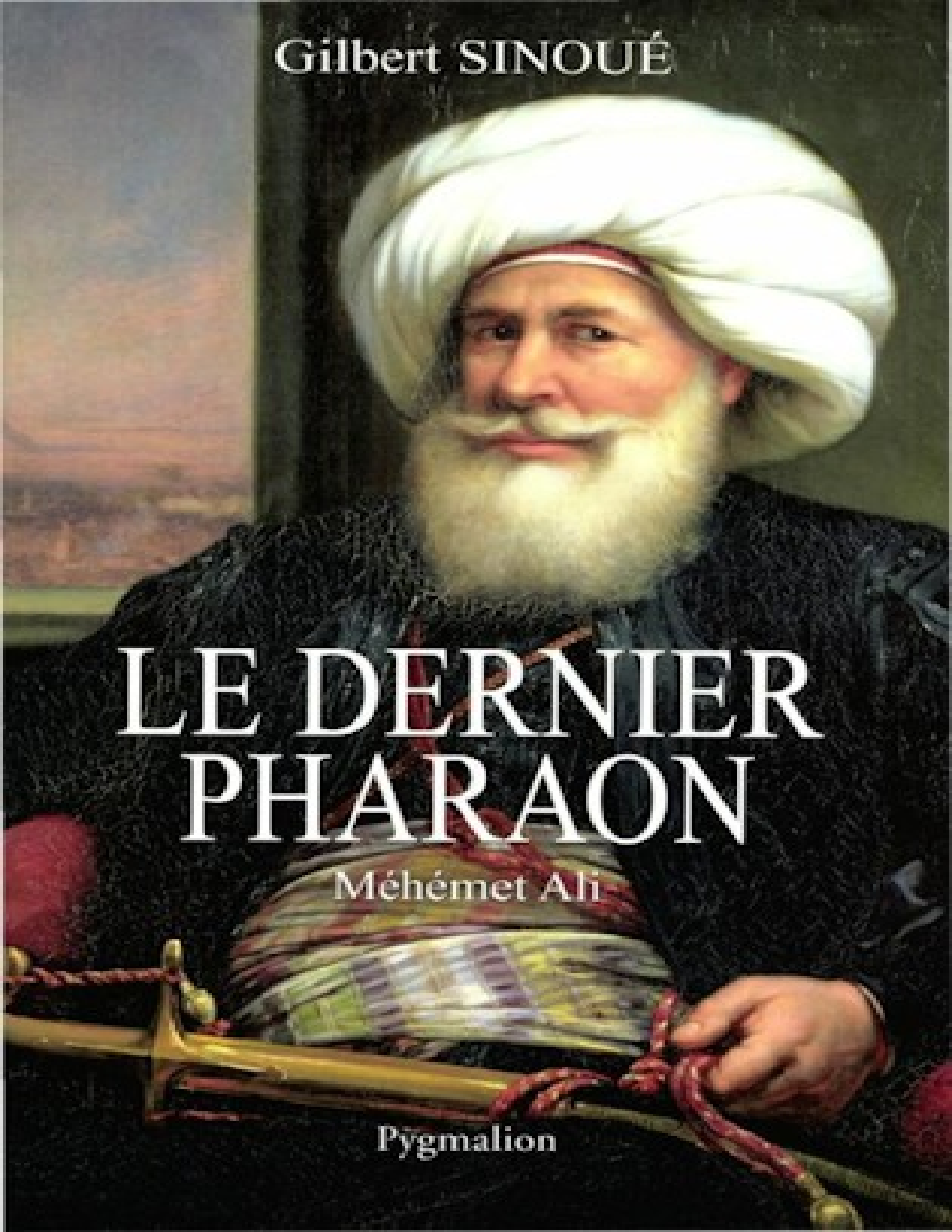
Gilbert SINOUÉ
LE DERNIER PHARAON
Méhémet Ali
Pygmalion

GILBERT SINOUÉ

LE DERNIER PHARAON

Méhémet-Ali (1770-1849)

Présentation
de

CHRISTIANE DESROCHES NOBLECOURT

Inspecteur général honoraire
Département des Antiquités Égyptiennes
du musée du Louvre

Pygmalion

OceanofPDF.com

Gilbert Sinoué

Le dernier pharaon
Méhémet Ali

Flammarion

Maison d’édition : Pygmalion

©1997 editions pygmalion / gerard watelet a paris

©2009 pygmalion departement de flammarion pour la presente edition

Dépôt légal : novembre 2009

ISBN numérique : 978-2-7564-1000-5
ISBN du PDF web : 978-2-7564-1001-2

Le livre a été imprimé sous les références :
ISBN : 978-2-85704-517-5

Le format ePub a été préparé par Isako (www.isako.com)

OceanofPDF.com

Présentation de l’éditeur :

1801. Un homme né dans un port de Macédoine, petit négociant en tabac, ne sachant ni lire ni écrire, débarque dans la vallée du Nil. Se hissant à la tête de l'Egypte, il devient en quatre ans, quelque trente siècles après Ramsès II, le dernier pharaon. Maître absolu, il réalise l'impossible, arrache le pays aux ténèbres, crée un empire qui s'étend du golfe Persique au désert de Libye, du Soudan à la Méditerrannée, soit dix fois la France -la moitié de l'Europe- se rapprochant ainsi des nues où trône son idole : Napoléon Bonaparte. D'une terre sans fôret, il tire une marine. Il fonde des écoles, des hôpitaux, un arsenal, des industries, une armée -la plus puissante de tout l'Orient- importe les premières machines à vapeur, dote l'Egypte de plus de cent soixante kilomètres de canaux, d'un télégraphe aérien, fait planter plus de cent mille pieds d'olivier et dix millions de mûriers aux frontières du désert. Et tout cela, il l'accomplit avec la France et grâce au Français.

C'est le dernier pharaon - celui à qui la France doit l'obélisque de la concorde- que Gilbert Sinoué fait revivre sous nos yeux. Il le fait, avec l'extrême rigueur de l'historien et le grand talent de conteur qu'on lui sait.

"Sans doute parce qu'il vit le jour dans ce pays et qu'il comprend si profondément le Proche-Orient, Gilbert Sinoué a-t-il pu pénétrer avec tant de finesse la mentalité de son héros, analyser ses réactions, avec tant de finesse la mentalité de son héros, analyser ses réactions, comprendre les mobiles qui l'animèrent et , guidé par une érudition méticuleuse et sans faille, suivre jusqu'à sa mort l'invraissemblable aventure de l'homme de Kavala." Christiane Desroches Noblecourt

portrait de Méhémet Ali par Louis Auguste Couder 1840, Châteu de Versailles © Bridgemen / Giraudon

Gilbert Sinoué est l'auteur de dix sept romans, éssais et biographies, parmi lesquels Le Livre de Saphir, Prix de Libraires 1996, L'Enfant de Bruges, Les Silences de Dieu, Grand Prix de Littérature policière, Des jours et des nuits et Moi Jésus. Son dernier titre paru est Erevan. Il est aussi conteur et coscénariste de la série télévisée diffusée en trois épisodes en 2008, sur M6, La Légendes des trois clefs.

OceanofPDF.com

Table des matières

Couverture

Titre

Copyright

Table des matières

Présentation - SUR LES TRACES DE RAMSÈS ET DE NAPOLÉON

1 - UNE ÉGYPTE EN LAMBEAUX

« Abounaparte » ou le rêve oriental

2 - IL ÉTAIT UNE FOIS, UN PETIT PORT DE MACÉDOINE

3 - SIR RALPH CONTRE ABDALLAH MENOU (1801-1803)

Un pays orphelin

Les malheurs de Khosrew pacha

4 - L'AVÈNEMENT DU PHARAON (1803-1805)

Un pacte avec le diable

Grands ulama et petit peuple

Le retour de lord Alfi

Le pantin déchu

Kourchid pacha, le fou du roi

Le sacre

5 - LE LION BRITANNIQUE ET LE RENARD ALBANAIS (1806-1807)

Rosette ou le grain de sable

6 - LE PHARAON, LE CLERGÉ ET LES MAMELOUKS (1808-1811)

Les finances du pharaon

La mise à mort des Mamelouks

7 - LE PHARAON ET LES INTÉGRISTES (1811-1815)

Des navires, des armes, de la poudre

Pharaon, gardien des Lieux saints

Les intrigues de la Porte

8 - LE FILS DU PHARAON (1816-1819)

Le tapis arabe

L'Arabie indomptée et le regard de l'Angleterre

9 - SUR LES TRACES DE PEPI II (1820-1822)

Destination Khartoum

Ibrahim à la rescousse

10 - LE GOUVERNEMENT DU PHARAON (1808-1818)

11 - LA NOUVELLE ARMÉE DU PHARAON (1819-1824)

Le Nizam au quotidien

12 - LE PHARAON ET LA CONNAISSANCE, L'ORDRE ET LA JUSTICE (1826-1840)

Le médecin du pharaon

L'ordre public

13 - LE GRAND FERMIER (1808-1840)

Jumel ou l'or blanc égyptien

14 - LE PLUS GRAND CAPITALISTE DU MONDE (1814-1840)

15 - DE L'EAU, DES ROUTES ET DES BARRAGES (1816-1847)

16 - UNE MARINE DU NÉANT (1812-1839)

17 - CHAMPOLLION, L'HÉRITAGE ET LA BATAILLE DES OBÉLISQUES

18 - LA LIBERTÉ ENSANGLANTÉE (1823-1826)

Si je t'oublie, Missolonghi

19 - LE PHARAON ET L'EUROPE (1826-1827)

Le devoir ou la révolte ?

20 - LE GUET-APENS DE NAVARIN (1827-1829)

Le départ de Morée

21 - L'INTERMÈDE ALGÉRIEN (1289-1831)

Les marches de l'Est

22 - SUR LES TRACES DE BONAPARTE (1831-1832)

23 - L'AUTRE BATAILLE DE QADESH (1832)

La défaite des pachas

Les limites de l'impossible

Konya, dernier rempart de l'Empire

24 - L'EUROPE DANS LA TOURMENTE (1832-1833)

Le baron Roussin ou les malheurs d'un diplomate

Le baron de Boislecomte

Unkiar-Skelessi, le prix de la Russie

25 - IBRAHIM, GÉNÉRALISSIME ET ADMINISTRATEUR (1833-1838)

La châtelaine du Liban

26 - L'INDÉPENDANCE OU L'IMPOSSIBLE RÊVE (1838-1839)

La dérive...

Palmerston, l'homme de fer

L'orphelin de la France

27 - QUAND L'APOTHÉOSE DEVIENT DÉCLIN (1839-1840)

L'Austerlitz d'Ibrahim

Les états d'âme de la France

Palmerston et Metternich

28 - LES BALBUTIEMENTS DE THIERS (1840)

Les vœux syriens de Palmerston

La France blessée

29 - MÉHÉMET-ALI ET LE FILS DE NAPOLÉON (1840)

Le rêve fracassé

30 - UNE DYNASTIE SAUVÉE DES SABLES (1841-1846)

Ibrahim aux Invalides

31 - L'ULTIME BATAILLE (1846-1849)

La Régence fantôme

ÉPILOGUE

ANNEXES

I - LA DYNASTIE DE MÉHÉMET-ALI

II - LES SAINT-SIMONIENS ET L'ÉGYPTE

III - DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

Traité d'Unkiar-Skélessi

- ARTICLE I ER
- ARTICLE II
- ARTICLE III
- ARTICLE IV
- ARTICLE VI

Article séparé et secret du précédent traité d'alliance

Traité de Londres

- ARTICLE I er
- ARTICLE II
- ARTICLE III
- ARTICLE IV
- ARTICLE V

Acte

- ARTICLE I er
- ARTICLE II
- ARTICLE III
- ARTICLE IV
- ARTICLE V

ARTICLE VI

ARTICLE VII

Protocole I

Protocole II

Mémorandum

Note

Mémorandum

Dépêche

IV - GLOSSAIRE DES MOTS ARABES ET TURCS

V - GLOSSAIRE NAUTIQUE POUR LA PÉRIODE DE 1800-1835

VI - NOTE SUR LES MONNAIES ET LES POIDS ET MESURES

Monnaies

Poids et mesures

VII - BIBLIOGRAPHIE

VIII CHRONOLOGIE

REMERCIEMENTS

INDEX

OceanofPDF.com

LE DERNIER PHARAON

OceanofPDF.com

« Je n'ai pas dévoué toute ma vie à l'Egypte, et fait des choses qui auraient paru impossibles à d'autres, pour en laisser après moi la jouissance à un pacha. »

« Je ne souffrirai jamais que l'Egypte devienne anglaise et la Turquie russe ! »

MÉHÉMET-ALI.

Présentation

SUR LES TRACES DE RAMSÈS ET DE NAPOLÉON

À l'approche de son bicentenaire, il convient de souligner une des imprévisibles et nombreuses conséquences de l'expédition d'Égypte : l'arrivée sur les bords du Nil d'un négociant en tabac, turco-albanais, natif de Kavála en Macédoine, devenu officier de l'armée de Sélim III, pacha d'Istanbul, et au demeurant parfaitement analphabète. Sur instructions du sultan, il avait été incorporé dans l'armée ottomane et dépêché dans la province égyptienne, à la tête de trois cents mercenaires albanais, afin de participer à la lutte contre les armées de Bonaparte.

Très vite, après le désastre d'Aboukir (mars 1801), il prit la direction du contingent et, dès le 1er juin 1803, le pouvoir en Égypte fut partagé entre les Mamelouks, les Albanais et celui qui était devenu le *Binbachi*, dont la force fut de s'appuyer sur le peuple égyptien.

N'était survenue la présence des troupes françaises, à la fois redoutées par la Sublime Porte, et les forces britanniques, Méhémet-Ali aurait-il bénéficié de pareils événements pour découvrir et adopter le pays dont il deviendra pacha, en 1805, le véritable Pharaon ?

A ces événements s'ajoute une admiration foncière portée à l'Empereur, de même qu'une attraction pour la civilisation de la France, son partenaire privilégié, attraction sans doute inspirée par M. Lion, un Marseillais confident de son enfance à Kavála.

Ces dispositions l'incitèrent à s'appuyer sur notre pays dans presque tous les domaines, pour transformer une terre si longtemps et si lourdement asservie en une Égypte productive et consciente de son identité nationale. Cet « aventurier génial », ainsi qualifié par Lamartine, prit en main le sort du pays où il implanta les assises de sa famille en 1808, sitôt sa position affermie sur une terre qu'il considéra comme sienne et défendit par la force de ses armes et l'extrême habileté, parfois machiavélique, de sa diplomatie.

Méhémet-Ali incarne réellement le miracle de l'Égypte : de quelque horizon qu'on aborde la région, il suffit d'ailleurs de vouloir la comprendre et de l'aimer pour en être accepté et devenir l'un de ses fils. De tous temps, l'Égyptien qui n'était pas xénophobe a su accueillir l'étranger, lorsque ce dernier ne voulait pas l'asservir, et lui ouvrir son cœur. Méhémet-Ali fut, depuis la Haute Antiquité, un de ceux-là et nombre de Français s'inscrivirent dans son sillage, dont le plus illustre fut le colonel Sève, devenu Soliman pacha.

Épaulé par ses fils, dont le très remarquable Ibrahim, Méhémet-Ali mène le combat depuis le Soudan jusqu'au Taurus, conquérant la Syrie et le Hedjaz, réduisant sur ordre du sultan les wahhabites, ces premiers « intégristes » d'Arabie. Son fils Toussoun s'empara même de La Mecque. Inexorablement guetté, principalement par l'Angleterre mais aussi par la Russie, il n'eut certes pas le loisir de se pencher sur le sort individuel du fellah, mais il l'entraîna à « relever la tête », dans le réveil de son sol, esquissant même pour lui une véritable réforme agraire. Il innova sur tous les plans, militaire, scientifique, agronomique, juridique, médical, hydraulique, commercial, pour cette Égypte jusque-là prisonnière, même s'il s'en considérait – en incontestable chef – l'unique bénéficiaire.

Victime de sa fulgurante expansion, il ne s'était pas « contenté de prendre possession d'une terre naufragée que des rapaces s'étaient disputée des années durant », comme il l'écrivit lui-même. L'empire qu'il avait fondé, du golfe Persique au désert de Libye, du Soudan à la Méditerranée, représentait dix fois la France, la moitié de l'Europe, nous rappelle Gilbert Sinoué. Mais à sa mort, cet empire lui échappait. En revanche, la « terre naufragée » à

laquelle il était viscéralement attaché était, au bout de quarante-quatre années de règne, sortie de l'abîme et incarnait le plus bel exemple de renaissance pour une Égypte qu'il léguait à ses héritiers.

Sans doute parce qu'il vit le jour dans ce pays et qu'il comprend si profondément le Proche-Orient, Gilbert Sinoué a-t-il pu pénétrer avec tant de finesse la mentalité de son héros, analyser ses réactions, comprendre les mobiles qui l'animèrent et, guidé par une érudition méticuleuse et sans faille, suivre jusqu'à sa mort l'invraisemblable aventure de l'homme de Kavála auquel les siens allaient devoir l'hérédité de l'Égypte, une hérédité que revendiquait encore de nos jours le prince Fouad II d'Égypte lorsqu'il épousait une Française qui allait entrer dans « la maison royale de Mohamed Aly », comme le rappelle son faire-part de mariage, célébré le 5 octobre 1977[1].

Gilbert Sinoué nous présente son héros à la fois doté de l'aura du lion mais aussi de l'extrême habileté du renard. Déférent et attentif époux de sa première femme, l'exemplaire Amina Hanem, il fut un père vigilant et affectueux pour ses trente enfants, un grand seigneur courtois et fidèle à sa parole, cependant toujours animé d'une soif de domination et d'une grande méfiance, mais tolérant (les chrétiens étaient traités à égalité avec les musulmans), et doué d'une admirable présence d'esprit en toutes circonstances. Très émotif pourtant, il fut capable de souffrir du massacre des Mamelouks, ou bien encore – ce fut le cas pour Louis-Philippe –, de blâmer la déposition d'un souverain ami.

Tant de luttes à l'extérieur et à l'intérieur du pays l'accaparaient mais ne freinaient pas pour autant sa véritable ardeur à transformer la vieille terre agricole en un monde nouveau. Toutes ses réformes, ses créations ne pouvaient être réalisées sans parfois porter atteinte aux monuments des millénaires passés. Les égyptologues déplorent toujours la disparition de murs antiques, dont la merveilleuse petite chapelle d'Éléphantine, enfouie dans les fondations d'une sucrerie, industrie introduite par lui dans le pays. Ils ressentent encore la catastrophe qu'aurait été la destruction de la gigantesque masse des pyramides de Gizeh, sauvées de justesse au moment d'être utilisées pour l'édification du barrage du Caire.

En dépit de perfides conseils et durant la période critique traversée après « l'épouvantable catastrophe » de Navarin dont parlait Metternich,

Méhémet-Ali sut néanmoins réserver en 1828 un accueil attentif et favorable à Champollion dont il protégera l'expédition nubienne. Conquis par le génie de celui qui venait de maîtriser la lecture des hiéroglyphes, il lui demanda d'écrire la première histoire de l'Égypte pharaonique, lorsque ce dernier, de retour au Caire, vint le convaincre de protéger les monuments en danger de destruction.

C'est à l'aide d'un des monolithes du prestigieux pharaon Ramsès, le second du nom – son modèle inconnu –, que Méhémet-Ali, toujours guidé par la gloire de Napoléon, tint à témoigner sa reconnaissance au pays dont les fils lui avaient permis de fonder l'Égypte moderne. Ainsi l'obélisque de la place de la Concorde fait-il vivre au cœur de Paris le souvenir jumelé de deux très grands pharaons, Ramsès et Méhémet-Ali.

Christiane DESROCHES NOBLECOURT.

---

1 Voir en annexe, p. 453.

OceanofPDF.com

A Kevin, *mon* pacha...

OceanofPDF.com

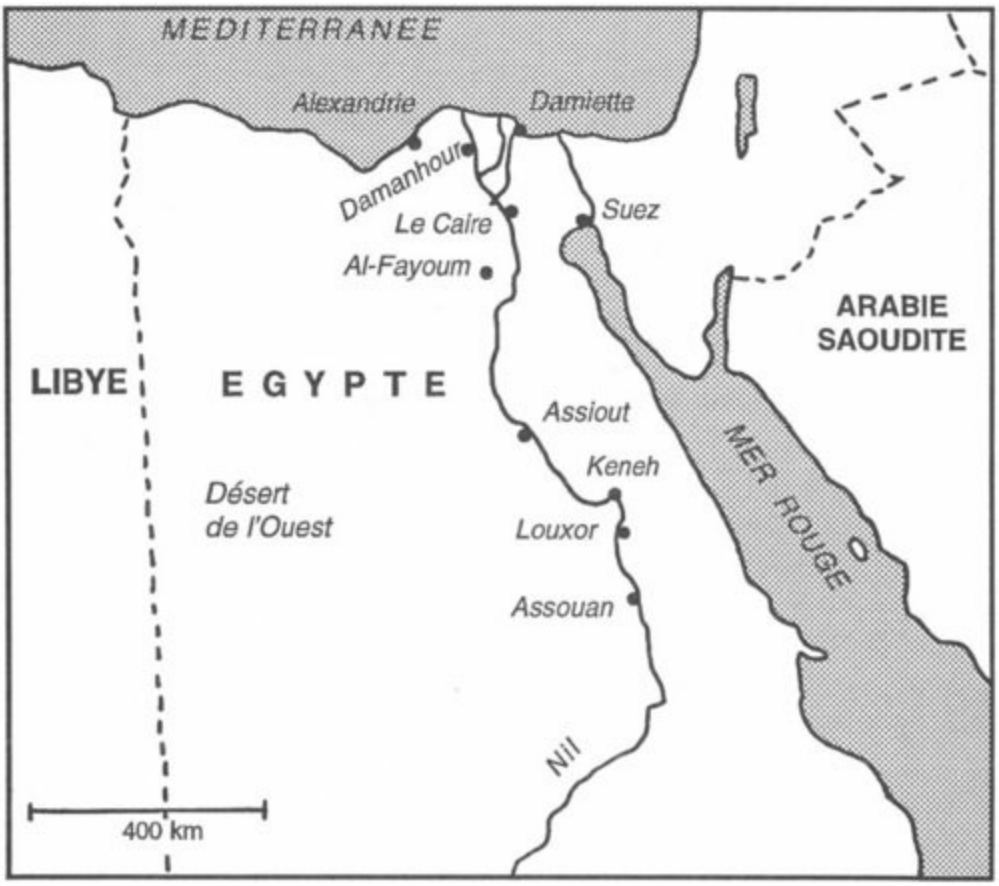

L'Égypte

OceanofPDF.com

« Les Français semèrent en Égypte ces germes de civilisation que Méhémet-Ali a cultivés ; la gloire de Bonaparte s'accrut, un rayon de lumière se glissa dans les ténèbres de l'ïslamisme, et une brèche fut faite à la barbarie ... »

Chateaubriand,
Mémoires d'outre-tombe , tome III.

1

UNE ÉGYPTE EN LAMBEAUX

Tout a commencé il y a longtemps, au XIIIe siècle, à l'époque du dernier grand sultan ayyubide, El-Saleh, qui régnait sur l'Égypte.

Confronté à la menace croissante d'une invasion mongole conduite par les fils de Gengis Khan, El-Saleh décida d'accroître l'importation d'esclaves et d'en former une puissante armée pour défendre son État. Il reprenait en cela une démarche amorcée trois siècles plus tôt par un autre sultan : Ahmed ibn Tulun.

Par cette décision, en apparence anodine, il allait indirectement donner naissance à une nouvelle dynastie, les Mamelouks[1].

La plupart de ces esclaves étaient recrutés très jeunes dans des contrées riveraines de la mer d'Azov et de la mer Noire dans sa partie orientale, ainsi qu'au nord et au sud du Caucase. Ils subissaient non seulement un entraînement militaire complet, mais aussi une véritable éducation générale qui les préparait au rôle qu'ils seraient amenés à jouer, soit dans l'armée, soit dans l'administration[2].

Insensiblement, d'esclaves qu'ils étaient, ils devinrent une véritable force, tant militaire que politique. En 1250 ils assassinèrent le fils de Malek el-Saleh et, au bout de dix ans de lutte armée contre ses partisans, ils réussirent à s'emparer du pouvoir. En 1260, Baïbars el-Boundouqdari fut le premier Mamelouk de l'Histoire à se déclarer sultan d'Égypte.

En 1382, une nouvelle évolution se produisit au sein de cette oligarchie. L'émir Barqouq prit le pouvoir et accorda tous les postes importants de l'État à des Circassiens comme lui. Cette seconde dynastie mamelouke, connue sous le nom de *Burjite*, conservera le même système politique que ses coreligionnaires *Bahrites*[3]. Toutefois une différence de taille existait entre eux : ces Circassiens étaient amenés en Égypte à l'âge adulte, et non pas enfants comme leurs prédécesseurs.

En 1517, un empire né quelque deux siècles plus tôt frappa à son tour à la porte de l'Égypte : l'Empire ottoman[4].

À la tête des armées turques, Sélim Ier défit les Mamelouks et fit son entrée au Caire. Dès ce jour, l'Égypte ne fut plus qu'une province ottomane parmi d'autres. Pour le vieil homme du Nil installé depuis des millénaires au pied de sa noria, cela ne changeait pas grand-chose : il avait vu défiler tour à tour les armées de Darius, d'Alexandre, de César, de Constantin, les troupes arabes de Amr ibn el-As. Dès lors, que lui importait qu'un envahisseur de plus vienne se repaître dans la vallée du fleuve roi ?

Engagés sur d'autres fronts, les nouveaux occupants ne furent pas en mesure de consacrer un effort militaire suffisant pour éliminer définitivement les Mamelouks. Ceux-ci furent même incorporés dans l'élite dirigeante ottomane ; en outre, on les autorisa à conserver leur système de « maisons » et à continuer à importer (quoiqu'en nombre plus restreint) des esclaves circassiens.

Insensiblement, l'Empire ottoman amorça à son tour son déclin. Le poste de *wali* (gouverneur) se retrouva à l'encan, revendu à la première occasion au plus offrant afin d'alimenter les caisses du pouvoir central. Les janissaires[5], obligés de se livrer au commerce à cause de la modestie de leur solde, se transformèrent en boutiquiers et en artisans armés. L'Égypte glisse vers l'anarchie.

Le 19 mai 1798, une flotte de guerre quitte le port de Toulon. Treize vaisseaux, sept frégates, huit bricks et avisos, six tartanes canonnières, quatre bombardes en composent l'essentiel. À leur tête, « le sultan de feu », Bonaparte, alors âgé de vingt-neuf ans.

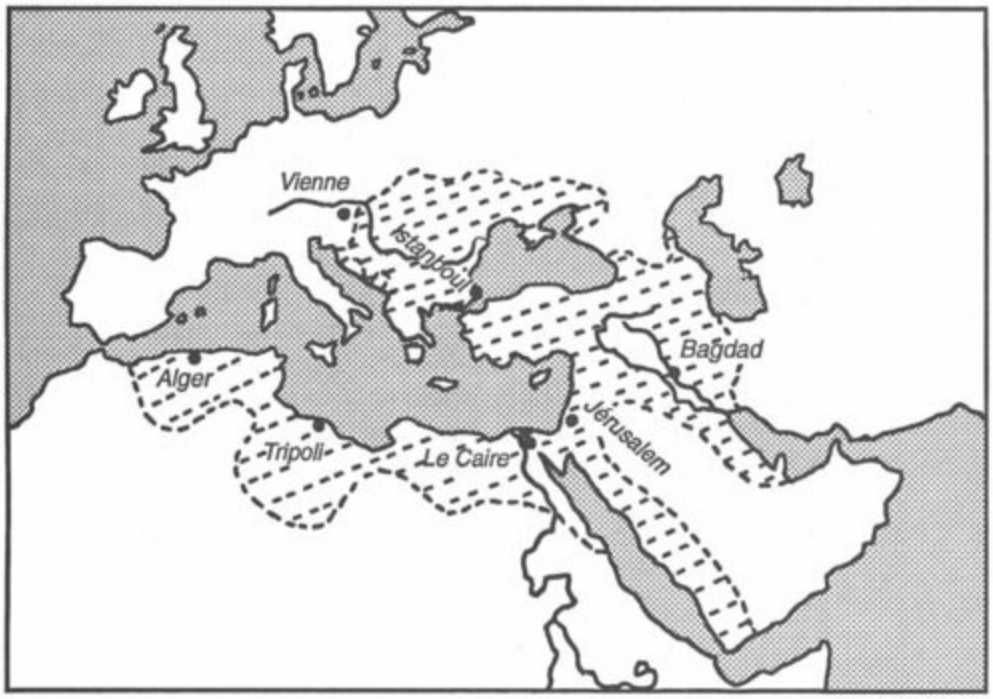

L'empire ottoman au XVIe siècle

« Abounaparte » ou le rêve oriental

Que s'est-il passé ? Par quel détour de l'Histoire la France a-t-elle soudain décidé d'occuper l'Égypte ? Afin de dénouer l'écheveau, autorisons-nous une incursion dans l'imaginaire, témoins invisibles d'une conversation qui aurait pu se dérouler à Alexandrie vers 1797 entre deux personnages : le premier, Charles Magallon, a le titre de consul de France[6], le second, Carlo Rosetti, est tout à la fois négociant et agent consulaire impérial d'Autriche[7]. Il est à préciser que l'Égypte, officiellement vassale d'Istanbul, n'est pas reconnue comme État à part entière, la fonction d'ambassadeur y est absente et la représentation étrangère limitée aux corps consulaires. Pour l'essentiel, la tâche de ceux-ci se limite à défendre les intérêts de leurs compatriotes installés en Égypte. À titre indicatif, lorsqu'en juin 1803, Mathieu de Lesseps – père du célèbre Ferdinand[8] – s'installe au Caire comme commissaire général des relations commerciales, le nombre de négociants français oscille aux alentours de huit personnes, sur une population de 250 000 habitants. Quant aux résidents, ils ne sont guère plus d'une

quinzaine[9] (ils étaient une trentaine avant la Révolution). À Alexandrie – 20 000 habitants – les résidents européens sont en revanche deux fois plus nombreux que dans la capitale, tandis qu'à Rosette, sur un total de 15 000 âmes, on dénombre seulement deux établissements de commerce français. Cette modeste présence n'empêche pas les ressortissants étrangers de subir (avant l'expédition de Bonaparte) de graves vexations.

Mais revenons à Alexandrie et écoutons les deux hommes.

– *C'est extrêmement grave*, s'alarme Rosetti. *Vous savez ce que cela signifie, n'est-ce pas ?*

Magallon acquiesce avec indifférence :

– *Les beys mamelouks n'auront que ce qu'ils méritent. La prolongation de cette situation scandaleuse serait outrageante pour une République qui donne des lois à l'Europe et dont le nom est la terreur des tyrans.*

– *Tout de même, Charles... Est-ce que cela vaut une guerre ?*

– *Mais n'auriez-vous pas conscience de ce que nous subissons depuis plus de dix ans ? Dois-je vous énumérer la liste des avanies[10] infligées par ces deux despotes que sont Mourad et Ibrahim ?*

– *Je sais tout cela...*

– *Les capitulations[11] ont fixé la douane à trois pour cent. Le mois passé, malgré l'intervention de Youssef Cassab, les douaniers du Caire ont ajouté une foule de droits nouveaux dont les noms barbares ne sont connus que dans ce pays ! Chaque fois qu'ils ont besoin d'argent, les beys frappent à la porte des négociants et demandent quinze à vingt mille piastres à titre de prêt. Dois-je vous préciser que, de toutes les sommes prêtées à ce jour, aucune n'a été remboursée ?*

Rosetti grimace avec impatience.

– *Oui*, répète-t-il, *je sais.*

– *Je n'ai cessé de le clamer dans mon pays : ou bien qu'on nous ôte le titre de citoyens français ou bien qu'on nous en restitue les droits !*

– *Tout cela, bien entendu, vous l'avez communiqué à votre Assemblée législative.*

– *De même qu'à Verninac, envoyé de la République à Istanbul.*

– *Je connais par cœur le contenu de cette lettre : « La République est assez forte pour mettre à la raison quelques individus qui n'ont en partage*

que de l'arrogance et point de force réelle... Je te prie, citoyen, de ne pas négliger les moyens de donner l'Égypte à la France. Ce serait un des plus beaux cadeaux que tu puisses lui faire. Le peuple français trouverait dans cette acquisition des ressources immenses. »

Rosetti marque une pause et reprend :

– Néanmoins, Charles, je persiste à croire qu'une invasion de l'Égypte par les forces françaises aurait des conséquences incalculables sur le reste du monde. Sans compter la réaction d' Istanbul. Auriez-vous oublié que la France est alliée à l'Empire ottoman ? Croyez-vous que les Turcs laisseront, les bras croisés, annexer l'une de leurs plus importantes provinces ?

– La Porte sera au contraire ravie que nous la débarrassions de cette vermine que sont les Mamelouks !

– Et vous vous imaginez qu'en remerciement ils vous abandonneront les richesses de l'Égypte ? Permettez-moi d'en douter fortement.

– Auront-ils le choix ?

L'agent consulaire fait une nouvelle tentative.

– Je m'adresse à votre raison : il faut dissuader vos gouvernants de se lancer dans une telle entreprise.

Charles Magallon confie d'une voix neutre :

– J'ai l'intention de rencontrer M. de Talleyrand, notre ministre des Relations extérieures, et de lui remettre un mémoire détaillé sur la situation. Il lui incombera d'intervenir ou non auprès du Directoire. Mais, au risque d'anéantir vos espoirs, je sais déjà que nous avons la même vision de l'affaire[12].

– D'où tenez-vous cette certitude ?

– J'ai appris qu'il y a un an environ, devant un auditoire d'élite réuni en séance publique à l'Institut national des sciences et des arts, M. de Talleyrand a évoqué l'idée d'une expédition en Égypte. Une idée sœur de la mienne.

Rosetti murmure atterré :

– Donc, tout est joué. Si M. de Talleyrand est convaincu du bien-fondé d'une telle opération, il ne se trouvera personne pour le contredire. Bien plus, il convaincra la France entière.

– Vous savez aussi bien que moi qu'en politique rien n'est définitivement acquis. La seule chose dont je sois certain, c'est que les vexations infligées

aux Français méritent réparation.

– Allons, mon ami... Allons... La situation des commerçants est sans doute difficile. Mais ne saisissez-vous pas là un merveilleux prétexte pour parvenir à vos fins ? En vérité, et vous le savez parfaitement, ce n'est pas l'honneur bafoué de la France qui vous tourmente à ce point. Non, il s'agit de tout autre chose. Il m'a été communiqué une lettre datant d'il y a un an. Du 18 août, pour être précis. Elle était adressée au Directoire et signée de la main de votre petit général, Bonaparte. Une phrase m'a paru essentielle. Voudriez-vous que je vous la rappelle ?

Ignorant le refus du Français, Rosetti cite, en scandant les mots :

– « Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faudra nous emparer de l'Égypte. »

Le diplomate conclut sèchement :

– L'Angleterre, Charles, l'Angleterre et la route des Indes. Les Indes sont le fondement de la puissance anglaise. Les Indes capturées mettraient l'Angleterre à genoux. Voilà l'unique enjeu. Talleyrand sait que politiquement l'alliance ottomane ne rapporte plus rien et que la guerre maritime a ruiné le commerce des Échelles. L'occupation de l'Égypte s'impose comme le seul moyen d'attaquer l'Angleterre dans les Indes. D'ailleurs, ce projet d'invasion ne date pas d'hier. Il a trotté dans la tête de plus d'un. Souvenez-vous de ce philosophe allemand, Leibniz. Lors de son passage à Paris, ne soumit-il pas à Louis XIV un projet qui allait dans ce sens ? Et ne dit-on pas aussi que Choiseul aurait conçu, sous Louis XV, le même grand dessein[13] *?*

Il se tait et, fixant Magallon avec gravité, il ajoute :

– Il existe aussi un autre facteur, tout aussi déterminant.

– Tiens donc !

– Depuis qu'il est rentré d'Italie, votre Bonaparte s'ennuie. Or rien n'est plus dangereux qu'un héros qui tourne en rond. Votre Directoire le sait, qui tremble de s'en voir un jour supplanté. On le veut toujours ailleurs. N'importe où, mais surtout pas à Paris. Sinon pourquoi lui aurait-on donné le commandement de l'armée d'Angleterre ? Comme si une invasion des îles Britanniques n'était pas une immense utopie. Votre général est peut-être un tyran en puissance, mais il n'est certainement pas stupide.

Magallon fait mine de l'interrompre, mais le Vénitien l'ignore une fois de plus :

– Il a fait semblant d'inspecter cette armée destinée à débarquer sur les côtes anglaises mais, au fond de lui, c'est l'Égypte qu'il vise : « Tout s'use ici, je n'ai déjà plus de gloire, cette petite Europe n'en fournit pas assez. Il faut aller en Orient : toutes les grandes gloires viennent de là. » Ne sont-ce pas là ses propres mots ? Alors soyez gentil, arrêtons de larmoyer sur le sort d'une quarantaine de cavadjas[14].

– Que de rancœur à son égard ! Mais aussi comment puis-je par moments oublier que, tout étant Vénitien, vous n'en êtes pas moins consul d'Autriche ? Campoformio reste pour les vôtres un souvenir bien amer.

Il marque un temps, et dit encore :

– Mais vous me plaisez, Rosetti. D'accord, jouons franc jeu. Tel fut aussi l'essentiel de mon courrier adressé au ministère de la Marine. Indépendamment de sa valeur intrinsèque, l'Égypte pourrait effectivement servir de place d'armes à une armée française qui, partie de Suez, atteindrait les Indes en quarante-cinq jours. Dix mille Français chasseraient les Anglais du Bengale. La possession de l'Égypte donnerait à la France un atout essentiel et des avantages dont il est bien difficile de prévoir toutes les suites.

En vérité, il était un peu chimérique d'imaginer qu'en faisant la conquête de l'Égypte, la France pourrait réduire l'Angleterre à merci. L'isthme de Suez n'était pas encore percé et la route maritime des Indes passait alors par le cap de Bonne-Espérance. En revanche, l'argument qui consistait à offrir à Bonaparte une occasion de se faire oublier, cet argument-là dut peser lourd dans la décision du Directoire.

Et c'est ainsi que, le 1er juillet 1798, l'armée d'Orient débarque sur les côtes alexandrines. Un mois plus tard, l'amiral Nelson surprend la flotte française enfermée dans la baie d'Aboukir et la détruit.

Bonaparte s'efforce alors de charmer le sultan Sélim, rendu furieux par la prise de sa province. Le sultan reste intraitable. Encouragé par l'Angleterre, il déclare la guerre à la France. Parallèlement, en Haute-Égypte, les Mamelouks, très affaiblis mais toujours pugnaces, harcèlent jour et nuit les troupes françaises dont les maladies, le soleil, l'absence de renforts minent

lentement mais sûrement le physique et le moral. Aussi Bonaparte essaie-t-il de se frayer une voie de sortie vers la Palestine. Il est arrêté devant les murs de Saint-Jean-d'Acre et forcé de rebrousser chemin. Dès lors, il ne lui reste plus d'autre choix que d'aller restaurer en France un destin définitivement compromis sur la terre des pharaons.

Le 23 août 1799, il met à la voile et abandonne le commandement à l'infortuné Kléber qui s'en serait bien passé[15]. « C'est donc ainsi... Sans pouvoir m'en défendre, me voilà avec l'Égypte sur le dos... La solde est arriérée... Les gens du pays ont perdu l'habitude de payer, et notre homme part au milieu de ces circonstances, brûle la paillasse comme un sous-lieutenant remplissant les cafés d'une garnison du bruit de ses dettes et de ses fredaines[16] ! » Ou encore : « Mes amis, ce baiseur-là nous a laissé ici ses culottes pleines de merde ! Nous allons retourner en Europe et les lui foutre sur la gueule[17] ! »

À l'opposé de Bonaparte, Kléber est étranger à toute vue coloniale, estimant que l'armée qu'il commande (et qui est isolée de sa base) a pour devoir non pas d'occuper un pays d'outre-mer mais de défendre les frontières de la France que les puissances européennes se préparent à envahir. Peut-être aussi pressent-il, dans ce pays millénaire où tout n'est que signes et superstitions, qu'un sort funeste le guette ici, qu'il doit en partir avant qu'il ne soit trop tard. L'avenir lui donnera raison.

Quelques mois après sa rupture avec la France, la Turquie signe deux actes diplomatiques, un traité d'alliance avec la Russie le 23 décembre 1798 ; et un traité d'alliance avec l'Angleterre le 5 janvier 1799. Le tsar garantit à la Sublime Porte toutes ses possessions sans exception, telles qu'elles existaient avant l'invasion de l'Égypte par les Français. Les deux parties contractantes s'engagent à se secourir réciproquement par terre, par mer, ou sous la forme d'un concours en argent.

Le représentant de Grande-Bretagne à Istanbul, John Spencer, a largement contribué à cet accord. Dans une dépêche du 14 septembre 1798 le ministre des Affaires étrangères, lord Granville, lui avait recommandé d'exercer ses bons offices pour amener la Russie et la Porte à s'entendre. Que la Turquie fasse la guerre à la France, que cet état d'hostilité persiste même quand les dangers d'un établissement définitif des

Français en Égypte auront été écartés, telles sont les volontés de la Grande-Bretagne.

Alors qu'il traite avec le divan[18], Spencer est rejoint par William Sidney Smith, commodore dans la marine britannique, et le 5 janvier 1799 les deux hommes signent avec les plénipotentiaires de Sélim III un traité d'alliance en treize articles.

« La bonne intelligence qui a toujours subsisté entre l'auguste cour de Londres et la Sublime Porte ottomane, ainsi que les circonstances de l'état de guerre dans lequel les deux souverains de l'Empire britannique et de l'Empire ottoman se trouvent engagés en conséquence des agressions perfides et multipliées des Français, a porté ces deux souverains au désir mutuel de resserrer les liens de leur ancienne amitié. [...][19] » L'article x en particulier est des plus avantageux pour les Britanniques : « [...] Les deux hautes parties contractantes se concerteront sur les opérations qui seront les plus convenables pour déjouer les projets pernicieux de l'ennemi, en quelque endroit que ce soit, et surtout en Égypte, et pour détruire son commerce dans les mers du Levant et dans la Méditerranée. Et, à cet effet, Sa Majesté l'Empereur des Ottomans s'engage non seulement à interdire au commerce de l'ennemi tous ses ports sans exception, mais encore à employer dans ses États, contre lui et pour empêcher l'exécution de ses projets destructeurs, une armée qui sera composée pour le moins de 100 000 hommes et à l'augmenter même, si le cas l'exige, jusqu'à la totalité de ses forces.

« Elle mettra aussi ses armées navales en activité pour agir de concert avec ses alliés dans les mers désignées ci-dessus. Et réciproquement, Sa Majesté britannique s'engage de son côté à employer dans les mêmes mers des forces navales proportionnées à celles de l'ennemi et destinées à lui nuire également, en se concertant avec les flottes des alliés pour mettre obstacle à l'exécution de ses projets et surtout pour empêcher toute attaque contre les États et provinces de l'Empire ottoman[20]. »

Peut-on rêver mieux ? Cet article fait peser sur Istanbul tout le poids de la guerre. Le Turc devient donc le soldat de la Grande-Bretagne dans le Levant. Elle-même ne participe aux opérations que par ses forces navales.

De son côté Kléber, qui sait la situation perdue, a décidé d'évacuer l'Égypte dans l'honneur. Il signe avec le grand vizir la convention d'El-

Arich. Mais sir Sidney Smith, le négociateur officieux, est désavoué par le gouvernement de Londres qui, mal informé de l'état de l'armée d'Orient, croit pouvoir l'obliger à capituler. Londres jette un ultimatum à la face de l'Alsacien et exige une capitulation pure et simple. Kléber se reprend et le 20 mars 1800 il inflige à l'allié des Anglais, le grand vizir Nassif, une défaite sans appel dans la plaine d'Héliopolis.

Hélas, trois mois plus tard, le 14 juin, Kléber tombe sous les coups d'un fanatique alépin. Le commandement de l'armée d'Orient est alors dévolu au plus incapable des généraux de l'armée française, Menou. Paradoxalement, le préféré de Bonaparte.

Mais les défaites infligées par Kléber aux armées turques au mont Thabor, à Aboukir et Héliopolis ont forcé le gouvernement anglais à se rendre à l'évidence : à eux seuls, les Turcs sont incapables de chasser les Français d'Égypte. Il leur faut donc intervenir militairement, conjointement avec les troupes ottomanes.

La direction des opérations navales est confiée à lord Keith, commandant suprême de la flotte de Méditerranée, le corps expéditionnaire à sir Ralph Abercromby. L'armée ottomane est placée sous les ordres de Mohamed Khosrew, le capitan pacha[21]...

Il a fallu tout cela. Ces mille et un détours du destin pour qu'à des centaines de lieues de là, un matin de décembre 1800, un jeune homme se retrouve en partance pour la vallée du Nil.

Il s'appelle Méhémet-Ali.

---

1 Mot qui signifie littéralement : qui est la propriété de... qui appartient à.

2 Le système reposait sur une loyauté sans faille du Mamelouk pour sa « maison » (*beit*) militaire. Son sort, sur le plan politique, était lié à celui de son chef dont l'ascension ou la chute déterminait sa propre fortune. Appartenant à une « maison » rencontrant le succès, le Mamelouk anonyme pouvait espérer atteindre le rang d'émir ou même celui de sultan, ce qui exigeait une grande solidarité doublée d'une extrême brutalité vis-à-vis de la « maison » rivale. Le premier principe fondamental de cette organisation était très proche du système qui prédomina dans l'Empire romain : l'exclusion de l'hérédité. C'est ainsi que les enfants de Mamelouks étaient généralement exclus des positions

politiques et militaires. Il y eut tout de même des exceptions, en particulier entre 1290 et 1382, période pendant laquelle dix-sept descendants du sultan Qalâwun se succédèrent sur le trône.

3 L'origine du terme *Bahrites* vient de ce que le premier régiment mamelouk – essentiellement d'origine turque – résidait sur les rives du Nil, *bahr*, fleuve, très précisément sur l'île de Rodah. Tandis que les Mamelouks *Burjites* tenaient leurs quartiers à la Citadelle (al-Burj), la tour ou le château.

4 Après la prise de Constantinople en 1453, la domination turque s'est étendue jusque loin au nord de la mer Noire, jusqu'aux portes de Vienne et à l'Adriatique, jusque devant Malte et aux États barbaresques, donc sur toute la Méditerranée orientale.

5 Ce corps de mercenaires, fondé sous le règne de Mourad Ier (1359-1389), était composé d'enfants chrétiens enlevés à leurs familles puis élevés dans la religion musulmane. Ils formaient une infanterie redoutable et parfaitement disciplinée. Grâce à leur détermination, l'Empire ottoman put s'étendre jusqu'aux remparts de Vienne. Quand Mahmoud II (1808-1839) décida de moderniser son armée, les janissaires se mutinèrent. Le sultan n'hésita pas à les faire massacrer et put ainsi abolir l'institution.

6 Né à Marseille en 1741, Charles Magallon était un représentant marseillais de la maison Bardon. Il s'installa au Caire en 1775. Son épouse Françoise, associée à lui, vendait en Égypte galons et rubans, étoffes rares, sortis des manufactures lyonnaises. Habile à satisfaire la coquetterie de ses clientes, elle avait conquis dans le monde féminin du Caire une situation unique qui lui permettait d'accéder librement aux harems, ainsi qu'auprès des femmes des puissants ; grâce à quoi Charles Magallon avait été dispensé par les autorités françaises de l'interdiction pesant sur les commerçants d'avoir leurs épouses ou leurs enfants avec eux.

7 Rosetti était marié à la veuve d'un certain Youssef el Bitar, un Grec catholique d'Alep. Il fut douanier à Damiette et organisateur du retour d'Ali bey en Égypte. De par son mariage, il était très proche de la communauté montante des Grecs catholiques, surnommés aussi « chrétiens syro-libanais » ou Melkites. Il sera l'agent étranger le plus retors et le plus opposé à la présence française en Égypte.

8 Né à Hambourg le 4 mars 1774, il n'a que dix-sept ans lorsqu'il obtient l'agrément de Louis XVI pour suivre comme secrétaire de légation M. Durocher, envoyé par le roi au Maroc. Successivement chancelier à Salé et à Tanger, puis chancelier-interprète au Maroc en 1799, il est l'année suivante transféré à Cadix avec le grade de sous-commissaire des Relations commerciales. Un arrêté du premier consul (7 mars 1803) le nomme à la même fonction mais à Damiette, en Égypte. Il s'embarque le 11 mai, en même temps que Drovetti, nommé, lui, au poste d'Alexandrie, sur le brick l'*Alcyon*. Les deux hommes arrivèrent en Égypte dans les premiers jours de juin 1803. Voir Douin, *Mathieu de Lesseps, commissaire général en Égypte*, 1803-1804, Le Caire.

9 Les plus importants étant les négociants Joseph Duclos, Félix Mengin, Caffe et Claude Royer. Ce dernier exerçait la fonction de médecin à Alexandrie.

10 Dans le langage des commerçants du Levant, le terme d'avanies s'appliquait aux extorsions de fonds.

11 Les Capitulations ont été signées en 1536 par le sultan Soliman le Magnifique et François Ier. Cet accord donnait aux ressortissants français (ainsi qu'aux sujets des nations placées sous la protection de la France) le droit de voyager librement dans l'Empire d'origine turque ottoman et d'y faire commerce sans aucune restriction. Les Capitulations comprenaient en outre l'octroi de privilèges spéciaux, dont l'administration de la justice par un tribunal consulaire au lieu et place d'un tribunal ottoman, ainsi que l'exemption de tout impôt. Ce système s'étendit plus tard aux autres puissances européennes. Il conférait aux Européens en général, une immunité, voire parfois une impunité, au point que les ressortissants des pays concernés perdirent la notion du juste et de l'injuste.

12 La rencontre a effectivement eu lieu quelques mois plus tard, aux alentours de janvier 1798. Le ministre s'inspirera de très près du mémoire de Magallon, allant même jusqu'à le paraphraser dans le « Rapport au directoire exécutif sur la conquête de l'Égypte » qu'il communique au gouvernement le 14 février 1798, à la demande de Bonaparte. Talleyrand fut sans nul doute le promoteur de la politique méditerranéenne de la France.

13 Le philosophe allemand Leibniz (1646-1716) avait durant son séjour à Paris soumis à Louis XIV un projet de conquête de l'Égypte, sans doute dans l'espoir de le détourner des guerres de Hollande et d'Allemagne. Selon le témoignage de Talleyrand et de Lauzun, Choiseul aurait de son côté conçu sous Louis XV le même grand dessein, sans toutefois en amorcer l'exécution.

14 En turc : marchands, commerçants.

15 Le 19 août 1799, soit quatre jours avant d'embarquer pour la France, Bonaparte écrit à Kléber, qui se trouve alors à Damiette : « Vous recevrez une lettre le 3 ou le 4 fructidor (20-21 août), partez, je vous prie, sur-le-champ, pour vous rendre de votre personne, à Rosette, j'ai à conférer avec vous sur des affaires extrêmement importantes... » En réalité, jamais Bonaparte n'a eu l'intention de respecter ce rendez-vous. Le 21, il se rend à Rahmanieh, le 22 au puits de Bir-el-Gitas, près d'Alexandrie. Il prend la mer le 23 au matin.

16 Rapporté par Desgenettes in C. de la Jonquière, *L'Expédition d'Égypte*, Paris, 5 vol., 1899-1907, et Henry Laurens, *Kléber et Bonaparte*, IFAO, Le Caire, 3 vol., 1988.

17 Laurens, 1988, *op. cit*.

18 Salle garnie de coussins où se réunissait le Conseil du sultan sous l'Empire ottoman. Par extension, gouvernement turc.

19 Gabriel Hanotaux, *Histoire de la nation égyptienne*, 7 vol., Paris, 1936.

20 *Ibid*.

21 Amiral.

OceanofPDF.com

2

IL ÉTAIT UNE FOIS,
UN PETIT PORT DE MACÉDOINE

Kavála, décembre 1800.

Un soleil timide glisse sur les flancs de la mer Égée jusqu'aux maisons blanches du petit port. Dans cette bourgade ignorée de Macédoine viennent mourir les plaines humides de Sérres mouchetées de plantations de tabac et de coton. Des femmes vêtues de noir s'activent vers on ne sait où. Le linge claque aux terrasses. Quelques nobles vieillards aux traits burinés fixent l'horizon et leur regard s'évanouit parfois vers l'île de Thasos où, dit-on, saint Paul aurait séjourné quelque temps, à moins qu'il ne s'agisse du Grand Alexandre.

Saint Paul n'est plus. Alexandre a croisé sa mort aux confins de la Perse. Et la Macédoine – la Roumélie des Ottomans[1] – est depuis 1371 province turque.

En ce matin d'hiver, à l'instar des vieillards de Kavála, Méhémet-Ali[2], barbe soyeuse d'un blond roux, yeux noisette enfoncés sous des sourcils abondants, fixe la mer.

Son regard est d'une extraordinaire vivacité, d'une mobilité remarquable. Tous ceux qui le rencontrent sont unanimes, cette mobilité est ce qui les a le plus frappés : « Il y a des voyageurs dont l'œil pénétrant devine dans un vieillard tout ce qu'il a dû faire depuis qu'il est arrivé à l'âge viril ; ils vous apprendraient qu'il est impossible de ne pas lire dans le regard de Mohamed-Ali qu'il devait de toute nécessité devenir vice-roi d'Égypte et conquérant[3]. »

Il est de stature moyenne, 1,70 mètre environ, cambré à la taille, le trait régulier, la main petite et fine. Il a tout juste trente ans. Il est né ici même, dans une maisonnette de bois, non loin de l'aqueduc romain qui projette son ombre sur le quartier musulman. Plus tard, animé par le désir de mettre en relief les prémisses de son destin, il affirmera à son entourage avoir vu le

jour en 1769 et la plupart de ses biographes – ou, devrait-on dire, ses hagiographes – accorderont foi à cette confidence.

Barthélemy Clot, son médecin personnel de 1825 à sa mort, le rajeunira de cinq ans : « A mon arrivée en Égypte, en 1825, Méhémet-Ali, âgé d'environ cinquante ans, était doué d'une constitution vigoureuse[4] ». Pour s'empresser de rectifier dans ses *Mémoires :* « Mohamed Ali, vice-roi d'Égypte, naquit en 1769 de notre ère, à la Cavale[5]. » Quant à Pascal Coste, son architecte de 1817 à 1827, il écrira dans ses Notes et souvenirs de voyages : « Méhémet-Ali naquit à la Cavale, en 1773. »

En vérité, il nous semble que la seule date digne de foi est celle qui figure au revers d'une médaille de bronze frappée en 1847 pour commémorer la construction d'un barrage érigé sur le delta, au nord du Caire. On peut y lire : « Méhémet-Ali, né à la Cavale, l'an 1184 de l'hégire[6]... » Soit entre le 27 avril 1770 et le 15 avril 1771[7].

Précisons qu'il arrive à Méhémet-Ali lui-même de ne plus très bien se souvenir de son anniversaire ! Une première fois, il écrira dans une lettre du 23 février 1840 adressée à Khosrew pacha : « Altesse, je vous parlerai avec franchise et loyauté : j'ai soixante-dix ans, et je n'ai plus d'ambition pour moi-même[8]. » Et le 24 octobre 1831, il déclarera à Édouard Lavison, drogman[9] du consulat général de Russie, « qu'il vient d'entrer dans sa soixante-quatrième année[10] ».

Alors, pourquoi avoir finalement gardé la date de 1769 ? Probablement parce que dans son esprit il était indispensable de rehausser ses humbles origines par quelque détail éclatant susceptible de frapper les esprits : 1769 n'est-elle pas l'année de naissance de Napoléon Bonaparte et, ironie du sort, celle de Wellington ? À la rigueur, il se serait bien passé du vainqueur de Waterloo, mais le génie d'Austerlitz le fascine par-dessus tout. Bonaparte, Napoléon, Napoléon Bonaparte. L'ombre du Corse va le précéder tout au long de son règne et le hantera plus d'une fois, à la nuit tombée, dans les couloirs de ses palais.

Un pieux mensonge en entraînant un autre, Méhémet-Ali s'est plu à se composer une enfance imaginaire. Il a entre autres affirmé que son père, Ibrahim agha[11], mourut quand lui-même n'était encore qu'un enfant et que son oncle Toussoun l'éleva. Or sur la stèle funéraire élevée pour Ibrahim à l'instigation du khédive Ismaïl (petit-fils de Méhémet-Ali), on lit

l'inscription suivante : « Mort en 1205 de l'hégire », c'est-à-dire 1791 de l'ère chrétienne, quand Méhémet-Ali entrait dans sa vingt et unième année. Fabulation donc, probablement inspirée par le désir d'offrir à la postérité et sans doute à ses proches, ses fils en particulier, l'image d'un homme forcé de lutter seul pour se hisser jusqu'aux étoiles.

On aurait aussi beaucoup parlé, de son vivant, d'un songe fait par sa mère alors qu'elle le portait. Ce songe, interprété par des bohémiens, présageait au fruit de ses entrailles honneur et puissance. Mis au courant, l'enfant en aurait conçu une espérance secrète qui influa, dit-on, sur le développement de son caractère. Nous le savons, les biographies d'hommes illustres sont volontiers émaillées d'anecdotes en tout genre. Certaines sont là pour assombrir le portrait, d'autres pour l'éclairer. Dans le cas du futur pacha, ces anecdotes fourmillent littéralement, pour la plupart élaborées et rabâchées pour sa plus grande gloire ; seuls l'époque et l'auteur varient. Mieux vaut n'en retenir que le romanesque et le charme suranné.

Venons-en aux origines albanaises de Méhémet-Ali. On l'a assez dit et répété : il est turco-albanais. Son arbre généalogique (il est vrai, très mince) lui impute de vagues aïeux à Ilica, hameau d'Anatolie[12], situé au sud-est d'Istanbul[13] ; un arrière-grand-père, né à Konya, toujours en Anatolie, un grand-père, Osman, né à Edirne. Rien d'albanais là-dessous. Pourtant tous les témoignages, qu'ils émanent de ses collaborateurs ou de ses descendants, lui attribuent cette dernière origine. À ce propos, un ami, familier de l'histoire de l'Égypte et de la monarchie, nous confiait l'anecdote suivante : dans les années cinquante, en Grèce, le roi Farouk s'étant vu refuser l'accès d'un restaurant interdit aux Arabes et aux Turcs, protesta finement : « Je ne suis pas turc, voyons, je suis albanais ! » Les racines sont tenaces.

À l'appui de la thèse albanaise figurent aussi les liens privilégiés que Méhémet-Ali entretint de tout temps avec ces mercenaires qui formaient le corps d'élite de l'armée ottomane. Bien que musulmans, les Albanais haïssaient leurs maîtres turcs et ne s'exprimaient pour la plupart que dans leur propre langue. Hommes rudes, montagnards indisciplinés, seul un des leurs pouvait les tenir en bride ou les séduire. De surcroît, la double origine du futur pacha[14] expliquerait le sentiment d'amour et de haine qu'il porta toujours aux seigneurs, de la Sublime Porte[15] : il les méprisait autant qu'il les respectait, et, tout au long de son règne, on le verra plus d'une fois

hésiter à porter l'estocade à leur gouvernement qu'il tenait pourtant à sa merci. Cela étant, on peut envisager une autre théorie : à cette époque, un grand nombre d'Albanais (et autant de Slaves) circulaient dans toute la Roumélie ; il est fort possible que le père de Méhémet-Ali fut l'un d'eux. Vers 1768 il dut résider à Kavála où il fit la connaissance de son épouse, Zeinab, fille de Hussein agha, dont il n'eut officiellement que deux enfants : Méhémet-Ali et Ahmed. Mais sans doute leur progéniture fut-elle plus nombreuse et certains auteurs avancent le chiffre, parfaitement plausible, de seize garçons et filles[16].

Ibrahim agha occupait la fonction de *yol aghasi*, sorte d'officier chargé de la sécurité des routes du district. Parallèlement à cette activité, il se livrait comme la plupart des autochtones au commerce du tabac. Personnage somme toute assez commun, dans un univers commun. Et pourtant – l'Histoire est là pour le démontrer –, c'est souvent dans ces milieux que les dieux font leur moisson de personnages hors du commun.

Méhémet Ali continue de fixer la mer...

Se peut-il qu'en ce mois de décembre 1800 il ait déjà conscience de faire partie de ces élus ? On peut en douter. Jusqu'à cette heure, il a seulement secondé son père dans ses activités d'officier de milice et d'exportateur de tabac. Il ne sait ni lire ni écrire et ce n'est que bien plus tard, vers quarante-cinq ans, qu'il comblera cette lacune, non sans avoir pris sa revanche en exigeant que tous ses fils reçoivent une instruction sans faille. C'est ainsi que Saïd, pour ne citer que lui, saura, sous la férule du jeune orientaliste français Koenig[17], manier dès l'âge de onze ans le turc, l'arabe et le persan.

À trente ans, la trame de son caractère est tissée. Méhémet-Ali est déjà ce qu'il sera : obstiné, non dépourvu de souplesse et d'un vrai courage physique.

Bien que les *Mémoires* du docteur Clot manquent d'objectivité, leur témoignage sera à cet égard précieux. « Au mois d'août 1839, le vice-roi fut affecté d'un énorme anthrax aux lombes qui le fit beaucoup souffrir et qui fut accompagné de phénomènes cérébraux, comme cela arrive souvent chez les vieillards. Il fallut inciser cet anthrax au bout de douze jours, car la tumeur, très enflammée, avait pris un développement considérable et était constituée par des tissus très épaissis. J'avertis Son Altesse que cette

opération serait un peu douloureuse, bien que de courte durée. J'ajoutai que c'était le seul moyen de traitement, et que je l'avais employé avec succès sur des militaires également atteints. Le vice-roi me répondit qu'il avait autant de courage qu'un simple soldat et qu'il supporterait sans se plaindre la douleur de l'opération. En effet, et bien que je pratiquai une incision cruciale, profonde d'environ deux pouces, pour arriver jusqu'aux limites des tissus lardacés qui constituaient la tumeur, le vice-roi ne poussa pas un seul cri, mais il avoua, ensuite, que jamais, dans sa vie, il n'avait éprouvé une pareille souffrance. » Et le médecin de préciser : « Il ne dormait que quelques heures par nuit et encore, son sommeil était très agité : à quatre heures du matin il était sur pied. »

On trouvera aussi ce commentaire de P. Hamont, administrateur de l'école vétérinaire du Caire, qui, lui, à l'opposé de Clot, ne porta pas le pacha dans son cœur : « Il est d'une force morale surprenante. Rien ne l'abat. Il est toujours au-dessus des événements, quelque malheureux que soient ces événements. Il est stoïcien. Un mal intense n'enlève pas sa gaieté ordinaire. Jamais on ne lui entend proférer une plainte, quelle que soit la maladie dont il est atteint[18]. »

En revanche, quoi qu'on ait pu prétendre, c'est un grand émotif qui cache mal ses états d'âme, comme en témoignera le comte de Forbin[19] : « Méhémet-Ali est un caractère entier, violent, et souffre difficilement la contradiction. » Il dira encore : « La conversation de Mohamed Aly est souvent interrompue par une sorte de hoquet convulsif. On m'assura que cette incommodité était la suite d'un poison violent (*sic*), mais dont l'effet, prévenu à temps, ne lui laissa que cette infirmité, pour la guérison de laquelle on consulte vainement les plus habiles médecins d'Europe. »

Et Clot bey d'ajouter : « Il a un tempérament sanguin-nerveux, il est très vif, très impressionnable et cache difficilement les sensations qu'il éprouve. » Et de développer : « En 1825, à l'époque de mon arrivée en Égypte, le pacha souffrait depuis longtemps de fréquentes douleurs occasionnées par des crampes atroces qui lui arrachaient des cris continuels. Il me consulta à ce sujet, et je crus qu'un régime adoucissant bien dirigé était le seul moyen de le tirer d'affaire. Malheureusement, il n'était pas facile de faire adopter ce régime à Son Altesse, car le vice-roi avait toujours été habitué à une nourriture composée exclusivement d'aliments gras, et il

s'était adonné, durant un certain temps, aux boissons alcooliques. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts que je parvins à lui faire adopter mon traitement. Ce régime, basé sur la médecine physiologique, donna des résultats merveilleux au bout de très peu de temps. En effet, à partir de ce moment, Méhémet-Ali ne fut plus fatigué par ses crampes, et il put jouir bientôt du sommeil réparateur dont il était privé depuis de longues années, pendant lesquelles il était toujours veillé par ses Mamelouks, occupés à le frictionner.

« Dès cette époque, sur ma recommandation, le vice-roi adopta définitivement le régime européen, et on fit venir, pour lui, des cuisiniers français. C'est alors qu'il prit l'habitude de s'asseoir à table pour prendre ses repas qu'il partageait tous les jours avec des Européens de distinction. Je suis certain que ce système alimentaire a beaucoup contribué à prolonger, jusqu'à quatre-vingts ans et plus, la vie de Méhémet-Ali. Ce prince, du reste, n'eut plus de maladies sérieuses jusqu'en 1839. »

En revanche, tous les témoignages concorderont pour dépeindre le personnage obsédé par une soif de domination, un besoin d'action militaire et d'accroissement politique dont l'exagération lui fera perdre de vue la limite de ses moyens. En quoi il se montrera bien le digne jumeau de son idole, Napoléon Bonaparte.

Sir Charles Murray verra en lui « cet homme [...] né pour la gloire et la puissance [...] créé pour commander et diriger[20] ». De son côté, Paul Merruau saluera « son caractère qui, à la fois résolu et politique, l'appelait au commandement[21] ». Antoine de Latour s'extasiera : « Que sa volonté toute-puissante subjugue des peuples ou dompte la nature, peu lui importe, mais il faut de la gloire à ce noble vieillard[22]. » Et Clot de conclure : « Il ne nourrissait pas seulement l'ambition d'établir sa puissance en Égypte, il rêvait pour son nom une de ces pages glorieuses comme il en avait lu dans l'histoire de Napoléon. » On serait tenté d'ajouter : de César aussi. Car une fois au pouvoir, il ne parlera plus de lui-même qu'à la troisième personne.

Reste que le trait le plus saillant de son caractère sera indiscutablement la méfiance. Sans pouvoir être pour autant qualifié de « paranoïaque », Méhémet-Ali se défiera sans cesse de tout et de tout le monde, y compris de ses propres enfants, dont il ne cessera d'épier les moindres faits et gestes. Le prince Pückler-Muskau, fin observateur, qui lui rendra visite en 1837,

notera : « En dépit de ses manières extrêmement affables et de l'expression de bienveillance qui se dégage de ses traits et vous donne l'impression de vous trouver devant le plus obligeant, le plus doux de tous les monarques, il n'en demeure pas moins que, par moments, lorsqu'il ne se sait pas observé, son visage laisse transparaître une profonde méfiance[23]... »

Une méfiance qui, néanmoins, ne l'empêchera pas de se livrer parfois avec une grande sincérité : « Ne me jugez pas par rapport à vous. Comparez-moi plutôt avec l'ignorance qui m'entoure. Vous ne pouvez appliquer les mêmes règlements en Égypte et en Angleterre ; des siècles sont nécessaires pour atteindre le niveau que vous avez atteint en ce moment, et je n'ai à mon actif que quelques années seulement. Vous avez une foule de personnes intelligentes qui comprennent les conseils de leurs chefs. Je ne peux trouver que très peu de personnes qui sachent me comprendre et exécuter mes ordres. Je recherche toute personne qui pourrait me fournir des renseignements. Je suis quelquefois déçu par la conduite des autres ; mais il m'arrive aussi d'être déçu par moi-même.

« Je n'ai pas bénéficié du privilège d'une éducation précoce. C'est à quarante-sept ans que j'ai appris à lire et à écrire. Je n'ai jamais visité de contrées plus civilisées que la mienne ; aussi ne suis-je pas à même d'accomplir ce dont vous êtes capables et d'atteindre le niveau auquel vous êtes parvenus. La difficulté est de commencer. J'avais pour remuer le sol de l'Égypte un pieu. J'ai maintenant pour le cultiver une pioche. Mais je m'emploie à acquérir tous les avantages d'une charrue[24]. »

Il possédera également, et au plus haut point, un fabuleux sens du langage diplomatique, avec tout ce que ce don implique d'habileté et de force de dissimulation ; qualités d'autant plus méritoires qu'il masque difficilement ses émotions. L'anecdote que rapporte à cet égard le prince Pückler-Muskau mérite d'être mentionnée.

Au cours de l'une des audiences que lui accordera le vice-roi, Pückler se laissera aller à l'interroger à propos des almées, ces danseuses tant célébrées par les voyageurs de passage au Caire. Or, un décret signé depuis peu de la main de Méhémet-Ali interdisait formellement leurs exhibitions, jugées beaucoup trop licencieuses, et les réprimait sans douceur. Pückler s'en étonne et, dans un moment d'égarement, laisse entendre à son hôte qu'il déplore cette prohibition et plaide la cause des infortunées. Crime de lèse-

majesté s'il en est. On frôle l'incident. Artin bey[25], le drogman du souverain, traduit en bégayant d'émotion les propos du visiteur. Un temps de silence. Méhémet-Ali reste de marbre, puis, avec la candeur d'un enfant, réplique :

« Mon cher, je ne comprends pas votre remarque. Que sont donc ces almées que vous évoquez ? De toute notre existence nous n'avons entendu parler de telles créatures. » Et tandis que l'entourage du souverain retient son souffle, il enchaîne brusquement comme si l'idée venait de frapper son esprit : « Oh ! Bien sûr ! Vous voulez dire les “musiciens[26]”. Seulement, voyez-vous, cela ne nous concerne nullement. C'est l'affaire du ministre de l'Intérieur et de la police. Et si nous nous sommes montrés sévères envers eux, c'est qu'ils l'avaient sans doute mérité. Du reste, qu'à cela ne tienne, nous ordonnerons une enquête, car, sincèrement, il ne nous souvient pas d'avoir entendu quoi que ce soit à ce sujet. »

Autre paradoxe, qui fait de lui tout le contraire des seigneurs de la Sublime Porte, il conservera même au faîte de sa gloire des goûts et des habitudes de nomade : partout campé plutôt que logé à demeure fixe. Sa table sera frugale et il sortira dans une calèche très simple, attelée de deux chevaux fort ordinaires[27]. À titre indicatif, dans le budget de l'Égypte pour l'année 1833, publié par Bowring, les dépenses totales s'élèveront à 420 505 bourses[28] (environ 52 363 125 francs de l'époque) : or les dépenses de la maison de Méhémet-Ali (*houshold expenses of the vice-roy*) n'y compteront que pour 4 000 bourses (500 000 francs)[29].

À partir de 1812, il résidera principalement dans sa demeure de Choubra. Linant de Bellefonds en dressera un portrait des premiers temps[30] : « C'était une maison de campagne fort modeste ; le luxe ne brillait ni dans l'habitation, ni dans l'ameublement, ni dans le service. Il n'existait que des rideaux en indienne à peine de la grandeur de la fenêtre, sans garniture, sans galeries et posés tout simplement avec des clous. Ses appartements de réception se composent d'un unique salon séparé de la salle d'attente par une terrasse découverte. Pour seul mobilier, des divans d'aspect commun. Aux fenêtres, des rideaux d'indienne sans garniture, sans galerie. À la tombée de la nuit, on éclaire avec deux gros cierges en cire fichés dans des chandeliers en argent posés à même le sol, tandis que, dans la salle d'attente, où se tiennent ses premiers secrétaires et les principaux fonctionnaires, on ranime une mauvaise lampe à huile suspendue dans une grossière cage en branches

de dattier tendues de papier. Et lorsque Méhémet-Ali quitte son harem de la place de l'Ezbekieh ou de la Citadelle, il emporte avec lui tout son train de maison : lit, tapis, cuisine, etc.[31] »

Disons-le tout de suite, cette Citadelle a joué et jouera un rôle fondamental dans l'histoire de l'Égypte en général et de Méhémet-Ali en particulier. Érigé par Saladin en 1176, l'édifice n'est achevé et occupé qu'en 1201. Les Mamelouks et les Turcs l'enrichissent de diverses constructions. Méhémet-Ali en couronnera le site d'une mosquée et d'un palais – Al-Gawhara – qu'il fera construire de 1811 à 1814. Sis à l'est du Caire sur la colline du Mokattam, l'ensemble jouit depuis ses terrasses d'une vue assez spectaculaire sur la ville. Du temps du vice-roi s'apercevaient de là les Pyramides et la chaîne Libyque à l'horizon. Du côté du Levant, le Mokattam domine une effrayante aridité. Là, comme partout en Égypte, la vie est toujours à fleur de désert. Ce point de vue sera évoqué – entre autres – par Chateaubriand, dans *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Arrivé au Caire le 1er novembre 1806, l'écrivain se rendra à la Citadelle le 2 au matin. Méhémet-Ali n'y étant point, il sera reçu par son fils, Ibrahim. De toute évidence, il ne conservera de cette entrevue qu'un souvenir peu agréable : « Nous présentâmes nos hommages à Son Excellence, qui pouvait avoir quatorze ou quinze ans (Ibrahim en avait seize). Nous la trouvâmes assise sur un tapis, dans un cabinet délabré, et entourée d'une douzaine de complaisants qui s'empressaient d'obéir à ses caprices. Je n'ai jamais vu un spectacle plus hideux. Le père de cet enfant était à peine maître du Caire et ne possédait ni la Haute ni la Basse-Égypte. C'était dans cet état de choses, que douze misérables sauvages nourrissaient des plus lâches flatteries un jeune Barbare enfermé pour sa sûreté dans un donjon. Et voilà le maître que les Égyptiens attendaient après tant de malheurs ! »

Le moins qu'on puisse dire est que ce jour-là M. de Chateaubriand manquera d'intuition. Mais aurait-il pu deviner que ce « jeune Barbare capricieux » se révélerait un fabuleux chef de guerre doublé d'un grand administrateur ? Dans cette Égypte encore en proie à l'anarchie, comment imaginer que l'adolescent et son père feraient un jour trembler l'Orient et l'Asie Mineure ? « J'aimai mieux porter ma vue au-dehors et admirer, du haut du château, le vaste tableau que présentaient au loin le Nil, les campagnes, le désert et les pyramides. Nous avions l'air de toucher à ces

dernières, quoique nous fussions éloignés de quatre lieues. À l'œil nu, je voyais parfaitement les assises des pierres et la tête du sphinx qui sortait du sable ; avec une lunette, je comptais les gradins des angles de la grande pyramide, et distinguais les yeux, la bouche, et les oreilles du sphinx, tant ces masses étaient prodigieuses... »

Là aussi Chateaubriand donne dans l'excès, cette fois non par désenchantement mais par trop d'enthousiasme. Du haut du Mokattam ou de la terrasse de la Citadelle, la vue la plus perçante et le regard le plus exercé ne peuvent distinguer ces détails. Le Sphinx est, comme on sait, accroupi au fond d'un vallon, et pour discerner les degrés de la pyramide de Khéops il faut s'avancer au moins jusqu'au bord du plateau de Gizeh. Mais peut-on empêcher un écrivain de rêver...?

Les résidences du vice-roi dans les provinces ne seront généralement que de modestes maisons, et il ne consentira qu'avec beaucoup de peine à se faire construire le premier palais digne de ce nom à Alexandrie : Ras-el-Tine[32], achevé vers la fin du mois d'août 1817.

L'Italien Forni sera l'un des premiers voyageurs à nous en donner une description sommaire : « Nous entrâmes dans le palais ; celui-ci, quoique construit selon le goût européen, ne représente à nos yeux guère plus qu'un établissement militaire de réception. Le salon de Son Altesse est beau ; un ample sofa en fait le tour couvert d'une étoffe d'indienne bordée de franges d'or. À côté des fenêtres ouvertes sur le port se trouve un grand télescope monté sur pied et dirigé vers la mer ; une lorgnette est placée à portée de la place où s'assied Son Altesse[33]. »

Vernet de compléter la description intérieure : « Les appartements sont décorés avec luxe, mais sans style. La chambre à coucher est remplie de psychés, consoles, miroirs et autres meubles de fabrique parisienne. Le lit, placé au milieu, est surmonté d'une vaste moustiquaire en gaze bordée d'un ruban rose et formant un dais assez élégant. On remarque aussi dans ce palais un salon en rotonde, garni de grands rideaux bleus drapés avec tout l'art et le mauvais goût d'un tapissier français.

« La salle où le pacha reçoit d'habitude ses visiteurs est carrée, vaste, entourée de divans très bas, et éclairée de tous côtés par un grand vitrage qui règne entre des arcades supportées par de minces colonnettes[34]. »

Et Paul Chaix d'ajouter : « La situation du palais est fort belle, entre le port, la ville et la pleine mer. Un vestibule soutenu de colonnes et qui fait saillie hors de l'édifice présente une vue superbe sur la mer. Le harem est détaché du palais et isolé au milieu des jardins. L'ameublement est d'une grande élégance, et d'un goût moitié turc, moitié européen. Il brille dans les divans, les parquets en marqueterie et la salle de billard. Le bain se compose d'une double chambre en marbre blanc, élégamment travaillé à jour. »

Méhémet-Ali fixe toujours la mer... À quelques pas de là, son épouse, Amina Hanem, s'affaire[35].

Voilà douze ans que cette femme, originaire du petit village de Nusretli, est entrée dans sa vie. Parente plus ou moins proche du gouverneur de Kavála, veuve d'un premier mariage, donc – on peut le supposer – héritière de quelques biens, elle aurait pu prétendre à un meilleur parti. Pourtant c'est Méhémet, à peine âgé de dix-neuf ans, qui a obtenu cette faveur. On peut s'interroger sur les motifs du gouverneur à la lui réserver. Est-ce eu égard à sa bonne étoile, déjà ? À la position d'Ibrahim agha au sein de la police ? Au désir de « caser » une parente veuve qui, selon les critères de l'époque, n'était déjà plus très jeune[36] ? Difficile de répondre. Une chose est sûre, c'est que, malgré la gloire venue avec son lot de concubines et la luxure éphémère des harems, Méhémet-Ali conservera toujours pour Amina Hanem une tendresse et un respect que ni le temps ni les séparations ne démentiront. Jusqu'à sa mort, elle demeurera son épouse préférée. Et les gens admis à contempler son portrait feront la description d'une femme à la forte personnalité, sourcils de jais et épais, regard à l'expression grave, presque menaçante[37].

Certes, en mai 1812, il contractera un autre mariage avec la veuve d'Ahmad pacha, ancien dey de Tripoli ; mais ce sera uniquement pour des motifs politiques. « Le pacha d'Égypte vient d'épouser la veuve du pacha de Tripoli et il a placé convenablement les frères de celle-ci qui étaient restés sans ressources. On serait porté à croire que Méhémet-Ali n'a contracté ce mariage que pour favoriser ses vues d'invasion de la Cyrénaïque, que les rois d'Égypte avaient anciennement possédée[38]. »

Parmi les voix que le vent pousse vers la mer, s'égrènent celles de leurs enfants : Ibrahim, l'aîné, vient d'avoir onze ans. Il a vu le jour dans le village de Drama, à quelques kilomètres au nord de Kavála, où les siens s'étaient réfugiés pour fuir l'épidémie de peste qui ravageait le port. Ahmed Toussoun approche de ses huit ans, Ismaïl en a cinq et leurs sœurs, Tehvide (ou Tawhida) et Nazli, respectivement trois et un an.

Méhémet-Ali n'aura pas moins de trente enfants, dix-sept garçons et treize filles. De cette impressionnante descendance, seuls trois filles, Tehvide[39], Nazli[40], Zeinab IV[41], et sept garçons, Ibrahim, Toussoun, Ismaïl, Saïd, Hussein, Abd el-Halim et Méhémet-Ali le jeune, atteindront l'âge adulte.

Physiquement Ibrahim, nonobstant la petite vérole qui plus tard grêlera son visage, ressemblera fort à son père[42]. Cadalvène[43] nous en dresse un portrait assez authentique : « Ramassé dans sa taille peu élevée, large de poitrine, Ibrahim impose par cette force corporelle qui lui permet de décoller d'un coup de yatagan la tête d'un taureau. Quoiqu'un peu gros, sa vivacité se fait sentir dans une allure dégagée et leste. Ses traits sont réguliers, ses sourcils épais, son œil dur, ses lèvres un peu grosses, sa barbe clairsemée et grisonnante. Son sourire a souvent de la douceur et tempère l'expression de son regard. Souvent aussi, les éclats de son rire sardonique dénotent en lui l'homme habitué à mépriser plus que le péril même. Son visage semble avoir été moulé pour le danger. Sous le feu le plus meurtrier, il garde la même physionomie tranquille, insouciante, voire ironique[44]. »

À l'opposé de Méhémet-Ali, qui ne s'exprimera jamais qu'en turc, Ibrahim usera essentiellement de l'arabe et se voudra toujours beaucoup plus égyptien que turc. Son rire est bruyant et sonore ; celui du vice-roi, une sorte de gloussement. Et si ce dernier aura pour habitude de déambuler dans ses palais aussi silencieux qu'un chat, on entendra le pas martial d'Ibrahim retentir à cent lieues à la ronde. Mais il n'y a pas que ces détails qui distingueront le père du fils. Leurs personnalités, leurs visions de l'Empire ottoman et du monde seront souvent en opposition. Qu'il s'agisse de la promotion au rang d'officiers de soldats égyptiens (Méhémet-Ali y sera formellement hostile) ou – nous le verrons – de stratégie politique.

Méhémet-Ali pourra faire preuve d'une très grande dureté à l'égard de ses collaborateurs, n'hésitant pas à les injurier ni à les menacer des pires

châtiments. Mais, s'il montrera la détermination des gens de son époque pour qui la vie du prochain ne compte guère plus que la leur propre, il mettra rarement, sinon jamais, ses menaces à exécution. L'impression qu'il laissera à ceux qui le côtoient est au contraire celle d'un être exquis, extraordinairement courtois et affable. Tous les voyageurs à qui il accorde audience insisteront sur ce trait.

Ainsi Hamont : « Lorsqu'aucune affaire ne le préoccupe, sa conversation est pleine de charme. Méhémet-Ali laisse, dans l'esprit des étrangers qui vont le visiter, une impression profonde de haute supériorité. » Madden : « Son attitude était franche, aimable et traduisait une haute intelligence. Les mouvements de ses mains, ses gestes en général, étaient ceux d'une personne parfaitement éduquée, et sa manière de se mouvoir était empreinte de dignité. » Vernet : « Son Altesse nous reçoit étendue sur un divan à l'angle du salon parqueté et ciré à l'européenne. Elle est en costume à la *nizam*, tient de la main droite une riche pipe et de l'autre caresse complaisamment sa barbe, en s'accoudant sur un coussin. À notre abord, son œil noir s'anime d'une expression de curiosité et de bienveillance très flatteuse. »

Une autre qualité, maintes fois confirmée, sera sa disponibilité à l'égard d'autrui. Manifestement, il n'aura rien de ces monarques confinés dans leur tour d'ivoire : « Rien n'est plus aisé que d'obtenir une audience auprès du vice-roi. Aucun souverain n'est aussi accessible que lui, aucun ne se préoccupe si peu de sa sécurité, alors qu'à tout instant il pourrait succomber sous les coups d'un fanatique. » Et le narrateur, le prince Pückler-Muskau, d'en conclure que son hôte n'a rien du despote haï par son peuple que l'on se complaît à dépeindre en Occident. Un véritable despote serait-il si peu soucieux de sa protection ? Posée ainsi, la réponse est non. Mais Pückler-Muskau néglige un détail : Méhémet-Ali est un homme de grand courage, tant physique que moral. Et la crainte de la mort ne fait pas partie de ses préoccupations.

S'il fallait résumer la personnalité de l'homme de Kavála, le premier mot qui viendrait à l'esprit serait « duplicité ». Et à cette description qui reviendra constamment chez ses biographes : « à la fois lion et renard », on ajoutera l'expression moderne : Jekyll et Hyde. La tradition a aussi, voire surtout, perpétué l'image d'un Machiavel. S'agissant de l'auteur du *Prince*, on attribue même au pacha cette boutade : « On a beaucoup exagéré la

valeur de son enseignement. J'aurais pu lui donner des leçons ! » Il n'en demeure pas moins que s'il sera – assurément – machiavélique, il ne le sera ni plus ni moins que la plupart des hommes politiques de tout temps qui évoluent à une telle altitude.

La patience ne fait en tout cas guère partie de ses vertus. Ce qu'il désire, il le lui faut sur-le-champ. Cadalvène racontera qu'un jour le souverain venait de recevoir de Paris, richement reliée par Thouvenin, une *Vie d'Alexandre*.

« Dans combien de temps pouvez-vous me donner ce livre-là traduit ? demanda-t-il à l'un de ses drogmans.

– Dans six mois.

– C'est trop long ! »

Et saisissant le yatagan d'un de ses gardes, il partagea le volume en trois.

« De cette manière, vous pourrez vous mettre à trois au travail. Il me faut la traduction dans deux mois[45]. »

Ibrahim, lui, se taillera la réputation plus monolithique d'un caractère acéré, implacable et despotique. Nubar pacha[46], son secrétaire privé, révélera dans ses *Mémoires* qu'au jour de sa mort, son entourage exprimera tant d'allégresse que l'on se serait cru à une noce plutôt qu'à un enterrement.

Hamont, quant à lui, précisera : « Ibrahim est irascible, emporté, et dans ses accès de colère, il est extrêmement dangereux. Les imperfections dans le caractère de ce prince ont défavorablement influé sur l'esprit de l'armée. Des officiers supérieurs ont été contraints d'abandonner leurs drapeaux... »

On le dit très fier, écrira aussi Driault, et d'un difficile abord ; son caractère est tout l'opposé de celui du vice-roi qui est généreux, affable, humain : le fils, lui, est avare et sanguinaire[47].

Certains historiens réfutent ce portrait du prince en citant des extraits de sa correspondance avec son père qui le révèlent « préoccupé du bien-être de ses soldats, plaidant pour qu'ils soient traités en êtres humains et non en bêtes de somme[48] ». Objectivement, cela ne prouve rien sinon qu'Ibrahim, à l'instar des grands seigneurs de la guerre, savait mener ses hommes et se faire aimer d'eux. Bonaparte aussi possédait ce don, ce qui n'atténuait en rien certains traits barbares de son caractère. Le consul Mimaut confirmera d'ailleurs, dans sa lettre à Sébastiani du 5 avril 1831, l'impopularité d'Ibrahim en partance pour la Syrie : « Il n'y aura personne en Égypte à qui

[son] absence ne fasse plaisir. Les négociants sont ceux qui s'en féliciteront le plus, ayant à souffrir plus que qui que ce soit de son avidité et de sa dureté. Pendant ce temps, du moins, ils n'entendront pas si souvent parler de bastonnade. On n'a jamais eu autant à se plaindre du gouvernement égyptien que depuis le retour d'Ibrahim de la Morée. Ses manières et son despotisme le font universellement détester des gens du pays ; il ne traite bien que les étrangers. La différence qu'on fait entre lui et son père est immense. En effet, malgré de justes plaintes dans l'administration de Méhémet-Ali, il est impossible de ne pas reconnaître ses belles et brillantes qualités et de ne pas s'intéresser à sa personne. Si les gens de ce pays regardent comme un malheur le moment où l'Égypte le perdra, c'est surtout parce qu'ils redoutent le joug de son fils[49]. »

Or, si Ibrahim sera indiscutablement un grand chef militaire et un fabuleux stratège, il sera aussi un administrateur-né. Il accomplira entre autres de véritables prodiges en matière d'agriculture et fera preuve d'une grande rigueur dans la gestion des deniers de l'État. Sur ce dernier point, il n'est pas impossible que son avarice légendaire lui ait été de bon conseil. À ce propos, Nubar pacha écrira que, voyant Ibrahim aux portes de la mort, il lui conseillera d'appeler à son chevet le célèbre médecin français Lallemand : « Non, me dit-il, il ne faut pas lui écrire de venir. Il faut seulement lui rappeler la promesse qu'il m'a faite de visiter l'Égypte. » Et Nubar de conclure : « Le ladre ! Je compris. Il voulait bien avoir les soins du docteur Lallemand, mais il voulait esquiver les honoraires. »

Ibrahim sera aussi un grand amateur d'alcool. Hamont en particulier (il n'est pas le seul) nous apprendra qu'il « s'enivrait et que, dans l'ivresse, il était à craindre ».

Et Nubar de remarquer : « J'avais vu souvent Ibrahim, sous l'influence du vin et du champagne, se lancer dans le récit des faits de guerre. Son front large s'éclairait alors, ses yeux bleus, naturellement doux, s'illuminaient, le bas de sa figure perdait alors de ce caractère de férocité qui lui était propre. »

Concernant ses mœurs sexuelles, Hamont notera qu'il apprécie autant les hommes que les femmes. Propension plutôt banale dans cette région du monde où la bisexualité – quoique masquée – était relativement courante.

En tout cas, une chose est sûre : Méhémet-Ali préférera son second fils, Toussoun. Élégant, mince, les cheveux châtains, la bouche plutôt large mais toujours souriante, il tient de sa mère plus que de son père. Doux, affable, charmeur, très populaire, tant parmi les soldats que les gens du peuple, il se montrera d'une extraordinaire prodigalité. À son père qui la lui reprochera régulièrement, il répliquera : « Mon père, il vous convient d'être économe, à vous qui n'êtes pas né fils de vice-roi, mais moi qui suis le fils de Méhémet-Ali, je dois tenir mon rang et me montrer généreux[50]. »

Ismaïl, le benjamin, sera quant à lui autoritaire et hautain et, à la différence d'Ibrahim, sa réputation de sadique et de sanguinaire n'aura rien d'usurpé. Il possédera l'orgueil et la fougue de son frère, mais sans sa force de volonté. Victorieux, il achèvera ses victimes. Insultant, il humiliera ses prisonniers. C'est en raison même de sa violence intérieure et de son intolérance qu'il connaîtra une fin tragique.

Méhémet-Ali lève les yeux vers le ciel immaculé...

Demain, dès l'aube, il s'embarquera pour le Bosphore et de là pour l'Égypte, terre de légende dont il ignore tout ou presque. Là-bas, il faudra livrer bataille pour chasser l'occupant français, ce général *Abounaparte* – comme l'ont surnommé les Égyptiens – qui a osé s'emparer d'une province, propriété de l'Empire ottoman.

Si la Sublime Porte est toujours vaille que vaille maîtresse de la Méditerranée, de l'Afrique du Nord, de l'Europe balkanique, des pays du Proche-Orient et des rives de la mer Noire, cet empire vacille sur ses bases, il se fissure même. Et le monde est aux aguets, qui attend l'instant où l'on se partagera ses possessions. En attendant, Istanbul doit tenir ses vassaux en laisse. Une fois les Français rejetés à la mer, l'Égypte réintégrera sa place dans le giron ottoman.

Comme toutes les provinces de l'Empire, Kavála a dû fournir son contingent : trois cents hommes. Ils seront transportés vers la baie de Marmaris où les attend une autre flotte : celle de Sa Très Gracieuse Majesté George III. Anglais et Turcs unis vont enfin pouvoir déloger l'armée française, enfermée depuis trois ans dans sa conquête.

Ali, fils du gouverneur, a été nommé à la tête du bataillon local. Méhémet-Ali, lui, est commandant en second. Cette promotion quelque peu

inattendue peut s'expliquer de deux façons : soit par son mariage avec une protégée du gouverneur, soit pour s'être fait remarquer de ce dernier par son efficacité dans la lutte contre les brigands qui infestent la région. S'il paraît peu crédible – en dépit des affirmations de ses hagiographes – qu'il livrait combat aux pirates qui écument la mer Égée, on peut en revanche admettre que, dès sa prime jeunesse, la mer n'est pas pour lui ce domaine effrayant redouté des paysans et des cavaliers. Et rien n'interdit de penser qu'à plus d'une reprise il a manœuvré quelque embarcation, navigué çà et là et pratiqué la navigation mieux que par ouï-dire. Ce fondateur de marine dut certainement être un peu marin.

Méhémet-Ali l'a maintes fois déclaré : ce n'est pas sans réticence qu'il prend part à cette expédition lointaine. Il a d'abord, à l'en croire, opposé un refus catégorique à la proposition du gouverneur et n'a cédé qu'aux injonctions d'un vieux sage lui prédisant un avenir des plus glorieux dans la vallée du Nil. Soit notre personnage fabule, soit il ne disposait pas de moyens suffisants pour acheter les équipements nécessaires à ce genre de voyage[51].

Méhémet-Ali se redresse, quelqu'un lui fait un signe de la main. Il reconnaît dans la silhouette son vieil ami, M. Lion, Français de Marseille qui depuis près de trente ans est établi à Kavála où il dirige une maison de commerce.

Une fois de plus, d'aucuns se sont plu à rapporter (Mouriez entre autres[52]) que jamais les conseils et les bienfaits de ce M. Lion ne manquèrent à Méhémet-Ali. La mémoire de cette affection quasi paternelle aurait accompagné le jeune aventurier tout au long de son ascension en terre étrangère et, quand le succès eut couronné son ambition, il devait s'en souvenir encore. On nous dit aussi que plus tard, vers 1820, devenu *wali*[53] d'Égypte, il s'inquiéta de savoir ce qu'il était advenu de M. Lion. Ayant appris son retour dans sa ville natale, Méhémet-Ali l'aurait invité à lui rendre visite sur les bords du Nil. Hélas, M. Lion serait mort le jour même fixé pour son embarquement. À la suite de cette nouvelle, il aurait expédié à la sœur du défunt une lettre de condoléances accompagnée d'un riche présent. C'est aussi par cette histoire que certains expliquent l'origine de la sympathie que Méhémet-Ali éprouvera pour la France. En vérité, nous

le verrons, des motifs bien plus profonds et plus complexes expliquent cet attachement. Il n'en demeure pas moins que des hommes tels que M. Lion durent influencer le futur vice-roi dans le choix de ses collaborateurs. Son métier de négociant en tabac l'a souvent mis en relation avec des Occidentaux. De cette époque date son estime pour les Européens et notamment pour les Grecs, les Français et les Arméniens. Une fois au pouvoir, il la concrétisera en s'entourant essentiellement d'hommes de confiance issus de ces trois nationalités, convaincu que le talent doit être pris là où il se trouve, sans contrainte de religion ou de race.

Le vent est retombé...

Des pêcheurs halent leurs filets. Méhémet est immobile. L'heure des adieux a sonné. Sa main caresse nerveusement les contours de sa barbe. Son regard soudain plus acéré laisse transparaître la tension intérieure qui l'anime.

Comment ne pas s'interroger sur les dernières réflexions qui se bousculent dans sa tête ? Songe-t-il à la gloire qui peut-être sera au rendez-vous ? À cette famille qu'il laisse sans grands subsides et qui devra survivre un mois, un an, en son absence. Cette incertitude doit dominer de loin ses autres pensées car, à moins qu'il ne fût devin, rien en cet instant ne peut lui laisser entrevoir la fabuleuse destinée qui l'attend en terre d'Égypte...

---

1 En règle générale, ce nom était donné par les Ottomans à l'ensemble de leurs provinces européennes jusqu'au milieu du XVIe siècle. Le congrès de Berlin (1878) créa une province de Roumélie orientale qui s'unit en 1885 à la Bulgarie.

2 Le nom peut s'écrire de trois façons différentes : Mohammed Ali d'après la prononciation des Arabes. Mohamed Aly, d'après l'usage anglais ou français local, se ressent notamment de la tendance qui existe en Orient, par imitation de l'orthographe française, à mettre des « y » à la fin des noms propres qui se terminent par le son « i ». Et enfin Méhémet-Ali, d'après l'usage qui remonte du vivant du pacha et s'est maintenu jusqu'à nos jours en France, lequel nous semble le plus approprié puisque conforme à la prononciation turque.

3 Paul Chaix, *Lettres des bords du Nil*, Genève, 1908.

4 Clot bey, *Divers mémoires, derniers souvenirs aux académies et société médicales*, Marseille, 1864.

5 *Histoire de Méhémet-Ali, Mohammed Ali, Vice-Roi d'Égypte*, Marseille, 1862.

6 Au fil de l'ouvrage, il nous a paru nécessaire d'indiquer la date de certains événements selon les deux calendriers, musulman et chrétien. Rappelons que l'année musulmane, lunaire, comprend douze mois qui ont alternativement 30 et 29 jours, sauf le dernier, qui peut comporter 29 ou 30 jours. L'année varie donc de 354 à 355 jours : 33 années grégoriennes correspondent à 34 années musulmanes. La durée moyenne du mois est de 29 jours 12 h 44 mn. Les années sont comptées depuis le 16 juillet 622 (1er moharram), jour de l'hégire, ou « émigration » de Mahomet de La Mecque pour Médine. Ainsi 1996 correspond en partie aux années 1415 et 1416 de l'hégire. Quant aux mois, ce sont : *muharram, sefer, rabi' el-awal, rabi' el-akher, djoumaz el-awal, djoumaz el-akher, rajab, cha'ban, ramadan, shawwal, zi-el-kadeh, zi el-hijra*.

7 Le comte de Pardieu reçut de Soliman pacha un exemplaire de la médaille qui fut frappée à l'occasion de cette inauguration. Il nous fit donner la traduction de l'inscription arabe gravée au revers de la médaille. On peut y lire : « Méhémet Ali, né à la Cavale, l'an 1184 de l'hégire, gouverna l'Égypte. Dans la 43e année de son règne, il fit construire pour l'intérêt général de son peuple ce barrage, dont il jeta lui-même les fondements, le vendredi 23e jour de *rabi el-akher* de la même année. » De plus, en 1949, le roi Farouk eut l'intention de célébrer le centenaire de la mort de son illustre aïeul. La (très) volumineuse correspondance qu'échangèrent le palais et les archivistes de l'époque révèle que l'on a tenté à ce moment-là d'établir avec précision la date de naissance de Méhémet-Ali. Il en ressort que même les membres de la famille royale se trouvèrent dans l'incapacité de s'accorder sur ce point. Finalement, ce furent les archivistes qui conclurent que la date la plus plausible était bien 1770. Voir *Excursions en Orient, en 1849 et 1850*, Paris, 1851. Le professeur Marsot qui, à notre avis, a rédigé l'un des ouvrages les plus sérieux sur le vice-roi, confirme bien cette date.

8 Paul Mouriez, documents historiques, in *Histoire de Méhémet-Ali*, Le Caire, 1855-1858.

9 Traducteur, du mot arabe *targama*', traduction.

10 René Cattaui, *Le règne de Mohamed Aly, rapports consulaires*, Le Caire, 1931.

11 Le mot *agha* (pluriel *aghawat*) a un sens assez flou. Il peut signifier selon les circonstances seigneur, chef (militaire) ou encore chef des eunuques. Mais généralement, c'est la première acception qui prévaut.

12 Nom donné par les Byzantins à l'Asie Mineure. À partir de 1923, il a désigné plus spécifiquement la Turquie d'Asie (Arménie et Kurdistan compris).

13 Afaf Lutfi Al-Sayyid Marsot, *Egypt in the reign of Muhammad Ali*, Cambridge University Press, 1984.

14 Dans l'usage arabe et l'ancien usage occidental, le mot se prononce *bâcha*. Il peut être employé sans nom propre. Dans ce cas, il reçoit en arabe l'article *el*. Cette façon de parler était la plus

couramment employée par les historiens pour désigner les gouverneurs généraux du Caire et Méhémet-Ali lui-même. Pas plus que celui de bey ou d'effendi, le titre de pacha n'est héréditaire.

15 L'expression remonte au début du XVIe siècle, certains souverains orientaux ayant eu coutume de présider leur conseil, d'accorder des audiences à la porte de leur palais ou de leur tente. Par extension, le terme est employé pour désigner la Turquie elle-même.

16 Gabriel Enkiri, *Ibrahim pacha* (1789-1848), Le Caire, 1948.

17 Gendre de Linant de Bellefonds, Koenig débarqua en Égypte en 1822 pour se perfectionner dans la langue arabe. Auteur entre autres d'importants travaux de traduction qui lui valurent d'être remarqué par le vice-roi et nommé précepteur de Saïd.

18 Prisse et Hamont, *L'Égypte sous Méhémet Ali*, 2 vol., Paris, 1843.

19 Peintre et archéologue, il suivit les cours du peintre David et servit quelque temps dans l'armée sous le Consulat. En 1809, il se rendit à Rome où il se consacra aux beaux-arts. Rentré en France, il fut nommé directeur général des musées sous la Restauration. On lui doit l'agrandissement du musée du Louvre et la fondation du musée du Luxembourg. Il débarqua en Égypte en 1818 où il fut reçu à maintes reprises par Méhémet-Ali. Il obtint même d'exécuter un portrait du pacha qui fut lithographié plus tard par Horace Vernet. Ce portrait est reproduit par Mlle Hartleben dans son édition *des Lettres et journaux de Champollion*, Bibliothèque égyptologique, 1909. C'est en 1819 qu'il publie la relation de ses aventures, *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818*, Paris, 1819.

20 Murray (sir Charles), *A short Memoir of Mohammed Ali*, Londres, 1898.

21 Paul Merruau, *L'Égypte contemporaine de Méhémet-Ali à Said pacha (1840-1857*), Paris, 1858.

22 Latour, *Voyage de SAR Monseigneur le duc de Montpensier à Tunis, en Égypte, en Turquie et en Grèce*, Paris, 1847.

23 *Travels and adventures in Egypt, with anecdotes of Mehemet Ali*, 3 vol., Londres, 1845.

24 John Bowring, *Report on Egypt and Candia addressed to the Right Honourable Lord Viscount Palmerston*, Londres, 1840.

25 En règle générale, le titre de bey était porté par les souverains vassaux du sultan ou par certains hauts fonctionnaires.

26 Les danseuses orientales sont toujours accompagnées par des musiciens.

27 Bowring, *op. cit*.

28 Soit 25 000 paras. Voir en fin d'ouvrage le tableau des monnaies en vigueur à l'époque et les rapports (très approximatifs) qui existaient entre elles.

29 Voir Henri Dehérain, *Le Soudan égyptien sous Méhémet-Ali*, thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, 1898.

30 Linant de Bellefonds bey, *Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte*, Paris, 1872-1873.

31 Mais au fil des années, le lieu deviendra un véritable palais avec une ménagerie, des jardins qui feront l'admiration de tous les visiteurs et surtout un nymphée. Il s'agissait d'un magnifique quadrilatère ouvert sur un bassin et auquel les visiteurs avaient accès par quatre portes. On l'appelle aujourd'hui encore « Le kiosque de la fontaine ». Autour du bassin couraient des colonnes en marbre, une galerie, tandis qu'aux quatre angles trônaient des lions en marbre. Au sein même du nymphée se trouvaient quatre salons, chacun possédant son propre style. À la mort de Méhémet-Ali, le palais de Choubra fut délaissé et en 1875 le bassin était à sec. Il l'est resté depuis.

32 Bellefonds, *op. cit*.

33 Forni, *Viaggio nel'Egitto en nell'Alta Nubia, 2* vol., Milan, 1859,

34 Cité par Goupil Fesquet, in *Voyage d'Horace Vernet en Orient*, Paris.

35 Félix Mengin, dans *Histoire de l'Égypte sous Mohammed Aly entre 1828 et 1833*, Paris, 1839, dresse un arbre généalogique assez fantaisiste et appelle l'épouse du vice-roi « Zelpha Kelfa Hanan ». Il affirme détenir ses informations d'un voyageur, le baron Ruppell.

36 À ce propos, une rumeur a longtemps couru, qui laissait croire qu'Ibrahim était en réalité un enfant issu du premier mariage d'Amina. Cette rumeur, reprise par des auteurs comme Jules Planat, aurait surtout été répandue en 1846 par des partisans d'Abbas, neveu d'Ibrahim, premier dans la lignée de la succession au trône, dans l'intention de nuire à Ibrahim et de remettre en cause sa légitimité à remplacer son père sur le trône. Cette rumeur est infondée, Méhémet-Ali ayant plus d'une fois écrit au sultan des lettres dans lesquelles il confirmait qu'Ibrahim était son fils aîné. De plus, la très forte ressemblance physique entre les deux hommes anéantit définitivement cette hypothèse.

37 Marsot, *op. cit*.

38 Lettre de Saint-Marcel, vice-consul de France à Alexandrie, au duc de Bassano, ministre des Affaires étrangères, 30 mai 1812, in *Archives des Affaires étrangères*, correspondance politique, Égypte, 1803-1841.

39 Épouse de Moharrem bey, elle meurt en 1830, à l'âge de trente-trois ans.

40 Mariée à Mohamed bey el-defterdar, elle décède une dizaine d'années après Méhémet-Ali, en 1860, âgée de soixante et un ans.

41 Quatrième de ses filles à porter le même nom (les autres étant décédées en bas âge), elle s'éteint à cinquante-neuf ans. Mariée au grand vizir Youssef Kamal, elle divorcera après l'avoir surpris en flagrant délit d'adultère avec une esclave.

42 R.R. Madden, *Travels in Turkey, Egypt, Nubia and Palestine*, 2 vol., Londres, 1829.

43 Cadalvène était un homme d'affaires sur lequel on ne sait pas grand-chose. Il vint en Égypte en 1829 en compagnie de son ami J. de Breuvery. Après avoir remonté le Nil, il semble s'être installé au Caire pour quelques années comme correspondant de banques françaises. Voyageur

consciencieux, il a rapporté le récit de ses voyages et de son séjour en Égypte dans un ouvrage rédigé en collaboration avec Breuvery : *L'Égypte et la Nubie*, 2 vol., Paris, 1841. Cadalvène a également retracé, de pair cette fois avec le saint-simonien E. Barrault, les phases essentielles de la lutte turco-égyptienne : *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali contre la Porte ottomane (1831-1833*), Paris, 1937.

44 Cadalvène et Barrault, *op. cit*.

45 *Ibid*.

46 Arménien, né à Izmir en 1825, élevé en France et en Suisse, Nubar Nubarian pacha fut appelé en 1839 en Égypte par son oncle, Boghos Youssoufian bey. Ministre de Méhémet-Ali, interprète et secrétaire privé d'Ibrahim, puis d'Abbas, il devint plus tard directeur des services ferroviaires et fut à plusieurs reprises le représentant d'Ismaïl en Europe. L'Égypte lui doit la création des tribunaux mixtes (1875). Ses *Mémoires* ont été publiés avec introduction et notes de Mirrit Boutros Ghali.

47 *La formation de l'Empire de Mohamed Aly de l'Arabie au Soudan* (*1814-1823*). Société royale de géographie d'Égypte. Lettre de Pilavoine au secrétaire d'État des Affaires étrangères à Paris, 17 janvier 1820, rapportée par É. Driault.

48 Marsot, *op. cit*.

49 G. Douin, *La première guerre de Syrie, La paix de Kutahia, correspondance des Consuls de France*, Le Caire, 1931.

50 Enkiri, *op. cit*.

51 Selon le professeur Marsot, *op. cit*., ce serait l'un de ses amis arméniens du nom d'Aghiazar qui lui aurait avancé la somme nécessaire à son départ. Plus tard, à titre de reconnaissance, Méhémet-Ali remboursera sa dette en nommant l'Arménien changeur officiel à Istanbul.

52 L'un des premiers biographes de Méhémet-Ali, il s'est trouvé en Égypte en 1847 et il y a séjourné trois ans environ. Son séjour lui a permis de découvrir le pays dans toute son étendue et de recueillir certains témoignages non négligeables. Certaines de ses critiques ne manquent pas de mordant mais, quoique les institutions de l'époque fussent alors en pleine décadence, son analyse est dans l'ensemble favorable au vice-roi. *Histoire de Méhémet-Ali*, 5 vol., Paris, 1855-1858. Le 5e volume contient les documents historiques, *op. cit*.

53 Le gouverneur avait titre de pacha, nommé pour une durée d'un an renouvelable et détenait le pays en fermage.

OceanofPDF.com

3

SIR RALPH CONTRE ABDALLAH MENOU

(1801-1803)

La baie d'Aboukir, 8 mars 1801.

Le soleil est levé depuis quelques heures déjà.

La mer est enfin calme. Les drapeaux anglais flottent majestueusement au sommet des mâts. Lord Keith se tourne vers son compatriote, sir Ralph Abercromby. Il ne dit rien, mais un immense soulagement se lit sur son visage. Enfin ! Voici près d'une semaine que le mauvais temps empêchait tout débarquement. À bord des cent quatre-vingt-quinze bâtiments, une certaine lassitude s'était emparée des hommes contraints à l'inaction.

Sir Ralph promène sa longue-vue le long du rivage égyptien.

Sur la gauche se découpe le fort d'Aboukir. C'est la première cible. C'est vers elle que glissent les premiers canots qui transportent une partie des 20 000 soldats de Sa Très Gracieuse Majesté. Ils ne feront qu'une bouchée de cette place forte, et pour cause : le gros de l'armée d'Orient est absent. Il est ailleurs, quelque part dans le Delta, dans l'attente des ordres du plus stupide des généraux que la France ait portés en son sein : le général Menou. Ou Abdallah Menou, puisqu'il vient de se convertir à l'islam en épousant une Égyptienne[1].

Sir Ralph reporte sa longue-vue sur le rivage. Les premiers canots viennent de s'échouer. Dans quelques jours, les troupes ottomanes viendront gonfler les rangs britanniques et c'en sera fait de la présence française en Égypte.

L'Anglais n'a pas tort. Au cours des semaines suivantes, le rêve oriental de Bonaparte aura vécu. Le 17 mars, le fort d'Aboukir capitule avec ses cent quatre-vingt-dix hommes de garnison. Le reste des troupes anglaises, l'artillerie, les chevaux, les munitions sont à leur tour débarqués. La suite des événements se déroule avec la rapidité d'un torrent.

Le 18 mars Menou arrive enfin à Alexandrie. Il dispose de 10 000 hommes et de 5 500 cavaliers. Les Anglais ont sur lui l'avantage

d'une supériorité numérique et d'une position plus forte.

Le 21 mars, la contre-attaque française lancée par Reynier et Lanusse ne se déroule pas comme prévu. C'est l'échec. Il reste toutefois à Menou la possibilité de se replier et de tenter plus tard sa chance. Il ne le fait pas. Se prenant tout à coup pour Bonaparte et Kléber réunis, il veut tenter de rééditer la charge de cavalerie de Murat à Aboukir et de Kellermann à Marengo. Il ordonne au général Royze de charger les Anglais. Celui-ci est tellement stupéfait qu'il se fait répéter l'ordre trois fois puis s'efforce de faire revenir le général sur sa décision. Rien n'y fait. Royze demande alors avec rage sur *qui* il doit charger : « Droit devant vous », répond Menou, imperturbable[2].

À dix heures et demie du matin, la bataille dite de Canope s'achève : Royze et une grande partie de ses officiers sont morts durant cette charge aussi héroïque qu'absurde. Et les Français opèrent leur retraite vers Le Caire.

Le 25 mars, Koutchouk Hussein, le capitan pacha, arrive à son tour avec la flotte ottomane. Ses troupes débarquent et prennent le relais des militaires anglais. Le croissant est hissé aux côtés du tout nouvel emblème britannique, l'Union Jack.

Méhémet-Ali est là, soldat anonyme noyé dans le flot des six mille Ottomans. Il touche pour la première fois la terre égyptienne. Pour la première fois son regard découvre la côte sablonneuse alexandrine, la chevelure des palmiers, les monticules des forts et les flèches des minarets au levant. On devine en arrière-plan des ruelles tortueuses assoiffées d'ombre et plus loin, au-delà des murs de la ville, tremblent les eaux du lac Mariout, le Maréotis des Anciens. Des jardins, des tombeaux arabes occupent une partie de l'enceinte sarrasine. Quelques maisons blanches aux toits en terrasses se découpent ici et là, tandis qu'à proximité de ces édifices récents, des huttes en terre se détachent sur le fond azuré, figées dans la pauvreté depuis plus de mille ans. Dans ces abris de fortune s'entassent pêle-mêle chèvres et bœufs, hommes au visage hâve, femmes voilées et enfants demi-nus, l'œil dévoré de mouches. Vieille terre en haillons que des puissances étrangères vont une fois encore se déchirer.

Aux côtés de l'homme de Kavála il y a Ali, son supérieur, le fils du gouverneur. Méhémet-Ali lui jette un regard en coin. Le jeune homme est

blême. Il a déjà les traits tirés. Aurait-il eu le mal de mer ? Il est vrai que les navires ont été affreusement ballottés au cours de ces derniers jours. Mais tout de même... Serait-ce la peur d'éventuels combats ? Nul ne pourrait le dire. Mais son attitude est déjà un signe d'abandon ; quelques mots suffiraient pour encourager sa retraite. Après tout, sa présence n'est pas indispensable. Méhémet-Ali n'est-il pas là ? Prêt à se « sacrifier » et à prendre la direction du contingent. Voire à couvrir le fils auprès de son père. Un historien sera-t-il un jour en mesure de nous préciser exactement ce qui s'est passé dans la presqu'île d'Aboukir ? En tout cas, Ali fait demi-tour. Il rend les armes, probablement avant même d'avoir eu à s'en servir, cédant sa place à Méhémet-Ali, lequel se retrouve du jour au lendemain promu *binbachi*[3]. Un sourire éclaire la barbe de l'homme de Kavála : son étoile commence déjà à lui sourire. À lui maintenant de se battre et de prouver qu'il méritait sa brusque élévation.

Le 8 avril, le général Hutchinson envoie des troupes s'emparer de Rosette. Le 10, la ville tombe.

Au début du mois de mai, Méhémet-Ali fait partie de l'armée anglo-ottomane qui progresse vers Le Caire en deux colonnes convergentes : l'une par la route de Damanhour, l'autre, plus importante, en remontant le Nil à partir de Rosette. Les Mamelouks – décidément indestructibles – viennent se rallier aux troupes d'Hutchinson.

Le 10 mai, le général Lagrange abandonne Rahmanieh et se replie sur Le Caire. L'armée française est définitivement scindée en deux. La discorde règne au surplus dans le commandement supérieur, et l'incapacité évidente de Menou à diriger les opérations militaires achève de décourager les soldats.

Mi-juin. L'ennemi prend position à proximité du Caire et se contente d'en établir le blocus.

De son côté Menou, enfermé à Alexandrie, gesticule, piaffe, crie à qui veut l'entendre : « Une armée de trente mille Français s'est emparée de l'Irlande ! Une armée navale française et espagnole est dans la Méditerranée », et il se répand en conseils qu'il n'applique jamais lui-même : « Harcelez les Anglais et les Turcs ; ne leur donnez pas un instant de repos ! »

Le 22 juin, c'est la capitulation. Les conditions sont analogues à celles de la convention d'El-Arich, sauf pour les délais et les conditions financières, qui sont nettement moins avantageux. Dans les jours qui suivent, tous les prisonniers musulmans sont libérés, et le drapeau ottoman flotte sur les murs de la capitale.

Le 14 juillet, les Français quittent Le Caire et descendent le Nil jusqu'à Rosette. Leur embarquement sur les bâtiments anglais s'achève le 9 août 1801.

Toujours encerclé à Alexandrie, Menou gesticule et refuse de capituler. Il va même jusqu'à écrire dans son ordre du jour : « Les troupes françaises qui étaient au Caire ont capitulé sans se battre, sans que la ville et les forts environnants aient été attaqués régulièrement. Je ne me permets aucune réflexion sur cet événement, le plus extraordinaire peut-être qui soit arrivé à la guerre, parce que je craindrais d'envelopper dans le déshonneur des hommes qui s'étaient montrés dignes du nom de Français et de républicains... » Au début de septembre, l'armée d'Alexandrie est à son tour évacuée. Menou, atteint par la peste, part le dernier[4]. Tout est fini.

Au cours de cette brève campagne, Méhémet-Ali a certainement eu l'occasion d'accomplir quelques faits d'armes, ou du moins de démontrer son aptitude à commander. Il est fort probable que ce fut aux environs de Rahmanieh (de nombreux écrits en témoignent), lors d'un affrontement avec les troupes de Lagrange. En tout cas, il sut assez se signaler puisque le capitan pacha lui accorda le titre de *serchesmé*[5].

Un pays orphelin

Octobre 1801. Les Français sont partis mais rien n'est résolu, car ce ne sont ni les Ottomans ni les Anglais, encore moins les Mamelouks, qui sont les maîtres du pays, mais l'anarchie et le désordre.

Les Anglais sont divisés en trois corps d'armée. Le premier – 24 786 hommes – campe devant Alexandrie sous les ordres du général en second, sir John Hely Hutchinson (Ralph Abercromby, a été blessé mortellement lors du combat du 21 mars). Le second – 5 498 hommes – dont une majorité de Cipayes du Bengale et de Bombay, occupe Rosette et

ses environs. C'est la fameuse armée de l'Inde. Le major général Baird la commande. Le reste des effectifs est concentré à Gizeh et dans l'île de Rodah, en face du Caire.

Les Turcs, eux, se trouvent désormais sous les ordres de Khosrew pacha, ancien esclave géorgien que nous verrons incessamment, tel un phénix renaissant de ses cendres, réapparaître ici ou là chaque fois qu'il s'agira de contrecarrer l'ascension de l'homme de Kavála.

« Chez lui, nul dévouement à son maître qu'il trompe, nul enthousiasme pour la civilisation dont il ricane, ni pour les destinées de l'Empire qu'il regarde comme l'échiquier où il joue, triche et gagne : l'amour du pouvoir et la soif des richesses, voilà sa foi et son mobile.

« Gros, court, boiteux et difforme, sa face ne rachète sa laideur que par une continuelle expression de ruse et d'ironie. Sous d'épais sourcils blancs, surmontés d'un fez rouge, s'échappe de son œil bleu, que voile souvent à moitié sa paupière plissée, un regard perçant et vif ; le reste de ses traits, traits de barbare plutôt que d'un enfant du Caucase, est grossier et comme noyé dans un teint d'un rouge de sang, que fait ressortir la blancheur de sa barbe. Nature forte, astucieuse et basse ; personnage hideux, sardonique et grotesque, tel est l'homme propre à se jouer de tout le passé d'un peuple dans ses préjugés de nationalité, de croyances et de formes, sans s'inquiéter d'un avenir plus lointain que son existence[6]. »

Tel est l'individu qu'on a installé au Caire dans les fonctions de *mîrmîrân*, ou, comme on prit l'habitude de le dire, de *wali* ou improprement de « vice-roi[7] ».

Tout autre est Kourchid pacha, le nouveau gouverneur d'Alexandrie : « Noble de manières, affable et plein de fierté au besoin, il représentait dignement sous tous les rapports ; il ne lui manquait même rien de ce qui constitue un homme précieux dans le conseil. Ce qui lui faisait défaut, c'était la connaissance approfondie des hommes, cette science tout intuitive, cette espèce de seconde vue des individus créés pour la domination[8]. »

Au sein de l'armée, il est une force que Khosrew ne maîtrise pas : les Albanais, placés sous les ordres directs de Taher pacha, homme peu dévoué à la cause ottomane.

Les Mamelouks, quant à eux, obéissent à leurs beys respectifs à savoir, pour ne citer que les plus importants : Osman el-Bardissi[9], Mohamed el-

Alfi (entièrement voué aux Anglais et haïssant El-Bardissi)[10] et le vieil Ibrahim bey l'Ancien[11]. Bien que faisant partie du même clan, les trois hommes sont en constante rivalité, chacun s'efforçant d'arracher à la terre d'Égypte ce qui lui reste de richesse. Pour accroître leurs forces, ils se sont associés aux Bédouins, près de 5 000 hommes.

Très rapidement, les chefs de ces trois forces sont confrontés au même problème : comment réorganiser le gouvernement de l'Égypte ? En clair, qui s'adjugera la proie enlevée à la France ? Les Anglais se sont engagés à restituer l'Égypte à la Turquie. Cet engagement résulte à la fois du traité d'alliance signé par les deux nations le 5 janvier 1799, et d'un accord signé avec la France lors des préliminaires de paix qui ont abouti au traité définitif d'Amiens, le 25 mars 1802.

À Paris, on soupçonne les Anglais de ne pas vouloir respecter leur signature. À Istanbul, les ministres du sultan sont effleurés du même soupçon : soupçon qui, une fois n'est pas coutume, se révélera injustifié. Certes, les Anglais savent tout l'intérêt que l'Égypte offrirait pour eux ; Bonaparte ne leur a-t-il pas ouvert les yeux ? Mais, à cet instant précis, ils ont une seule obsession : y interdire le retour des Français. Pour ce faire, il faut au pays un gouvernement stable et fort. Or comment l'établir alors que Turcs et Mamelouks n'aspirent qu'à s'éliminer mutuellement ?

Les Turcs entendent revenir à l'état de choses antérieur à l'usurpation des Mamelouks, autrement dit récupérer une pleine souveraineté. Les Mamelouks, eux, aspirent à retrouver la situation d'avant le débarquement de l'armée d'Orient, et ne laisser tout au plus au sultan d'Istanbul qu'une souveraineté nominale.

Ces intérêts divergents contraignent les Anglais à jouer le rôle de médiateurs. Leur impartialité sera éphémère. En effet, ce n'est ni l'armée du grand vizir, ni le corps de janissaires du capitan pacha que les Mamelouks ont rallié pendant la marche sur Le Caire, mais l'armée d'Hutchinson. C'est à son appel qu'ils ont répondu. L'Anglais a alors pris envers eux des engagements dont Londres s'est posé garant. Sur cette raison de protéger les Mamelouks s'en greffe une autre : à l'instar de ses supérieurs, Hutchinson méprise les Turcs, mal vus, pour ne pas dire détestés, de la population égyptienne : incapacité militaire, incurie administrative, impopularité, tout empêche de s'appuyer sur eux pour gouverner l'Égypte et la défendre contre

un éventuel retour des Français. L'Angleterre va donc jouer la carte mamelouke. Dès le 5 mai 1801, Hutchinson écrit à l'un de leurs principaux chefs, El-Bardissi, successeur de Mourad bey : « Soyez assuré que je veillerai sur vos intérêts et que ni vous ni vos familles ne devez craindre le moindre préjudice[12]. »

Or, comme de tergiversations en tergiversations, de tentatives de compromis en échecs, les deux parties ne parviennent pas à se mettre d'accord, le grand vizir et le capitan pacha imaginent une solution radicale pour sortir de l'impasse : en finir une bonne fois pour toutes avec les beys en les exterminant purement et simplement.

Le 22 octobre 1801, le capitan pacha appelle auprès de lui à Aboukir les beys qui se trouvent en Basse-Égypte et leur fait donner lecture d'un prétendu firman de la Porte proclamant une amnistie générale leur restituant biens et privilèges. Il les invite à venir à bord de son navire fêter l'acte de clémence de leur souverain. Les beys se rendent sans défiance à son invitation. À peine sont-ils en mer que le feu est ouvert sur leurs embarcations. Cinq d'entre eux sont tués, d'autres blessés (dont El-Bardissi) et faits prisonniers. De son côté, le grand vizir attire dans un guet-apens ceux qui séjournent aux alentours du Caire. Il les convoque à son quartier général et leur fait lire le même firman qui a déjà dupé les victimes du massacre d'Aboukir. Une fois rassemblés, il les fait arrêter et conduire à la Citadelle.

Quelques beys, comme Sélim et Mohamed el-Alfi, se méfiant d'un traquenard, ont cependant pris la fuite en Haute-Égypte, non sans avoir donné l'alerte au camp anglais de Gizeh.

En apprenant la nouvelle, Hutchinson menace, tempête, exige que lui soient remis les survivants du massacre, adresse protestations et reproches au grand vizir, l'oblige à relâcher les prisonniers de la Citadelle du Caire et dénonce à Londres la duplicité et la barbarie des dignitaires ottomans. Tant et si bien que les Turcs font amende honorable (en apparence, bien évidemment) et, le 13 novembre, libèrent les prisonniers. Ils ne tenteront plus rien contre les Mamelouks tant que les troupes britanniques demeureront à Alexandrie.

Méhémet-Ali a-t-il pris part à cette tentative d'élimination des beys ? Nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer. Mais lorsque l'on sait que, dix

ans plus tard, il réitérera la même opération avec succès, on peut être convaincu que l'affaire n'est pas sans lui inspirer quelques idées. Voilà plusieurs mois qu'il est en Égypte. Il baigne dans cet imbroglio, fait le compte des faibles et des forts, observe les attitudes et les mœurs du pays, scrute, analyse et commence – n'en doutons pas – à pressentir tout le bénéfice qu'un homme rusé et déterminé pourrait tirer de ce capharnaüm.

Le 16 octobre 1802, Horace Sébastiani[13], chef de brigade du 9e régiment de dragons et homme de confiance du Premier Consul, arrive à Alexandrie. Il est chargé de constater si l'évacuation de la ville est en bonne voie et de se faire une opinion sur l'état d'esprit de la population égyptienne et la situation du pays. Tout naturellement, sa première démarche l'amène à réclamer le départ immédiat des troupes anglaises.

Les Turcs, eux, brûlent d'impatience. Il leur tarde d'en découdre à nouveau avec les beys. Les Anglais partis, ils pourront enfin se débarrasser de la gangrène que les Mamelouks représentent à leurs yeux.

Une lettre (non signée), datée du 16 novembre 1802 et expédiée d'Istanbul à Talleyrand, exprime à la fois l'inquiétude de la Porte et l'embarras des Britanniques : « On ne sait quel parti prendre ici et on craint que, malgré toute la bonne volonté de la France et de la Russie, les Anglais ne sortent que le plus tard possible de l'Égypte et ne remettent cette province entre les mains des Mamelouks avant leur départ. Ils en sont tellement peinés qu'ils ne savent plus à quel saint se vouer[14]. »

Dans une ultime tentative en faveur de ses protégés, le général Stuart s'efforce d'amener Khosrew pacha à céder du terrain. La lettre qu'il lui adresse par l'entremise du major Missett, arrivé au Caire le 13 février 1803, est un chef-d'œuvre de diplomatie : « Je regrette que les pouvoirs dont Votre Altesse est munie ne lui permettent pas d'offrir aux beys d'autres termes d'accommodements que ceux qu'ils ont constamment rejetés dans les circonstances même les plus désastreuses.

« [...] J'ai eu plusieurs fois l'honneur de faire observer à Votre Altesse que le désir de contribuer au rétablissement de la tranquillité dans ce pays était le seul motif qui eût engagé le Roi, mon maître, à retarder si longtemps d'en rappeler son armée.

« [...] Les Mamelouks, après avoir résisté à toutes les entreprises dirigées contre eux, ont poussé leurs triomphes jusque dans la Basse-Égypte, dont

les plaines sont encore infectées par la multitude de vos morts. Les cadavres de plus de 3 000 de vos soldats restés sans sépulture couvrent encore le court espace entre Damanhour et le désert. Les puissantes tribus d'Arabes attachés à la cause des beys étendent leurs contributions le long de presque toute la rive gauche du Nil. Votre général, retranché et cerné dans son camp, éprouve la mortification que tout brave homme ressentirait à sa place, d'être obligé à demeurer tranquille spectateur de leurs dévastations, et Alexandrie elle-même craint d'avance les conséquences de leur approche, après notre départ.

« Sensible aux torts dont les Mamelouks ont à se plaindre, je ne suis pas étonné que l'esprit de vengeance les anime. Empressé cependant de faire servir jusqu'au dernier moment mon influence en faveur de l'humanité souffrante et de détourner en même temps la ruine totale qui menace ici les intérêts de la Porte, je me suis décidé à m'interposer. J'ai pris sur moi de persuader les beys de se tenir à cette modération qu'ils ont jusqu'ici montrée dans leur succès, et de retourner paisiblement vers la Haute-Égypte. Ils sentent tout le prix des avantages auxquels ils renonceront ainsi ; mais ils ont consenti à ce sacrifice, se soumettant à la volonté de cette amitié dont l'intervention leur a une fois valu la vie, et dans l'espérance que la Porte prêtera enfin l'oreille à leurs prières réitérées. Ils ont pourtant sollicité, comme condition, une portion modique de ces magasins que leur valeur nous a aidés à prendre sur l'ennemi commun dans Alexandrie, pour subvenir à leurs besoins indispensables. Ils y ont de justes titres. Avec ce secours, ils sont restés d'accord d'évacuer la Basse-Égypte et d'ouvrir à l'armée du kiaya bey une retraite assurée jusqu'à la capitale de Votre Altesse ; et si, de leur côté, les représentants de la Porte ne font aucun mouvement pour les inquiéter, ils promettent de rester dorénavant fidèles à leur devoir envers leur souverain, de se dévouer à son service, de payer un tribut proportionné à leurs moyens et de se borner ponctuellement aux limites territoriales qui leur seront assignées[15]. »

Hélas, la lettre reste sans effet. Le 11 mars 1803, les Anglais, la mort dans l'âme, se résignent à évacuer l'Égypte. Dans leurs malles, ils emmènent un souvenir, Alfi bey, accompagné de quinze Mamelouks, non sans le secret espoir de pouvoir un jour le pousser tel un pion, à leur avantage. Ils savent que rien n'est réglé. La poudrière égyptienne livrée à elle-même est près

d'exploser. Les joueurs sont figés dans leur position. Tous. Tous sauf un, qui tient le joker et va contre toute expectative dénouer la situation, ô combien inextricable, à son seul avantage. Ce joueur de la dernière heure est Méhémet-Ali.

Les malheurs de Khosrew pacha

À peine les Anglais partis, Turcs et Mamelouks entrent en guerre ouverte. Mais ces derniers ne sont plus ce qu'ils étaient. L'expédition française les a considérablement affaiblis, et ils ne sont plus en mesure de réparer leurs pertes puisque la Porte a interdit l'exportation d'esclaves géorgiens et circassiens. Pour combler ce vide, ils se sont certes adjoint des Bédouins, mais ceux-ci sont loin de posséder la fabuleuse capacité guerrière et l'esprit de corps qui fit la renommée de la cavalerie mamelouke. Les affaiblissent aussi leurs divisions intestines. Sous les ordres d'un chef capable et respecté, ils pourraient arracher le pouvoir des mains de Khosrew, mais la mort de Mourad bey, leur dernier grand chef et le plus valeureux, leur a enlevé cette chance. Dès lors, l'autorité et l'influence se partagent entre plusieurs seigneurs rivaux animés de vues divergentes.

Osman el-Bardissi commande à la maison de Mourad, et il donne, à l'instar du défunt bey, l'impression de pencher pour la France. Il a réussi à entraîner dans cette voie le vieil Ibrahim et les siens. Comment dans ces conditions Khosrew pacha ne tenterait-il pas de les réduire ? C'est ce qu'il va s'efforcer de faire, mais sans succès. Les troupes dont il dispose, disséminées dans la basse et la moyenne Égypte, ne sont pas suffisamment organisées. Quant aux Albanais, il ne les trouve guère fiables et leur préfère sa milice composée de Nubiens. Aussi décide-t-il d'entamer des pourparlers tout en essayant de regrouper ses hommes. Mais dans le même temps, il commet deux erreurs fondamentales.

Pour renflouer les caisses vides de l'État, il décrète une avalanche d'impôts qui pressurent le peuple égyptien, déjà si lourdement éprouvé, et provoque ainsi la fureur des chérifs[16] du Caire. En outre, et c'est le plus grave, il néglige durant cinq mois de régler la solde des mercenaires albanais commandés par Taher pacha, que secondent Méhémet-Ali et

Hassan pacha. Hassan et Taher sont logés intra-muros, tandis que Méhémet-Ali a été relégué avec ses hommes aux abords du Caire.

Ce détail en apparence anodin est lourd de sens. Si l'homme de Kavála est mis à l'écart, comme en quarantaine, c'est probablement parce qu'on le soupçonne d'avoir posé ses premiers jalons. De laquelle des trois forces se sent-il le plus proche ? Pas des Mamelouks, avec lesquels il n'entretient pour l'instant que des rapports lointains sinon hostiles. Non plus de Khosrew : à ses yeux, celui-ci ne possède pas la stature nécessaire pour réunir et maîtriser les éléments épars d'un pouvoir aussi disputé. Restent les Albanais. Des liens certains l'unissent à eux. Après tout, ne sont-ils pas de même origine ? Khosrew a probablement deviné, sans pouvoir encore les identifier, les ennuis que pourrait lui causer Méhémet-Ali. À ce jour, l'homme de Kavála n'a pas donné les gages de fidélité que le vice-roi était en droit d'attendre de lui, et sa mollesse au cours des opérations militaires dont on l'a chargé le rend suspect. Mais Khosrew n'a pas les moyens d'éviter l'orage qui se prépare.

Vers avril 1803 la ville de Minieh, carrefour des communications entre Le Caire et la Haute-Égypte, tombe entre les mains des Mamelouks. Ce succès a pour conséquences immédiates de diviser le pays en deux, d'interrompre l'approvisionnement de la capitale.

Dans les premiers jours de juillet, les Albanais sortent à leur tour du bois. Ils exigent l'arriéré de leur solde et commencent par protester auprès de Taher pacha. Celui-ci les renvoie au *defterdar*[17], Khalil effendi, qui leur rétorque que ses caisses sont vides et leur suggère de se plaindre à Méhémet-Ali qu'il suppose, à tort d'ailleurs, en possession des impôts de la Basse-Égypte. Ce dernier proteste et leur affirme qu'il n'a jamais eu entre les mains le moindre sou.

Furieux, ils repartent chez Khalil effendi, chassent les gardes, montent dans ses appartements et le somment de les payer. Il leur réplique qu'il ne possède dans l'instant que soixante mille piastres, que cette somme est à prendre ou à laisser. Les Albanais refusent et menacent. En désespoir de cause, le *defterdar* fait parvenir un messager à Khosrew pacha, lequel fait répondre avec une certaine légèreté : « Je ne paierai rien et ne donnerai aucun ordre de paiement. Ces mécréants doivent quitter mon pays et partir, ou je les ferai mettre à mort jusqu'au dernier[18]. » Une crise d'amnésie subite

lui aurait-elle fait oublier que ces « mécréants » représentent tout de même près de 6 000 hommes et forment l'élite des combattants ? Le désordre grandit, la mutinerie éclate pour de bon. Khosrew, enfermé dans son palais de l'Ezbekieh, y répond en faisant donner le canon. La panique gagne les habitants qui craignent que les mercenaires ne prennent la ville d'assaut et ne la mettent au pillage. Des hérauts circulent à travers les rues, appelant le peuple à prendre les armes et à se ranger aux côtés du gouverneur. Ne répondent à l'appel, semble-t-il, que quelques groupuscules, le reste de la population demeure en retrait.

La tension est à son paroxysme. La canonnade se poursuit. Khosrew pacha paraît assez serein car il sait la Citadelle entre les mains de son *khaznadar*[19]. Or, qui tient la Citadelle tient Le Caire.

Taher pacha, plus audacieux ou moins calculateur, n'a pas la même réserve que Méhémet-Ali. Il prend la tête de l'insurrection et, en compagnie des Albanais, réclame audience auprès de Khosrew qui lui intime l'ordre de retourner d'où il vient et de s'y tenir tranquille. Indigné par cette fin de non-recevoir, Taher et ses hommes font dès le lendemain le siège de la Citadelle. Le *khaznadar* ordonne aussitôt la fermeture des portes. Taher le somme de lui remettre les clefs de la place. Le *khaznadar* commence par les lui refuser puis, sans doute effrayé par la détermination de l'adversaire, cède.

Des combats sporadiques éclatent un peu partout dans la capitale. C'est à ce moment seulement que Méhémet-Ali entre dans l'arène et prête main-forte aux mutins[20]. Au cours des affrontements, il frôle la mort. Deux balles, coup sur coup, percent son vêtement, suffisamment ample sans doute pour que lui-même ne soit pas touché. C'est du moins ce qu'il affirmera plus tard au prince Pückler-Muskau lors d'une audience privée. Djabarti et Nicolas Turc affirment quant à eux qu'il fut le véritable instigateur de toute cette affaire, agissant comme un marionnettiste de l'ombre[21]. C'est indiscutable, à la réserve près qu'il ne fut pour rien dans le retard de la solde des troupes. Tout au long des jours et des mois à venir, son génie consistera à jouer le double rôle d'acteur et de spectateur. Acteur, il manipule, intrigue, modifie le scénario. Spectateur, il laisse les protagonistes se déchirer entre eux pour, l'heure venue, en tirer profit.

Le lendemain, la Citadelle tombe entre les mains de Taher pacha. Sans attendre, il fait donner le canon sur le palais de Khosrew. À en croire

Djabarti, à la vue des premiers boulets roulant sur l'Ezbekieh, Khosrew tomba évanoui. L'agent Caffe, lui, rapporte ceci : « Des lettres venues hier au soir et ce matin du Caire assurent que du 10 au 12 courant, les Albanais ont attaqué la maison du pacha, que le canon et la bombe n'ont cessé de jouer les uns contre les autres, de même que le fusil et le sabre ; la victoire a été remportée par ces premiers [les Albanais]. La maison du pacha, celle-là où les Français avaient installé leur quartier général, a pris feu.

« Toute la bâtisse neuve a souffert ; le pacha a été forcé de prendre la fuite, sa maison l'ayant abandonné, et n'ayant d'autre ressource que celle des soldats français restés ici après le départ de l'armée française, et quelques officiers turcs. Taher pacha, commandant des Albanais, s'est fait proclamer maître de la ville[22] [...] »

Dès le lendemain, Taher descend de la Citadelle et s'empresse de rassurer le peuple. Celui-ci démonte les barricades, et les boulangeries et tavernes rouvrent.

Dos au mur, Khosrew n'a plus d'autre choix que de réunir ses femmes, ses biens et fuir à Damiette. Son règne aura duré quinze mois et vingt et un jours. Le lendemain, Taher réunit autour de sa personne tous les dignitaires et, dans l'attente des ordres de la Sublime Porte, se désigne *kaïmakan*[23] d'Égypte. Hélas, ce gouverneur impromptu, non content d'hériter des difficultés de son prédécesseur, se révèle aussi incapable que fantasque. Dans une proclamation destinée à rassurer la population, il promet que les intérêts et les personnes seront uniformément respectés ; il affirme à Rosetti que les chrétiens seront maintenus dans leurs droits, puis mène exactement la politique inverse : exactions, tortures, emprisonnements injustifiés, taxes écrasantes... En un temps record, il réussit l'exploit de se mettre à dos non seulement les militaires mais aussi la population du Caire. Le 27 mai 1803, moins de trois semaines après son élévation au gouvernement, il en est précipité par une révolte de janissaires : on lui coupe la tête et on la jette par la fenêtre près de laquelle il se tenait.

A partir de cet instant seuls demeurent en lice deux hommes capables de se disputer le pouvoir et l'autorité sur les Albanais : Méhémet-Ali et Hassan pacha. Pour revenir à l'image de « Machiavel » qui colle à l'homme de Kavála, on peut observer une fois encore qu'il ne fut pour rien dans

l'assassinat de Taher pacha : Taher s'est enferré tout seul, pour son plus grand malheur.

Hassan pacha, lui, n'a pas la moindre envergure et n'est pas de taille à se mesurer à une situation devenue extraordinairement périlleuse. Il reste dans l'ombre. Quant à Méhémet-Ali, il ne se sent pas encore assez puissant pour prendre de façon durable la succession de son défunt coreligionnaire. S'il veut y parvenir, il l'a compris, il lui faut un partenaire puissant, une force militaire qui lui servira de support. Cette force – et c'est là un trait de génie –, il va la chercher auprès de ses ennemis d'hier : les Mamelouks. Il passe un pacte avec leurs chefs, leur propose une amnistie générale et, pour gage de sa bonne foi, leur ouvre les portes de la capitale.

Pour les Mamelouks en perdition, c'est une chance inespérée. Pourquoi se méfieraient-ils d'un général quasi solitaire et sans réelle capacité d'action ? Obsédés par le désir de reprendre possession de l'Égypte, ils tombent dans le piège.

Le 1er juin 1803, les principaux beys, Ibrahim et El-Bardissi, font leur entrée au Caire. A dater de ce jour, l'Égypte est aux mains d'un pouvoir de fait partagé entre les Mamelouks, Méhémet-Ali et ses Albanais. Insensiblement, l'homme de Kavála se rapproche du sommet...

---

1 Apprenant que la flotte anglo-ottomane était en vue des côtes égyptiennes, Menou n'a rien trouvé de mieux que de déclarer : « Il n'y a aucune crainte à avoir. C'est le dernier coup de collier des Anglais. En vérité, c'est Dieu qui dirige les armées, il donne la victoire à qui lui plaît. L'épée flamboyante de son ange précédera toujours les Français et anéantira leurs ennemis ! » Voir Djabarti, 20 shawwal 1215 (5 mars 1801). Djabarti Abdel Rahman, *Ajaïb el-atar fi el taragim wa'l akhbar*, 9 vol., trad. franç. *Merveilles biographiques et historiques*, Le Caire, 1886-1896.

2 Henry Laurens, *L'expédition d'Égypte*, 1798-1801, Paris, 1989.

3 Équivalent de major. Littéralement : chef de mille hommes.

4 Pour des raisons qui nous échappent, cet homme, responsable de la défaite de l'armée d'Orient et de la perte de l'Égypte, conserve jusqu'à sa mort en 1810 la faveur de Bonaparte qui lui confie différentes tâches administratives en Italie, tout en se gardant bien – ce qui prouve sa lucidité – de lui accorder la moindre responsabilité militaire.

5 Le titre est assez imprécis. Ce serait une sorte de « super-major ».

6 Cadalvène et Barrault, *op. cit*.

7 En Égypte, les premiers gouverneurs turcs portèrent comme ailleurs le titre de *beylerbey* mais du temps de Méhémet-Ali il n'en est plus ainsi. Le titre de *mîrmîrân*, jadis synonyme de *beylerbey*, a tellement perdu de son importance qu'on le donne par exemple aux gouverneurs d'Alexandrie. Au début du règne de Méhémet-Ali, ses généraux le portent et par la suite le titre sera de plus en plus souvent sollicité en faveur des fils aînés du vice-roi et d'autres personnalités. Quant à l'appellation de vice-roi elle ne s'impose définitivement qu'en 1867, date du firman par lequel la Sublime Porte reconnaît le titre de khédive à Ismaïl pacha. Jusqu'à cette date, avait prévalu un certain flottement dans le protocole égyptien. Voir Jean Deny, *Sommaire des archives turques du Caire*, Le Caire, 1930.

8 Mouriez, *op. cit*.

9 Né en Circassie, El-Bardissi était un homme assez étonnant, de petite taille mais d'une vigueur extraordinaire. Cavalier consommé, il excellait dans tous les exercices militaires et sa bravoure répondait à son adresse. Il fit des prodiges lors de la bataille des Pyramides. Il suivit Mourad bey dans le Saïd, partagea ses revers et fut employé dans toutes les négociations qui exigeaient un esprit ferme et un cœur dévoué.

10 Il fut amené au Caire en 1189 de l'hégire (1776-1777) par un négociant qui le vendit dans un premier temps à un certain Ahmed Chawich, connu sous le sobriquet de « Majnoun », le fou. Peu de temps après, il fut racheté par Sélim agha el-Ghazoui, qui après quelques mois, le vendit à Mourad bey en échange de mille *ardabs* de céréales. D'où le surnom de « El-Alfi », *alf* signifiant mille.

11 À l'arrivée des troupes françaises, il formait avec Mourad bey un duumvirat qui dirigeait l'Égypte. Tandis que Mourad bey, plus audacieux, poursuivait le combat avec ténacité contre les Français, Ibrahim s'enfuit en Syrie dès les premiers revers mamelouks (Imbaba, 21 juillet 1798). De retour au Caire après le départ de l'expédition, il ne peut malgré ses efforts reconquérir le pouvoir que lui ravit Méhémet-Ali. Dépité et se méfiant de ce dernier, il se retire en Nubie et y établit un camp à El-Urdi, près de Dongola, « cultivant le mil et s'en nourrissant, habillé de la tunique des marchands locaux ». Il meurt en 1816.

12 Georges Douin et Mme Fawtier-Jones, *L'Angleterre et l'Égypte, la politique mamelouke (1801-1803)*, IFAO, Le Caire, 1929.

13 Le comte Horace de Sébastiani (1772-1851) deviendra ambassadeur à Istanbul, maréchal de France, ministre des Affaires étrangères sous Louis-Philippe.

14 Lettre sur les affaires d'Égypte, in Cattaui, 1931, *op. cit*.

15 *Ibid*.

16 Ce titre donne droit à un certain respect de nature religieuse (d'où le nombre de chérifs dans les magistratures religieuses), il ne constitue pas en soi un signe d'aristocratie. Les chérifs formaient un groupe puissant, qui exerçait une très forte influence sur le petit peuple.

17 Contrôleur général des finances.

18 Djabarti, *op. cit*. Chroniqueur et *uléma* lui-même, Djabarti est né au Caire en 1753. On sait peu de chose sur sa vie personnelle. Il avait quarante-cinq ans au moment de l'expédition française. Il se réfugia comme nombre de notables à la campagne, et il en revint peu après sur les promesses de Bonaparte de bien les accueillir. Bonaparte ni Kléber ne paraissent l'avoir connu. En revanche Menou le choisit pour être un des neuf membres du troisième divan institué par les Français. Visiblement, Djabarti ne tient pas au rappel de cette période de sa vie et de sa collaboration avec l'occupant. Il se tint, après le départ des Français, sur la plus grande réserve envers Méhémet-Ali pour lequel manifestement il n'éprouvait aucune sympathie. Les ultimes années de son existence furent assombries par les infirmités : malade, aveugle, il s'arrêta d'écrire en 1821. L'année suivante un malheur terrible le frappe : son fils Khalil est mystérieusement étranglé le 19 juin 1822, à la sortie du palais de Méhémet-Ali. Djabarti ne survécut pas à ce deuil et mourut en 1825 ou 1826.

19 Trésorier.

20 Édouard Gouin, *L'Égypte au* XIXe *siècle*, Paris, 1847.

21 Djabarti écrit très précisément : « Tous ces événements n'étaient que des intrigues diaboliques de Méhémet-Ali. Celui-ci avait d'abord excité les Albanais contre Khosrew pacha et détruit ensuite son pouvoir avec l'aide de Taher pacha et des Arnautes (surnom donné par les Égyptiens aux Albanais). Il se retourna ensuite contre Taher et le fit disparaître à son tour avec l'assistance des Turcs. »

22 Au ministre des Relations extérieures, lettre 27, 5 mai 1803, in Cattaui, *Rapports consulaires*, *op. cit*.

23 Lieutenant-colonel, sorte de sous-préfet.

OceanofPDF.com

4

L'AVÈNEMENT DU PHARAON

(1803-1805)

Les jours passent et si l'on osait on pourrait dire qu'ils se ressemblent : un nouveau gouverneur, un certain Taraboulsi, est appointé par la Porte. Son règne est encore plus bref. Très vite, les Mamelouks encerclent la Citadelle et somment l'infortuné de quitter sous vingt-quatre heures la capitale. Ce qu'il fait. À Damiette, Khosrew pacha croit l'heure venue de reprendre le pouvoir qu'on lui a dérobé. Il décide de marcher sur Le Caire. Méhémet-Ali, accompagné de son nouveau « partenaire », Osman el-Bardissi, part à sa rencontre. L'homme de Kavála commande l'infanterie albanaise, Osman, les Mamelouks unis aux Bédouins. Damiette est conquise et Khosrew contraint de se rendre. Au matin du 27 juillet, il est emmené au Caire et emprisonné dans la Citadelle.

Telle est la situation, manifestement transitoire, car apparaît un nouveau trouble-fête qui débarque à Alexandrie le 8 juillet 1803 : Ali pacha Borghoul[1], connu sous le surnom d'El-Djezaïry, que la Porte vient de nommer vice-roi en remplacement de Khosrew. Originaire de Circassie, il a été vendu fort jeune au dey[2] d'Alger, d'où son sobriquet d'« Algérien », puis, à la mort de son maître, offert par le beau-frère de celui-ci à Hassan pacha, grand amiral. Un cadeau qui n'est en rien le fruit du hasard : Hassan possédait déjà le frère du nouveau venu.

Bien entendu ni les Mamelouks ni Méhémet-Ali et ses Albanais n'ont la moindre intention de se laisser dépouiller par l'intrus des fruits de leur entreprise. D'ailleurs les troupes qui accompagnent El-Djezaïry sont loin d'être assez nombreuses pour mettre tout ce monde à la raison. À peine arrivé, il écrit aux beys pour leur signifier ses titres et ses qualités. Ceux-ci refusent catégoriquement de le recevoir dans la capitale, si ce n'est sous les mêmes restrictions que ses pareils d'avant 1798. À son corps défendant, El-Djezaïry fait lire au Caire un firman de la Porte octroyant aux beys d'importantes concessions. Il leur accorde entre autres un apanage annuel de

quinze bourses[3], et à leurs subalternes le fruit de certaines redevances établies sur les villages. Une seule contrainte leur est imposée : celle de n'avoir aucune part dans l'administration du pays et de ses revenus. Ainsi obtient-il d'être reçu par les chefs mamelouks. En réalité, il est tombé dans le piège que lui tendaient El-Bardissi et Méhémet-Ali. Parti d'Alexandrie à la tête de ses soldats, El-Djezaïry rencontre aux environs du Caire l'armée des deux hommes, supérieure en nombre. N'osant pas risquer la bataille, il tente de battre en retraite, mais sans succès. Il est capturé et assassiné[4].

Un pacte avec le diable

Ainsi, d'éviction en éviction, Méhémet-Ali s'achemine vers le moment où il restera seul en lice. Au début de 1804, il laisse volontairement tout le bénéfice des dernières opérations à El-Bardissi. Leur alliance semble faite pour durer. Ils se sont juré une fraternité mutuelle. Ils sont allés jusqu'à s'entailler la main et sucer le sang l'un de l'autre[5]. El-Bardissi suit les yeux fermés l'homme de Kavála. Il adhère à toutes ses suggestions. Il accepte même d'être gardé par les Albanais plutôt que par les siens. Mais en son for intérieur, est-il réellement enchanté de cette association « contre nature » ? Ne pressent-il pas que son *grand ami* peut se révéler un rival dangereux ? Édouard Gouin évoque un incident, sans doute imaginaire, mais qui traduit assez bien l'angoisse probable d'El-Bardissi. Il écrit : « Après l'assassinat d'El-Djezaïry, un vieillard qui passait pour prophète fut convoqué sous la tente du bey. Ce dernier l'invita à prendre place à son côté et lui demanda quelle était son opinion sur l'alliance des Mamelouks et des Albanais. L'homme répondit : “Au moment de la fête du Baïram [la Pâque musulmane], il se fera beaucoup de tumulte, et le sang coulera. – D'où viendra ce tumulte ? Qui versera le sang ? Quel sera le vainqueur ?” s'enquit El-Bardissi. La réponse du vieillard fusa, énigmatique : “Les loups dévoreront les étrangers.” Un frisson dut alors parcourir le dos du bey, car il n'était pas sans savoir que par le mot “étrangers” les Égyptiens désignaient... les Mamelouks. Par conséquent, qui pouvaient être les “loups”, sinon les Albanais ? »

Vérité ou fiction, cette « prophétie » ne dut pas avoir d'influence déterminante sur l'attitude du bey, puisqu'à aucun moment il ne jugea utile de réviser son alliance.

Avant d'aller plus avant, il devient essentiel d'évoquer des protagonistes que nous avons délaissés jusqu'ici : Le Caire et ses habitants.

Grands *ulama* et petit peuple

À l'époque dont nous parlons, la capitale que les Arabes surnommèrent « Om el-donia », la Mère du Monde, offre l'aspect d'une ville à l'abandon, et l'étranger qui y débarque ne peut qu'être frappé par la misère qui la recouvre. De sa splendeur passée ne subsistent que quelques monuments délabrés noyés dans un enchevêtrement de ruelles sans nom et encombrées d'immondices. Et si çà et là, se dressent encore quelques maisons de belle apparence, elles sont cernées par des masures et des édifices en ruine.

Si on évalue la population de l'Égypte à environ quatre millions d'habitants, celle du Caire est estimée à près de 250 000 et ne dépassera guère ce chiffre à la mort de Méhémet-Ali en 1849[6]. On y trouve des communautés étrangères assez variées. En dehors des Coptes, que l'on évalue vers 1798 à environ 10 000 âmes, et des Juifs (environ 3 000), on compte des Maghrébins et des Syriens (entre 15 et 20 000), 10 000 Turcs, 4 000 chrétiens dits « grecs-catholiques ou melkites », 1 000 chrétiens maronites, 5 000 Grecs et 2 000 Arméniens. Quant au petit peuple, toujours témoin, rarement acteur, plus souvent exploité qu'exploiteur, son noyau est formé par les commerçants, les artisans[7], les cheikhs et les *ulama*.

Les *ulama*[8], ou docteurs de la loi, représentent le cœur religieux, en liaison directe avec la mosquée-université d'Al-Azhar. Bien que non rémunérés s'ils sont enseignants, ils jouissent d'avantages considérables par le biais des fondations religieuses (les *awqaf*) : pensions, soldes et allocations versées par le Trésor, immunités fiscales ; rations et distributions en nature et argent. À cela s'ajoute ce que rapporte à certains d'entre eux l'exploitation des fermages urbains et ruraux. Nombre d'*ulama* trouvent dans les activités économiques une grande diversité de ressources complémentaires. La plupart du temps, ils sont libraires ou copistes, ou

encore (plus rarement, il est vrai) quincailliers ou tailleurs. Mais c'est surtout en étant propriétaires de locaux à usage artisanal ou commercial que ces docteurs de la loi participent à l'activité économique du pays : tissage de soie, moulins, fabrique de chaux, etc. Certains ont d'énormes fortunes. Le cheikh El-Sadat[9], entre autres, bénéficie de revenus considérables provenant des *awqaf* auxquels s'ajoutent les profits qu'il tire de spéculations variées, tel un immeuble de rapport de trois étages sis à Boulaq estimé en 1792 à près de 450 000 paras.

Ces personnages ont été de tout temps les intercesseurs naturels entre les sujets et la caste dirigeante. Leurs fonctions religieuses, judiciaires et universitaires incitaient le peuple à s'adresser systématiquement à eux en période de crise afin qu'ils transmettent leurs doléances aux autorités[10]. Cela explique que les conquérants étrangers – qu'ils fussent Mamelouks, Ottomans ou Français – aient toujours cherché à s'assurer le soutien moral des *ulama* en cas de conflit politique. Il n'en demeure pas moins qu'il y avait une contradiction entre les liens matériels et sociaux qui unissaient les cheikhs à la caste dirigeante et le rôle de porte-parole « populaire » qu'ils étaient censés jouer. Car les abus dont souffrait la population résultaient essentiellement de la tyrannie et des abus du pouvoir en place, auquel les *ulama* étaient indirectement associés. Tout au long de l'histoire de l'Égypte, leur attitude face aux multiples crises qui survinrent dans le pays fut pour le moins ambiguë à l'égard des mouvements populaires.

En ce début d'année 1804, dans la communauté musulmane se distinguent notamment le recteur d'Al-Azhar, cheikh El-Sharquawi, qui a été élu par l'ensemble des cheikhs, non sans approbation obligatoire des pouvoirs civils du Caire ; le chef de la guilde des commerçants, El-Mahrouqi[11] ; El-Mouwajlhi, riche négociant de la mer Rouge ; cheikh El-Sadat déjà nommé, et cheikh Khalil el-Bakri, tous deux à la tête de l'ordre des soufis, et enfin Sayed Omar Makram qui porte le titre de *nakib-el-ashraf*, chef des descendants du Prophète. Ce dernier, véritable héros populaire, réputé pour sa capacité à soulever les masses, a joué de tout temps un rôle politique actif. En 1798, après la bataille des Pyramides, il est parvenu à rassembler la majorité des artisans de la capitale et à les organiser en milice afin de défendre la ville désertée par les Mamelouks. En 1800, il a été l'instigateur du deuxième soulèvement contre la présence française.

Chez les chrétiens, il y a principalement Georges (ou Guirguis) El-Gawhari, riche Copte que Bonaparte avait nommé intendant général des impôts. Après le départ des Français, il a réussi à se maintenir dans les milieux politiques.

Si l'on en croit Djabarti, la plupart de ces personnages étaient pour le moins douteux.

Quant au peuple... Sans prétendre dresser un tableau exhaustif de la société égyptienne, on peut le dépeindre comme suit : grands commerçants (*tuggar*), artisans et salariés, marchands, agriculteurs, et, en dernière position, indigents et pauvres, cette dernière catégorie représentant la majorité de la population. C'est d'ailleurs en son sein que l'usage des stupéfiants est le plus répandu, usage suffisamment important pour justifier l'existence d'une corporation de vendeurs de hachisch. Les ouvriers dits de la « première classe » mènent une existence misérable. Vêtus d'une simple chemise bleue en étoffe de laine, ils logent dans une espèce de hutte et possèdent pour tout ameublement un fragment de natte sur lequel ils couchent avec leurs femmes et leur nombreuse progéniture. La plupart du temps, leurs enfants vont nus ou vêtus de lambeaux. Les ouvriers de la « seconde classe » vivent dans des édifices qui ressemblent à des cloîtres plutôt qu'à des immeubles de rapport. Mais hormis le fait qu'ils sont mieux vêtus que leurs collègues (tarbouch, châle de mousseline), leurs conditions de vie ne sont guère enviables non plus.

Les *tuggar* ou « troisième classe » occupent le sommet de l'échelle sociale. La puissance financière et le contrôle qu'ils exercent sur un secteur capital de la vie économique égyptienne confèrent à leurs chefs un grand prestige et une influence certaine auprès des autorités du pays.

Nous indiquions plus haut combien il était important de s'attirer les bonnes grâces des *ulama*. À ce jour, nul n'est encore parvenu à les séduire vraiment. Bonaparte avait été en passe de réussir, ayant compris avant Méhémet-Ali que la conquête militaire de l'Égypte ne suffisait pas, qu'il fallait aussi gagner les habitants à sa cause. Il avait usé de tout son charme auprès des cheikhs, n'hésitant pas un jour à se présenter à eux vêtu à l'orientale, allant jusqu'à laisser entendre que lui-même et toute l'armée d'Orient étaient tout disposés à se convertir à l'islam. Mais bien que le charme eût agi, il n'avait pas été suffisant pour mener au but espéré.

Or c'est à ce jeu de la séduction qu'à son tour l'Albanais va se livrer sous peu.

Le retour de lord Alfi

Tandis qu'en février 1804 Méhémet-Ali et Bardissi évoluent sur l'échiquier égyptien, les Anglais décident de sortir de leur bicorne le pion emporté lors de leur départ : Mohamed bey el-Alfi. Intrigue que Mathieu de Lesseps avait déjà pressentie lorsqu'il écrivait à Talleyrand un an plus tôt : « Depuis mon arrivée, je me suis appliqué à observer quelle était la marche de la politique de l'Angleterre relativement à ce pays. Mes recherches et mes conversations confidentielles avec les délégués du grand Seigneur et les particuliers instruits, tant étrangers qu'Égyptiens, la conduite des Anglais avant et après leur évacuation, tout enfin me porte à croire qu'ils protègent, mais à regret, les Mamelouks et font tout ce qui dépend d'eux pour les ménager et les gagner. Le gouvernement anglais, dont les guerres et les négociations et toutes les démarches ne sont déterminées que par ses intérêts, a en vue de rendre l'Égypte tributaire de son commerce : il ne peut aujourd'hui parvenir à ce but important qu'en plaçant en Égypte un gouvernement qu'il aura créé pour ainsi dire, et j'ai tout lieu de croire qu'il emploie son influence politique et ses intrigues pour assurer aux beys, ses créatures, l'autorité suprême. Il est à craindre que ceux-ci ne l'achètent à des conditions avantageuses pour la Grande-Bretagne, mais qui pourront porter une atteinte funeste à notre commerce près de fleurir en ce pays[12]. »

Selon Djabarti, El-Alfi s'est acquis une réputation de tyran. Prétentieux et imbu de lui-même, il inspire une véritable terreur à la population. Il n'en est pas moins le dernier survivant des grands émirs mamelouks. « Il était, à sa manière, unique parmi les hommes de sa race[13]. » À son arrivée dans la capitale anglaise, il est devenu pendant une saison la coqueluche du Tout-Londres. Sa présentation officielle à la cour lui a ouvert la porte de tous les salons aristocratiques. Son allure, sa taille avantageuse, l'originalité de son costume y ont excité la curiosité et l'engouement. Hélas, c'est bien connu : tout n'est que vanité. Assez rapidement, le Mamelouk a cessé d'être « à la

mode ». Ce jusqu'au jour où la nouvelle de la révolution plaçant Bardissi au pouvoir est parvenue aux oreilles des Britanniques.

En un éclair Alfi est remis en selle, entouré de plus de prévenances que jamais ; il redevient un instrument de premier plan de la politique du cabinet de Saint-James. Le brave homme se voit déjà maître de l'Égypte et accepte toutes les offres en cette qualité. On se cotise pour subvenir à sa liste civile, en retour de cessions éventuelles de privilèges et de monopoles. Dans ses malles, il a soin d'emporter un ameublement royal, et on va jusqu'à dire qu'à bord de la frégate affrétée pour son voyage se trouve le personnel d'une garde particulière pour le futur souverain.

Néanmoins Alfi n'est pas sans avoir un parti en Égypte. Si la bravoure et les hauts faits d'El-Bardissi ont frappé l'imagination du peuple au Caire, Alfi s'est acquis par sa libéralité une influence sans rivale dans les provinces. Sa « maison » est d'ailleurs considérable ; pendant son absence, il en a laissé la direction à l'un de ses *kachef*[14], Alfi « le jeune », ainsi surnommé pour le distinguer de son maître. L'exilé arrive donc à Alexandrie sur un nuage. Il va très vite en retomber les quatre fers en l'air.

À peine a-t-il débarqué qu'aussitôt Méhémet-Ali et son âme damnée, El-Bardissi, décident de se défaire de lui. À la mi-février ils tendent un traquenard à ses partisans et les forcent à se disperser. Dès lors, Alfi se sent perdu. Il échappe *in extremis* à la capture et s'enfuit en Haute-Égypte.

Dans une dépêche du 23 février 1804 à Talleyrand, Lesseps écrit : « Les Albanais sont au comble de la joie. Ils ont vu les Mamelouks s'entre-détruire. Ils ont même contribué à leur perte et ont appris à ne plus les craindre, par la facilité qu'ils ont eue à les vaincre... Je puis vous assurer d'avance que le projet de Méhémet-Ali n'est plus équivoque et qu'il veut s'emparer du pouvoir[15]. »

On le voit, les instruments de Méhémet-Ali varient, mais son procédé reste le même : il se sert tantôt d'un concurrent, tantôt d'un autre pour déblayer le terrain. Si Bardissi possédait un rien d'instinct, il est fort probable qu'après cet intermède, se remémorant la prédiction du vieillard, il se dirait : « Encore une victoire comme celle-là, et ma perte est consommée. » Car le concours qu'il vient de prêter à Méhémet-Ali a pour effet de le rendre désormais inutile. Et pour cause, Méhémet a décidé de se tourner vers un autre partenaire : le peuple égyptien lui-même. Il sait que ce

sera par lui et grâce à lui qu'il pourra asseoir son autorité de façon durable et sûre.

Le pantin déchu

Quelle est alors la situation ? Le Trésor est vide. Le pays est à l'agonie. Le commerce est au plus mal, en raison de l'insécurité permanente qui règne sur les routes. Le blé (donc le pain) manque cruellement. Et, lorsqu'on en trouve, il se vend à des prix tellement exorbitants (plus de 50 paras l'ardab)[16] qu'il est inaccessible aux plus défavorisés. Quand ce ne sont pas les Mamelouks qui dévalisent les marchés, ce sont les Bédouins qui attaquent les caravanes, tandis que la soldatesque – dont les arriérés de solde se sont accumulés – met au pillage la moindre embarcation porteuse de denrées arrivant de Haute ou de Basse-Égypte.

C'est dans ce contexte dramatique que le malheureux Bardissi, propulsé en avant par Méhémet-Ali, se retrouve virtuellement à la tête du pays. Le 7 du mois de rabi'el-awal (22 septembre 1804), les deux compères font leur entrée dans la capitale. Ils sont immédiatement assaillis par une foule qui hurle sa détresse. Devant cette désespérance, Bardissi donne immédiatement l'ordre à Méhémet-Ali d'ouvrir les silos et de distribuer les céréales qui y sont entreposées. Auquel des deux hommes profite cette décision ? Au premier, selon Djabarti[17]. Cependant, n'en doutons pas un instant, le second s'attire certainement une bonne part des bénédictions du peuple. Après tout, n'est-ce pas lui qui se charge de la distribution de blé ?

Quoi qu'il en soit, pour l'heure rien n'est résolu. Bardissi doit répondre aux troupes qui continuent de réclamer à cor et à cri l'arriéré de leur solde. Un conseil est réuni chez Ibrahim bey, décision est prise de répartir entre les émirs les sommes à payer proportionnellement aux ressources de chacun d'eux. Mais cela est loin de suffire. Bardissi est contraint de lever une contribution qui, au grand dam des consuls, est infligée non seulement aux marchands du Caire, mais aussi aux négociants étrangers établis dans la capitale. « Le nouveau gouvernement, revenant au système des avanies, a mis une contribution très forte sur les chrétiens du pays et y a inclus les protégés de France, qui ont des firmans de la Porte, ainsi que ceux de Suède

qui n'ont point de commissaire ici, et parmi lesquels se trouvent des hommes qui ont rendu des services à l'armée française[18]. »

Sous le regard atterré des commerçants, on s'empare de leurs marchandises et on les vend aux prix les plus bas. Le café en provenance de l'Hadramaout et de Yambo est saisi et bradé. De même, cherchant à regagner le soutien de l'armée, Bardissi frappe les habitants d'un nouvel impôt. Ce sera la goutte qui fait déborder le vase.

Dans les jours qui suivent, Le Caire se transforme en volcan. Des émeutes éclatent un peu partout et, du haut des minarets, des voix scandent à l'unisson : « Ô Bardissi, que veux-tu encore prélever sur notre misère[19] ! » Les hommes et les femmes se font teindre les mains en bleu en signe de deuil. Les boutiques ferment et plus que jamais la soldatesque pille les djermes[20] qui arrivent de Haute ou de Basse-Égypte. On se dirige en masse vers la mosquée d'Al-Azhar, habituel lieu de regroupement du peuple dans les heures dramatiques. Des poings se dressent. Mais – ce qui confirme bien que Méhémet-Ali a joué au plus fin – jamais, dans ce flot de colère, ne s'élève la moindre critique, la moindre invective à l'égard du futur pacha. Dans l'ombre, il se frotte les mains. Le moment de jeter Bardissi à la trappe est arrivé. Il répand ses Albanais dans la capitale avec pour mission d'empêcher les Mamelouks de molester la foule. Le petit peuple commence à s'intéresser de plus près à ce protecteur providentiel.

Rendu furieux par la révolte qui gronde, Bardissi convoque les *ulama*, les notables de la capitale, et se répand en invectives à leur encontre, leur imputant l'entière responsabilité des événements. Immédiatement, Méhémet-Ali prend parti pour les *ulama*. Il rétorque avec aplomb que ce n'est pas au peuple égyptien qu'il incombe de payer la solde des militaires, mais au gouvernement. Par cette attitude il démontre aux notables qu'il ne craint pas de s'opposer aux Mamelouks pour défendre les intérêts de la masse. Insensiblement il offre aux yeux de la population l'image d'un sauveur, mieux : d'un sauveur sans ambition.

Au cours de la même semaine il excite la rancœur des Albanais qui attendent leur solde en retard depuis huit mois. La chasse est donnée aux Mamelouks, plusieurs centaines d'entre eux sont massacrés. Les Albanais cernent les palais des principaux beys, notamment ceux d'Osman el-Bardissi et d'Ibrahim. L'affaire est si bien montée que les assiégés

apprennent seulement par la fusillade l'attaque dont ils sont l'objet. El-Bardissi, dont la demeure se prête à une forte résistance, se défend énergiquement mais très vite il se rend compte qu'il est perdu. Il se place alors à la tête des quelques fidèles qui l'entourent, fait ouvrir toutes grandes les portes de son palais et, dans un galop effréné, se rue à l'extérieur, culbute ses adversaires et se réfugie au fort voisin de l'Institut. À la nuit tombée, il fuit Le Caire et trouve refuge dans le désert où Ibrahim l'a précédé. *Exit* Bardissi, l'ami des mauvais jours...

Conclusion abrupte de Djabarti : « Tous ces événements se succédèrent par la volonté de Dieu et par les calculs de Méhémet-Ali. »

Kourchid pacha, le fou du roi

Malgré ce coup de force qui rend les Albanais seuls maîtres de la capitale et de la Basse-Égypte, Méhémet-Ali ne se risque pourtant pas à prendre le pouvoir. Sans doute pressent-il que le moment n'est pas venu. Dans un geste étonnamment magnanime, il fait libérer Khosrew et le rétablit au gouvernement de l'Égypte, dans l'expectative d'un firman de la Porte. C'est aussitôt une levée de boucliers. Hassan pacha, ainsi que la majorité des Albanais, craint que Khosrew ne cherche à se venger. Tous protestent avec vigueur auprès de Méhémet-Ali et réclament la destitution immédiate du gouverneur. L'homme de Kavála ne réagit pas. Ou plutôt il laisse défaire ce qu'il a fait. Comme si, avec la réintégration de Khosrew à la tête du pays, il avait simplement voulu vérifier les limites de sa puissance et offrir aux *ulama*, donc au peuple, la preuve de son désintéressement politique. Le malheureux Khosrew est aussitôt placé sous surveillance et dirigé sur Rosette d'où il embarque bientôt pour Istanbul.

Persévérant dans son cynisme, Méhémet-Ali souffle à la Sublime Porte le nom du gouverneur d'Alexandrie : Kourchid pacha. Son avis recueille un écho favorable auprès du sultan, et Kourchid – qui n'en demandait pas tant – est nommé à son tour *wali* d'Égypte. Le 5 mars 1805, Bernardino Drovetti[21] écrit alors à Talleyrand : « Kourchid pacha vient d'être confirmé dans le pachalik du Caire. Ce n'est pas un homme à grandes conceptions, mais il a de la docilité, on le dit bien entouré[22]. »

La suite démontre qu'il ne possède qu'une ombre d'autorité : cela, Méhémet-Ali le sait déjà. Il expédie un détachement d'Albanais qui se met aux ordres de Kourchid. Celui-ci confie le gouvernement d'Alexandrie à son *khaznadar* et se hâte de partir avec sa garde d'honneur. Il descend de sa cange[23], le 2 avril à Boulaq, salué par l'artillerie, et fait le lendemain son entrée solennelle dans la capitale. Avec force musique et bénédictions, on l'escorte jusqu'à la demeure apprêtée pour lui à El-Daoudiah. Une vingtaine de jours plus tard, un messager apporte d'Istanbul le firman d'investiture : « Nous donnons le gouvernement de l'Égypte à Ahmed Kourchid pacha. Nous avons été guidés dans ce choix par l'habileté que nous lui reconnaissons (*sic*), par son esprit droit et par l'intelligence et la sagesse de son administration, etc.[24]. » Sur Méhémet-Ali et ses agissements le firman ne souffle mot. Comme si le personnage était ignoré de la Sublime Porte.

On s'en doute, ce retour à la légalité n'est que fictif car Kourchid n'est en fait que le paravent du pouvoir personnel de l'homme de Kavála. Il est sans autorité réelle ; toute la force militaire est entre les mains du second. L'un et l'autre cependant, et Méhémet-Ali plus encore que Kourchid, sont toujours menacés par les Mamelouks. Ibrahim, Bardissi (qui ne digère pas son éviction), El-Alfi et d'autres seigneurs de moindre importance ont rallié leurs partisans. Ils tiennent la campagne aux alentours de la capitale, à Gizeh, Sakkarah et Embabeh. Ils s'infiltrent en Basse-Égypte, prennent et pillent Kalioub, paraissent à Birket-el-Hag et sont les maîtres incontestés de la Haute-Égypte et du Fayoum.

À l'intérieur de la capitale, toujours point de tranquillité pour les habitants ; à l'extérieur, nulle sûreté pour le commerce.

Le besoin d'argent demeure immuablement l'entrave essentielle du nouveau gouverneur. Les sources du revenu public sont dans un état d'épuisement tel qu'on n'y saurait plus recourir. Il faudrait un financier de génie ou un illusionniste pour payer intégralement les troupes. Les Mamelouks étant les cibles directes du pouvoir, on décide, étonnant paradoxe, de leur faire supporter les frais de la guerre qu'on leur livre. Leurs partisans les plus secrets sont recherchés et taxés d'une forte contribution. Même la célèbre sett (dame) Nafissa, veuve de Mourad bey, est sollicitée. Mathieu de Lesseps pressent que les jours du pacha sont comptés. Il en fait part dans un rapport expédié de Livourne à Talleyrand : « Kourchid pacha,

vice-roi d'Égypte, est dans le plus cruel embarras. Il ne me l'a pas caché et m'a avoué que sa situation est très fâcheuse[25]. »

Méhémet-Ali quant à lui ne contrecarre guère les incursions des Mamelouks, ses attaques se bornent à des escarmouches dans un rayon circonscrit aux environs du Caire, pas plus loin que Tourah.

Aux alentours du 15 mars 1805, ayant appris qu'Alfi bey et ses hommes sont passés dans la province du Fayoum, il croit cependant profiter de leur absence pour tenter de prendre Minieh. Il est assez heureux dans le premier choc. Ses troupes parviennent même à entrer dans la place mais très vite la résistance des Mamelouks de Soliman bey les contraint de battre en retraite. Cet échec ne le décourage pas. Quelques jours plus tard il récidive et, le 25 mars, s'empare de la ville. Elle est alors aux yeux des Mamelouks le boulevard de la Haute-Égypte ; ils y ont leur parc d'artillerie et leurs magasins d'approvisionnement. Sa capture permet donc d'ouvrir les communications avec la haute vallée du Nil et de ravitailler Le Caire affamé.

Succès de grande portée qui affaiblit sensiblement la position des beys, étend la sphère d'action du gouvernement de Kourchid et rehausse le prestige personnel de Méhémet-Ali.

Toutefois Kourchid, à la différence de ses prédécesseurs, sent que l'homme de Kavála et ses Albanais représentent un danger pour lui. La Sublime Porte, elle aussi, commence à le pressentir. Avec un trésor de diplomatie, elle « suggère » à Méhémet-Ali et à ses troupes de quitter l'Égypte. « Vous saurez, les présentes venues, que, les Français ayant assis leur pouvoir sur l'Égypte, la Sublime Porte a dû s'imposer de grands sacrifices en hommes et en argent pour la reconquérir. Depuis cette époque, des esprits malintentionnés parmi vous ont fait retomber le Nil sous la domination des Mamelouks. La Sublime Porte ne vous en impute pas à tous la faute. Quoi qu'il en soit, le passé n'est plus et la clémence a, de sa plume, effacé les délits. Or, la Sublime Porte vous invite à quitter l'Égypte et à rejoindre vos foyers avec les braves Albanais. Pourriez-vous donc vous refuser de rentrer dans vos familles qui vous tendent les bras ? Soyez certains que l'oubli a couvert les événements d'autrefois, et qu'il ne sera jamais question des faits relatifs à la vice-royauté de Khosrew pacha. La Sublime Porte ne doute point que vous soyez empressés de faire honneur à

ses dispositions indulgentes et d'accomplir ses ordres avec la docilité qui leur est due[26]. »

Le vœu de la Sublime Porte reste lettre morte.

Kourchid décide alors d'importer à titre de contrepoids des troupes de montée. En majorité kurdes, ces miliciens jouissent dans l'armée ottomane d'une réputation assez étonnante pour qu'on leur ait attribué le surnom de *delhis*[27], terme qui signifie « fou ». Le 29 mars 1805, 4 000 d'entre eux font leur entrée au Caire. La démarche pourrait se révéler payante si ces nouveaux venus, à peine introduits dans la capitale, ne s'attiraient rapidement les malédictions de la population par leur indiscipline et leurs vexations. Drovetti en témoigne le 11 avril : « Il est encore arrivé au Caire une division de 1 500 cavaliers *delhis*. Cette ville commence à se ressentir de la présence de troupes qui ne sont pas mieux disciplinées que les Albanaises. Elles y ont déjà commis plusieurs désordres[28]. » Et il précise : « Il ne serait pas surprenant que Méhémet-Ali, qui n'a pas à se louer de la Porte, fit éclater son ressentiment en cette occasion. » Il voit juste. L'homme de Kavála va enfin abattre son jeu.

Vers la mi-avril, rassemblant ses Albanais, il quitte Minieh et marche sur la capitale. Le 11 on signale son passage à Béni-Souef. « L'horizon de ce malheureux pays – note toujours Drovetti le 16 avril – vient encore de s'obscurcir et des nuages révolutionnaires s'accumulent sur la capitale. Méhémet-Ali, avec tous les Albanais à ses ordres, a quitté la Haute-Égypte et marche sur Le Caire sous prétexte de venir réclamer au pacha leur solde arriérée. Quoiqu'on ignore le projet de cet homme ambitieux et entreprenant, le pacha [Kourchid] prend des mesures militaires. Il a fait transporter à la Citadelle toute l'artillerie qui se trouvait éparse dans la ville. 1 500 Osmanlis ont été prendre position à Tourah, et la garnison de Gizeh a été renforcée. Les *delhis* ont pris quartier dans les maisons du vieux Caire. On ne sait trop quelle contenance feront les habitants en cette circonstance. Le pacha, incertain sur leurs intentions, retient près de lui en otages, et comme garantie de la tranquillité publique, les cheikhs Abd Allah el-Sharquawi et Soliman el-Fayoum[29]. »

En attendant, les Bédouins profitent des troubles qui agitent la capitale pour porter la désolation dans la Basse-Égypte. La province de Bahireh, au sud d'Alexandrie, est la principale cible de leurs incursions. Ils enlèvent aux

malheureux fellahs non seulement la récole de l'année mais aussi leurs chameaux et la plupart de leurs bêtes de somme. Quant aux Mamelouks, ils poursuivent leur razzia en Haute-Égypte et bloquent les entrées de la capitale.

Drovetti écrit à Talleyrand : « Les excès se sont multipliés à l'infini et personne, pas même un habitant musulman, n'ose paraître dans les rues du Caire et dans le chemin de la ville à Boulaq, qui en est le port, sinon couvert des livrées de la misère, tant on craint d'être dépouillé et assassiné. L'anarchie la plus complète règne dans la capitale. Les soldats emprisonnent leurs chefs, leurs officiers, pillent ce qu'ils trouvent dans les rues, dans les boutiques et même les maisons. Le pacha n'a aucune autorité et cet état de choses est trop affreux et trop forcé pour qu'il puisse durer longtemps[30]. »

Le 14 avril, Méhémet-Ali campe sous les murs de Tourah. Ses soldats, affectant de n'être revenus que pour réclamer leur dû, ne rencontrent chez les *delhis* aucune disposition hostile. Le 19, il entre au Caire avec ses troupes et s'installe dans sa demeure de l'Ezbekieh, au centre de la capitale. Le jour même, il somme Kourchid de régler la solde de ses Albanais. L'étau se resserre. Kourchid s'engage à payer dans le plus court délai une somme de deux mille bourses. Drovetti écrit à Talleyrand en date du 3 floréal an XIII (23 avril 1805) : « Depuis l'entrée de Méhémet-Ali au Caire, la mésintelligence règne entre lui et S.A. Kourchid pacha, ils ne se sont encore rendus aucune visite. Méhémet-Ali demande la reddition des comptes de tout ce qui est entré au Trésor depuis le moment où le pacha a pris les rênes du gouvernement ; il demande que le kiaya bey et le commandant des troupes de la Citadelle, Saleh agha, se mettent à la tête de l'armée qui montera dans la Haute-Égypte, tandis que lui demeurera au Caire. Il y a dans la ville de huit à dix mille hommes de troupe qui demandent de l'argent à cor et à cri. Les boutiques sont fermées et personne n'ose sortir de chez soi. Méhémet-Ali paraît avoir beaucoup d'influence sur les troupes et sur les habitants, et quoique le pacha eût invité les chefs et la ville à ne pas aller le voir, ils y ont tous été[31]. »

Puis le 28 avril : « Malgré les arrangements faits entre S.A. Kourchid pacha et Méhémet-Ali, les affaires ne prennent pas une tournure satisfaisante pour le premier. Les Albanais, non contents des acomptes qu'ils viennent de recevoir, réclament hautement des sommes énormes qu'on

ne pourra jamais leur payer. Leurs prétentions se montent à 12 000 bourses. Sur les observations qui leur sont faites de l'impossibilité absolue où se trouve le Trésor public de fournir un tel montant, les Albanais exigent que les administrateurs des finances rendent compte de l'emploi qu'ils ont fait des revenus du *miri*[32], spécialement affectés à la solde de l'armée[33].

« [...] La situation actuelle du Caire ne saurait inspirer l'idée d'un avenir plus tranquille. Pour se rassurer tout à fait, il faudrait oublier que Méhémet-Ali a toujours visé au pachalik du Caire, et que toutes les opérations qu'il a paru diriger en faveur de la Porte portaient l'empreinte de son ambition vers le pouvoir supérieur. »

Le sacre

Au début de mai 1805, coup de théâtre : Kourchid pacha descend de la Citadelle[34] et se rend chez le procureur pour tenir un divan. Il fait lire en présence du cadi des firmans du Grand Seigneur qui confèrent à Méhémet-Ali le pachalik de Djeddah et lui ordonnent d'aller combattre les Wahhabites révoltés. Cette nomination se trouve entre ses mains depuis deux mois environ. Il l'a d'abord tenue secrète puis ébruitée et il compte cette fois s'en servir pour éloigner définitivement Méhémet-Ali du Caire.

Bien que conscient du piège qu'on lui tend à travers cette promotion, Méhémet-Ali se laisse docilement investir de sa nouvelle dignité mais il est bien décidé à ne pas se soumettre aux devoirs qui s'y rattachent. Le pouvoir est à portée de sa main. Il faut le saisir et s'assurer que nul ne sera en mesure de le lui arracher. S'il part pour l'Arabie livrer bataille aux Wahhabites, ce sera pour plus tard. Quand lui seul l'aura décidé.

La cérémonie d'investiture se déroule au domicile de Sayed agha dans une atmosphère en apparence détendue mais, sitôt la séance levée, le nouveau pacha, qui s'apprête à regagner sa demeure, se voit tout à coup cerné par des miliciens albanais qui réclament (encore et toujours) leur solde. Méhémet-Ali, impavide, désigne Kourchid du doigt : « Moi je n'ai aucun pouvoir, adressez-vous plutôt à Son Altesse ici présente. » Sans plus rien ajouter il quitte la réunion et sur le chemin qui le ramène à sa demeure de l'Ezbekieh – émouvante générosité – il se met à distribuer sur son

passage des pièces d'or et d'argent. Dès lors, le peuple n'a plus d'yeux que pour lui.

Là-bas, dans la demeure de Sayed agha, les miliciens livrés à eux-mêmes prennent aussitôt Kourchid à partie et l'accusent ouvertement d'avoir détourné à son profit les revenus publics. On ne doute point que cette émeute n'ait été fomentée de toutes pièces par Méhémet-Ali et par Hassan pacha, l'autre chef des Albanais. Ce dernier réussit néanmoins à soustraire Kourchid aux fureurs de la troupe et l'autorise à regagner la Citadelle, non sans lui avoir arraché la promesse de faire l'impossible pour payer l'armée. Comme pour prouver sa bonne volonté, Kourchid convoque le même jour El-Mahrouqi et Georges Guirguis (El-Gawhari), qu'il taxe de deux mille bourses. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans un océan et la tension continue de monter.

En date du 3 mai 1805, Drovetti écrit à Talleyrand : « Nous ne recevons plus de nouvelles du Caire depuis douze jours. On dit que cette capitale est en proie à toutes les horreurs de l'anarchie. Aucun Européen n'ose plus sortir de sa maison. Les soldats y commettent toute sorte de désordre impunément[35]. »

Le 5, il signale qu'une accalmie semble se profiler à l'horizon, mais la juge trompeuse : « Il vient de se répandre le bruit que S.E. Janib effendi, trésorier général de l'Égypte, secondé par les principaux cheikhs, a interposé sa médiation entre S.A. le Pacha et Méhémet-Ali, que ces deux derniers, qui n'avaient pas encore pu se trouver ensemble par défaut de lieu d'entrevue qui fût de commun agrément, se sont finalement rencontrés chez ladite Excellence et qu'ils ont stipulé des conditions conciliatoires, par lesquelles le Pacha s'engage à payer la moitié des sept mois de solde dus aux Albanais, que Méhémet-Ali s'oblige de son côté à faire repartir ses troupes pour la Haute-Égypte ; que cependant lui restera au Caire avec une partie de son monde pour marcher contre les Arabes qui infestent la Basse-Égypte. »

En tout cas, le consul semble de plus en convaincu que Méhémet-Ali se rapproche du trône. En effet, dès le lendemain, on peut lire sous sa plume : « Malgré les nouvelles qu'on débite ici sur une réconciliation définitive entre S.A. Kourchid pacha et Méhémet-Ali, je pense que la situation des choses me constitue un devoir de demander à Votre Excellence des

instructions sur la conduite que je devrai tenir si Méhémet-Ali s'empare des rênes du gouvernement, ou si toute autre révolution prive les officiers de la Porte du pouvoir souverain. J'ai cru devoir faire la même demande au chargé d'affaires à Constantinople, croyant que les circonstances de sa situation puissent le mettre dans le cas nécessaire de me donner des ordres provisoires en attendant ceux de Votre Excellence. »

Dans cette affaire, on est forcé de reconnaître à Drovetti un mérite d'autant plus éclatant que de France Talleyrand s'abstient de lui donner les moindres instructions. Entièrement absorbé par sa lutte contre le tsar, Napoléon ne peut alors rien faire qui risque de déplaire aux Ottomans. Aussi recommande-t-il à Sébastiani, alors ambassadeur à Istanbul, de ménager la Porte et lui fait-il donner des instructions de prudence en ce qui concerne l'Égypte. De même, Talleyrand finit par mettre Drovetti en garde : « La situation des choses en Égypte vous paraît exiger qu'il vous soit donné des instructions relativement à la conduite que vous auriez à tenir si Mohamed Aly, chef des Albanais, s'emparait des rênes du gouvernement, ou si, par l'effet de toute autre révolution, les officiers de la Porte venaient à être privés du pouvoir souverain. Sa Majesté Impériale, dont j'ai pris les intentions, veut que, quelque événement qui arrive en Égypte, vous demeuriez à votre poste, en continuant de correspondre avec l'autorité prédominante, quelle qu'elle puisse être.

« En effet, Monsieur, dans tous les temps les principes reconnus du Levant, en ce qui concerne les agents commerciaux, sont qu'ils ne doivent, en aucune manière, s'immiscer dans les affaires du gouvernement. Étrangers à tout ce qui est essentiellement politique, les agents commerciaux n'ont rien de commun avec les agents diplomatiques ; l'autorité publique ne les intéresse que sous le rapport du bien ou du mal qu'elle peut faire au commerce. Dans quelque main que cette autorité soit placée, ils doivent la regarder comme légitime, quand elle ne nuit ni à leur agence, ni au commerce que cette agence est destinée à protéger. S'il se prépare ou s'opère des changements dans l'administration, il faut alors qu'ils se conduisent avec prudence. Dans tous les cas, il est deux règles dont ils ne doivent jamais s'écarter :

« 1. Ne reconnaître l'autorité que lorsque la victoire a décidé du sort du pays.

« 2. Ne jamais quitter leur poste quelque révolution qui puisse survenir. Telles sont les instructions que Sa Majesté Impériale m'a prescrit de vous transmettre et auxquelles il est de votre devoir de conformer exactement votre conduite[36]. »

Kourchid, lui, est à l'agonie. Devant l'impossibilité où il se trouve de se procurer des ressources par le *miri*, les gabelles et autres contributions ordinaires, il annonce que la capitale se doit de venir à son secours. Ce qui est ni plus ni moins une façon détournée de préparer les habitants à de nouvelles taxes. C'est un tollé, rage, colère, démonstrations de force, tandis que les *delhis* reprennent de plus belle leurs exactions. Les cours d'Al-Azhar sont interrompus et les négociants ferment bazars et boutiques en signe de protestation. Les habitants n'attendent que le signal des cheikhs pour fondre sur les hommes du pacha.

Dans l'ombre, l'homme de Kavála applaudit. Les heures de Kourchid sont comptées. « Quoique Son Altesse Kourchid pacha – écrit Drovetti après les événements du 10 – soit parvenue à se sauver dans la Citadelle, il n'y a pas grande apparence qu'elle puisse se maintenir dans le gouvernement de l'Égypte. Elle a à lutter contre les manèges d'un homme aussi ambitieux qu'entreprenant qui, savant dans l'art d'intriguer, a pour lui la force de l'opinion publique et des armes. Cet homme adroit, en flattant les cheikhs et les habitants, en leur faisant croire que le défaut de bonne administration est la seule cause de la mauvaise situation des finances et, par conséquent, des troubles qui agitent Le Caire, veut propager le mécontentement et se frayer le chemin au trône, sans paraître vouloir y parvenir. Il maîtrise en ce moment l'opinion des principaux habitants, et il n'aurait qu'à le vouloir pour que ses intentions fussent réalisées ; mais, toujours machiavélique dans ses procédés, il paraît vouloir être porté à l'autorité suprême par la voix du peuple, cherchant non seulement à se procurer le suffrage des cheikhs et des habitants mais à se rendre nécessaire au gouvernement turc. »

Pour apaiser les émeutes, Kourchid envoie son *kiaya* et l'*agha* des janissaires, mais ils sont reçus à coups de pierres. Un semblant de pourparlers s'instaure toutefois entre eux et les cheikhs. Ces derniers accordent trois jours au pacha pour faire sortir des murs de la ville le corps entier des *delhis*.

Trois jours plus tard, les *delhis* sont toujours dans la capitale et ne paraissent nullement disposés à plier bagage. Quant à Méhémet-Ali, il proclame sans équivoque son soutien au peuple et aux *ulama* et interdit formellement à ses soldats de commettre la moindre exaction à l'encontre des habitants.

C'est alors que dans la nuit du 12 au 13 mai les cadis, les cheikhs et les *ulama* – ayant eu vent que Kourchid pacha s'apprête à les éliminer – se rendent au domicile de Méhémet-Ali et lui annoncent haut et fort :

« C'en est trop ! Nous voulons déposer le vice-roi !

– Et par qui souhaiteriez-vous le remplacer ? » s'enquiert le futur vice-roi avec, sans doute, une candeur désarmante.

La réponse est sans détour :

« Étant donné les nombreux actes par lesquels vous avez manifesté envers la population générosité et justice, nous ne songeons à nul autre que vous. Vous serez notre gouverneur et nous nous soumettrons à vos conditions. »

Méhémet-Ali en parfait stratège fait mine de refuser cet honneur, s'en prétend indigne. Les *ulama* insistent. Guère longtemps. Car dans l'heure qui suit on fait venir une pelisse et une tunique, et Sayed Omar Makram, le *nakib el-ashraf,* assisté par le cheikh El-Sharquawi, en revêt le nouveau vice-roi d'Égypte[37].

Très solennellement, Méhémet-Ali s'engage à gouverner dans l'équité et le respect des droits du peuple égyptien et à ne prendre aucune décision sans consulter les *ulama*. Il ajoute même que, dans le cas où il viendrait à se démentir, ces mêmes *ulama* auraient tout pouvoir pour le déposer. En songeant à la scène, on ne peut s'empêcher de sourire. Quelle naïveté chez ces docteurs de la loi ! Ont-ils réellement cru les propos de l'homme de Kavála ?

En apprenant l'investiture de son subalterne, Kourchid ne se laisse pas démonter. Il réplique avec une pointe de dédain : « J'ai été désigné par le sultan. Ce ne seront pas des *fallahin* [paysans] qui me destitueront[38] ! »

Méhémet-Ali ne réagit pas. Il laisse faire les *ulama*, lesquels, puisque Kourchid refuse d'obtempérer, décident d'écrire à Istanbul pour obtenir du sultan qu'il sanctionne leur choix.

L'événement est exceptionnel. Pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte des religieux, des notables natifs du pays, désignent leur chef et interviennent directement auprès de leurs colonisateurs en sa faveur. Pour la première fois on a l'impression que l'Égyptien va pouvoir influer sur sa propre destinée. Utopie !

En attendant, la population informée des événements dresse des barricades. On s'arme tant bien que mal dans la perspective d'un affrontement avec Kourchid. L'avènement du nouveau « pharaon » a soulevé une extraordinaire espérance. Certains vendent leurs vêtements pour acheter cimeterres, poignards ou fusils. Le charismatique Omar Makram parcourt les rues de la capitale pour galvaniser les foules. Du coup, la plupart des soldats de Kourchid désertent, abandonnant leur chef à son sort. En quelques jours sa garnison se réduit à une peau de chagrin. Drovetti rapporte qu'il règne à ce moment au Caire « le même enthousiasme, la même fièvre qu'en France, dans les premiers moments de la Révolution ».

La comparaison peut sembler exagérée, elle ne l'est pas. Pour la première fois depuis l'occupation perse, romaine, grecque et arabe, la population a voix au chapitre. Des hommes dignes de foi, en l'occurrence des docteurs de la loi, de vertueux notables, lui ont laissé entrevoir un horizon qui a les couleurs de l'équité. Et l'homme de la rue s'est mis à y croire, convaincu qu'avec la nomination de Méhémet-Ali par les *ulama* viendrait la fin de l'occupation turque et donc de l'oppression et de la tyrannie.

Plus d'un mois s'écoule pendant lequel les choses n'évoluent guère. Méhémet-Ali décide alors de procéder au siège de la Citadelle où Kourchid reste inexorablement retranché. Les Albanais refusent catégoriquement de participer à la bataille si l'on ne solde pas leurs salaires. Aussi le peuple, spontanément, les remplace-t-il aux barricades. Les femmes, les enfants, armés de pierres, prennent position sur les terrasses et harcèlent les soldats de Kourchid là où ils se trouvent. Celui-ci tente une sortie, qui échoue.

Bernardino Drovetti, lui, songe aux intérêts de la France. Il s'inquiète d'un rapprochement possible entre Alfi bey, cheval de Troie des Anglais, et le nouveau vice-roi. Il s'interroge aussi sur la réaction de la Porte face à la nomination impromptue de Méhémet-Ali. Le 20 mai, il écrit au négociant français Félix Mengin[39] : « C'est à présent qu'il vous faut beaucoup d'adresse et de prudence pour vous tenir entre les deux partis sans en

choquer aucun. Le bruit court ici que l'Alfi bey est d'accord avec Méhémet-Ali et qu'il doit entrer au Caire bientôt s'il n'est déjà entré. Il faut que vous voyiez Méhémet-Ali et tâchiez de l'entraîner dans une explication à ce sujet. Si vous vous apercevez que Méhémet-Ali soit décidé à favoriser l'Alfi, faites tous vos efforts pour l'en dissuader ; faites-lui sentir qu'en favorisant les beys il se disgracie auprès de la Porte tandis qu'il peut se tenir en bonne intelligence avec elle ayant pris les rênes du gouvernement par les suffrages du peuple ; faites-lui aussi entrevoir qu'une armée française peut encore venir en Égypte et que le bey ami des Anglais et ses protecteurs n'auraient pas beau jeu ; dites-lui que S.M. notre Empereur est instruite de son dévouement pour la nation française et qu'il lui convient sous tous les rapports d'être conséquent aux déclarations qu'il a faites dans le temps au Commissaire général Lesseps.

« Vous avez dû concevoir que nous avons triomphé, lors de la défaite de l'Alfi. Les Anglais triompheraient, à présent, si celui-ci était admis à partager l'autorité suprême ; ils acquerraient dans le gouvernement de l'Égypte une influence qui nous serait préjudiciable. Il faut que nous travaillions à déjouer ce projet, s'il existe. Si, cependant, vous vous apercevez que Méhémet-Ali soit d'accord avec tous les beys, ce qui me paraît impossible, il faut alors changer de système et traiter ce sujet avec beaucoup de ménagement ; avant d'entrer en matière, il faudra connaître le plan de Méhémet-Ali et m'en instruire pour que je puisse aviser à ce qu'il conviendra de faire pour vous fournir un texte à l'aide duquel vous puissiez entamer une conversation avec ce Pacha ; je vous préviens qu'on a écrit ici de Rosette, que l'Alfi bey a dîné avec lui le jour du grand Baïram et que, dans cette entrevue, il a été délibéré que le premier serait nommé *cheikh-el-balad*, lorsque le dernier serait vice-roi. Les Anglais s'en flattent : tâchez de savoir s'ils ont des correspondances avec Méhémet-Ali et quelle en est la nature. »

Et le 22, toujours au même Mengin : « J'ai reçu votre lettre du 25 floréal [15 mai]. J'approuve la visite que vous avez faite au nouveau pacha du Caire ; mais je dois vous répéter qu'il faut apporter dans ces communications toute la circonspection possible jusqu'à ce que nous sachions de quel œil la Porte regardera ce bouleversement d'autorité et que nous puissions recevoir des instructions supérieures. Vous devez nécessairement voir Méhémet pacha pour le tenir dans notre parti et déjouer

les intrigues de nos ennemis ; mais il faut communiquer avec lui le moins publiquement qu'il vous sera possible, de manière, en un mot, à ne point choquer les officiers légitimes du Grand Seigneur. »

De son côté, Méhémet-Ali ne presse pas les opérations du siège. Il ne veut pas se compromettre davantage aux yeux du sultan, attendant l'effet de la lettre que les *ulama* ont adressée à Istanbul. Finalement le 18 juin 1805 un fonctionnaire, Salah bey, est dépêché au Caire par la Porte avec mission d'apprécier sur place ce qu'il y a lieu de faire, soit maintenir Kourchid, soit confirmer Méhémet-Ali. Kourchid refusant tout compromis, la situation reste bloquée jusqu'au moment où le *kutchuk Imbrokhor* (second écuyer) arrive à son tour en Égypte. Il est porteur des firmans que tous attendent : « À Méhémet-Ali pacha, *ex-wali* de Djeddah et *wali* d'Égypte depuis le 20 rabi'el-awal. La Sublime Porte approuve le choix fait par les *ulama* en la personne de Méhémet-Ali et déclare Ahmed Kourchid pacha relevé de ses fonctions. Il doit, en conséquence, partir pour Alexandrie avec tout le respect dû à son rang. Là, il attendra les instructions qui lui seront données et sa nomination à un autre gouvernement[40]. »

Le peuple semble indifférent à ces rebondissements, indifférent aussi aux nouvelles directives venues de la Sublime Porte. Il continue de se battre. Ce n'est pas le départ de Kourchid qu'il vise, mais celui de l'armée ottomane tout entière. En un mot, il veut *son* indépendance. Et c'est sur ce point que s'opposent les deux mondes : celui des *ulama*, des notables, et celui de l'homme de la rue qui n'a rien vu venir. Drovetti, lui, semble percevoir ce qui guette les révoltés : « Le peuple de cette capitale ne connaissait sans doute pas la fable des grenouilles demandant un roi à Jupiter ; la connaissant, il se serait peut-être gardé de désirer le changement. »

Sitôt la destitution de Kourchid confirmée, les *ulama* se réunissent et décrètent qu'ils n'ont plus de rôle à jouer *dans un conflit auquel ils auraient dû rester étrangers*. Ils décident de s'abstenir désormais de toute immixtion dans le jeu politique. Le recteur d'Al-Azhar et ses collègues ordonnent à la population d'arrêter les combats sur-le-champ et de retourner à ses occupations. Dans le même temps ils renouvellent leur soutien à Méhémet-Ali. Tout doit rentrer dans l'ordre, proclament-ils. C'est fini. Quoi donc ? Serait-ce ainsi que les rêves s'achèvent ? En une vulgaire mutinerie avortée ? Tous ces morts pour rien, pour que l'Égypte revienne au statut

d'avant ce printemps unique ? Et l'occupant, alors ? Et l'indépendance ? Pourtant, c'est bien cela qu'exigent les *ulama* : le retour à l'ordre. Le peuple n'a qu'à se rendormir sur ses illusions. Après tout, ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière fois. Certes, quelques don Quichotte refuseront de baisser les armes et tenteront de poursuivre la bataille... On entendra même la foule injurier les cheikhs pour leur lâcheté. Mais très rapidement ces poches de résistance seront écrasées.

Pourquoi cette soudaine volte-face des *ulama* ? La réponse est simple : trop soucieux de conserver leurs prérogatives et les propriétés du clergé, ils n'étaient nullement disposés à prendre le risque d'une vraie révolution façon 1789. C'eût été mettre en péril leur bien-être. Quant aux notables (les commerçants en particulier), ils ne souhaitaient rien de plus que le retour de la sécurité sur les routes et le libre passage des caravanes. Il fallait que le commerce reprenne à tout prix. De plus, nous l'avons dit plus haut, ces personnages qui en ce printemps 1805 menaient le fellah à la bataille n'étaient guère estimables. Omar Makram mis à part, ni Abdallah el-Sharquawi ni même le cheikh El-Sadat ne pouvaient être considérés comme porteurs d'un idéal ou aptes à élever un peuple vers la lumière. Que ce fût Méhémet-Ali ou un autre qui réalisât leurs souhaits, peu leur importait.

Ayant perdu le soutien du sultan, abandonné par ses hommes, Kourchid est contraint de capituler ; toutefois il émet certaines conditions :

1. Qu'il ne sera tenu à aucune reddition des comptes ;

2. Qu'il pourra aller demeurer en toute sûreté dans la maison de Hassan pacha ;

3. Que seront mises à sa disposition les barques, les troupes et les provisions nécessaires pour se rendre à Alexandrie. Enfin il exige que l'on paye à ses troupes les arriérés de solde – soit environ cinq cents bourses. On réussit à réunir la somme et le 7 août 1805 le *wali* déchu s'embarque avec sa famille au port fluvial de Boulaq. Le 28 octobre, une frégate le récupérera à Alexandrie[41]. Une note manuscrite qu'il rédige au moment de s'éloigner précise : « Derrière moi, je laisse un homme qui deviendra le plus formidable rebelle de l'Empire. Nos sultans n'ont jamais eu de politique aussi retorse que la sienne, d'homme aussi énergique[42]. »

1 Gabriel Guémard, *Les réformes en Égypte d'Ali bey el-kabir à Méhémet-Ali*, Le Caire, 1936.

2 Du turc *da'i* (oncle), titre honorifique attribué au gouverneur des États barbaresques.

3 Littéralement, « portion du domaine royal accordée à un prince du sang en compensation de son exclusion de la couronne ». Mais dans ce cas précis, il s'agissait d'acheter la docilité des beys en leur accordant une sorte de rente.

4 Gouin, 1847, *op. cit.*, raconte qu'El-Djezaïry reçut le dernier coup de yatagan sans qu'aucune malédiction sortît de sa bouche. Il présenta à ses meurtriers le linceul qu'il portait partout avec lui, et leur demanda pour toute grâce de ne point priver son corps de sépulture.

5 Djabarti, année 1218 de l'hégire (1804), *op. cit*.

6 Ce chiffre est tiré d'un recensement effectué en 1846. Il est inférieur à celui que l'on trouve dans *La Description de l'Égypte* (263000). Cette chute démographique s'explique par les innombrables épidémies de peste (celle de 1835 causa la mort de 500000 personnes), et surtout de choléra (180000 morts en 1831). À cela s'ajoutent la conscription, la corvée et le travail forcé, causes d'impressionnantes pertes humaines. Voir André Raymond, *Le Caire*, Paris, 1993.

7 Voir sur ce sujet l'admirable travail d'André Raymond, *Artisans et commerçants au Caire au XVIIIe siècle*, 2 vol., Institut français de Damas, 1973.

8 Le pluriel *ulama* a été pris pour un singulier, d'où le français *uléma.*

9 Le cheikh Shams el-dine Mohammed Abou Anwar ibn el-Sadat fut l'une des personnalités les plus marquantes de l'époque. Président des Bani el-Wafa' depuis 1768, il traitait les gens avec hauteur et mépris. Djabarti en fait un portrait peu flatteur : « Dur, cruel, envers les subalternes, intrigant, avide de richesses et d'honneur. » Il mourut en 1813.

10 Voir Afaf Lutfi Al-Sayyid Marsot, *The rôle of the ulama in Egypt during the early XIXth century*, Le Caire, 1969.

11 El-Mahrouqi, syndic des marchands d'Égypte, fut nommé par Bonaparte membre du divan. Lors de la grande sédition du Caire, il se rangea aux côtés des Ottomans et ne cessa dès lors d'être un farouche adversaire des Français. Associé étroitement à la politique locale par la suite, il devint avec le Copte El-Gawhari administrateur de la capitale sous le gouvernement de Méhémet-Ali. Il mourut subitement le 25 novembre 1804, et ses funérailles furent célébrées en grande pompe. Voir Djabarti, *op. cit*.

12 20 juin 1803, in Cattaui, 1931, *op. cit*.

13 Djabarti, *op. cit*.

14 Représentant du gouvernement dans les provinces. Sorte de délégué local.

15 Cité par le général Weygand in *Histoire militaire de Mohammed Aly et de ses fils*, *2* vol., Paris, 1936.

16 Le prix moyen de l'ardab était de 24 paras. Mais ce prix variait sans cesse, atteignant parfois le chiffre exorbitant de... 500 paras l'ardab. Ces hausses périodiques s'expliquaient soit par le niveau de la crue du Nil, soit par les difficultés insolubles du Trésor. Voir André Raymond, 1973, *op. cit*. Pour le tableau des poids et des mesures, se reporter en fin d'ouvrage.

17 « La crainte qui s'était emparée de leur cœur disparut et ils bénirent Osman bey el-Bardissi. »

18 Lesseps à Talleyrand, in Cattaui, 1931, *op. cit*.

19 Djabarti, *op. cit*.

20 Grosses barques de transport nilotiques.

21 Né à Barbania, dans la province de Turin, le 7 janvier 1776, Bernardino Michel Marie Drovetti, après avoir fait des études classiques dans la capitale du Piémont, obtint à dix-huit ans son diplôme de droit. Il délaissa l'exercice de cette profession pour s'engager à vingt ans, d'abord dans la milice urbaine de Turin, puis dans l'armée française. Il prit part à la campagne d'Italie et, après s'être distingué dans plusieurs actions militaires, il se vit nommer sous-lieutenant et attacher à l'état-major des troupes cisalpines. Après Marengo, où il est gravement blessé à la main gauche, il est promu premier officier de la Guerre au gouvernement du Piémont, puis chef d'escadron. Le 22 mars 1806, un décret impérial le nomme vice-consul général à Alexandrie. Il jouera un rôle déterminant auprès de Méhémet-Ali. La biographie du personnage a été amplement relatée par Jean-Jacques Fiechter, *La moisson des dieux*, Paris, 1994.

22 Douin, 1926, *op. cit*.

23 Légère embarcation à voiles qui servait à transporter les voyageurs sur le Nil.

24 Djabarti, *op. cit*.

25 10 décembre 1804, in Cattaui, 1931, *op. cit*.

26 Firman adressé à Méhémet-Ali et à plusieurs commandants de troupes, le 26 mars 1805. Voir René et G. Cattaui, *op. cit*., Paris, 1950.

27 Leurs armes consistaient en un sabre, deux pistolets et un mousqueton. Leur coiffure se composait d'un cylindre de feutre noir de dix pouces de hauteur, sans bords et serré à la tête par une bande de toile enroulée.

28 À Talleyrand, in Douin, 1926, *op. cit.*

29 *Ibid.*

30 *Ibid*.

31 *Ibid*.

32 Impôt foncier.

33 Douin, 1926, *op. cit*.

34 Selon Djabarti, Méhémet-Ali aurait refusé de se rendre à la Citadelle pour s'entendre notifier sa nomination. Par méfiance, certainement.

35 Douin, 1926, *op. cit*.

36 *Ibid*.

37 Sur la date précise de l'avènement de Méhémet-Ali, voir Jean Deny, *op. cit*. La date du 18 juin fournie par Djabarti étant en réalité celle du firman expédié par Istanbul, Deny conclut que la désignation de Méhémet-Ali par les *ulama* eut lieu probablement le 12-13 mai, au plus tard le 17.

38 Djabarti, *op. cit*.

39 Il fut à deux reprises représentant au Caire du consulat général, d'abord au début de l'Empire, ensuite sous la Restauration, pendant le ministère de Chateaubriand. Nous possédons peu de pièces signées Mengin, mais la plupart des nouvelles envoyées par Drovetti sur les événements dont Le Caire fut le théâtre jusqu'à la destruction des Mamelouks sont l'œuvre de cet agent secondaire.

40 Djabarti, *op. cit*.

41 Plus tard promu au pachalik d'Alep, il en sera chassé également par les habitants. Il finira la tête tranchée.

42 Mouriez, *op. cit*.

OceanofPDF.com

5

LE LION BRITANNIQUE ET LE RENARD ALBANAIS

(1806-1807)

La date du 12 mai 1805 est décisive dans l'histoire de Méhémet-Ali. C'est celle où il commence à assumer de fait le gouvernement de l'Égypte à la tête duquel il se maintiendra quarante-quatre années consécutives.

Envers et contre tous il a réussi l'impossible. Mais les difficultés qui l'attendent sont immenses. Le pays qu'il prend en main est ruiné et en proie à l'anarchie. Les Mamelouks tiennent la Haute-Égypte. Les caravanes sont régulièrement pillées par les Bédouins. Son autorité est circonscrite aux murs du Caire et à la Basse-Égypte. Alexandrie est gouvernée par un officier délégué du sultan. Dans la capitale même les soldats indisciplinés menacent à tout instant d'un mauvais coup si on diffère le règlement de leur solde.

Aussi se trouve-t-il très vite aux prises avec les deux grandes urgences du moment : le besoin d'argent et les Mamelouks. En dehors du Caire, où son autorité est reconnue et respectée, sa puissance est surtout nominale. Le pouvoir effectif est encore à conquérir. La marche sera longue. Au cours des six premiers mois, il cherche d'autant plus à temporiser et à répondre aux exigences du quotidien qu'il n'est pas dans les intentions de la Sublime Porte de laisser respirer l'Égypte. Il suffit de parcourir les firmans qui continuent d'arriver à la Citadelle pour s'en apercevoir : « À Méhémet-Ali pacha et son *defterdar*, à Ahmed, surintendant de la douane d'Alexandrie et de Rosette, à Osman, gouverneur militaire d'Alexandrie.

« Il est ordonné d'envoyer rapidement, au moyen de navires, la quantité qui se trouve prête des 300 000 cokes de salpêtre que l'Égypte doit fournir annuellement à l'arsenal d'Istanbul, et qui, comme l'a fait remarquer Taher, le sous-directeur de la poudrière Impériale, doit se trouver toujours dans la

susdite poudrière en quantité abondante, étant un élément essentiel de la poudre à canon[1]. »

Ou, bien plus prosaïque : « À Méhémet-Ali pacha et son *defterdar :*

« Il est confirmé une pension journalière de 15 paras sur le *gewali* d'Égypte au cheikh Hassan ibn Abd el-Rahman de Médine, le décret relatif à cela s'étant perdu[2]. »

Dès la fin du mois d'août, le vice-roi fait venir auprès de lui ses deux fils, Ibrahim et Toussoun. Le premier approche de ses dix-sept ans, le second a douze ans à peine. Aussitôt il nomme Ibrahim gardien de la Citadelle.

Sur ce point, les avis divergent : Mouriez affirme que Toussoun fut désigné, Bankes aussi. Mais ni l'un ni l'autre ne vivaient à l'époque au Caire. En revanche Djabarti cite bien le nom d'Ibrahim et, de plus, on voit mal Méhémet-Ali nommer – même s'il s'agissait de son fils préféré – un enfant de douze ans à un poste aussi stratégique.

En outre Méhémet-Ali doit au plus vite renflouer le Trésor. Les Mamelouks et autres gouverneurs n'ont guère connu, en dehors des impôts réguliers, qu'une ressource exceptionnelle : l'extorsion, moyen classique pour se procurer des fonds en cas d'urgence. Sans déroger à cette vieille pratique, Méhémet-Ali, à la différence de ses prédécesseurs, a grand soin d'en faire supporter le poids le plus lourd à la classe aussi détestée qu'opulente des intendants coptes. Il se garde provisoirement, tant que son pouvoir n'est pas sérieusement affermi, de toucher aux grands cheikhs influents, encore moins aux négociants européens, comme l'ont fait pour leur propre ruine les Bardissi et autres. Il taxe d'abord les négociants indigènes chrétiens du Caire. Peu après il fait arrêter l'intendant général copte, Guirguis el-Gawhari, l'oblige à restituer une somme de 4 800 bourses qu'il aurait détournée à son seul profit et le fait jeter en prison. Il impose les commerçants de Rosette puis de nouveau ceux du Caire, pour des montants considérables. Pour finir il s'attaque aux artisans, aux peseurs publics, aux marchands de bois et de poisson salé et aux fermiers.

Ce problème momentanément réglé, il doit tenter de briser ses derniers adversaires, les Mamelouks. C'est contre eux qu'il ligue toute son énergie. Il commence par attirer certains beys, les 19 et 20 août, dans un guet-apens au Caire. Plusieurs d'entre eux y périssent, mais la plupart en réchappent et rejoignent en Haute-Égypte le gros de leurs partisans. Et comme certains

prisonniers – environ quatre-vingts – cherchent à s'évader, on leur tranche la gorge. Parmi eux se trouvent, on ne sait comment, cinq Français (des anciens de l'armée d'Orient qui s'étaient intégrés parmi les Mamelouks). Drovetti n'a pas eu le temps d'intervenir en leur faveur

À la tête des Albanais, Méhémet s'engage ensuite dans de véritables opérations coup de poing. Elles sont parfois conduites par lui-même, plus souvent par Hassan pacha, mais obtiennent peu de succès : Hassan se fait même battre par Mohamed el-Alfi, qui a reparu en Basse-Égypte. Des négociations entamées avec les beys, plus exigeants que jamais, n'aboutissent pas davantage. En échange de sa soumission, Alfi réclame le Fayoum, Béni Souef, Gizeh et la Buhaïra, ainsi que les revenus fiscaux de deux cents villages. Ses acolytes ont des exigences tout aussi rocambolesques. Méhémet-Ali refuse catégoriquement. La guerre continue donc et en avril 1806 Alfi met le siège devant Damanhour.

Au printemps de cette année-là, la situation du vice-roi est on ne peut plus critique. Cédant à la pression anglaise, la Sublime Porte décide son éviction. Une décision qui n'a rien de surprenant. Si en mai 1805 les autorités turques avaient fini par reconnaître l'élection populaire de l'homme de Kavála, c'est surtout parce qu'elles avaient été placées devant le fait accompli et impuissantes à s'y opposer. Depuis, les Anglais, eux-mêmes harcelés par leur agent à Alexandrie, le major Missett, ont œuvré dans l'ombre auprès du Grand Seigneur : pour eux Méhémet-Ali n'est qu'un pion au service des Français, un rebelle dangereux qui risque de mettre l'Empire en péril[3]. C'est surtout ce dernier argument que le cabinet de Saint-James plaide auprès du sultan. Il réussit à le convaincre de la nécessité de rétablir les Mamelouks, avec Alfi, leur créature, pour chef du gouvernement de l'Égypte. Il laisse clairement entendre que si les choses traînaient en longueur Sa Gracieuse Majesté, perdant toute confiance dans le soutien d'Istanbul et redoutant que la France reprenne pied en Égypte, *se verrait contrainte de prendre des mesures aptes à sauvegarder la sécurité de l'Angleterre*.

Côté français, en dépit des mises en garde de Sébastiani depuis la Turquie, de Lesseps, puis de Drovetti depuis l'Égypte, Talleyrand – fidèle à sa politique – refuse toujours de s'immiscer dans les affaires égyptiennes. Aussi écrit-il au premier en mai 1806 pour lui rappeler que, depuis le départ

des troupes françaises, l'Égypte a toujours été en proie à la guerre civile. Et il conclut : « Laissez, pour le moment, marcher sans vous les événements de ce pays ; c'est dans les provinces d'Europe que vous aurez quelques fois à les diriger[4]. »

Cependant on retrouve presque à la même période les traces d'une bien étrange affaire qui laisse à penser que Bonaparte n'était pas aussi indifférent à l'Égypte qu'on pourrait le croire.

Dans le courant du mois de mai 1806, en effet, un certain Ali bey el-Abassi débarque à Alexandrie[5]. Il se fait passer pour un pèlerin de La Mecque. En réalité, il est espagnol, se nomme Badia Castillo Leiblich, né à Barcelone, est érudit et francophile. Il passe tout l'été à Alexandrie. Le 30 octobre il est à Rosette, le 10 novembre au Caire où il est reçu par Méhémet-Ali en personne. Le 15 décembre il prend le chemin de Suez mais, avant de s'embarquer pour La Mecque, il reçoit la visite de Drovetti au nord du village de Matarieh. Le consul est accompagné de cinq Mamelouks français au service du vice-roi. Aucune information ne nous est parvenue sur cette entrevue. Le Catalan a pris des notes sur les forces albanaises en garnison à Alexandrie, Rosette et Le Caire, et donne nombre de détails sur les différentes places qu'il a traversées. De là il part pour La Mecque et entreprend une enquête approfondie sur les Wahhabites qui viennent de s'emparer de la ville sainte. Précisons que dès 1803 on découvre, dans une lettre de Talleyrand adressée le 1er octobre à M. Corancez[6], l'intérêt de Napoléon pour cette région du monde : « Le premier consul me charge de vous recommander le plus grand zèle à recueillir toutes les informations que vous pourrez vous procurer sur tout ce qui est relatif à cette nation [l'Arabie], et à me les transmettre promptement, régulièrement et par toutes sortes de voies[7], »

Quoi qu'il en soit, sa tâche achevée et les intentions de ces intégristes avant l'heure sondées, Abassi retourne à Suez en juin 1807 et poursuit sa mission en Palestine et en Syrie.

Quel est donc réellement ce mystérieux personnage ? Un espion de Napoléon, comme le prétendent les Anglais[8] ? Chateaubriand, qui l'a rencontré, l'a pris pour *un riche Turc, voyageur et astronome*. Ce qui est sûr, c'est qu'en mai 1808 le faux Abassi rejoint l'Empereur à Bayonne et lui annonce qu'il a recueilli au cours de ses pérégrinations une grande quantité

de documents et de cartes sur l'Égypte, l'Arabie et l'Asie Mineure qui, pour l'heure, se trouvent à Madrid. Napoléon ordonne aussitôt à Murat de récupérer « tous ces papiers où il y aura sans doute des renseignements très utiles ».

En fait, Castillo est l'un de ces *afrancesados* (partisans des Français) entrés au service de la France au moment de l'intervention en Espagne. La relation de son voyage en Orient ne sera publiée que sous la Restauration, preuve sans doute que Napoléon ne tenait pas à diffuser certaines informations sur l'Égypte de Méhémet-Ali ou la marche des Wahhabites[9].

À Istanbul, la pression anglaise à la cour du sultan a fini par payer. Un matin de juillet 1806, accompagné de 3 000 hommes, le capitan pacha Hadji-Méhémet, successeur de Saleh pacha, débarque en Égypte. Il est porteur de firmans aux termes desquels Méhémet-Ali doit échanger avec un certain Moussa pacha le gouvernement du Caire contre celui de Salonique. Le vice-roi ne s'en émeut pas outre mesure et se contente d'une réponse évasive. Mais dans l'intimité il ricane : « J'ai conquis l'Égypte par le sabre, je ne la rendrai que par le sabre ! Je connais les Turcs : ils sont à vendre, je les achèterai. Avec cinq cents hommes j'ai su accomplir une révolution ; j'en ai plus de quinze cents autour de moi, c'est plus qu'il n'en faut pour garder mon œuvre. Celui qui fera briller le plus d'or, celui qui fera résonner le meilleur fer, celui-là sera le maître. »

Officiellement il feint, avec son habileté coutumière, de se soumettre à la volonté de la Porte. Il comble son envoyé de présents tout en agissant en sous-main pour que les chefs des *odjaq* (milices) et les *ulama* s'opposent à son départ et réclament son maintien. C'est effectivement ce qui se produit. Les cheikhs signent une supplique dans ce sens. Puis, devant l'absence de résultat, une seconde requête est souscrite qu'accompagne un argument irrésistible : une lettre de change de 6 000 bourses. Un autre gros bakchich fait tomber les dernières résistances du capitan pacha qui accepte de reprendre la mer. Toutefois, comme Méhémet-Ali ne possède pas le premier sou des 6 000 bourses qu'il s'est engagé à payer, on exige que son fils aîné Ibrahim soit envoyé en otage jusqu'au jour où la dette sera épongée. On lui impose aussi une autre condition : les villes portuaires de Damiette, Rosette et Alexandrie ne relèveront plus de sa juridiction et leurs revenus devront revenir au Trésor impérial dans leur totalité[10]. Enfin on le presse de faire la

paix avec les beys et de leur accorder quelque territoire. Il cède sur tout. Toujours en apparence. Le 2 octobre 1806, Ibrahim n'en est pas moins emmené sur la frégate du capitan pacha.

Il est probable qu'à cet instant tout autre que le vice-roi se serait dit que la chute n'était plus qu'une question de semaines, voire de jours. Tout autre mais pas l'homme de Kavála. Force est au surplus de constater que, dans des périodes critiques de sa vie, il s'est souvent produit un événement providentiel qui lui a permis de rebondir. La chance est toujours indissociable des chemins qui mènent à la gloire. Ce ne sera pas un, mais *deux* événements providentiels qui surviennent : Osman Bardissi meurt brusquement, terrassé par une fièvre bilieuse. Et, le 27 janvier 1807, Alfi meurt à son tour. Il venait d'avoir cinquante-cinq ans. Drovetti en fait part immédiatement à Talleyrand tout en soulevant l'hypothèse – hautement improbable – de l'assassinat : « Je m'empresse d'avoir l'honneur de prévenir Votre Altesse Sérénissime que je viens de recevoir par exprès la nouvelle de la mort d'Alfi bey. Il est décédé le 27 janvier. Il y a deux opinions dans son camp ; les uns attribuent sa mort imprévue aux suites d'un violent accès de colère dans lequel il a, de sa propre main et avec une massue, assommé quatre Bédouins, parmi lesquels un cheikh de tribu ; d'autres prétendent que les vomissements et spasmes convulsifs sous lesquels il a succombé étaient l'effet d'un poison qui lui a été administré par les femmes de son harem, dont une fille de cheikh qu'il aurait assassiné. Avant sa mort, il aurait choisi Chahine bey pour successeur[11]. »

En apprenant la disparition de son ennemi juré, Méhémet-Ali commence par refuser d'y croire. Il garde à ses côtés pendant quatre jours le Bédouin qui lui a apporté la nouvelle et lorsqu'elle est confirmée lui offre une pelisse, le couvre d'or et lui donne l'ordre de parcourir la ville en répandant la nouvelle[12].

Le dernier grand émir mamelouk a donc quitté la scène. Cet homme dont Méhémet-Ali disait : « Je ne serai jamais en paix tant qu'El-Alfi vivra ; nous ressemblons à deux funambules, avec cette différence que lui a des échasses aux pieds[13]. » Quant à Alfi, avant de rendre le dernier soupir, il aurait murmuré : « Tout est fini. L'Égypte appartient désormais à Méhémet-Ali. Personne n'aura la force de s'opposer à lui. » La disparition à peu de semaines d'intervalle des deux principaux chefs mamelouks, ses ennemis

les plus acharnés, lui insuffle le nouvel élan dont il avait tant besoin à ce moment-là. Il redouble d'ardeur contre leurs successeurs, se met en personne à la tête de son armée, la conduit en Haute-Égypte et s'empare d'Assiout en mars 1807.

On peut croire que le ciel commence à se dégager, augurant d'un avenir plus serein. Mais non. Loin d'être une terre isolée, l'Égypte n'est que l'une des cases du gigantesque échiquier planétaire sur lequel, une fois déplacée, la plus humble des pièces – fût-elle à des milliers de milles – influe sur l'ensemble du jeu. Une série d'événements se succèdent, qui ne sont pas sans conséquences pour le destin de l'Égypte : rupture de la paix d'Amiens ; coalition des empires continentaux (Autriche, Russie, Prusse) contre la France ; batailles d'Austerlitz, de Trafalgar, d'Iéna qui confèrent à Napoléon la maîtrise sur terre, à l'Angleterre celle des mers. À Istanbul, l'écho des éclatants succès français couvre les voix anglaises et affaiblit grandement le prestige britannique. L'ambassadeur de Sa Très Gracieuse Majesté s'en est ému dès le 16 septembre 1806 : « L'influence française l'emporte complètement ; et l'on dit que le grand Seigneur lui-même se rallie à nos ennemis. Si les armées russes ne marchent pas, si nos flottes ne paraissent pas, la barrière qui couvre notre frontière de l'Inde tombera du même coup[14]. »

Les Britanniques décident alors une double action : le forcement naval des Dardanelles et l'occupation militaire d'Alexandrie. Ainsi l'Égypte se trouve-t-elle de nouveau comprise dans leur champ d'opérations. Dans cette affaire, le major Missett n'est pas étranger à la décision prise par son pays. Une décision qui se révélera catastrophique.

L'avalanche ininterrompue de conflits et de révoltes qui se sont produits de 1803 à 1807, l'extraordinaire défilé de gouverneurs n'ont fait qu'ancrer l'agent britannique dans sa conviction qu'en dehors du régime mamelouk il ne pouvait y avoir qu'instabilité et convulsions. Il est en outre acharné à ramener les Anglais en Égypte, cultivant des relations privilégiées avec les Mamelouks qu'il considère comme les auxiliaires de la future occupation. Et après que les renversements successifs de Khosrew, d'Ali, de Taher et de Kourchid eurent éliminé de la scène les gouverneurs légaux, c'est vers Alfi bey qu'il s'est retourné.

Or l'ascension de Méhémet-Ali dérange ses calculs. À chaque étape, entre 1804 et 1807, il s'est démené pour lui faire barrage, appuyant les ambitions d'Alfi, écrivant à Istanbul qu'il n'y a pas de paix possible en Égypte sans la restauration des Mamelouks. Aussi finit-il sinon par susciter du moins par encourager le projet d'intervention militaire britannique, adoptant par là une attitude diamétralement opposée à celle de Mathieu de Lesseps et de Bernardino Drovetti qui, dès les premières heures, ont joué la carte Méhémet-Ali.

Rosette ou le grain de sable

En fait, sans que la France ni ses agents aient concrètement contribué à l'ascension de l'homme de Kavála, sans que l'Angleterre ni les siens aient pu l'entraver, leurs positions respectives ont été si manifestes que le pacha s'en souviendra à l'heure des choix politiques, et qu'au fil des ans son association avec la France va s'accuser et devenir le moteur principal de sa politique.

Le rapprochement franco-turc et l'entrée en guerre des Turcs contre les Russes font aussi craindre à l'Angleterre que les Français ne reparaissent en Égypte avec le consentement de Sélim III : elle veut donc les y prévenir.

C'est ainsi que le 17 mars 1807 un corps expéditionnaire anglais débarque à Alexandrie, sous les ordres du général Mackensie Fraser. Missett, qui se démène comme un beau diable, réussit à empêcher que la ville n'ouvre ses portes à un régiment albanais subordonné à Méhémet-Ali. Le général somme le gouverneur, Amin agha, de lui livrer la ville sous prétexte, déclare-t-il, « de préserver l'Égypte d'une invasion française » (*sic*). Le 20 mars, après un simulacre de défense, la ville se rend. Les trois cents hommes de la garnison sont déclarés prisonniers de guerre et conduits à Malte. Chez les Anglais, on dénombre sept morts et huit blessés. Aussitôt Missett fait partager sa joie au ministère de la Guerre britannique et ne manque pas de mettre en avant sa contribution personnelle.

Méhémet-Ali fait à ce moment-là campagne en Haute-Égypte, contre les Mamelouks. À la nouvelle du débarquement, les notables du Caire le rappellent. Mais sur le conseil de Drovetti (qui a fui Alexandrie avant l'entrée des Anglais), il cherche à obtenir un succès décisif sur les beys

avant de regagner sa capitale. En vain. Forcé dès lors de dénouer le garrot pour partir à la rencontre de l'armée anglaise, il se risque à ouvrir avec les Mamelouks des négociations de paix. Il leur envoie des émissaires pour tenter de leur arracher ne fût-ce qu'une trêve. Les raisons qu'il fait invoquer pour les convaincre sont pour le moins finaudes : « Vous n'ignorez pas que les Anglais se sont brouillés avec le sultan des musulmans, ont pénétré dans ses États et qu'ils sont entrés à Alexandrie dans le but de s'emparer de l'Égypte comme les Français l'avaient fait avant eux. Ils disent bien qu'ils viennent, conformément à la prière d'El-Alfi, pour vous protéger et vous faire avoir la victoire, mais ne les croyez pas et soyez certains que s'ils s'emparent de ce pays, ils n'y laisseront aucun musulman. *Les Anglais, en effet, ne sont pas comme les Français ; ceux-ci ne sont soumis à aucune religion et agissent au nom de la liberté et de l'égalité (sic*), tandis que ceux-là sont des chrétiens attachés à leur religion, et vous n'ignorez pas la haine de chaque religion pour les autres. Il ne convient donc pas que vous ayez recours aux non-musulmans et que vous vous fassiez aider par eux pour combattre des musulmans[15]. »

Déjà échaudés, les Mamelouks affichent leur scepticisme : « Celui qui vous envoie est trompeur. Méhémet-Ali revient sur ses promesses, n'exécute pas ses serments et ne peut pas être cru[16]. »

Finalement, conformément aux instructions du vice-roi, les émissaires se plient à toutes les conditions qu'imposent les émirs.

Pendant ce temps, Missett et le général Fraser ont de leur côté adressé des lettres à ces mêmes beys, les pressant de descendre vers Alexandrie pour les appuyer. Or sans attendre leur réponse, et malgré les instructions qui lui prescrivent de s'en tenir à l'occupation d'Alexandrie, le général Fraser décide de s'emparer de Rosette. Une brigade placée sous les ordres des généraux Wacop et Meade parvient le 21 mars aux portes de la ville sans rencontrer la moindre résistance. Confiants dans ce calme apparent, les Anglais pensent en être quittes pour une promenade de santé, quand à leur entrée dans la ville les habitants, armés pour l'occasion et unis aux soldats, fondent sur eux. Dans leurs rangs, c'est la panique. Rien ne les a préparés à cette forme de combat de rue. Le général Wacop est l'un des premiers à succomber sous les balles. Tout cependant n'est pas encore perdu : il reste des éléments constitués capables sinon d'inverser le cours de la bataille du

moins d'en adoucir l'issue. Une centaine d'hommes commandés par un officier stationnent sur la place principale. Mais le général Meade, grièvement blessé, ordonne de sonner la retraite et c'est l'hécatombe. Si les Égyptiens et les Turcs ne s'étaient arrêtés pour trancher des têtes, il ne se serait plus trouvé un seul Anglais pour porter à Alexandrie la nouvelle de la défaite.

Le rapport expédié par le major Missett mentionne 170 morts, parmi lesquels 22 officiers et 251 blessés[17]. Quant au consul d'Espagne à Alexandrie, il écrit, en date du 3 avril, au marquis d'Almanera, ministre d'Espagne à Istanbul : « Les Anglais ont attaqué le 31 mars à 6 h du matin la place de Rosette. Les Albanais se sont retranchés dans les dernières maisons de la ville, en ont barricadé les rues, et fait un retranchement à Abu Mandour, distant d'une demi-lieue de là. Les Anglais ayant détruit un mur, se sont facilité l'entrée des rues ; ils s'y sont battus pendant deux heures mais, n'ayant pu résister au feu des Albanais qui tiraient sur eux des fenêtres, des terrasses et des toits des maisons, ils ont été obligés de se retirer. Les Albanais les ont poursuivis, et les Anglais, complètement en déroute, ont perdu beaucoup de monde, trois canons de campagne, un obusier, beaucoup de tambours, les instruments de musique des régiments et beaucoup de barriques de rhum et de sucre. Il est resté, sur la place de la ville, 200 Anglais morts et 150 blessés. Parmi eux étaient le chef de l'expédition et une douzaine d'officiers. Les Albanais n'ont perdu que 40 hommes ; ils ont eu une centaine de blessés. S'ils avaient eu de la cavalerie, l'ennemi aurait été complètement cerné. Le reste des troupes anglaises s'est réfugié à Edko où ils avaient débarqué. Ils communiquent avec Aboukir et Alexandrie par le lac. On suppose que les troupes qui ont fait l'attaque étaient au nombre de plus de 2 000 hommes.

« Les prisonniers ont été assez bien traités par le gouverneur Aly bey. On a pansé leurs blessures, mais les corps des morts restent abandonnés dans les rues ; les têtes ont été envoyées au pacha du Caire[18]. »

De fait, les cent vingt prisonniers expédiés au Caire ont voyagé dans les mêmes barques que la centaine de têtes détachées des cadavres de leurs compagnons. Dès leur arrivée dans la capitale, on s'est hâté de planter les crânes sur des piques des deux côtés de la grande allée de l'Ezbekieh, pour les offrir à la vue de la population.

La nouvelle de l'échec anglais à Rosette est arrivée dès le 5 avril au Caire, où Méhémet-Ali ne reparaît que le 9. Grandement stimulé par Drovetti, il encourage la résistance. Sayed Omar Makram fait suspendre les cours de l'université d'Al-Azhar et exhorte le peuple et les étudiants à prendre les armes. On s'empresse de réparer le mur d'enceinte. Une ligne de retranchement est élevée entre le port de Boulaq et le fort Camin. En un temps record deux redoutes garnies de pièces de gros calibre sont établies aux points vulnérables. Sur l'île de Guezireh, on construit des batteries à fleur d'eau que protège une estacade formée, d'une rive à l'autre du Nil, de barques emplies de sable. L'agent consulaire conseille le vice-roi, l'accompagnant dans toutes ses visites, et contribue à exalter les responsables militaires.

Cependant, le général Fraser a résolu de réparer son échec. Il dirige une seconde expédition contre Rosette et la position voisine d'El-Hamed.

Rassuré sur les travaux de défense du Caire, Méhémet-Ali part immédiatement pour le Delta à la tête de trois mille hommes d'infanterie et mille cavaliers divisés en deux corps, l'un sous son *kiaya* bey, l'autre sous Hassan pacha.

Le 21 avril c'est le choc frontal avec les Anglais, dans la région d'El-Hamed. Serait-ce grâce à la promptitude de Méhémet-Ali ? à l'ascendant qu'il exerce sur ses troupes ? ou, comme le dit Djabarti, parce que « dans toute cette affaire, Dieu, pour consommer la ruine de l'Égypte qu'il a décidée de toute éternité, aveugla les Anglais » ? Une chose est sûre : depuis qu'ils ont remis les pieds sur le sol égyptien, le hasard semble avoir constamment conspiré contre les soldats de Sa Majesté pour faire de leur expédition un lamentable échec. À El-Hamed ils perdent trente-six officiers, 400 hommes, et autant de prisonniers.

> Major Vogelsang, à S.E. le major général Fraser, commandant en chef de l'armée de S.M. Britannique à Alexandrie
>
> J'ai l'honneur de vous informer que le 21, ayant reçu du lieutenant-colonel Mac Leod l'ordre de faire notre retraite entre les 6 heures et 7 heures du matin sur trois colonnes, nous fûmes coupés par un très grand nombre de cavalerie et d'infanterie sans pouvoir nous réunir et, après plus de trois heures consécutives de défense, nous succombâmes

> les uns après les autres, laissant les deux tiers de notre monde sur place, tués ou blessés. Je joins ici les noms des officiers tués, blessés et prisonniers, ainsi que le nombre d'hommes [19] .

Et l'odieux spectacle offert quelques jours plus tôt à la population du Caire se répète. On voit défiler sur la place de l'Ezbekieh quatre cents prisonniers hébétés, précédant les têtes de leurs compagnons. Ceux qui tombent, rompus par l'épuisement, sont jetés sur des ânes et balancés dans des culs-de-basse-fosse. Ceux qui succombent sont décapités sur-le-champ et leurs têtes rallongent l'allée funèbre. À la nuit tombée on enterre les crânes après en avoir découpé les oreilles ; celles-ci, une fois salées et tannées, sont envoyées à Istanbul. Méhémet-Ali laisse faire. Cette exhibition favorise son influence sur le peuple. Cependant, une fois l'effet produit, il fait montre d'humanité. Un nouveau courrier du major Vogelsang à Fraser en témoigne :

> De la Citadelle du Caire, 1 er mai 1807.
> Nous ne pouvons assez nous louer de la manière dont les Turcs nous ont traités étant prisonniers ; c'est grâce aux ordres qu'avait donnés le Grand Pacha du Caire, exigeant que le plus grand soin fût accordé aux blessés. Il continue toujours sa bonté à notre égard [20] .

Le rôle de Bernardino Drovetti est essentiel : « Lorsque les prisonniers furent montés à la Citadelle, le consul de France les y suivit, accompagné de médecins. Il leur prépara des logements, donna à leurs officiers des chambres dignes d'eux et leur fit distribuer tout ce qui leur était nécessaire. Il leur rendait visite presque tous les jours et les chirurgiens continuaient à les soigner, comme cela se pratique dans les habitudes des Européens, qui agissent avec les ennemis blessés et qui honorent leurs prisonniers de guerre[21]. »

De tout le mois qui s'est écoulé depuis le débarquement, les Mamelouks n'ont pas bronché. Fraser juge plus prudent de ne se hasarder dans aucune nouvelle entreprise et s'isole dans Alexandrie.

Méhémet-Ali est prêt à porter le coup de grâce lorsque Fraser qui a, semble-t-il, mieux compris que Missett la valeur de l'adversaire lui envoie un parlementaire. Cette initiative concorde du reste avec les intentions du

gouvernement anglais qui, informé des échecs de ses troupes, ordonne d'évacuer Alexandrie.

> Lord Castlereagh au général Fox
> 14 juin 1807
>
> Votre courrier du 14 mai, expédié de Messine, a bien été reçu et son contenu soumis à Sa Majesté. C'est avec une grande tristesse que Sa Majesté a pris connaissance du rapport expédié par le major Fraser à M. Windham en date du 6 avril, et à vous-même en date du 24, dans lequel il est fait état des lourdes pertes subies par les troupes britanniques à Rosette [...] Le bon plaisir de Sa Majesté est que vous preniez toutes les mesures nécessaires afin que les troupes de Sa Majesté se retirent d'Égypte et qu'elles regagnent leurs cantonnements de départ en Sicile [22] .

L'homme de Kavála est trop averti de la puissance britannique pour se montrer intransigeant. L'entente avec Fraser s'établit donc facilement. Le principe de l'évacuation décidé, il ne reste plus qu'à convenir avec Méhémet-Ali de la restitution des prisonniers.

Le 14 septembre 1807 intervient entre lui et Fraser une convention à cet effet, aux termes de laquelle Méhémet-Ali propose aux Anglais de leur vendre... du blé. L'offre n'est pas innocente. Il sait que l'Angleterre, aux prises avec Napoléon dans la péninsule ibérique, a désespérément besoin de nourrir ses troupes. De plus, son réalisme politique le pousse à solliciter humblement la « protection de l'Angleterre », et il s'engage à contrecarrer toute initiative d'occupation d'Alexandrie d'où qu'elle vienne, ottomane ou française[23]. À cela rien d'étonnant : toute sa vie durant, il vivra comme sous l'obsession du cauchemar de l'Angleterre. Et il n'aura pas tort. En s'alliant avec les Anglais, il espère conjurer la menace constante que cette puissance représente à ses yeux. Mais cette alliance tant souhaitée ne verra jamais le jour. Le gouvernement britannique lui achètera son blé à prix d'or, mais ce sera tout.

Drovetti, témoin indirect des tractations du vice-roi, perce à jour ses véritables intentions. Le 17 septembre 1807, il écrit à Sébastiani : « Hier, après le départ des négociateurs anglais, j'ai eu audience du pacha. Il m'a

paru content. Je lui ai fait des observations sur le prétexte qu'il m'avait manifesté pour ne pas me voir avant-hier ; il m'a dit que, pour le moment, il ne pouvait agir contre ses intérêts, mais, lorsque les Anglais seraient partis d'Alexandrie il les traiterait toujours en ennemis de son gouvernement. Il se garde bien de les heurter en la moindre chose ; il les ménage tellement qu'il m'a prié de rester jusqu'au moment du départ dans un endroit où je ne fusse pas si près de lui, parce que, me dit-il, quand le général anglais me vit arriver, il se mit en colère et voulait rompre le traité ; il craint que pour cause de moi, il ne survienne encore des difficultés[24]. »

Le 19 Alexandrie est évacuée. Le 20 Méhémet-Ali y fait son entrée, salué par des salves d'artillerie. Le 25 il reçoit la visite du contre-amiral Hallowel[25] et, après les compliments d'usage, la flotte des transports anglais appareille.

In fine, l'expédition anglaise de 1807 (elle a duré moins de six mois) a eu pour résultat de placer entre les mains de Méhémet-Ali cette ville d'Alexandrie qu'il désirait tant posséder et de le mettre par là en contact plus direct qu'au Caire avec les intérêts politiques et économiques des puissances européennes. Lui qui jusqu'ici n'a été qu'un chef de bande jeté par hasard sur une terre où il ne s'est jamais maintenu que par son ascendant et son habileté, devient un élément de poids dans la politique internationale.

Les succès remportés par ses soldats sur ceux d'une grande puissance occidentale ont du même coup accru considérablement son autorité et son prestige aux yeux des Égyptiens et enlevé aux Anglais, et pour longtemps, la tentation de remettre les pieds en Égypte.

Grâce à Drovetti qui, pendant toute cette crise, a été un auxiliaire et un habile conseiller, l'expédition anglaise a créé une solidarité d'intérêts entre Méhémet-Ali et la France. Bilan à l'opposé – ô combien – de celui que l'Angleterre escomptait de son intervention. Sir John Moore avait écrit dans son journal le 5 février 1807, c'est-à-dire un mois avant le débarquement : « Mon opinion est que l'expédition d'Alexandrie est mal conçue. Ce n'est pas en attaquant les Turcs dans leurs provinces éloignées qu'ils en seront affectés. Si, en cas de partage de l'Empire ottoman, on pense que l'Égypte est ce qui nous convient le mieux, nous pouvons prendre Alexandrie à tout moment. Les Français ne peuvent y être avant nous, mais à ce moment-ci de la guerre, nous ne devrions pas enfermer nos troupes dans des garnisons

éloignées. Cette mesure, en nous privant d'une force disponible, nous empêche de tirer avantage de notre supériorité navale en vue d'opérations offensives[26]. »

Autre conséquence imprévisible, cette expédition avortée a fait prendre conscience à Méhémet-Ali de la nécessité de posséder une flotte sans laquelle l'Égypte serait toujours à la merci d'un quelconque envahisseur venu de Méditerranée. Quant au malheureux major Misset, il ne lui reste plus, à la fin de 1807, qu'à quitter l'Égypte. Il y reviendra quatre ans plus tard.

Quelques semaines après sa victoire sur les Anglais, Méhémet-Ali expédie au sultan les 6 000 bourses qu'il s'est engagé à payer en échange de son maintien à la tête de l'Égypte. Cette fois la somme a été arrachée au peuple, selon les méthodes qu'ont employées tous ses prédécesseurs : taxations et impôts exorbitants sur toute la population. De toutes ces exactions, Djabarti en cite une tellement loufoque que nous pourrions douter de sa véracité. Pourtant l'information est exacte. On inventa un nouvel impôt que l'on baptisa cyniquement « impôt de la bonne nouvelle ». Le mécanisme était aussi simple que radical : des ordres de paiement étaient rédigés, confiés à des collecteurs. Ceux-ci recrutaient à leur tour des agents qui les devançaient pour annoncer leur arrivée. En échange de quoi ces « messagers » se faisaient payer un droit aussi élevé qu'ils le pouvaient. Décidément, le peuple égyptien n'était pas au bout de ses peines.

Le tribut promis lui ayant été versé, la Porte met aussitôt une frégate à la disposition d'Ibrahim et le renvoie en Égypte. Si les maîtres d'Istanbul pouvaient imaginer le rôle que le jeune homme jouera sous peu, ils se garderaient bien de le restituer. Une fois au Caire, Ibrahim est nommé *defterdar* (Toussoun l'ayant remplacé à la Citadelle), chargé de seconder son père dans la réorganisation des finances du pays. Ce qu'il fera avec une rigueur incontestable. Renflouer les caisses de l'État, trouver les fonds nécessaires pour entretenir ses armées et sa marine sera pour Méhémet-Ali un véritable casse-tête. Il le sait mieux que personne : sans argent, point de puissance militaire ; privé de puissance militaire, son règne est voué inéluctablement à l'échec. Jusqu'ici il a vécu d'expédients financiers, n'hésitant pas à faire main basse sur les caravanes de passage. Il va

s'attaquer au problème avec la plus grande énergie, pressurant le peuple et les notables sans ménagements.

En date du 30 août 1805, on peut déjà lire sous la plume de Drovetti : « On doit s'attendre à de fortes contributions et à des séquestres militaires sur les marchandises et principalement sur cinq à six mille fardes de café qui doivent arriver de Suez au Caire par la première caravane[27]. »

Un peu plus tard, le 13 septembre 1805, le même Drovetti fait part à Talleyrand de sa consternation en apprenant que Méhémet-Ali a décidé d'imposer aussi les étrangers : « Au Caire on prend toutes sortes de mesures pour faire contribuer les chrétiens, Coptes, Grecs et Juifs. La majeure partie des protégés n'a pas été épargnée. Je me suis borné à adresser à Méhémet-Ali une note à peu près pareille à celle que j'ai présentée à S.A. le capitan pacha, en y ajoutant cependant des représentations énergiques pour les mauvais traitements personnels faits aux protégés français[28]. »

Dans le même temps, il a maille à partir avec ses soldats albanais, qui ne l'ont toujours servi que par intérêt et cupidité, travaillés par l'intrigue ou gagnés par la désertion. Des coups de feu seront dirigés un jour contre sa maison et sa propre garde y répondra mollement. L'incident, rapporté le 19 août 1805[29], par Drovetti à Talleyrand, fut suffisamment sérieux pour que Méhémet-Ali décidât de se barricader dans la Citadelle.

Cette situation – on le voit – ne saurait durer plus longtemps. Tôt ou tard, le vice-roi se retrouverait dos au mur.

---

1 *Recueil des firmans impériaux ottomans adressés aux walis et aux khédives d'Égypte, 1597-1904*, réunis sur l'ordre de Sa Majesté Fouad Ier, roi d'Égypte (Administration des biens privés et des palais royaux).

2 *Ibid*.

3 C'était aussi la pensée de l'ambassadeur britannique à Istanbul lorsqu'il écrivit à son ministre, Charles James Fox, en date du 6 juin 1806. Arbuthnot à Fox, in René et G. Cattaui, *op. cit.*

4 Douin, 1926, *op. cit*.

5 *Ali bey el Abassi, Voyages en Afrique et Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*,3 vol., Paris, Imprimerie royale, 1814.

6 Il était alors commissaire général des Relations commerciales à Alep.

7 Cattaui, 1931, *op. cit*.

8 John Murray, *Narrative of a journey in Egypt and the country beyond the Cataracts*, Londres, 1816.

9 Voir le précieux ouvrage d'Amaury Faivre d'Arcier, *Les agents de Napoléon en Égypte, 1801-1815*, Centre d'études napoléoniennes, 1990.

10 Gouin, 1847, *op. cit*.

11 Lettre expédiée d'Alexandrie, le 2 février 1807, Douin, *op. cit*.

12 Djabarti, *op. cit.*

13 *Ibid.*

14 *Arbuthnot à Fox, voir René et G. Cattaui, op. cit.*

15 Djabarti, *op. cit.*

16 *Ibid.*

17 *G. Douin et Mme Fawtier-Jones, op. cit.*

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

20 *Ibid.*

21 Djabarti, *op. cit.*

22 *G. Douin et Mme Fawtier-Jones, op. cit.*

23 *Ibid*.

24 Douin, 1926, *op. cit*.

25 L'amiral Lewis était mort quelques jours auparavant, emporté par une fièvre maligne. Son corps fut placé dans une barrique de rhum pour être conduit en Angleterre, où il avait manifesté le désir d'être inhumé.

26 *The Diary of Sir John Moore*, édité par le général de brigade sir J.F. Maurice, 3 vol., Londres.

27 Douin, 1926, *op. cit.*

28 *Ibid*.

29 *Ibid*.

OceanofPDF.com

6

LE PHARAON, LE CLERGÉ ET LES MAMELOUKS

(1808-1811)

En mai 1808, un bouleversement imprévu joue en faveur de l'Albanais : le sultan Sélim III, victime d'un coup d'État, est remplacé par son cousin Moustafa, lequel est promptement assassiné. Son successeur Mahmoud, trop occupé à consolider son pouvoir, néglige le « cas » Méhémet-Ali. Ce dernier l'aurait-il pressenti ? En tout cas, lorsque l'ordre lui est à nouveau réitéré de s'engager contre les Wahhabites, il ne craint pas de répliquer que l'Égypte ne possède pas encore d'armée assez forte pour résister à un éventuel débarquement de troupes étrangères, qu'elles soient anglaises ou françaises, et que, lui absent, le pire pourrait arriver. Il ne triche qu'à moitié. Une guerre contre les redoutables Wahhabites exige non seulement des effectifs et du matériel, mais aussi une flotte qui les transporte sur la côte arabique. Or rien de tel n'est disponible. De plus, rien n'est réglé à l'intérieur même du pays. D'incessants problèmes surgissent et, paradoxalement, ils sont souvent le fait de ceux qui ont aidé Méhémet à s'emparer du pouvoir : les cheikhs et les *ulama*. Il va donc travailler à les diviser et y réussira jusqu'à un certain point, gagnant ceux-ci, écartant ceux là, en éloignant du Caire les plus dangereux.

C'est au cours de cette même année qu'il saute le pas et s'attaque – action ô combien périlleuse – aux biens dits de mainmorte – legs aux mosquées et fondations pieuses (les *awqaf*) –, qui sont en usage en Orient depuis la naissance de l'islam. Toutes les administrations, quelles qu'elles fussent, les ont respectés en Égypte. Les Français eux-mêmes se sont bien gardés de s'attaquer à ces privilèges liés à la religion.

Pour mieux comprendre l'action du vice-roi, il faut savoir qu'à l'époque la loi musulmane n'admet en la matière que le droit de la force. Toutes les conquêtes faites les armes à la main et tous les avantages obtenus sur les

ennemis de l'État reviennent à l'entière disposition du souverain. Il peut en distribuer les terres à ses soldats, à titre de fiefs militaires, ou les donner à des civils, à condition qu'ils paient à l'État la dîme de leurs productions annuelles.

En pays soumis à l'islam, les terres, au point de vue du droit de propriété, se répartissent en deux classes :

1. Les *ouchouri*, soumises à la dîme (*ouchour*),

2. Les *kharadji*, soumises au tribut (*kharadj*).

La terre arabe proprement dite est toujours *ouchouri* ; en revanche, est *kharadji* celle qui a été conquise par le sabre sur les infidèles. Seul un musulman peut donc posséder des biens *ouchouri*. Il faut noter que la terminologie islamique ne considère pas la vallée du Nil comme faisant partie des contrées arabes, celles-ci étant limitées à tous les territoires de la péninsule arabique et à la plus grande partie de l'Irak, de Bassora à Mossoul. Par conséquent, toutes ces terres devraient être considérées comme *kharadji*. Mais à la vérité le régime égyptien de la propriété foncière offre la particularité de ne pas toujours procéder de la législation coranique. En effet Amr, lieutenant d'Omar, se contenta d'exiger des habitants de l'Égypte une capitation annuelle, dont le montant global atteignit douze millions de dinars.

Dans chaque village on procédait au partage périodique des terres arables entre les cultivateurs. De là résultait que les terres appartenaient en droit à la communauté qui les exploitait, mais en fait, vu l'omnipotence du souverain, à l'État. Le paysan n'exerçait donc sur les biens mis à sa disposition qu'une sorte d'usufruit. Cependant les califes et leurs successeurs Toulounides, Ayyubides, Mamelouks ou Turcs, s'arrogèrent le pouvoir de confisquer certains biens-fonds pour en gratifier leurs officiers les plus dévoués. Les terres ainsi concédées étaient exemptes d'impôts.

Alors apparurent les *multazimun*, « propriétaires fonciers ». Un riche personnage affermait pour un nombre déterminé d'années les impôts d'un ou plusieurs villages. Il réglait d'avance les taxes pour un an. La ferme lui était adjugée par la chancellerie du Caire. Naturellement, il récupérait sa mise en capital et intérêts, et bien au-delà. Ce n'est pas tout : il recevait à titre gracieux un certain nombre de feddans[1] exempts d'impôts, les « biens du seigneur » ; il possédait aussi un autre domaine, dit « de fellah », qu'il louait

ou plutôt inféodait aux paysans moyennant une redevance fixe. Le cultivateur se trouvait ainsi dans une situation très proche de celle du serf. Il pouvait transmettre ses droits à ses héritiers, mais sa détention, essentiellement précaire, pouvait lui être enlevée par le simple caprice de son maître.

En véritable seigneur, le *multazim* avait droit de haute et de basse justice sur tous les *Fellahs* attachés à ses terres. Ses droits n'étaient cependant ni héréditaires ni même viagers, mais les beys, moyennant finance, renouvelaient indéfiniment le bail et autorisaient aussi son transfert aux héritiers du titulaire.

C'est essentiellement sous les Mamelouks que la plupart de ces « propriétés » furent transformées en *awqaf*, au profit, apparent ou réel, des mosquées ou d'autres institutions religieuses ou de bienfaisance. Leurs possesseurs usaient de ce procédé (autorité par le droit musulman) pour éviter de la part du gouvernement une confiscation arbitraire toujours à craindre. Ces fondations étant inaliénables, un grand nombre de « propriétaires » terriens, désireux d'assurer après leur mort aux membres de leur famille l'usufruit de leurs terres, prirent pour habitude d'en faire don au clergé. Celui-ci en payait une rente, qui n'offrait prise – et c'était là l'avantage le plus important – ni aux impôts, ni à la rapacité des Mamelouks. Ainsi le *waqf* finit-il par englober pratiquement toutes les terres agricoles. Elles étaient devenues la propriété de l'aristocratie des *ulama*, qui en jouissait en pleine sécurité sous le couvert inviolable de la loi coranique.

À ce propos, Djabarti, que l'on ne peut suspecter de complaisance à l'égard du vice-roi, admet que les abus déclenchés par ce système avaient atteint des sommets d'iniquité. « Ces privilèges rendirent les cheikhs prétentieux, ils pensèrent que cela durerait toujours et ils spéculèrent sur cette situation en achetant à vil prix des concessions qui avaient été faites à ces personnes soumises à l'impôt. Ils s'attachèrent aux biens terrestres, ils négligèrent l'étude et l'enseignement, et ils ne s'en occupèrent que juste ce qu'il fallait pour conserver leurs privilèges.

« Leurs maisons devinrent semblables à celles des anciens émirs. Ils eurent des domestiques et des intendants ; ils firent emprisonner, maltraiter et battre les gens ; ils prirent à leur service des écrivains coptes (*sic*) ; ils fixèrent des sommes à payer pour frais de route aux personnes attachées à

leur service. Ils firent des sommations et des menaces à leurs paysans, lorsque ceux-ci ne leur payaient pas à temps ce qu'ils leur devaient et ils demeuraient sourds à toutes leurs réclamations. Ils finirent par ne plus être ce qu'ils devaient être ; ils ne causaient plus que d'affaires mondaines, de concessions, de comptes, d'intérêts, de procès et de plaintes. Ils conversaient avec les Coptes, invitaient les chefs à leurs réunions et à leurs festins ; ils les comblaient d'honneurs et s'honoraient eux-mêmes de recevoir leurs visites. Ils leur faisaient des cadeaux et acceptaient les leurs. Avec tout cela les chefs se détestaient entre eux, se jalousaient et donnaient cours à tous leurs mauvais sentiments naturels ; chacun d'eux cherchait à s'élever au détriment de l'autre et se jetait avec frénésie dans le plaisir. »

Dans un premier temps, Méhémet-Ali décrète que les concessions n'auront plus aucun effet sans son consentement. En réponse aux réclamations énergiques des *multazimun*, il édicte l'établissement d'un cadastre général et invite les propriétaires à déposer leurs titres, pour permettre d'en vérifier l'authenticité. Très vite, usant de faux prétextes, il les abroge purement et simplement. Dans la foulée, il autorise les *kuchaf* (agents du gouvernement) des provinces à s'emparer des *iltizâm*[2], ne laissant subsister que ceux qui sont composés de maisons et de jardins. En échange, il attribue à leurs détenteurs une pension viagère, quasi équivalente aux revenus primitifs dont ils jouissaient. De la sorte il se substitue aux *multazimun*, devient l'unique propriétaire terrien de toute l'Égypte et dès lors il peut dire avec raison : « L'Égypte, c'est moi. »

C'est ainsi que des terres ont été attribuées aux fellahs à titre d'usufruit viager, à raison de trois à cinq feddans par cultivateur en âge de travailler. Cette quasi-propriété paysanne est officialisée par voie de transcription sur des registres établis à cet effet et qui, du même coup, constituent une preuve concrète en matière immobilière. Ces registres ont une autre utilité : ils servent de base à l'établissement de l'impôt foncier. Malheureusement, la distribution des terres concédées aux fellahs est effectuée la plupart du temps sous l'influence des maires qui, évidemment, ne manquent pas d'avantager leurs parents et clients.

De toutes les actions du pacha, cette « nationalisation » des terres est probablement celle qui a fait couler le plus d'encre. Pourtant, replacée dans son contexte de temps et de lieu, elle ne fut pas aussi monstrueuse qu'on

peut l'imaginer. S'il n'améliorait pas, loin s'en faut, le sort du fellah accoutumé depuis des siècles au plus complet dénuement, cet affermage ne le spoliait de rien, puisqu'il n'avait jamais rien possédé. En revanche, en lui accordant l'usufruit de trois à cinq feddans, la réforme reconnaissait au paysan la faculté d'aliéner ce droit réel. D'autre part, on peut supposer que, d'un point de vue purement pécuniaire, la situation du fellah s'améliora, fût-ce de façon éphémère.

John Ninet[3], l'un des contempteurs les plus sévères de la politique agricole de Méhémet-Ali, écrit en effet : « Si le fellah gagnait beaucoup, il dépensait promptement cet argent gagné trop vite. On le voyait courir les foires : esclaves, argenterie, bijoux, meubles, dîners fins. Il ne se refusait rien ; après avoir satisfait quelques fantaisies puériles et ruineuses, il se trouvait plus pauvre qu'auparavant, à la merci des usuriers, dans un milieu où le prix de toutes choses avait quadruplé. » C'est, dans un contexte par ailleurs dramatique, reconnaître tout de même un progrès sensible...

Ce qui est certain, c'est qu'à l'imitation de Napoléon, son grand modèle, Méhémet-Ali rêve de constituer une sorte d'aristocratie terrienne intéressée au maintien de son pouvoir et à la défense de son œuvre. Ainsi dès 1829 distribue-t-il à titre gratuit des terres incultes à ses compagnons d'armes de la première heure, à charge pour eux de les mettre en valeur. Ce fut ce qu'on a appelé les *abadieh* (hors cadastre), exonérés de l'impôt. Ce même nom servit à désigner les biens attribués aux Bédouins, afin de les fixer au sol et de les amener à abandonner leurs vieilles habitudes de brigandage. La concession est révoquée de plein droit si le titulaire néglige la culture ou afferme au lieu d'exploiter lui-même. Quant aux membres de la famille de Méhémet-Ali et à ses grands officiers, ils sont nantis de majorats, les *tchiflik* (fermes), un peu analogues à ceux des maréchaux d'Empire.

On imagine l'extraordinaire émotion que dès le début cette « réforme » soulève au Caire. La mosquée d'Al-Azhar, habituel forum des habitants, s'emplit comme aux plus grandes heures. De grands bénéficiaires font valoir que les revenus de leurs *awqaf* leur sont indispensables pour maintenir d'antiques traditions arabes d'hospitalité. On leur répond que le trésor a, du fait de la guerre que l'on s'apprête à livrer en Arabie contre les hérétiques, des besoins urgents qui doivent primer toute autre considération, si

respectable soit-elle. Furieux, les cheiks et les *ulama*, sous la présidence de Sayed Omar Makram, prononcent une espèce de serment du Jeu de Paume, s'engageant à donner leur vie, s'il le faut, pour *le soutien des droits du peuple*.

Méhémet-Ali réagit comme à l'accoutumée. Il louvoie, biaise, divise : « Des conseils, des remontrances, tant que vous voudrez : je les écouterai avec déférence et ne négligerai aucune occasion de vous être agréable. Mais je ne tolérerai aucune manifestation publique, encore moins d'incitations à la révolte ni d'agitation populaire, d'où qu'elles viennent ! D'ailleurs, ces vaines démonstrations ne me font aucunement peur ; si le peuple venait à se révolter, comme vous le dites, je n'aurais pour lui que le sabre et la vengeance[4] ! »

L'affaire fait long feu. Mais si la conjuration des cheikhs peut être considérée comme déjouée, il reste à faire payer son inspirateur : Omar Makram, l'homme grâce à qui Méhémet-Ali a obtenu le soutien des Égyptiens et son titre de pacha. Implacable, il le destitue de son titre de *nakib el-Ashraf*, le fait remplacer par le cheikh El-Sadat et l'exile à Damiette. Il est probable qu'à ce moment-là il veut du même coup se débarrasser du seul personnage qui peut lui disputer l'autorité aux yeux du peuple, du seul qui possède suffisamment de charisme pour le défier et mobiliser les masses contre lui. À travers cette disgrâce, on retrouve la méthode propre au prince : il exploite ses pièces, les manipule, il use de celles qui peuvent lui être d'une certaine utilité pour, ensuite, et sans état d'âme, les jeter hors de l'échiquier.

Ainsi, le dernier facteur d'opposition – si l'on excepte les Mamelouks – est brisé. Les *ulama* sont contraints de rentrer dans le rang et, bien que leur influence ne soit pas totalement anéantie, elle ne représentera plus jamais la force qu'elle a été dans le passé.

Les finances du pharaon

Si nous résumons les actions de Méhémet-Ali depuis le jour de son arrivée en Égypte, nous sommes face à la plus étonnante série de manipulations de l'Histoire. Il s'associe avec Khosrew contre les Ottomans

et le trahit avec l'aide de Taher pacha. Il offre son amitié indéfectible au Mamelouk El-Bardissi et l'amène à combattre puis à assassiner El-Djezaïry. Ensuite il influence Bardissi dont il se sert contre Alfi, lequel est contraint à l'exil. Il ne soutient Kourchid pacha que le temps de soulever contre lui Omar Makram et ses *ulama* et, à travers eux, le peuple égyptien. Et, pour conclure, il brise Makram à son tour.

Si sa mainmise sur le *waqf* procure au vice-roi une source de revenu substantielle, les rentrées les plus considérables sont obtenues grâce à la vente du blé. De 1809 à 1813, les Anglais sont ses clients les plus importants. À titre d'exemple, en octobre 1810 trente navires arrivent à Alexandrie battant pavillon anglais et chargent soixante-douze mille hectolitres.

En bon commerçant, l'homme de Kavála ne fait jamais crédit. En échange de ces livraisons, des navires de guerre lui apportent les fonds à Alexandrie. Le colonel Boutin, alors en mission secrète en Égypte, peut écrire le 29 juillet 1811 au ministère de la Guerre que, sans le blé de Méhémet-Ali, l'Angleterre aurait déjà été forcée d'évacuer la péninsule ibérique, car ses armées y auraient péri d'inanition[5].

Pourtant, les agents français à Istanbul ou Alexandrie font l'impossible pour paralyser ce ravitaillement. Quand Drovetti se plaint de ces fournitures aux ennemis de la France, le pacha lui répond que s'il ne vendait pas de blé aux Anglais, les Anglais pourraient venir en chercher eux-mêmes. Il n'a pas tort. Il sait trop bien que, depuis Trafalgar, la flotte anglaise garde la maîtrise des mers. S'il refusait d'échanger son blé contre des guinées, non seulement il se priverait de sommes considérables, mais placerait les forces anglaises dans la nécessité de conquérir l'Égypte pour s'y ravitailler. La France, faute d'escadre suffisante, ne lui serait en l'occurrence d'aucun secours. Mais il n'y a pas que la France qu'il irrite ; il en prend aussi à son aise avec les ordres de la Porte : elle interdit l'exportation de cette denrée, dont elle-même a besoin. Il passe outre. D'ailleurs, ses exigences vont sans cesse augmenter. Assez rapidement, il fixe le prix du blé à cent francs les deux hectolitres, et les Anglais continuent d'en acheter sans ciller.

Le grand spéculateur sait faire aussi argent de ses chevaux. En 1812 et en 1813, afin de régénérer leur cavalerie ibérique, officiers britanniques et

vétérinaires viennent en Égypte se fournir en montures et Méhémet-Ali vend. Drovetti proteste une fois encore, sans grand résultat.

Parallèlement, Méhémet-Ali ne se refuse aucunement à commercer avec d'autres nations que l'Angleterre. Si le centre principal de ses affaires se trouve à Malte, il n'en a pas moins installé des agents très actifs dans tous les grands ports européens : Marseille, Livourne, Trieste, Barcelone et même Stockholm. Demeuré neutre dans le duel gigantesque que se livrent la France et la Grande-Bretagne et où l'Autriche, la Prusse et la Russie jouent le rôle de comparses, il vend aux belligérants tout ce que l'Égypte est à même de vendre : blé, riz, orge, fèves, lentilles, oignons, savon, natron. Il dirige aussi sur les mêmes débouchés quelques produits provenant de l'Arabie ou de l'Afrique intérieure, café, gommes, peaux, ivoire, poudre d'or. Quant aux céréales destinées à Istanbul, il a l'audace, comme s'il était indépendant de l'Empire ottoman, de les frapper d'un droit de sortie de dix à douze piastres par ardab.

Bientôt, le marchand royal ne se cantonne plus à l'exportation. Ayant compris qu'il est de son intérêt que les navires envoyés à Malte chargés de céréales ne regagnent pas soutes vides leur port d'attache, il les fait charger de produits manufacturés qu'il revend en Égypte avec bénéfice, ainsi que de machines pour sa jeune industrie, d'armes et de munitions pour ses armées de terre et de mer.

Il est et sera toujours en quête de nouvelles ressources, quitte pour les obtenir à user des méthodes les moins légitimes. À titre d'exemple, une de ses astuces consiste à réaliser des bénéfices sur la fabrication de la monnaie, de même que sur les fluctuations arbitrairement imposées au cours du change.

Sans entrer dans des détails fastidieux, si la technique mise au point par le vice-roi n'a rien d'original en soi, elle le devient du fait de sa situation de vassal. Frapper monnaie alors que l'on n'est rien de plus qu'un fonctionnaire aux yeux de la Porte, voilà quelque chose d'assez unique. Le maître de l'Égypte spécule donc sur le change des diverses monnaies en circulation, en faisant de sa propre autorité hausser ou baisser le cours, selon son intérêt du moment. Quand il doit recouvrer une taxe, il fixe une valeur inférieure au numéraire reçu en paiement ; quand, au contraire, il doit solder ses troupes, il en relève le tarif. D'autre part, il avilit le métal contenu dans les piastres frappées sur son ordre ; cette monnaie, vers 1815, ne contient plus

qu'un quart de son poids en argent. Finalement, Méhémet-Ali renoncera à cette pratique pour le moins illicite grâce à l'accroissement de ses ressources fiscales normales et à la réorganisation de son administration.

Ces fonds de provenances diverses vont très vite remplir ses coffres et lui permettre de recruter des mercenaires, d'accroître sa puissance militaire, de créer une marine, bref d'ériger ses Pyramides à lui : « Méhémet-Ali épargne pour les contingents futurs vingt millions par an. Il est considéré à cette heure, comme le pacha le plus riche de l'Empire ottoman[6]. »

La mise à mort des Mamelouks

En mai 1809, jugeant la situation plus sûre, il fait venir en grande pompe de Kavála son épouse Amina et le reste de sa famille.

On peut imaginer, sans tomber dans l'excès, l'émotion que cet homme (aux prises depuis près de huit ans avec les plus extraordinaires difficultés) doit éprouver le jour de leur arrivée. Il n'est pas impossible que, le temps d'une soirée ou deux, il ait oublié le poids du pouvoir, les demandes de solde de ses troupes, les Mamelouks, les Anglais et la France.

Les mois passent.

La stratégie, qui consiste tout son règne durant à jouer un double jeu entre la France et l'Angleterre, se précise. En décembre 1809, il déclare à Drovetti que, si le sultan entrait en guerre avec la France, lui, pacha d'Égypte, resterait neutre. Et, un an plus tard, il passe avec la Compagnie des Indes orientales un traité où il garantit que, même en cas de conflit entre les Turcs et les Anglais, il ne molestera les sujets de Sa Majesté ni dans leurs personnes ni dans leurs biens, qu'au contraire il les protégera.

Il est fort probable que de cette époque datent ses premières velléités d'indépendance réelle. En mars 1810, il demande à Drovetti si Napoléon l'aiderait à se placer dans la situation des puissances barbaresques[7]. Drovetti ferme l'oreille à de telles ouvertures. En 1812, bien que méfiant à l'égard de l'Angleterre, Méhémet-Ali pose la même question à Missett revenu à Alexandrie l'année précédente. L'Anglais se refuse à entrer en négociation avec lui là-dessus, mais lui donne l'assurance que Sa Gracieuse Majesté restera en paix avec lui, même en cas de guerre entre elle et la Turquie.

Pour avoir totalement les coudées franches, que lui reste-t-il à achever, sinon purger l'Égypte de la plaie mamelouke ? Certes, depuis l'échec du débarquement anglais, nombre de ses ennemis, lassés par leur vie d'errance, sont venus se ranger sous sa bannière. Mais la menace n'en demeure pas moins. Les survivants d'Alfi bey nourrissent encore l'espoir d'une nouvelle et plus importante expédition anglaise. Les plus optimistes pensent même qu'ils parviendront à soustraire à la Couronne britannique de fortes sommes en vue de soudoyer les troupes du vice-roi et de le renverser. En juin 1810, avec à leur tête Chahine bey (le successeur d'Alfi) ils ont reparu aux portes du Caire, à Gizeh, contraignant le *wali* à reprendre les armes. Il leur livre bataille le 20 juillet à Al-Lahoun, près du Fayoum, et remporte sur eux une victoire si totale qu'on pourrait les croire définitivement anéantis. Ce n'est pas le cas. Véritable hydre de Lerne, ils ne tardent à se montrer une nouvelle fois menaçants. L'homme de Kavála décide alors de leur porter le coup de grâce.

Le 1er mars 1811, sous prétexte de réjouissances organisées pour l'investiture de son fils Toussoun, nommé commandant de l'armée égyptienne en partance pour la péninsule arabique, il décide d'attirer dans la Citadelle du Caire l'élite de la force mamelouke, vingt-quatre beys, quarante de leurs *kushaf* (agents locaux), accompagnés d'environ quatre cents hommes[8]. À leur tête, Chahine bey. Ces chiffres, étant donné l'absence de témoignage oculaire, sont bien entendu incertains.

Comment l'embuscade se déroule-t-elle ?

On peut se laisser aller à imaginer ces Mamelouks, défilant ce jour-là en grand arroi, magnifiquement drapés dans leurs amples vêtements de cachemire et de soie conçus comme à plaisir pour leur rendre la marche à pied presque impossible, comme s'ils n'étaient nés que pour faire corps avec leur monture.

Ils pénètrent dans la forteresse par bab el-Djedid, la porte neuve, et sont accueillis par le pacha et sa cour. Celui-ci les reçoit avec sa bienveillance coutumière et leur offre un festin au terme duquel, selon toute apparence, il s'entretient familièrement avec les plus importants d'entre eux.

À ce stade deux hypothèses. Selon certains auteurs, la cérémonie de l'investiture de Toussoun devant se dérouler au camp de Kobet el-Azab, l'ordre de départ est donné et le cortège se met en branle vers bab el-Azab.

Pour d'autres, la fête touchant à sa fin, les Mamelouks prennent simplement congé de leur hôte. À vrai dire, cela n'a pas beaucoup d'importance, c'est la suite qui demeure le fait essentiel.

Le cortège se forme, dans un ordre déterminé à l'avance : la garde du pacha avance en tête ; dans son sillage caracolent les Mamelouks, en arrière un deuxième corps, peut-être constitué de *delhis*, ferme la marche, interdisant toute retraite. La colonne s'engage le long de la rampe d'accès, qui descend de bab el-Wastani, principale porte intérieure, vers bab el-Azab qui s'ouvre sur la place de Roumélie. La voie tortueuse, étroite et en pente, ne permet guère à plus de trois cavaliers d'avancer de front.

Du haut des remparts, les soldats albanais observent les Mamelouks qui progressent en rangs si serrés qu'il leur serait impossible de faire demi-tour.

À peine l'avant-garde du pacha a-t-elle franchi le seuil de bab el-Azab que les derniers Mamelouks quittent bab el-Sirr, si bien qu'ils se trouvent tous engagés dans le défilé. Soudain, un coup de canon. La lourde porte de bronze de bab el-Azab se referme devant Chahine et les siens tandis que, derrière eux, bab el-Djedid et bab el-Wastani pivotent elles aussi sur leurs gonds. C'en est fait, les quatre cents guerriers sont pris dans la souricière. Une grêle de balles s'abat sur eux du haut des remparts. C'est l'hécatombe, dans un mélange de feu et de sang.

Une légende prétend qu'un seul Mamelouk réchappa. Il s'agirait d'Amin bey, le frère d'Alfi. Retenu chez lui par quelque affaire pressante, il ne serait arrivé à la Citadelle que lorsque les *delhis* commençaient à en sortir. Voyant la porte se refermer sur eux et ayant entendu le premier coup de fusil, il aurait tourné bride, foncé au galop jusqu'au village de Bassatine, et de là gagné la Syrie[9]. Cette version est pourtant moins accréditée et connue que la suivante qui fut reproduite par le *Moniteur égyptien* du mois d'avril 1811[10]. Selon la gazette, il se serait trouvé aux derniers rangs du cortège et, au signal du massacre, il se serait rué au galop à l'intérieur de la Citadelle, tournoyant, éperdu, cherchant une issue. Ne rencontrant autour de lui que le sommet des remparts qui plongeaient dans un vide d'environ soixante pieds, il n'aurait pas hésité. Prenant du champ, il aurait éperonné son cheval et se serait lancé dans l'abîme au prix de sa monture, mais sain et sauf. Légende ou fait véridique ? Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui encore, au Caire, les guides vous montrent le point de l'enceinte par où

s'opéra la spectaculaire évasion du bey et que l'on désigne sous le nom de « saut du Mamelouk ».

Cependant, il semblerait qu'un autre ait aussi survécu : un certain Soliman agha, qui ne dut son salut qu'à la ruse, feignant d'être mort. Il aurait été évacué avec les cadavres de ses compagnons et, une fois hors de la Citadelle, serait parvenu à s'enfuir[11].

On a écrit nombre de choses sur cet épisode et sur les états d'âme, les émotions qui auraient ému, voire bouleversé le vice-roi.

« Il fut – rapporte Clot bey – d'une nervosité extrême, trahissant sa contenance, allant et venant d'un pas saccadé, tout en gardant un silence effrayant [...]. Ce massacre ne s'exécuta point sans exciter dans l'âme de Méhémet-Ali de violentes émotions [...]. Il contracta à la suite de cette affaire une maladie nerveuse qui ne devait plus le quitter. » Gouin, de son côté, raconte : « Sa physionomie se contracta, lorsque les décharges commencèrent [...]. Un long et douloureux silence fut rompu par l'approche sautillante du Génois Mendrici, médecin personnel du gouverneur, lequel s'écria l'air radieux : “L'affaire est terminée ! Voilà un beau jour de fête pour Son Altesse.” Le vice-roi ne répondit pas : seulement ses lèvres se plissèrent dans un sourire de dédain, il leva vers le médecin un regard plein de sévérité. » Et Pückler-Muskau : « Au moment de l'exécution, il s'enferma dans le divan, on congédia tout le monde, et le pacha demeura seul. Pâle, défait, silencieux, le regard fixe, il avait ôté son turban. Au plus fort de la fusillade, son émotion fut si profonde qu'il sentit son cœur défaillir et demanda un peu d'eau. » Quant au célèbre tableau d'Horace Vernet, il nous propose un Méhémet-Ali assistant placide au massacre.

En vérité, il nous semble probable, compte tenu de la personnalité et des actions passées du personnage, qu'il conserva une parfaite maîtrise de lui-même. Et s'il manifesta quelques signes de nervosité, il faudrait les imputer à la seule interrogation qui devait occuper ses pensées, à savoir : l'échec partiel ou total de l'opération. À ses yeux, cette affaire, si féroce fût-elle, ne dut représenter qu'une opération militaire parmi tant d'autres. C'était d'ailleurs de cela qu'il s'agissait. À la veille d'expédier son armée en Arabie, connaissant parfaitement les formidables ressources que possédaient les Mamelouks et les qualités qui faisaient d'eux les princes de l'intrigue,

comment aurait-il pu envisager se lancer dans une guerre sans préserver ses arrières ? C'eût été pure folie.

À ceux qui réprouveraient cette action, doit-on rappeler qu'elle entrait naturellement dans les mœurs politiques de l'époque et de la région ? Le grand vizir et le capitan pacha ont fait de même à Aboukir et au Caire en octobre 1801 ; le sultan Mahmoud II en fera autant contre les janissaires à Istanbul en 1827[12]. En mars 1799, sous les murs de Jaffa, Bonaparte en personne a fait fusiller sans le moindre état d'âme près de deux mille cinq cents prisonniers[13]. Doit-on citer en quelle manière Philippe le Bel se débarrassa des Templiers ? En fait d'abominations, le XXe siècle non plus ne nous a guère épargné son lot d'horreurs. La liste des monstruosités commises au service du pouvoir est infinie. Nous le savons, dans le cloaque de la politique et de la guerre, une seule règle prédomine : assouvir une ambition, quel que soit le prix à faire payer.

Sir Charles Murray écrit : « Si nous jugions Méhémet-Ali avec des yeux d'étrangers, nous le déclarerions coupable d'un crime odieux et d'une perfidie sans nom. Au contraire, si nous jugeons ses actes d'après le point de vue de ses compatriotes, nous l'innocenterions sans peine. » Et il précise : « Si nous examinons impartialement l'accusation formulée contre Méhémet-Ali, nous admettrons sans peine qu'il ne s'est pas écarté des mœurs de son temps. Quand un voyageur français reprocha au vice-roi son forfait, celui-ci s'empressa de le comparer au meurtre du duc d'Enghien, pour conclure que le geste de Napoléon était plus odieux que le sien. »

Il n'y avait plus de place en Égypte pour deux pouvoirs : l'un des deux devait disparaître. Cela étant, il ne fait aucun doute que le pacha ne trouva aucun motif de gloire dans ce « fait d'armes ». Lorsqu'en 1837 le prince Pückler-Muskau exprima au vice-roi ses regrets que l'histoire de ses débuts fût si mal connue, son hôte lui répondit : « Je n'aime pas cette partie de ma vie. En quoi le monde profiterait-il du récit de cet interminable tissu de luttes, de misères, de ruses, de sang répandu à quoi me contraignirent les circonstances ? Mon histoire ne commence qu'avec la période où, libre de toute contrainte, j'ai pu arracher cette terre au sommeil des âges. »

La tuerie du 1er mars 1811 n'est que le prélude d'une chasse aux Mamelouks organisée dans la plupart des villes de province. Seules leurs femmes seront préservées. Réduits à un très petit nombre et privés de leurs

chefs, les survivants seront dans l'incapacité de jouer le moindre rôle politique ou militaire : c'est dans l'armée de Méhémet-Ali qu'on les retrouvera.

Désormais, le vice-roi peut se lancer dans la guerre contre les Wahhabites que lui réclame avec tant d'insistance la Sublime Porte. Débarrassé de toute menace intérieure, il se met au service du sultan. Il va le faire en bon vassal.

C'est en tout cas l'image qu'il va offrir au Grand Seigneur.

---

1 Mesure de superficie agraire, 4200 m^2 environ.

2 Fermage rural.

3 De son vrai nom Jean Isaac Louis Jules, Genevois de naissance, il s'est rendu en Égypte en 1839 à l'appel de Méhémet-Ali. Voir l'opuscule d'Anouar Louca, *Une vision européenne de l'Égypte agricole du XIXe siècle, John Ninet (1815-1895*).

4 Mouriez, *op. cit*.

5 Guémard, *op. cit*.

6 Édouard Driault, *L'Égypte et l'Europe, 1839-1841*,5 vol., IFAO, Le Caire, 1931.

7 Mot formé à partir du terme géographique Barbarie (pays des Berbères) et qui semble être apparu dans le courant du XVIe siècle pour désigner plus particulièrement, avec une implicite nuance péjorative, les pays d'Afrique du Nord placés sous la suzeraineté ottomane (provinces d'Algérie, de Tunisie et de Tripolitaine), d'où leur nom de « régences barbaresques ». Après 1587, l'Algérie fut réduite au rang de régence, administrée par un simple *pacha* nommé pour trois ans. À partir de 1671, les maîtres d'Alger furent élus par l'odjaq. D'abord choisis parmi les patrons de la corporation des corsaires, ils le furent de plus en plus parmi les militaires. Le sultan se contenta désormais d'investir les *dey*, ainsi désignés, comme chefs de la Régence d'Alger. Ceux-ci possédaient virtuellement tous les pouvoirs et étaient nettement plus autonomes que les gouverneurs nommés en Égypte.

8 Les chiffres sont imprécis. Djabarti énumère une quarantaine de noms mais s'empresse de préciser que la liste est loin d'être exhaustive.

9 Fiechter, *op. cit.*, offre une autre version : « Amin bey avait quitté la salle de réception, ayant renversé par mégarde une tasse de café sur ses vêtements. Il crut voir dans cet incident un mauvais présage et se décida à partir... »

10 2e année, n° 26.

11 Muskau, *op. cit*. De son côté, Fiechter, *op. cit.*, écrit : « Soliman agha, se méfiant, quitta le cortège sur la place de Roumélie pour se cacher dans une tombe de la mosquée du sultan Hassan. Gracié par Méhémet-Ali, il devint son secrétaire... »

12 Pour se débarrasser de ce corps d'armée qui devenait trop envahissant et qui se distinguait par son extraordinaire arrogance et son indiscipline, le sultan ordonna leur extermination : plus de six mille hommes furent passés au fil de l'épée en quelques heures.

13 Une vingtaine d'années plus tard, à Sainte-Hélène, au cours d'une conversation avec O'Meara (son médecin) sur le siège de Jaffa, Napoléon dira : « Je fis fusiller mille à mille deux cents prisonniers faits à El-Arich qui, au mépris de leur capitulation, avaient été trouvés à Jaffa les armes à la main. On épargna le reste, dont le nombre était considérable. » Explication de peu de fondement. Il se trouva en effet dans la garnison de Jaffa des défenseurs d'El-Arich qui n'avaient pas tenu leur engagement, mais leur nombre ne dépassait pas trois à quatre cents hommes.

OceanofPDF.com

7

LE PHARAON ET LES INTÉGRISTES

(1811-1815)

Vers le milieu du XVIIIe siècle, un certain Ibn Abd el-Wahab fonda au cœur de l'Arabie la doctrine connue par la suite sous le nom de wahhabisme[1].

Cette doctrine condamnait toutes les innovations apportées par les califes depuis les Omeyyades, pour se limiter à une interprétation rigoriste de la loi coranique. Elle visait à instaurer en Arabie et dans l'ensemble du monde musulman un islam « purifié », semblable à celui du temps du Prophète et de ses successeurs immédiats.

La secte se singularisa très vite par une application littérale des sanctions prévues dans le Coran : lapidation des femmes adultères, ablation de la main des voleurs. À cela venait s'ajouter l'interdiction du tabac, de la musique, des divertissements, du port des bijoux et, en général, de tout ce qui pouvait être considéré comme une forme d'évolution de la loi coranique. Aujourd'hui encore, cette doctrine est le principal pilier sur lequel s'appuie le pouvoir en Arabie saoudite.

Dès l'émergence de ce mouvement (qui rejette bien sûr la domination ottomane) le prestige religieux du sultan Mahmoud II se trouve fortement altéré. En effet, en tant que calife, il lui incombe aux yeux du monde musulman d'assurer la continuité et la sécurité du pèlerinage et par conséquent la protection des Lieux saints de l'islam. Il est donc devenu indispensable que la Sublime Porte livre bataille contre ces rebelles doublés d'« hérétiques » et restaure son autorité sur les villes sacrées.

Or, déjà engagé contre la Russie, le Grand Seigneur a les mains liées. C'est pourquoi, de 1807 à 1811, il n'a eu de cesse de presser Méhémet-Ali d'engager à sa place la lutte en Arabie.

Si, dans un premier temps, la Sublime Porte a conféré à l'homme de Kavála le pachalik de Djeddah, c'est parce qu'elle voyait dans cette mesure un moyen de s'en débarrasser, tout en opposant aux Wahhabites un

adversaire qui avait fait preuve de capacités militaires et politiques. Par la suite, ses instances réitérées ne sont plus inspirées que par l'évolution dramatique de la situation dans la péninsule.

Pour toutes les raisons développées plus haut – fragilité d'un pouvoir naissant, manque de moyens militaires et financiers, troubles intérieurs –, Méhémet-Ali a longtemps tergiversé, répugnant à se lancer dans une entreprise aussi périlleuse. Et s'il finit par obtempérer en septembre 1811, ce n'est sûrement pas le désir d'allégeance qui l'inspire. Le passé l'a prouvé, Méhémet-Ali n'est pas homme à se sacrifier au nom d'on ne sait quel devoir : son intérêt personnel primera toujours. S'il décide de se lancer dans cette aventure, c'est après avoir mûrement soupesé tous les avantages qu'il pourrait en tirer. L'un de ceux-ci, de loin le plus important, est lié au rêve d'indépendance qu'il caresse secrètement. Pour acquérir cette indépendance, il sait qu'il aura besoin de plus de puissance militaire, de plus de richesses. Une extension des voies commerciales égyptiennes serait l'un des moyens qui lui permettrait de réunir ces deux exigences.

Moka, comme Mascate, arme régulièrement des boutres qui croisent le long des côtes d'Afrique, tandis que de véritables flottes en provenance de l'Inde arrivent en mai pour repartir en juillet, chargées de toutes sortes de denrées. Les deux ports possèdent une cinquantaine de navires appartenant à des armateurs parfois fort riches. Il y a donc là une première source de revenus qu'un maître de l'Égypte ne peut ignorer. Or, depuis que le Hedjaz est tombé sous la domination des Wahhabites, aucune cargaison de l'Inde ne parvient plus à Suez et l'Égypte en est réduite à s'approvisionner en café d'Amérique par la voie de Malte.

En juin 1811, Drovetti rapporte à Talleyrand qu'au cours d'une audience le pacha l'a entretenu, sous le sceau de la confidence, de ses projets de commerce dans la Méditerranée et dans la mer Rouge, et de son désir d'avoir des bâtiments marchands qui puissent jouir de la neutralité au cas où la Porte entrerait en conflit avec l'Angleterre[2].

Quelques mois plus tard, en novembre, Méhémet-Ali soumet au vizir, Naguib effendi, une proposition particulièrement finaude : « En cas d'hostilité entre la Grande-Bretagne et l'Empire ottoman, la Porte pourrait élever la province d'Égypte au rang d'État autonome sur le modèle des États barbaresques. Demeurant en bonne intelligence avec l'Angleterre, l'Égypte

pourrait alors se charger de ravitailler la Turquie. La mission ottomane aux lieux saints de l'islam ne subirait, d'autre part, aucune entrave. La guerre terminée, le sultan aurait toujours la faculté de ramener l'Égypte au rang de simple province[3]. »

On voit toute l'ingéniosité de la suggestion. Mais la Sublime Porte, soupçonneuse, et pour cause, fit la sourde oreille. Qu'à cela ne tienne. Méhémet-Ali essaie dès lors de plaider auprès d'Istanbul la nécessité de lancer sous son commandement unique une expédition de plus grande envergure, qui partirait non seulement d'Égypte mais aussi de Syrie et de Bagdad. De cette façon il pense s'accaparer, d'un seul coup et sans violence, les ressources et les forces militaires des trois pays[4]. Le désir de posséder la Syrie le tenaille et va bientôt l'obséder. Une fois encore, Istanbul flaire le piège et, après quelques échanges de courrier où l'un et l'autre des protagonistes se livrent à une partie de « qui perd gagne », Méhémet-Ali décide d'entrer en campagne. Au tréfonds de lui, il sait déjà que tout ce que la diplomatie lui a refusé, il l'arrachera un jour par la force.

Des navires, des armes, de la poudre

Avant de se lancer dans cette entreprise, il faut trouver des fonds. Une telle expédition exige des subsides énormes. Pour les obtenir sans exaspérer davantage l'opinion publique, il réunit un conseil de cheikhs et de notables et leur arrache bon gré mal gré vingt-quatre mille bourses. Il décide ensuite de s'en prendre (une fois de plus) aux Coptes. Puis il fait appréhender Moallem Ghali (grec catholique) successeur de Gawhari, ainsi que son frère, et les taxe de six mille bourses. Simple début. Une fois débarqué en Arabie, il soumettra les commerçants de Djeddah à un emprunt forcé de trente mille talaris.

L'Égypte, cependant, ne dispose à l'époque d'aucune industrie militaire. Pas l'ombre d'un atelier capable de fournir ne fût-ce qu'un tromblon. Le vice-roi décide alors de créer à Alexandrie et au Caire une partie des manufactures nécessaires.

Il faut aussi des canons et de la poudre. Le vice-roi commande à Istanbul soixante-quinze chaudrons de cuivre de 972 ocques[5]. Dimension hors

norme ! Mais un artisan ayant eu l'idée de les couler au lieu de les marteler, la livraison est finalement expédiée sur Alexandrie à bord de navires égyptiens. Dès lors, la fabrication marche si vite que l'Égypte devient l'un des grands fournisseurs de la Marine impériale, qu'elle ravitaillait déjà en mèches et en filins. Mais, tout cela n'est rien au regard du tour de force que représente l'improvisation d'une marine, dans cette mer Rouge où personne n'en a eu depuis des siècles[6].

Aussitôt qu'il eut envisagé d'intervenir en Arabie, Méhémet-Ali a en effet entrevu la nécessité de posséder une flotte de combat ou de transport, pour assurer les liaisons avec les régiments destinés à opérer dans l'intérieur du pays. Si, en partant des frontières de l'Égypte, des troupes de cavalerie peuvent en effet s'acheminer par la route du littoral jusqu'aux escales de la côte, Yambo et Djeddah et, de là, remonter vers les villes saintes, il n'en va pas de même pour l'infanterie. Quant au matériel et aux approvisionnements, la mer seule peut en assurer le transport avec quelques chances de succès. Or les deux ports que détient l'Égypte sur la côte ne possèdent pas la plus petite barque. Les habitants de ces deux bourgades manquent de toutes les ressources, le bois en particulier leur fait cruellement défaut. Une seule solution s'offre donc, celle-là même dont les Français avaient cherché à tirer parti à leur arrivée en 1798 sur les bords de la mer Rouge, alors qu'ils envisageaient d'entrer par là en relation avec les Indes. Sur l'ordre de Bonaparte, l'ingénieur Féraud avait improvisé à Boulaq un arsenal où des ouvriers construisirent des chaloupes canonnières transportées en pièces détachées à dos de chameau jusqu'à Suez et assemblées là. C'est ce que l'homme de Kavála décide de réitérer. L'arsenal de Boulaq ressuscite et en dix mois, avec des bois venus principalement d'Anatolie, des ouvriers d'Alexandrie ou d'Europe façonnent les éléments de toute une flottille, soit dix-huit bâtiments de cent à cent cinquante tonneaux[7],

On établit à Suez, sous la protection de quelques fortifications, des chantiers pour le montage. Autrement plus difficile est d'organiser le transport qui doit se faire à dos de chameau. On emploie à cette tâche jusqu'à dix mille bêtes, dont plusieurs centaines périssent sous le poids.

Une fois tout ce monde à pied d'œuvre, on peut alors commencer à former des équipages de fortune en recrutant des matelots à Alexandrie et

des mariniers du Nil. Certes il ne s'agit là que d'une flottille composée de simples canonnières mâtées en bricks, mais l'important est qu'elle soit capable de répondre aux besoins de **l'**expédition projetée.

Une armée ne se nourrissant pas de ses armes, il faut donc la ravitailler en vivres. On fait donc établir à Kosseir des entrepôts de froment et à Suez des magasins de blé.

Finalement, au début d'octobre 1811, huit mille hommes, six mille fantassins albanais et deux mille cavaliers, embarquent. Toussoun, alors à peine âgé de dix-huit ans, est leur commandant en chef. Par sagesse, le vice-roi lui a tout de même adjoint Ahmed, son *khaznadar*, homme d'expérience et d'une bravoure si réputée qu'on le désigne en Égypte sous le nom de... Bonaparte[8].

Pharaon, gardien des Lieux saints

Les débuts sont malheureux. Après s'être emparées sans difficultés du port de Yambo et de la ville de Zouba, en janvier 1812, les troupes de Toussoun marchent en direction des « limites sacrées », c'est-à-dire sur Médine. Un échec sanglant les y attend. La route qui mène à la ville sainte suit les gorges de Safra et de Guideïda, longues de six lieues et si étroites par endroits qu'un chameau peut à peine y passer. Toussoun y engage ses hommes à l'aveugle. Aussitôt, des guerriers appartenant à la tribu de Harb fondent sur lui, le contraignant à se replier sur Yambo avec les lambeaux de son armée. Heureusement, ses ennemis n'ont pas su exploiter leur succès. Au lieu de le poursuivre dans le port, ils se contentent de renforcer la garnison de la citadelle de Médine et de confier aux habitants la défense des positions de Safra.

Bien que très ébranlé par cette défaite, Méhémet-Ali s'empresse de faire parvenir à son fils des renforts. Il a tout de même tiré une satisfaction de cet échec : la plupart des soldats tombés dans la bataille du défilé étaient des Albanais. Involontairement, les hommes de Séoud avaient débarrassé l'Égypte du fardeau de ces turbulents mercenaires.

Les jours passent. On soudoie les tribus gardiennes des défilés à coups de pièces d'or et, dans les premiers jours d'octobre 1812, le jeune commandant

est de nouveau en mesure de rouvrir les hostilités. Cette fois, le sort lui est plus favorable.

Après deux semaines de siège, il s'empare de Médine en novembre 1812. Une partie de la garnison est passée au fil de l'épée. En décembre, il marche sur Djeddah. Là, nouvelle impasse. La progression de l'armée égyptienne est stoppée par un corps de Wahhabites commandés par... une femme du nom de Ghalieh, de la tribu de Bégoum. De combat en combat, la guerrière est finalement vaincue. Toussoun peut librement conquérir Djeddah. En janvier 1813, il s'empare tour à tour de La Mecque et de Taïf. L'annonce de la capture des Lieux saints parvient au Caire vers la fin du même mois. On imagine quel fut son retentissement en Égypte, dans toute la Turquie et dans le monde musulman en général.

Aussitôt le troisième fils du vice-roi, Ismaïl, se rend à Istanbul en compagnie de Latif bey (dont nous reparlerons), pour apporter les clefs de Médine et de La Mecque au sultan. Ce dernier reçoit les deux hommes avec un faste digne de l'événement. Les présents s'amoncellent aux pieds d'Ismaïl : sabres, poignards précieux, aigrettes enrichies de diamants. Une pelisse et des châles de cachemire sont destinés au vice-roi. Dans le même temps, un envoyé de la Porte se précipite à Alexandrie pour exprimer à Méhémet-Ali les félicitations du Grand Seigneur. Tout naturellement, Mahmoud II s'octroie le titre de *ghazi*, « le victorieux », proclamant comme sienne la reconquête tant espérée.

Le 7 juillet le major Missett, qui continue d'épier les faits et gestes de l'homme de Kavála, rapporte à ses supérieurs : « Jusqu'ici, Méhémet-Ali pacha a été, jusqu'à un certain degré, considéré par la Porte comme un rebelle ; son titre de pacha était à peine reconnu et seule la faiblesse avait empêché le gouvernement turc de prendre des mesures pour renverser son pouvoir en Égypte. Le Pacha lui-même savait parfaitement sur quel pied il vivait avec la Porte et était, de ce fait, d'autant plus encouragé à la défier. Un changement total s'est maintenant effectué dans sa position, la reprise des villes saintes usurpées par les Wahhabites ayant détruit l'impression défavorable qui existait contre lui et rendu le Pacha cher à son souverain. [...]

« Je ne puis pas croire, cependant, qu'il ait abandonné ses vues d'agrandissement et d'indépendance[9]. »

Toutefois, malgré ces importantes victoires, tout reste à faire. Si le Hedjaz est soumis, les Wahhabites demeurent fortement implantés dans le reste de la péninsule. Séoud ne s'avoue pas vaincu, et son fils Abdallah a commencé à organiser la contre-offensive. De surcroît, cette première campagne a déjà coûté la vie à plus de huit mille hommes, autant de bêtes de somme et délesté les caisses de l'État de cent soixante-dix mille bourses.

Inquiet sans doute, poussé par le besoin de se rendre compte par lui-même de la situation et des moyens à envisager pour écraser définitivement le mouvement wahhabite, Méhémet-Ali décide de partir pour la péninsule. Avant de s'embarquer, il confie le gouvernement du Caire à son homme de confiance, Mohamed Lazoglou, la Haute-Égypte à son fils Ibrahim, et la Basse-Égypte à son beau-frère Hussein bey[10].

Le 28 août 1813, il est en mer avec une soixantaine de personnes de sa suite et environ deux mille fantassins, tandis qu'un millier d'hommes de cavalerie et huit mille chameaux s'ébranlent par voie de terre.

Il arrive à Djeddah dans le courant de septembre. De là, il se rend à La Mecque où il fait une entrée solennelle le 6 octobre. Très vite, de nombreux chefs bédouins, parmi lesquels le chérif Ghaleb, l'homme fort de Séoud, lui font amende honorable et se rangent à ses côtés. En l'occurrence, le soutien de Ghaleb n'a rien de désintéressé ou de spontané : l'essentiel de ses revenus provenait des droits de douane tirés du port de Djeddah. Or depuis le début de la campagne et la domination wahhabite, ces droits se sont réduits à une peau de chagrin. Dans une correspondance secrète, Méhémet-Ali s'est engagé à restaurer la sécurité dans la région et par conséquent le commerce du port, autant de facteurs qui laissent espérer au chérif un retour à la prospérité. Assez rapidement, Ghaleb se révélera un allié dangereux, ne manquant pas de saisir la première occasion pour trahir son nouveau maître. Méhémet-Ali le fait alors arrêter et l'expédie avec ses trois enfants en Égypte. Plus tard, il sera exilé à Salonique où il décédera[11].

Partout où il se rend, l'homme de Kavála n'hésite pas à combler d'or et de pelisses ceux qui se rallient à lui. Simultanément, il décrète la baisse des impôts, secourt ostensiblement les nécessiteux et multiplie les démonstrations d'équité et de générosité.

Les semaines suivantes, il les consacre à la préparation militaire de la prochaine campagne. C'est alors qu'au mois de mai 1814 Séoud meurt

brusquement. Avec lui disparaît le plus ardent défenseur de la cause wahhabite. Étrangement, après Bardissi et Alfi, voici la troisième fois que la mort vient au secours de l'homme de Kavála, car Abdallah, fils aîné de Séoud, n'a hérité de son père ni l'art de gouverner ni son aptitude à défendre les intérêts politiques des tribus du désert. En ce nouvel adversaire, Méhémet-Ali trouve un homme hésitant et irrésolu, trop faible pour porter efficacement le flambeau wahhabite.

En novembre de cette même année revient l'époque du Hadj, ou grand pèlerinage. La Mecque, rendue si longtemps inaccessible, est de nouveau ouverte aux pèlerins ; ils s'y rendent en masse. Certains biographes – parmi lesquels Driault et Gouin – évaluent leur nombre à près de quatre-vingt mille.

Amina Hanem, l'épouse de Méhémet-Ali, fait elle aussi le voyage. Djabarti nous apprend que l'accompagnent jusqu'à Suez ses deux fils Ismaïl et Ibrahim, ainsi que ses beaux-fils parmi lesquels l'époux de Tehvide, Mohamed bey el-defterdar, personnage de sinistre réputation. À peine sur place, elle est assaillie par les doléances de pèlerins de diverses nationalités qui se plaignent de la somme beaucoup trop élevée que le gouverneur de la ville leur réclame pour les frais de la traversée (vingt-cinq talaris). Amina déclare aussitôt qu'elle annulera son voyage si tous les pèlerins présents à Suez n'embarquent pas en même temps qu'elle, et fixe elle-même la somme à payer par chacun d'eux. L'anecdote confirme les qualités et la personnalité exceptionnelles de cette femme, et l'on comprend l'attachement et le respect indéfectibles de Méhémet-Ali pour elle. Driault, qui décrit son arrivée à Djeddah avec force détails, révèle que le faste qui accompagnait son voyage était tel que « Sémiramis autrefois n'avait pas plus de magnificence... ».

Vers le début de 1815, la campagne reprend. Cette fois, le vice-roi en personne prend la tête de l'armée et marche sur la prochaine cible : la ville de Taraba.

Le 7 janvier, il progresse en direction de Kolath. Le 20, il est à hauteur de Bisel où l'attend la plus importante concentration de troupes ennemies : près de trente mille hommes solidement établis le long des flancs des montagnes qui dominent les plaines. Théoriquement, le déséquilibre des forces devrait donner la victoire au camp wahhabite, mais c'est sans compter avec un élément de poids : à la différence des troupes égypto-turques, les hommes d'Abdallah ne possèdent pas d'artillerie. De plus, ces derniers commettent

l'erreur stratégique fatale de quitter les hauteurs escarpées où ils demeuraient hors d'atteinte, quasi invulnérables. Quoiqu'Abdallah ne puisse l'ignorer, il donne tête baissée dans le piège que lui tend Méhémet-Ali.

Après avoir livré un simulacre d'assaut, le vice-roi feint de battre en retraite. Abdallah n'hésite pas, il se lance à sa poursuite, abandonnant du même coup sa position privilégiée. À peine s'est-il engagé dans la plaine que la cavalerie égyptienne s'immobilise net, opère une volte et fond sur lui. Un carnage...

Ainsi, livrant combat en première ligne, le pacha a arraché une victoire capitale qui s'ajoute à celles remportées quelques années auparavant sur les Anglais. Dès lors le prestige de son armée se trouve non seulement conforté dans la région, mais également à travers tout le bassin méditerranéen. Fort de son avantage, Méhémet-Ali s'empare coup sur coup des villes de Taraba et de Bicha, à l'est des montagnes du Yémen et les tribus qui occupent la région s'empressent aussitôt de lui faire allégeance. Après une halte à Konfoda, il repart pour la Mecque, où il arrive le 21 mars 1815.

Abdallah est alors contraint de signer avec Toussoun un traité qui lui interdit toute immixtion dans les affaires du Hedjaz.

Les intrigues de la Porte

Un coup décisif vient d'être porté au wahhabisme, mais celui-ci n'est pas mort pour autant. À l'instar de l'hydre mamelouke, il va renaître de ses cendres. Toussoun est trop jeune. Il faudra qu'un guerrier de la trempe de Méhémet-Ali se charge de poursuivre le combat. Cet homme sera Ibrahim, le fils aîné du pacha. À ce propos, une tradition arabe rapporte que le vice-roi, avant de commencer l'expédition, a réuni au Caire tous les ministres et généraux du pays, afin de délibérer avec eux sur les moyens à adopter. Après leur avoir confié ses desseins, Méhémet-Ali leur montre une pomme qu'il a placée juste au centre d'un large tapis étendu dans la salle. « Celui de vous, explique-t-il, qui me rapportera cette pomme sans poser le pied sur le tapis, celui-là sera commandant en chef de l'expédition. » Chacun à son tour tenta l'expérience, allongé sur le sol, bras tendu, sans succès. Et l'on finit par déclarer la tâche insurmontable. Alors, sur l'invitation du vice-roi,

Ibrahim vient à son tour tenter sa chance. Comme il est de petite taille, personne ne doute qu'il n'échoue. Lui, cependant, indifférent aux railleries, roule tranquillement le tapis jusqu'à ce que la pomme soit à sa portée. Il s'en empare alors et la remet à Méhémet-Ali.

D'une authenticité douteuse, cette anecdote, comme le fait remarquer l'explorateur et diplomate anglais William Palgrave[12], n'en reflète pas moins la nature des difficultés à surmonter si l'on veut conquérir cette région : « Il fallait rouler, prudemment et avec un sens aigu de la stratégie, le tapis arabe, assurer la sécurité des communications avant de s'enfoncer dans les profondeurs de l'Arabie. »

Sa participation à la guerre contre les Wahhabites achevée, Méhémet-Ali décide de regagner l'Égypte. On a souvent affirmé que son départ avait eu lieu dans l'urgence, à la suite de deux faits majeurs survenus à la fois en Égypte et en Europe.

D'une part, le bruit se serait répandu jusqu'à Yambo qu'une violente insurrection fomentée par la Sublime Porte avait éclaté dans la capitale égyptienne ; de l'autre, on aurait appris l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe et son retour en France. Nombre d'historiens ont proposé ces deux événements pour expliquer le retour précipité du pacha. La thèse ne tient pas. Prenons le premier point, à savoir la nouvelle du « coup d'État » qui aurait failli avoir lieu au Caire. L'affaire prend sa source vers la fin de l'année 1813, avec Latif bey, le personnage reçu naguère en grande pompe dans la capitale turque en compagnie d'Ismaïl. Mamelouk d'origine géorgienne, il avait été dans un premier temps la propriété d'un certain Arif bey, lequel l'avait offert à Méhémet-Ali. Se prenant d'une réelle affection pour lui, ce dernier, nous apprend Djabarti, l'a fait rapidement avancer en grade. Latif fut ensuite désigné par le vice-roi pour accompagner son fils à Istanbul, ne doutant point que cette mission auprès de la Sublime Porte vaudrait à son protégé une récompense honorifique. En quoi il n'eut pas tort, puisque Latif fut nommé pacha. Certains auteurs tels que René et Georges Cattaui suggèrent que le sultan lui aurait enjoint de profiter de l'absence de Méhémet-Ali pour fomenter un coup d'État. Ils ajoutent que le Mamelouk aurait eu en sa possession un firman secret, signé de la main du Grand Seigneur, qui le nommait *wali* d'Égypte en remplacement de l'homme de Kavála. Nous ne possédons aucun document qui puisse

accréditer cette théorie. En revanche, si l'on se réfère à Djabarti, on apprend qu'à son retour d'Istanbul, emporté par l'ivresse de son nouveau titre, le Géorgien adopta une attitude « tellement présomptueuse et pédante » qu'il finit par se mettre à dos non seulement la majorité de l'administration égyptienne, mais surtout Mohamed Lazoglou, le *katkhoda*[13] du vice-roi et depuis toujours grand ennemi des Mamemouks[14]. Or, celui-ci avait justement pour consigne de tenir le sieur Latif bey à l'œil ; ce qui prouve une fois de plus combien Méhémet-Ali se méfiait de tout et de tous. Une rumeur, fondée ou non, commença à se répandre dans les rues de la capitale : Latif bey, aveuglé par son orgueil, et convaincu que Méhémet-Ali ne reviendrait jamais vivant de sa campagne en Arabie, s'apprêtait à renverser le gouvernement. Lazoglou, informé de l'entreprise et trop heureux de se débarrasser du Mamelouk, s'empressa de réunir autour de lui les plus hauts responsables. Tous, d'un commun accord, décidèrent la perte de Latif. Dès le lendemain, les soldats envahirent sa maison. Il ne s'y trouvait plus. On le fit rechercher et, quelques jours plus tard, grâce à la trahison de son eunuque, on découvrit l'endroit où il se cachait. Il fut immédiatement appréhendé. Traîné jusqu'au bas de l'escalier de sa demeure, on le frappa de plusieurs coups de sabre et, comme il continuait de résister, on lui trancha la tête « comme on l'aurait fait d'une chèvre »[15]. On voit donc mal en quelle façon cet incident aurait pu – à plus d'un an d'écart – décider Méhémet-Ali à rentrer en Égypte « en toute hâte ».

À ce propos, Jules Planat, ancien officier d'artillerie de la Garde impériale et futur chef d'état major (1824-1829) de Méhémet-Ali, trace de Lazoglou un portrait saisissant : « Politique fin, ministre juste et terrible, il réunit ces deux grandes qualités d'homme habile dans les hautes affaires et fécond en moyens d'exécution. Franchement dévoué à son maître, il a souvent mis son traitement particulier à la disposition du trésor. Mohamed bey Lazoglou a délivré le Pacha et l'Égypte du reste des Mamelouks ; ces événements sont connus. Il fit décapiter un pacha conspirateur et son bras ferme et redoutable soutint souvent le poids du sceptre. Il aime la franchise lorsqu'elle se montre à propos et pour le bien, et sait convenir de l'ignorance nationale. “Voyez ma barbe blanche, disait-il à ses officiers, si vénérée, si respectée ; c'est celle d'une tête envoûtée de faux principes et de ces préjugés qui ont toujours plongé la nation dans l'obscurité et dans la

barbarie. Quand je vois les Russes qui, depuis un siècle, sont arrivés à un haut degré de civilisation, privés de tous les moyens pour réussir, ayant tout à faire, tout à combattre, comment ne pas rougir de honte de nous trouver au-dessous des peuples les plus arriérés, bien que nous ayons de grands États, que nous puissions couvrir la Méditerranée de nos richesses, et que nous occupions les plus belles positions militaires et commerciales[16].” »

Venons-en au second point : Le retour de Napoléon en France. On a affirmé que le vice-roi était persuadé que l'Empereur n'avait jamais entièrement renoncé à la conquête de l'Égypte. À supposer même – compte tenu de la lenteur des moyens de communications de l'époque – que l'information eût le temps de parvenir en Arabie, Méhémet-Ali, fort de son expérience politique, devait savoir que l'illustre exilé aurait autre chose à faire à son retour en France que de s'égarer dans une seconde édition de la campagne d'Égypte. Waterloo le prouverait sous peu...

En revanche, le départ de Méhémet-Ali pour l'Égypte s'expliquerait plus raisonnablement par son désir de reprendre en main les rênes de son État naissant et par sa constante méfiance vis-à-vis de la Porte. Il sait bien que toute son œuvre peut être du jour au lendemain mise à bas par les intrigues des maîtres turcs. Pour preuve, quelques jours avant le retour du pacha au Caire, Missett écrit en date du 5 juin : « Ce gouvernement déploie, en ce moment, tous ses efforts en vue de mettre le pays en état de défense, par suite de l'information qu'il a reçue de diverses sources que l'armement que la Porte était en train d'organiser, sous la direction du capitan pacha, est destiné à la prise de possession de l'Égypte au nom du sultan. »

Ce qui démontre bien qu'au moment où Méhémet-Ali se débattait dans la nasse wahhabite pour le compte de la Porte, celle-ci méditait de le briser. Tout au long de son règne, il vivra d'ailleurs dans l'appréhension de se voir dessaisi de son bien, tant par les seigneurs d'Istanbul que par les Britanniques.

Au Caire, le 19 juin 1815, Méhémet-Ali fait une entrée triomphale. Et tandis que la capitale égyptienne fête la gloire du vainqueur, à des milliers de milles de là, des bonapartistes portent le deuil. En effet, la veille, Napoléon Bonaparte, l'idole du vice-roi, a vu s'éteindre ses derniers rêves dans la plaine de Waterloo.

Toussoun rejoint son père en novembre. Après avoir reçu les hommages de la population, il se précipite chez lui afin de serrer dans ses bras son fils Abbas, né deux ans plus tôt pendant son absence.

Désormais, l'homme de Kavála représente aux yeux du monde musulman le sauveur des villes saintes de l'islam, celui qui a rendu possible le rétablissement du pèlerinage sacré, qui a su sinon mater du moins contenir l'hérésie. Son prestige personnel rehaussé va concourir à affermir son pouvoir en Égypte et à accroître son ascendant sur la Porte. Dernière conséquence et non des moindres : cette campagne d'Arabie a trempé la jeune force militaire égyptienne tout en la débarrassant de ses contingents albanais, éternels fauteurs de troubles.

Cependant, malgré les victoires indéniables remportées contre les Wahhabites, la guerre est loin d'être terminée. Ibrahim devra affronter un ennemi toujours renaissant de ses cendres et la campagne d'Arabie traînera en longueur, suite de pertes continuelles en hommes et en matériel. Elle deviendra pour l'Égypte – que l'on nous pardonne ces anachronismes – un fardeau comparable à sa guerre contre le Yémen en 1962 et 1963, à celle du Vietnam pour les États-Unis ou de l'Afghanistan pour l'URSS.

---

1 Abd el-Wahab mourut en 1740, et ce fut son fils Mohamed qui prit la relève.

2 In Cattaui, *MohamedAly et l'Europe*, Paris, 1950.

3 *Voir Sabry, L'Empire égyptien sous Mohamed Aly et la question d'Orient (1811-1849), Paris, 1930.*

4 *Ibid.*

5 *1123 kg.*

6 *Durand Viel, Les Campagnes navales de Méhémet-Ali, 2 vol., Paris, 1935.*

7 *Ibid.*

8 *Gouin, op. cit.*

9 *Sabry, op. cit.*

10 *Ibid*.

11 Mouriez, *op. cit*.

12 *Une année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-1863*), traduit de l'anglais par E. Jouveaux, 2 vol., Paris, 1866.

13 Ou *kiaya*. Fonction que l'on pourrait comparer à celle de bailli de province en France sous l'Ancien Régime.

14 À telle enseigne qu'on a souvent laissé entendre qu'il aurait en personne suggéré à Méhémet-Ali l'idée du massacre du 1er mars 1811.

15 Djabarti, *op. cit*.

16 *Histoire de la Régénération de l'Égypte*, Paris, 1830.

OceanofPDF.com

8

LE FILS DU PHARAON

(1816-1819)

Lorsqu'il s'embarque pour la Péninsule le 23 septembre 1816, Ibrahim a tout juste vingt-sept ans.

Depuis un certain temps déjà, le nouveau général rongeait son frein dans sa hâte de conquérir la gloire. Au cours des luttes qu'il a entreprises contre les Mamelouks en Haute-Égypte et pendant le gouvernement de ses provinces, il a amplement démontré ses capacités de guerrier et d'organisateur.

L'une des difficultés de la campagne qui l'attend réside surtout dans la conduite politique de la guerre et dans l'administration militaire. Il s'agit de traverser un désert de près de huit cents kilomètres, de Médine à Der'yeh, ville clé, sans compter la distance qui sépare de Médine l'Égypte et les bases de ravitaillement.

Ce vaste désert, formidable défense naturelle, est régulièrement parcouru de tribus hostiles, habituées à livrer des guerres d'escarmouches qui minent les forces de leurs adversaires et les épuisent avant qu'ils n'aient le temps d'atteindre le plateau intérieur. Dans une lettre datée du 19 août 1818, M. Roussel écrit au duc de Richelieu : « On envoie toujours des troupes en Arabie. Cette guerre, c'est l'hydre de Lerne qui renaît sans cesse. Les Wahhabites ne cherchent qu'à harceler leurs ennemis et à éviter d'en venir aux mains. Ils montent à quatre sur un chameau avec deux sacs de cuir dont l'un contient de la farine délayée avec l'eau qu'ils portent dans l'autre sac. Avec ce peu de provisions, ils tiennent la campagne pendant huit jours. L'armée turque qui est de sept mille hommes, a besoin de quarante mille chameaux. La dysenterie en enlève un grand nombre, ce qui ne paraît pas, vu les renforts successifs que le vice-roi envoie[1]. »

On voit là toute la complexité de l'entreprise dans laquelle se lance Ibrahim. Son père l'a flanqué d'un conseiller militaire en la personne d'un officier français, le capitaine Vaissière, rescapé des guerres de l'Empire et

arrivé en Égypte en 1814[2]. Vaissière perd sa boussole et quelques instruments de mathématiques dès les premières heures de la campagne, ce qui ne l'empêchera pas par la suite de tenir informés les représentants de la France de l'évolution des opérations et de l'itinéraire qu'on suit[3]. Personnage assez flou que ce laissé-pour-compte de la Restauration et sur lequel on ne sait pratiquement rien, sinon ce que nous en dit la fiche d'état civil retrouvée pour Gabriel Guémard par la mairie de Castres en 1930 : « Un nommé Vaissière Joseph François Marie, serait né à Castres le 2 février 1786 (sa naissance porte Bessière et non Vaissière). En 1806, le susnommé passa le conseil de révision ; il fut réformé pour myopie ; à cette date il était étudiant et fils de Francis et de Cachin Marie-Antoinette. Depuis lors et jusqu'en 1836, il n'en existe plus de trace ; mais, à cette date, je retrouve sur les registres de l'État Civil un jugement ordonnant la rectification de l'acte de naissance d'un sieur Vaissière Joseph François Marie, à ce moment officier au Caire (Égypte). [...] Malheureusement, toute trace se perd à cette époque et je n'ai pu retrouver son décès... » Et la lettre suivante, expédiée par Mimaut au ministre des Affaires étrangères, le 3 mars 1835 : « J'ai terminé une affaire de la manière la plus heureuse, en sauvant un négociant français de la ruine qui le menaçait. Ce négociant, M. Vaissière, est un ancien officier qui, après avoir servi le pacha par sa bravoure et ses talents militaires dans la guerre contre les Wahhabites, s'est livré depuis quelques années à des spéculations de commerce. Pendant un séjour de trois ans en Abyssinie, il avait amassé une assez grande quantité de café de ce pays, qu'il a transporté en Égypte pour l'y vendre ou l'y faire passer en Europe, espérant ouvrir par là une nouvelle route de commerce. Au lieu de recevoir du gouvernement égyptien les ménagements et la récompense peut-être qu'il aurait dû attendre [...], il était menacé par l'esprit de monopole et de fiscalité de perdre la valeur de ses marchandises. On voulait lui imposer une surcharge de droits qui équivalait à une confiscation. J'ai porté directement une plainte au pacha et, secondé par M. Boghos qui, je dois le dire, m'a servi dans cette occasion avec beaucoup de bonne volonté, j'ai enfin obtenu un ordre de délivrer à M. Vaissière la totalité ou partie du café, au moyen d'un simple et léger droit de transit. »

Avant de quitter Le Caire, Ibrahim cherche à comprendre les raisons de l'insuccès de Toussoun, son prédécesseur. La plupart des commentaires ont

été unanimes pour désigner comme l'une des causes principales les conditions d'hygiène déficientes. Aussi décide-t-il d'organiser un service sanitaire aussi parfait que possible à l'époque. Il le place sous la direction d'un chirurgien italien, le docteur Antonio Scotto, auquel il adjoint comme collaborateurs principaux trois autres médecins, italiens eux aussi, les docteurs Gentili, Tedeschi et Socio.

Dans un premier temps, il emprunte le même itinéraire que son frère. À la tête d'une armée d'environ sept mille hommes, soutenue par cinq canons de douze, quelques mortiers et deux obusiers, il quitte Yambo le 9 octobre 1816 pour Médine en passant par Hodeïda. De Médine, il se rend à Henakieh où il installe son quartier général.

Au Caire cependant une épreuve terrible frappe Méhémet-Ali. Sans nul doute la ressent-il plus intensément, plus violemment que toutes celles affrontées dans le passé. Une mort soudaine emporte son fils bien-aimé, Toussoun, alors que celui-ci se trouvait dans son quartier général à Damanhour. Il n'avait que vingt-trois ans.

D'aucuns ont écrit qu'il aurait contracté la peste dans les bras d'une esclave grecque. Gouin affirme que la cause véritable de son décès fut un... excès de plaisir, provoqué par une nuit d'amour en compagnie d'une trop ardente Géorgienne. On a du mal à y croire. J. Marcel raconte aussi que, personne n'osant annoncer cet événement au pacha, on mit le corps dans une bière ouverte qu'on introduisit dans le palais pendant la nuit et qu'on déposa à la porte de l'appartement des femmes. Méhémet-Ali, en sortant le matin du harem, reconnut son fils, poussa un grand cri, se jeta sur le cadavre et le tint longuement contre lui ; puis il s'enferma dans son palais et y resta seul pendant plusieurs jours, refusant de s'occuper des affaires publiques[4].

De nombreuses versions ont été proposées sur les causes et les circonstances de ce trépas soudain et sur la façon dont le pacha en fut instruit. On a même évoqué l'hypothèse de l'assassinat. Hypothèse dépourvue de tout fondement. On a aussi soufflé que, lorsque Ibrahim eut connaissance du décès de son frère, il ne manifesta aucun chagrin, aucune affliction en raison d'une prétendue inimitié qui régnait entre les deux hommes. Sur ce point non plus, nous ne possédons aucun récit digne de foi. Si divergentes que soient les rumeurs, tous les récits s'accordent pour

décrire l'immense douleur éprouvée par Méhémet-Ali et l'affection que le petit peuple d'Égypte et l'armée témoignaient à Toussoun. « Qu'un avare touche seulement la main de Toussoun, aurait-on dit de son vivant, son avarice se convertirait aussitôt en une prodigalité sans bornes. »

Les obsèques se déroulent avec la pompe qu'on imagine, dignitaires militaires et civils accompagnant le convoi funèbre, tandis que Méhémet-Ali suit à pied la dépouille de son fils jusqu'à son lieu d'inhumation.

Dans une lettre datée du 1er décembre 1816, Roussel informe le duc de Richelieu de l'événement : « Monseigneur, Toussoun pacha, fils de Méhémet-Ali, connu pour la conquête de La Mecque, est mort dans son camp de Damanhour. Ç'a été un grand malheur pour le père ; il était craint et chéri des soldats[5]. »

En Arabie, la guerre se moque bien de la mort d'un prince. Ibrahim doit poursuivre l'œuvre entamée par son défunt frère.

Le tapis arabe

Décrire en détail les trois années de guerre qui suivent serait fastidieux. Dans les grandes lignes, elles sont un mélange d'attaques sporadiques, de sièges et de prises de villes, tandis qu'Ibrahim s'évertue à pousser les Arabes à la défection et la désunion. Les conseils que prodigue Méhémet-Ali à son fils se résument en quelques mots : promettre de l'or et du butin aux chefs cupides, aux plus ambitieux l'attribution des provinces à conquérir ; chercher à disjoindre le faisceau wahhabite et à précipiter la population nomade contre la population des bourgs et des villes. Et enfin prendre Der'yeh, bastion stratégique entre tous.

Si sur l'essentiel Ibrahim partage les vues de son père, il estime en revanche qu'il existe un moyen plus efficace que de mettre aux prises les nomades avec les sédentaires : se faire craindre et se faire aimer en châtiant les coupables et en faisant sentir partout son autorité. Aussi fait-il bon accueil aux cheikhs et leur donne-t-il l'assurance de n'exiger d'eux aucun tribut, de ne pratiquer aucune des exactions familières à Séoud, et de payer argent comptant toutes les fournitures qu'ils feront à son armée. Il distribue des pelisses d'honneur et des présents et accorde l' *aman* ou le pardon à

tous. De la sorte, il réussit à créer un état d'esprit favorable à la cause égyptienne et provoque la défection de nombreuses populations.

Mais cette campagne donne lieu aussi – ne nous voilons pas la face – à quelques scènes de tuerie que seuls les hagiographes d'Ibrahim ont tenté d'éluder ou d'excuser. Après la capture de Maouyeh, il fait fusiller tous les prisonniers, suscitant la colère et l'indignation des Wahhabites. Du coup, la résistance se cabre et il faut plusieurs tentatives à l'armée égyptienne pour réprimer les rébellions autour de la ville. Ibrahim n'en récidivera pas moins à Henakieh.

Une erreur stratégique considérable marque aussi sa progression. Elle s'explique par la fougue et l'immaturité dues à son jeune âge et non, comme l'écrit son biographe Gabriel Enkiri, à des raisons de santé. À peine arrivé devant El-Ras, localité forte de six mille habitants, sans préparation aucune, et dédaignant les conseils de Vaissière, il commande l'assaut, exposant ainsi ses troupes à un véritable massacre : huit cents de ses hommes y périssent. Puis le siège traîne en longueur (plus de six mois), les soldats se lassent, désespèrent un peu plus à chaque offensive qui sacrifie tous les jours des dizaines de leurs compagnons.

Finalement on ouvre des négociations, aux termes desquelles l'armée égyptienne lève le siège pour continuer son avance à l'intérieur du Nedjd, sans avoir à craindre d'acte d'hostilité de la part de la garnison.

D'El-Ras, Ibrahim arrive à Khabra et de Khabra à Aneyzeh. La ville tombe après deux jours d'un siège, cette fois dirigé par Vaissière. D'Aneyzeh on fait route au nord, direction Bouraida. La leçon d'El-Ras ayant dû porter ses fruits, Ibrahim, au lieu de prendre le village d'assaut, préfère économiser ses obus pour le siège de Der'yeh, sa cible principale. Il accorde le pardon au chef de la place, un dénommé Hagilân, après lui avoir fait prendre des engagements formels de loyauté et avoir pris ses enfants en otage.

Le 28 décembre 1817, le fils du pacha marche sur Chakra, à cinquante lieues de Bouraida, et s'en empare le 14 janvier 1818, après quelques jours de siège.

Ainsi, assuré du concours des Bédouins, Ibrahim se rend-il insensiblement maître du désert. Semaine après semaine, il déjoue le plan du fils de Séoud qui misait sur l'épuisement d'une armée égyptienne harcelée par des combats de guérilla au cœur de cette vaste région désertique six fois plus grande que la France.

Palgrave écrit qu'avec un adversaire moins habile les calculs d'Abdallah se seraient réalisés. Mais Ibrahim *a roulé le tapis arabe* sans varier d'un pouce sa tactique initiale, fondée sur la crainte et le respect. Tout au long de sa progression dans le Nedjd, il s'est présenté le plus souvent en allié plutôt qu'en conquérant, se faisant un point d'honneur de régler généreusement la moindre denrée prise aux Bédouins, interdisant à ses officiers et à ses soldats de faire insulte à la population désarmée. Toujours selon Palgrave, « les villages et les tribus, frappés du déploiement de la puissance égyptienne, attirés par l'espoir du profit, séduits par l'ordre et la sécurité qui leur étaient offerts, se détachèrent les uns après les autres pour se soumettre à Ibrahim. Tous ceux qui demandaient à traiter obtenaient aussitôt les conditions les plus avantageuses. Une faible minorité refusa cependant d'abandonner la cause des vrais musulmans et de reconnaître la souveraineté “du chacal égyptien”. Ibrahim se garda de recourir à la violence ; il se contenta de chasser de leurs demeures les obstinés et de les pousser vers le Nedjd, leur recommandant non sans ironie d'*aller grossir les rangs des fidèles de Mahomet*. Cette stratégie épuisa les ressources d'Abdallah en le chargeant d'une foule d'inutiles et d'affamés. »

« L'offre de quelques pièces de monnaie et d'une ample provision de tabac, faite aux Bédouins qui fourniraient des chameaux et des guides pour la route, rassembla tous les clans nomades sans exception sous l'étendard du pacha. Ainsi, *roulant pas à pas le Nedjd*, s'approchant jour après jour du plateau central, pourvu de toutes les provisions nécessaires à son armée, Ibrahim maintenait ses communications avec l'Égypte et ne laissait derrière lui que des alliés ou des amis. »

Le 6 avril 1818 l'armée égyptienne arrive enfin en vue de Der'yeh sur le plateau intérieur de l'Arabie. Abdallah l'y attend, entouré d'une forte armée, pourvu de canons et de fortifications. La ville est formée de cinq parties ou villages différents, flanqués chacun d'une enceinte bastionnée et séparés par de profonds fossés, le tout situé dans une vaste circonférence de trois lieues.

Pour en faire le siège, Ibrahim dispose de cinq mille cinq cents soldats. Jusqu'à la mi-juin il n'obtient aucun résultat sérieux, au point que son père s'impatiente et pense lui substituer Khalil pacha, l'un de ses officiers, avec une nouvelle armée.

Pour comble de malheur, le 21 juin, un incendie éclate dans le parc des munitions et y fait de grands ravages. Il ne reste à l'armée que dix jours de vivres et peu de munitions. Ibrahim, dit Vaulabelle, déploie dans ce moment suprême une force d'âme et une résolution que l'on attendait difficilement d'un aussi jeune homme.

L'un de ses principaux lieutenants, Ouzoun Aly, qui commande les postes avancés, lui fait demander si les flammes ont tout anéanti : « Nous n'avons rien pu sauver, répondit le jeune général ; il ne nous reste plus que le courage et des sabres pour attaquer l'ennemi ; mais ces ressources, si nous le voulons, suffisent encore pour l'emporter[6]. »

Vers la fin du mois d'août, des renforts survenus d'Égypte lui permettent de reprendre la lutte et ses efforts sont enfin récompensés : Der'yeh capitule le 15 septembre 1818. La nouvelle est accueillie en Égypte par des démonstrations d'allégresse indescriptibles. Sept jours durant les festivités étourdissent Le Caire, tandis que les prisonniers débarquent à Boulaq, dents arrachées. On érige sur le Nil une forteresse figurant Der'yeh, et les captifs placés au milieu de cette place forte de carton-pâte sont exposés aux regards de la foule.

Le chef des Wahhabites, lui, est accueilli par Méhémet-Ali avec honneur et dignité. Du Caire, on l'expédie à Istanbul, porteur d'une lettre du vice-roi qui demande qu'on lui fasse grâce. Mais le sultan se montre inflexible et la population fanatisée par les sermons des prédicateurs réclame avec insistance le châtiment. Le fils de Séoud est promené en haillons pendant trois jours dans les rues d'Istanbul. Le quatrième, il est décapité et sa tête pilée dans un mortier.

Peu après, un officier délégué par la cour du sultan informe Ibrahim que le Grand Seigneur lui confère la dignité de pacha à trois queues[7]. Conformément aux ordres réitérés de son père, Ibrahim fait raser Der'yeh, foyer du wahhabisme, et retourne en Égypte après avoir laissé quelques garnisons et étendu la domination égyptienne jusqu'aux rivages du golfe

Persique. Il suffit de regarder la carte ci-après pour constater l'importance stratégique que représente cette occupation du littoral de la mer Rouge.

Il est probable qu'Ibrahim désirerait rester dans le Nedjd et organiser le pays. Cette pensée ressort clairement de sa correspondance, mais son père se contente de la destruction (provisoire) des forces vives du wahhabisme. Il a déjà d'autres ambitions.

« La chute de Der'yeh, dit un témoin oculaire, et le départ d'Abdallah paraissent avoir comprimé, sinon détruit à jamais la secte wahhabite. Tous les Bédouins du Nedjd que je croisais se déclaraient sunnites. Je rencontrai néanmoins à Ryad quelques personnes qui avouèrent qu'elles conservaient toujours de l'attachement aux dogmes wahhabites, mais leur nombre était rare ; et il s'agissait de ce qu'il restait des habitants de Der'yeh et non de Bédouins. Quant à ces derniers, ce fut la crainte seule qui leur fit embrasser la foi d'Abd el-Wahab ; leur amour pour le pillage les y attacha tant que la secte conserva sa puissance et leur fournit ainsi le moyen de satisfaire leur goût[8]. »

Autre résultat atteint par Ibrahim : il est parvenu, malgré la brièveté d'un séjour qui prit fin vers le milieu de 1819, à améliorer sensiblement le sort de la population de ces régions dévastées par la guerre. Palgrave précise : « J'ai vu de mes yeux les traces du passage d'Ibrahim, des puits creusés, des terrains défrichés, des ateliers ouverts... »

En revanche, des biographes tels que Mengin et Hamont, qui – précisons-le – ne fournissent que des informations de deuxième main, préfèrent insister sur le caractère sanguinaire du jeune général. De toute façon, il serait naïf de s'imaginer qu'Ibrahim se priva d'accomplir des actes de cruauté gratuite envers ses adversaires. On lit d'ailleurs dans la correspondance de Roussel à Richelieu : « Ibrahim pacha a eu un nouveau succès sur les Wahhabites, dans un lieu nommé Chakra. Il a envoyé au Caire mille deux cents paires d'oreilles. Cet avantage a été suivi d'un autre à Dourma[9]. »

Le 9 décembre 1819, lorsqu'Ibrahim arrive dans la capitale égyptienne, une immense population se presse sur son passage. Selon E. Gouin, Méhémet-Ali, penché à l'une des galeries de la mosquée El-Ghoury qui surplombe le spectacle, a abandonné tout le triomphe à son fils, se contentant d'observer en simple spectateur le défilé qui déroule son ruban à

travers les rues du Caire, ne souhaitant pas par sa présence détourner la plus petite part des ovations destinées au vainqueur.

Péninsule arabique

L'Arabie indomptée et le regard de l'Angleterre

En Arabie le feu va continuer de couver sans jamais s'éteindre. Il y subsistera toujours des foyers d'insurrection sans cesse renaissants et Méhémet-Ali sera contraint d'envoyer périodiquement des forces nouvelles pour éviter que l'incendie ne se propage. C'est pourquoi, pendant toute la durée de sa domination – soit jusqu'en 1840 – il n'aura jamais le répit

nécessaire pour organiser sa conquête, contrairement à toutes les autres, occupé qu'il est à y maintenir sa présence par des luttes incessantes. Toute sa politique va consister par conséquent à nommer des gouverneurs militaires égyptiens dans les principales villes, à créer des cheikhs ou chefs arabes, à faire la collecte des *zakat* ou contributions, et à diviser pour régner.

Dans son ouvrage, *L'Empire égyptien sous Mohamed-Ali et la question d'Orient, 1811-1849*, M. Sabry propose une explication on ne peut plus objective de l'échec de cette guerre d'Arabie : « Il n'est donné à aucun gouvernement au monde de régner en maître sur l'Arabie, car il est impossible de poursuivre les Bédouins dans le désert ou de s'emparer de leurs montagnes ; on ne peut jamais compter sur leur foi jurée et leurs actes de fidélité et de soumission. Ibrahim avait gagné les Bédouins, mais il ne les avait point vaincus ; il n'avait réduit les places fortes et les Arabes sédentaires à la soumission que grâce à la supériorité du feu de son artillerie et surtout à sa politique tolérante et habile. Après son départ, les Égyptiens étaient maîtres des villes principales du Hedjaz et du Nedjd ; mais la montagne et le désert constituaient toujours une défense naturelle formidable pour l'indépendance de ces peuplades. Les provinces autrefois soumises aux Wahhabites ne gravitaient plus, comme dit Vaulabelle, autour d'un centre ; le lien qui longtemps avait fait leur force restait brisé ; chaque tribu, chaque district avait repris son individualité première. En un mot, les Wahhabites reparaissaient non plus comme corps politique obéissant à une seule volonté et à un seul maître, mais comme une immense confédération de provinces, unies par une même foi religieuse et un même intérêt de conservation et de vengeance.

« Il est probable que, si Ibrahim était resté dans le Nedjd, il aurait fondé une œuvre durable et habitué ces populations à une vie sociale bien organisée ; mais les successeurs d'Ibrahim n'avaient ni son prestige, ni son influence bienfaisante. La révolte comprimée n'avait plus qu'à relever la tête. »

Cette occupation du littoral de la mer Rouge ne manque pas d'avoir des répercussions dans le monde, et en particulier en Angleterre. En 1818 déjà les Anglais ont conclu avec Méhémet-Ali un traité pour le commerce en mer Rouge. Le consul de France, Roussel, ne pouvant mettre la main sur le document, s'est arrangé pour tirer les vers du nez à l'un des amis de Boghos

bey, M. Fantozzi, le consul de Naples. Le 6 septembre 1818 il livre au duc de Richelieu les trois articles les plus marquants :

« Le 1er article du traité stipule que les marchandises anglaises des Indes venant à Suez ou à Kosseir ne sont assujetties qu'à une douane de 3 % dans toute l'Égypte.

« Par le 2e article, elles payent en outre un droit de 6 % pour la sûreté du transport que le pacha leur garantit depuis l'endroit du débarquement dans la mer Rouge jusqu'à leur arrivée à Alexandrie ou à Damiette.

« Le 3e article que le pacha veut tenir très secret, est un engagement qu'il a pris avec les Anglais, dans le cas où ceux-ci auraient la guerre avec la Sublime Porte, de leur accorder un an pour terminer leurs affaires, sans inquiéter leurs négociants ni leurs bâtiments, tant ceux qui seraient en Égypte que ceux qui pourraient y venir dans cet intervalle[10]. »

Par la suite, sitôt averti de ses victoires, le gouvernement de Bombay fait parvenir à Ibrahim en la personne du capitaine Sadlier les félicitations de Sa Majesté, et lui propose une alliance offensive pour la pacification des régions orientales et méridionales du Yémen. Cette coopération consisterait à châtier les pirates de cette région qui n'ont jamais cessé de rançonner les navires marchands qui appartiennent à des sujets de Sa Majesté[11]. Tout cela avec l'accord préalable de l'émir du Yémen. Ibrahim transmet ces propositions à son père qui s'empresse de les refuser poliment en prétextant que ses troupes ont besoin de se remettre de leurs fatigues après la campagne du Nedjd. Le vice-roi a par ailleurs été mis en garde par Istanbul, en l'occurrence le vizir Mohamed Dervich, qui, le 13 octobre 1819, lui a écrit : « Le principal objectif des Anglais est de planter graduellement des jalons en vue de la conquête éventuelle du pays[12]. »

Devant cette fin de non-recevoir, les Anglais ont alors tourné leur regard vers Mascate et les pays situés sur le golfe Persique. En effet, Moka et toute la partie sud du Yémen dans le voisinage du détroit de Bab el-Mandeb – passage ô combien stratégique pour la route des Indes – excitent leurs convoitises, et il leur tarde de faire main basse sur la région en lieu et place des Turcs. D'ailleurs, ils ne se sont pas cachés, tout au long de la campagne d'Arabie, d'appuyer le mouvement wahhabite, de même qu'ils avaient soutenu les Mamelouks. « Il paraît, a écrit Roussel au duc de Richelieu dès le 8 février 1818, que les Anglais sont en correspondance avec les

Wahhabites auxquels ils ont fait passer des canons et des munitions de guerre. On cite en exemple la grande déférence du général en chef des Arabes pour les Anglais[13]. »

Prétextant le mauvais traitement dont auraient été victimes ses nationaux, le consul anglais de Moka réclame l'envoi de navires de guerre afin de bloquer le port yéménite et d'opérer un débarquement pour faire respecter l'honneur britannique outragé dans son représentant par l'émir du Yémen. La réplique de Méhémet-Ali ne se fait pas attendre. Il charge immédiatement son neveu Ahmad pacha, gouverneur de La Mecque, d'envoyer des forces près du point menacé pour repousser les Anglais en cas d'attaque. Ensuite il convoque le nouveau consul d'Angleterre, Henry Salt, et lui rappelle que le Yémen dépend de la Turquie depuis près de trois siècles et que l'envoi d'un corps expéditionnaire à Moka pourrait compromettre gravement les relations entre Le Caire et Londres. Une protestation semblable est élevée par la Sublime Porte.

Cette solidarité du sultan et de Méhémet-Ali se révélera généralement efficace. L'escadre anglaise parvenue devant Moka le 3 décembre 1820 se livre certes à un bombardement de la côte, débarque brièvement et se retire, non sans avoir il est vrai arraché à l'émir un traité commercial et politique des plus avantageux[14].

Méhémet-Ali ne proteste pas outre mesure. Certains le lui reprochent, notamment parmi ses amis français, et trouvent que l'acceptation de ce traité équivaut à livrer la mer Rouge aux Anglais. Ils ont tort. L'Égypte est incapable d'agir efficacement dans cette région gouvernée par des princes peu sûrs. Néanmoins il semble que l'avertissement ait porté et qu'à partir de ce moment Méhémet-Ali cherche à resserrer ses liens avec les chefs arabes. Il y est aidé par toutes sortes de sympathies, en particulier celle qu'a l'habileté de ménager l'officier français Armandy, agent et vice-consul de France à Mascate puis à Moka[15].

Au surplus, le rêve que Méhémet-Ali semble caresser à certains moments est prématuré. En dépit des avantages de sa position sur la route des Indes, il n'existe pas de véritable activité commerciale sur les bords de la mer Rouge ou, en tout cas, rien de mieux qu'une possibilité d'enrichissement local. L'Égypte, d'autre part, tourne le dos à cette mer. Suez est séparé de Kosseir par près de cent kilomètres de côte déserte. Pour que cette contrée

devienne susceptible de son trafic intérieur, la mer Rouge doit d'abord cesser d'être un cul-de-sac : or, le percement du canal n'est pas encore à l'ordre du jour.

Méhémet-Ali cependant ne se détournera jamais de ces régions ; pendant longtemps encore il va se tenir jalousement au courant des affaires des Indes, en suivre le mouvement, les effectifs, les équilibres politiques, comme s'il gardait l'espoir que son rôle de ce côté n'est pas terminé.

En attendant, l'intervention anglaise avortée de Moka n'a fait qu'augmenter sa méfiance vis-à-vis des Britanniques. Il est convaincu que la possession du Yémen par les Anglais pourrait n'être qu'un prélude à l'occupation de Suez. En quoi l'avenir prouvera qu'il avait raison et qu'il fit montre à cette occasion d'une rare clairvoyance. C'est peut-être l'affaire de Moka qui, indirectement, l'encourage à repousser les frontières de l'Égypte en se lançant dans une nouvelle guerre d'expansion, cette fois vers le Soudan.

---

1 É. Driault, 1927, *op. cit.*

2 Il est plus que probable qu'il se fit passer en Égypte pour un ex-officier supérieur français. Il serait mort en 1861, à Khartoum. Voir Guémard, *op. cit*.

3 Dans ses courriers au duc de Richelieu des 25 avril 1817 et 29 décembre 1818, Roussel cite des extraits de lettres adressées à lui depuis l'Arabie par Vaissière. É. Driault, 1927, *op. cit*.

4 *Égypte, Collection de l'Univers pittoresque*. On a attribué la paternité de cet ouvrage à J.-J. Marcel, l'orientaliste. Or il s'agit en réalité d'un gros volume rédigé en collaboration : la première partie, relative aux époques arabe et turque, est bien de cet auteur, mais la deuxième, consacrée à l'expédition française, est de A. Ryme et la troisième, sur le règne de Méhémet-Ali, appartient à P. et H. Prisse d'Avennes et Hamont, avec l'assistance, entre autres, d'AlineRaffeneau-Delile.

5 Jules Planat, *Histoire de la régénération de l'Égypte*, Paris, 1830

6 *Histoire de l'Égypte sous Méhémet-Ali, 2* vol., Paris, 1830-1836.

7 C'est-à-dire le droit de faire porter devant lui non pas deux mais trois touffes de crins de cheval.

8 Sabry, *op. cit*.

9 É. Driault, *La formation de l'empire de Mohamed Aly de l'Arabie au Soudan*, Le Caire, 1927.

10 *Ibid*.

11 M. Sabry, *op. cit*.

12 *Ibid*.

13 E. Driault, 1927, *op. cit*.

14 Ce traité décrète entre autres que désormais tous les sujets britanniques faisant du commerce à Moka jouiront de la protection du drapeau anglais, et que les droits qui frappent les exportations et les importations anglaises seront de 2,25 % au lieu de 3,5 %. Archives anglaises, FO 78, vol. 103. Lettre de M. Bruce à M. Henry Salt, en date du 10 janvier 1821.

15 Viel, *op. cit*.

OceanofPDF.com

9

SUR LES TRACES DE PEPI II

(1820-1822)

Depuis longtemps, les Égyptiens tiennent le Soudan pour un pays mystérieux et lui prêtent de fabuleuses richesses. Déjà sous Pepi II (VIe dynastie), des campagnes entreprises dans cette région n'avaient-elles pas permis de ramener d'importants butins en hommes, en bétail, en richesses de toutes sortes et même... un Pygmée « qui savait danser la danse du dieu » ?

Si en ce début de février 1820 Méhémet-Ali tourne son regard vers la haute Nubie et au-delà, ce n'est pas uniquement parce qu'il estime la proie sans maître, facile à enlever. Les raisons sont autres et multiples. L'une d'entre elles, sinon la première, est bien entendu le besoin pressant d'argent. Il lui en faut plus, toujours plus. D'autant plus que la guerre contre les Wahhabites a vidé les caisses. Comme il ne peut continuer à pressurer un peuple éternellement à genoux, c'est ailleurs qu'il doit rechercher les moyens de reconstituer son trésor.

La connaissance personnelle de documents historiques relatifs au Soudan lui échappe totalement, puisqu'il ne sait ni lire ni écrire. En revanche la conversation tient une grande place dans son quotidien comme dans celle de tout Oriental. Nous l'avons dit, on l'aborde aisément. Obtenir ses entrées au palais n'est guère difficile. Parmi les habitués du pacha figurent en bonne place nombre d'Européens. Or parmi ces visiteurs on trouve beaucoup de lettrés et même des érudits. On peut donc supposer que c'est par leur intermédiaire que Méhémet-Ali a eu quelque notion des études publiées sur le Soudan. C'est ainsi que des récits de voyageurs, entre autres ceux de l'ethnographe Johann Ludwig Burckhardt[1], l'ont convaincu que c'est là-bas au cœur des hautes terres, entre la Nubie, le Fazogl, le Kordofan et le Darfour, qu'il trouvera de l'or à profusion et toutes les ressources minérales indispensables à l'élaboration de cette grande puissance dont il rêve. Là-bas, lui a-t-on affirmé, sommeillent de fabuleux gisements qui n'attendent qu'à

s'offrir au nouveau pharaon. Ces promesses ne peuvent que séduire Méhémet-Ali, obsédé qu'il est par tout ce qui a trait aux mines d'or et aux pierres précieuses. À maintes reprises il lancera des hommes à leur recherche, mais ils ne rencontreront que des mirages. Un Prussien du nom de Rüppel explorera le Sinaï. Un Italien, Brocchi, le désert Arabique. Linant de Bellefonds lui-même échouera dans l'Etbaye. Caillaud recherchera des émeraudes et ne trouvera que des péridots. Le Piémontais Boreani, parti de Khartoum pour laver l'or du Fazogl, sera disgracié pour avoir déclaré son exploitation stérile. Méhémet-Ali lui-même se rendra sur place, sans plus de résultat[2]. C'est aussi dans ces contrées éloignées du Sud qu'arrive l'ivoire, denrée précieuse entre toutes et qui constitue l'un des principaux objets d'exportation du Sennar vers l'Égypte. Il en provient enfin des parfums, de l'encens, de la civette, du musc dont les femmes imprègnent leurs toiles légères...

La première raison de l'expédition est donc économique. La deuxième est à la fois stratégique et militaire.

Stratégique, elle puise sa source – consciente ou non – dans la plus haute antiquité. Les pharaons eux aussi ont voulu se rendre plus ou moins maîtres de l'Afrique équatoriale et du Soudan, entre autres afin de préserver la Haute-Égypte contre les incursions possibles des tribus africaines. De plus, la région offre la particularité de n'avoir pas de limites géographiques bien déterminées, puisqu'elle est en quelque sorte le prolongement de l'Égypte avec laquelle elle constitue un ensemble naturel, celui de la vallée du Nil.

Le même processus qui a amené les pharaons à ceindre les deux couronnes de la Basse et de la Haute-Égypte, figurées dans le pschent, devait les amener à pousser plus loin, en remontant le fleuve, pour que la Nubie fût à son tour rattachée à l'Égypte. En se voulant maître du Soudan, Méhémet-Ali prend en quelque sorte la relève des princes du Haut-Nil.

L'aspect militaire, quant à lui, puise son inspiration en des temps plus proches, en 1801 très précisément, date où sur les plages d'Aboukir le jeune Méhémet-Ali combattait dans les rangs ottomans les soldats du général Menou. Malgré les défaites qu'essuyait alors l'armée française, le Rouméliote a quand même dû être frappé par la science militaire de l'ennemi et, selon l'expression de Berthier, comprendre dès ce moment-là que *la valeur désordonnée ne saurait triompher du courage discipliné.* À

qui caresse l'espoir de remporter de grandes victoires et de mettre fin au désordre et à l'individualisme incontrôlé s'impose l'urgence de réformer l'armée dans le sens d'un « nouvel ordre disciplinaire », autrement dit du *Nizam el guedid*.

Certes, Méhémet-Ali n'est pas le premier à concevoir ce projet. La refonte totale des forces militaires ottomanes s'est imposée à quelques esprits éclairés dès l'aube du XVIIIe siècle. Si jusque-là les forces des Osmanlis se sont montrées supérieures sur les champs de bataille, c'est bien grâce à l'institution des janissaires, véritable essai d'armée permanente.

Sa création reposait sur un principe simple : on s'emparait de l'élite des prisonniers de guerre et l'on arrachait leurs enfants mâles aux sujets chrétiens. Ces recrues forcées, baptisées *yeniceri* (nouvelle troupe), étaient élevées dans la foi musulmane et dans la vénération exclusive du sultan. Séparés brutalement de leurs parents, voués au célibat, soumis à une stricte discipline, astreints à un noviciat de plusieurs années, les janissaires ne connaissaient d'autre famille que leur compagnie et d'autre passion que le culte d'Allah et du sultan. Mais au fil des années, pour diverses raisons – fin du célibat, de l'obligation de vivre dans les casernes, arrêt des conquêtes –, la décadence s'est installée au cœur de ces troupes d'élite. À mesure que déclinait leur esprit guerrier, les janissaires se montraient plus accessibles aux passions populaires. Bientôt, leur régiment n'a plus constitué une pépinière de serviteurs fanatiques et dévoués, mais un ensemble de sujets quelconques de l'Empire[3]. À partir de la fin du XVIe siècle, le pouvoir a dû affronter une vague de séditions, d'insolences, d'insurrections et de chantages. Elle était bien révolue, l'époque où les voyageurs étrangers pouvaient admirer la noble ordonnance des camps de Soliman le Magnifique. Quant à la marine, elle en était restée aux caravelles et aux galères, tandis que ses équipages n'étaient plus constitués que d'esclaves et de vagabonds.

L'une des dernières tentatives de remise au pas des janissaires, entreprise entre 1792 et 1793, a coûté le trône au sultan Sélim III. Il faudra attendre 1826 pour que Mahmoud II vienne enfin à bout de ces prétoriens en les faisant massacrer.

Dès 1815 Méhémet-Ali a lui aussi essayé d'introduire le *Nizam el guedid*, et la réaction de ses troupes a été tout aussi violente que celle des janissaires

de Sélim : scènes de pillage, agressions contre les Européens du quartier franc. Qu'il s'agît des soldats albanais, du moins de ce qu'il en restait, ou des Turcs, tous se sont opposés au projet avec la même véhémence. Le pacha a été traité ouvertement d'« infidèle » et l'insurrection a fait régner le plus grand désordre dans la capitale. Il n'a été bientôt plus question que de se défaire du vice-roi. Averti du danger, Méhémet-Ali a eu à peine le temps de se réfugier dans la Citadelle tandis qu'on assiégeait et pillait son palais, et ce n'est qu'en feignant de renoncer à ses desseins qu'il a réussi à reprendre les rênes.

Aujourd'hui, le projet de conquête du Soudan lui offre l'occasion idéale de se débarrasser des dernières fortes têtes qui lui font obstacle et de les remplacer par des hommes neufs, pas encore imbus de leurs privilèges de caste et de leurs acquis. Dans les contrées qu'il s'apprête à envahir l'attend un réservoir humain suffisamment important pour créer cette nouvelle armée ; une armée « vierge » qu'on aura tout loisir de modeler selon le *Nizam el guedid*.

Autre avantage et non des moindres : la traite des Noirs. Ces Nègres razziés constitueront eux aussi un facteur d'enrichissement du trésor. C'est sur les pentes du massif éthiopien qu'on capture ces hommes « qui sont comme des parades dans les maisons », et ces jolies filles, au teint clair, au profil régulier, sur lesquelles se portait de préférence le choix des Mamelouks[4]. Enfin, la descente vers l'Afrique permettra de liquider les débris de ces mêmes Mamelouks qui, depuis le massacre de 1811, se sont regroupés dans le Dongola et, selon certaines rumeurs, ne désespèrent pas de réintégrer leur place dans la vallée du Nil. En organisateur méticuleux, le vice-roi prépare son expédition. Et, comme il sait qu'elle ne manquera pas de soulever des protestations, il lui donne l'apparence d'une mission scientifique, laissant entendre que le Soudan est l'objet final de son opération, alors qu'en vérité, c'est aussi l'Abyssinie qu'il vise. Secrètement, il aspire à fonder un vaste empire bordé par la mer qui s'étendrait à toute l'Afrique orientale depuis Suez jusqu'aux régions où s'édifiaient, au temps des Mille et Une Nuits, les grands ports arabes. » Vers la fin du mois de mai 1820, il est fin prêt.

Destination Khartoum

Deux armées, soit environ 4 000 hommes, n'attendent que ses ordres pour se mettre en branle[5]. L'une est placée sous le commandement de son fils Ismaïl, l'autre sous les ordres de son gendre, Mohamed bey el-defterdar. Cette fois – et la nuance est de taille –, Méhémet-Ali va livrer bataille non en vassal d'Istanbul, mais pour son propre compte.

C'est à Ismaïl qu'incombe la mission de conquérir la Nubie. Il est accompagné d'une faune assez curieuse d'aventuriers levantins et surtout italiens qui, affublés de titres pompeux de naturalistes, métallurgistes ou médecins, ont juré au vice-roi que « l'on arracherait aux sables de Nubie tous les trésors que l'ignorance des habitants y laissait enfouis[6] ».

Le corps expéditionnaire se concentre à Assouan dans le courant du mois de juin. La cavalerie emprunte la voie de terre, avec les chameaux rassemblés à Esneh pour la constitution ultérieure du convoi ; le reste prend la voie du Nil à bord de trois mille barques légères. Ismaïl, lui, ne quittera Le Caire que le 20 juillet.

En attendant son arrivée, une reconnaissance de cinq cents cavaliers, commandée par Mohamed bey, pousse jusqu'aux frontières du Dongola et bouscule sur son passage ce qu'il reste de Mamelouks. Une partie d'entre eux, trois cents environ, font leur soumission, les autres se replient sur le Sennar[7] puis sur le Darfour. Plus tard ils iront se réfugier sur les bords de la mer Rouge où ils finiront par disparaître, définitivement brisés, dans la misère.

Dès l'arrivée du jeune pacha, le gros du corps expéditionnaire se met en marche vers la deuxième cataracte, celle de Ouadi Halfa. Après une halte d'une douzaine de jours, elle reprend son mouvement vers Marakak, qu'elle atteint sans rencontrer de résistance.

À la fin du mois d'octobre 1820 l'armée pénètre dans le territoire des Chaïkieh, vague nébuleuse de tribus désunies la plupart du temps et armées de lances ou de piques.

Ismaïl ouvre des négociations. Les tribus sont toutes disposées à se rendre, mais les conditions que leur impose le jeune général sont si absurdes qu'elles ne leur laissent d'autre issue que de mourir en se battant. Ulcéré par leur refus, Ismaïl donne l'ordre d'attaquer ou plutôt de massacrer. Le village

de Korti, où les Chaïkieh tentent de se regrouper, est dévasté, ses habitants mutilés ou tués. Les survivants qui tentent de fuir en passant à la nage sur la rive droite du fleuve sont rattrapés et décimés, pour ne pas dire laminés à coups de canon. Ismaïl ayant promis une récompense de vingt-cinq piastres pour chaque paire d'oreilles rapportée, ses hommes s'en donnent à cœur joie. En fin de journée ils déposent à ses pieds près de mille deux cents trophées censés témoigner des talents de guerrier de leur chef et qui, une fois salées, sont expédiés au vice-roi.

La réaction de celui-ci est pour le moins critique : « J'ai bien reçu votre lettre en même temps que les oreilles des Chaïkieh. Eh bien, cher fils, aucun gouvernement n'ignore cependant que c'est par la justice seule qu'on peut s'attacher les cœurs des populations et que, pour conquérir un pays, il faut user de tact et d'esprit politique, car aucun gouvernement n'a su mener à bien son œuvre et accomplir sa tâche avec succès sans la justice, condition indispensable pour servir toute cause. Il eût été préférable que vous eussiez cherché à gagner la population des Chaïkieh par les ménagements et la douceur au lieu d'exiger la remise des chevaux et des armes et de provoquer ainsi la haine et la révolte[8]... »

A peine connue, l'entreprise suscite l'opposition des Anglais. Passe encore pour le Soudan, mais il est hors de question de laisser toucher à l'Abyssinie. Henry Salt, lui-même grand spécialiste de cette partie du monde[9], demande immédiatement audience au pacha afin de lui exprimer *les réserves et les inquiétudes de son gouvernement*. Il l'avertit que jamais son pays ne permettra qu'une nation chrétienne comme l'Abyssinie, qui avait su jusque-là maintenir son indépendance et sa religion au milieu d'un monde ennemi, passe sous la domination d'une puissance musulmane[10]. Cette question de religion – on s'en doute – est un prétexte. Car bien évidemment l'Angleterre elle-même convoite cet immense domaine et se réserve de l'annexer ou de le placer sous tutelle au moment opportun.

Au début, le pacha cherche à gagner du temps, à brouiller les cartes, mais devant la fermeté anglaise il finit par s'incliner et promet à Salt de ne pas aller au-delà des limites imposées. En relatant l'entretien pour le ministre des Affaires étrangères, le 20 novembre 1820, Salt commente : « Sa Hautesse, voyant mon attitude grave, changea alors de ton et, de la façon la plus expressive, m'assura que “bien que la contrée regorgeât d'or et de

pierres précieuses, et que sa conquête fut sûre, il renonçait d'ores et déjà à toute visée sur elle, plutôt que de se compromettre, ne fût-ce qu'un moment, avec notre Gouvernement". Sa Hautesse m'expliqua ensuite que les buts réels de cette expédition tendaient à employer les troupes devenues gênantes, et à obtenir des informations sur le cours du Nil blanc, qui avait bafoué les recherches de plusieurs grands hommes, depuis l'époque d'Alexandre[11]. »

La Nubie vaincue, Ismaïl parvient à la lisière du Sennar dans la première semaine de février 1821. C'est une immense steppe qui s'offre à son regard et qui s'élève à mesure qu'on se rapproche de l'Abyssinie. Huit mois de l'année elle offre l'aspect d'un désert mais, dès que survient la saison des pluies, elle se couvre sous la double action de la chaleur et de l'humidité d'une végétation très dense. Ici règne un mélange hétéroclite de populations gouvernées chacune par un *malek*, une sorte de seigneur. Elles sont équipées de façon encore plus primitive que les Chaïkieh et n'ont jamais vu d'arme à feu ni à fortiori de canon ; si bien que leurs guerriers ne comprennent rien – au début du moins – à la nature des blessures qui leur sont causées.

Avant de s'enfoncer dans le Sennar, Ismaïl s'autorise quelques jours de repos et concentre ses forces aux environs de la quatrième cataracte. Il se remet en mouvement vers la mi-février, atteint Berber le 8 mars et s'en empare sans coup férir. Le lendemain, il pénètre dans Chendy, puis reprend sa marche vers le sud en suivant la rive gauche du *Bahr el-Abiad* (le Nil blanc), sans rencontrer d'autre difficulté que la rareté des vivres et les agressions climatiques. À la fin du mois de mai il atteint le confluent du Nil blanc et du *Bahr el-Azrak* (le Nil bleu). Il est maintenant au cœur du Soudan oriental.

L'arrivée sur ce lieu le 27 mai 1821 marque une date importante dans l'histoire de l'Égypte moderne et du Soudan égyptien. L'année suivante, Ismaïl installera sur la rive gauche du Nil blanc un camp permanent et lui attribuera le nom d'une vieille femme, habitante solitaire de ce coin désertique : Omdourman. Deux ans après, Méhémet-Ali viendra inspecter l'endroit et saisira tout le parti à en tirer ; il indiquera, à la pointe que forment les deux fleuves, la place de la ville future où s'établira le

gouverneur du Soudan égyptien : *Ras el-Khartoum* (la tête de la trompe), devenu depuis Khartoum.

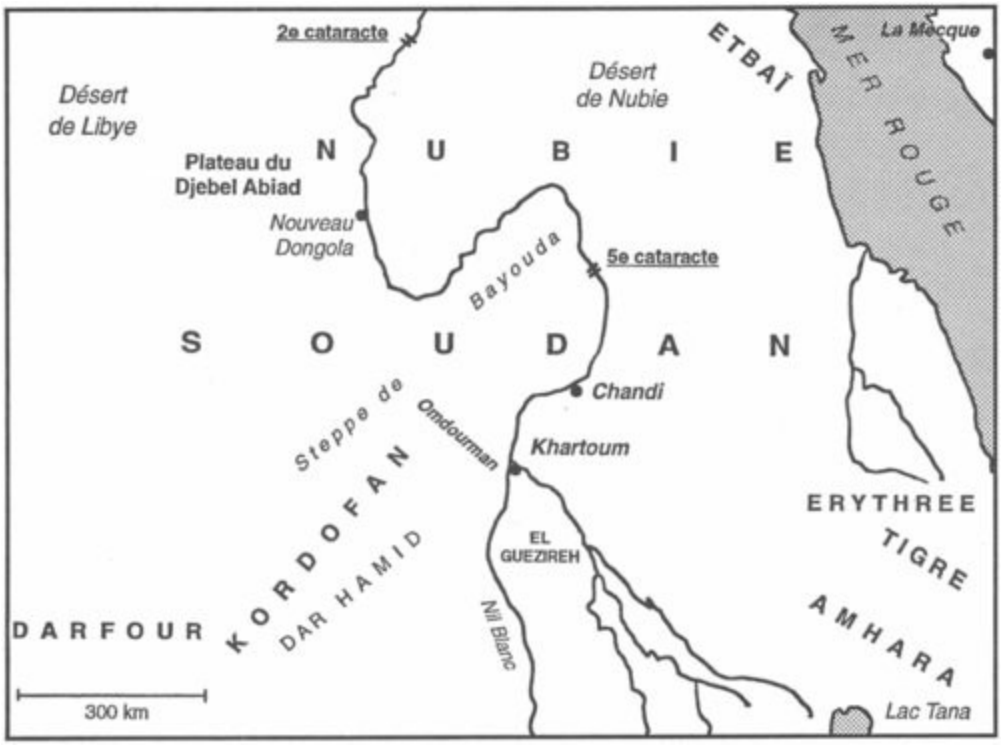

Le Soudan conquis par Méhémet-Ali

Mais en 1821 Ismaïl ne s'y attarde point. Seules cinq des trois cents barques parties d'Assouan ont pu, en franchissant les cataractes, atteindre ce point extrême. Le 12 juin, après avoir traversé El-Jazirah, le commandant en chef fait une entrée solennelle dans la capitale du royaume des Fung[12], Sennar, et le roi Badi se reconnaît aussitôt vassal de Méhémet-Ali.

Ibrahim à la rescousse

Il reste à poursuivre deux des objectifs assignés par le vice-roi : la recherche de l'or et des esclaves. Recherche doublement vaine. Le Nil bleu que l'on supposait riche en or, au moins dans son cours supérieur, ne roule que quelques paillettes sans valeur. Quant aux esclaves, une traque sans merci dépeuple presque totalement le Sennar, mais pour des résultats

médiocres, car la proportion de captifs arrivant en Égypte se révèle dérisoire. Ismaïl met les populations en coupe réglée. Des détachements de troupes lancés dans toutes les directions font une chasse active, impitoyable, à toutes les peuplades noires de l'Est et du Sud-Est. Des familles entières sont enlevées. On peut voir le père, la mère et les enfants, enchaînés ensemble jusqu'aux frontières de l'Égypte. À Assouan, un triage s'opère : les hommes sont remis sans ménagements à des instructeurs chargés de leur apprendre le fameux *Nizam el guedid*, cependant que les enfants et les femmes vont remplir les souks du Caire où la vente s'organisera au seul profit du vice-roi[13].

C'est le climat du Sennar qui vengera ces malheureux. Les Égyptiens, qui ont perdu peu de monde au cours des combats, se retrouvent confrontés à la fièvre et à la dysenterie. Sévissant sur des troupes au moral affecté par le mal du pays, au physique affaibli par la disette, ces maladies font des ravages. Habitué aux grandes plaines découvertes de la vallée du Nil, l'Égyptien se retrouve dépaysé dans ces savanes noyées d'humidité et dans les vastes forêts du Fazogl.

À la fin de septembre 1821, trois mois après son entrée dans le Sennar, Ismaïl déplore environ six cents morts et plus de deux mille malades. L'affaire virerait à l'hécatombe si entre-temps Méhémet-Ali ne décidait d'envoyer Ibrahim à la rescousse.

Le fils aîné du vice-roi amène d'importants renforts, mais aussi des médecins dignes de ce nom qui mettent un terme aux épidémies en isolant les malades et en faisant nettoyer les cloaques où pourrissaient cadavres d'hommes et d'animaux. Ismaïl peut alors repartir à la recherche de l'Eldorado soudanais que, d'après des données assez vagues, il supposait exister au Fazogl, sur le cours moyen du Nil bleu. Cette fois il est accompagné d'un scientifique, un vrai celui-là, Frédéric Caillaud, gemmologiste breton distingué qui l'a rejoint après la conquête du Dongola[14].

Le 1er décembre 1821, Ismaïl quitte le Sennar pour remonter le fleuve mais les choses ne se déroulent plus aussi facilement. Le corps expéditionnaire est forcé de livrer combat contre un ennemi favorisé par un relief découpé de rochers, de ravins et qui défend chèrement son indépendance.

À cela s'ajoute une nouvelle déconvenue : quelques mines d'or existent bien au Fazogl, mais leur teneur en métal précieux est bien trop faible pour envisager une exploitation rémunératrice. Le découragement commence à poindre parmi les Égyptiens, en butte aux javelots décochés depuis l'épaisseur des fourrés par d'invisibles adversaires.

Pour comble, le Sennar, qu'Ibrahim a également quitté pour se livrer à d'autres conquêtes, s'agite. La nouvelle s'y est répandue que le gros de l'armée a été décimé quelque part dans le Sud. Les Sennariens se sont soulevés et ont passé au fil de l'épée plusieurs garnisons égyptiennes. Ismaïl est contraint de revenir en toute hâte sur ses pas (février 1822), mais son armée est en pièces ; la plus grande partie du matériel et des munitions est restée au fond des gorges étroites ou dans le lit des torrents fangeux qu'il a fallu traverser.

De son côté, Ibrahim, qui s'est avancé vers le Nil blanc, est vaincu par la dysenterie et contraint de marquer le pas devant la province de Dinka. En vérité, bien avant sa maladie, il a pris conscience de l'impossibilité d'autant plus grande d'aller plus avant dans le territoire du Darfour que ses rangs eux-mêmes sont éprouvés par des épidémies de toutes sortes. Sur les conseils de son nouveau médecin, le docteur Alessandro Ricci (Scotto étant mort peu avant), il finit par renoncer à la conquête du *Bahr el Ghazal* (le lac des gazelles) et accepte à contrecœur de se faire rapatrier au Caire.

« Il y avait un mois qu'Ibrahim pacha souffrait de dysenterie quand j'arrivai au camp égyptien de Sennar. Étant donné que l'expédition avait pour but de rechercher les sources du Nil et avançait par conséquent vers des régions de plus en plus chaudes et néfastes, la santé d'Ibrahim ne faisait qu'empirer. Perdant du sang en abondance, il faiblissait de façon inquiétante. À deux reprises, j'essayai de le persuader de retourner en arrière, mais sans résultat : Ibrahim considérait qu'abandonner son poste à un tel moment était faillir à sa mission et, désirant donner l'exemple, se forçait à avancer coûte que coûte.

« À Verkal, où l'on devait se rendre pour reprendre le Nil, le pacha souffrit à nouveau de fortes coliques intestinales, de terribles maux de tête, de douleurs dans tous ses membres. Son pouls était faible et irrégulier. Ibrahim me demanda alors de lui dire la vérité sur son état. Je ne pus lui

cacher la gravité du cas, lui avouant que, s'il ne retournait pas vers un climat plus clément, je ne pourrais plus répondre de sa vie[15]. »

En apprenant le retour de son fils, rapporte Mengin, Méhémet-Ali, fou d'inquiétude, se précipite à sa rencontre et demeure auprès de lui dans son palais de Rodah jusqu'à sa complète guérison.

Ismaïl, lui, marche vers une fin aussi cruelle que tragique, à l'image même de sa personnalité. Le départ de son frère aîné l'amène à solliciter de Méhémet-Ali l'autorisation de rentrer au Caire lui aussi. Le pacha rejette d'abord la demande de son fils : « Vous êtes dans toute la vigueur de l'âge, lui répond-il, c'est un devoir pour vous de lutter contre les périls de la guerre et l'inclémence des saisons. » Toutefois, en octobre 1822, après s'être fait expliquer en détail les événements, il lui permet de se rapprocher de l'Égypte à condition que les pays conquis aient été organisés au préalable.

En compagnie d'une centaine d'hommes, Ismaïl quitte donc le Sennar et vers la fin d'octobre se dirige sur la Nubie où il pense hiverner. Parvenu à Chendy, ville importante de près de quinze mille habitants, il s'y arrête pour inspecter la garnison et en profite pour exiger des habitants une extravagante contribution de guerre. Il ordonne qu'on lui remette dans les cinq jours deux mille esclaves et vingt mille piastres fortes d'Espagne (environ dix mille francs-or). Nemr, le prince du lieu, objecte l'impossibilité matérielle de s'exécuter dans un délai aussi court. Pour toute réponse, Ismaïl l'injurie et le frappe au visage, menaçant de le faire empaler s'il ne lui donne pas satisfaction. D'autant plus furieux que sa reddition n'a été jusque-là qu'une source de vexations et d'humiliations et n'a fait que les exposer, lui et ses hommes, à des actes arbitraires, Nemr se domine néanmoins, promet de faire de son mieux et prie Ismaïl d'aller l'attendre sur la rive gauche du Nil, dans une bourgade isolée en face de Chendy. Ismaïl ne se méfie pas et s'installe avec sa suite dans une vaste paillote. Dans la soirée, Nemr fait servir à ses hôtes un repas fastueux, tandis que, sous prétexte de nourrir les chevaux de ses invités, l'on entasse autour de la paillote de la paille et des joncs secs.

Vers la fin du dîner, à la tombée de la nuit, les guerriers de Nemr mettent le feu au fourrage, et le lieu du festin s'embrase comme une torche. Ismaïl et ses compagnons essaient vainement de s'enfuir par l'unique porte. À chaque tentative, les fers des lances et les pointes des sabres les rejettent dans le

brasier et Ismaïl périt brûlé vif, sous les injures d'une foule ivre de vengeance. Il avait tout juste vingt-sept ans. Ses restes seront transportés au Caire et inhumés auprès de ceux de Toussoun, au cimetière de l'imam Chafeï.

Cette mort, suivant de peu le départ d'Ibrahim, laisse le commandement du Soudan au gendre de Méhémet-Ali, Mohamed bey el-defterdar, qui entre-temps a conquis le Kordofan. Issu d'une ancienne famille de beys, élevé à Istanbul, il a reçu une éducation soignée et une instruction très au-dessus de la moyenne, se distinguant en histoire et en géographie. Pour avoir fait dresser le premier une carte du Kordofan, il a été admis au sein de la Société française royale de géographie. Mais, sous des allures raffinées, empreintes de courtoisie, il y a chez cet individu quelque chose d'implacable[16].

À ce propos, le récit du voyageur anglais Edward Lane[17] mérite que l'on ouvre une parenthèse.

Un *nazir* (gérant de propriété, contremaître) qui venait d'être nommé en charge du district de Menoufieh se présenta à un fellah pour lui réclamer soixante rials, en règlement de ses taxes. Le fellah jura qu'il ne possédait pas le premier sou de cette somme. Toute sa fortune se limitait à une malheureuse vache et le lait qu'il en tirait lui permettait à peine de sustenter sa famille. Ses explications n'eurent aucun effet sur le *nazir*. Il ordonna au fellah de lui amener l'animal et rassembla les villageois. La vache fut mise en vente à soixante rials. Mais il ne se trouva pas une seule personne pour posséder un tel montant. Le *nazir* ne se découragea pas. Il fit venir le boucher du village et lui ordonna de découper l'animal en soixante parts. Chacune d'entre elles fut imposée à soixante villageois, au prix d'un rial. C'est ainsi que la somme due par le fellah fut réunie. Quant au boucher, il reçut la tête en récompense du travail accompli.

Or le gouverneur du district, à cette époque, n'était autre que le fameux Mohamed bey el-defterdar. C'est auprès de lui que se précipita l'infortuné fellah pour se répandre en protestations, suppliant pour qu'on lui rendît justice. Après l'avoir écouté attentivement, Mohamed bey lui demanda à combien il estimait la défunte vache. « Cent vingt rials au moins », gémit le paysan.

Le gouverneur médita un instant, puis il fit convoquer le *nazir*.

« Ce que cet homme me rapporte est-il vrai ? »

Le contremaître confirma.

« Parfait. Faites venir le boucher. »

Le boucher arriva à son tour.

« Pour quelle raison as-tu découpé cette vache ?

– Parce que le *nazir* m'y a contraint. En cas de refus, j'aurais eu droit à la bastonnade et il aurait fait brûler ma maison.

– Je vois. Connaissez-vous l'identité des acheteurs ? »

Le *nazir* et le boucher acquiescèrent, et le *defterdar* ordonna de les convoquer sur-le-champ.

Une fois les soixante villageois rassemblés, il s'enquit :

« Cette vache valait-elle soixante rials ?

– Oh non ! Seigneur, elle en valait au moins le double. »

Le gendre de Méhémet-Ali hocha la tête et convoqua alors le juge du district à qui il relata toute l'histoire.

« Qu'en penses-tu ?

– Je pense que ce fellah a été victime d'une terrible injustice. Allah désapprouve l'injuste. »

Le *defterdar* pointa son doigt sur le boucher :

« Si Allah t'ordonne d'accomplir une action, l'accomplirais-tu ?

– Bien sûr, Seigneur. Allah est tout-puissant.

– Très bien. Dans ce cas, tue le *nazir !* »

Aussitôt des soldats s'emparèrent du contremaître. Il fut ligoté et sa gorge livrée au hachoir du boucher.

« Et maintenant, découpe-le en soixante parts ! »

Le boucher s'exécuta.

Ensuite, désignant les villageois, le *defterdar* les somma d'acheter chacun un morceau de la dépouille mais, cette fois, au prix de deux rials. Ce fut seulement lorsqu'ils se furent acquittés de la somme qu'on les autorisa à se retirer et les cent vingt rials furent remis au fellah.

Se tournant à nouveau vers le juge, Mohamed bey demanda :

« Et, selon toi, comment le boucher devrait-il être rétribué pour le travail qu'il vient de fournir ? »

Le juge répliqua :

« De la même façon qu'il fut payé par le *nazir*.

– Parfait », acquiesça le *defterdar*.

Désignant la tête encore chaude du contremaître, il déclara au boucher, transi de peur :

« Prends-la ! Elle est à toi, et pars en paix. »

Cette petite histoire, qui ressemble fort à un conte, témoigne de la personnalité du gendre de Méhémet-Ali. D'ailleurs ce qui suit confirme.

À la nouvelle de la mort d'Ismaïl, Mohamed bey se précipite sur les lieux. En un rien de temps, toute la province de Chendy est mise à feu et à sang. Près de trente mille têtes sont sacrifiées aux mânes d'Ismaïl et nul doute que son beau-frère n'aurait étendu la désolation à d'autres provinces si Méhémet-Ali, prévenu par des officiers indignés, ne lui avait intimé l'ordre de mettre fin aux massacres. Devant l'ampleur de cette vengeance, on se demande si ce que le *defterdar* disait de lui-même ne comporte pas un fond de vérité : « J'ai fait périr dans les supplices les plus variés plus d'êtres humains que les femmes de mon harem n'en eussent pu procréer si elles avaient enfanté chaque jour de leur existence. » À la fin du XIXe siècle, selon W. Palgrave, son seul nom faisait encore trembler d'épouvante les populations du Sennar et du Kordofan[18].

La maladie d'Ibrahim, la mort d'Ismaïl mettent un coup d'arrêt définitif à la progression de l'armée égyptienne vers l'Afrique centrale. Mais toute la Nubie est désormais conquise. Le vice-roi s'est approprié un peu plus de deux millions de kilomètres carrés, soit le double de l'Égypte actuelle.

À défaut d'or, la possession du Soudan apporte à l'Égypte un complément de richesses naturelles et lui confère aussi et surtout des moyens de pénétration économique et politique jusqu'en plein cœur de l'Afrique. De la sorte, grâce à la possession des ports de la mer Rouge, les voies de communications entre le Soudan et l'Arabie sont désormais entre les mains du pacha. Et comme il tient également les ports de la côte arabique et au nord celui de Suez, c'est le contrôle absolu de la mer Rouge qu'il exerce. Jusqu'à ce jour, il a agi en vassal de la Porte ; la conquête du Soudan vient de l'élever au rang de souverain à part entière. Plus tard, on l'a vu, il s'arrogera le droit de frapper monnaie.

En cette fin de campagne (1822), on peut dire que l'empire égyptien de Méhémet-Ali est d'ores et déjà fondé. Du golfe Persique au désert de Libye, du Soudan à la Méditerranée, de part et d'autre de la mer Rouge, il s'étend sur cinq millions de kilomètres carrés – soit dix fois la France ou la moitié

de l'Europe. En dix-sept ans, le petit marchand de tabac de Kavála a érigé un empire napoléonien, se rapprochant ainsi des nues où trônait son idole.

Bien évidemment, on ne franchit pas pareilles étapes sans conséquences, tant vis-à-vis de la Sublime Porte que des Européens. Le comte de Marcellus fait observer dès 1820, dans ses *Souvenirs d'Orient* : « Il était aisé de pressentir que, dès lors, entre la Turquie et l'Égypte, surviendrait une lutte prochaine dont l'issue pouvait être douteuse. Un empire naissant et plein de force ne saurait se soumettre longtemps à un empire faiblissant et décrépit » Voici virtuellement posée la célèbre question d'Orient[19]. Après l'intervention égyptienne en Grèce, elle deviendra la préoccupation majeure des puissances occidentales et débouchera sur une crise redoutable.

Mais, avant d'aller plus avant dans les événements de politique étrangère, marquons une pause et déplaçons notre regard vers l'intérieur de l'Égypte.

---

1 Suisse d'origine, il s'était converti à l'islam sous le pseudonyme d'Ibrahim ibn Abdallah. Imprégné de culture musulmane, il s'identifiera totalement avec les Égyptiens.

2 Guémard, *op. cit*.

3 Leur nombre varia d'environ 8 000, à la fin du XIVe et au début du XVe siècle, à 12 000 sous le règne de Soliman le Magnifique, 26000 à la fin du XVIe siècle, 55 000 en 1653, pour redescendre à 30 000 dans les années suivantes et remonter à 70000 en 1700, puis de 35 000 à 65 000 jusqu'au début du XIXe siècle.

4 Voir Dehérain, *op. cit*.

5 D'après Vaulabelle, l'armée égyptienne était composée d'un train d'artillerie, de 3500 hommes d'infanterie et de cavalerie, dont 800 Arabes appartenant à différentes tribus. *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, t. X.

6 *Ibid*., et Weygand, *op. cit*.

7 La région tire son nom de la capitale de l'ex-royaume fung, baptisée Sennar.

8 Archives égyptiennes, in Sabry, *op. cit*.

9 Entre 1802 et 1806, il avait accompagné le vicomte George Valentia en qualité de dessinateur au cours d'un long périple qui les avait conduits à Ceylan, en Égypte et en Abyssinie. La relation de son voyage, publiée en 1814, remporta un très vif succès et lui valut de remplacer Missett en tant que consul d'Angleterre en Égypte. Voir Fiechter, *op. cit*.

10 Dès le début du IVe siècle, un jeune Syrien naufragé du nom de Frumence, accueilli par le Négus et élevé à sa cour, convertit celui-ci au christianisme et devint le premier évêque du pays. À

partir du Ve siècle, des moines venus d'Antioche réalisèrent la conversion définitive du peuple et de ses rois.

11 Sabry, *op. cit*.

12 L'origine des Fung est très controversée. Certains les rattachent aux Shilluk, d'autres les font venir du Darfour ou d'Abyssinie. Le royaume fung émerge dans l'histoire au début du XVIe siècle, deux siècles après la chute des royaumes chrétiens de Nubie. Mis à part leur nom, on ignore tout des premiers souverains fung. C'est au début du XVIIe siècle que l'un de leurs rois, Badi II, construisit un palais et une mosquée dans sa capitale, Sennar.

13 A. de Vaulabelle, in *Histoire militaire de Mohammed Aly et de ses fils*, général Weygand, *op. cit*.

14 Il était arrivé en Égypte vers 1815, à l'âge de vingt-huit ans. Grâce à Drovetti, il était entré au service de Méhémet-Ali avec pour mission de rechercher des métaux précieux. Drovetti lui avait affublé le titre de « minéralogiste du pacha ». Voir Fiechter, *op. cit*. Il a laissé d'intéressants souvenirs de son expédition dans un ouvrage intitulé *Voyage à Méroé, au Fleuve blanc, au-delà du Fazogl, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis*, 4 vol., Paris, 1823-1827. Il deviendra conservateur du muséum d'histoire naturelle de Nantes jusqu'à sa mort survenue en 1869, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

15 Cité par Enkiri, *op. cit*.

16 Weygand, *op. cit*.

17 *The manners and customs of the modern Egyptians*, Londres, 1908. Paul Chaix, qui a croisé Edward Lane en Égypte, le décrit ainsi : « Il y a ici un Anglais nommé Mr. Lane dont le genre de vie peut nous paraître bizarre. Il est arrivé au Caire depuis un assez grand nombre d'années, sachant, je crois, l'arabe de manière à parler couramment. Faisant divorce avec les mœurs et les voyageurs de son pays, il s'est voué à l'observation des mœurs égyptiennes et à l'étude de la littérature arabe, adoptant le costume, les usages et même toutes les pratiques extérieures du culte. Mr. Lane évite la visite des Européens et se borne à la fréquentation des Égyptiens, des mosquées, des cérémonies religieuses, des lieux de dévotion où il se fait remarquer par sa ferveur. »

18 Lors d'un un voyage au Kordofan en 1860, près de quarante ans après la conquête du Soudan, l'explorateur français Guillaume Lejean recueillit de nombreux témoignages sur le gendre de Méhémet-Ali. Ceux-ci le dépeignaient sous les couleurs les plus sombres. Voir Weygand, *op. cit*.

19 On appelle ainsi la succession d'événements historiques auxquels on donne comme point de départ la signature du traité de Kutchuk-Kaïnardji en 1774 et comme point terminal le traité de Lausanne de 1923. Elle gravite essentiellement autour du démembrement de l'Empire ottoman et de la lutte des grandes puissances pour établir leur contrôle ou leur influence sur l'Europe balkanique et les pays de la Méditerranée orientale.

OceanofPDF.com

10

LE GOUVERNEMENT DU PHARAON

(1808-1818)

Lorsqu'en 1805 Méhémet-Ali devient officiellement *wali* d'Égypte, ce n'est pas d'un pays qu'il prend possession, mais d'une terre naufragée que des rapaces nommés Mourad, Ibrahim bey, Bardissi, Alfi, sans parler de leurs innombrables prédécesseurs, se sont disputée des années durant, avec autant d'âpreté que s'il s'était agi des mines du roi Salomon. Partout y règne le chaos.

Un grand nombre d'établissements publics sont privés des dotations que leur avait assignées Sélim Ier. Les digues et les canaux périclitent faute d'entretien. Pour revenir à sa condition, le fellah est une sorte d'ouvrier à gages à qui on ne laisse pour vivre que le strict nécessaire. Sur sa détresse quotidienne se greffent le passage des troupes en mal de rapines, et les incursions des Bédouins qui fondent régulièrement sur les récoltes. L'insécurité est seule maîtresse du pays, et il ne se passe pas de jour sans que l'on évoque troubles civils, exactions ou meurtres.

Du point de vue des impôts, on a atteint des sommets. Pour faire entrer un maximum d'argent dans les caisses du Trésor, les Mamelouks n'ont fait qu'appliquer la recette de leurs prédécesseurs : taxer. Taxer encore et toujours plus. Dans ses chroniques, Djabarti cite vingt-quatre sortes de taxes différentes, sans compter le système d'avanies qui frappe autant les commerçants étrangers que les Égyptiens.

Hormis quelques vagues écoles coraniques et l'université d'Al-Azhar, l'instruction est réduite à presque rien. Les magnifiques hôpitaux du temps de Saladin sont en plein délabrement, les services d'hygiène inexistants.

L'armée, elle, est composée d'un mélange d'hommes recrutés sans discernement : des Turcs, des Albanais, les fameux *delhis*, des Maghrébins qui ne sont là que pour la solde ou le butin. Tout est à reconstruire, tout à inventer. On le voit, la tâche à laquelle doit se vouer l'homme de Kavála est démesurée.

Pour commencer, il décide de réformer les structures administratives du pays. Sa démarche étant essentiellement inspirée par des motivations extérieures, donc militaires, il doit maîtriser l'outil gouvernemental à tous les échelons. La méthode de gouvernement qu'il applique se résume en deux mots : absolutisme et centralisation. Aucune innovation à cet égard pour ce qui est du droit : il en a toujours été ainsi dans toutes les provinces de l'Empire ottoman. Mais une différence tout de même : avant lui, le pouvoir du pacha d'Égypte a été constamment tenu en échec par les Mamelouks ou par des factions incontrôlées : il n'en sera plus question. Seul maître à bord, il ne permettra plus à quiconque de contrecarrer si peu que ce soit son autorité. Les postes stratégiques sont verrouillés. Quand ce ne sont pas des membres de sa famille qui occupent les plus hautes fonctions, ce sont des hommes qui lui doivent tout. Parmi les Orientaux, pour ne parler que d'eux, il trouvera d'habiles serviteurs, tels Mohamed bey Lazoglou, son *kiaya*, longtemps son principal ministre, Cherif bey, qui gouvernera pour lui la Haute-Égypte, et surtout Boghos bey Youssoufian.

Des hommes attachés à sa destinée, il en est peu qui jouent un rôle aussi important que cet Arménien né à Smyrne. Il est certainement l'un de ses auxiliaires les plus précieux. D'abord drogman du consulat britannique de sa ville natale, puis du grand vizir pendant l'expédition turco-anglaise de 1801, il est revenu en Égypte deux ans plus tard avec Ali pacha Borghoul (dit El-Djezaïry) puis entré au service du vice-roi. Ses talents, son assiduité lui ont permis de monter rapidement en grade et d'acquérir peu à peu une influence considérable, plus justifiée par sa souplesse et son effacement apparent que par l'étendue de son instruction et la profondeur de ses vues. Ces qualités ne l'ont pas toutefois préservé d'encourir un moment la disgrâce de son maître. Nubar pacha, son neveu, raconte dans ses *Mémoires* que, quelque temps après la nomination de Méhémet-Ali au gouvernement de l'Égypte, Boghos bey (il n'était encore que *Khodja*, c'est-à-dire maître Boghos) eut en charge la ferme des douanes. À Damiette, à la suite d'une discussion qui les opposait à propos d'une histoire de comptes, le vice-roi entra en fureur et ordonna : « Qu'on le traîne par le pied ! » C'était la formule usitée d'un arrêt de mort. Un des *cawas* se précipita alors pour exécuter l'ordre et Boghos fut entraîné hors de la pièce. Par chance, le *cawas* avait une dette morale envers l'Arménien. Faisant mine de le conduire au bord du Nil où le cadavre du condamné devait être jeté, il le mena dans une maison où il l'abrita, puis il

revint annoncer au vice-roi que ses ordres avaient été exécutés. Une semaine plus tard Méhémet-Ali, se trouvant à Rosette empêtré dans une affaire d'argent et ayant en outre besoin de conseils, ne put s'empêcher de se lamenter : « Ah ! Si Boghos était ici, il m'aurait tiré d'embarras ! » Le *cawas*, toujours sur le qui-vive depuis sa désobéissance, crut dans l'instant que le pacha – par cette exclamation – avait voulu le tester. À bout de nerfs, il se jeta aux pieds de son maître en lui demandant grâce. « Grâce de quoi ? » s'étonna Méhémet-Ali. Troublé, le malheureux avoua alors qu'il avait menti et que Boghos était toujours vivant. « Boghos vit ? s'écria le vice-roi. Va donc et ramène-le immédiatement, sinon ta tête répondra de la sienne. » Le *cawas* se fit cette fois une joie d'obéir et, dès ce jour, plus rien ne devait obscurcir les rapports du ministre et du souverain[1].

Avant de s'illustrer lors des négociations complexes entre la Porte et les puissances pendant les deux crises de 1833 et de 1840, Boghos, à partir de janvier 1826, contrôle le département du commerce et de l'industrie, ce qui est loin de constituer une sinécure, lorsque l'on sait que toute la politique commerciale de son maître n'est fondée *que* sur les monopoles. Aussi s'ingéniera-t-il notamment à éluder le traité de commerce établi en 1838 entre l'Angleterre et la Turquie, qui tend à ruiner le système économique de Méhémet-Ali, en consacrant le régime du libre échange entre l'Europe et toutes les provinces – Égypte comprise – soumises à l'autorité du sultan. On pourrait comparer Boghos à une sorte de petit Talleyrand : nul mieux que lui ne possède l'art de prolonger les affaires qu'il a intérêt à ne pas terminer et de tenir tête à son maître sans pour autant l'attaquer de front.

« Cet homme si timide, écrit Nubar pacha, je l'ai vu résister aux volontés de Méhémet-Ali, répondant par des monosyllabes aux chatteries du seigneur qui essayait de le convaincre, mêlant à ses arguments des caresses dans la voix.

« Mais ne sois donc pas aussi tenace dans tes idées, disait-il, tu as tort, ce que je te dis est raisonnable ; range-toi à mon opinion, mon âme, mon cœur, mon agneau. »

Et mon oncle, immobile, les yeux baissés, de répondre respectueusement :

« Non, je n'en ferai pas moins ta volonté[2]. »

Habile à ne mécontenter personne, à ne point contredire sans s'incliner pour autant, ses manières sont toujours des plus affables, son accueil des plus gracieux. Possédant plus d'esprit naturel que de connaissances acquises, plus de finesse que de véritable talent, c'est un travailleur infatigable, d'une intégrité exemplaire, dévoué corps et âme au vice-roi. On le dit aussi très anglophile[3]. Les Français le soupçonnent même d'avoir par intérêt personnel favorisé les desseins de l'Angleterre. En quoi ils commettent une erreur d'appréciation. Dans la situation où se trouve l'Égypte, ce serait pure folie de sa part que de se jeter dans une politique d'opposition contre la puissance maîtresse des mers et du commerce du monde. Boghos le sait. Et il rejoint sur ce terrain Méhémet-Ali qui dès les premiers jours du pouvoir l'a compris.

Après sa mort en janvier 1844, il aura pour successeur son compatriote Artin bey, lui-même ancien élève du célèbre Jomard qui, rappelons-le, fut membre de l'Institut de France et l'un des rédacteurs de la célèbre *Description de l'Égypte*. Artin conservera les mêmes portefeuilles jusqu'en 1850.

C'est entre 1808 et 1811 que le vice-roi opère sa révolution territoriale et économique et instaure son vaste système « étatiste ». À ses yeux, les choses sont claires : il se considère comme le tuteur du peuple égyptien.

Modifiant l'ancienne division mamelouke du pays en quatorze provinces, chacune ayant un bey ou un *kachef* pour gouverneur, il découpe l'Égypte en quatorze « gouvernorats » (*moudirieh*), qu'il subdivise en départements (64 en tout), eux-mêmes partagés en districts (*aqsam*). Les quatorze *aqsam* de la Basse-Égypte sont à leur tour répartis en trois groupes, sous les ordres directs du vice-roi, de son fils Ibrahim et du funeste *defterdar*. Les dix *aqsam* de la Haute-Égypte, forment, eux, deux groupes, l'un sous la responsabilité de Taher pacha, l'autre sous celle d'un *katkhoda*[4]. Plus tard, les quatorze « gouvernorats » seront réduits à sept, complétés à partir de 1834 par trois supplémentaires.

À la tête des gouvernorats on trouve des *moudir* (préfets). Des *ma'mour* dirigent les départements, des *nazir* (contremaîtres) les districts. Chaque village possède son maire ou *cheikh el-balad*, dont la fonction est le plus souvent héréditaire. Enfin on trouve les collecteurs d'impôts (*sarraf*). Il va

sans dire que l'ensemble de cette nébuleuse gravite autour d'un seul et même centre : le pharaon aux deux couronnes, nul autre.

Tous ces emplois sont d'abord confiés exclusivement à des Turcs. Mais en 1834 le vice-roi, influencé par Ibrahim (qui se sent plus égyptien qu'ottoman), décide d'accorder des postes à des autochtones, seuls les « gouvernorats » demeurent apanage turc. Malheureusement, ces nouveaux fonctionnaires se montrent tout aussi impitoyables avec leurs administrés que leurs collègues turcs. Méhémet-Ali s'efforcera d'abord de corriger les excès de zèle de ses agents mais, avec le temps, surtout après la conférence de Londres et l'âge aidant, il relâchera sa pression.

Les principales fonctions de ces agents consistent à veiller au recouvrement des impôts, à appliquer les règlements sur les cultures et à procéder au recrutement de l'armée. Toujours le même principe : de l'argent et des baïonnettes. La comptabilité de chaque département est tenue par un écrivain copte. Ce scribe dépend du comptable en chef résidant au siège de la *moudirieh* sous le contrôle du gouverneur.

Au début, l'administration centrale va conserver le caractère traditionnel qui est alors de règle dans toutes les provinces de la Turquie. Mais vers le milieu du règne elle prendra l'aspect d'un ministère à l'européenne, réduit quant au nombre des membres et entièrement ramassé dans la main du vice-roi. On ne parlera plus de *kiaya* du pacha, de *defterdar*, de *khaznadar*, mais bien de tel ou tel « ministre » pour désigner l'un ou l'autre de ses auxiliaires. L'usage, à cet égard, anticipe la création officielle de départements ministériels, à laquelle prélude celle de « conseils », présidés chacun par un des collaborateurs directs du vice-roi et composés de fonctionnaires en charge des diverses branches de l'administration publique : guerre, marine, enseignement, travaux publics, etc. Mais il faut tout de même garder à l'esprit qu'en dépit de leurs apparences ces *ministères* n'auront jamais le pouvoir qu'ils ont en Europe. Le vice-roi sera toujours le maître unique et suprême. Il reçoit les avis, les opinions, les suggestions, mais c'est lui qui ordonne, accepte ou refuse. Tout au long de son règne, il regardera l'Égypte comme *sa* propriété et ses cinq millions d'habitants comme *ses* créatures.

En 1833, il fait prendre à Boghos – qui en a déjà la fonction – le titre de ministre des Affaires étrangères. En 1837, il institue et organise le ministère de l'Intérieur sous Habib effendi ; il confie celui de l'Instruction publique et des Travaux publics à Mokhtar bey, élevé en France ; celui de la Guerre à

Ahmed Menikli ; celui des Finances, divisé en deux, un pour la Basse-Égypte, l'autre pour la Haute-Égypte, respectivement à Baki bey et à Méhémet effendi. La Marine échoit à Hassan effendi.

Chacun de ces ministères conserve l'habitude de discuter des affaires dans des comités ou divans, où survivent les conseils qui ont précédé l'institution des départements ministériels. Comme la réforme de l'administration provinciale, celle de l'administration centrale permet une surveillance et une direction plus effectives des affaires publiques. Si l'homme de Kavála est le premier à doter l'Égypte des divers rouages d'un gouvernement dit « régulier », il le fait sans relâcher en rien l'étroite subordination de l'administration entière à sa personne. Ses ministres sont des secrétaires, des conseillers, qui lui rapportent les questions, lui soumettent des solutions puis exécutent simplement ses ordres.

Des organes consultatifs qui avaient existé sous l'occupation française : divan du Caire, divans provinciaux, divan général de l'Égypte, Méhémet-Ali n'en rétablit d'abord aucun. Une quinzaine d'années après son avènement, il en créera cependant qui seront comme calqués sur les institutions de la France monarchique ou napoléonienne, à savoir un Conseil d'État, un Conseil privé, un corps de hauts fonctionnaires et de ministres, mais sans leur accorder le moindre caractère représentatif. Exceptionnellement, il lui arrivera de convoquer en assemblée les gouverneurs de province, quand les circonstances lui imposeront de veiller à ce qu'une réforme, une contribution, une mesure de recrutement ne suscitent pas de résistance. Il appellera à lui les *cheikhs el-balad* des villages intéressés, les recevra individuellement, parfois les réunira. Mais à aucun moment il n'accordera à la population le moyen d'avoir, même dans la plus faible mesure, voix au chapitre dans la gestion des affaires du pays.

Le principe d'association de l'administré à l'administration ou au gouvernement lui est totalement étranger. Par la concentration absolue du pouvoir entre ses mains et surtout par la manière effective dont il l'exerce, les notables, les *ulama* qui ont pourtant favorisé son avènement verront s'amenuiser leur influence. Il les confinera progressivement dans l'exercice de leur *ministère*, de leur enseignement, de leur profession. C'est uniquement aux heures critiques qu'il lui arrivera de recourir à leurs bons offices. Autre élément très significatif de son état d'esprit : malgré les interventions d'Ibrahim, les Égyptiens ne seront admis qu'avec d'extrêmes

restrictions aux emplois de l'administration civile et aux grades de l'armée, et ils ne seront jamais – sauf cas exceptionnel – considérés à l'égal du Turc et du Mamelouk (cette dernière dénomination étant conservée pour désigner tout esclave blanc introduit en Égypte). L'Égyptien, de même que l'Arabe en général, est jugé comme appartenant à une race conquise : « En Égypte, malheur à tout ce qui est égyptien ; pour les Turcs, pour les Européens, liberté, privilège, licence ; pour les Arabes et les Noirs, anéantissement absolu de tous droits. » Si dur qu'il puisse paraître, ce commentaire de Cadalvène et Breuvery reflète bien la condition dans laquelle vit ou plutôt survit l'Égyptien. Ce n'est que beaucoup plus tard que les postes de l'administration civile et des cadres militaires s'offriront à lui. Ibrahim y sera pour beaucoup. Mais même alors les hauts emplois et les grades élevés seront essentiellement réservés aux Turcs et aux étrangers.

Si le Turc prédomine, en revanche sa langue cède petit à petit la place à l'arabe comme langue de l'administration et ne subsiste qu'au sein du gouvernement. Méhémet-Ali ne parle en effet pas l'arabe et affecte de ne pas le comprendre assez pour pouvoir se passer d'interprète. Nous avons du mal à croire que ce soit vrai. Il est probable que cette prétendue ignorance lui permet de mieux percer la pensée de ses interlocuteurs et, qui sait, de jauger la probité de son propre traducteur.

Du point de vue de sa représentation internationale, l'Égypte reste dans une situation figée. Partie intégrante de l'Empire ottoman, le pays ne peut avoir de représentation diplomatique à l'étranger, ce privilège, en droit international, étant réservé aux États souverains. Méhémet-Ali parvient tout de même à contourner l'obstacle en entretenant des agents commerciaux dans plusieurs grands ports européens et en Méditerranée. Il utilise certaines personnalités comme conseillers politiques ou intermédiaires officieux et correspond dans ce but avec Marcellus, Pückler-Muskau et surtout Marmont. À Istanbul même, il place un agent très actif, Naguib effendi, avec pour directive principale d'intriguer à son profit auprès du divan.

C'est à partir de 1819 qu'il s'attaque à son projet de *Nizam el guedid*. Cette « nouvelle armée », il la lui faut. Elle lui est indispensable, s'il veut poursuivre et faire aboutir son rêve d'indépendance, un rêve dont il sait que, tôt ou tard, il attirera sur lui la réprobation des grandes puissances. Ce jour-là, que l'ennemi vienne de Turquie, d'Autriche, d'Angleterre, de Russie ou même de France, il entend être en mesure de le recevoir et de le vaincre de

la même façon qu'il a vaincu les Mamelouks, les Wahhabites et les tribus de Nubie. En fait, si surprenant que cela paraisse, c'est surtout *grâce* à l'armée et *pour* l'armée qu'il entreprend la « modernisation » de la vieille terre. Il faut des uniformes aux soldats : on construira des filatures. Il faut des armes : on organisera des ateliers. Il faut des munitions : on érigera des poudrières. Un soldat inculte n'a pas grandes chances de faire un bon officier : on créera des écoles, d'abord purement militaires, puis d'intérêt général. Le déplacement rapide d'une troupe nécessitant de nouvelles voies de communication, on creusera des canaux, on tracera des routes. Un pays comme l'Égypte, ouvert en son Nord sur le grand large méditerranéen, ne peut se défendre sans marine : on édifiera des arsenaux, on fabriquera des navires. Cette volonté expansionniste, ce désir de puissance, vont entraîner – dans la douleur, le plus souvent – une nation tout entière dans la voie du progrès et l'arracher, à son corps défendant, aux ténèbres.

---

1 *Mémoires* de Nubar pacha, *op. cit.*

2 *Ibid*.

3 Dans un rapport établi par Asselin de Cherville à l'intention de Thédenat-Duvent, il est même qualifié « d'entièrement dévoué aux Anglais ». Voir Driault, 1927, *op. cit*.

4 Sorte de lieutenant-colonel.

OceanofPDF.com

11

LA NOUVELLE ARMÉE DU PHARAON

(1819-1824)

En 1819, pour instaurer le *Nizam el guedid* qu'il n'a pu entreprendre quatre ans plus tôt, il décide de s'appuyer sur des officiers majoritairement français et, en particulier, sur l'un d'entre eux : le colonel Joseph Sève, vétéran des armées impériales venu chercher fortune sur les bords du Nil. Personnage assez étonnant, qui mérite que l'on s'arrête un bref instant sur son parcours.

Il est né le 17 mai 1788 à Lyon, d'un chapelier et d'une meunière. Le 23 septembre 1799, alors qu'il est à peine âgé de onze ans, sa famille prend la décision de le placer dans la marine afin paraît-il de dompter son caractère rebelle. Le voilà qui s'embarque à Toulon, tout jeune aspirant, à bord de la frégate la *Muiron*[1]. Quatre ans plus tard il est versé dans le 2e régiment d'artillerie de marine. En octobre 1805 il prend part à la bataille de Trafalgar où il est atteint d'un coup de hache. En 1812 son régiment est envoyé en Hanovre et il se retrouve dans les neiges de Russie. Rescapé, il est nommé adjudant. Il prend part aux dernières campagnes de l'Empire et se rallie à Napoléon pendant les Cent-Jours, ce qui lui vaut – comme à tant d'autres – de voir sa carrière brisée en 1815, lors de la seconde Restauration. Il demande plus d'une fois à réintégrer l'armée active. En vain. Il se lance alors dans le commerce de cabriolets et de chevaux. Sans succès. En 1816, las de lutter, il envoie sa démission d'officier au nouveau ministre de la Guerre, le duc de Feltre. Elle est acceptée. À cette époque, il n'est pas colonel (et ne l'a jamais été en dépit de ses dires à Méhémet-Ali) mais lieutenant de cavalerie.

En tout cas, le voici dans la dèche, harcelé par des meutes de créanciers. Au cours de l'hiver de 1818, menacé de prison, il se réfugie chez son oncle Juilet et tâche de se faire oublier. Finalement, une maison de commerce lui offre de la représenter en Italie. Il part pour Milan en janvier 1819 et y rencontre de nouvelles tracasseries. Très vite, il se rend compte qu'il n'a

aucun talent de vendeur. Là-dessus, il apprend que le shah de Perse recherche des officiers expérimentés pour organiser son armée à l'européenne (le fameux *Nizam el guedid*), et il s'adresse au seul ami fidèle qui lui reste, le comte de Ségur, pour se faire recommander auprès du shah. À cette requête le comte répond par des lettres de créance pour un autre souverain sur qui le monde a les yeux fixés : Méhémet-Ali. Sève n'hésite pas. Il dit adieu à l'Europe et part pour l'Égypte en janvier 1820. Cette fois, le destin va lui sourire. Au vu des lettres flatteuses et pressantes du comte de Ségur, mais aussi grâce aux recommandations de l'architecte Pascal Coste (dont Sève fait la connaissance à Alexandrie), le vice-roi lui accorde audience et l'engage sur-le-champ. Coste écrit : « Pendant que j'étais au camp de la colonne de Pompée, j'eus la visite d'un Français, M. Sève, officier de cavalerie, arrivé depuis peu de jours à Alexandrie. Il me témoigna le désir de prendre du service auprès de Méhémet-Ali pacha ; je m'empressai de le présenter à Son Altesse qui l'accueillit favorablement et lui donna la direction des ateliers d'artillerie à l'arsenal du Caire[2]. »

Sur ce dernier point, Coste se trompe. C'est en tant qu'ingénieur que le vice-roi engage Sève et lui attribue un traitement pour aller prospecter en Haute-Égypte à la recherche de mines de charbon. Aux yeux de certains, offrir un pareil poste à un officier de cavalerie avoisine l'incompétence. C'est mal connaître le contexte de l'époque. L'Égypte d'alors est envahie d'aventuriers, de charlatans de tout poil venus chercher fortune dans un pays que l'Europe considère comme un nouvel Eldorado. Ils ont débarqué dans la vallée du Nil, bardés pour la circonstance de titres plus ou moins pompeux, désireux de faire peau neuve ou impatients de mettre au service du vice-roi des talents qu'ils prétendent inutilisés dans leur propre pays. La chute définitive de Napoléon et les régimes réactionnaires de la Sainte-Alliance ont dispersé, réduit à l'inaction, parfois même à la mendicité, nombre de jeunes officiers d'Empire ou de partisans de la Révolution. L'Amérique, la Perse et l'Égypte qui s'ouvrent à la modernité représentent à leurs yeux une espérance nouvelle. Méhémet-Ali, toujours méfiant, reste sur ses gardes. Certains, parfois des plus qualifiés, sont poliment éconduits, tel le baron d'Armandy, déjà évoqué, dont Roussel signale le passage[3]. « M. d'Armandy, ex-capitaine d'artillerie volante de la Garde, était venu en Égypte avec un passeport. Il avait cru trouver du service auprès du pacha et se voyant

frustré dans son attente, il a pris le parti de s'embarquer à Suez pour Djeddah d'où il a gagné Moka[4]. »

D'autres, pareillement à Sève, sont mis à rude épreuve dans des missions lointaines de la Haute-Égypte avant d'être agréés et nommés à des postes clés. À ceux qui mettent en garde le vice-roi contre un choix hâtif, il répond : « Je sais que parmi cinquante individus qui viennent m'offrir leurs services, quarante-neuf peuvent être comparés seulement à des pierres fausses. Sans les essayer, toutefois, je ne puis découvrir le seul diamant véritable qui peut se trouver parmi eux. Je commence par les acheter tous et, lorsque je découvre la pierre authentique, elle me dédommage cent fois de la perte que j'ai éprouvée par les autres[5]. »

De plus, ces nouveaux arrivants suscitent bientôt tant de difficultés que Boghos bey est contraint d'écrire aux divers représentants étrangers. L'atteste ce courrier de Thédenat-Duvent au général Dessoles, ministre des Affaires étrangères, en 1818 :

> Monseigneur,
>
> J'ai l'honneur de remettre ici à Votre Excellence copie, avec la traduction en regard, d'une circulaire en langue italienne adressée à tous les consuls, d'ordre de S.A. le pacha vice-roi d'Égypte, par M. Boghos son premier secrétaire et interprète, par laquelle il se plaint de ce que plusieurs Francs nouvellement arrivés en cette échelle s'y livrent à des excès qui ont attiré sur eux les regards de la police.
> Il est certain, Monseigneur, que depuis quelque temps l'on voit presque journellement arriver en cette contrée une foule d'étrangers, surtout des Italiens, des Maltais et des Grecs, la plupart gens sans aveu et mauvais sujets, et que quelques-uns se sont déjà rendus coupables de divers désordres, même de délits qui ont affligé et affligent la géné ralité des Francs honnêtes sous le rapport que même leur sûreté personnelle pourrait en être compromise [6] .

On comprend mieux la méfiance du souverain.

Sève accepte donc de partir pour la Haute-Égypte. Sa mission se révélera un échec : nulle trace de charbon. Mais lorsqu'il revient au Caire après trois mois d'absence, Méhémet-Ali le présente à Ibrahim comme étant à même

de mener à bien le projet longtemps caressé : la réorganisation de l'armée égyptienne. Sève est aussitôt nommé *agha* et reconnu officiellement comme instructeur. Il n'est pas le seul officier français engagé dans cette entreprise de réforme. À la même époque, on trouve le capitaine Mari (alias Békir agha, Corse d'origine, futur chef d'état-major de l'armée d'Arabie). Surnommé « Tapin-bey » par la colonie française, il est l'un des rares Français à avoir appris très vite les langues du pays, compétence qui lui permet de traduire en turc certains opuscules militaires[7]. On trouve aussi le sergent Argault, les capitaines Cadeau, Daumergue et Caisson. Un capitaine Beaufort d'Hautpoul collabore à la réorganisation des états-majors, tandis que d'autres officiers, Prom, Brassy, Bock, Walfingen et Arago, servent autour du major général. Cette énumération est loin d'être exhaustive. La France commence à être de plus en plus présente en terre égyptienne et, nous le verrons par la suite, elle occupera bientôt toutes les structures majeures du pays, que ce soit dans le domaine militaire, naval, médical, agricole, ou encore dans le monde de l'urbanisme avec, en particulier, l'architecte Pascal Coste.

L'école militaire d'infanterie est créée en 1820. Les premiers exercices ont lieu au pied de la citadelle, sur la place de Roumélie, en présence du souverain, des autorités, et devant une foule venue en nombre, mais plus empressée à jubiler devant la résistance qu'opposeraient ses compatriotes aux leçons de l'instructeur français qu'à apprécier la qualité des manœuvres. Pour les indigènes, ce « nouvel ordre » fleure le blasphème, non parce qu'il exige discipline et contrainte, mais parce qu'il leur paraît insupportable qu'un soldat musulman soit obligé de se soumettre à un supérieur chrétien.

Après quelques semaines d'essais, et malgré l'exemple d'Ibrahim qui, tel un simple conscrit, s'est lui-même aligné dans le rang, seuls l'opposition et l'esprit de rébellion progressent. À ce propos, voici une anecdote que rapportent la plupart des biographes de l'homme destiné à rester dans la mémoire du peuple égyptien non pas sous le nom de colonel Joseph Sève mais, après sa conversion à l'islam, sous celui du grand Soliman pacha.

Un bataillon fait un jour l'exercice du feu sur les bords du Nil. Sève, désireux de jouir du spectacle, pique des deux et s'éloigne de manière à pouvoir embrasser l'ensemble des manœuvres. Placé face aux rangs, il lance ses commandements. Au mot « feu », son cheval tressaille. Des balles ont

sifflé autour de lui, le manquant de peu. Il se dresse sur ses étriers et se précipite sur le bataillon. Là, il s'engouffre dans les rangs qu'il bouscule, frappe de droite et de gauche d'une cravache vigoureuse. Les coups pleuvent et il crie : « Imbéciles ! C'est à cette distance que vous manquez un homme ? Recommencez ! » Faisant voler le sable sous les sabots de son cheval, il se campe à nouveau face au bataillon et ordonne : « Apprêtez armes ! Enjoue ! Feu ! » Et l'on assure que, devant tant d'héroïsme, une clameur s'élève, les rangs se rompent, et les hommes entourent leur commandant avec des protestations de repentir. Certains même pousseraient l'admiration jusqu'à baiser ses étriers[8]...

Un groupuscule converti ne fait pas une unanimité. Les hommes s'initient, mais avec une mauvaise volonté flagrante, à ce nouvel art de faire la guerre. Ils s'impatientaient de ces exercices trop « mécaniques » qui à leurs yeux faisaient d'un soldat un être sans volonté. Finalement, devant cette résistance opiniâtre, cette lenteur à progresser, décision est prise (sans doute sous l'impulsion de Sève) de transporter à Esneh, près d'Assouan, au fond de la Haute-Égypte, et à Farchout, entre Girgheh et Keneh, les camps d'instruction. C'est en effet le seul moyen d'éloigner les nouvelles recrues de la capitale, de les tenir à l'écart des réunions publiques et des dénigreurs qui, dans l'ombre des ruelles, ne manquent pas de dire tout le mal qu'ils pensent de ce *Nizam el guedid*.

Dans les premiers temps, le noyau de la nouvelle armée est composé de proches du vice-roi, des fils de ses fonctionnaires, trois ou quatre cents personnes au total, gens distingués pour la plupart de naissance ou de fortune. Peu à peu, sous la houlette de Sève et grâce à sa ténacité, ce nombre s'accroît. Bientôt, il se trouve des hommes assez capables d'enseigner aux autres pour qu'on les verse dans la troupe rassemblée à Benihali, près de Manfalout, en Haute-Égypte.

Dès 1823, le vice-roi peut faire admirer aux consuls généraux de France et d'Angleterre, Drovetti et Salt, qui l'ont accompagné en Haute-Égypte, les manœuvres de trente mille hommes enfin disciplinés.

Ce mouvement pourrait prendre de l'ampleur si les pertes considérables qui résultent de l'inaccoutumance des Soudanais à la vie dans les camps ne posaient de sérieux problèmes d'effectifs. Cette situation décide Méhémet-Ali à recruter ses soldats dans les rangs du peuple égyptien lui-même ;

autrement dit – innovation de taille –, il opte pour la création d'une armée nationale. C'est la première fois, au moins depuis la plus haute antiquité, que l'autochtone est appelé sous les armes. Jusqu'alors la troupe opérant en Égypte n'était jamais constituée que d'éléments étrangers.

À partir de 1817 Méhémet-Ali, désireux de hâter l'instruction de ses nouveaux régiments, charge un commerçant français d'Alexandrie du nom de Tourneau d'obtenir l'aide du gouvernement de Louis XVIII. Le roi y répond en faisant expédier en Égypte quatre fusils des manufactures de Saint-Étienne pour les besoins de l'école militaire[9]. Vers le milieu de 1824, Tourneau charge le général Belliard, lequel a signé en 1801 la capitulation du Caire, de constituer une mission chargée de soutenir et de conseiller le pacha dans son entreprise réformatrice. Pour la diriger, Belliard porte son choix sur un général en disponibilité, le baron Boyer, lui aussi vétéran de la campagne d'Égypte. Il arrive au Caire à la fin de l'année avec pour second le marquis de Livron qui, des mois durant, fera la navette entre l'Égypte et la France pour l'exécution de commandes de matériel et le recrutement d'autres instructeurs militaires.

Pendant son séjour en Égypte, la mission Boyer est augmentée de cinq chefs de bataillon, de deux capitaines, de deux lieutenants et d'un colonel d'artillerie, Rey. Détail important : le modèle adopté pour la création de cette armée égyptienne est le modèle français ; les règlements sont ceux de l'armée française, traduits en arabe.

Grâce à quoi, en 1833, Méhémet-Ali pourra considérer qu'il a sous les armes environ 98 000 hommes de troupes de terre. Pour l'année 1829, Cadalvène et Breuvery en proposent un décompte assez fidèle :

22 régiments d'infanterie de ligne à 4 bataillons de 800 hommes, soit 3 200 hommes par régiment	70 400
2 régiments d'infanterie de la garde	6 400

1 régiment d'infanterie qui se forme en Syrie	3 200
13 régiments de cavalerie à 6 escadrons de 140 hommes, soit 840 par régiment	10 920
1 régiment de cavalerie de la garde	840
1 régiment de cavalerie qui se forme en Syrie	840
2 régiments d'artillerie à pied de 1 500 hommes chacun	3 000
2 régiments d'artillerie à cheval	3 000
3 bataillons de vétérans de 800 hommes chacun	2 400
	101 000

Cependant, très vite, la charge militaire imposée par Méhémet-Ali à son peuple va devenir écrasante, et la levée de recrues sera vécue de façon tragique par les fellahs.

Le scénario est à quelques détails près immuable : le gouvernement envoie à tous les *moudir*, et ceux-ci à tous les *cheikhs el-balad*, l'ordre de fournir un certain nombre de conscrits dans un délai déterminé. Les miliciens attachés au service de chaque gouverneur fondent à l'improviste sur les villages. Certains villageois réussissent à fuir, d'autres se cachent dans les cimetières où, la nuit venue, les femmes leur apportent en secret de la nourriture. Certains s'arrachent les incisives (pour être dans l'incapacité de déchirer l'enveloppe d'une cartouche), d'autres se font sauter d'un coup

de hache l'index de la main droite (d'où incapacité de tirer) ou se brûlent un œil avec de la chaux vive (d'où inaptitude à viser), le tout ponctué de jurons et de malédictions contre celui qu'on ne nomme plus que *zalem pacha* (le pacha tyran). Les déserteurs, ramenés à coups de bâton ou de courbache (sorte de fouet d'une seule lanière de peau d'hippopotame ou d'éléphant[10]), sont traînés jusqu'au chef-lieu de la province où, la plupart du temps, ils arrivent dans un tel état de délabrement physique que les médecins attachés au recrutement se voient contraints d'en refuser plus de la moitié. Le reste est expédié, mains liées derrière le dos, sur Le Caire ou Alexandrie, et incorporé *de facto* dans l'arme à laquelle on le destine. Mais toutes ces horreurs vont susciter un changement inattendu dans la neutralité de ces hommes, un nouvel état d'esprit à mille lieues des prérogatives de Méhémet-Ali.

L'Égyptien, de par sa nature, est un être essentiellement pacifique. Et bien qu'il eût été guerrier et conquérant sous les pharaons, des siècles d'occupation et de répression ont fini par le conforter dans ce fatalisme propre à l'islam pour qui le bien comme le mal sont uniquement volonté d'Allah.

Sous la férule ottomane, la simple vision d'un Turc armé d'une canne éveillait en lui une irrépressible sensation de crainte. L'occupant était le pasteur qui chasse devant lui des troupeaux de chèvres ou de moutons, indifférent au sentiment de peur et d'humiliation qu'il fait naître à l'entour. Or voici que, de façon indicible, un miracle s'opère. Le fellah enrôlé oublie son premier état. D'humble, d'avili qu'il était, il adopte sous les drapeaux une attitude opposée à celle qu'il tenait dans son village. Tout à coup, il releva la tête. Il se dit « soldat de Méhémet-Ali », et cette qualification devient à ses yeux un titre de considération. Si des Turcs, pour lui faire injure, lui rappellent son origine, il trouve – pour la première fois de son existence – le courage de rendre insulte pour insulte. C'est ainsi qu'au fil du temps cette armée va devenir le creuset où se formera peu à peu une identité nationale. Métamorphoses imprévisibles qui interviennent parfois dans le destin des peuples...

Cela étant, si l'on se met en lieu et place de Méhémet-Ali, on peut comprendre les raisons pour lesquelles sa préférence va à un encadrement essentiellement turc. Le vice-roi considère – à juste titre – que l'Égyptien,

dégradé par un long esclavage, a perdu tout instinct de commandement. À ce propos, on a prêté au pacha des recommandations dont on ne saura jamais si elles sont vraies ou si elles font partie de la légende. Il aurait dit un jour à son fils Ibrahim : « Prends garde ! Ne place jamais les soldats égyptiens en première ligne ; ils seront les premiers à se rendre. Ne les place pas non plus au dernier rang ; ils seront les premiers à battre en retraite : enferme-les entre nos officiers turcs ! »

Il est fort possible que, sans la main de fer ottomane et l'encadrement occidental, l'Égyptien eût été incapable de remporter les victoires que l'on sait. Méhémet-Ali l'a compris et a adopté par conséquent cette attitude délibérément sectaire. Ce qui est par contre hautement critiquable, c'est qu'il applique le même raisonnement à tous les autres domaines sans exception, préférant toujours l'étranger à l'autochtone. Il maintient par là le peuple exilé sur sa propre terre.

Le Nizam au quotidien

L'uniforme de l'infanterie est le même pour tous les régiments sans distinction. Il se compose en hiver d'un pantalon de serge rouge plissé à la ceinture et serré au genou, et d'une veste de même étoffe liée par une ceinture de cuir ; en été, il est taillé dans une cotonnade grisâtre. Le tarbouche complète l'ensemble, identique pour tous, Égyptiens et Européens. Disons-le tout de suite : ces tenues sont mal confectionnées et souvent râpées. Quant aux chaussures, elles sont selon l'usage oriental le plus souvent portées à la manière de babouches. On est très loin de Saint-Cyr, même si l'esprit de la célèbre institution s'efforce de souffler.

L'ordinaire, pour le moins frugal, se compose essentiellement de pain, de fèves, de lentilles ou de riz. La viande est rare, pour ne pas dire inexistante. Quant aux appointements, ils montrent une très grande disproportion entre ceux des officiers et ceux du simple soldat. L'importance de la solde des officiers est motivée par le fait que Méhémet-Ali cherche à susciter, voire à entretenir le dévouement de ses hommes, tout en privant le sultan des meilleurs éléments de son état-major.

Afin d'éviter les désertions en masse, on a accepté de ne pas séparer les militaires de leurs épouses. Aussi casernes et bivouacs s'entourent-ils de misérables huttes de boue séchée où croupissent femmes et enfants dans une promiscuité sordide. Quand un régiment se déplace, si la distance n'est pas trop grande, les familles, traînant leurs hardes et quelques ustensiles, suivent leurs hommes vaille que vaille. Il n'est pas rare de voir un soldat porter son enfant. S'il s'agit d'expédition lointaine, alors les femmes abandonnées n'ont d'autre choix que la faim ou la prostitution[11]. « Ce sont de pauvres pères de famille, écrit Chaix, que leurs femmes suivent pour partager avec eux leurs lentilles et leur pain de munition[12] ; sans ce secours insuffisant, les malheureuses mourraient de faim. Chaque cantonnement est accompagné d'un hameau de huttes sans toit, où s'abritent ces familles affamées. La durée du service militaire n'a de terme que celui de la vigueur du soldat ; il lui reste alors à mourir. »

Au début, les officiers n'avaient pas d'uniformes strictement réglementés. Par la suite, ils portent une courte veste brodée, de couleur ponceau, le *charwal*, culotte ample à la cuisse et serrée au mollet, un gilet turc à vingt boutons grelots, une ceinture de soie à rayures d'or, des guêtres de maroquin et des babouches rouges[13]. Les colonels arborent le *nichan*, décoration en forme de croissant d'or endiamanté. En règle générale, les gradés se distinguent de leurs hommes par des brandebourgs plats en laine et or. L'adjudant, lui, porte sur la poitrine un quart de lune.

L'armement dont disposent ces « nouveaux soldats » se compose essentiellement du briquet[14] et du fusil à baïonnette triangulaire modèle 1791, lequel n'est qu'un perfectionnement de son prédécesseur immédiat, le 1777. C'est avec cette vénérable arme à silex que seront gagnées toutes les victoires d'Ibrahim, comme le furent d'ailleurs celles de Napoléon. Toutefois quelques corps sont dotés d'une baïonnette à scie, d'autres de fusils de provenance belge ou anglaise. Ces derniers se reconnaissent à leur canon court, à l'absence de capucine[15] et aussi, hélas, à leur qualité médiocre.

Pour ce qui est de la cavalerie, on peut dire qu'avec ses cuirassiers, ses lanciers et ses chasseurs elle se rapproche fortement de la cavalerie française. Les cavaliers portent en effet la même cuirasse modèle 1798 à matelassure galonnée de drap rouge au col et aux entournures, la grande

latte à garde de laiton et fourreau de fer de la manufacture de Kligenthal et le lourd pistolet d'arçon de calibre 18 à monture de cuivre. Néanmoins, le préjugé musulman contre le chapeau a contraint à modifier le casque. On a rogné la visière, un nasal mobile en forme de flèche a été adapté à la bombe. Le cimier à l'antique a été remplacé par un croissant, et la crinière par un couvre-nuque de mailles. L'uniforme, lui, est composé d'une veste bleue sans basques et d'un long *charwal* de la même couleur, enfoncé dans des bottes à l'écuyère. En été, la culotte est de toile blanche[16].

En croisant un peloton de ces cuirassiers, Eusèbe de la Salle songe qu'il ne leur manque que des cuissards et un écu[17]. En 1843, Gérard de Nerval les voit étinceler sous le soleil du Caire pendant la cérémonie du *mahmal* (le départ pour le pèlerinage)[18]. Mais cette cavalerie de réserve ne put jamais, à cause du climat, s'habituer au port de l'armure. Seuls quelques escadrons d'escorte continueront à l'arborer et l'on finira par reléguer toute cette ferraille dans les magasins de l'armée.

L'artillerie utilise les divers modèles de canons en service en France à l'époque : pièces de 8, de 6, de 4. Quelques batteries lourdes sont constituées par des mortiers et des obusiers. Tous les canonniers portent une tenue bleu foncé.

Mais il ne suffit pas de soldats plus ou moins disciplinés, de cadres à peu près instruits, ni même de matériel abondant pour constituer une armée moderne. Un pays qui vise à l'indépendance ou veut la conserver ne saurait avoir constamment recours à l'étranger pour la fabrication de son armement. C'est là une vérité élémentaire qui s'est imposée dès la première heure à Méhémet-Ali. À la Citadelle du Caire, un essai de réorganisation de l'arsenal est d'abord tenté par un ingénieur turc, Méhémet effendi el-Wadnali, dit el-Tobbal ; mais, tombé en disgrâce, celui-ci meurt en 1810 à Alexandrie dans des conditions bizarres, au moment où il cherchait, semble-t-il, à s'embarquer pour Istanbul. En 1817 un Français, Gonon, dote cet arsenal d'une machine à forer et de fours à réverbère. Il semblerait qu'au début il ait été très apprécié du souverain mais qu'ensuite leurs rapports se soient assombris[19]. « Gonon m'est très précieux, aurait déclaré le pacha, mais je ne le reprendrai pas pour tout mon pachalik. »

Jouxtant l'arsenal, on installe un atelier pour armes portatives et des armuriers albanais y fabriquent d'excellentes platines[20]. Un autre Français,

Guillemain, ancien contrôleur de la manufacture de Versailles, est chargé en 1833 de la direction de cet établissement, qui dès lors produit en série des fusils du modèle réglementaire. L'Égypte se dote aussi d'une fabrique d'armes blanche, de poudrières, d'une cartoucherie[21], d'ateliers pour la confection de l'équipement et du harnachement.

Des salpêtrières qui fonctionnent par simple évaporation au soleil sont établies à Terraneh, à Achmounein, au Vieux-Caire, à Bedrachein, à Assiout, par les soins d'un Italien, Baffi, dit Omar bey[22], sous le contrôle de Pascal Coste, alors ingénieur en chef du vice-roi. La première va produire près de trois mille quintaux purifiés par an[23]. Les *koms*, les fameux monticules de décombres du Caire, constituent à eux seuls une mine inépuisable. Habituellement le salpêtre est obtenu par le moyen de chaudières, système très coûteux pour l'Égypte qui devait faire venir celles-ci d'Europe et disposait pour seul combustible de cannes de maïs dont la récolte était parfois insuffisante. Or plus de cannes, plus de salpêtre. De plus, le procédé était très onéreux pour le gouvernement : plus de cent francs le quintal. Avec le système par évaporation conçu par l'Italien, le quintal ne revient plus qu'à dix francs. Ce Baffi exploite aussi les lacs de natron du désert Libyque et relève la vieille poudrière française de l'île de Rodah. Ce curieux personnage quitta l'Égypte une première fois en 1822, riche, paraît-il, d'une somme astronomique : près de cinq cent mille francs ! Il dissipe cette fortune en deux ans et revient au Caire où Méhémet-Ali l'emploie de nouveau.

Une fabrique de fusils s'installe au Caire en 1831, à Hod el-Maksud[24], sous la direction d'un certain Marengo. Elle finit par employer plus de mille deux cents maîtres ouvriers ou apprentis et produire environ neuf cents fusils par mois. Ces armes, copiées sur le modèle français, passent pour être plus légères et plus maniables que le type anglais. Bien évidemment, aucune de ces activités n'échappe aux divers consuls en poste en Égypte.

« Il faut dire, au crédit de Méhémet-Ali – note de son côté Driault –, qu'il s'occupe en même temps de plusieurs établissements utiles, propres à élever l'Égypte au plus haut degré de prospérité s'il y avait moins d'instabilité dans les choses, et s'il ne voulait pas tout pour lui. Il veut que cette contrée ait le moins besoin possible des productions du dehors et qu'elle soit en état d'en fournir à ses voisins.

« C'est ainsi qu'il ne cesse d'attirer des ouvriers en tout genre. Deux grandes fabriques de salpêtre sont établies, l'une au Caire, l'autre à Assiout : de nombreux troupeaux ont été achetés et confiés aux Arabes qui bordent le désert ; des Européens ont été envoyés pour saler, à notre manière, les poissons qui abondent dans les lacs ; dix millions de mûriers ont été plantés à Assiout où plusieurs familles druzes ont été appelées pour élever des vers à soie et soustraire peu à peu l'Égypte à la dépendance dans laquelle elle est de la Syrie pour cette denrée. L'ancien canal de Rahmanieh à Aboukir, comblé depuis plusieurs siècles, va être recreusé et ouvert à la navigation. Le vice-roi a senti qu'il ne suffisait pas d'avoir beaucoup de denrées, si les moyens de les exporter manquaient. On travaille déjà à ce grand ouvrage qui, outre l'avantage de la navigation, rendra à l'agriculture une province entière. »

Ou encore : « Le pacha a ordonné à ses gens en Europe de lui procurer des ouvriers en tout genre. Il veut établir des fabriques dans son pays, pour qu'il n'ait plus besoin un jour de produits étrangers. Il se flatte de pouvoir manufacturer des draps, des étoffes en soie, en coton, etc. La misère actuelle du midi de l'Europe facilite ses vues à cet égard, et ses navires qui arrivent d'Italie lui amènent quantité d'individus. »

À force de ténacité, Méhémet-Ali parvient donc à produire sur place un armement tant offensif que défensif assez exceptionnel pour l'époque et surtout pour un pays comme l'Égypte qui, quelques années plus tôt, était encore plongé dans l'anarchie.

Puisque l'on fourbit des armes, il faut éduquer l'esprit. On crée donc un ensemble d'écoles militaires. En 1821, à Boulaq, est institué un établissement d'études générales. On y enseigne l'arabe, le turc, l'italien, ainsi que des notions d'arithmétique et de géométrie. Des clercs italiens, ainsi qu'un Syrien, dom Raphaël de Monachis, y dirigent les études. Au fil des mois, une série d'institutions destinées à encadrer cette instruction militaire de base voient le jour. Entre 1822 et 1834, on trouve successivement : une école d'officiers et de sous-officiers à Damiette ; l'école militaire supérieure de Khankah, où le programme est calqué sur celui de Saint-Cyr ; l'école d'état-major proprement dite ; une école de musique militaire et de génie qui donne son premier concert le 4 mai 1826.

Trois ans plus tard, à Abou-Zaabal, elle joue *La Marseillaise* lors d'un souper offert par Clot bey[25] !

Doit-on le rappeler ? Ces écoles n'ont été créées que pour fournir des cadres aux unités combattantes et aux services administratifs de l'armée.

Le personnel enseignant est essentiellement européen, pour ne pas dire français, et cette situation perdurerait indéfiniment n'étaient les velléités d'indépendance de Méhémet-Ali. Il juge bientôt le moment venu de préparer des Égyptiens à succéder aux techniciens occidentaux. Techniciens, précisons-le, qu'il entretient à grands frais. C'est dans cette optique qu'en 1826 il décide d'envoyer un certain nombre de jeunes gens faire à Paris des études supérieures. Il reprend ainsi un vieux projet auquel Bonaparte avait songé lors de son séjour en Égypte et qui n'avait pu être mené à bien, en raison entre autres du blocus maritime imposé par Londres. Bonaparte, une fois encore, la France, toujours...

---

1 Celle-là même à bord de laquelle Bonaparte quitte l'Égypte en août 1799.

2 *Mémoires d'un artiste. Notes et souvenirs de voyages*, Marseille, 1878.

3 Méhémet-Ali a en effet manqué là une occasion intéressante. En avril 1819, d'Armandy s'embarqua à Suez pour Mascate, devint chef de la flotte de l'imam de cette ville puis passa en Perse où il organisa des batteries montées pour le prince Mohammed Ali Mirza, fils du shah. Il fit ainsi fortune. Hélas, en se rendant aux Indes par mer, il fut dépouillé par des pirates. La suite de sa vie est digne d'un roman. Voir Gabriel Guémard, *op. cit*.

4 Driault, 1927, *op. cit*.

5 A.G. Politis, *L'Hellénisme et l'Égypte moderne, 2* vol., Le Caire, 1928.

6 Driault, 1927, *op. cit*.

7 Guémard, *op. cit*.

8 Weygand, *op. cit*.

9 Hajjar, *L'Europe et les destinées du Proche-Orient*, 5 vol., Damas, 1988.

10 Dérivé de l'arabe *kourbag* et du turc *qirbac*.

11 Prisse et Hamont, *op. cit*.

12 Pain en forme de boule que l'on fournissait aux soldats.

13 Les Européens appelaient cette tenue « le costume à la Nizam ».

14 Sabre court et recourbé de l'infanterie.

15 Chacun des trois anneaux de métal qui relient le canon au bois d'une arme à feu.

16 Guémard, *op. cit*.

17 *Pérégrinations en Orient*, *2* vol., Paris, 1840.

18 *Voyage en Orient*, 2 vol., Paris, 1869.

19 Planat, Paris, *op. cit*.

20 Pièce des anciennes armes à feu portatives sur laquelle l'amorce était mise à feu.

21 Elle sauta en 1824, faisant quatre mille victimes, accident sans doute dû à la malveillance.

22 C'était un pharmacien originaire de Pergola, ancien employé aux finances de l'armée d'Italie.

23 Coste, *op. cit*.

24 Littéralement « Fontaine des amants ». Le quartier doit son nom au lieu où fut trouvé le sarcophage de Hapmen, actuellement au British Museum.

25 Il en fut de même, peu après, au banquet donné dans des conditions analogues en l'honneur des membres de la mission Taylor, venus négocier la cession d'un obélisque à la France.

OceanofPDF.com

12

LE PHARAON ET LA CONNAISSANCE, L'ORDRE ET LA JUSTICE

(1826-1840)

Mon très cher papa,

Avec la protection du Prophète, nous sommes arrivés sains et saufs au terme de notre voyage ; sois sans inquiétude sur ma santé : le médecin français qu'on en a chargé dit qu'elle est bonne ; seulement il trouve que j'ai le teint un peu jaune, il m'a prescrit une médecine pour l'éclaircir. Je prendrai tout ce qu'on voudra : je suis ici pour m'instruire...
On nous promène en attendant qu'on nous instruise. On m'a fait voir les Champs-Élysées, Tivoli et le Palais-Royal. Rien de plus enchanteur que ce dernier séjour. C'est un vaste bazar où sont étalées les richesses du monde entier. À la chute du jour, dans un jardin délicieux où les fleurs parfument l'air, où des cascades répandent la fraîcheur, apparaît un essaim de jeunes beautés, échappées sans doute de quelque harem voisin. Aucun voile jaloux ne cache leurs attraits : aucun gardien ne les protège. L'une d'elles me regardait en riant. Transporté, enivré, je la suivis et j'allai lui jeter mon mouchoir. Mais il n'était plus dans ma poche. Une main prudente l'en avait retiré, pour m'empêcher, sans doute, de faire une folie. N'importe, je reviendrai dans cet endroit, j'y reverrai la belle inconnue, et je te prie, quand je serai savant, de me l'acheter, si, comme je l'espère, elle est à vendre...

Cette lettre, publiée le 22 août 1826 dans un journal satirique français, *La Pandore*, et citée dans l'excellent ouvrage d'Anouar Louca : *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIXe siècle*[1], salue les premières missions estudiantines voulues par Méhémet-Ali. Moquerie à part, elle reflète assez bien le mélange de naïveté, de curiosité, voire de désarroi, que les jeunes

gens fraîchement débarqués de la vallée du Nil durent éprouver en découvrant pour la première fois une ville occidentale.

Au début, pourtant, lorsque le vice-roi envisage ce projet de mission, ce n'est pas à la France mais à l'Italie qu'il songe. En cela, rien de surprenant : l'italien est à l'époque la langue européenne la plus répandue en Orient. Et si finalement c'est la France qui est choisie, c'est grâce à Drovetti. En effet, en 1826, lorsque Boghos bey lui demande son avis sur le sujet, le Piémontais conseille au ministre d'éviter surtout l'Italie, « *où la vie intellectuelle se languit sous un régime réactionnaire*[2] ».

C'est à Jomard que l'on confie le premier contingent d'étudiants. Dans cette entreprise, le célèbre géographe se fait assister d'un auxiliaire, Joseph Akoub, copte installé à Paris depuis 1801, professeur d'arabe au lycée Louis-le-Grand.

Ils sont donc une quarantaine à débarquer en France cette année-là sous la conduite de deux fonctionnaires du palais. Dix-huit sont natifs d'Égypte, les autres ont vu le jour à Istanbul ou dans d'autres villes européennes ou asiatiques de l'Empire ottoman. Sitôt arrivé, Jomard se charge de la direction de leur instruction, ainsi que de la surveillance de leur vie privée – tâche ô combien délicate, si l'on songe qu'il s'agit d'Orientaux, ignorant tout de l'Europe et jetés soudain en pleine vie parisienne.

Ils logent dans le quartier du Luxembourg, au 15 rue du Regard, dans le petit hôtel de la Guiche. Ils ne savent alors quasiment rien en dehors de leur langue maternelle (le turc ou l'arabe). On imagine aisément quel choc culturel c'est pour eux, et à quelles difficultés se trouve confronté Jomard. Certains de ces étudiants deviendront médecins, d'autres ingénieurs, professeurs, agronomes ou encore marins. Certains même entrent à Saint-Cyr. D'entre tous, le cheikh Rifaât el-Tahtawi est celui dont l'histoire retient le nom. Des cinq années d'expériences et d'observations vécues au quotidien dans la ville Lumière, il tirera un ouvrage intitulé : *Takhlis el-ibriz fi talkhis Bâriz*, que l'on pourrait traduire par « Raffinement de l'or, abrégé de Paris[3] ».

En 1832, le docteur Clot accompagne lui aussi en France une douzaine de ses meilleurs élèves d'Abou-Zaabal, pour les perfectionner dans la pratique de la médecine et de la chirurgie auprès des hôpitaux de Paris.

Finalement cette démarche, indiscutablement intéressante dans le fond, et qui aurait pu donner lieu à une nouvelle génération d'Égyptiens débarrassés de tout le poids de l'analphabétisme et ouverts sur le monde, n'eut que des retombées très limitées. La raison en est simple : une fois encore, l'Égyptien n'est guère inscrit dans ce processus, qui concerne majoritairement les Turcs. L'homme de la vallée du Nil est, comme à l'accoutumée, ignoré. En élaborant ces missions, ce n'est pas à l'Égypte que Méhémet-Ali songe, mais au moyen de mieux contrôler sa conquête et ceux qui y vivent.

Tout naturellement, il doit penser aussi à l'instruction publique, corollaire naturel des écoles militaires. Il n'existe à peu près rien dans ce domaine lorsque Méhémet-Ali accède au pachalik du Caire, et si l'on rencontre ici et là, à l'ombre des mosquées, des écoles entretenues par des fondations pieuses, celles-ci n'enseignent que les rudiments de la religion musulmane, la lecture, l'écriture et, parfois, un peu de calcul[4]. Il y a bien la célèbre université d'Al-Azhar, qui reçoit des étudiants venus de tous les pays de l'islam, mais l'on s'y consacre exclusivement à l'étude de la grammaire arabe et du droit musulman.

On crée d'abord les « écoles civiles spéciales ». Vers 1835, Jomard en recense sept :

1. L'École polytechnique, sous la direction d'Ethem bey Hekekian et du professeur de français Malus, frère du célèbre physicien ;
2. L'École d'administration civile, dirigée par Artin et Estéfan ;
3. L'École de traduction, confiée au cheikh Refaah ;
4. L'École de chimie appliquée, dirigée par Heim ;
5. L'École des ponts et chaussées ;
6. L'École des mines, dirigée par Lambert ;
7. L'École de géométrie et de géographie, administrée elle aussi par Malus.

Toutefois, ces établissements n'ont été fondés que dans un but d'utilité immédiate, créés séparément et à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Il n'existe aucun lien entre eux et, le plus souvent, ils ne suivent aucune méthode déterminée. La plupart du temps, leurs élèves sont pris au hasard et répartis dans les divers établissements sans égard à leurs aptitudes personnelles et, à leur sortie, employés sans plus de discernement.

« Les écoles, commente Prisse d'Avennes, ont été instituées dans un but purement militaire, et il en est sorti peu de sujets capables. Comment pouvait-on espérer le contraire ? Il n'existait pas d'éléments préparatoires, et il fallait élever d'emblée jusqu'à la science des êtres dont l'intelligence n'avait même pas reçu cette culture primordiale qui, dans nos contrées, se transmet d'une génération à l'autre, pour ainsi dire avec la vie. Une conception aussi téméraire ne pouvait aboutir qu'à un avortement. Dépourvu lui-même de toute éducation première, Méhémet-Ali, trompé par son exemple, semble avoir pensé qu'il pouvait susciter des savants comme il avait vu surgir des soldats par la seule force de sa volonté. »

Finalement, on se rend compte en haut lieu que certaines écoles spéciales font double emploi ou ne répondent guère aux besoins, et que les enseignements primaire et secondaire sont trop lacunaires. Une refonte générale de l'instruction publique à tous les degrés s'impose donc. C'est dans cet esprit et pour remédier au désordre de l'administration que, sous l'influence de personnalités telles que Lambert et Bruneau, est entreprise vers la fin de 1835 la réforme de l'éducation nationale. Précisons que Lambert et Bruneau appartiennent au célèbre mouvement né en France dans les années 1820 et qui joue un rôle très sensible dans l'histoire de l'Égypte : celui des saint-simoniens. Vaste sujet, qui mériterait des volumes[5]...

La première commission se réunit en décembre 1835 sous la présidence de Mokhtar bey. Elle comprenait des membres français : Clot, Linant, Hamont, Bruneau, Lambert et Varin, mais aussi des Ottomans et des indigènes : le cheikh Refaah, Bayoumi, Kiani bey, Estéfan, Hekekian et Artin, pour la plupart anciens élèves de Jomard. Ensemble ils mettent au point un cadre général qui institue dorénavant trois sortes d'écoles : primaires, préparatoires et spéciales.

Les écoles primaires, au nombre de cinquante, sont réparties entre les diverses *moudirieh*, proportionnellement à la population. Pour y être admis, il faut être âgé de sept ans au moins et de douze au plus, jouir d'une bonne santé et surtout être exempt de difformité (nouvelle preuve des objectifs militaires du système d'enseignement). La durée des études primaires est de trois années. On apprend la langue arabe, la lecture, l'écriture et les éléments de l'arithmétique.

Les écoles préparatoires ont pour objet d'étendre l'instruction des enfants sortis des écoles primaires et de les mettre à même d'accéder aux écoles spéciales. Leurs cours s'étalent sur quatre ans. Elles comportent donc quatre classes auxquelles on accède par un examen annuel, comme dans les écoles primaires. L'enseignement comprend l'arabe, le turc, le persan, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'histoire, la géographie, la calligraphie, le dessin. Les écoles spéciales quant à elles doivent former des sujets pour les différents services publics, tant civils que militaires.

Un Conseil supérieur de l'instruction publique est créé simultanément. Il prend en charge la direction générale et la haute surveillance de toutes les écoles tant civiles que militaires, et l'inspection est placée entre les mains de Joseph Sève, devenu entre-temps Soliman pacha.

Pour l'anecdote, il faut savoir que le membre le plus original de ce Conseil supérieur est Lubbert bey, ancien directeur de l'Opéra de Paris, gentilhomme ordinaire de Charles X, qui prétend avoir quitté la France par fidélité à ses opinions légitimistes, mais qu'à la vérité la peur de ses créanciers retient sur les rives du Nil. C'est un aimable bonhomme, à la figure rose et poupine, qu'on est sûr de rencontrer dans l'une des maisons françaises aisées du Caire à l'heure du souper, et principalement chez Mari. Il y paie son écot en narrant des historiettes de coulisses collectionnées au cours de sa vie de théâtre. En 1837, Pückler trouve ce musicien président du jury d'examen à l'École d'artillerie ! Piquant exemple de l'utilisation des compétences...

Les écoles sont tout naturellement assujetties à un régime strictement militaire. Les élèves forment trois « bataillons », chacun composé de quatre « compagnies » de cent vingt-cinq têtes. L'enseignement est gratuit, les élèves élus sont nourris et habillés aux frais de l'État, tous reçoivent une solde, unique moyen que l'on a trouvé pour décider les parents à se séparer de leur progéniture.

Un inspecteur, membre du Conseil supérieur, doit visiter chaque école une fois par trimestre et rendre compte de ses tournées. Les examens se passent devant un jury dont font partie un membre du Conseil et le directeur de l'école. Les candidats ayant satisfait aux examens de sortie sont dirigés sur les écoles spéciales, les autres obtiennent un emploi subalterne dans l'administration. Toutes les écoles, tant préparatoires que spéciales,

possèdent un système lithographique pour la reproduction des cours des professeurs, une bibliothèque et une collection d'instruments.

Tel est le système d'enseignement adopté par les conseillers français du vice-roi. Disons-le tout de suite : il donne des résultats décevants. Pour avoir voulu hâter l'exécution d'une réforme aussi délicate et en exploiter le plus rapidement possible les bénéfices, Méhémet-Ali n'a pu éviter les écueils, et son œuvre révéla de bonne heure de graves lacunes. Si ces écoles marquaient sans conteste un progrès sur celles qui existaient déjà, les efforts déployés furent guidés par l'urgence : on voulait récolter le fruit avant qu'il n'ait eu le temps de mûrir : « Mohamed Ali a établi autour de lui un enseignement public, pourquoi ? Pour avoir des officiers, des administrateurs, des médecins, et non point pour éclairer les populations indigènes et mettre les bienfaits de l'éducation à la place d'une ignorance féconde en misère. On peut dire qu'il n'y a rien de moins public en Égypte que cette instruction qu'on appelle “instruction publique[6]”. »

Poujoulat adresse à l'entreprise un autre reproche mérité, portant sur la méthode des maîtres égyptiens, qui fait appel à la mémoire plutôt qu'à l'intelligence, suivant en cela la tradition de l'université d'Al-Azhar. Quant aux professeurs européens, leur enseignement est trop souvent déformé par les interprètes auxquels ils sont contraints d'avoir recours.

Autre défaut : les professeurs égyptiens que l'on appelle à remplacer prématurément les Français s'expriment en arabe littéraire (*nahaoui*), langue savante que leurs élèves, fils de *fallahin* ignorants, sont incapables de comprendre : « Devait-on espérer, s'interroge Pelissier, que quelques années de travail dans les écoles de France auraient pu mettre des jeunes gens qui parlaient à peine notre langue en état d'enseigner à d'autres ce qu'eux-mêmes venaient à peine d'apprendre ? La fonction d'un personnel enseignant veut plus de patience et de maturité[7]. »

À la sortie de leurs écoles les nouveaux fonctionnaires, mis en présence des questions les plus élémentaires ayant trait à leurs spécialités respectives, témoignent d'un embarras et d'une ignorance absolus ; ces présumés ingénieurs se révèlent incapables de faire curer un canal.

Néanmoins tout n'est pas aussi désastreux et certains établissements, telle l'École polytechnique, méritent une mention particulière. Sous l'intelligente direction de Charles Lambert, auquel les Anglais mêmes rendirent

hommage, l'ordre y est maintenu grâce au goût de l'étude et à l'affection que le saint-simonien a su inspirer à ses disciples. Le programme d'études, qui à l'origine est calqué sur son homonyme français a été peu à peu rapproché de celui, moins ambitieux mais plus pratique, de l'École des arts et métiers de Paris, et c'est le seul lieu d'enseignement où la méthode militaire ne soit pas appliquée, ce qui explique peut-être ses bons résultats.

En 1844 la géométrie, la physique, la mécanique et l'architecture y forment les principaux objets de l'enseignement. Lambert cherche toujours à associer la théorie à la pratique, et les élèves sont tenus de s'exercer quotidiennement dans le cabinet de physique. Pour mettre l'Égypte à même d'emprunter le moins possible à l'industrie européenne, on a annexé à ce cabinet un atelier pour la réparation des instruments scientifiques. Enfin le laboratoire de chimie rend des services considérables. Plus d'un million de francs sont dépensés dans ces diverses installations. De 1845 à 1849, l'école fournit au vice-roi cent huit ingénieurs des ponts et chaussées, soixante-deux directeurs d'ateliers divers, vingt-huit professeurs de sciences, vingt-deux ingénieurs des mines, dix-huit directeurs ou inspecteurs de fabriques. Les élèves de Lambert ont traduit une vingtaine d'ouvrages classiques dont les versions ont été imprimées ou lithographiées à l'école même. Malheureusement, à leur sortie, les lauréats se retrouvent trop souvent placés sous les ordres d'ingénieurs turcs ou soi-disant tels, empiriques, dénués de toute instruction, qui prennent un malin plaisir à tendre des pièges à l'inexpérience des jeunes gens pour les faire congédier.

Il n'est pas sans intérêt non plus de mentionner une institution qui eut quelque influence sur le développement de l'instruction. L'imprimerie, implantée pour la première fois en Égypte par l'occupation française puis disparue avec elle, revit sur les bords du Nil. En 1821, sous l'impulsion d'un Égyptien, Osman Noureddin, une imprimerie arabe est annexée au collège de Kasr-el-Aïni. L'année suivante, elle est transférée à Boulaq et considérablement agrandie. Elle édite des ouvrages turcs, arabes et persans, fait paraître des traductions de livres scientifiques européens, ainsi qu'un journal arabe, *Oukaia Masrieh* (Événements d'Égypte). Une autre typographie voit le jour à Alexandrie, qui bientôt imprime le poème en anglais du consul Salt, *Egypt*. Après la première campagne de Syrie se publie, pour combattre l'influence du *Moniteur ottoman* créé à Istanbul, une feuille officieuse en français, *Le Moniteur égyptien*, dont le rédacteur en

chef est un publiciste, Camille Turle, engagé à Paris au traitement annuel de dix mille francs. En 1826, d'après Jomard, les presses de Boulaq et d'Alexandrie ont déjà mis à la portée du public soixante-quatre versions d'ouvrages élémentaires relatifs aux sciences, à l'histoire et à la géographie. Le docteur Clot raconte dans ses *Mémoires* que « les élèves de l'École de médecine s'étaient livrés à la traduction, du français en arabe, des meilleurs ouvrages de médecine publiés à Paris et dont les auteurs faisaient autorité dans la science ». Ces traductions, au nombre de cinquante-deux, précise-t-il, ont été imprimées au Caire et tirées chacune à un millier d'exemplaires.

Vers 1831, l'historien Michaud visite ces établissements et y découvre huit presses provenant de France et des caractères – tant européens qu'orientaux – tous fondus à Paris. Le papier est d'origine florentine ou triestine. La direction incombe à un maronite qui a appris son métier à Milan. Il est assisté d'un prote allemand, d'un correcteur italien, d'un typographe grec et de douze ouvriers arabes. Bien entendu, aucune publication ne peut avoir lieu sans l'imprimatur du gouvernement. L'impression des livres paraît assez correcte à Michaud, qui juge néanmoins et avec justesse « qu'elle faisait l'effet d'une machine hydraulique installée à grands frais pour verser de l'eau sur un rocher aride ». En effet, la population est parfaitement incapable de s'intéresser à une lecture quelconque. La plupart du temps, à peine sortis des presses, les ouvrages sont entassés dans des magasins où ils pourrissent parce que nul ne se soucie de les acheter, encore moins de les lire, qu'ils ne répondent en aucune manière à l'esprit de la population. Le petit peuple préférerait – et de loin – que l'on allège ses impôts, qu'on songe à son bien-être, et surtout qu'on lui restitue sa dignité. Naturellement, il n'en va pas de même au sein d'une minorité de résidents étrangers. Vers 1840, certains d'entre eux décident de se réunir périodiquement pour échanger des idées, se communiquer leurs travaux scientifiques et constituer une bibliothèque sur l'Égypte. Ils fondent ainsi, sous l'impulsion de Prisse d'Avennes et d'un médecin distingué, le Dr Abbott, une Société orientale, qui change bientôt son nom en celui de Société égyptienne. La bibliothèque, réunie par des dons spontanés, est d'un grand secours pour les voyageurs et les touristes désireux de s'instruire sur le pays. Gérard de Nerval, entre autres, en profite largement.

Le nom de Prisse mérite un aparté, car l'expérience de cet homme est assez unique. Il a passé près de dix-sept ans en Égypte et, comme le dit Jean-Marie Carré, « la hardiesse de ses explorations, la témérité de ses aventures n'ont d'égales que la perspicacité de son observation[8] ». L'égyptologie lui est redevable de la découverte en 1843 du papyrus hiératique qui porte son nom. Il a enrichi l'archéologie de publications monumentales auxquelles il a consacré des années de labeur et sacrifié sa fortune[9]. Le Louvre lui doit la Salle des Ancêtres de Thoutmès III, appelée aussi la Chambre des rois de Karnak, monument chronologique aussi important que le papyrus de Turin et les deux Tables d'Abydos, et qu'il a fait démonter, scier et transporter à ses frais, au prix de mille dangers et difficultés, sans aucun secours ni le moindre appui officiel.

À partir de 1829, alors qu'il n'a que vingt-deux ans, il est engagé comme ingénieur civil et hydrographe par le pacha, puis enseigne la topographie à l'école d'état-major installée au camp de Khankah, à l'extrémité de la plaine d'Héliopolis. De cette époque date son *Mémoire sur les travaux les plus importants à exécuter dans la Basse-Égypte*. On y trouve entre autres le tracé d'un canal d'Alexandrie au Caire et le projet d'un pont suspendu sur le Nil, entre l'île de Rodah et les jardins d'Ibrahim, le fils de Méhémet-Ali. Mais son caractère indépendant, sa franchise brutale ne tardent pas à le mettre aux prises avec les fonctionnaires turcs et, en 1836, il finit par donner sa démission. Il se fait alors explorateur et, vêtu à la musulmane, vit de la vie des fellahs sous le pseudonyme d'Edriss effendi. En 1841, un incident grave l'opposera au *nazir* de Louxor qui le fera mettre aux fers quatre jours et quatre nuits sans air, sans lumière, sans eau et sans pain. Dès lors, il ne mènera plus qu'une vie d'errance. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1845, il refusera de prêter serment au roi Louis-Philippe et mènera sous le Second Empire une existence précaire et souvent besogneuse de publiciste. En 1858, il reviendra dans une Égypte où bien des choses ont changé. Après avoir entrepris quelques nouvelles explorations en Arabie, en Nubie et en Haute-Égypte, il rentre en France où il s'éteint en 1879, oublié de tous.

Le médecin du pharaon

Sur les recommandations du Dr Cauvière, de l'Hôtel-Dieu de Marseille, en 1825 un autre personnage digne d'intérêt prend pied en Égypte : le docteur Antoine-Barthélemy Clot. Il a trente et un ans, est originaire de Grenoble, fils d'un sous-officier de l'Empire. Établi depuis deux ans à Marseille, il vient de soutenir brillamment ses thèses devant la faculté de Montpellier. En réalité Cauvière l'a recommandé à Tourneau, chargé par Méhémet-Ali d'engager deux praticiens de qualité, l'un en médecine, l'autre en chirurgie, pour diriger le service sanitaire égyptien. D'abord hésitant, Clot n'accepte qu'à la condition expresse de cumuler les deux fonctions de chirurgien et de médecin en chef. Le 22 décembre 1825, il est engagé pour une durée de cinq ans, avec un traitement annuel de huit mille francs, l'équipement et les rations de colonel[10].

À son arrivée en Égypte, le service sanitaire est presque inexistant. Le pays possède sans doute quelques praticiens habiles comme l'Arménien Bossarian, premier médecin du vice-roi depuis la mort du Génois Mendrici, le Juif italien Morpugo, directeur de l'*Ospedale Franco* d'Alexandrie ou le Français Dussap. Mais ceux-ci ne soignent que les dignitaires turcs et les résidents européens ; le reste du pays est abandonné aux mains des rebouteux et des charlatans.

La première action de Clot est de créer un conseil de santé chargé de la direction générale du service. Il en confie habilement la présidence à Bossarian et soumet à ce conseil deux grands projets : la vaccination obligatoire et la création d'un hôpital modèle. Grâce à la première, la variole qui faisait chaque année en Égypte près de soixante mille morts, ne tarde pas à être enrayée.

Il lui faut ensuite constituer un corps de médecins et de pharmaciens régi par des règlements hiérarchisés. Il applique pour ce faire les règlements en vigueur en France, tout en les adaptant au contexte égyptien. C'est ainsi que la chirurgie est réunie à la médecine, de sorte que le système comporte désormais deux classes au lieu de trois : les médecins et les pharmaciens.

On crée en priorité des hôpitaux régimentaires, l'un à Abou-Zaabal, aux environs du Caire, dont le camp d'instruction accueille une grande partie des régiments ; l'autre à Alexandrie pour les malades de la garnison et ceux de la marine. La vieille bicoque d'Abou-Zaabal une fois rasée, on érige à sa

place une construction moderne, vaste, aérée, capable d'accueillir près de mille patients. Là aussi, on applique les règlements et l'exemple français[11]. Par la suite cet hôpital est transféré à Kasr-el-Aïni, sur le lieu même où les Français Desgenettes et Larrey avaient installé en 1798 leur dispensaire.

Chacun des deux établissements possède son officier comptable, des scribes, des infirmiers ; il en va de même pour chaque ambulance régimentaire. Mais tout cela, encore et toujours, est consacré au même but : l'armée. Comme le fait observer Clot : « Bien qu'imparfaite, cette organisation suffit aux besoins d'une armée de deux cent mille hommes presque constamment en campagne. » Et il précise : « L'administration médicale ne fut d'abord appliquée qu'à l'armée, et Méhémet-Ali ne songea que quelques années plus tard à donner des secours à la population. »

L'Égypte d'alors manque cruellement de médecins, et les fellahs sont tout naturellement les premiers à souffrir de cette situation. On les soigne quand on peut, si l'on peut. Clot – et c'est là la preuve d'un grand esprit – décide de former des médecins indigènes et fonde la première école de médecine à Kasr-el-Aïni, accolée à l'hôpital. Inaugurée en 1827, elle compte environ deux cent quinze élèves. Les premiers professeurs y sont (en dehors de Clot, nommé directeur) Barthélemy et Bernard (des Français), les Italiens Figari et Ucelli, et un Espagnol, Gaetani.

La durée des études est fixée à cinq années, à l'expiration « desquelles tout élève quelque peu intelligent et assidu devait avoir acquis les connaissances nécessaires à la pratique de la médecine[12]. » Les cours sont traduits par des interprètes, avec toutes les faiblesses inhérentes à ce type de procédé. En dix-huit ans de séjour, Clot bey forme quelque 1 500 élèves qui « pour la plupart étaient sans contredit d'excellents sujets ». Lors de la visite qu'il effectue au Caire, l'illustre docteur Lallemand, de l'université de Montpellier, célébrité médicale de l'époque, confirme que « l'école de médecine du Caire était en mesure de former des praticiens dignes de confiance et avait même donné quelques lauréats propres à l'enseignement[13] ».

Après la fondation de l'école, Clot se consacre à l'organisation de la médecine civile. Des bureaux de consultation gratuite sont établis dans les villes du Caire et d'Alexandrie et l'autorisation d'accueillir des civils dans les hôpitaux militaires est (enfin) accordée. Des médecins et des

pharmaciens sont placés progressivement au chef-lieu de chaque province. Au fil des mois, le pays tout entier se couvre d'hospices et de dispensaires qui permettent de livrer bataille aux fléaux locaux, à savoir la peste, le choléra, la typhoïde, la variole, la dysenterie et l'ophtalmie. D'autre part, la mortalité infantile se révélant effrayante, Clot décide de créer en 1836 une école de sages-femmes dont la direction revient à une Française, Mlle Palmyre, qui enseigne à vacciner et à saigner.

Dans le domaine pharmaceutique, l'Égypte ne connaît alors que des herboristes dépourvus de toute instruction, lesquels vendent plus de philtres et d'amulettes que de vrais remèdes. Les produits chimiques les plus communs font d'ailleurs défaut. La vieille pharmacopée arabe, si renommée au Moyen Age, est depuis longtemps tombée dans l'oubli. Clot charge en conséquence un chimiste italien, Luigi Alessandri, d'établir au Caire la première école de pharmacie. Les résultats ne se font pas attendre : bientôt, des apothicaires diplômés composent scientifiquement les médicaments usuels. On n'a bien sûr pas manqué de critiquer ces entreprises, en particulier Hamont qui estime que les chirurgiens militaires sortis de la faculté de Clot ne sont même pas capables de réduire une fracture. À ses yeux, non seulement les examens manquent de sérieux, mais les candidats sont prévenus à l'avance des questions qu'on leur posera. Critiques certainement exagérées – et passablement dictées, disons-le, par une jalousie confraternelle.

Puisqu'on soigne les hommes, il est naturel que l'on se préoccupe des chevaux. C'est précisément Hamont qui ouvre la voie en ce domaine. À l'invitation de Méhémet-Ali, ce vétérinaire, fils d'un capitaine d'Empire, arrive en Égypte en octobre 1826. Il est accompagné de l'un de ses compatriotes, Prétot, tous deux anciens élèves d'Alfort[14]. Mais assez rapidement Prétot tombe malade, croit se refaire une santé à Smyrne et y meurt. Hamont, manifestement plus résistant, reste donc seul à la tête du service vétérinaire et réussit à installer son école à Abou-Zaabal, près de la faculté de médecine. Très entreprenant, il s'y s'attire assez rapidement les bonnes grâces du vice-roi qui met à sa disposition les locaux indispensables dans les dépendances du palais de Choubra. On y enseigne l'anatomie, la chirurgie, la botanique et la langue française, ainsi que l'hippologie.

En sus de cette école, Hamont crée en quelques années un hôpital, un jardin botanique, un haras pour chevaux de sang arabe où l'on compte une trentaine d'étalons et six cent soixante-dix juments. Ainsi se fait-il une excellente situation mais en 1840 accusé, à tort ou à raison, de privilégier à ses intérêts personnels, il est contraint de se retirer[15].

Si l'on fait le bilan de ces créations, force est de constater qu'en dépit de la volonté et de l'audace de leur initiateur elles ont été éphémères. Il aurait fallu dix ans au moins pour qu'une première génération d'élèves pût passer par tous les degrés de l'instruction. Or après la conférence de Londres (1840), tout ce qui a trait à l'enseignement s'écroule en même temps que se brisent les rêves de l'homme de Kavála. Certains historiens affirment que, privé de ses conquêtes, Méhémet-Ali abandonne tout intérêt pour l'instruction publique, un peu comme un enfant boude son jouet : « Les écoles n'étaient pour Mohamed Ali que des instruments de guerre ; il y renonce aujourd'hui que son rôle d'agresseur est fini, et qu'il a dû perdre l'espérance de conquérir le trône du sultan. Il n'a plus besoin d'armée, donc il ne veut plus d'écoles[16]. »

« S'il avait eu le réel désir, commente Victor Schoelcher, de régénérer l'Égypte, il aurait profité de la paix pour donner aux établissements d'instruction un nouveau lustre, pour en faire d'actifs agents de perfectionnement, pour y former des hommes distingués qu'il eût répandus dans le pays avec la noble mission d'enseigner. Il aurait employé l'argent que ne dévore plus la guerre à augmenter le nombre des écoles et à redoubler leurs moyens d'influence. »

D'autres auteurs estiment que le grand responsable de cet abandon fut Ibrahim qui, découragé par ses revers de Syrie, proposa à son père la suppression d'établissements trop coûteux pour le Trésor.

En vérité, même si l'instruction publique est à vau-l'eau vers la fin du règne, il reste que le coup de grâce lui est porté par le successeur du pacha, Abbas Ier (1848-1854). Une fois sur le trône, la première décision du nouveau souverain est de supprimer toutes les écoles modernes dont l'Égypte s'était enorgueillie. Prince aux idées totalement rétrogrades, hostile à toute influence européenne, il veut même retirer les meilleurs élèves des écoles spéciales pour les transformer en « gardes d'honneur ». Clot bey lui-même quitte alors le pays[17]. Il écrit : « Abbas pacha mit un acharnement

systématique à détruire l'œuvre de son grand-père et surtout à effacer jusqu'aux dernières traces de ce qui pouvait rappeler la présence française. Ni le service médical ni les écoles de médecine et d'accouchement ne furent épargnés. Toutes les branches de cette administration furent mutilées. » Varin lui aussi voit perdre le fruit de vingt ans de travaux assidus. Son institution, que fréquentaient pourtant les fils des compagnons d'armes de Méhémet-Ali, est fermée et lui-même mis à la retraite.

L'ordre public

Naufragées ou non, toutes ces innovations n'auraient jamais pu s'effectuer si l'homme de Kavála n'avait placé l'ordre public et la sécurité parmi ses premières préoccupations. Une terre en proie à l'anarchie et aux rapines, des routes où il est peu recommandable de circuler représentent autant de facteurs peu propices aux déplacements des pionniers étrangers. Conduit par une main de fer, le pays retrouve progressivement sa tranquillité et le calme s'établit là où naguère la violence régnait en souveraine.

Tous les voyageurs étrangers qui se rendent à cette époque en Égypte témoignent sans exception qu'*ils se sentaient plus en sûreté en Haute-Égypte et même en Nubie ou dans les ruines de Palmyre que sur le pavé de Paris ou de Londres*. Pückler-Muskau se promène en touriste, sans encombre, jusqu'à Khartoum[18].

Les Bédouins, qui ont toujours été cause de désordre, sont désormais attachés au sol par les concessions de terres ou rémunérés comme cavaliers ou gendarmes. Du coup, ils ne trouvent plus grand intérêt à se lancer dans des razzias comme par le passé.

Grâce à une impitoyable répression du brigandage, des crimes et des délits, l'ordre est établi dans les villes et les campagnes.

Une Égypte devenue sûre, voilà certainement l'un des bienfaits les plus probants du gouvernement du pacha. Il est d'ailleurs régulièrement mis en lumière dans la plupart des récits de voyageurs, si critiques soient-ils à l'égard de Méhémet-Ali, ainsi que dans les rapports consulaires : « La sécurité maintenant établie dans toutes les parties de l'Égypte – écrit Bowring à Palmerston – soit sur le Nil et dans sa vallée, soit sur les

itinéraires parcourus, soit dans les régions les plus dépeuplées du désert, est un des effets remarquables de la politique du pacha. La totalité de l'Égypte, de la Nubie à la Méditerranée, est parfaitement sûre [...]. Il n'y a pas de villages où les autorités ne soient prêtes à accorder réparation pour une violation flagrante de propriété. »

Au début du règne, comme au temps des Mamelouks, le chef de la police dépend du *kiaya*, lequel commande les patrouilles. Mais vers 1830 la direction en est confiée au *zabet bey* (officier, commandant) rattaché au département de la Guerre. Le contrôle de l'exportation des denrées alimentaires est assuré par un fonctionnaire spécial. La surveillance des marchés publics demeure, comme par le passé, entre les mains du *mohtasseb*, juge ambulant suivi d'un porteur de balances et chargé de prendre en flagrant délit les marchands qui vendent à faux poids. Le châtiment est aussi simple qu'expéditif : il condamne sur l'heure à la bastonnade les contrevenants[19].

Par contre, du point de vue de la justice, on peut dire que rien de sérieux n'a été entrepris pour sa réforme. Elle continue à être rendue, au civil comme au pénal, par les tribunaux musulmans (*mahkama*), sous l'autorité suprême du grand cadi d'Égypte. Mais il n'en demeure pas moins que, lorsqu'il s'agit de gens d'importance coupables de crimes ou de simples délits, c'est le vice-roi en personne, ses fils ou des hauts fonctionnaires qui décident de leur sort. Jomard, pourtant si favorable au gouvernement, le déplore tout en reconnaissant que le temps n'est pas encore venu « pour le créateur du nouvel état de choses de donner un code à l'Égypte[20] ».

En 1826, deux tribunaux de commerce composés de négociants, les uns européens, les autres indigènes, sont toutefois institués au Caire et à Alexandrie. Le premier comprend une quinzaine de membres, dont cinq Égyptiens, deux Maghrébins, six chrétiens d'Orient et deux Juifs, le second neuf seulement : quatre Égyptiens, un Français, un Grec, deux Levantins et un Juif. Ces créations se montrent utiles en matière de lettres de change et de faillite. Malheureusement, leurs avantages sont systématiquement neutralisés par l'obligation imposée aux juges de soumettre leurs décisions au Conseil supérieur ou au vice-roi qui les casse chaque fois que ses intérêts se trouvent compromis.

La prévarication des magistrats semble au surplus un mal sans remède : tous se vendent au plus offrant, à commencer par le grand cadi lui-même. Quant à la procédure, elle est réduite, comme dans tous les pays ottomans, à sa plus simple expression. Les peines sont pour le moins primaires : bastonnade pour les délits, mort pour les crimes. Les corrections corporelles continuent à être infligées avec le courbache. Cependant l'affreux supplice du pal, réservé aux assassins, a été aboli et l'ablation de la main n'est plus appliquée aux voleurs, que l'on condamne aux plus durs travaux de l'arsenal.

Paradoxalement, au sein de cet univers empreint de despotisme, aux mentalités souvent moyenâgeuses, l'attitude de Méhémet-Ali à l'endroit des choses de la religion est plus que bienveillante, et la tolérance dont il fait preuve à l'égard des trois religions monothéistes exemplaire.

Les Coptes sont couramment admis aux emplois de l'administration des finances ou des douanes, en raison de leurs aptitudes particulières en ce domaine, consacrées par la tradition. Certains s'y élèvent jusqu'à de hautes situations.

D'autres chrétiens, appartenant à des communautés étrangères, Arméniens, Grecs, entrent aussi dans la bureaucratie du vice-roi, qui n'hésite pas à utiliser leurs capacités. Faisant passer l'intérêt de son service avant les préjugés confessionnels dont il est personnellement exempt, il donne l'exemple d'une tolérance exceptionnelle qui, sous son règne, fera de remarquables progrès : « Personne, note Bowring en 1839, n'éprouve plus la moindre contrariété pour une raison d'opinion religieuse. » Dix ans plus tôt, Cadalvène et Breuvery, qu'on ne peut soupçonner d'être des adorateurs du pacha, observaient déjà : « Grâce à la tolérance religieuse, plus grande aujourd'hui en Égypte que dans aucune autre contrée de l'Orient, les Européens peuvent visiter toutes les mosquées... »

Dans une mesure inconnue avant lui, Méhémet-Ali met le chrétien oriental sur le même pied que le musulman, accordant parfois au premier des honneurs jusqu'alors réservés au second. En 1834, il nomme Hanna Bakri intendant général des finances de Syrie et Moallem Basileous Ghali directeur général de la comptabilité de l'Égypte : l'un est un Syrien catholique de Damas, l'autre est copte. Boghos bey, nous l'avons vu plus haut, est ministre des Affaires étrangères. Pour la première fois, des chrétiens orientaux accèdent au titre de bey. Dépourvu de tout fanatisme, le

pacha assure aux confessions chrétiennes et à leurs clergés une liberté et une protection absolues. Bien évidemment, il doit à sa qualité de fils de l'islam de pouvoir violenter impunément la population égyptienne ainsi qu'il l'a fait. S'attaquant aux propriétés des mosquées, aux fondations pieuses, il n'a pas eu besoin, étant musulman, de donner à ses coreligionnaires de gages de son respect pour leur foi, et il s'est trouvé dans une large mesure dispensé des précautions auxquelles avaient été contraints les colonisateurs européens en pays d'islam.

Quoi qu'il en soit, l'absence de sectarisme permet l'admission en Égypte des premières congrégations catholiques de femmes. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul arrivent à Alexandrie vers 1830 et ouvrent leur première maison dans la rue désormais nommée rue des Sœurs. Bientôt suivront les jésuites et les franciscains.

Le domaine religieux est pour ainsi dire l'exception car pour le reste Méhémet-Ali exerce son pouvoir comme il lui plaît, sans autre limite que sa volonté. Personnes et biens sont à sa disposition, et il ne se prive de disposer des uns et des autres. Aucune notion de liberté individuelle ne défend le sujet contre l'initiative et l'ingérence gouvernementales. Cet état de choses est, en droit et en fait, bien antérieur au règne de Méhémet-Ali, mais il est devenu d'autant plus pesant qu'il gouverne activement et qu'il régente intensément. Cette attitude est particulièrement éclatante dans une sphère qu'il considère dès les premières heures de son règne comme son fief à part entière, sa chasse gardée absolue : l'agriculture.

---

1 Paris, 1970. C'est à ce jour l'ouvrage le plus complet sur le sujet.

2 Lettre du 7 janvier 1826, publiée par Marro in *La personnalità di Bernardino Drovetti* et reprise par Louca, *op. cit*.

3 Sous le titre *L'or de Paris, Tahtâwi, Relations de voyage (1826-1831*). Anouar Louca en a publié la traduction française, Paris, 1988.

4 Bovier-Lapierre, *La Renaissance intellectuelle de l'Orient*, Paris, 1933.

5 Voir en annexe la note que nous lui consacrons.

6 Michaud (M.) et Poujoulat (M.), *Correspondance d'Orient, 7* vol., Paris 1841.

7 Guémard, *op. cit*.

8 *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, IFAO, Le Caire, 1956

9 *Les Monuments égyptiens* (volume de 50 planches), qui forment suite et complément aux *Monuments de l'Égypte et de la Nubie de Champollion. L'histoire de l'art égyptien*, d'après *les monuments, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine* (atlas en 2 volumes de 160 planches en chromolithographie et en gravure).

10 C'était le traitement en campagne d'un instructeur en chef européen du Nizam selon Planat, *op. cit*.

11 Clot bey, *Compte rendu des travaux de l'École de médecine d'Abou-Zaabel (1825-1832*), in *Divers mémoires, derniers souvenirs aux académies et sociétés médicales*, Marseille, 1864.

12 *Ibid*.

13 Guémard, *op. cit*.

14 Hamont, *op. cit*.

15 Guémard, *op. cit*.

16 Schœlcher (Victor), *L'Égypte en 1845, 1846*, Paris, 1846.

17 Il sera rappelé par Saïd en 1855.

18 Bowring, *op. cit*.

19 Guémard, *op. cit*.

20 Jomard, *Coup d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte comparé à sa situation antérieure*, Paris, 1836.

OceanofPDF.com

13

LE GRAND FERMIER

(1808-1840)

Nous l'avons vu : à partir de 1808, Méhémet-Ali s'est rendu seul propriétaire de tout le sol de l'Égypte. C'est donc lui qui décide chaque année des terres à cultiver et des cultures à pratiquer. C'est lui encore qui assigne à chaque famille de cultivateurs la superficie de terrain à mettre en valeur et la nature de la semence ou de la plantation. À ses *moudir*, ses *ma'mour*, ses *nazir* dans les provinces est remis le soin de veiller à l'exécution de ses décisions à cet égard, et ce soin fait d'eux à leur tour des intendants, des gérants d'exploitations agricoles. La propriété du sol entraînant tout naturellement celle de la récolte, Méhémet-Ali est propriétaire de toute la production agricole de l'Égypte. « Le pacha, fidèle à son système de monopole, écrit Roussel au duc de Richelieu le 9 juin 1818, l'étend de plus en plus. La vente des fèves qui font la nourriture principale du peuple avait toujours été libre pour la consommation du pays. Il vient de faire racheter toutes les fèves du pays pour les revendre lui-même, de sorte que la mesure, qui était de cinquante paras, il y a trois jours, en vaut déjà quatre-vingts[1]. »

Le vice-roi fixe donc les prix auxquels ces produits sont payés aux paysans et ceux auxquels ils sont vendus, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il procède par ses agents aux achats et aux ventes. Les paysans sont forcés, pour leur propre consommation, de racheter plus cher une partie des moissons par eux vendues. Bien entendu, une marge considérable sépare le prix d'achat du prix de vente : Méhémet-Ali achète bon marché et vend cher, beaucoup plus cher qu'il n'a acheté. D'ailleurs les mots « achat », « acheter » n'ont guère ici de sens : on n'achète pas ce qui vous appartient. Méhémet-Ali rémunère symboliquement le travail du cultivateur, voilà tout.

C'est sur ce point que le système aboutit aux excès et aux abus les plus choquants. L'homme de Kavála a forcément dû s'en apercevoir, puisqu'en 1832 il condescend à accorder aux cultivateurs la libre disposition

des principales céréales : blé, maïs, orge, ainsi que des fèves. Il interdit seulement l'exportation de ces denrées et s'en réserve chaque année, à un prix que lui-même détermine, quatre hectolitres par hectare.

À l'époque de la récolte, tous les produits sont déposés dans les magasins du gouvernement. On y établit le décompte de chaque culture, et après avoir déduit de son avoir l'impôt personnel, le *mîrî*, et une foule d'autres petits droits, on donne au fellah pour solde une *tazkara*, billet à ordre sur le Trésor. Quand vient l'échéance, on le paie en toiles ou autres produits manufacturés qu'il ne peut monnayer qu'avec des pertes énormes. Plus tard, vers 1834, ces « traites » disparaissent au profit d'une loi, probablement l'une des plus despotiques qu'un dirigeant ait jamais inventées qui, ironie de l'histoire, est affublée du noble nom de « solidarité », ou « responsabilité collective ». À la fois aveugle et brutale, elle consiste à rendre tous les habitants sans exception solidairement responsables des dettes de chaque individu envers le Trésor. Si un fellah, après avoir donné tout ce qu'il possède, reste débiteur du gouvernement, on répartit sa dette sur les autres paysans du même village ; si le village reste encore débiteur après que chaque habitant a été complètement dépouillé, la dette pèse sur les villages voisins ; si la province, également épuisée jusque dans ses dernières ressources, n'a pas acquitté la totalité de ses contributions, la province limitrophe est contrainte de combler le déficit. Ainsi la « solidarité » étend-elle son réseau sur toutes les provinces, chacune devant remplir le vide qui résulterait pour le Trésor de l'insolvabilité ou de la mauvaise volonté d'une ou de plusieurs d'entre elles[2].

D'aucuns, pour atténuer la responsabilité de Méhémet-Ali dans cette affaire, ont prétendu que l'idée n'était pas de lui mais de l'un de ses courtisans appelé à devenir ministre de la Guerre, un certain Mahmoud bey. Il n'en reste pas moins qu'après avoir pris connaissance du projet, Méhémet-Ali s'est tout de même écrié : « Voilà un homme de génie ! Lui seul a su trouver le moyen de contraindre la population à payer ses dettes passées, présentes et futures ! »

Au crédit du courtisan on peut alléguer qu'il n'est pas l'inventeur de ce système. Tombé en désuétude sous les Mamelouks, cet impôt existait déjà sous une forme adoucie et avec certaines doses d'équité en 642, sous le général Amr Ibn el-As.

On s'en doute, le résultat est à l'opposé de celui escompté. En frappant du même coup l'homme laborieux et le fainéant, Méhémet-Ali brise le dernier ressort encore susceptible d'encourager le fellah au travail. La première année, on appauvrit le travailleur consciencieux pour payer les dettes de l'oisif ; la seconde année, il n'y a plus de travailleur consciencieux à dépouiller. Le découragement s'installe et avec lui la misère. Car, comme le soulignent Cadalvène et Breuvery, « le système avait oublié qu'il existait une insolvabilité devant laquelle on serait forcé de s'arrêter : c'était celle de l'Égypte tout entière ». D'où un parfait ratage, au bout du compte.

De tous les actes de Méhémet-Ali, aucun peut-être n'a frappé ses contemporains et la postérité plus que la mesure de « nationalisation », aussi audacieuse qu'arbitraire, qui fit de lui le grand fermier de la terre égyptienne. Il reste que le pays a été doté d'une foule de produits précieux qu'il avait jusqu'alors ignorés ou dont il avait depuis longtemps perdu la connaissance. Enfin, il faut admettre que le vice-roi a introduit à la place de l'antique système des jachères une méthode d'assolement rationnel que les fellahs livrés à eux-mêmes n'eussent jamais découverte et encore moins appliquée.

La controverse court encore sur ce sujet. De nombreux économistes et historiens proposent, chacun à sa manière, une réponse définitive aux interrogations soulevées par cette action : le pacha aurait-il pu faire autrement que de s'emparer de toutes les terres pour forcer le fellah au travail et augmenter la productivité ? Sans cette pression ou, devrait-on dire, cette oppression, l'Égypte aurait-elle connu l'extraordinaire essor agricole qui fut le sien et dont elle avait le plus grand besoin ? La réponse est naturellement oui. Il existait bien sûr d'autres méthodes, cent fois plus justes et certainement moins despotiques. Comme l'écrivent Cadalvène et Breuvery, « s'il était devenu urgent de mettre fin aux habitudes de paresse et de laxisme que le peuple égyptien avait contractées, conséquences directes de plus de cinq siècles d'exactions et d'exploitations turques et mameloukes, il eût été plus efficace, et en tout cas plus humain, de redonner à ce peuple le goût du travail en le laissant propriétaire des fruits de son labeur. Insensiblement, le fellah aurait connu l'accroissement de son bien-être et il aurait, c'est sûr, pris goût à l'aisance. L'émulation se serait rapidement installée entre les paysans et, par la force des choses, ils en seraient arrivés à cultiver – sans recours à la violence – plus d'arpents que ceux imposés par

le vice-roi. Par conséquent, toute la nation et donc l'État, en aurait profité. Les impôts et les douanes eussent donné (sans monopole) des revenus accrus, et on aurait fini par obtenir ce qu'on obtient habituellement dans les sociétés libérales sainement gérées : un accroissement des revenus publics, fondé sur l'augmentation du bien-être général. »

Mais Méhémet-Ali n'a jamais rien eu d'un humaniste. Et nous sommes au XIXe siècle. Si en Europe occidentale le servage n'existe plus (encore que la condition économique des paysans et des ouvriers soit loin d'être idéale), il continue de sévir en Europe orientale. Entre autres dans l'empire d'Autriche, où il ne sera aboli qu'en 1848 (soit un an avant la mort de Méhémet-Ali) et en Russie, où il perdurera jusqu'en 1861.

Il ne faudrait voir dans cette explication aucun désir de complaisance à l'égard du pacha, seulement un souci d'objectivité. En effet, certains historiens ont dressé de lui un portrait manichéen d'une telle violence, d'une telle partialité, que leur aveuglement se distingue à peine de celui qu'ils prétendaient justement dénoncer. « Le système de Méhémet-Ali – écrivent ainsi Cadalvène et Breuvery – est destructeur de l'espèce humaine. Qu'un pouvoir s'arroge le droit de conduire violemment les hommes dans les voies d'un perfectionnement social, une grande pensée peut absoudre cet audacieux projet ; mais le vice-roi tend à la dépopulation de l'Égypte et non pas à sa civilisation. » Évoquant quant à lui la décision du vice-roi de placer des Égyptiens dans l'administration, Hamont fait cet incroyable commentaire : « J'ignore si Mohamed Ali, en nommant des fellahs aux emplois de gouverneurs, a voulu relever le caractère des Égyptiens, jusqu'alors dans l'abjection. Si telle a été son intention, elle est bonne, il faut lui en savoir gré ; mais il me semble que le vice-roi dans cette circonstance a manqué de jugement. Conçoit-on qu'un homme, aujourd'hui dans le plus grand degré d'abaissement, ignorant, sale, avili, humble, puisse demain gouverner une province ! Évidemment non ! »

Faudrait-il déduire de là que le peuple égyptien était voué à demeurer inexorablement dans ce qu'ils appellent l'abjection ? Doit-on admettre avec Madden que « jamais un maître aussi rapace n'a régné sur l'Égypte » ? Et que penser de « l'objectivité » d'Alfred de Mauléon ? « Des fenêtres de son palais de Ras-el-Tine, le satrape (*sic*) s'épanouissait de plaisir à voir réunis sous ses yeux sa marine et son arsenal[3]. »

Nous le savons, Méhémet-Ali n'était pas un saint homme, loin s'en faut. Mais réduire le personnage à son seul caractère tyrannique serait, nous semble-t-il, trop simpliste.

Jumel ou l'or blanc égyptien

Aux alentours de 1820, une découverte d'importance majeure vient apporter un souffle neuf à l'agriculture égyptienne : un ingénieur français natif de Lyon mais venant de New York, où il a séjourné plusieurs années, observe en 1819, dans les jardins du vice-roi à Choubra d'après les uns, dans ceux d'un certain Maho (ou Mako) bey[4] selon les autres, quelques pieds d'une variété de cotonnier à longue soie, d'origine éthiopienne, utilisés là comme plantes d'ornement. Cet homme s'appelle Jumel. Il décide d'exploiter sa découverte, dans son propre intérêt et dans celui du pays dont il est devenu l'hôte. Certes, ce n'est pas lui qui apprend aux Égyptiens l'existence du cotonnier déjà connu des pharaons : des momies enveloppées de bandelettes en étoffe de coton, plusieurs passages de la Bible, quelques textes de l'Antiquité classique, tout l'atteste et pourtant, au XVIIIe siècle, l'Égypte est très loin derrière les gros producteurs du Levant. Le coton *baladi* (indigène), que l'on cultive dans la vallée du Nil, est d'une qualité médiocre et sa production est entièrement absorbée par la consommation locale.

En association avec un négociant français du Caire, Jumel tente un premier essai de plantation de sa variété de cotonnier sur un petit terrain situé près du village de Matarieh, non loin de l'obélisque d'Héliopolis. Il obtient ainsi en 1820 trois balles qu'il expédie en Europe, et ce premier arrivage connaît un succès immédiat. Il s'entend alors avec Méhémet-Ali en vue d'une exploitation sur une plus grande échelle, exigeant pour lui-même, en cas de réussite, une gratification de vingt mille dollars[5]. Le vice-roi lui confie la direction des vastes plantations qui couvrent bientôt une superficie considérable du Delta. Convaincu qu'il va faire fortune, le Lyonnais travaille avec ardeur trois années consécutives. En 1823, la production dépasse les deux cent mille quintaux. Malheureusement, Jumel ne recevra pas la récompense à laquelle il aurait pourtant droit. Affecté comme bien

d'autres par les difficultés de toutes sortes que lui suscite l'administration locale, tant dans l'exploitation des terres que dans la gestion de la grande filature qu'il a installée à Boulaq, il tombe malade et meurt en juin 1823. Des envieux s'efforceront d'effacer jusqu'à son souvenir en donnant à son coton le nom de Maho et en attribuant faussement son invention à un derviche qui aurait apporté des semences de l'Inde. Dérive des esprits médiocres s'il en est. Le succès du coton Jumel fut éclatant, et la mort de son inventeur n'arrêta pas – loin s'en faut – l'accroissement de son exploitation.

Que faire de toute cette production, sinon la vendre à l'étranger ? Le vice-roi s'entend dans ce but avec des maisons de commerce européennes. La première qui lui consent des avances sur consignation de balles est une société suisse du nom de Voilier. Peu après, de nombreuses firmes françaises lui emboîtent le pas.

Hélas, à partir de 1828, la production baisse en raison de l'épuisement du sol et du grand nombre de paysans arrachés à la terre par l'intensification de la conscription. Ce qui inspire à John Ninet (surintendant au service du pacha en 1839) le rapport intitulé *Dégénérescence du coton égyptien*, dans lequel il impute la détérioration de la production au refus des responsables d'utiliser les progrès techniques[6]. « À plusieurs reprises, dit-il, nous priâmes Boghos bey de faire venir des États-Unis le matériel nécessaire ; nos démarches restèrent vaines. » Et il en conclut que les autorités s'opposaient délibérément aux nouveautés techniques, afin de « condamner le fellah à ne rester qu'une machine productive ».

Cependant le coton, même s'il figure longtemps parmi les productions les plus privilégiées, n'est pas la seule innovation du pacha. L'inventaire de tout ce qu'il a entrepris, avec des succès variables, tant dans le domaine agricole que dans de nombreux autres, est impressionnant et peut être considéré comme un exemple rare sinon unique en son genre. Qu'on en juge.

Le vice-roi fait planter plus de cent mille pieds d'oliviers dans les terrains caillouteux ;

La production du riz fut largement étendue dans les terres basses et limoneuses, au nord du Delta. De toute antiquité, les Égyptiens utilisaient des techniques ancestrales pour l'émondage du riz. Méhémet-Ali les remplace par de puissantes chaudières à vapeur qui permettent une sensible

économie. Vers 1835, la récolte annuelle atteint les cent mille ardabs puis tombe brusquement à moins de trente mille par suite du recrutement intensif que nécessitent l'occupation des pays conquis et la crainte de nouvelles hostilités avec le sultan.

Cinquante familles de spécialistes druzes installent des magnaneries dans le Ouadi Toumilat. Dans la seule province d'Assiout, on plante plus de dix millions de mûriers. On engage successivement cinq mille artisans de Syrie spécialistes de l'élevage du ver. De sorte qu'en 1833 la production de la soie dépasse les quinze tonnes.

À partir de 1827, le chanvre est cultivé avec succès sur une large échelle, sous l'impulsion d'un Français originaire de Grenoble. Ce textile trouve un débouché tout indiqué dans les corderies de la marine de guerre. Mais bien évidemment il sert aussi à la fabrication d'un stupéfiant dont on sait qu'il fut longtemps très apprécié en Orient : le hachisch.

En Haute-Égypte, le Saïd devient, grâce à son climat semi-tropical, le champ d'élection de la canne à sucre. En 1815 un Anglais, Brinn, ancien capitaine marchand, a installé une raffinerie moderne près de Mellaoui.

L'indigotier dont une variété était très anciennement connue dans le pays, la garance, introduite par un Chypriote, deviennent aussi l'objet d'une exploitation intensive. Les récoltes de ces plantes précieuses alimentent de nombreuses teintureries. Méhémet-Ali fait aussi venir du... Bengale quarante familles expertes à traiter l'indigo. En 1830, la production annuelle des indigoteries s'élève à cent vingt-cinq tonnes.

Le carthame (appelé aussi safran bâtard) continue à faire l'objet d'un commerce considérable. Ses fleurs séchées permettent de produire la teinture rouge dite *carthamine*, tandis que ses graines servent à la nourriture des volailles.

Le tabac et le pavot couvrent des champs entiers dans la Haute-Égypte, le second permettant la fabrication de l'opium qui rapporte en 1833 près d'un million de francs.

L'homme de Kavála connaît par son expérience personnelle le négoce du tabac et ses profits. Le plant indigène étant d'une espèce inférieure, il expédie des agents en Turquie et dans le Levant pour y acquérir les meilleures variétés. Il crée pour les entreposer de vastes docks au Caire et met la consommation en régie. Mais ce monopole ne prospérant point, il doit rétablir la liberté de l'importation, moyennant un droit de douane élevé.

Au Fayoum on développe la culture, traditionnelle dans la région, des roseraies pour la distillation de l'eau de rose.

Le henné, employé en Orient depuis la plus haute Antiquité pour teindre les doigts des femmes et les cheveux, fait l'objet d'une attention particulière.

Nombre de plantes fourragères sont également acclimatées, telles que le sainfoin et diverses variétés de trèfle. Le jardin botanique de Montpellier que dirige Delile envoie des semences de guimauve, de mélisse, d'armoise[7], de cresson.

Par contre les tentatives pour naturaliser le caféier échouent. Seul subsistait de ces expériences infructueuses le nom d'un vaste jardin du Vieux-Caire, *Guenenet el Bonn* (le jardin du café), aujourd'hui disparu.

Les arbres fruitiers ne sont pas non plus négligés. Les Égyptiens du XVIIIe siècle ne connaissaient guère que le dattier. Dans les vergers de Rosette, poétiquement vantés par Savary[8], on rencontrait pourtant pêle-mêle des orangers, des citronniers, des grenadiers, des abricotiers, des amandiers. Ces arbres se multiplient un peu partout au début du siècle suivant.

Ibrahim, qui a la passion de l'agriculture, produit quant à lui du vin passable avec des ceps bordelais et, dans le vaste jardin de son école de Gizeh, le colonel Varin obtient des asperges et d'excellents petits pois.

Parmi les arbres d'agrément, il faut citer le cornouiller sanguin, qu'on importe de Grèce. Quelques espèces de haute futaie servent à ombrager les avenues des principales villes, comme celle qui conduit au palais de Choubra, au Caire.

À côté du sycomore qui, tel celui dit de la Vierge de Matarieh, atteint parfois des dimensions impressionnantes, on plante des mimosas, des cyprès, des peupliers, des tamaris du pays et surtout, le long des canaux, quelques variétés d'acacias. Notons que – une fois n'est pas coutume – Méhémet-Ali exempte de tout impôt les terres où croissent ces arbres. On fait aussi aménager des parcs et des vergers sur les rives du canal Mahmoudieh.

En 1833, le saint-simonien Barrault estime que le vice-roi a doté l'Égypte de cinq à six millions de plants d'essences forestières.

Quelle que soit la répugnance que les contempteurs du pacha puissent éprouver, comment ne pas s'incliner devant tant de résolution et de volonté d'innovation ?

D'ailleurs, nous allons le voir, ce n'est qu'un début.

---

1 Driault, 1927, *op. cit.*

2 Cadalvène et Breuvery, *op. cit*.

3 Cité par Scipion Marin, in *Événements et Aventures en Égypte, 2* vol., Paris, 1840.

4 Selon d'autres, Jumel aurait fait venir des graines de Pernambouc. Guémard, *op. cit.*

5 *Ibid*.

6 Voir Anouar Louca, *John Ninet, op. cit*.

7 Herbacée, vivace ou annuelle, scientifiquement appelée *artemisia*, à odeur amère et aromatique, dont les nombreuses variétés possèdent des propriétés excitantes.

8 *Lettres sur l'Égypte*, 3 vol., Paris, 1798.

OceanofPDF.com

14

LE PLUS GRAND CAPITALISTE DU MONDE

(1814-1840)

Voici donc Méhémet-Ali devenu à tous égards l'unique commerçant d'Égypte, comme il est l'unique propriétaire et l'agriculteur en chef de ses États. Ne se contentant bientôt plus d'en exporter les produits, voulant au contraire libérer l'Égypte du tribut qu'elle paye à l'Europe pour l'achat des marchandises fabriquées, il décide de créer des industries et, les créant sur les deniers de l'État qui, ne l'oublions pas, sont aussi les siens, il en sera également propriétaire.

Dès 1814, il fait afficher à Malte un avis dans lequel il propose d'embaucher des ouvriers en tout genre. En même temps, il réquisitionne au Caire et dans la plupart des villes de province tous les artisans indigènes. On entre dans le monopole industriel, conséquence logique du monopole commercial. Tout le produit des récoltes qui ne peut être vendu à l'étranger à des prix favorables doit être nécessairement consommé sur place. Or certaines denrées (notamment les textiles) requièrent une transformation avant d'être livrées à la consommation. Évidemment, l'intérêt général exige que les matières premières soient transformées en Égypte plutôt qu'expédiées à l'étranger pour revenir dans la vallée du Nil sous forme de produits manufacturés.

Le pacha proclame que l'Égypte devrait non seulement se passer de l'industrie étrangère, mais être en mesure de conquérir les marchés étrangers. C'est, paraît-il, sur les suggestions de Bockhti, consul général de Suède, que le vice-roi s'engage dans cette voie. Bockhti se retrouve d'ailleurs nommé directeur général des fabriques d'État.

Méhémet-Ali s'intéresse particulièrement à la fabrication des tissus. Il semble que son régime manufacturier ait d'abord été appliqué au Caire, en 1816, au quartier de Khoronfich. Des artisans florentins y filent la soie, qui est confiée ensuite à des tisserands indigènes.

Peu à peu, de nombreuses filatures de coton ou de lin s'installent au Caire et dans les provinces. Elles emploient six mille métiers. La principale est celle de Boulaq, fondée d'ailleurs par Jumel, où travaillent surtout des ouvriers maltais, d'où son nom de Malta. En 1817, trois femmes sont appelées de Marseille pour le filage du coton, et dix-sept hommes de Livourne pour celui de la soie. Dans la manufacture de Malta, près de cent métiers sont mis en activité, au moyen de quatorze tambours qui reçoivent leur mouvement d'un manège attelé de huit bœufs. On y fabrique des mousselines et des batistes. Malheureusement, la force motrice fournie par les manèges donne un mouvement irrégulier qui fait que les chariots et les broches cassent fréquemment. Dans le quartier de Sayeda Zeinab, on érige une fabrique de cardes où travaillent surtout des enfants. En 1832, la production de toiles de lin atteint un million de pièces.

Méhémet-Ali fait venir de Sedan un spécialiste nommé Ducot pour enseigner la fabrication du drap. Mais on n'obtient qu'une étoffe grossière, à peine assez bonne pour habiller les troupes. Une manufacture de tarbouches, installée à Fouah, procure des bénéfices en raison de la forte consommation locale de l'article ; elle fait d'ailleurs une sérieuse concurrence aux bonnets réputés de Tunis.

Cent vingt moulins sont consacrés à extraire l'huile de lin, de sésame ou de carthame. Un Grec de Smyrne installe à Rosette une tannerie modèle dont les cuirs sont utilisés en cordonnerie et en bourrellerie. Mais ces produits se révèlent le plus souvent défectueux, car les peaux livrées par les fellahs sont régulièrement altérées par les parasites. La consommation se dérobant, force est d'abandonner cette entreprise.

Les premières machines à vapeur sont importées par l'Anglais Galloway, qui crée aussi une fonderie de fers coulés à Boulaq et usine des plaques de cuivre à la Citadelle. On y installe des forges, des tours à percer ou à canneler, des scies mécaniques, des presses. On y forge des ancres pour la marine de guerre.

Chaque fabrique possède son administration propre et ses entrepôts. Une estampille officielle empêche les fraudes dans la fabrication, allant de soi que tout ce qui sort des ateliers est la propriété du pharaon.

Unique fermier, Méhémet-Ali devient donc l'unique industriel de son État, et sans doute le plus grand capitaliste du monde d'alors. Cependant, les résultats en ce domaine, sans être absolument négligeables, sont nettement

inférieurs à ceux obtenus en agriculture. En effet, de nombreux problèmes s'ajoutent jour après jour à ceux que pose une organisation déjà imparfaite, et l'achat de métiers entraîne le gouvernement dans des dépenses considérables. L'Égypte est un pays de sable. Celui-ci pénètre dans les engrenages, encrasse très vite les machines et nuit à leur bon fonctionnement. Le gouvernement est sans cesse obligé de faire venir d'Europe de nouvelles machines qui, faute d'ouvriers capables de les entretenir, tombent souvent en panne avant même d'avoir véritablement servi.

Autre problème plus grave encore, l'Égypte ne possède pas de combustible, n'ayant ni forêts ni mines de houille. On comprend donc aisément qu'à peu d'exceptions près les manufactures et les usines créées par Méhémet-Ali n'ont jamais été florissantes et que la plupart disparurent quand son impérieuse volonté cessa de les soutenir.

Dès le printemps de 1830, le capitaine Huder, aide de camp de Guilleminot, ambassadeur de France à Istanbul, constate la fermeture de plusieurs filatures, dont les bâtiments ont été transformés en casernes. Le Dr Bowring écrit que les expériences industrielles du vice-roi ont coûté fort cher et n'en ont pas moins échoué. Et en 1835 Pückler ajoute que plus de dix millions de dollars ont été dépensés en pure perte. Cependant, abstraction faite de ces tares, il n'en demeure pas moins que la création de cette grande industrie a donné du pain à des milliers de pauvres gens dont l'existence dépendait jusque-là exclusivement de la prospérité agricole.

L'exploitation du pays au profit d'un seul homme a les défauts de tous les systèmes excluant la liberté économique : elle entretient la misère générale. Contraint de supporter par surcroît la charge écrasante d'un service militaire à durée illimitée, le peuple demeure aussi nu que par le passé. Seuls quelques gros négociants, pour la plupart agents des puissances secondaires, trouvent les moyens de s'enrichir.

L'extension des monopoles aux produits du Soudan et de l'Arabie aboutit de même à un résultat détestable. Le commerce de la gomme, principale ressource du Kordofan, devient impossible, ainsi que celui de l'ivoire, de la poudre d'or, des peaux, des plumes d'autruche provenant du Sennar et du Darfour, du café et de l'encens si réputés du Yémen et de l'Abyssinie. Le seul trafic qui reste à la libre disposition des particuliers en Afrique

intérieure est la traite des Noirs. Aussi Khartoum devient-il – et pour longtemps – un véritable repaire de négriers.

Au bout du compte, le commerce extérieur de l'Égypte va néanmoins augmenter de façon prodigieuse. Tandis que sous les Mamelouks l'Égypte entrait pour un huitième dans les relations commerciales de l'Europe avec le Levant, elle y est pour moitié en 1834. Et la France est son partenaire privilégié. En date du 7 janvier 1818, Thédenat-Duvent transmet au duc de Richelieu un mémoire à ce sujet.

« L'Égypte, dont on voulut si imprudemment faire une colonie française par la force des armes, l'Égypte offre un vaste débouché aux produits français. La nature en a fait le point de réunion de l'Asie et de l'Afrique et Suez lui ouvre la route des Indes. [...]

« [...] Le pacha qui gouverne l'Égypte, avec le titre de vice-roi, a formé un établissement de commerce pour son compte à Marseille, et il en a confié la régie au sieur Basile Farsali. Ce régisseur ne désirait rien tant que d'augmenter la masse des échanges entre les deux pays. [...]

« Des quantités considérables de blé, riz, légumes de toute espèce ont été importées par ses soins dans le port de Marseille pendant l'année 1817. Il a fait des retours en draps, soieries et objets manufacturés de France.

« Son Altesse le vice-roi d'Égypte a témoigné le désir de multiplier ses relations avec le commerce français dans les ports d'Égypte. Il vient d'en donner une preuve dans les circonstances de disette où s'est trouvée la France par l'empressement qu'il a mis à faire parvenir à Marseille une grande quantité de blé, riz et légumes[1]... »

Les finances de Méhémet-Ali profitent donc naturellement de ce développement agricole et commercial. Les revenus de son Trésor sont infiniment supérieurs à ce qu'ils étaient avant lui.

Tel est dans ses grandes lignes le système économique du pacha.

À son actif, on doit inscrire l'impulsion décisive donnée à la production, la principale étant le coton et la création d'industries d'une utilité beaucoup plus contestable et d'une vitalité beaucoup plus précaire, mais dont certaines lui survivront ou renaîtront plus tard. Et enfin l'accroissement des échanges commerciaux avec l'étranger.

Au passif (mais c'est vrai aussi de toute l'Europe de l'époque), on note avant tout la non-participation de la population laborieuse aux bénéfices

d'un développement économique qui n'améliore aucunement sa condition et qui, dans certains cas, la fait empirer. Dans le même temps, on constate le fléchissement de la production et l'altération de la qualité des produits qui entraînent une diminution des exportations.

En résumé, le pacha a imprimé à son administration une unité despotique, temporairement nécessaire pour mettre en branle le commerce et fonder un univers industriel, mais qui n'aurait pas dû être maintenue à partir du moment où ces améliorations étaient obtenues. Mais si Méhémet-Ali avait eu autant de sagesse, il aurait alors représenté – n'en doutons pas – l'exception absolue. Il eût été un prince immaculé, un pur génie. Posons-nous donc autrement la question : comment aurait évolué le destin de l'Égypte si les Mamelouks et les Ottomans avaient prolongé leur règne ?

---

1 Driault, 1927, *op. cit.*

OceanofPDF.com

15

DE L'EAU, DES ROUTES ET DES BARRAGES

(1816-1847)

La prospérité d'une agriculture dépend de l'amélioration du système d'irrigation. Celle-ci est la condition *sine qua non* de celle-là.

Napoléon avait observé très clairement la situation particulière de l'Égypte à cet égard : « Les plaines de la Beauce et de la Brie sont fécondées par l'arrosement régulier des pluies ; l'effet de l'administration y est nul sous ce rapport ; mais en Égypte, où les irrigations ne peuvent être que factices, l'administration est tout. Si l'administration est mauvaise, vicieuse ou faible, les canaux sont obstrués de vase, les digues mal entretenues, les règlements de l'irrigation transgressés, les principes du système d'inondation contrariés par les séditions ou les intérêts particuliers des individus ou des localités[1]. »

Après lui, Kléber et Menou avaient entrepris l'entretien et le développement du système de canalisation qui existait en Égypte de toute antiquité. Méhémet-Ali, lui, va beaucoup plus loin : son règne marque le point de départ de la modernisation des travaux d'adduction et de répartition des eaux du Nil.

Deux Français restent indissociables de cette gigantesque entreprise : Eugène Mougel[2] et Louis Maurice Adolphe Linant de Bellefonds. Ce dernier, originaire de Lorient, est aspirant de marine quand il arrive en Égypte en 1818, en qualité de dessinateur, avec la mission du comte de Forbin. Le pays lui plaît : il y reste. Sous les auspices de la Société africaine[3], il parcourt toute la vallée du Nil, de la Méditerranée au Soudan oriental, explore les déserts du Sinaï et de l'Arabie pétrée avec Léon de Laborde, gagne le site de Pétra, seize ans après l'incursion du voyageur suisse Burckhardt.

De sa propre initiative, il reprend les calculs effectués en 1799 par Le Père Aîné, ingénieur en chef de la commission scientifique de l'armée d'Orient. Il en soupçonne les résultats erronés. En effet le travail de Le Père,

publié en 1808, avait, à la suite d'une erreur de triangulation, conclu à une différence de niveau de près de dix mètres entre la mer Rouge et la Méditerranée, d'où l'impossibilité d'ouvrir une voie d'eau reliant ces deux mers. Linant rectifie l'erreur et confirme qu'il est possible de creuser un canal maritime direct de Suez à Péluse (non loin de l'actuel Port-Saïd), sans risquer d'inonder les terres du Delta. Il reste indiscutablement le grand oublié du fabuleux projet du canal de Suez. En évoquant Bellefonds, nous ne pouvons nous empêcher d'établir un parallèle avec Amerigo Vespucci et Christophe Colomb. Le second découvrit les Amériques ; et pourtant ce fut du nom du premier que l'on baptisa le Nouveau Monde. L'Histoire a parfois d'étranges périodes d'amnésie...

Sous l'instigation du pacha, il commence par faire remettre en état les canaux existants. Ensuite il en creuse de nouveaux, tout en perfectionnant les moyens dont le fellah disposait jusque-là pour élever l'eau du Nil jusqu'aux berges du fleuve. C'est ainsi que près de trente-huit mille machines élévatoires sont introduites en Égypte. Grâce à des travaux conçus selon un plan méthodique, le système d'irrigation par canaux d'arrosage remplace progressivement l'ancien système d'inondation par bassins en Haute et en Basse-Égypte.

Ainsi que l'écrit Linant lui-même en préambule de son ouvrage[4], « avant l'arrivée de l'armée française conduite par Bonaparte, chaque village, administré par un lieutenant du bey commandant la province, procédait aux travaux qui lui convenaient, en fait de digues, de canaux ou de drains, pour l'arrosage de ses propres terres sans s'inquiéter aucunement de savoir s'il ne portait pas ainsi préjudice à ses voisins ». De là, des contestations sans fin qui dégénéraient souvent en querelles sanglantes.

Méhémet-Ali met un terme à cette anarchie. Vers 1816 il ordonne la construction de centaines de digues, afin de contenir le Nil et de l'empêcher de déborder à l'époque de la crue. Entre 1816 et 1832, il dote l'Égypte de plus de quatre-vingts lieues de canaux ; bilan considérable, qui n'aurait probablement pas été possible sans la corvée. Sous le contrôle d'ingénieurs et d'agents subalternes désignés par le gouvernement, ces terrassiers improvisés, nourris de fèves, d'oignons et de galettes de *dorah* (maïs), peinent jusqu'au crépuscule, équipés d'outils rudimentaires, ceux-là mêmes qu'ils ont l'habitude d'employer pour le travail des champs. Les plus

démunis rejettent la terre avec leurs mains. On peut imaginer la somme de labeur et d'épuisement lorsqu'on sait qu'en une seule année, avec des moyens aussi misérables, on effectue plus de cinquante millions de mètres cubes de terrassement[5]. On divise ensuite le long corridor, à peine large de dix kilomètres, que constitue la vallée du Nil en Haute-Égypte, en grands bassins, chacun d'une superficie de dix-huit à vingt mille hectares et on les relie à des canaux ou à des drains.

L'une des créations les plus marquantes de cette entreprise est le creusement du canal Mahmoudieh[6].

Sous la domination de la Porte, l'antique voie d'eau qui reliait le Nil à Alexandrie s'était presque asséchée, si bien que, dès la fin du XVIIe siècle, elle ne laissait plus passer qu'un maigre filet d'eau, à peine suffisant aux consommations de la ville. La population d'Alexandrie augmentant, le besoin d'eau douce se fait sentir ; il devient urgent de remédier à ce manque.

Trois raisons ont poussé le vice-roi à creuser le Mahmoudieh.

La première est d'ordre économique. Grâce à ce canal, on pourrait alimenter en eau Alexandrie, permettre à la ville de se développer tout en créant une voie sûre pour le transport des denrées (blé surtout) destinées à l'exportation.

La deuxième raison est, pourrait-on dire, « affective ». Depuis son arrivée en Égypte, et surtout depuis que l'échec du débarquement anglais de 1807 lui a permis de mettre la main sur le port, Méhémet-Ali médite d'élever l'antique cité ptolémaïque au rang de port international. Par conséquent, il est aussi indispensable de l'alimenter en toute saison en eau potable, de même que de lui assurer une voie de communication rapide avec la capitale.

La troisième raison est d'ordre militaire : « La partie du port des barques qui est à l'extrémité occidentale ne sera finie que dans un ou deux ans. Alors, le canal formera une nouvelle défense à Alexandrie du côté de la terre. Méhémet-Ali a sans doute eu cet objet en vue, non moins que la facilité de transporter ses denrées sans risque et à peu de frais ; mais le mobile secret de tant de travaux, c'est de détourner les eaux du Nil de manière à rendre impraticable l'embouchure de Rosette et à la fermer à la flottille du capitan pacha dont il se crut menacé il y a trois ans. La barre de

l'embouchure de Damiette ne permet pas d'y passer. Ainsi, on ne pourrait aborder par mer qu'à Alexandrie sous le feu des batteries[7]. »

Les travaux commencent aux alentours du mois de juillet 1817. Une fois de plus, on a recours à la corvée. Linant cite le chiffre – peut-être est-il exagéré – de 360 000 hommes.

Le projet est d'abord confié à un certain Hadj Hassan, ingénieur turc qui néglige toute étude préalable. Le tracé extraordinairement sinueux est effectué sans préparation. Les chefs de village débarquent avec leur contingent d'ouvriers et l'on pioche à l'aventure. Plus tard on est contraint, pour relier tous ces tronçons creusés au hasard, de faire des angles, de se lancer dans d'invraisemblables courbes, ce qui fait du canal une suite de lacets incohérents.

Au début de 1819, devant l'incompétence avérée dudit Hassan, Méhémet-Ali décide de transmettre la direction des travaux à l'architecte Pascal Coste.

Fils de menuisier, celui-ci est né à Marseille le 28 novembre 1787. Après avoir suivi les cours d'un ancien élève de Ledoux, il a été placé comme dessinateur en 1804 auprès de M. Penchaud, architecte de la ville. Recommandé par ce dernier, il a été admis en 1814 à l'école des Beaux-Arts de Paris dans la classe d'architecture, y est remarqué par Jomard qui l'envoie en mission auprès de Méhémet-Ali. Il restera en Égypte de 1817 à 1827. D'emblée, il établit les plans et construit la première fabrique de salpêtre par évaporation conçue par Baffi. Sa compétence en matière hydraulique le fait ensuite désigner pour le creusement de canaux à Zagazig. À cet effet, il demande à Méhémet-Ali de lui fournir pendant soixante jours trente mille fellahs. Le vice-roi lui rétorque, pour que ce délai soit abrégé : « Je vous en donne soixante mille ou même quatre-vingt mille[8]. » On reconnaît là sa fameuse impatience.

C'est aussi à Coste que l'on doit les dix-neuf tours télégraphiques érigées en 1821 et 1822 entre la Citadelle du Caire et Alexandrie.

Méhémet-Ali qui, semble-t-il, souffrait alors de crises d'asthme et à qui Clot avait conseillé des bains de mer, lui passe commande d'un pavillon avec ses intendances sur les bords du Port-Vieux à Alexandrie, lequel est achevé en 1821. Dans la foulée, le Marseillais rénove les jardins du palais

de Choubra, construit une demeure pour Boghos bey, ainsi qu'une villa pour le consul d'Angleterre.

En revanche nombre de ses projets ne voient pas le jour faute de moyens, à fortiori lorsque la guerre de Morée[9] engloutit toutes les finances de l'État. Néanmoins, les recherches effectuées tout au long de son séjour en Égypte lui permettent d'accomplir un travail admirable qui lui vaut l'estime de la communauté scientifique[10].

Ayant mis en route les projets de construction de deux mosquées, l'une au Caire, l'autre à Alexandrie, le très chrétien Coste se fait délivrer par le vice-roi l'autorisation d'étudier toutes celles de la capitale, non sans s'attirer cette recommandation : « N'allez pas à la mosquée d'Al-Azhar, où de nombreux étudiants sont toujours prêts à s'insurger contre la présence d'un *infidèle*. » Coste passe outre et rencontre le recteur qui le reçoit le plus courtoisement du monde. Il faut préciser que Coste boitait. Il est possible que cette claudication – signe de fragilité et de vulnérabilité – lui ait attiré la sympathie ou la commisération des cheikhs qui le laissèrent librement pénétrer dans les sanctuaires.

Il revient une première fois à Paris en septembre 1823. Nommé inspecteur des travaux du département des Bouches-du-Rhône, il se rend à Marseille pour remplir cet emploi mais très vite, répondant aux sollicitations de Méhémet-Ali, il repart pour Le Caire où le souverain lui demande la construction d'un palais près de sa résidence de Choubra. Palais qui ne sera jamais construit.

En septembre 1827, piqué par un scorpion (qu'il conservera dans un flacon puis remettra au Muséum d'histoire naturelle), il est soigné par le docteur Dussap (ancien de l'expédition d'Égypte), puis par le docteur Clot. Ce dernier lui conseillant de rentrer en France, il embarque sur l'*Alceste*, et sa carrière se partage entre l'enseignement à l'école des Beaux-Arts de Marseille et des voyages qui le conduisent jusqu'en Perse. Il en tirera un recueil de souvenirs et s'éteindra en 1879, presque centenaire.

Chargé du Mahmoudieh, Coste fera de son mieux pour réparer les dégâts, mais l'affaire était trop mal engagée. Une fois achevé, l'ouvrage demeure imparfait. Faute de pente (par conséquent de débit suffisant), les eaux douces seront très vite envahies par les infiltrations marines. Un autre Français, Huyot, attaché à la mission du comte de Forbin, essayera de faire

passer l'eau du canal dans les citernes d'Alexandrie par le biais d'un aqueduc, mais il ne réussira qu'à moitié : le liquide amené sera saumâtre.

Le Mahmoudieh est terminé en décembre 1820 et son inauguration officielle a lieu en février 1821. Il aura coûté trente mille bourses, somme relativement faible par rapport à l'importance de l'entreprise, qui s'explique par le système de la corvée : près de vingt mille fellahs ont payé cette entreprise de leur vie, emportés par l'épuisement et les fièvres dans des marais insalubres[11].

À partir de 1834, un conseil est institué, dont la présidence revient à Linant, alors promu ingénieur en chef de toute l'Égypte. L'année suivante, on crée le département des Travaux publics, rattaché à l'Instruction publique et placé sous le contrôle supérieur de Mokhtar bey. Dès lors, tous les projets sont assurés par ce département.

En dehors des ouvrages exigés par l'irrigation même, Méhémet-Ali fait procéder à d'autres améliorations. Il ferme la digue qui sépare les lacs Madieh et Mariout près d'Alexandrie, digue que les Anglais avaient rompue en 1801 afin d'isoler Menou dans la place et le priver d'eau potable. Grâce à cette réfection, plusieurs centaines d'hectares sont rendus à l'agriculture. Le grand pacha fait aussi boucher le canal Pharaonieh, communication naturelle entre les deux bras du Nil qui passait par la ville de Menouf. Au cours de l'étiage, cette dérivation enlevait une masse d'eau considérable à la branche de Damiette, ce qui avait pour effet de nuire aux rizières situées entre Mansourah et la mer[12]. Le pont d'Al-Lahoun, dont la tradition attribue la construction à Saladin, était au bord de l'écroulement. On le revêt d'un placage et on le double à cent mètres en amont d'un barrage en maçonnerie.

À la même époque commence, toujours sous les directives de Linant de Bellefonds, l'étude d'un grand barrage à la pointe du Delta. Cette idée, plus encore que celle du canal de Suez, était elle aussi une conception napoléonienne : « Un jour viendra où l'on entreprendra un travail d'établissement de digues barrant les branches de Damiette et de Rosette au “Ventre de la Vache”, ce qui, moyennant des batardeaux, permettra de laisser passer successivement toutes les eaux du Nil dans une branche donnée ou dans l'autre et de doubler ainsi l'inondation. »

Dans un premier temps, Méhémet-Ali songe à barrer le Nil uniquement à la branche de Rosette, mais Linant lui fait observer les inconvénients et les

dangers que comporte l'idée de barrage unique et le convainc de l'intérêt d'en établir deux, un sur chaque branche du fleuve, lesquels, s'ouvrant et se fermant à volonté, laisseraient passer une plus ou moins grande quantité d'eau d'un côté ou de l'autre. Le vice-roi, séduit, lui donne pleins pouvoirs.

Le premier plan du barrage est arrêté par une commission dans laquelle figurent, à côté de Linant, directeur général des Travaux publics, « le Père » Enfantin, ainsi que quelques polytechniciens choisis parmi ses adeptes : les ingénieurs des Mines Lambert et Fournel, les capitaines Hoart et Bruneau. Y siègent aussi deux Anglais, Galloway et Walles. Le point adopté pour l'emplacement de l'ouvrage est précisément celui que préconisait Bonaparte : le lieu-dit « Ventre de la Vache », c'est-à-dire la pointe que dessinent, à leur commune naissance, les branches de Rosette et de Damiette. Et le 12 mai 1834 on inaugura le chantier. Ce jour-là les saint-simoniens présents célèbrent à la fois le souvenir de Napoléon et... l'Assomption de la Vierge. Toute une cave est engloutie : seize bouteilles de champagne, quinze de bourgogne, dix de vins de Provence et dix autres de crus plus ordinaires[13].

Des milliers de terrassiers, quarante mille au dire d'Enfantin, ont été réquisitionnés pour la corvée. Chose incroyable, rien n'avait été prévu pour les accueillir : ni logements, ni outils, ni nourriture. Il faut tout construire, hangars, hôpital, service médical, etc. Linant est même de son propre aveu amené à détourner des barques chargées de blé qui passent sur le Nil et à réquisitionner les moulins des villages environnants, ainsi que les fours. Et de faire observer : « En Égypte, on veut que les choses une fois décidées se fassent comme par enchantement ; quand on désire, il faut que cela soit exécuté coûte que coûte ; tous les moyens sont bons pourvu que l'on fasse vite. Que le travail désiré soit bien confectionné et durable, ce n'est pas là le but, il faut avant tout que l'on puisse en jouir très vite, et tout doit être sacrifié à cela. »

Cette impatience, l'un des traits les plus regrettables du caractère de Méhémet-Ali, le conduit à faire à Linant une suggestion pour le moins hallucinante : démolir les pyramides de Gizeh pour en utiliser les pierres au profit des barrages ! Une commission des Travaux publics s'est même rendue sur place afin d'étudier le projet[14]. Linant, formellement opposé à une telle entreprise mais ne désirant pas s'opposer de front à son seigneur,

trouve une parade. Patiemment, avec une rigueur exemplaire, il fait établir un devis et le soumet à Méhémet-Ali. À eux seuls, les travaux préparatoires coûteraient plus de quinze millions de piastres égyptiennes. Devant l'énormité de la somme, le vice-roi opte très vite pour la solution la plus sage et la moins iconoclaste, que préconise Linant : recourir à des carrières ordinaires.

Les conflits causés par l'ingérence personnelle du chef des saint-simoniens dans la direction du chantier (mai 1834), le dérèglement des mœurs de ses disciples, la désertion en masse des fellahs compromettent bientôt la marche des travaux. Sur cela vient se greffer une épidémie de peste (janvier 1835), qui fait pour le seul Caire, plus de trente-cinq mille victimes. En mai 1835, tout est suspendu. En 1837, après le départ d'Enfantin et de la plupart de ses compagnons, Linant essaie de reprendre les travaux, mais comme il l'écrit lui-même, « on n'apportait plus de matériaux, et je n'avais pour ainsi dire plus rien à faire aux barrages. »

Il faudra attendre 1842 pour que l'exécution soit reprise et poussée fort loin par un autre ingénieur français – Dieudonné Eugène Mougel –, déjà chargé des travaux du bassin à Alexandrie. En voyant Méhémet-Ali charger celui-ci de reprendre le vieux projet, Linant dut éprouver quelque dépit mais il n'en laissa jamais rien paraître, faisant observer avec philosophie : « M. Mougel proposa un autre système d'exécution, sans cela pourquoi ne m'aurait-on pas dit de reprendre les travaux par moi commencés ? »

Si talentueux que soit Mougel, il est probable que, sans les notes et les observations de son prédécesseur, il n'aurait rien pu entreprendre avant longtemps. Le 12 juin 1842, le palais, en la personne d'Artin bey, écrit à Linant :

> M. Mougel, directeur des travaux du bassin à Alexandrie, a été chargé par le vice-roi de préparer un projet de barrages du Nil sur des bases nouvelles et d'après les principes qui ont mérité l'approbation de Son Altesse. Au moment de se rendre sur les lieux où il doit en étudier l'application, M. Mougel a réclamé le concours de votre expérience, fondant sa demande sur ce que, par ordre du vice-roi, vous vous êtes livré à de longues et sérieuses études sur le régime du Nil et la canalisation de la Basse-Égypte. Son Altesse a pris en considération les observations de M. Mougel et m'a donné l'ordre de vous inviter à

entrer en communication avec cet ingénieur, pour lui donner connaissance des documents que vous avez dû recueillir à l'occasion des travaux que vous avez déjà exécutés sur le sujet qui l'occupe maintenant. Son Altesse attache le plus grand prix à ce que M. Mougel s'entoure de toutes les lumières que peut lui fournir l'administration, et elle attend de vous, Monsieur, que vous l'éclairiez de votre expérience, de vos utiles renseignements, et que vous coopériez ainsi pour votre part à la réalisation d'une œuvre qui intéressant la prospérité du pays, doit trouver le concours de tous les fonctionnaires sur lesquels le vice-roi se plaît à compter.

Le premier secrétaire-interprète du vice-roi,
signé : Artin bey.

De son côté, Mougel lui avait adressé la lettre suivante : « Je compte sur votre obligeance et sur votre désintéressement pour me donner tous les renseignements hydrographiques qui sont entre vos mains ; j'ai écrit dans ce sens à Son Altesse, en lui disant qu'il était juste autant que convenable de vous faire une part dans l'œuvre du barrage, puisque vous étiez l'auteur d'un projet qui avait été jugé digne de l'exécution.

« J'ai demandé à Son Altesse d'être mis en communication avec vous, pour obtenir les documents dont j'aurai besoin et qui sont à votre connaissance. » Beau joueur, Linant s'incline sans hésiter.

Dès lors, Mougel modifie le projet initial et en janvier 1843 présente ses propres conclusions au Conseil des ponts et chaussées. À la différence de Linant qui prévoyait deux ponts-barrages distincts, un pour chaque branche, distants l'un de l'autre de six kilomètres environ, Mougel conçoit un ouvrage d'un seul tenant pour les deux bras du fleuve. De plus, son plan comporte un ensemble de fortifications dont le caractère militaire n'est pas sans séduire le vice-roi. Son défaut principal est de reposer sur un terrain moins stable que les deux ouvrages envisagés par Linant, qui étaient extérieurs au lit du fleuve.

Le rapport de la commission est lapidaire : « Le projet du barrage n'a pas été précédé d'études suffisantes. [Il] n'atteindra pas le but qu'on s'est proposé. [Il] n'est pas nécessaire, pour produire un grand bien dans les

cultures, d'élever les eaux de cinq à six mètres. La question doit être étudiée à nouveau. »

Malgré cela, on passe outre et en 1847, Méhémet-Ali, au cours d'une fête pantagruélique bien dans la tradition égyptienne (on y mange cinquante buffles et on y emploie trois cents cuisiniers) pose lui-même la première pierre et fait frapper la médaille commémorative dont nous avons déjà parlé en début d'ouvrage.

Malgré son attitude distinguée dans cette affaire, Linant, dont le projet n'était probablement ni pire ni meilleur que celui de son confrère, s'est attaché à démontrer, planches à l'appui, dans son recueil déjà cité qu'entre autres mérites son propre barrage n'aurait, dans les années trente, coûté que quelque 21 millions de francs, tandis que vingt ans plus tard celui de Mougel, toujours inachevé, en avait déjà englouti 47. De fait, les travaux interrompus à plusieurs reprises faute de fonds ne sont toujours guère avancés à la fin du règne mais, explique Scipion Marin, « il faut en accuser surtout l'indolence incurable de l'administration qui, en Orient, freine indéfiniment l'exécution des plus beaux desseins ».

À la mort de Méhémet-Ali en 1849, son petit-fils et successeur, Abbas, limoge Mougel, le jugeant incompétent, et confie l'achèvement de l'entreprise à Mazhar effendi, ancien élève de la mission scolaire de Paris. Le procès-verbal dressé à cette occasion laisse à penser, une fois encore, que les réserves de Linant n'étaient pas sans fondement. Il établit entre autres défectuosités que, sur le grand empiétement, une partie du ciment se fissure. Le radier[15], normalement prévu pour empêcher toute infiltration souterraine, est imparfait. Cependant, Linant impute en toute objectivité ces tares moins à Mougel qu'à l'incompétence des ouvriers et à l'impatience de Méhémet-Ali lui-même[16].

Absorbé par des soucis plus impérieux, le vice-roi n'a guère le loisir de s'occuper de travaux d'urbanisme. Toutefois, grâce à l'afflux des étrangers et à la construction subséquente de quartiers neufs, Alexandrie devient une ville à demi européenne, ne ressemblant en rien à la misérable bourgade, végétant au milieu des ruines d'une nécropole, qu'avait connue l'armée de Bonaparte.

« Des rues carrossables et larges ont été ouvertes par le pacha. Le quartier franc est le plus beau de la ville. Les magasins européens sont assez

nombreux ; le chrétien coudoie le musulman, et l'étranger peut assez bien se tirer d'affaire sans savoir cent mots d'arabe. Il se voit servi en français et en anglais dans des hôtels élégants. Alexandrie doit à Méhémet-Ali une vie nouvelle. Son étendue habitée est triple de ce qu'elle était en 1798. Ses environs déserts où l'on ne se hasardait autrefois en quête d'antiquités qu'au risque de rencontrer les hyènes et les chacals, se sont couverts de jardins ombragés, d'élégantes villas et même de beaux quartiers[17]. »

Le Caire, en raison de l'étendue de la ville et (déjà) de la densité de sa population, devra attendre la fin du XIXe siècle pour connaître les mêmes rénovations. En 1847, la capitale est quasiment dans l'état où Méhémet-Ali l'a trouvée près d'un demi-siècle auparavant : « Peu de rues sont assez larges pour donner passage à un carrosse ; la plupart sont excessivement étroites et font comprendre comment il était plus facile aux Français, dans la grande révolte, de bombarder la ville que de s'y avancer à pied comme dans Saragosse. La foule est compacte dans un grand nombre de quartiers. La circulation dans les bazars est difficile, à cause de la foule et du peu de largeur des ruelles[18]. »

Une transformation y a tout de même été apportée, concernant l'étang de l'Ezbekieh[19]. À l'arrivée de l'expédition française, le terrain d'une superficie d'environ quarante feddans, soit quelque 17 hectares, était arrosé par l'eau des crues et ensemencé comme tous les champs d'Égypte. C'est à l'époque des inondations et surtout au coucher du soleil que le lieu revêtait tout son charme. On pouvait y voir naviguer des barques éclairées par les illuminations du rivage. De nombreux cafés chantants s'y étaient installés et des almées s'y produisaient, au grand bonheur des soldats de l'armée d'Orient. Mais à partir de 1807 ces plaisirs ont presque disparu ; les fêtes sur l'Ezbekieh ne sont plus ce qu'elles étaient, les barques ne sillonnent plus le lac. Un voyageur du nom de Valentia décrit le lieu comme n'étant « qu'un vaste terrain couvert de grains dont la plupart des arbres plantés par les Français avaient été abattus[20] ».

C'est en 1837 que le pacha décide de transformer l'endroit en un vaste jardin, et il ordonne au ministre des Travaux publics, Murthan bey, élève de la mission égyptienne en France, de proposer un projet allant dans ce sens. Le plan est présenté au vice-roi et approuvé. On trace alors trois grandes

artères et sur le périmètre on creuse un canal d'une dizaine de mètres de largeur dont les berges sont agrémentées d'arbres et de fleurs.

Hélas, les choses se détériorent assez rapidement. Le canal étant à sec pendant les basses eaux, les habitants de la place – notamment trois ou quatre consuls – décident de s'en servir pour y établir leur basse-cour et y mettre leurs chevaux. Seulement, au moment de la crue, force est de céder la place. Alors on prétend que le canal donne des fièvres et l'on exige qu'il soit comblé. Allez savoir pourquoi, le gouvernement s'incline et la place de l'Ezbekieh perd l'un de ses plus beaux ornements.

Mais voilà, une fois le canal remblayé, c'est l'eau qui vient à manquer. Or, il en faut, ne fût-ce que pour arroser les propriétés d'alentour qui du jour au lendemain se sont retrouvées privées d'irrigation. M. Murray, consul général d'Angleterre et propriétaire d'une maison sur la place, est le premier à élever des protestations. Du coup, on construit sur l'axe du canal défunt une sorte de conduit en maçonnerie à ciel ouvert, large d'environ un mètre. Démarche qui se révèle désastreuse. Pendant les hautes eaux, le conduit est plein, mais à la venue de l'étiage il se transforme en un égout putride. On se contente de le recouvrir d'une voûte et, de fil en aiguille, la place, de plus en plus négligée, devient le rendez-vous de toute la filouterie de la capitale. Elle devait continuer de se dégrader jusqu'à l'avènement d'Ismaïl (petit-fils de Méhémet-Ali et fils d'Ibrahim). Lors de sa visite à l'exposition universelle de Paris en 1867, le nouveau maître de l'Égypte fut si charmé des transformations et des embellissements de la ville qu'il résolut de transformer la capitale égyptienne à l'instar de Paris. En 1868 un ingénieur français, Grand, reçut la direction de la voirie du Caire ; il eut à s'occuper notamment du parc de l'Ezbekieh, qui subit grâce à lui une complète transformation. Un jardin de vingt feddans, de forme octogonale, fut tracé au milieu de l'ancien parc. Les alentours immédiats furent transformés en de nouveaux quartiers avec des rues à trottoirs couverts par des arcades à l'image de celles de la rue de Rivoli, à Paris. L'inauguration eut lieu en 1872 par une fête populaire à laquelle assistèrent Ismaïl et ses ministres. Hélas, aujourd'hui il ne reste plus rien de ce qui fut l'un des plus charmants lieux de promenade d'Égypte.

Nous l'avons vu : dès 1820, Méhémet-Ali qui envisage la construction d'une mosquée au Caire a chargé Coste du projet. Elle doit être son linceul, et il désire y reposer. Cadalvène et Breuvery rapportent : « Une mosquée,

ornée des magnifiques colonnes de granit rose qui décorèrent le divan de Saladin, va s'élever sur les débris de cette salle fameuse où les sultans rendaient la justice. » « Le divan de Saladin, dit Curzon[21] en 1833, qui était une salle vraiment belle, divisée en compartiments par de magnifiques colonnes antiques en granit rose, a été malheureusement démoli sur l'ordre de Méhémet-Ali. Il a été amené à le faire pour la mosquée qu'il fait édifier en albâtre égyptien, une splendide matière, mais son architecte arménien, qui est un rustre, nous offre avec le présent édifice un fâcheux contraste avec celui qui a été détruit impitoyablement » L'architecte n'est pas un Arménien, mais un Grec du nom de Youssouf Bochna[22], et celui-ci prend comme modèle non la mosquée de Sainte-Sophie, comme certains ont pu le croire, mais celle du sultan Ahmed à Istanbul[23].

En ce qui concerne le choix de l'albâtre comme matériau, c'est Linant de Bellefonds qui, à son corps défendant, en est responsable. Il s'en explique dans ses *Mémoires* : « Lorsque l'idée vint à Méhémet-Ali de commencer la construction d'une mosquée à la Citadelle pour y avoir son tombeau, il chercha des marbres ; il en voyait dans les différentes mosquées du Caire de toutes couleurs et d'assez beaux ; il me demanda alors si j'avais vu dans mes voyages au désert des gisements de beaux marbres. Je lui répondis qu'effectivement, dans la chaîne de montagnes qui borde la vallée de l'Araba où se trouve le couvent Saint-Antoine du côté de l'est, on trouve différents marbres, les mêmes que ceux qui formaient les mosaïques des mosquées et des anciennes maisons. Le vice-roi décida d'envoyer quelqu'un pour recueillir des échantillons sur le lieu que j'avais indiqué. Mais la personne désignée était tout bonnement un *cawas* (soldat, policier), qui ne savait ni où il allait ni ce qu'était du marbre. Chemin faisant, il trouva dans l'Ouadi Sennour un morceau d'albâtre et, quoi que son guide pût lui dire pour lui faire continuer sa route jusqu'au lieu que j'avais précisé, il s'y opposa, disant que ce qu'il avait trouvé était du marbre superbe, et il revint l'apporter à Méhémet-Ali, qui à son tour le trouva magnifique. Tout le monde se garda bien de dire la vérité, sinon moi-même. J'expliquai au vice-roi que, quoique cette pierre fût belle et pût servir à certains usages, elle ne pouvait être employée dans des constructions, surtout exposée à l'air. Malgré cela, l'exploitation fut ordonnée. C'est ainsi que l'on construisit une partie de la mosquée en albâtre et non en marbre, comme il avait été

initialement prévu. » Et Linant ajoute : « Plusieurs morceaux étaient de toute beauté, mais pour un mètre cube de qualité, il en fallait exploiter cinq cents. »

Ce détail explique peut-être la surprenante lenteur des travaux. Lorsque l'on sait que la patience n'était pas la vertu première du pacha, le fait ne laisse pas d'étonner : « On a utilisé, pendant ces douze dernières années, un nombre si insignifiant d'ouvriers pour les travaux de cette mosquée qu'elle n'a pas encore atteint la moitié de la hauteur prévue. Si on la termine, après cinquante ans elle constituera le seul témoignage que la ville du Caire possédera de la piété du pacha », raille Gliddon[24]. Et Cooley : « La nouvelle mosquée était en cours de construction depuis quelques années lorsque nous étions au Caire ; mais, à voir la négligence et la lenteur des ouvriers, de nombreuses années passeront avant qu'on en voie l'achèvement. Retenons que les matériaux en sont de toute beauté : c'est un albâtre sombre que les ouvriers travaillent d'une main habile, et ce sera un édifice d'une richesse et d'une beauté incomparables[25] ». Quant à Hahn-Hahn : « À l'intérieur de la Citadelle se trouve la nouvelle mosquée de Méhémet-Ali ; elle est vraiment vaste et particulièrement imposante, aussi bien par sa situation que par son style, et l'ensemble est agréable. La mosquée n'est que partiellement terminée, et plusieurs années seront probablement nécessaires à son achèvement. Selon un curieux dicton qui circule au Caire et dans les environs, le vieux pacha, qui peut mourir d'un moment à l'autre, sera épargné jusqu'à l'achèvement complet de sa nouvelle mosquée. Il est tout à fait possible que cette pensée illusoire ait pris place dans son esprit et qu'il compte disposer encore de quelques années avant son dernier jour[26]. »

En quoi Méhémet-Ali s'abuse. À sa mort la mosquée n'est toujours pas achevée. Elle ne le sera qu'en 1860. À l'entrée, à droite, une balustrade dorée enferme aujourd'hui le tombeau du dernier pharaon. Le sol est recouvert de tapis brodés d'or et de chaque côté sont placés de grands chandeliers en argent massif.

La cour, elle, est entourée d'une colonnade en bel albâtre oriental. Au centre est la fontaine aux ablutions, de forme octogonale et d'une ornementation assez lourde. La galerie du nord-ouest est surmontée d'une tour carrée, noir et or, et d'une espèce de pavillon chinois. L'horloge qui projette son ombre sur la face ouest de la cour[27] est le présent de Louis-

Philippe à Méhémet-Ali pour le remercier du don fait à la France de l'obélisque de Louxor.

Poursuivant son frénétique développement des infrastructures du pays, Méhémet-Ali entreprend un projet de purification d'eau potable par l'alun, suivant un procédé découvert par le chimiste français Félix d'Arcet. Mais il faudra attendre le règne de Saïd pacha pour qu'un véritable service des eaux soit installé dans les quartiers européens, tant dans la capitale qu'à Alexandrie, sur l'initiative de l'orientaliste Koenig, devenu à cette époque secrétaire des commandements du vice-roi. Par contre, le pacha fait peu de chose pour améliorer les communications qui, en l'absence de routes carrossables, continuent de s'effectuer essentiellement par voie d'eau le long du Nil et par le Mahmoudieh. Cependant, pour faciliter les relations commerciales entre l'Inde et l'Europe via la mer Rouge, une société anglaise, dont Méhémet-Ali est d'ailleurs le principal actionnaire, organise un service de voitures entre Suez et la capitale. Le commerce égyptien prenant de plus en plus d'ampleur, il devient également nécessaire d'organiser un service postal régulier. C'est là encore reprendre une création de Bonaparte abandonnée après le départ de l'armée d'Orient. À l'origine, le service en question est avant tout réservé aux correspondances officielles et assuré par une corporation de courriers à pied dirigée par un certain Hamed Omar. Les particuliers n'en bénéficieront que plus tard.

Un nouveau phare est élevé à l'entrée du port d'Alexandrie, à la pointe de Ras-el-Tine. Le premier embryon de chemins de fer élaboré consiste en deux courtes voies, l'une allant des carrières de Tourah au Nil, l'autre du canal Mahmoudieh à un embarcadère sur la mer. Le télégraphe aérien (création de Coste, rappelons-le) relie Alexandrie au Caire.

Une grande route macadamisée va de la porte de Rosette à Ras-el-Tine. Dans un premier temps on y emploie le grès rouge du Mokattam, puis, eu égard à sa fragilité, on le remplace par du mortier de chaux et de pouzzolane artificielle[28]. Le reste des routes est simplement empierré.

La ville d'Alexandrie est presque entièrement dallée, un peu selon l'usage de certaines villes d'Italie. Selon Linant, ce dallage était superbe et les berlines y roulaient facilement.

Une expérience d'éclairage par le gaz Lebon est faite au Caire[29].

Une commission d'édilité est instituée à Alexandrie pour veiller à la propreté, à la salubrité et à l'embellissement de la ville.

D'imposantes fortifications, œuvre du colonel français Galice, ceignent et défendent le port.

De cette époque datent la rénovation du Mouski (le bazar dit des Francs) et la couverture du *khalig*, le canal à ciel ouvert qui traverse la ville de part en part.

Les premiers bateaux à vapeur sont mis en service sur la Méditerranée et sur le Nil.

On le voit, c'est un monde qui succède à un autre. Tout se passe comme si d'un seul coup un maelström fondait soudainement sur l'Égypte pour la dépouiller de ses oripeaux millénaires. Que manque-t-il maintenant pour que le bonheur du nouveau pharaon soit complet ? Ses villes croissent. Ses industries prospèrent, son agriculture s'épanouit, ses chars et ses soldats sont prêts à s'élancer aux confins du pays. Mais au-delà du Nil, il y a la mer. Il lui faut donc une marine. C'est à l'accomplissement de cet ultime désir qu'il va consacrer son inépuisable énergie.

---

1 *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (dictées à Bertrand), 2 vol., Paris, 1847.

2 Né le 17 novembre 1808 dans le département des Vosges, à Châtel-sur-Moselle, il avait dès son enfance montré des dispositions si remarquables pour les mathématiques que ses maîtres le dirigèrent vers la carrière d'ingénieur. Élève de Polytechnique puis des Ponts et Chaussées, il s'était, ses études à peine terminées, distingué dans les travaux du port de Fécamp.

3 Association scientifique anglaise qui subventionna divers explorateurs du continent noir tels que Mungo Park, Hornemann et Burckhardt.

4 Bellefonds, *op. cit*.

5 *Ibid*.

6 Baptisé ainsi en l'honneur du sultan.

7 Driault, 1927, *op. cit*.

8 Coste, *op. cit*.

9 Ancien nom du Péloponnèse depuis le Moyen Âge (*morus*, mûrier).

10 Entre autres sa grande monographie, *L'architecture arabe ou monuments du Kaire* (1837).

11 Cadalvène et Breuvery, *op. cit*. Marcellus, in *Souvenirs de l'Orient*, 2 vol., Paris, 1839, évalue à 7000 le nombre de fellahs morts. Mais d'autres voyageurs avancent des chiffres plus élevés : Joseph

Michaud, 12000, Schœlcher, *op. cit.*, 18000, J.-J. Ampère in *Voyage en Égypte et en Nubie*, Paris, 1868, 30000.

12 Cet état de choses avait déjà attiré l'attention de Bonaparte qui, après une enquête menée par ses ingénieurs des ponts et chaussées, avait fait clore le canal.

13 Carré, *op. cit*.

14 La correspondance d'Enfantin confirme qu'il fut effectivement question à cette date d'utiliser comme carrière, pour la construction du barrage, non pas la Grande Pyramide, mais une pyramide quelconque. « Le Père » n'hésitait pas à approuver l'idée. En pur réformateur social, il ne s'embarrassait guère des reliques. Voir *Fonds saint-simonien* de la Bibliothèque de l'Arsenal.

15 Revêtement qui recouvre le fond d'un canal, qui lui sert de fondation et le protège contre les infiltrations souterraines.

16 Lorsqu'en 1882 il fut question de restaurer le barrage, le colonel Scott Montcrief, alors sous-secrétaire d'État, fit à nouveau appel à Mougel qui, son fils ayant été engagé comme professeur en Égypte, était revenu dans le pays. Malgré son grand âge – il avait alors soixante-quinze ans – il accepta la proposition anglaise et fut nommé ingénieur conseil du barrage. Les travaux de réfection furent poussés activement. Dès 1890 ils étaient presque terminés et Mougel put s'éteindre en novembre de la même année, avec sans doute la satisfaction du devoir enfin accompli.

17 Chaix, *op. cit*.

18 *Ibid*.

19 Sur l'origine du nom, nous sommes confrontés à deux hypothèses. La première laisse à penser que le lieu doit son nom aux casernes où auraient résidé des soldats uzbek. La deuxième hypothèse, la plus vraisemblable, nous propose le nom d'un général arabe appelé Azbak qui fit creuser vers le milieu du XVe siècle un petit canal à la hauteur du pont Limoun, pour amener l'eau dans la dépression qui s'étendait de la place de Bab el-Hadid jusqu'à la place Ibrahim pacha et de l'hôtel Victoria à la place d'Ataba el-Khadra. Azbak aurait acheté pour y élever ses chameaux une partie du terrain sur lequel s'étendait le quartier qui porte désormais son nom.

20 Valentia, *Voyages and travels to India, Ceylon and the Red Sea, Abyssinia and Egypt*, 3 vol., Londres, 1809.

21 *Visit to monasteries in the Levant*, Londres, 1849.

22 Wiet, *Méhémet-Ali et les Beaux-Arts*, Le Caire.

23 *Ibid*.

24 *An appeal to the antiquaries of Europe on the destruction of the monuments of Egypt*, Londres, 1841.

25 *The American in Egypt*, New York, 1842, in Gaston Wiet, *op. cit.*

26 *Letters from Turkey, and Holy land*, 3 vol., Paris, 1843, Londres, 1845, in Gaston Wiet, *op. cit*.

27 Une correspondance du Caire, datée du 19 septembre 1846 et publiée dans *Le Sémaphore de Marseille* du 29, rapporte ceci : « M. Barrot [consul de France] a remis hier à Son Altesse une magnifique pendule que lui envoie le gouvernement français ; elle est de la valeur de 100000 francs. Et le consul d'Angleterre de préciser : “C'est une pièce d'une grande beauté, elle représente un monument de style arabe, qui porte des inscriptions en vers, en persan et en turc.” »

28 La pouzzolane est une variété de terre d'origine volcanique, formée de scories restées à l'état meuble, et qui, mélangée à la chaux, entre dans la composition de certains ciments.

29 La compagnie de gaz fondée à cette occasion continuera d'exister à Boulaq jusqu'à sa nationalisation par Nasser en 1958.

OceanofPDF.com

16

UNE MARINE DU NÉANT

(1812-1839)

Méhémet-Ali a tiré son armée de quelque chose, mais sa marine il la tire de rien. Très tôt, il a compris que la flotte ottomane, malgré sa médiocrité, demeure le principal obstacle à ses rêves d'indépendance. Tant qu'il n'a pas de vaisseaux, la Sublime Porte aura barre sur lui et la moindre force navale apparaissant devant Alexandrie le réduira à merci. Le front de mer égyptien, très étendu et désertique, peut toujours être forcé par un débarquement inattendu. De plus, seule une flotte lui appartenant en propre peut assurer les moyens de communication avec les autres parties de son empire naissant. Enfin, s'il veut jouer le rôle qu'il ambitionne en Méditerranée orientale, cette marine lui est aussi indispensable.

Or tout sauf la mer fait défaut à l'Égypte pour mettre en œuvre un tel dessein : tradition maritime, constructeurs, forêts, chantiers, matelots. Mais que sont ces obstacles aux yeux d'un Méhémet-Ali ? Fétus de paille qu'on balaie négligemment d'un revers de la main.

La première indication de bâtiments de guerre égyptiens en Méditerranée nous est fournie par les archives siciliennes qui révèlent en 1812 l'existence à Alexandrie d'une corvette et d'un brick armé[1].

En 1821, la flotte égyptienne se résume à une petite marine de commerce dont trois unités pourraient à l'occasion tenter de livrer combat. Elle ne dispose d'aucun arsenal propre. La flottille, en mer Rouge, n'est composée que de ces petits bateaux construits à Boulaq et transportés à dos de chameau, par pièces détachées, à travers le désert.

Dès février 1822, on constate un progrès : trois frégates de 64, neuf corvettes, quatre bricks, trois goélettes, six brûlots, en tout vingt-cinq unités. Mais c'est vraiment à partir de 1824 que Méhémet-Ali saisit son projet à bras-le-corps. Sa première démarche consiste à commander des bâtiments dans des chantiers maritimes européens. La France, bien sûr, fait partie des premiers sollicités. Il passe ainsi commande de frégates, de

corvettes et de bricks à Marseille, Bordeaux, Livourne, Gênes et Trieste. Mais ces bâtiments sont tout de même assez médiocres. Il est probable qu'aucun des chantiers pressentis ne juge alors prudent de vendre du matériel de qualité à un souverain avec qui il faudra peut-être en découdre un jour.

En décembre 1824, le général de Livron, passé en Égypte avec la mission du général Boyer, mais qui joue surtout à l'époque le rôle de courtier et d'agent du vice-roi en France, reçoit de Boghos bey la lettre que voici :

> Son Altesse Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, se confiant dans le zèle et les talents de M. le général de Livron, m'a chargé de lui donner cette instruction relative aux différentes commissions qu'elle désire faire exécuter en France. M. le général de Livron se rendra sur-le-champ en France, et sa mission aura principalement pour but d'obtenir du gouvernement de Sa Majesté Charles X la faculté de faire construire deux frégates et un brick de guerre, les deux premières sur le modèle de la *Jeanne d'Arc* , le brick sur celui du *Cuirassier* , avec les corrections dont ces bâtiments auront pu paraître susceptibles, dans le sens d'une plus grande perfection.
>
> Ces trois bâtiments devront être complètement gréés, doublés en cuivre, armés en bouches à feu, fusils, sabres, etc., et généralement conformes en tout aux meilleurs armements de la Marine française. Le général de Livron est autorisé à solliciter de S.E. le ministre de la Marine le choix ou la nomination d'un ou deux officiers de la Marine royale, intelligents et expérimentés dans les constructions navales, pour surveiller celle de ces trois bâtiments, et il leur sera alloué les émoluments qui seront fixés par Son Excellence. Pour l'expédition des bâtiments à Alexandrie, le général de Livron prendra toutes les mesures de sûreté et de prudence convenables. Avant d'entreprendre la construction de ces bâtiments, le général de Livron sollicitera du gou vernement de Charles X, la cession de deux frégates et un brick de guerre prêts à naviguer. Le général de Livron est autorisé par la présente à traiter de ces bâtiments avec le gouvernement français au nom de S.A. le vice-roi, et il en soldera le prix convenu avec les moyens que lui fournira le Trésor de Son Altesse. Dans le cas où le général de Livron obtiendrait la cession de ces trois bâtiments, il devra

> solliciter le passage au service de Son Altesse de quelques officiers de la Marine royale, ayant les connaissances nécessaires pour former en Égypte une école théorique et pratique ; ces officiers seront traités honorablement par Son Altesse, mais devront s'engager à rester quelques années à son service [2] .

Ce document marque le point de départ de la nouvelle marine de Méhémet-Ali.

Bien entendu, en avril 1825, le comte de Chabrol, alors ministre de la Marine, ne tarde pas à s'apercevoir de toute la délicatesse de la question lorsqu'on l'en saisit : « Dans l'état actuel des choses dans le Levant, écrit-il, l'armement de pareils bâtiments en France sera inévitablement regardé comme un acte de partialité en faveur des Turcs contre les Grecs [la demande intervient en pleine intervention égyptienne en Morée], même en ne les considérant que comme l'objet d'une spéculation commerciale[3]. »

Finalement, le problème est débattu au Conseil du roi Charles X du 27 avril 1825, en suite de quoi le ministre rédige cette apostille : « Le roi dont j'ai pris les ordres, a décidé que les deux frégates et le brick pourraient être construits à Marseille, simplement par entreprise commerciale. Dans aucun cas, ils ne pourront l'être dans le port de Toulon. » Or cette affaire ne manque pas d'avoir des retombées dans la presse française et certains journaux s'indignent : « Les ports de France sur la Méditerranée sont devenus les arsenaux où Méhémet-Ali prépare ses moyens d'attaquer les Grecs. »

Le 24 octobre suivant, Drovetti dresse de la flotte égyptienne, à l'intention du ministre, l'état suivant : deux frégates, une corvette, quinze bricks, une goélette et deux bâtiments à vapeur. Il signale en outre une douzaine de corsaires et autant de transports.

À la fin de 1826, le pacha possède trente-huit navires, tous de faible tonnage si l'on excepte les deux frégates précitées, et cinq corvettes. Ces bâtiments composent ce qu'il est coutume d'appeler la « première marine de guerre de Méhémet-Ali ». La seconde verra le jour après Navarin.

Le personnel de cette première escadre est composé selon le même principe que l'armée de terre : équipages arabes, cadres étrangers. C'est ainsi qu'à la fin de 1827 on trouve embarqués sur ces navires une dizaine d'officiers de la marine française : Bompar, Reynier, Le Dentu, d'Isnard,

Matraire, Briand, Maffre, Luciani et enfin le capitaine de vaisseau Letellier[4], vieil officier expérimenté, rescapé de Trafalgar, qui va jouer un rôle essentiel. Plus tard viendront Jean-Victor Besson (qui sera promu vice-amiral de la flotte[5]), Touzé Houssart, lieutenant de vaisseau français qui commandera l'une des unités de ligne de la « seconde flotte égyptienne » pendant la première guerre de Syrie. Cet officier, que l'on voit apparaître à Alexandrie vers 1830, sera aussi le précepteur de mathématiques de Mohamed Saïd, le jeune prince que son père destine depuis toujours à la marine.

Toujours aussi fébrile, Méhémet-Ali presse la construction des grosses unités qui se trouvent alors en chantier dans plusieurs ports de la Méditerranée. Il ouvre à Alexandrie, près de Ras-el-Tine, une école de marine d'où sortiront quatre cents, puis mille six cents jeunes gens, exercés non seulement à la manœuvre des voiles, mais encore au service des canons, ainsi qu'aux évolutions des troupes de terre en prévision d'éventuels débarquements.

Ces nouveaux marins, tous des fellahs, se montrent très vite supérieurs aux vieux matelots turcs, surtout dans la fonction de canonniers. Si l'on en croit le témoignage de Marmont, la promptitude avec laquelle ils assimilent ces nouvelles techniques tient du miracle[6]. Les experts anglais, eux, sont moins élogieux. Le capitaine Mackensie, dans un rapport à la *Royal Asiatic Society*, reconnaît que la flotte est bien tenue mais juge les équipages fort inexpérimentés et l'état-major très médiocre. Il estime que cette force navale pourrait se montrer sans doute redoutable face aux Ottomans, mais qu'elle serait incapable de lutter, avec quelque chance de succès, contre une force européenne tant soit peu importante. L'avenir va lui donner raison. Méhémet-Ali, d'ailleurs, sera conscient de cette carence et des exemples le lui confirmeront. En voici un.

Un jour qu'il a ordonné de faire virer de bord une corvette égyptienne où lui-même a pris place et prié le capitaine d'une frégate britannique, le *Glasgow*, d'en faire autant, il constate « montre en main » qu'il suffit de deux minutes à la frégate anglaise pour accomplir la manœuvre tandis qu'il en faut six à la corvette égyptienne[7], Ce qui l'amène à déclarer aussitôt à ses officiers : « Nous sommes encore des enfants ; ne voyez-vous pas que, dans un combat, ces gens-là nous enverraient trois bordées contre une ? » Pour

remédier à ces faiblesses, il charge Letellier d'aménager une corvette en navire instructeur.

Dès lors une discipline très sévère est exigée de tous les grades. Un capitaine ayant perdu son navire pour avoir voulu entrer à Alexandrie sans pilote, malgré des instructions contraires, est traduit en conseil de guerre, condamné à mort et fusillé. La flagellation guette tout individu jugé coupable de la moindre infraction.

En avril 1829, après le funeste intermède de Navarin, un homme débarque de Toulon, qui va présider à la réfection de la marine égyptienne. Il s'appelle Lefébure de Cerisy. Il a été engagé par Livron comme ingénieur naval en chef au traitement annuel de trois mille six cents talaris[8].

Sitôt à Alexandrie, il élabore en deux mois les plans d'un arsenal moderne qu'approuve immédiatement le vice-roi. Disons-le, sa construction tient du miracle. Lorsque commencent les premiers travaux, le cap de Ras-el-Tine n'est encore qu'une plage aride, déserte et couverte de marais salants. Tout un quartier de la ville indigène situé en bordure de mer est rasé. On creuse le rivage afin d'atteindre un fond assez ferme pour recevoir les cales de construction ; quatre de ces cales, avec leurs avant-cales, sont aménagées pour vaisseaux de premier rang. Bientôt apparaissent une fonderie, des darses, une toilerie, une clouterie, une corderie, des hangars pour la conservation du bois, des pontons de carénage. Des charpentiers, des perceurs, des calfats[9] ; des voiliers, des plombiers, des tourneurs, appelés à haut prix des ports européens, enseignent leurs divers métiers à des artisans indigènes. Dans le même temps, une fabrique de toile à voiles s'établit à Rosette. Cinq mille ouvriers égyptiens se forment ainsi au service de l'arsenal, qui est achevé en un temps record : deux ans. Le handicap majeur qu'il a fallu surmonter est l'absence de bois. Aussi lorsqu'en 1833 Méhémet-Ali exige de la Porte la cession du district d'Adana, est-ce surtout pour exploiter les hautes futaies de cette région. En attendant, le bois de construction est acheté en Europe et en Asie Mineure.

Cerisy congédie les employés turcs incompétents, remercie les fournisseurs véreux et, le 3 janvier 1831, le *Méhémet-Ali*, premier vaisseau de haut bord de 100 (canons) prend la mer. Le 1er août, Mimaut écrit à Sébastiani : « C'est une chose vraiment prodigieuse que l'activité qui a été mise à l'achèvement et à l'armement de ce vaisseau sorti des chantiers

le 3 janvier dernier ; c'est, dit-on, un véritable tour de force de M. de Cerisy. Il est vrai que le vice-roi, depuis son retour ici, n'a jamais manqué un seul jour, pour animer les travaux et les travailleurs, d'honorer le vaisseau de sa présence[10]. »

Mais cela ne suffit toujours pas au pacha qui aussitôt s'enquiert s'il n'existe pas en Europe de navires plus puissants. Cerisy lui répond qu'on y voit des vaisseaux à trois ponts de 120, mais que le port d'Alexandrie n'est pas assez profond pour recevoir de telles carènes. « Que l'on commence à creuser dès demain, ordonne Méhémet-Ali, et construisez-moi un bateau semblable à ceux dont vous me parlez. » Cerisy se surpasse, puisque en mai 1831 est lancé un vaisseau monstre de 136 canons, le *Masr* (l'Égypte), avec un équipage de mille hommes.

Tous les bâtiments reçoivent désormais des canons et des caronades[11] de même calibre 30, les deux sortes de pièces ne différant que par le poids. Leurs coques sont amincies dans la partie supérieure afin de rendre les abordages plus difficiles.

Enfin, Cerisy réussit le premier à faire franchir les passes dangereuses du Vieux-Port d'Alexandrie à un vaisseau de 74. On sait qu'en 1798 l'amiral Brueys avait jugé la chose impossible, malgré le rapport contraire d'un des officiers chargés du sondage, et que le désastre d'Aboukir résulta en partie de cette opinion erronée. Cependant, les unités de ligne de 100 doivent encore être allégées d'une fraction de leur artillerie pour sortir du port.

On s'en doute, tous ces travaux coûtent fort cher. Au seul budget de 1835, ils entrent pour soixante-treize millions et demi de piastres. Chaque vaisseau représente le revenu d'une province.

Le plus bel éloge du talent, de l'activité, de l'esprit d'ordre et de prévoyance du grand ingénieur que fut Cerisy a été décerné par Marmont dans la relation de son voyage en Orient. Mais des critiques malveillantes, des travaux au-dessus des forces humaines, des difficultés sans cesse renaissantes avec l'administration locale et aussi avec Besson finissent par user la patience de l'ingénieur qui déclare à d'Estourmel, avec un profond découragement : « Je suis un général sans officiers. Les ingénieurs arabes, placés sous mes ordres, sont capables de suivre un modèle donné, mais absolument inaptes à faire autre chose. Ils ont acquis des connaissances matérielles ; mais réfléchir, comparer est hors de leur portée. » Aveu

douloureux lorsque l'on sait qu'il parle ainsi d'hommes qu'il a lui-même formés. Épuisé moralement et physiquement, il quitte le service de l'Égypte à la fin de 1835. Après son départ, c'est Besson qui cumule les fonctions de directeur de l'arsenal et de chef d'état-major de l'armée navale.

L'œuvre de Cerisy devait être complétée par le creusement d'un bassin de radoub[12]. Or les premiers essais, confiés à des ingénieurs turcs, sont un échec. Méhémet-Ali comprend qu'il faut recourir à un technicien européen. En conséquence, il s'adresse en 1838 au gouvernement français. Le jeune ingénieur des ponts et chaussées proposé n'est autre que... Dieudonné Eugène Mougel, futur rival malgré lui de Linant de Bellefonds.

Le travail entrepris exige cinq années de labeur, au lieu des trois initialement prévues. En même temps, Mougel édifie sur le port un quai doté d'un embarcadère et d'une voie ferrée d'accès, véritable innovation pour l'époque.

Vers la fin de 1839, le but du pharaon est atteint. Il possède enfin sa flotte de guerre, comparable, en apparence du moins, à celles des États maritimes de l'Europe, et un arsenal muni de tous les moyens matériels connus à l'époque. Dès lors, l'Empire ottoman n'osera plus jamais disputer à son vassal les eaux de la Méditerranée orientale.

Et pourtant, de toutes les innovations imaginées et réalisées par le vice-roi, cette marine de guerre est probablement celle qu'on a le plus tournée en dérision. Il est vrai qu'elle aura plus navigué que combattu et que, lors de son seul vrai combat, elle s'est révélée incapable de faire bonne figure. Mais ceux qui le lui reprochent oublient qu'à aucun moment, dans l'esprit de Méhémet-Ali, elle n'avait été conçue pour se mesurer avec les marines européennes. Nous l'avons dit, le vice-roi, parfaitement conscient de ses faiblesses, ne voyait en elle qu'un moyen de transport sûr pour ses troupes, une protection du littoral égyptien et surtout une arme diplomatique dans sa partie de bras de fer avec le sultan. Et, bien qu'elle n'ait pas survécu à la mort de son fondateur, cette marine – à l'image de toutes les entreprises novatrices du pacha – a apporté la démonstration de ce que la volonté et l'énergie peuvent tirer de l'Égypte. Mais cette Égypte, il est vrai, aura souffert pour cela. Infiniment.

1 Guémard, *op. cit*.

2 Douin, *Une mission militaire française auprès de Méhémet-Ali*, Le Caire, 1923.

3 Douin, *Les premières frégates de Méhémet-Ali (1824-1827*), IFAO, Le Caire, 1926.

4 Il mourra noyé à Alexandrie en 1831.

5 Originaire d'Angoulême, né le 28 septembre 1756, fils de Jean Besson, aubergiste et de Jeanne Gallois. R. Garreau, *F. Besson-bey, vice-amiral et major général d'Égypte*, préface de F. Charles-Roux, Société d'Éditions géographiques maritimes et coloniales, 1949.

6 Marmont, *Voyage en Palestine et en Égypte*, 5 vol., Paris, 1837-1838.

7 Planat, *op. cit*.

8 De nombreux Égyptiens comptaient encore en talaris jusque dans les années 1950.

9 Professionnel chargé du calfatage, opération qui consiste à rendre étanches le pont, les bordages de la coque d'un navire en bourrant d'étoupe goudronnée les joints et les interstices.

10 Cattaui, 1931, *op. cit.*

11 Canons courts et légers à faible recul.

12 Opération par laquelle on entretient ou on répare la coque d'un navire.

OceanofPDF.com

17

CHAMPOLLION, L'HÉRITAGE ET LA BATAILLE DES OBÉLISQUES

Méhémet-Ali aurait sacrifié une pyramide pour que s'élèvent ses barrages sur le Nil. Preuve s'il en est qu'à ses yeux – comme à ceux de ses prédécesseurs d'ailleurs – les monuments disséminés dans le pays ne présentent guère d'intérêt. Les directives du pacha sont simples : il faut construire vite et sans délai. De là résulte naturellement que l'on ait eu recours aux premières carrières disponibles, c'est-à-dire aux temples, aux monuments de toute sorte. S'il est vrai que la plupart du temps le vice-roi n'est pas averti de ces actions iconoclastes, il n'en demeure pas moins qu'il laisse faire. Et voilà comment nombre de colonnes et de blocs antiques ont disparu d'Alexandrie pour servir à la construction de casernes ou aux travaux portuaires dirigés par Cerisy.

On peut lire sous la plume de Cadalvène et Breuvery : « On chercherait en vain à Achmounein quelques vestiges des monuments qui décoraient la ville superbe, sur les ruines de laquelle a été élevé ce bourg [Mélaoui], ruiné lui-même aujourd'hui. Ce que le temps et le fanatisme avaient respecté, l'ignorance et la cupidité l'ont détruit, et les magnifiques débris d'Hermopolis Magna ont servi à construire une fabrique de salpêtre. »

Charles Lenormant[1] se montre encore plus sévère : « Méhémet-Ali a brûlé galeries, temples, beaux-arts sur les autels de l'industrie. Pour bâtir de si belles filatures, il fallait bien de la chaux et au lieu de l'aller chercher à deux lieues dans la montagne, il lui a paru plus simple de prendre les monuments et, dans le fait, tout ce qu'il y avait de construit en calcaire, c'est-à-dire Antinoé, Achmounein, et Antœpolis et Éléphantine y ont entièrement passé en moins de cinq ans. Louxor a déjà été vendu à un salpêtrier. Enfin, les monuments de l'Égypte n'ont jamais eu plus grand ennemi que le mercantile Méhémet-Ali-Colbert. Qu'on juge de notre indignation en voyant la route ainsi balayée devant nous, à trouver Antinoé rasée jusqu'au sol, le théâtre, les deux grandes rues à portiques, l'arc de

triomphe et tous les monuments disparus ; le portique colossal d'Achmounein transformé en porte de canal et en raffinerie de sucre ; enfin, à voir l'Égypte comme si un Cambyse venait de la traverser. [...] Il y a donc fort à parier que si les puissances européennes ne s'en mêlent pas, il n'y aura plus dans vingt ans un seul monument en Égypte. Voilà le fruit le plus clair du gouvernement philanthropique de Méhémet-Ali notre ami. C'est une chose à crier sur les toits, et je ne m'en ferai pas faute. Mon *Delenda est Carthago*, c'est : mort aux Turcs et à leur race ! »

Pourtant, il serait exagéré d'affirmer que l'héritage pharaonique laisse entièrement indifférent Méhémet-Ali. Plus vrai serait de dire qu'au début de son règne il est confronté à des problèmes d'une telle gravité que peu lui importe à ce moment-là la sauvegarde de colosses de granite ou de pierre. D'autre part, ne l'oublions pas, il est analphabète et par là même, malgré sa nature assez raffinée, totalement incapable de la moindre perception culturelle. Il est avant tout un guerrier, un diplomate, un industriel, un commerçant. Les monuments de l'Antiquité, si sublimes soient-ils, ne représentent aucune valeur marchande à ses yeux, et moins encore d'utilité militaire. Pourtant dès 1819, lors d'une visite des hypogées de Gournah, Cailliaud nous fait part de l'indignation du vice-roi devant l'exhumation des momies.

L'un des premiers hommes – car il n'est pas le seul – à faire prendre conscience au vice-roi de l'extraordinaire richesse historique du pays est certainement Champollion.

Le 18 août 1828, une double mission franco-italienne arrive en Égypte. L'une est parrainée par Charles X, l'autre par le grand-duc de Toscane, Léopold II. À la tête de l'équipe française, Champollion, accompagné de Charles Lenormant, de l'architecte Antoine Bibent, de M. Duchesne, du cabinet des Estampes, des dessinateurs Nestor L'Hôte[2], Bertin et Lehoux. L'équipe italienne est menée par un élève de Champollion, l'orientaliste pisan Rosellini, escorté de son oncle, l'architecte Gaetano Rosellini, de son beau-frère, Salvatore Cherubini, fils du célèbre compositeur. S'y sont adjoints un naturaliste, Giuseppe Raddi, et ses aides, Gallastri et Bolano, le médecin archéologue Alessandro Ricci et un peintre, Angelelli.

Le 24 août 1828, Jean-François Champollion et Lenormant sont reçus par Méhémet-Ali dans son palais de Ras-el-Tine. Ils nous ont laissé deux

versions de la rencontre. Voici celle que le premier adresse à son frère le jour même :

> C'est ce matin à huit heures que j'ai eu une audience du Pacha. Son Altesse habite plusieurs belles maisons, construites en bois mais avec beaucoup de soin et dans le genre des palais de Constantinople. Ces édifices, d'assez bonne apparence, sont situés dans l'ancienne île du Phare. M. Drovetti, qui devait nous présenter, nous a conduits au Palais, le commandant, Lenormant et moi, dans sa calèche attelée de deux chevaux fringants, et qui circulait avec une merveilleuse facilité dans les rues tortueuses et étroites d'Alexandrie, grâce à l'adresse infinie du cocher. À notre suite, et montés sur de fougueuses bourriques, galopaient nos jeunes gens en grand costume.
>
> Descendus au grand escalier de la salle du Divan, nous sommes entrés dans une vaste salle remplie de fonctionnaires, et l'on nous a immédiatement introduits dans une seconde salle percée à jour, dans un angle de laquelle, entre deux fenêtres, était assis Méhémet-Ali, dans un costume fort simple et tenant en main une pipe chargée de diamants. Sa taille est médiocre et l'ensemble de sa physionomie a une teinte de gaieté, qui surprend dans un homme occupé de si grandes choses et accablé de tant de soucis. Le trait saillant de sa figure est une paire d'yeux d'une extrême vivacité, et qui font un singulier contraste avec une barbe blanche qui tombe et qui s'étend sur sa poitrine.
>
> Son Altesse, après avoir demandé de nos nouvelles, a dit que nous étions les bienvenus, et m'a questionné sur mon projet de voyage. J'ai dit que je désirerais aller jusqu'à la seconde cataracte, et que je sollicitais des firmans de Son Altesse. Ils m'ont été accordés sur-le-champ, avec deux gardes du pacha pour nous accompagner et nous faire respecter en tout et partout.
>
> On a ensuite parlé des affaires de la Grèce, et Son Altesse nous a raconté la nouvelle du jour, la mort d'Ahmed pacha, de Patras, assassiné par des Grecs, introduits dans sa chambre par des soldats alba nais gagnés d'avance. Le brave Turc, quoique fort âgé, en a tué sept de sa main et il a dû succomber sous le nombre. Cette aventure paraissait profondément toucher le Pacha d'Égypte.

> Il nous a régalés d'une tasse de café sans sucre, après quoi nous avons pris congé de Son Altesse, qui nous accompagnait avec des saluts de mains on ne peut plus gracieux. Aussitôt que les firmans qu'on expédie seront en mes mains, je serai en mesure de gagner Le Caire, et, de là, la Haute-Égypte [3] .

La version de Lenormant est nettement plus détaillée et dénote un sens aigu de l'observation :

> Hier matin, nous avons été faire notre visite au pacha, qui nous a reçus fort simplement et avec des manières vraiment gracieuses. C'était à huit heures. Champollion, le commandant de l' *Églé* et moi étions montés dans la calèche de M. Drovetti (grande rareté pour le pays), le reste de nos Français suivait à ânes et ne se réunirent que sur le perron du palais.
> Après avoir traversé une antichambre remplie de gardes, nous nous trouvâmes dans une grande salle percée de plus de vingt fenêtres, dans l'angle se tenait un petit vieillard [4] absolument posé comme un président de cour royale, si ce n'est qu'au lieu du bonnet carré, il portait sur la tête un turban tout uni de mousseline blanche, et au lieu de robe rouge, une pelisse bleu clair ; la pipe qu'il fumait était longue de dix pieds, toute couverte de diamants et autres pierres précieuses ; c'était le seul meuble riche de l'appartement. Une vingtaine de gardes et d'officiers, beaucoup plus magnifiquement vêtus que le pacha, lui tenaient lieu d'avocats et d'audience. Aussitôt que nous fûmes entrés, il congédia d'un signe plusieurs commis-ministres qui travaillaient avec lui, et de la main nous invita à nous asseoir ; alors la conversation s'engagea entre M. Drovetti, qui portait pour nous la parole, et le drogman du consulat qui transmettait en français ce que le pacha disait en turc. On parla du voyage, on nous promit toute protection et tout appui. On demanda si nous allions d'abord au sommet du Pharaon (c'est ainsi que les Turcs appellent les pyramides), puis vinrent les nouvelles politiques. Le pacha était fort préoccupé d'un événement qu'il venait d'apprendre ; fâcheux pour la Turquie, fâcheux pour les pachas. C'était la mort d'Achmet, le pacha de Patras, assassiné par les Grecs que les canonniers avaient introduits dans son appartement

> pendant la nuit. Cette nouvelle de mauvais augure tenait au cœur du bonhomme, et au milieu du sourire gracieux dont il ne cessait de nous gratifier, on le voyait de temps en temps lancer quelques œillades léonines qui sentaient à une lieue le destructeur des Mamelouks. Rien du reste ne m'a plus étonné que la figure de ce saint homme ; j'avais, gravés dans l'imaginaire, le personnage du tableau d'Horace [Vernet], et le croquis de M. Forbin dans son voyage. Quelle fut ma surprise en rencontrant au lieu de cette tête antique, de ce nez aquilin, de cette face idéale donnée par notre romantique directeur, un petit homme avec un nez rond, des yeux fins, une barbe de patriarche et des petites manières frétillantes comme celles d'un marquis napolitain, tout cela mélangé de gestes brusques et de formes impérieuses qui ne nous permettaient point d'oublier complètement le collègue de Djezzar pacha ! J'aurais dû dire qu'au milieu de la conversation on nous apporta, sous une serviette brodée d'or, de petites tasses du plus mauvais café que j'aie bu de ma vie. C'était comme le regard du pacha au milieu de son perpétuel sourire. Au bout d'un quart d'heure nous fûmes congédiés avec la même cordialité, nous remontâmes en voiture, et ce fut une affaire faite.

Conclusion de l'égyptologue : « Ce brave Turc a été charmant ! » N'a-t-il pas prié ses hôtes de « considérer l'Égypte comme leur propre pays » ?

Le 13 septembre, à la veille du départ pour Le Caire et la Haute-Égypte, Champollion et Lenormant viennent lui faire leurs adieux. Cette deuxième entrevue laisse une meilleure impression à l'inspecteur des Beaux-Arts : « Nous venons de prendre congé du pacha. Il était beaucoup plus gai que la première fois, de sorte que la visite s'en est ressentie. On a causé hiéroglyphes. Champollion lui a dit, entre autres choses, qu'il avait lu les inscriptions des deux obélisques qui se trouvent à Alexandrie, ce qui a paru vivement l'intéresser. Il en a demandé la traduction et s'est montré tellement impatient de la posséder qu'il a fallu, en rentrant, se mettre à la besogne pour lui accommoder à la turque le protocole un peu baroque des pharaons. [...] Je l'ai trouvé beaucoup plus grave. Son sourire doux sur sa belle barbe blanche lui allait beaucoup mieux. »

Champollion, lui, écrit : « Je reviens à l'instant (huit heures du soir) de faire ma visite d'adieu au vice-roi. Son Altesse a été charmante ; je l'ai

remercié de la protection ouverte qu'il nous accordait. Il a répondu que les princes chrétiens traitant ses sujets avec distinction, son devoir était d'en faire autant. Nous avons parlé hiéroglyphes et il a fini par me demander une traduction des obélisques d'Alexandrie. Je la lui ai promise, et il l'aura demain matin, mise en turc par le chancelier du consulat de France. Méhémet-Ali a voulu savoir jusques à quel point de Nubie je voulais pousser mon voyage, et il m'a assuré que nous recevrions partout honneur et accueil. Je l'ai quitté après force compliments que sa modestie repoussait d'une manière fort aimable. »

Tout au long de son voyage, Champollion est confronté à la tragédie qui frappe l'Égypte antique. Dès lors il n'a de cesse d'intervenir auprès du vice-roi Mais il ne plaide pas uniquement pour la sauvegarde des monuments de la vieille Égypte. Lorsqu'il est question de transformer l'École de médecine fondée par Clot en... fabrique de soie, l'égyptologue s'insurge et finit par avoir gain de cause. La Providence a indirectement contribué à ce succès. Un matin, Ibrahim pacha se présente en effet au consulat général de France où sont réunis les membres de la mission française, notamment le Dr Pariset, éminent épidémiologiste venu en Orient pour chercher des moyens de lutte contre la peste. Ibrahim l'invite à venir avec Champollion dîner chez Méhémet-Ali. Au cours de la soirée le fils du pacha, de nature pléthorique, s'écroule brusquement, frappé d'une attaque d'apoplexie. Grâce aux soins de Pariset, il échappe miraculeusement à la mort. Dès cette heure, Méhémet-Ali comble de bontés ses deux convives tout en répétant : « L'un m'a ressuscité mon fils, et l'autre l'antique gloire de mon pays ! » Champollion profite de ce climat favorable pour s'exprimer plus ouvertement et plaider de plus belle la cause des monuments, tandis que de son côté Pariset se lance dans la défense du peuple égyptien et de son relèvement social.

Le 29 novembre 1829, l'égyptologue fait remettre au pacha une *Note pour la conservation des monuments de l'Égypte*. On peut y lire : « Il est urgent et de la plus haute importance que, les vues conservatrices de Son Altesse étant bien connues de ses agents, ceux-ci les suivent et les remplissent dans toute leur étendue ; l'Europe entière sera reconnaissante des mesures actives que Son Altesse voudra bien prendre pour assurer la conservation des temples, des palais, des tombeaux et de tous les genres de monuments qui attestent encore de la puissance et de la grandeur de

l'Égypte ancienne, et sont en même temps les plus beaux ornements de l'Égypte moderne. Il serait plus que temps de mettre un terme à ces barbares dévastations qui privent à chaque instant la science de monuments d'un haut intérêt. » Ou encore : « Il est du plus haut intérêt pour l'Égypte elle-même que le gouvernement de Son Altesse veille à l'entière conservation des édifices et des monuments antiques, l'objet et le but principal des voyages qu'entreprennent, comme à l'envi, une foule d'Européens appartenant aux classes les plus distinguées de la société. Leurs regrets se joignent déjà à ceux de toute l'Europe savante qui déplore amèrement la destruction entière d'une foule de monuments antiques, démolis totalement depuis peu d'années, sans qu'il en reste la moindre trace[5]. »

Hélas, toutes ces mises en garde ont peu d'effet, non que Méhémet-Ali y réponde par l'indifférence, mais parce que la situation est très difficilement contrôlable. Dans une dépêche du 24 février 1831, le consul de France, Mimaut, rapporte : « Des ouvriers barbares, envoyés par je ne sais quel bey ignorant ou quelque stupide *ma'mour*, avaient commencé la démolition du temple de Denderah, qui est compris avec raison au nombre des plus beaux temples de la Haute-Égypte. En ayant été prévenu par un voyageur indigné, j'ai supplié Méhémet-Ali de faire cesser à l'instant cet horrible vandalisme et de renouveler un premier ordre que nous avions obtenu de lui, M. Champollion et moi, de ne toucher à aucun monument de l'antiquité sous les peines les plus sévères, et de les considérer comme des objets sacrés. Cette mesure a été prise cette fois avec tant de sollicitude et d'énergie que j'ose espérer qu'aucun de ces sauvages ne déshonorera plus maintenant, pour construire de misérables fabriques, ce qui nous reste des chefs-d'œuvre et des magnificences de l'art égyptien. » Or les ordres de Méhémet-Ali en faveur de Denderah sont si mal obéis, que Pückler-Muskau sera forcé d'intervenir à son tour.

Linant de Bellefonds lui aussi essaie d'obtenir trois firmans pour empêcher la destruction des ruines magnifiques d'Antinoé. En vain. De même d'Estourmel, lors d'une audience en 1833, se plaint au souverain des dévastations qui frappent les antiquités, et le pacha lui promet de veiller à ce que ses instructions à ce sujet soient exécutées.

« J'ai dit au vice-roi que, malgré les ordres qu'il avait donnés, on dégradait tous les jours les monuments de l'ancienne Égypte et qu'on en

prenait les pierres couvertes d'inscriptions et les marbres précieux pour en faire de la chaux ; que la destruction allait si vite que quatorze des principaux monuments décrits dans le grand ouvrage d'Égypte avaient disparu ; que les souvenirs et les sympathies attachés à ces monuments étaient des liens entre l'Égypte et l'Europe et qu'il était important de les conserver.

« Méhémet-Ali me répondit qu'à la demande de M. Mimaut, il avait donné des ordres dans ce sens : “Je serais étonné qu'ils ne fussent pas suivis ; je suis peut-être le souverain dont les ordres sont le plus respectés, mais ensuite je ne puis exiger là aucune exactitude d'obéissance de la part des Européens ; je suis plus indulgent à leur égard, et, je serais porté à croire que ce sont eux plutôt que les gens du pays qui dégradent les monuments dont ils veulent vendre ou exporter les débris”[6]. »

La dernière accusation n'est pas infondée. Si le corps consulaire élève la voix pour protéger le patrimoine égyptien, il est loin de donner le bon exemple. En tête de ce que l'on a appelé « les pilleurs »[7], il convient de placer le consul d'Angleterre, Salt, et M. Drovetti. Roussel en informe Richelieu dans une lettre datée du 22 juillet 1817 : « Le goût de Drovetti pour l'antiquité l'avait rapproché de Salt qui, ayant les mêmes inclinations, avait plein pouvoir des antiquaires de Londres de faire toutes dépenses qu'il jugerait à propos pour se procurer des monuments égyptiens. M. Drovetti a voulu lutter contre lui. Il en est résulté rivalité et haine. Je ne sais si les spéculations mercantiles de Drovetti lui permettent de soutenir la lutte ruineuse des antiques contre Salt, à qui le prince régent a donné carte blanche pour cet objet[8]. »

Pour l'anecdote, précisons aussi que le dynamique consul a aussi spéculé sur... les plumes d'autruche, toujours en rivalité avec Salt tel que l'écrit le même Roussel, trois mois plus tard : « M. Drovetti est dans la Haute-Égypte où le pacha lui a permis de spéculer sur les plumes d'autruche venues par la caravane de Darfour. M. Salt, consul général d'Angleterre, doit partir pour la même contrée en compagnie, dit-on, de lord Belmore. [...][9] »

De fait, dès 1816 Drovetti se trouve à la tête d'une magnifique collection de statues, de stèles, de bas-reliefs, presque tous dérobés à la grande nécropole thébaine. Proposée d'abord à la France, elle sera vendue à la cour de Turin.

On a souvent laissé entendre que Drovetti, apprenant que Champollion manifestait l'intention de se rendre en Égypte, avait tenté de l'en dissuader, afin de continuer en toute quiétude d'enrichir ses collections d'objets antiques : « J'ai reçu la seconde de vos lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 février ; je vous prie d'être persuadé qu'après vous, personne ne prend un plus vif intérêt que moi à l'excursion importante que vous vous proposez de faire en Égypte. Aussi je souffre plus qu'aucun autre des circonstances qui ne me permettent pas de vous encourager à l'exécution de ce projet dans le courant de cette année, à moins que, d'ici au mois d'août, les mesures de coercition adoptées contre les Turcs par les puissances signataires du traité de Londres n'obtiennent les résultats qu'on se propose. Il règne en Égypte, comme dans toutes les autres parties de l'Empire ottoman, un esprit d'animosité envers les Européens, qui, en certains cas, pourrait produire des fermentations et des mouvements séditieux contre la sûreté individuelle de ceux qui y sont domiciliés ou qui s'y trouveraient voyageant. S'il ne dépendait que de la volonté de Méhémet-Ali d'arrêter les effets du mécontentement, il ne m'aurait pas été difficile d'obtenir ce que vous m'aviez chargé de lui demander, mais il est lui-même en butte à cette animosité à cause de ses principes et de ses sentiments européens, et il n'a pas osé me donner les paroles de garantie que je sollicitais pour vous et vos compagnons de voyage. Si, dans l'intervalle, il survenait un changement dans la situation politique des puissances intervenantes vis-à-vis de la Turquie, vous pourriez vous mettre en route sans attendre de nouveaux avis ; votre expédition n'éprouvera aucune difficulté et sera protégée de la manière la plus efficace par le gouvernement local. Rosellini a fait la même demande et a reçu la même réponse. Veuillez être bien convaincu que je suis on ne peut plus affligé de ne pouvoir vous en donner une conforme à vos désirs, qui doivent être ceux de tous les amis des sciences que vous cultivez avec tant de succès[10]... »

Et l'égyptologue Hermine Hartleben d'abonder dans ce sens en reprenant le passage d'une lettre de Champollion à son frère : « J'estime fort peu son caractère politique et sa conduite en Égypte où il [Drovetti] ne s'est occupé que de ses intérêts liés à ceux du pacha, sans donner le moindre soin aux intérêts des nationaux qu'il était payé pour protéger. Tous les Français d'Égypte l'exècrent et je n'ose dire qu'ils aient tort[11] ! »

Sur cette affaire, il convient néanmoins de mettre un bémol et la thèse défendue en ce sens par Jean-Jacques Fiechter[12] est parfaitement sensée. La situation de Drovetti était à ce moment particulièrement délicate. Il négociait alors avec la France pour tenter de sortir honorablement Méhémet-Ali de son engagement en Morée. Il y avait eu Navarin (octobre 1827), et la tension qui régnait en Égypte, l'animosité qui s'en dégageait à l'égard des puissances européennes étaient autant de facteurs qui rendaient peu propice l'arrivée d'une délégation étrangère. Ainsi, en essayant de convaincre Champollion de reporter son voyage, Drovetti était sincère. La preuve étant qu'une fois l'égyptologue sur place, il fit de son mieux pour lui faciliter la tâche et l'accueillir avec une chaleur non feinte. Champollion n'écrit-il pas lui-même à son frère : « Je suis d'ailleurs ici comme un coq en pâte, gâté par tout le monde, et surtout par M. Drovetti, quoique sa santé se trouve dans un état pitoyable[13]. » Et dans une lettre du 29 août, il ajoute : « M. Drovetti est maintenant charmé de mon arrivée, et c'est lui qui me fait le tableau le plus agréable de mon futur voyage. » Ce revirement du consul de France s'explique lorsque l'on sait qu'entre le moment où Drovetti écrivait à Champollion pour le dissuader de se rendre en Égypte (3 mai 1828) et le jour de l'arrivée de ce dernier (18 août), une convention avait été signée le 9 août entre Méhémet-Ali et les puissances européennes, prévoyant « à l'amiable » le retrait des troupes d'Ibrahim de Morée sous le contrôle du général Maison.

Cela étant, il n'en demeure pas moins que le consul n'a jamais agi que dans son propre intérêt en dévalisant monuments et stèles à l'instar de son collègue Salt qui, vigoureusement secondé par Gianbattista Belzoni[14] – « le titan de Padoue » – avait fait démolir une partie du temple de Karnak. Au demeurant, ces deux diplomates étaient allégrement imités dans leur entreprise par les représentants de l'Autriche, de la Prusse ou de la Suède.

Il faut attendre 1835 pour que soit publiée dans *Le Moniteur égyptien* une ordonnance dont voici l'essentiel :

« Il arrive que des étrangers détruisent les édifices anciens, en retirent des pierres et autres objets travaillés et les exportent dans les pays étrangers. Si ces procédés continuent, il est hors de doute qu'en très peu de temps il ne restera plus rien des monuments anciens dans l'Égypte et que tout sera transporté à l'étranger. Il est connu également que les Européens ont des

édifices consacrés à l'entretien des objets d'antiquité ; les pierres couvertes de peintures et d'inscriptions, et autres objets semblables y sont conservés avec soin et montrés aux habitants du pays ainsi qu'aux voyageurs qui désirent les voir et les connaître ; de pareils établissements donnent aux pays qui les possèdent une grande célébrité. Ayant pris en considération ces faits, le gouvernement a jugé à propos de défendre l'exportation à l'étranger des objets d'antiquité qui se trouvent dans les édifices anciens de l'Égypte et qui ont une si grande valeur, et de désigner dans la capitale même un endroit destiné à servir de dépôt aux objets trouvés ou à trouver par suite des fouilles. Il a jugé à propos de les exposer pour les voyageurs qui visitent le pays, de défendre la destruction des édifices anciens qui se trouvent dans la Haute-Égypte et de veiller à leur entretien avec tout le soin possible[15]. »

Le docteur Clot commente l'arrêté : « Depuis qu'il a été permis de visiter toute l'Égypte en pleine sécurité, les voyageurs qui l'ont parcourue ont montré une telle avidité à emporter ses antiques dépouilles que le vice-roi a dû empêcher les exportations désordonnées d'antiquités et se montrer réservé pour accorder l'autorisation de faire des fouilles. Je ne terminerai pas sans former le vœu de voir le vice-roi élever en Égypte un musée d'antiquités où l'on puisse recueillir avec soin et méthode tous les trésors d'archéologie qu'elle renferme. »

Mais les mesures mises en œuvre sont insuffisantes pour arrêter les déprédations. Nestor L'Hôte écrit : « La barbarie des voyageurs, non moins désastreuse que la cupidité des Arabes, s'attaque à tous les monuments et, pour en enlever le plus mince fragment de sculpture, elle mutile des parois entières. L'administration des Turcs opère à son tour une destruction non moins déplorable ; cette dernière, il est vrai, ne va pas jusqu'au sein des montagnes détruire morceau à morceau toutes les peintures des hypogées pour en enlever quelques parcelles ; l'égoïsme personnel et la vanité ne sont pas ses mobiles ; mais, sous le prétexte des besoins du gouvernement, elle agit, comme on dit, sur les masses, et enlève d'un seul coup des pylônes entiers ; les matériaux en sont réduits en poussière et employés à la fabrication du salpêtre. Le pacha, il est vrai, a défendu à ses agents de toucher aux monuments portant trace de sculpture, mais cette défense est illusoire[16]. » L'Hôte a raison puisqu'en 1838, Prisse d'Avennes devra se

battre (au sens propre comme au sens figuré) pour stopper la construction de la salpêtrière de Karnak avec les pierres des grands sanctuaires.

Cela étant, en ce qui concerne l'attitude de Drovetti ou celle de Salt, nous sommes forcés de reconnaître que, d'une certaine façon, les deux hommes ont permis d'arracher des chefs-d'œuvre des mains des iconoclastes de tous bords et ce même si leur démarche ne visait que leurs intérêts personnels. N'est-ce pas, comme le dit Fiechter, « un moindre mal » ? En effet, que serait-il advenu de ces objets s'ils étaient restés entre les mains des ouvriers et des contremaîtres du pharaon ? Ne perdons pas de vue qu'il faudra attendre... 1858, c'est-à-dire la nomination d'Auguste Mariette[17] au poste de directeur du service des Antiquités[18], pour que l'ordre soit (presque) instauré et que cesse (en partie) le pillage des monuments antiques.

D'entre toutes ces aventures ou mésaventures, celle que l'Histoire a particulièrement retenue concerne l'obélisque du temple de Louxor, celui-là même qui orne aujourd'hui l'une des plus belles places du monde, sinon la plus belle : celle de la Concorde. Au départ, il ne s'agissait pas du tout de cet obélisque-là. L'affaire remonte à Louis XVIII qui, reprenant une idée de Napoléon, a fait négocier auprès du vice-roi la cession d'un monument qui rappellerait les fastes des Français en Égypte, et Méhémet-Ali a alors accordé à la France l'une des deux aiguilles dites de Cléopâtre, l'autre étant promise à l'Angleterre. Or, dès le lendemain de son arrivée à Alexandrie, Champollion se rend sur place et le piteux état desdites « aiguilles » le consterne.

De leur côté, les Anglais ont expédié une équipe d'ingénieurs de la marine royale afin d'étudier le problème du transport. Leur rapport conclut que le déplacement du monolithe qui leur est dévolu exigerait la construction d'une chaussée. Coût de l'entreprise : 300 000 francs, devis qui refroidit (momentanément) l'intérêt du cabinet de Saint-James.

Informé de la chose alors qu'il se trouve déjà à Louxor, Champollion écrit à son frère : « Je suis bien aise que le savant anglais ait eu la belle idée d'une chaussée de trois cent mille francs pour dégoûter son gouvernement et par contrecoup le nôtre des pauvres obélisques d'Alexandrie. Ils me font pitié depuis que j'ai vu ceux de Thèbes. »

À son retour de Haute-Égypte début mars 1829, un nouvel examen des « aiguilles de Cléopâtre » achève de le convaincre. Il s'empresse d'écrire à

Drovetti, que va bientôt remplacer Mimaut : « Je désirerais que cette lettre vous arrivât à temps pour suggérer à Paris l'idée d'avoir plutôt un des obélisques de Louxor que ce pauvre éraillé du port vieux. Cela serait plus digne de la nation, du ministère et de vous. »

Puis à son frère : « J'ai revu ces beaux obélisques. Pourquoi s'amuser à emporter celui d'Alexandrie, quand on pourrait avoir un de ceux-ci pour la modique dépense de quatre cent mille francs au plus ? Le ministre qui dresserait un de ces admirables monolithes sur une des places de Paris s'immortaliserait à peu de frais. »

Mais l'une des raisons qui inspirent à Champollion ce désir, c'est aussi la crainte de voir ces ouvrages ravagés à leur tour par les prédateurs en tout genre : « Ce magnifique palais [le temple de Louxor] est le plus profané de tous les monuments de l'Égypte, obstrué par des cahutes de fellahs qui masquent et défigurent ses beaux portiques, sans parler de la chétive maison d'un binbachi juchée sur la plate-forme violemment percée à coups de pic, pour donner passage aux balayures du Turc. »

Le projet qu'il envisage n'est pas simple : il s'agit de transporter le monolithe (plus de 220 tonnes, 23 mètres de haut) à bord d'un radeau en profitant de la crue du Nil. Il naviguerait ainsi jusqu'à Alexandrie et, de là, serait remorqué par un vaisseau jusqu'en France.

Le sait-il ou non ? L'idée qu'il préconise est en tous points identique à celle que Linant de Bellefonds, inspiré par Pline (livre XXXVI), a suggérée à Salt quelque temps auparavant pour le transport d'un obélisque (peut-être le même), sans que son projet ait vu l'ombre d'une exécution.

Quoi qu'il en soit, pour mener à bien pareille entreprise, il faut un budget, donc un ministre. En août 1829, Polignac succède à Martignac à la tête du gouvernement et confie le portefeuille de la Marine (à qui revient le dossier) au baron d'Haussez. Bien que ne portant pas Champollion dans son cœur, celui-ci fait taire ses sentiments. Le 18 novembre 1829, il demande à Cerisy des renseignements sur les dimensions et le poids de l'obélisque et son avis sur les moyens de le transporter. Il semble que Cerisy, trop absorbé par ses occupations et peu tenté d'engager sa responsabilité sur un projet improvisé, ait évité de répondre.

On s'adresse alors à... Jean-Victor Besson, pour l'heure directeur des mouvements du port d'Alexandrie, lequel propose un plan global. S'inspirant de l'idée de Champollion (ou de Linant ? ou des Romains ?),

Besson dresse les plans d'un gigantesque radeau capable de porter le monument désigné de Thèbes jusqu'à Alexandrie par le Nil. De là, un bateau à vapeur le remorquerait jusqu'à Toulon.

Le projet, soumis à l'examen d'une commission à Paris, est repoussé comme trop compliqué, difficile à exécuter, dispendieux et manquant de sécurité. On préfère envisager la construction d'un bateau à fond plat sur les plans du célèbre Rolland, inspecteur général du Génie maritime : ce sera la *Luxor*. D'Haussez donne ordre aux chantiers de Toulon d'en commencer la construction, mais la révolution de Juillet renverse le ministre qui, dans ses *Mémoires*, cache mal son amertume : « Il ne m'a pas été donné de voir s'accomplir sous mon ministère cette entreprise et l'on ignorera peut-être toujours que sa conception est mon ouvrage et que tous les moyens d'exécution ont été préparés et mis en œuvre par moi[19]. » Sur ses recommandations, le dossier est confié à un personnage qui lui est proche : le baron Isidore Justin Séverin Taylor, fils d'un Anglais naturalisé, auteur dramatique, archéologue à ses heures, futur cofondateur de la Société des Gens de Lettres, le baron est actuellement inspecteur des Beaux-Arts et commissaire royal auprès de la Comédie-Française.

De fait, dès avril 1830, quatre mois environ après le retour de Champollion en France, le brick le *Lancier* entre dans le port d'Alexandrie. À son bord le baron Taylor, mandé par Charles X auprès du pacha pour conclure l'affaire. Il n'est pas arrivé les mains vides. Parmi les divers présents qu'il apporte au souverain (armes, casques, cuirasses, porcelaines de Sèvres), se trouve la célèbre *Description de l'Égypte*. Hélas, ces étrennes ne produisent pas l'effet escompté. C'est que dans l'intervalle le consul britannique, Barker, s'est interposé comme le conte Mimaut :

« Le gouvernement anglais, sur le rapport de quelques voyageurs, avait fait faire des démarches par son consul général auprès de Méhémet-Ali pour obtenir un des obélisques de Louxor, qu'il s'était souvenu qu'on avait autrefois promis à M. Salt, prédécesseur de celui d'aujourd'hui. Le don en avait été en effet renouvelé à mon collègue anglais, M. Barker. Quand ce dernier sut que notre projet était de les demander tous les deux pour la France, il accourut de Rosette, où il se trouvait, pour réclamer l'exécution d'un engagement pris avec son gouvernement et avec lui. C'est en ce moment que j'ai trouvé le vice-roi dans un embarras dont il ne savait

comment se tirer. Il lui était agréable de donner au roi de France, qui l'avait honoré de tant de bontés, une preuve de sa reconnaissance, mais il craignait de se donner un tort envers le gouvernement anglais, qu'il a tant de raisons de ménager. Dans cette perplexité, il voulait me faire consentir à une de ces deux propositions : ou nous donner l'obélisque d'Alexandrie, celui de Matarieh et plusieurs autres encore à notre choix, décidé à garder les deux obélisques de Louxor, pour ne pas faire de jaloux, ou bien, si la France et l'Angleterre tenaient à les enlever, d'en donner un à chacune d'elles.

« Je connais parfaitement le pacha et je sais comment il faut le prendre. Je lui ai déclaré nettement qu'aucune de ses propositions ne me plaisait, que nous ne voulions point partager les deux obélisques de Louxor, qui se correspondaient, qui sont deux pendants, qui sont indivisibles, qui sont deux moitiés d'un tout, et que je souffrirais bien moins encore l'idée d'offrir au roi des obélisques qui ne seraient que la monnaie de ceux de Louxor.

– Vous me mettez, me dit Méhémet-Ali, dans un grand embarras.

– Votre Altesse me permet-elle de lui donner le moyen d'en sortir à la satisfaction de tout le monde ?

– Vous me rendrez service.

– Vous avez promis aux Anglais un des obélisques de Thèbes. Faites-leur don de celui de Karnak qui est connu pour le plus grand et le plus beau de tous, et dont ils seront très fiers, et offrez au roi de France qui vous en saura gré les deux obélisques de Louxor.

« Cette idée fut pour le vice-roi comme un trait de lumière. Il m'en remercia beaucoup plus que je ne le méritais et, dès ce moment, tout fut arrangé et terminé. Méhémet-Ali va prier Sa Majesté le roi de France de daigner agréer le don qu'il lui a fait d'un des obélisques d'Alexandrie et des deux de Louxor. Son offre sera consignée dans une lettre qui sera écrite en son nom à Votre Excellence. Pour consommer entièrement l'affaire, et qu'il n'y ait plus à y revenir, je l'ai engagé à profiter de la visite que lui ferait le lendemain M. le consul général d'Angleterre à l'occasion du *Baïram*, et de lui annoncer le présent qu'il faisait à Sa Majesté Britannique du bel obélisque de Karnak. M. Barker a, en effet, accepté au nom de son souverain, et a remercié Son Altesse.

« La vérité est que l'obélisque de Karnak est encore supérieur par sa hauteur et par son exécution à ceux de Louxor, mais il y a une circonstance qui lui est particulière. Il est placé au milieu d'une cour et environné de

constructions colossales parmi lesquelles il faudrait faire de grandes démolitions, que l'on ne fera probablement pas, pour y pratiquer une issue[20]. »

C'est donc grâce à cette ruse que Mimaut privait ou pensait priver l'Angleterre d'un obélisque et en faisait attribuer à la France trois. Trois... Mais par lequel allait-on commencer ?

Sur l'instigation du baron Taylor, on s'attaque dans un premier temps à l'une des « aiguilles de Cléopâtre ». La tentative échoue, le monument est abandonné... aux Américains. Il se dresse aujourd'hui dans Central Park, à l'ombre du Metropolitan Museum[21].

On se replie dès lors sur le choix préconisé par Champollion. Le 15 avril 1831 la *Luxor*, commandée par Verninac de Saint-Maur, appareille de Toulon pour Alexandrie. On imagine aisément l'épopée : il faut remonter le Nil jusqu'à Louxor, hisser les 230 tonnes de granit à bord, redescendre le fleuve, contourner la péninsule Ibérique, traverser le golfe de Gascogne, gagner Le Havre, remonter la Seine jusqu'à Paris. De quoi faire trembler d'émotion Ramsès II. Le 23 décembre 1833, l'obélisque est érigé sur la place de la Concorde. À titre de reconnaissance, treize ans plus tard, le 18 septembre 1846, Louis-Philippe fait don de l'horloge destinée à la mosquée alors en construction, où repose aujourd'hui le tombeau de Méhémet-Ali.

Quant aux Anglais, ils réitèrent leur tentative plus de quarante ans après et, en 1878, l'une des « aiguilles de Cléopâtre » gagne enfin Londres. Elle se dresse près de Waterloo Bridge.

Mais l'épopée des obélisques ne se limite pas à ces trois-là. De tout temps, ils ont été le symbole par excellence de l'Égypte. Assurbanipal en a emporté deux à Ninive. Plusieurs autres ont gagné Byzance. Quant aux empereurs romains qui en étaient friands, ils n'en ont pas dressé à Rome moins de treize, notamment celui qui se trouve place du Latran[22].

Pour ce qui est du jumeau de l'obélisque de la Concorde, il est toujours en Égypte où il guette, peut-être, le retour de son frère.

Pour l'anecdote, rappelons que la rivalité jamais démentie de la France et de l'Angleterre eut aussi pour champ de bataille une... girafe. Deux ans environ avant l'arrivée de Champollion en Égypte, les troupes de Méhémet-Ali avaient en effet ramené des savanes soudanaises deux girafes qu'on

avait aussitôt expédiées au pacha. Informé de la nouvelle, Drovetti pria le vice-roi de les offrir à Charles X, lequel, paraît-il, portait un grand intérêt à sa ménagerie du Jardin des Plantes. Tel un diable qui sort de sa boîte, le consul d'Angleterre fit aussitôt la même requête et Méhémet-Ali se retrouva aussi embarrassé que, plus tard, pour les obélisques. Seulement, il ne se laissa en l'occurrence pas influencer et suggéra de tirer au sort les deux girafes : l'une reviendrait à la France, l'autre à l'Angleterre. Ce qui fut fait. Bien entendu, si l'on en croit Drovetti, la girafe « française » était solide et vigoureuse tandis que « l'anglaise » était maladive, vouée à une mort rapide. Quoi qu'il en soit, l'animal s'embarqua pour Marseille et y arriva le 13 octobre 1826. On le garda sur place en attendant l'été et, de peur qu'il ne prit froid, on lui confectionna un... imperméable en toile boutonné sur le devant et frappé d'un côté aux armes de Méhémet-Ali, de l'autre à celles de Charles X. Finalement, à la belle saison, la girafe parcouru vaillamment, en un mois environ, la distance qui la séparait de la capitale, à raison de 27 kilomètres par jour. Et, le 30 juin 1827, elle fit une entrée, triomphale bien sûr, au jardin des Plantes.

---

1 Né à Paris le 1er juin 1802, il était originaire d'Orléans. En 1824 il part pour l'Italie. À Naples il fait la connaissance de la fille adoptive de Mme Récamier (Amélie Cyvogt), qu'il épouse le 1er février 1826. C'est à cette époque qu'il est attaché comme inspecteur des Beaux-Arts à la maison du roi par le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville. En août 1828, il s'embarque avec Champollion pour l'Égypte. Il entretiendra tout au long de son périple une correspondance assidue avec son épouse, et ces lettres feront l'objet d'un recueil connu sous le titre de *Beaux-Arts et voyages*, Paris, 1861. *Le Globe* publiera lui aussi de larges extraits de cet échange épistolaire.

2 *Notice historique sur les obélisques égyptiens*, Paris, 1836. *Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839*, Paris, 1840.

3 *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828-1829*, Paris, 1833.

4 Le pacha a tout juste cinquante-huit ans. Mais n'oublions pas qu'à cette époque l'espérance de vie était moindre et l'aspect même du personnage (voir la description de Champollion) avec sa « barbe blanche qui tombe », pouvait induire en erreur.

5 Wiet, *op. cit*.

6 Douin, *La mission du baron de Boislecomte*, Le Caire, 1927.

7 Voir *L'Aventure archéologique en Égypte*, de Brian M. Fagan, éd. Pygmalion/Gérard Watelet.

8 Driault, 1927, *op. cit*.

9 *Ibid*.

10 Champollion, *op. cit*., lettre de Drovetti du 3 mai 1828.

11 *Jean-François Champollion, sa vie et son œuvre, 1790-1832*, Éd. Pygmalion/Gérard Watelet, Paris, 1990.

12 Fiechter, *op. cit*.

13 Il mourra le 9 mars 1852 à Turin, à l'âge de soixante-seize ans, atteint d'artériosclérose cérébrale.

14 Voir *Voyages en Égypte et en Nubie*, de G. Belzoni, éd. Pygmalion/Gérard Watelet.

15 Wiet, *op. cit*.

16 Carré, *op. cit*.

17 C'est à Saïd, fils de Méhémet-Ali, qu'il doit cette nomination.

18 Voir *Mariette Pacha* (1821-1881), par Élisabeth David, éd. Pygmalion/Gérard Watelet.

19 Cité par Jean Lacouture, *Champollion, une vie de lumières*, Paris, 1988.

20 Celui dit d'Hatshepsout, dans le temple d'Amon : il mesure 30 mètres et pèse environ 320 tonnes.

21 Ce fut un don du khédive Ismaïl à la ville de New York.

22 Provenant du temple de l'est à Karnak et érigé sous Thoutmosis III, il fut enlevé sous Constance II en 357.

OceanofPDF.com

18

LA LIBERTÉ ENSANGLANTÉE

(1823-1826)

Jusqu'ici, les conquêtes de Méhémet-Ali, qu'elles portent sur l'Arabie ou le Soudan, n'ont été aux yeux de l'Europe que des entreprises en quelque sorte localisées, affaires turques, affaires égyptiennes. À aucun moment elles n'ont mis en cause les intérêts européens ou posé de réel problème aux grandes puissances. Il en est tout autrement du combat qu'il va livrer au cœur du Péloponnèse. Cette nouvelle campagne est lourde de répercussions, tant vis-à-vis de l'Europe que des seigneurs de la Porte, car elle amène finalement, on le verra, l'homme de Kavála à jouer un rôle diamétralement opposé à son rôle initial, faisant de lui non plus l'auxiliaire mais l'ennemi du sultan.

Comme l'Égypte, la Grèce vit sous la botte turque depuis près de deux siècles, à la différence près que le Grec n'a pas la passivité du fellah. Dès 1789, les échos de la Révolution française ont soulevé l'enthousiasme des intellectuels grecs et éveillé le désir d'indépendance. Le poète Constantin Rhigas, fondateur de la première société patriotique, l'*Hétairie*, escomptait que Bonaparte interviendrait après ses victoires en Italie. Désabusé de ce côté-là, Rhigas s'est consacré alors à l'action directe contre les Ottomans, ce qui lui vaut d'être exécuté en 1798. La lutte ne cesse pas pour autant et, le 25 mars 1821, l'archevêque de Patras, Germanos, proclame la guerre de libération nationale qui se traduit immédiatement par des massacres de Turcs en Morée suivis de massacres de Grecs à Istanbul. Le 12 janvier 1822, à Épidaure, l'assemblée des députés grecs décrète l'indépendance de la Grèce et choisit comme chef suprême Alexandre Mavrocordato.

À leur corps défendant, les Ottomans avaient fini par accorder aux cités grecques une série de privilèges leur concédant pour chefs des « primats » de confession orthodoxe, élus par les citoyens et confirmés par la Porte. Très vite, nombre de villes se sont vu dotées de milices clandestines, tant et

si bien qu'en 1821 on peut considérer que la Morée est devenue la forteresse des patriotes : n'ont-ils pas poussé l'insolence jusqu'à instaurer leur gouvernement à Nauplie, transformant la région en maquis ?

Le sultan juge alors le temps venu de mettre un frein à la témérité des Hellènes, d'autant que leur combat passionne de plus en plus l'intelligentsia européenne. Mais affaiblie, exsangue, la Sublime Porte se révèle impuissante à triompher. Aussi, dans le courant du mois de mars 1823, est-ce vers son nouveau champion que Mahmoud II se tourne, exigeant de Méhémet-Ali qu'il mette fin à la révolte et qu'il bâillonne les rebelles.

On a attribué au sultan l'arrière-pensée de chercher à affaiblir par ce biais les forces de son vassal ; on a même dit que le conseil en avait été donné à Mahmoud par Khosrew, l'ancien pacha d'Égypte rembarqué par Méhémet-Ali en 1805 et depuis lors resté son ennemi juré. Même s'il ne fait aucun doute que la Sublime Porte jalousait de plus en plus l'homme de Kavála, dans le cas de la révolution grecque comme dans celui de la rébellion wahhabite, le sultan obéit d'abord à la nécessité.

Aux yeux de Méhémet-Ali, la requête de son maître n'est pas sans intérêt. Il la souhaitait même pour deux raisons. La première est qu'il voit sans doute dans la future guerre de Morée l'occasion de déployer aux yeux du monde les forces de sa jeune armée et de démontrer aux puissances sa supériorité militaire sur la Porte. Son propre prestige aux yeux du monde musulman en serait fatalement rehaussé. La deuxième raison – de loin la plus importante – est qu'il espère en échange du service rendu qu'on lui offrira le pachalik de Syrie dont il rêve depuis longtemps. C'est essentiellement dans cette espérance qu'il accepte de se charger de réprimer la révolution grecque.

H. Lauvergne, suivi en cela par M. Sabry, explique par un autre motif l'engagement du pacha. Ayant en effet rencontré le colonel Sève en Morée au début de 1825, il fait état des opinions de celui-ci sur les buts de Méhémet-Ali : « Si la Morée se rend, on traitera les Grecs comme le veut le pacha d'Égypte. Nous ne nous dissimulons pas que l'intelligence des Grecs ne soit supérieure à celle des Turcs : ce sera le premier instrument de civilisation des Arabes. Malgré la différence des religions, ils seront considérés de la même manière que le roi de France voit les catholiques romains et les protestants.

« À mesure que l'instruction et le goût des lettres prendront des racines profondes en Égypte, le pacha se relâchera de cette rigueur nécessaire pour imposer silence aux passions haineuses de ses nouveaux sujets ; en un mot, le bâton ne sera plus l'épouvantail d'une race ignorante et barbare. D'un autre côté, les marins grecs ne seront point oubliés. L'Égypte est un pays fertile en matières premières ; notre ignorance est cause que nous vendons aux négociants européens ce que nous ne pouvons travailler. L'Égypte civilisée aura des manufactures de coton, de toile, de drap, et les bâtiments grecs iront transporter nos produits dans tous les ports du monde. Méhémet-Ali apprécie les marins grecs autant que la Morée elle-même ; je suis presque sûr qu'il proclamera en leur faveur une amnistie générale, pourvu qu'ils viennent avec leurs familles se fixer sur le sol d'Égypte[1]. »

Cette hypothèse est curieuse. On voit mal comment un homme aussi avisé que le pacha, connaissant parfaitement l'âme grecque pour l'avoir côtoyée durant toute son enfance, pourrait imaginer que l'affaire de Morée se conclura par une simple capitulation et qu'ensuite les Grecs, marins ou pas, seront enclins à se placer au service de Méhémet-Ali et de l'Égypte. Qu'il n'eût aucune animosité à l'égard des Grecs avec qui il avait toujours vécu en bonne intelligence, qu'il soit en outre aussi exempt de fanatisme religieux, voilà autant de certitudes ; mais de là à accorder crédit aux visées que Sève prête à Méhémet-Ali, il y a un monde.

Dans un premier temps, d'ailleurs, la seule chose que demande Mahmoud à son vassal est de réprimer le soulèvement crétois.

Au printemps de 1823, Méhémet-Ali envoie une escadre et quelques régiments à La Canée. Il mate rapidement la rébellion et en est immédiatement récompensé par l'octroi du pachalik de Crète. Cette acquisition aura beau lui coûter bien plus qu'elle ne lui rapporte[2], elle est tout de même d'une grande importance pour lui, eu égard à la position stratégique de l'île et aux facilités qu'elle pouvait procurer dans le cas d'une intervention directe dans le Péloponnèse. Et c'est justement cet objectif que le sultan lui assigne. Le 16 janvier 1824, un firman impérial nomme en effet Méhémet-Ali l'« exterminateur des Infidèles » (sans doute en souvenir de la campagne contre les Wahhabites) et le charge de « pacifier » la Grèce pour le compte de la Porte.

L'homme de Kavála met aussitôt sur pied une armée et proclame son fils Ibrahim général en chef. Le 17 juillet 1824 Ibrahim, secondé par Sève (devenu entre-temps Soliman pacha), quitte Alexandrie à la tête de 51 navires de guerre, 146 bâtiments de transport, 18 000 hommes et 800 chevaux. Cette armada prend la direction de Rhodes pour y effectuer sa jonction avec la flotte turque dont le capitan pacha n'est autre que Khosrew pacha. La rancœur qu'éprouve ce dernier en ces heures n'a d'égale que son incompétence. Pour preuve : lorsqu'Ibrahim atteint le lieu du rendez-vous, Khosrew n'est pas à Rhodes. Malgré sa supériorité, il s'est en effet laissé battre par le chef patriote Miaoulis dans le canal de Samos et a été contraint de se réfugier dans la rade de Boudroun, sur le golfe de Cos. Ibrahim perd ainsi près de quarante jours à chercher l'amiral. Il ne le retrouve que le 27 août. Hélas, à peine la jonction est-elle établie que surgissent les cinquante vaisseaux de Miaoulis, précédés des brûlots d'un autre patriote grec, Kanaris. Avec une témérité étonnante, les Grecs lancent leur attaque. Kanaris met le feu au bâtiment amiral turc, puis, avec la rapidité de l'éclair, à quatre autres vaisseaux. Le capitan pacha ne trouve alors rien de mieux que d'ordonner retraite à son escadre, abandonnant la flotte égyptienne seule face aux Grecs. Ceux-ci, lors des engagements successifs, repoussent Ibrahim loin des côtes et l'empêchent de débarquer. Car la flotte égyptienne présente et présentera toujours bien des points faibles : elle navigue sans ordre, ses batteries sont encombrées de hardes, de caisses et d'effets, et cet entassement ne lui laisse pas, en cas de rencontre fortuite, la liberté nécessaire pour combattre. De plus, trop étendues sur la mer, des parties entières du convoi demeurent sans protection. Nul étonnement alors que les navires grecs, particulièrement agiles à la manœuvre, ne lui infligent des pertes considérables. Elle perd ainsi sept mois au cours desquels sont coulées quelques-unes de ses plus belles unités. Finalement, seule la désunion, doublée d'une lutte fratricide, qui éclate dans les rangs des patriotes grecs permet au fils de Méhémet-Ali de reprendre la mer et de fondre sur la Grèce.

Durant ces sept mois, les résistants n'en ont pas moins quasiment achevé de libérer le Péloponnèse. Seuls demeurent entre les mains des Turcs deux ou trois petits ports, le moins modeste étant celui de Modon, où Ibrahim choisit de débarquer[3]. C'est un premier succès. Après quelques opérations

de nettoyage et de reconnaissance, il libère le 2 mars 1825 le port voisin de Koron. Le 25, il entame le siège de Navarin qui, malgré une résistance héroïque, tombe le 18 mai 1825.

Dans le cours de l'année, Ibrahim, appuyé sur les places côtières dont lui-même ou les Turcs ont repris le contrôle, s'avance à l'intérieur du Péloponnèse et le 23 juin il se rend maître de Tripolitza qui n'est d'ailleurs que cendres, les habitants ayant déserté la ville après y avoir mis le feu.

Le 7 juillet, il se remet en marche et pacifie la Laconie. À la suite de quoi on peut considérer que, Nauplie à part, toutes les places importantes sont en sa possession. Ce non sans mal, toute la région étant devenue le théâtre d'une guérilla sans merci.

On parle alors dans toute l'Europe de « dévastation de la Morée » et de déportation en masse de ses habitants vers l'Égypte. Hamont, quant à lui, laisse un descriptif qui fait froid dans le dos :

« La presqu'île du Péloponnèse, connue de nos jours sous le nom de Morée, devint le théâtre de sanglants combats entre le despotisme et la liberté. Par une fatalité bizarre, les soldats façonnés à la manœuvre des nations chrétiennes vinrent, guidés par des chrétiens, combattre l'élan généreux de tout un peuple. Il semble que le *Nizam el guedid* ne devait naître en Égypte que pour apporter des entraves à l'émancipation des habitants de la Grèce. La différence des opinions religieuses fit mettre le glaive à la main ; la terre fut arrosée de sang et de part et d'autre, en recevant ou en donnant la mort, chacun des combattants invoquait son Dieu et son prophète. Dans les rangs des musulmans, un imam prêchait aux défenseurs du Croissant l'infaillibilité du Coran, et un pope affirmait aux valeureux Grecs la divine origine de l'Évangile. Mahomet et Jésus-Christ, le sabre et la croix, étaient les mots de ralliement, et l'on s'égorgeait parce que, sur la terre, la philosophie n'a point encore effacé la diversité des croyances religieuses.

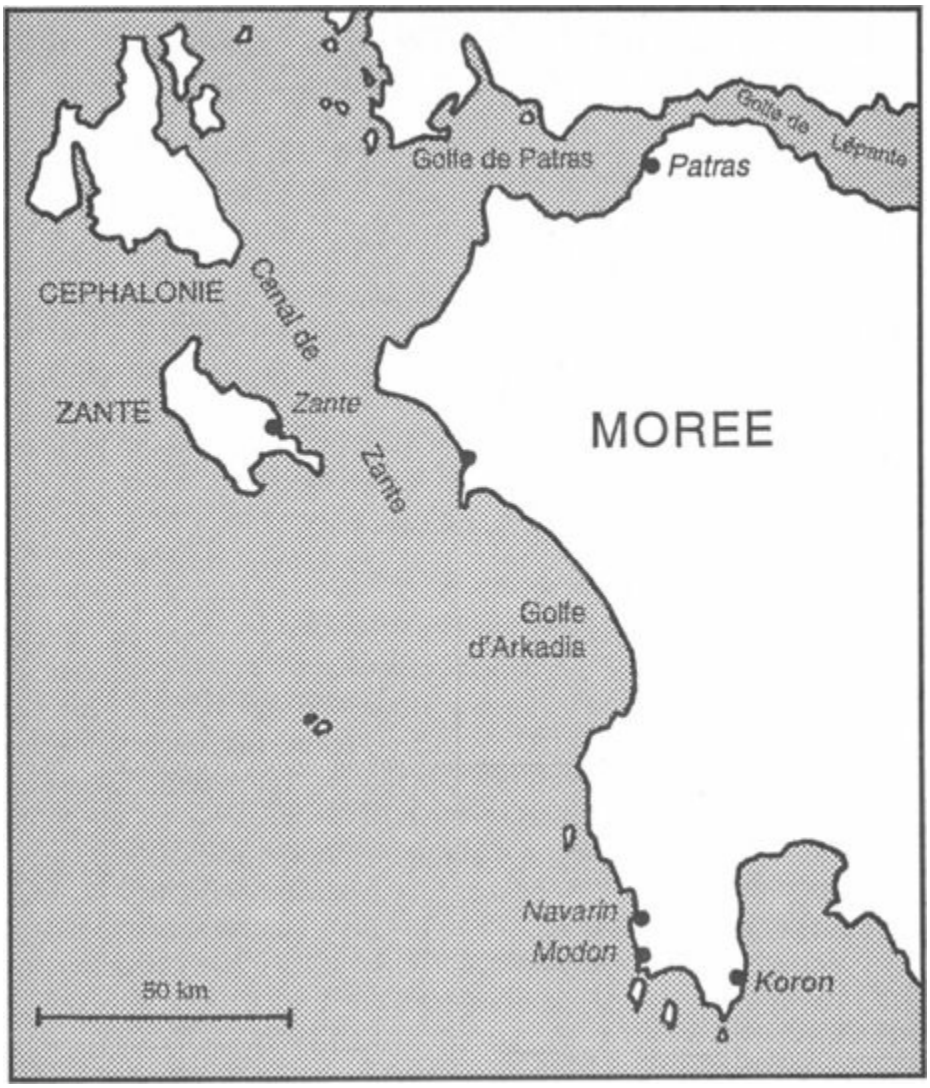

Théâtre des opérations maritimes
du 1er au 8 octobre 1827

« Les cités, les villages, les hameaux, assiégés par les troupes égyptiennes, devinrent la proie des flammes. On massacra les vieillards captifs ; les filles, les garçons des Grecs furent enlevés par les vainqueurs et envoyés en Égypte pour peupler les sérails. Ibrahim pacha faisait immoler, sous ses yeux, les chrétiens âgés ; et les jeunes femmes enlevées devaient, un jour, donner naissance à des musulmans. Dans les plaines de Calamata et de Nissia, la hache des Égyptiens abattit quatre-vingt-dix-huit mille plants d'oliviers et cent vingt mille figuiers. Tel fut le résultat des premières excursions de l'armée du vice-roi. »

Bien que Hamont n'ait jamais mis les pieds en Morée et qu'il ait toujours eu tendance à dénigrer les actions du pacha, il est acquis que, tout au long de cette guerre, Ibrahim fait preuve d'une effrayante barbarie. Plusieurs historiens lui ont reproché ses excès, d'autres estimé qu'étant donné la détermination des rebelles à combattre jusqu'au bout, il n'avait pas le choix. Une chose est sûre : ce n'est pas ce que Méhémet-Ali désirait. Avant le départ de son fils pour la Grèce, il lui avait tenu ces propos : « Que Dieu vous donne la victoire, mon enfant et, s'il vous la donne, qu'il vous accorde la vertu de la douceur : soyez ennemi avec vos ennemis mais, avec le faible, soyez clément[4] ! »

Si je t'oublie, Missolonghi

Après avoir reçu de son père une dizaine de milliers d'hommes en renfort, Ibrahim est en mesure d'étendre ses opérations hors du Péloponnèse. Il embarque une partie de ses troupes et les transporte sur le golfe de Patras devant une petite ville forte d'environ 9 000 habitants qui, depuis bientôt trois ans, concentre sur elle l'attention non seulement de la Grèce et de la Turquie, mais aussi de toute l'Europe. Il s'agit de Missolonghi, la « Cité des landes ». Ouverte sur la mer, elle permet aux Grecs de recevoir tous les renforts dont ils ont besoin pour tenir : soldats, munitions ou provisions.

Ses deux mille défenseurs, dirigés par des personnages tels que Botzaris[5] et Mavrocordato, sont parvenus à infliger à l'armée de Rechid pacha (qui avait pourtant la réputation d'être un des plus grands généraux ottomans) une série de retentissants revers. Dans la nuit du 20 au 21 août 1823, Botzaris a même réussi à lancer une attaque aussi audacieuse qu'imprévisible contre le corps expéditionnaire de Mustapha, pacha de Scodra, auquel incombait l'offensive en Grèce occidentale. Il est entré avec trois cent cinquante Souliotes dans le campement turc et y a semé la panique.

En juin 1825 Rechid pacha, à la tête de 10 000 Turcs, se présente à nouveau devant la « Cité des landes ». Il ordonne une première attaque, elle est brisée. D'autres assauts ayant échoué de même, Rechid tente de négocier. Les résistants lui répondent : « Les clés de la place sont

suspendues à nos canons. » Six mois plus tard le pacha, découragé, demande à Istanbul l'autorisation de lever le siège. Le sultan lui réplique : « Missolonghi ou ta tête ! »

Ibrahim appelé à la rescousse va prendre les choses en main. Il relève Rechid, qu'il retrouvera quelques années plus tard, mais cette fois en tant qu'adversaire. Dès le 5 février 1826, les premiers assauts sont déclenchés... et repoussés. Ibrahim se rend alors compte que l'unique moyen de réduire la cité serait de la couper du reste du monde et de l'affamer. Pour y parvenir, il fallait l'isoler du côté de la mer. Il dirige donc tous ses efforts en direction des deux îlots qui protègent le vieux port. Le 14 mars, tous deux sont enlevés. Dès cet instant, plus un seul navire n'est en mesure de ravitailler la ville.

Très vite, les provisions commencent à manquer, et les assiégés en arrivent à se nourrir de leurs chiens, de leurs chevaux ou des herbes salées qui bordent les plages. Les épidémies se multiplient mais, tenaces, les Grecs refusent toujours de capituler. Les chancelleries, comme à l'accoutumée, suivent les péripéties du drame en poussant de hauts cris, mais sans oser se risquer à la moindre action. Les intellectuels ratiocinent. Chateaubriand lui-même s'indigne. Mais ni la Russie, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Autriche ne songent à intervenir militairement pour sauver Missolonghi : Sarajevo n'est pas loin...

« J'admire le courage là où je le trouve », aurait dit Ibrahim. Aussi essaie-t-il de faire entendre raison aux assiégés en leur proposant des conditions plus ou moins honorables : toutes sont rejetées.

Finalement, dans la nuit du 22 avril 1826, les chefs militaires se concertent et, en désespoir de cause, résolution est prise de tenter une sortie générale, combinée avec une attaque nocturne de Karaïskakis, l'un des chefs rebelles, contre le camp d'Ibrahim.

Le recensement s'opère. Les non-valides, les enfants, les vieillards et les femmes sont au nombre de six mille environ, mais ils sont unanimement décidés à partager les mêmes risques que leurs pères ou leurs frères. Trois colonnes sont formées. La première réussit à passer à travers les rangs égyptiens, ne perdant que onze hommes ; la deuxième y parvient aussi. Mais la troisième, composée essentiellement de femmes et d'enfants, est stoppée dans sa marche et, harcelée par l'artillerie d'Ibrahim, elle se voit

refoulée. Les portes de Missolonghi sont grandes ouvertes. L'armée égyptienne s'y engouffre.

Un véritable combat de rues s'engage de tous côtés. Au lever du jour, la « Cité des landes » n'est plus qu'un monceau de décombres. Seuls les jeunes femmes et les enfants sont épargnés puis déportés dans la vallée du Nil. Le reste de la population est passé au fil de l'épée. Propagée dans toute la Grèce et jusqu'en Europe, la nouvelle de cette boucherie provoque l'épouvante des uns, tandis que les autres y puisent l'indomptable résolution de venger les morts de Missolonghi.

Rappelons que la ville avait abrité une figure légendaire : lord Byron. À l'instar d'un libéral français, le colonel Fabvier, le poète a prêté lui aussi son concours à la guerre d'indépendance. Au début de mars 1823, il a été élu membre du Comité libéral philhellène, s'est donné corps et âme à cette cause et lui a apporté un important soutien financier (14 000 livres sterling). Le 23 juillet, il s'est embarqué pour la Grèce. Le 3 août le trouve à Céphalonie, où quatre mois durant il organise le mouvement de libération. En janvier 1824, à l'appel de Mavrocordato, il s'installe à Missolonghi pour coopérer à l'organisation de la Grèce occidentale et y assume la tâche délicate d'aplanir les rivalités entre les différentes factions du mouvement de libération, d'organiser, d'entraîner et de payer les troupes. De santé fragile, il essuie plusieurs attaques de fièvre et succombe le 19 avril 1824, à l'âge de trente-six ans. La Grèce insurgée lui fait des funérailles nationales et décrète un deuil de vingt et un jours[6].

Désormais disponible, l'armée de Rechid pacha se porte contre **l**'Attique. En juillet 1826, elle met le siège devant Athènes, dont la garnison grecque est bientôt réduite à se réfugier sur l'Acropole.

Pour se soustraire aux massacres, la population du continent est contrainte de se réfugier dans des îles telles qu'Égine ou Salamine. En revanche, celle d'Hydra conserve son statut de centre névralgique, défendue qu'elle est par des batteries rasantes et par **l**'artillerie des bâtiments ancrés dans le petit port. Elle deviendra **l**'enjeu de la prochaine bataille.

Désormais la Porte est obligée de reconnaître que le vassal redouté tient entre ses mains l'issue de la lutte et, indirectement, le sort de l'Empire. Mais, fait beaucoup plus lourd de conséquences, les puissances européennes s'en rendent compte également.

1 *Souvenirs de la Grèce, pendant la campagne de 1825*, Paris, 1826.

2 Selon Cadalvène et Barrault, le revenu de l'île ne s'éleva pas à quatre millions de piastres, et la dépense dépassa onze millions, le manque à gagner serait de sept millions de piastres par an.

3 C'est dans ce port que Sève fera la connaissance d'une jeune femme, Maria, qu'il ramènera et épousera en Égypte. Elle lui donnera trois enfants. Voir Vingtrinier (Émile), *Soliman pacha, généralissime des armées égyptiennes*, Paris, 1887.

4 Scott Rochfort, *Rambles in Egypt and Candia*, 2 vol., Londres, 1837.

5 Markos Botzaris est né à Souli d'Épire, communauté guerrière d'origine albanaise et de religion orthodoxe. Il appartenait à un des clans les plus influents de sa patrie, les Botzaris, dont de nombreux membres figurent parmi les primats de Souli et les chefs militaires de la révolution de 1821. Sa personnalité et sa vie sont l'un des thèmes favoris de la littérature et des arts inspirés par la révolution grecque.

6 Son corps fut ramené en Angleterre. La sépulture de Westminster Abbey lui ayant été refusée, il fut inhumé dans le caveau familial de la petite église de Hucknell Torkard, près de Nottingham.

OceanofPDF.com

19

LE PHARAON ET L'EUROPE

(1826-1827)

Sitôt la Morée conquise, l'homme de Kavála se retrouve sur une poudrière.

Pour bien comprendre dans quelle nasse il est tombé, il nous faut survoler les méandres du jeu politique du moment, quelle qu'en soit l'effroyable complexité.

Pendant que les événements précédents se déroulaient, la diplomatie, pour des raisons étrangères à l'altruisme d'un Byron, s'est mise en marche au seul profit des intérêts supérieurs des puissances. Nous sommes au seuil de la fameuse « question d'Orient ».

En ce tiers du XIXe siècle, il ne reste plus à l'Empire ottoman qu'un souffle de vie. Par des réformes accomplies avec plus d'audace que d'intelligence, le sultan Mahmoud II a tari sans les renouveler toutes les vieilles sources de la puissance ottomane. Il a seulement réussi à faire le vide autour de lui et sa toute-puissance ne repose plus que sur l'impuissance irrémédiable de son peuple. D'ailleurs, pour garder l'Empire, les Turcs manquent. Sur une population de près de dix-sept millions d'habitants, on compte à peine sept millions de Turcs, le reste se composant de Grecs, d'Arméniens, d'Arabes, de Juifs, de Slaves, peuples que n'unissent ni traditions historiques, ni religion, ni langue commune, et qui ne partagent que la servitude ; tous peuples conquis, opprimés, acquis d'avance à la révolte, couvant la guerre civile dans leur sein, disséminés sur un territoire de près de 350 000 kilomètres carrés.

Un tel empire est évidemment à conquérir ou à partager. Mais de quoi se compose-t-il ? De la Moldavie et de la Valachie[1] ? Un protectorat russe les couvre déjà. De la Bulgarie ? Elle n'attend qu'une occasion pour se soulever. De la Serbie ? Entièrement chrétienne et fière d'une insurrection victorieuse, elle veut vivre sous la protection d'un prince de son choix. De l'île de Chypre ? Elle n'abrite qu'une centaine de Turcs, perdus dans une population

de trente mille Grecs. De la Syrie ? Elle se partage entre des populations hybrides : dans les villes du littoral des chrétiens, dans la partie méridionale, confinant au désert, des Arabes ; dans les montagnes les Druzes, et au Liban les Maronites. Quant à la Grèce, elle est à la veille de gagner son indépendance. L'Égypte, c'est Méhémet-Ali. Reste donc Istanbul. Par conséquent, on pourrait dire que le partage de l'Empire ottoman se résume à la possession du Bosphore.

Dès le 4 juillet 1821, Nesselrode[2], ministre des Affaires étrangères russe, a adressé une circulaire aux puissances sollicitant leur avis sur le sort de l'Empire, par laquelle le tsar suggérait aux intéressés de s'entendre en vue d'un partage qui lui semblait urgent et imminent. Deux semaines plus tard, le cabinet russe propose à la France une alliance formelle à ce sujet. Mais le duc de Richelieu réclame un projet concret, ce que le tsar refuse. Chateaubriand, lui, paraît acquis au mémoire de Nesselrode. De son ambassade romaine, il convie son ministre à s'entendre avec le tsar pour un partage équitable des provinces ottomanes de l'Europe[3]. En fait chacun, sous des masques opposés, cherche à se réserver la meilleure part de l'affaire.

La Russie d'abord – une vieille histoire...

Déjà, au XVIIIe siècle Pierre le Grand avait conçu le projet de s'emparer de la Turquie, et Catherine II avait donné le signal. Depuis, régulièrement, les Russes frappaient aux portes du sérail dans l'espoir de se voir ouvrir la mer Noire et d'y dominer définitivement, du haut du Bosphore, tout en surveillant la Méditerranée du haut des Dardanelles. C'était chose possible, rien ne les empêchait de franchir le seuil. Rien, sinon une considération majeure : la crainte de voir se dresser contre eux toute l'Europe occidentale. Ils n'en essaieront pas moins inlassablement d'atteindre leur but.

Pour parvenir à leurs fins, ils n'ont eu de cesse d'affaiblir la Turquie et de susciter des révoltes parmi ses populations chrétiennes. Ils ont encouragé en Serbie et en Grèce les mouvements nationaux à se battre pour l'indépendance, ce dans le seul espoir de substituer leur protection à celle des Turcs. Ils ne se soucient d'affranchir ces populations qu'à condition de les subjuguer eux-mêmes. Ils consentent que l'on traite avec les rebelles grecs, mais s'opposent à leur indépendance absolue.

L'Autriche ?

Sa position géographique lui commande de ne point se laisser envelopper par la Russie. Les Russes une fois en possession d'Istanbul et des Dardanelles, la concurrence de leurs vaisseaux serait des plus embarrassantes pour la marine marchande autrichienne qui exploite alors le commerce de l'Adriatique. Guidée par Metternich, l'Autriche cherche en outre à appliquer d'autant plus rigoureusement les principes de la Sainte-Alliance qu'elle redoute la contagion révolutionnaire grecque pour ses propres États.

La France ?

La possession du détroit des Dardanelles par la Russie mettrait obstacle à ses propres ambitions en Méditerranée. Mais le rapprochement anglo-français est aussi difficile à opérer que le rapprochement anglo-russe, car des intérêts cruciaux séparent en Orient les deux nations. L'influence prépondérante de la France en Grèce, ajoutée à celle qu'elle a acquise en Égypte, signifierait aux yeux des Anglais une rupture de l'équilibre méditerranéen. Les victoires de l'Égypte en Morée représentent un double danger, égyptien *et* français.

Dès le début, le gouvernement de Charles X favorise *et* la cause turco-égyptienne *et* la cause grecque ; cette double politique, point faible de toute son action en Orient, ne manque pas de diviser l'opinion française, surtout depuis que celle-ci s'est laissée gagner par le philhellénisme.

D'aucuns, comme le comte Jourdain, pensent qu'il faut favoriser à la fois l'indépendance égyptienne *et* l'indépendance grecque afin de fortifier l'Égypte et la Grèce et d'en faire un point d'appui pour **l**'influence française dans la Méditerranée. Le comte Jourdain écrit même à Ibrahim Pacha pour lui conseiller de profiter des événements pour reconnaître l'indépendance grecque et proclamer la sienne, afin de former « un nouvel empire qui deviendra promptement un des plus beaux du monde ».

D'autres estiment qu'il faut choisir entre l'Égypte et la Grèce.

Quant à l'Angleterre, elle ne veut à aucun prix, pour les raisons évoquées plus haut (influence de la France en Égypte et en Grèce), ni d'un État égyptien en Morée ni d'une intervention russe. Elle perdrait avec l'occupation d'Istanbul par les Russes une partie de son influence dans la Méditerranée, ses moyens de communication avec l'Inde par la Turquie, l'importance de ses possessions du Levant, et un débouché ouvert à l'exportation annuelle de trente millions de francs de produits anglais. D'où

ces paroles de lord Chatham : « Avec un homme qui ne voit pas les intérêts de l'Angleterre dans le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman, je n'ai pas à discuter. »

Deux hommes sont appelés à jouer un rôle déterminant dans cet imbroglio : George Canning, le Premier ministre anglais, et son cousin Stratford Canning, ambassadeur extraordinaire auprès de la Sublime Porte.

S'ensuivent des tractations aussi complexes et tortueuses les unes que les autres : conférences de Saint-Pétersbourg (5 juin 1824 puis 24 février 1825), pressions russes, mission de Wellington, etc.

Le protocole dit de Saint-Pétersbourg, finalement signé le 13 mars 1825, admet le principe de l'intervention européenne en Grèce en vue de faire cesser les « incidents » qui troublent le Levant.

Le 17 mars 1826, Nicolas Ier adresse à l'improviste à Mahmoud II un ultimatum draconien que le sultan se voit contraint d'accepter. Dos au mur, les Turcs sont amenés à signer le traité dit d'Akkerman (octobre 1826), traité qui accorde aux Russes des avantages commerciaux dans tout l'Empire, et surtout le droit de « protéger » la Moldavie, la Valachie et la Serbie.

Le 4 avril 1826 est signé un autre pacte, anglo-russe cette fois, entre Wellington et Nesselrode. En voici les clauses essentielles :

> Sa Majesté britannique ayant été priée par les Grecs d'interposer ses bons offices à l'effet d'obtenir leur réconciliation avec la Porte Ottomane, ayant, en conséquence, offert sa médiation à cette puissance et désirant concerter les mesures de son gouvernement à ce sujet avec Sa Majesté impériale animée du désir de mettre fin au conflit dont la Grèce et l'Archipel sont le théâtre, par un arrangement compatible avec les principes de la religion, de la justice et de l'humanité ; Les soussignés sont convenus :
> Que l'arrangement à proposer à la Porte, si le gouvernement acceptait la médiation offerte, aurait pour objet de placer les Grecs à l'égard de la Porte Ottomane, dans la relation ci-après mentionnée :
> La Grèce serait une dépendance de cet empire, et les Grecs paieraient à la Porte un tribut annuel...
> Dans cet État, les Grecs jouiraient d'une liberté publique complète de conscience et de commerce et dirigeraient exclusivement leur

gouvernement intérieur.

De fait, ce protocole – faisant fi de la liberté des peuples, thème constant du siècle, au moins en Angleterre – décide du devenir de la Grèce tout en permettant aux Russes et aux Britanniques d'intervenir militairement pour déloger les forces égyptiennes en Morée.

L'année suivante, l'Angleterre parvient à gagner la France à ses vues de médiation et d'intervention armée. Les deux nations dès lors tentent d'amener Méhémet-Ali à faire défection au sultan. C'est là que tout va se jouer.

Le comte Jean-Baptiste Villèle[4], chef du gouvernement français de Charles X, engage le pacha, par l'intermédiaire des généraux Belliard et Boyer (ce dernier, depuis Le Caire, est en correspondance suivie avec Paris), à retirer ses troupes de Morée et à se *dédommager* en Syrie, c'est-à-dire à adopter une attitude qui lui permettrait de se concilier les faveurs de l'Europe. Boyer tente de le dissuader de poursuivre la campagne dans laquelle il s'est fourvoyé, qui use vainement sa jeune force militaire tout en l'opposant à la politique de la Chrétienté.

Par l'entremise de Salt, toujours consul en Égypte, Stratford Canning – l'ambassadeur de Sa Majesté à Istanbul – suggère quant à lui au vice-roi d'intervenir auprès du sultan, pour lui faire accepter la médiation anglaise entre Turcs et Grecs : en échange de quoi l'Angleterre serait prête à soutenir à Istanbul sa revendication du pachalik de Syrie.

Le 10 juin 1826, Canning écrit à son consul : « Si on peut faire comprendre au vice-roi ses propres intérêts au point de l'amener à entrer dans nos vues, nul doute que son concours ne puisse grandement contribuer au succès des négociations. Il serait bien préférable pour lui d'escompter une part du tribut à payer par les Grecs et un pachalik pour son fils en Syrie que de persister à gaspiller ses ressources pour la réduction d'une population déterminée qu'il faut exterminer avant la conquête du pays[5]. »

Dès cet instant, l'alternative s'offre au vice-roi ou de rester du côté du sultan dans la lutte contre l'insurrection grecque, ou de spéculer sur l'appui ultérieur des puissances pour réaliser son rêve syrien et se rendre – qui sait ? – indépendant.

Il n'ignore pas que sa déclaration d'indépendance serait un acte de la plus haute gravité, car elle peut le jeter dans une guerre ouverte contre la

Turquie. Mais ce n'est pas cette guerre qu'il redoute : il déteste le sultan. De surcroît, l'attitude adoptée par Khosrew à Rhodes puis à Missolonghi n'a fait qu'aviver sa haine et sa méfiance à l'égard de la Porte. Depuis la campagne d'Arabie, il se considère comme le champion de l'islamisme et craint que l'islam ne le voie d'un mauvais œil se rebeller à la faveur d'une guerre que la Chrétienté fait mine de considérer comme une nouvelle croisade.

Aussi déclare-t-il à Salt, le 25 septembre 1826 : « Je n'aurai pas de secrets pour vous. La vérité est que j'ai mon pied actuellement dans deux étriers. Tout restera en balance comme maintenant, jusqu'au printemps. Si, d'ici là, votre gouvernement me fait des propositions qui me donnent satisfaction, je serai prêt à accepter ses offres et trouverai toujours le moyen de retirer mes forces de Morée. Sinon, je réunirai toutes mes ressources disponibles et, grâce à l'influence que je possède à la Porte, j'obtiendrai le commandement de toute la flotte ottomane et je me mettrai à sa tête et finirai ainsi la besogne. Telle est ma position[6]. »

Ayant pesé le pour et le contre, Méhémet-Ali s'interdit de choisir le camp des puissances occidentales si celles-ci ne s'engagent pas à le préserver d'une éventuelle vengeance du sultan.

Sur ce, l'Autriche entre en scène. Jusqu'à présent, elle semblait se désintéresser de la question égyptienne et des conséquences de l'insurrection grecque à laquelle Metternich était peu favorable. Le chancelier estime désormais que la seule façon de résoudre le problème qu'a compliqué davantage encore la médiation des puissances serait une action prompte et énergique de la part de la Turquie, donc de Méhémet-Ali. Or il a pu constater la soudaine inaction d'Ibrahim en Morée, lequel a reçu du Caire des ordres très stricts lui intimant de ne plus bouger. De fait, le vice-roi compte ainsi obtenir les garanties de l'Angleterre ou de la France.

Du coup, Metternich envoie à Alexandrie au mois d'octobre 1826 un diplomate de marque, M. Prokesch-Osten, ranger à ses propres vues l'homme de Kavála, comme l'attestent les documents consultés par Sabry dans les archives de Vienne.

Lors de la première audience, le 10 octobre, Prokesch expose au pacha la nécessité de conduire plus activement la guerre et d'y mettre fin au plus vite. Mais le vice-roi, désireux d'attendre jusqu'au printemps, s'affirme

convaincu que, dès l'hiver, la Russie et l'Angleterre interviendront d'une façon décisive en faveur des Grecs.

Il se répand ensuite, rapporte Prokesch, en doléances sur la passivité de la Porte. « Je suis entré dans cette lutte comme serviteur du sultan, dit-il. Je voulais bien y prendre ma part, mais non la mener tout seul. Ce n'est que contraint par mon rôle de vassal que j'ai consenti au grand sacrifice de différer mes plans sur l'Égypte et d'employer au-dehors la sève qui devait vivifier ce pays. On s'est déchargé du fardeau sur mes épaules, et ensuite on m'a laissé sans appui. Que n'ai-je point écrit à Istanbul à ce sujet ! Mais mes paroles n'ont pas été écoutées. On contrecarre mon action ; on me paralyse dans tout ce que j'entreprends. Je me rendais compte de l'importance du moment qui suivait la prise de Missolonghi. C'est pourquoi il était décidé que le capitan pacha irait sans tarder à Navarin et de là à Hydra, tandis que mon armée devait camper sur le continent en face de cette île et y être transportée pour l'attaque. Non seulement le capitan pacha n'a pas tenu parole à cet égard, mais encore il est cause de l'échec de cette campagne et de tout ce qui peut en résulter. »

Prokesch évite adroitement d'excuser la négligence de la Porte et se contente de suggérer que l'Égypte, se trouvant dans la posture désagréable de devoir faire la guerre sans le soutien militaire turc, aurait tout intérêt à y mettre fin en l'accélérant avec énergie. Il s'efforce d'appuyer le bien-fondé de ses dires par des raisons politiques et commerciales. Mais le vice-roi accueille ces allégations d'une mine incrédule et dit : « Je ne veux que l'Égypte. Mes désirs ne vont pas au-delà. L'Égypte est un petit pays mais si productif que, sans cette guerre, elle serait déjà devenue une perle. Dix années de paix et j'en tirerai quarante millions de talaris. Si on m'y laisse travailler, ce pays sera tellement transformé qu'à côté des quatre grandes puissances du monde, Angleterre, Russie, Autriche et France, l'Égypte par son argent sera la cinquième. À quoi me serviraient la Morée, la Crète et toutes ces îles ? J'ai assez à faire en Égypte. Il ne me faut que le calme et la liberté d'action. »

Prokesch substitue alors à la thèse des avantages celle d'en finir avec des dangers que courraient le commerce et la liberté de l'Égypte au cas où, par suite d'une issue malheureuse de la guerre, le pavillon grec obtiendrait l'indépendance. Pour couper court à tous les arguments de son interlocuteur,

le vice-roi l'interrompt par ces mots : « Mais si l'Angleterre ne veut pas, que puis-je faire ? »

Toujours la peur de l'Angleterre qui le paralyse, cette peur déjà entrevue lorsque Salt l'a sommé de renoncer à l'Abyssinie. Toujours la volonté constante de ménager le cabinet de Saint-James, et celui-ci n'en est que trop conscient.

Dans une lettre à Werry, son collègue de Smyme, Barker, successeur de Salt à Alexandrie, fait observer : « Quelle valeur peut avoir dans un sens politique l'amitié du pacha pour les Français ? À supposer qu'elle soit portée au plus haut point par le sentiment de reconnaissance provoqué par les faveurs et la déférence personnelle, que vaudrait-elle pour cela ? Laissez-les donc jouir en paix de tous les avantages de l'amour de Méhémet-Ali, tant que nous pouvons le dominer par la peur : telle doit être la base de notre politique. Mettez la puissance terrible de l'Angleterre dans un plateau de la balance et l'amour du pacha pour les adulateurs et flatteurs français dans l'autre, et vous verrez qui de nous l'emportera[7]. »

Aussi les entrevues suivantes avec Prokesch ne modifient-elles en rien l'attitude adoptée par le vice-roi, c'est-à-dire l'expectative. De sorte qu'au cours des derniers mois de 1826 il campe au carrefour de deux routes, l'obéissance à son maître et la rébellion.

Si seulement la Porte révoquait son ennemi Khosrew pacha et s'en remettait à lui, Méhémet-Ali, pour la conduite de la guerre, avec la promesse formelle de lui céder la Syrie en récompense des services rendus, alors il serait disposé à faire un suprême effort pour sauver la cause turque. Dès le début de l'année 1824, il s'est bel et bien évertué à convaincre la Porte de la nécessité d'un commandement unique qui reviendrait à Ibrahim. À l'espoir d'écarter un rival en la personne de Khosrew se mêlait aussi un calcul militaire qui n'était pas sans logique. Il estimait que sous un commandement unique cesseraient les divergences d'opinion entre les chefs, divergences inévitables au cours des opérations. Il s'en expliquait à sa manière avec Neguib effendi, son homme de confiance à Istanbul, lui reprochant de ne pas déployer davantage d'activité auprès des ministres de la Sublime Porte pour leur expliquer ses vues, faire valoir ses raisons et exposer avec fermeté la nécessité où se trouvait l'empire de lui confier le commandement unique : « Il est hors de doute, lui écrit-il,

le 13 septembre 1824, que le succès ne saurait être obtenu dans les affaires importantes lorsque le commandement est divisé. Les armements faits par l'Égypte vont-ils donc se consumer en pure perte ? Ne relâchez pas vos efforts, persévérez et déployez toute votre activité dans le but de convaincre les ministres de Sa Hautesse. Le salut de l'Empire, l'honneur du nom musulman sont à ce prix[8]. »

Cette concession que finalement Méhémet-Ali arrache à la Porte va le transformer en dupe.

Le devoir ou la révolte ?

Dans le courant de 1827, il adresse au sultan un courrier où il laisse clairement entendre qu'il désire se retirer de la lutte. Aussitôt le Grand Seigneur joue au plus fin et, sans hésiter, se répand en louanges sur la personne de son vassal, le porte aux nues et lui offre en gage de son amitié indéfectible la tête tant désirée : Khosrew est destitué et remplacé par Taher bey, lequel reçoit l'ordre de se ranger sous la bannière du vice-roi. Pour Méhémet-Ali, c'est le triomphe. Voici que de simple vassal il prend tout à coup rang de souverain à part entière. Dès cet instant, peut-il douter un instant d'obtenir la récompense finale, à savoir la Syrie ?

Aussitôt il sort de sa léthargie et, avec l'énergie que nous lui connaissons, il réunit près de 15 000 hommes, active l'armement de sa flotte, hâte les réparations d'une escadre turque qui a rallié la sienne dans le port d'Alexandrie. Cela fait, il désigne à son fils sa prochaine mission dans l'archipel : Hydra. Pourtant sa situation financière est désastreuse. Drovetti rapporte en date du 1er avril 1827 que celle-ci le met « dans la nécessité de faire des emprunts à ses ministres et aux principaux officiers de sa cour[9] ».

Soudain c'est le revirement ! La Sublime Porte change d'attitude. Le mois de mai voit le retour en grâce de Khosrew qui est nommé *seraskier*, ministre de la Guerre. Cette nomination met Méhémet-Ali hors de lui. Il convoque sur-le-champ Drovetti et lui déclare que, ne pouvant plus faire confiance au sultan, il est décidé à modifier sa politique dans l'affaire grecque de manière à ne plus contrarier les désirs de la France et qu'il est prêt à coopérer, comme on le désire, à l'émancipation de la Grèce.

Drovetti croit à la sincérité de ce retournement. Guilleminot, l'ambassadeur de France à Istanbul, est d'un avis contraire et met le gouvernement français en garde : Méhémet-Ali, selon lui, aurait trop à perdre à être déclaré « infidèle » par le sultan. Il se trompe lourdement puisqu'un mémorandum de Salt confirme les intentions du vice-roi, précise que « Son Altesse suggère l'envoi des flottes française et anglaise à Alexandrie pour faire une démonstration afin de l'obliger à se retirer de la guerre ».

Fin mai, Méhémet-Ali tient le même discours à l'amiral de Rigny. Il serait prêt à se compromettre aux yeux du sultan, à perdre sa popularité dans l'Empire ottoman, à renoncer à la lutte, mais à condition qu'on l'y force, du moins en apparence. Hélas, l'amiral de Rigny n'a rien à offrir en échange de la défection que lui propose l'homme de Kavála.

Le tour des puissances est venu maintenant de ne pas se hâter.

La France, l'Angleterre et la Russie décident d'un commun accord l'envoi d'une escadre combinée dans les eaux méditerranéennes.
Le 6 juillet 1827 est conclu à Londres le traité anglo-franco-russe qui arrête les modalités de l'action navale. Même si, après cette alliance, les puissances ont encore intérêt à détacher l'Égypte de la cause turque, elles ne sont toujours pas disposées à y mettre le prix.

La Russie prend l'initiative de suggérer à la France de faire agir son consul au Caire auprès de Méhémet-Ali. Le baron de Damas, ministre des Affaires étrangères, à qui Drovetti a transmis les intentions du pacha, se borne à répondre : « Les protestations pacifiques de Méhémet-Ali s'accordent entièrement avec les vues des cours alliées. Le traité signé par celles-ci les aurait mises dans la nécessité de s'opposer à ses opérations, dans le cas où le vice-roi aurait persisté dans ses dispositions hostiles contre la Grèce. »

Cette réponse, on le notera, ne comporte aucune promesse à l'égard de Méhémet-Ali. Damas laisse seulement Guilleminot libre d'envoyer quelques vaisseaux empêcher devant Alexandrie le départ de l'escadre turco-égyptienne et des secours destinés à Ibrahim. Par là, il tient compte de l'avis de Rigny. Mais Guilleminot, qui n'est toujours pas convaincu de la sincérité de Méhémet-Ali, n'use pas de l'autorisation qui lui est accordée. Il n'y aura pas la moindre démonstration navale française devant Alexandrie.

Manœuvrant de son côté, le gouvernement anglais décide d'envoyer en Égypte le major Cradock avec les instructions suivantes : faire part à Méhémet-Ali des décisions des trois puissances quant à l'affaire grecque ; lui laisser entendre qu'en accédant à leur désir de le voir garder la neutralité, il se rendra agréable au parti le plus fort et lui rappeler les risques qu'il encourt en cas de conflit. Les instructions de Londres ne comportent qu'une vague allusion aux ouvertures faites par le pacha à Salt en automne 1826. De même que la France, l'Angleterre compte pouvoir retenir Méhémet-Ali dans la neutralité uniquement par un appel à la raison, sans rien lui promettre, sans rien lui garantir.

Dans une lettre confidentielle adressée à Stratford Canning le 21 août, l'envoyé anglais évoque sa dernière entrevue avec le pacha : « Son Altesse, écrit-il, voudrait savoir avec certitude quelle serait l'attitude exacte du gouvernement anglais à son égard au cas où sa défection entraînerait contre lui la vengeance de la Porte. »

L'Angleterre ne répond pas. La France non plus.

Or l'heure approche où l'escadre égyptienne va devoir entrer en action ; on redouble donc d'efforts auprès du vice-roi. De Smyrne, Rigny lui envoie lettre sur lettre.

L'amiral Codrington écrit dans le même sens à Salt.

D'Istanbul, Guilleminot envoie un capitaine de vaisseau, Leblanc, à Alexandrie pour conseiller à Méhémet-Ali de s'en tenir à une feinte. Un de ses officiers d'ordonnance, Huder, en mission à Alexandrie durant l'été 1827, s'emploie au même but. Mais, agissant de leur propre chef, Rigny, Codrington, Guilleminot se bornent aux conseils, aux exhortations, aux raisonnements : ils n'offrent rien de tangible au vice-roi et ne font rien pour dresser un obstacle déterminant à l'exécution de ses projets.

Les 5 et 6 août 1827, à l'aube, l'escadre égyptienne lève l'ancre. Les puissances n'ont pas été capables de s'entendre sur l'offre d'une garantie quelconque à Méhémet-Ali ; elles n'ont pas su non plus le mettre dans l'incapacité d'agir.

Deux jours après le départ de l'escadre, le 8 août, arrive de nouveau Cradock. Il voit Boghos, va au Caire où se trouve alors le vice-roi, et lui suggère que l'escadre égyptienne se déclare neutre.

Le 19, le pacha interroge Salt : *Cradock est-il autorisé à répondre à mes interrogations antérieures et apporte-t-il une proposition ferme ?* Salt laisse

entendre que non mais lui assure que l'Angleterre, si elle est satisfaite, ne l'abandonnera pas et fait allusion à une reconnaissance d'indépendance, sans prendre néanmoins aucun engagement, car il n'y est pas autorisé. Finalement, le seul accord qui soit conclu verbalement est le suivant : Cradock rejoindra d'urgence l'escadre anglaise et demandera aux amiraux alliés d'écrire à Ibrahim en l'engageant à ne pas attaquer Hydra, parce que leurs forces navales s'y opposeraient ; de son côté, Méhémet-Ali enverra à son amiral, Moharrem bey, des instructions secrètes l'avertissant de cette entente et lui prescrivant les mêmes directives.

Salt pense alors que la mission de Cradock a atteint l'essentiel de son but. Il n'en écrit pas moins à Londres que Méhémet-Ali attend du sultan la Syrie et Damas et que, pour contrebalancer cette espérance, il faudrait lui promettre le ferme concours des puissances à son plan d'agrandissement. Toujours aucune réaction...

Depuis le 31 août, l'escadre anglo-franco-russe commandée par l'amiral Codrington a jeté l'ancre à l'entrée de la baie de Navarin. À la veille de sa jonction avec Rigny, Codrington a cependant averti Ibrahim des ordres reçus par lui en vue de s'opposer à tout mouvement des escadres turco-égyptiennes. Le 22 septembre 1827, Rigny fait de même.

Nouvelle entrevue le 24 septembre : renseigné par les amiraux sur ce qui a été convenu au Caire entre Méhémet-Ali et Cradock, Ibrahim donne sa parole de ne pas quitter Navarin. Tout paraît s'arranger : le conflit semble pouvoir être évité. Mais voilà que, profitant de la situation, les résistants grecs tentent un coup de force sur Patras. Ibrahim s'enflamme. Il proteste auprès de Codrington et Rigny et réclame la liberté de répliquer. Elle lui est refusée.

Méhémet-Ali est tenu informé de la tournure inquiétante que les événements prennent en Morée. Il ne lui reste plus d'autre issue que de tenter de raisonner Istanbul.

En date du 5 octobre 1827, il écrit au sultan :

> J'ai pris connaissance des ordres du grand vizir et des lettres de Votre Excellence que j'ai eu l'honneur de recevoir il y a quelque temps déjà et encore tout récemment. Je les ai examinées avec le plus grand soin. Point n'est besoin de dire ici (et les ministres le savent bien) combien il serait nuisible de donner la liberté aux Grecs et combien graves

seraient les conséquences d'une pareille mesure. Tout le monde – gouvernement, pays et nation – connaît les réponses catégoriques données à plusieurs reprises aux ambassadeurs des puissances par la Sublime Porte. Quant à moi, je suis décidé à ne jamais me relâcher dans l'accomplissement des missions qui me sont confiées, et je considère qu'obéir aux ordres illustres que j'ai reçus est pour moi l'essence même du devoir. Je voudrais même faire plus encore, si possible. Mais, en tenant compte des conjonctures de l'heure présente, on peut envisager deux possibilités :

1. L'attitude des puissances européennes n'est que bravade ;
2. Les navires anglais et français, prêts à résister et à barrer la route aux navires de la flotte qui voudrait attaquer Hydra, empêcheront réellement la bataille.

Si la première hypothèse se vérifie, c'est tant mieux, et il sera facile d'agir en conséquence. Mais vous savez que l'expérience et la politique enseignent que, dans toute affaire, et principalement dans une affaire aussi considérable que celle-ci, il faut penser aux éventualités fâcheuses plutôt qu'aux favorables et méditer profondément sur les moyens d'y remédier. Admettons donc que les navires européens soient décidés à s'opposer fermement et à barrer la route à la flotte ottomane pour prévenir le conflit armé. S'ils persévèrent dans cette attitude jusqu'à faire usage de leurs armes, je présume, selon mon faible entendement, que les bâtiments de la flotte, ne pouvant supporter le choc des navires européens bien équipés et bien entraînés, seront brûlés et dispersés et que les trente ou quarante mille hommes qui s'y trouvent ne manqueront pas de périr. Bien plus, une forte haine et une inimitié politique et religieuse ne tarderont pas à éclater entre la Sublime Porte et les puissances chrétiennes, et des désordres graves et de grandes perturbations en résulteront sur terre comme sur mer. Il est certain que je perdrai alors la face, jusqu'au jour du Jugement, devant ma nation et devant la Sublime Porte, car on dira : « C'est Méhémet-Ali pacha qui est le fauteur de ces désordres et de ces perturbations. »

Comme il m'est impossible de me rendre coupable, de gaieté de cœur, de la mort de ces trente ou quarante mille hommes, j'ai jugé à propos d'adresser des correspondances catégoriques à mon fils Ibrahim pacha et aux capitaines. Il ne faut pas s'en remettre uniquement à Allah dans

> les affaires de guerre. Il faut aussi accomplir ce qui est humainement possible. Certes, la victoire vient de Dieu et c'est lui qui détient toute force et puissance. Mais, Effendi, le Seigneur a dit dans le Coran : « Persévérez, et je vous aiderai à gagner la victoire. » La persévérance consiste, en l'espèce, à bien connaître la science militaire et à se procurer les moyens de rendre la pareille aux agresseurs...

Le sultan répond d'un haussement d'épaules aux arguments de son vassal. Il est probablement convaincu que la première hypothèse de Méhémet-Ali est la bonne : les alliés bluffent.

Méhémet-Ali enrage. « La mauvaise humeur qui s'est emparée de Son Altesse depuis les dernières nouvelles venues de Morée se manifeste dans toutes ses actions et à chaque moment[10]... »

Le 8 octobre, Méhémet-Ali écrit à son fils une lettre dans laquelle il insiste pour qu'à aucun prix celui-ci n'entre en lutte avec les puissances, *devrait-il même ne pas exécuter l'ordre d'Istanbul, si cet ordre était d'ouvrir les hostilités contre les escadres alliées*. Ibrahim partage ce sentiment ; le 12 octobre, il écrit à la Porte pour solliciter de nouvelles instructions.

Le sultan reste sur ses positions. Le 27 octobre, le grand vizir informe Méhémet-Ali que l'ordre a été donné à Ibrahim d'appareiller et souligne que la lettre d'Ibrahim du 12 octobre n'a en aucune façon modifié les résolutions du gouvernement turc.

Les deux flottes sont maintenant face à face.

---

1 La Valachie et la Moldavie constituaient ensemble historiquement l'une des deux principautés roumaines. Foyers de peuplement purement roumain, elles resteront soumises à l'autorité turque jusqu'au milieu du XIXe siècle.

2 Originaire de Westphalie, Nesselrode est né en 1780 à Lisbonne où son père représente la tsarine Catherine II. Il commence une carrière dans l'armée puis dans la diplomatie russes, à Berlin en 1802, à La Haye en 1804 et à Paris en 1807. C'est dans la capitale française et sous le couvert de l'alliance franco-russe qu'il organise un très efficace service d'espionnage pour lequel il utilise en particulier les bons offices dûment rétribués de Talleyrand. Pour l'en récompenser, Alexandre Ier l'appelle en 1812 aux Affaires étrangères avec le titre de secrétaire d'État, puis le nomme ministre le 9 août 1816, après le départ de Capo d'Istria, et en fait son représentant dans tous les grands

congrès de 1814 à 1822. Nicolas Ier le fait vice-chancelier en 1829, puis chancelier en 1844. Il sera à l'origine des traités d'Andrinople et d'Unkiar-Skelessi qui marqueront l'influence de la Russie en Turquie et en Grèce, et c'est lui qui brisera en 1840 l'alliance anglo-française. Après avoir pris part au Congrès de Paris en 1856, il se retire des affaires et meurt à Saint-Pétersbourg en 1862.

3 Voir son mémoire sur la question d'Orient, in *Mémoires d'outre-tombe.*

4 Issu d'une famille de la petite noblesse du Toulousain, il accueille avec joie la Restauration et en juillet 1815 est nommé maire de Toulouse, puis élu député à la Chambre introuvable. Il s'y affirme autant comme un tacticien politique redoutable que comme un homme d'affaires avisé et fait figure de chef du groupe ultra-royaliste, opposé aux ministères de Richelieu et de Decazes. Ministre sans portefeuille dans le second ministère Richelieu en décembre 1820, il le quitte en juillet 1821. Il revient au pouvoir avec le portefeuille des Finances dans le ministère royaliste « pur » constitué en décembre 1821 avec l'appui du comte d'Artois, puis il est élevé à la présidence du Conseil le 4 septembre 1822. Il rétablit l'ordre dans les finances, assure la domination de son parti à la Chambre et dans toutes les administrations. Mais finalement il s'aliène l'opinion par une politique intérieure tracassière, recourant à la ruse et à la corruption, et par une politique extérieure timorée et soumise. Le parti royaliste est divisé par la formation d'une contre-opposition inspirée par Chateaubriand, dont Villèle s'est fait un ennemi en le renvoyant du ministère des Affaires étrangères en juin 1824. À la fin de 1827 il tente de consolider son parti en recourant à des élections anticipées ; leur échec oblige Charles X à se défaire de lui et Villèle, promu pair de France, se retire définitivement de la politique.

5 Sabry, *op. cit*.

6 *Ibid.*

7 *Syria and Egypt under the last five sultans of Turkey*, 2 vol., Londres, 1876.

8 Archives égyptiennes, in G. Douin, *Les premières frégates*...

9 Archives des Affaires étrangères, correspondance consulaire, Carton Alexandrie, in Sabry, *op. cit*.

10 Bockty à Pezzoni, le 4 octobre. Cattaui, *Le règne de Méhémet-Ali d'après les archives russes en Égypte (1805-1844*), 4 vol., Le Caire, 1931-1936.

OceanofPDF.com

20

LE GUET-APENS DE NAVARIN

(1827-1829)

La rade de Navarin est constituée par une grande baie de forme ovale ouverte en eau profonde. Large de trois mille cinq cents mètres de l'est à l'ouest, longue de cinq mille cinq cents mètres du nord au sud, elle est accessible aux plus gros navires et leur offre un excellent refuge contre les tempêtes de la mer Ionienne. Elle est fermée par une longue jetée naturelle, l'île de Sphactérie, large de près de mille mètres, dont les falaises, du côté de la rade, forment un rempart à pic, avec des escarpements de cent à cent quarante mètres. Sphactérie n'est donc abordable que du côté de la haute mer.

Ibrahim, contraint de renoncer à toute opération contre Hydra, a résolu de se consacrer à consolider sa situation sur le terrain. Il a laissé la charge des dispositions à prendre pour la sécurité de la flotte à ses amiraux. Le soin en incombe au Français Letellier, qui remplit alors des fonctions analogues à celles d'un chef d'état-major.

À ce moment, l'ensemble des bâtiments turco-égyptiens forme un vaste croissant d'à peu près deux milles de profondeur, les deux ailes appuyées à la forteresse de Neo-Kastron et aux batteries de la pointe sud de Sphactérie, le centre passant un peu en avant de l'île de Chelonia. À l'extrême gauche des bâtiments sont réunies trois grandes frégates : la *Ihsanieh*, la *Soureiah* et la *Guerrière*, celle-ci arborant le pavillon de Moharrem bey.

On trouve ensuite, sous les ordres du capitan bey Hussein, les trois vaisseaux *Gouch-I-Revan*, *Fati* et *Bourdj-el-Zafer* auxquels se joint le magnifique vaisseau de Livourne : la *Léone*.

La suite de la ligne est constituée par le reste des frégates turques, sous Taher et Mustapha bey. La plupart de ces bâtiments sont affourchés (mouillés sur deux ancres) et se présentent dans des directions un peu différentes, suivant les courants. En seconde ligne se trouvent disposées les corvettes, de manière à pouvoir tirer par les sabords de la première ligne.

Les bricks et autres bâtiments légers forment une troisième rangée, assez inégalement répartie.

Les transports sont mouillés en dedans du côté de l'est, à proximité de la terre. Deux groupes de brûlots sont constitués en avant, sous les forts, de manière à pouvoir se porter où il leur paraîtrait possible d'agir. Tous les bâtiments ont gardé leur mâture haute.

L'escadre anglaise, sous le commandement en chef de l'amiral Codrington, est composée de l'*Asia*, du *Genoa* de l' *Albion* et de quatre frégates. L'escadre française, commandée par l'amiral de Rigny, réunit la frégate amirale la *Sirène*, le *Scipion*, le *Trident*, le *Breslau* et l'*Armide*.

Ils ont été rejoints par la division russe de Heyden formée de quatre vaisseaux et quatre frégates.

Ironie du sort, l'amiral Codrington a tracé son plan d'action de manière à réserver à l'*Asia*, l'*Albion* et au *Genoa* la tâche d'engager les vaisseaux de ligne ottomans, et il a chargé l'amiral de Rigny de réduire les frégates égyptiennes. Ainsi, par une sorte de raffinement pervers, incomberait-il à la France, en cas de combat, de ruiner l'œuvre qu'elle a édifiée de ses propres mains...

Des deux côtés, on semble vouloir éviter l'affrontement, mais chacun pressent qu'est atteinte la limite des simples mesures d'intimidation.

Sur la frégate égyptienne la *Guerrière* se trouvent de nombreux instructeurs français. Le 15 octobre, l'amiral de Rigny leur a fait porter par la goélette l'*Alcyone* une lettre les intimant de quitter leur bord. Ils y consentent et rédigent à cet effet un procès-verbal qui porte les signatures suivantes : Letellier, Bompar, Reynier, Matraire, Maffre, Chabert, Briand, d'Isnard, Le Dentu et Luciani. Le 19 octobre, à sept heures du matin, ils s'embarquent sur le navire de commerce autrichien le *Giacomo*. Seul Letellier reste à bord de la *Guerrière*, dont il débarquera aux premiers coups de canon, ainsi qu'en témoigne la lettre adressée le 22 par Rigny à son ministre : « Les officiers français employés sur la flotte d'Ibrahim se sont retirés à bord d'un navire autrichien, excepté M. Letellier, qui n'a pas jugé la circonstance assez grave pour obéir à cette sommation, et je sais qu'il était encore à bord de la frégate égyptienne la *Guerrière* quand le premier coup de canon a été tiré[1]. »

Le départ des officiers français n'a rien de surprenant ni de critiquable. Quatre ans plus tard, Mimaut, évoquant la chose, écrit : « On a exigé des nouveaux commandants le serment de ne jamais amener le pavillon de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, et de le défendre contre ses ennemis jusqu'à la mort.

« On a demandé le même serment aux officiers de marine français qui sont au service égyptien. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence que leurs sentiments, comme leurs devoirs, les ont portés à excepter le cas de guerre avec la France, et que cette exception n'a pas fait une ombre de difficulté ; tant on est loin d'ailleurs de supposer la possibilité du cas prévu[2]. » Il en allait donc naturellement de même en 1827.

Pour l'instant, tout semble devoir se dérouler pacifiquement.

Le 20, vers midi, les escadres alliées se présentent devant l'entrée de la rade, formées en deux colonnes : l'une à l'est, sous le vent, compose les trois vaisseaux anglais que suivent les frégates, parmi lesquelles le *Dartmouth* et les cinq bâtiments français, l'autre, au vent et légèrement en arrière, les huit russes que mène l'*Azoff*.

Immédiatement, le gendre de Méhémet-Ali, Moharrem bey, fait porter un message à l'amiral anglais, lui demandant de renoncer à son projet d'entrer dans la rade ; Codrington répond sèchement qu'il est venu pour donner des ordres, non pour en recevoir.

À deux heures, l'*Asia* double la pointe sud de Sphactérie, qui ne tire point : les canonniers turcs fument leurs pipes sur les glacis.

À 2 heures 20, elle jette l'ancre à une encablure de la *Guerrière*, puis manœuvre cap à l'ouest de manière à se trouver par le travers des bâtiments turcs. Rien ne s'est encore passé d'irréparable. Mais tout va basculer, ainsi que le rapporte à son ministre l'amiral de Rigny :

« La *Sirène* suivait les vaisseaux anglais et, à 2 heures 25, le capitaine Robert la mouillait à portée de pistolet de la première frégate de la ligne turque. À ce moment, un canot de la frégate anglaise le *Dartmouth* accostait un des brûlots turcs près desquels elle avait mouillé quelques minutes avant, lorsqu'un coup de fusil parti de ce brûlot tua l'officier anglais qui commandait le canot. La *Sirène* était alors si près du brûlot qu'elle aurait pu le couler s'il n'y avait pas eu de danger pour le canot anglais. Le *Dartmouth* fit alors une fusillade sur le brûlot pour dégager son embarcation. Presque à

cette même minute, la *Sirène* étant vergue à vergue de la frégate égyptienne l'*Ihsanieh*, je lui hélai en français au porte-voix que, si elle ne tirait pas, je ne tirerais pas sur elle. Au même instant, deux coups de canon partirent d'un des bâtiments qui étaient dans ma poupe et en seconde ligne ; un des coups me parut dirigé sur le *Dartmouth* qui fusillait le brûlot ; l'autre frappa à bord et tua un homme. Je fis aussitôt pointer et tirer sur ce bâtiment ; ce fut alors que la frégate ouvrit son feu sur nous. Il était environ 2 heures 40[3]. »

En une seconde, l'embrasement devient général.

« Voilà ce qui arrive, a dit Rigny, quand on s'aventure à jouer avec des canons de 24 ! » Cette boutade, maintes fois reprise est tellement exacte, qu'on ne peut s'empêcher de la citer chaque fois que l'on évoque Navarin. Mais, à la vérité, c'était folie que d'imaginer que des Orientaux, dans leur fierté souvent exagérée, accepteraient impassibles de laisser une flotte étrangère les humilier alors qu'ils avaient les moyens – du moins le croyaient-ils – de s'y opposer. De plus, qu'allait donc faire le canot anglais auprès du brûlot sinon chercher la provocation ?

La bataille s'engage donc.

À bord de la *Guerrière*, Moharrem bey se refuse, lui, à accepter la fatalité. Tandis que les canons grondent de toutes parts, les siens s'acharnent à rester silencieux, alors que, de l'aveu même de Codrington, ils pourraient le mettre à ce moment-là dans la plus grande difficulté, « car nous en avions sur les bras autant que nous pouvions en supporter, eu égard à notre effectif ; nos canons de tribord étaient constamment en action, par moments nous tirions avec ceux de bâbord ; filant l'un ou l'autre câble, raidissant l'une ou l'autre embossure selon qu'il était nécessaire pour nous défendre contre les autres navires[4]. »

Moharrem envoie même un de ses officiers prévenir l'amiral anglais qu'il ne tirera pas, et celui-ci lui fait répondre que lui-même n'ouvrira pas le feu sur qui ne l'attaquera pas. De fait, Moharrem bey a d'un coup d'œil mesuré l'immensité du drame qui guette la flotte turco-égyptienne. En agissant ainsi, il essaie de le limiter et de dégager sa propre responsabilité. Mais il lui est difficile, voire impossible, de faire partager son point de vue à ses hommes qui voient leurs frères combattre autour d'eux et mourir. Depuis un moment, l'équipage de sa frégate est devenu ingouvernable et s'agite au pied des batteries. Codrington fait envoyer l'un de ses officiers, Dilke, afin de

confirmer leur neutralité réciproque. À peine monté à la coupée, celui-ci est tué par une balle tirée de l'un des sabords. La *Guerrière* ne peut plus éviter le combat.

Désespéré, Moharrem bey saute alors dans une embarcation et se fait ramener à terre : ainsi, personnellement au moins, n'aura-t-il pris aucune part directe à l'engagement que la volonté de son maître était d'éviter à tout prix.

La bataille fait rage sur toute l'étendue de la rade, tandis qu'un épais nuage de fumée couvre Navarin, si épais que plusieurs des bâtiments alliés en viennent à tirer les uns sur les autres. Toute vue d'ensemble est interdite et ni d'un côté ni de l'autre on ne peut songer à des manœuvres de concentration ou de soutien, que d'ailleurs aucun commandement n'est plus en état de prescrire.

Chacun dès lors combat pour son compte ; au reste, la majorité des bâtiments turcs ou égyptiens, complètement à sec de toile et immobilisés par leurs amarres, sont paralysés.

Par la force des choses et par l'effet des dispositions prises au cours des jours précédents, cette flotte ottomane ne constitue plus guère qu'une manière de vaste retranchement flottant, dont les diverses parties combattent et succombent les unes après les autres, au gré d'un adversaire qui, lui, au contraire, a conservé dans une large mesure sa capacité de manœuvre.

La bataille se poursuit sans interruption jusqu'à la tombée de la nuit. Les plus exposés ont été, comme il fallait s'y attendre, les bâtiments égyptiens qui étaient à vrai dire les seuls en état de se défendre. La partie occidentale de la ligne ne s'est trouvée engagée que plus tard, alors que tout était déjà consommé.

La *Guerrière* qui, comme nous l'avons vu, n'entre véritablement en scène que vers trois heures, se trouve prise sous le feu de l'*Asia*, à une distance qui n'excède pas sa propre longueur. Immobile, elle constitue une cible parfaite et en un rien de temps perd toute sa mâture. Vers quatre heures et demie, son équipage décimé réussit à établir un foc et se laisse dériver vers la côte est où elle finit par s'échouer. Pas pour longtemps. Le vent la relève dans la soirée et l'épave, traversant toute la rade, parvient à hauteur de Sphactérie. À l'aube, l'ennemi l'achève.

Toute la nuit durant, les incendies continuent de rougeoyer, ponctués par les explosions de soutes, tandis que les survivants tentent de regagner le rivage à la nage.

Le jour levé, de la magnifique flotte de Méhémet-Ali qui, la veille encore, était mouillée dans la rade, seuls la frégate *Léone*, cinq corvettes, trois bricks et quatre schooners restent à flot ; le reste a sombré, brûlé ou échoué à la côte. Un certain nombre d'unités pourront cependant être relevées et réparées au cours des semaines suivantes, et quelques-unes sont encore appelées à rendre des services ; les pertes totales n'en sont pas moins immenses.

Rien ne permet d'évaluer sérieusement le nombre des morts et des blessés. Sur le moment on parle de 20 000 ou 30 000, mais la flotte entière portait tout au plus 19 000 à 20 000 hommes d'équipage et 4 000 soldats. En réalité, le chiffre de 3 000 communiqué au commandant Richard du *Pelorus* par un officier égyptien semble le plus plausible. Chez les alliés, on dénombre 654 tués ou blessés, 272 Anglais, 184 Français, 198 Russes. Les bâtiments amiraux ont souffert, mais aucun n'est hors d'état de continuer à faire campagne.

La défaite de la flotte ottomane est donc complète. La marine égyptienne, trop récemment instruite, s'est révélée incapable d'affronter avec quelque chance de succès les vieilles marines européennes.

Chose étrange, la nouvelle de la victoire alliée est accueillie par les chancelleries comme « un événement malencontreux ». Stratford Canning la perçoit comme un « coup de tonnerre », un « événement stupéfiant ». Le baron de Damas écrit à Rigny « qu'il était heureux que le premier coup de canon ait été tiré par la flotte ennemie ; s'il en eût été autrement, grand eût été notre embarras ».

De fait, tous les intéressés, sauf les Russes, se retrouvent piégés pour n'avoir cessé de louvoyer, tant les chancelleries occidentales que Méhémet-Ali lui-même. Les puissances n'ont pas su ou pas voulu mettre le prix pour acheter la défection du pacha, et ce dernier n'a pas osé s'aventurer dans une politique qui l'aurait brouillé avec le sultan et l'islam.

En apprenant la nouvelle de la débâcle (le 2 novembre) Méhémet-Ali reste imperturbable, tel que nous l'indique le courrier du 13 décembre que Pezzoni (agent consulaire à Alexandrie) adresse à Ribeaupierre (agent consulaire à Istanbul) :

« Une corvette égyptienne apporta à Mohamed Aly pacha, qui était déjà de retour à Alexandrie, la nouvelle de la destruction dans le port de Navarin des flottes ottomane et égyptienne par les escadres des puissances alliées le 20 octobre.

« En lisant la dépêche par laquelle Ibrahim pacha annonçait à son père ce désastre, Son Altesse s'est bornée à dire, avec beaucoup de sang-froid, “qu'Elle s'y attendait et qu'un pareil combat était inévitable[5]”. »

OceanofPDF.com

Le départ de Morée

Quant à la Porte, au lieu de fléchir après Navarin, elle s'emmure dans un entêtement absurde. Mohamed Sélim pacha, le grand vizir, écrit à Méhémet-Ali pour lui annoncer : « Puisque c'est ainsi, la guerre a donc effectivement été déclarée, et dès lors, le *djihad* est devenu un devoir pour les musulmans[6]. »

Mais le pacha n'a plus qu'une seule préoccupation : son armée, dépourvue de munitions et enfermée en Morée. Il songe aussi aux graves conséquences qui pourraient découler d'un conflit – qu'il sait inégal – contre les puissances. Dès le 3 novembre 1827 il mettait en garde la Sublime Porte : « Dans l'état où nous nous trouvons, une déclaration de guerre aux trois puissances alliées ne pourrait avoir d'autre résultat que de porter à quatre et peut-être même à cinq le nombre de ces puissances. Car les autres États qui n'avaient pas fait jusqu'ici partie de la coalition ennemie se diront probablement que les trois puissances alliées auront un butin à se partager, tandis qu'ils n'auraient probablement rien, et en seront jaloux... Je ne sais quelle serait notre position si cela survenait. Mon opinion est qu'il serait préférable d'en finir maintenant à des conditions légères, de nous mettre ensuite à développer nos forces partout et de laisser passer les mauvais jours inévitables[7]. »

Hélas, cette vision saine ne tente pas le sultan. Il préfère finasser, ainsi qu'il l'a toujours fait, en flattant la vanité du vice-roi, en lui promettant monts et merveilles en cas de guerre contre les Européens. Dans la corbeille se trouve bien sûr le pachalik de Syrie, tandis qu'Ibrahim obtiendrait le commandement suprême de toutes les provinces de la Turquie d'Europe. Mais, déjà échaudé par l'affaire Khosrew, Méhémet-Ali ne tombe pas dans le piège. Dorénavant, c'est à lui et à lui seul qu'il veut penser. Son but immédiat est de se désolidariser d'Istanbul et de se retirer de la guerre avec dignité sans pour autant encourir les foudres du sultan. Il n'a pas tort. Il sait que l'opiniâtreté de la Porte conduit celle-ci à l'abîme. Il sait aussi que la Russie veut poursuivre contre elle l'entreprise commencée à Navarin et lui imposer la paix des puissances. Le 21 mars 1828, il écrit à son représentant à Istanbul : « La Porte compte sur le détachement de l'Angleterre et de la France de l'alliance russe. Si vous jugez pareille idée sous la lumière du bon

sens, vous verrez qu'il est vraiment ridicule de croire un instant que nous aurions des chances de vaincre la Russie, nous qui n'avons pas même pu tenir ferme devant les Persans, alors qu'une petite force russe en a eu raison et a saccagé leurs villes... La sagesse et la prudence seules peuvent nous montrer combien nous sommes loin de pouvoir résister à la Russie et de lui tenir tête[8]. »

L'avenir va lui donner raison. La Russie est déterminée à envahir la Turquie, et le ministère de Villèle, chef du gouvernement français, d'avis de reconnaître officiellement l'indépendance de la Grèce, de bloquer les Dardanelles et d'appuyer l'action russe. En revanche, l'Angleterre est opposée à ce plan qui mènerait à la destruction de l'Empire ottoman et à la mainmise des Russes sur Istanbul. Elle ne désire qu'un partage graduel et sans secousses qui cadre mieux avec ses vues.

La Russie se décide alors à agir seule. Le 26 avril 1828, elle déclare la guerre à la Turquie. Curieusement, personne ne s'y oppose, alors que jusque-là l'Europe entière n'avait en tête que le maintien à tout prix de l'intégrité de l'Empire ottoman. Mais cette intégrité peut-elle être maintenue ? Et s'il est bon qu'elle le soit, pourquoi la France et l'Angleterre se sont-elles alliées à la Russie pour anéantir à Navarin la marine turco-égyptienne, accélérer l'émancipation de la Grèce et par là même le démembrement de cet empire ? Et, maintenant, pourquoi les Européens ferment-ils les yeux sur la poussée moscovite vers les Balkans ? Bizarrerie et incohérence des princes qui nous gouvernent...

Le 19 juillet 1828, à Londres, les puissances s'accordent au surplus pour déloger *manu militari* les Égyptiens de Morée. Il ne s'agit en vérité que d'une décision pour la forme : les Anglais, ayant tout autant que les Français reconnu la modération de Méhémet-Ali à Navarin, sont tout disposés à chercher une solution à l'amiable.

La France envoie néanmoins en Morée un corps expéditionnaire sous les ordres du général Maison. Celui-ci a pour instructions de faire évacuer la Morée par les Égyptiens. Mais, avant que ses troupes ne soient à pied d'œuvre, Méhémet-Ali conclut le 9 août avec Codrington, à Alexandrie, un accord qui stipule l'évacuation de la Morée – à l'exception de quelques places fortes –, la restitution des esclaves grecs enlevés par Ibrahim[9] et l'envoi de bâtiments en Grèce pour assurer le retour de l'armée sous la

protection des escadres alliées. Aucun choc ne se produira donc entre l'armée d'Ibrahim et celle de Maison. Lors des seules occasions où les chefs français et égyptiens entreront en contact à terre, leurs échanges courtois trancheront sur les canonnades de Navarin. De fait, l'évacuation de la Morée commence en septembre 1828 et le 10 octobre Ibrahim est de retour à Alexandrie.

Un an plus tard les Turcs, aux prises avec la Russie, ouvrent enfin les yeux sur le péril qui menace leur existence. Le 9 septembre 1829, ils lancent un appel aux ambassadeurs, et, invoquant leur pitié, les supplient d'intervenir pour sauver l'Empire d'un naufrage imminent.

Le 14 septembre, la paix signée à Andrinople est en quelque sorte le testament imposé à l'Empire ottoman. En vertu de l'article 10, la Porte est forcée d'adhérer au projet d'autonomie de la Grèce[10].

Au cours de la guerre qui a opposé la Russie et la Turquie, Méhémet-Ali s'est bien gardé d'apporter le moindre concours militaire ou autre à ses maîtres d'Istanbul. Pour s'excuser, il a allégué l'extrême faiblesse de son armée depuis l'expédition de Morée. La vérité est autre : il est ulcéré de tous les sacrifices que lui a coûtés son intervention contre les Grecs, de la perte de sa marine, des dépenses où on l'a entraîné, et ce sans fruit, puisqu'on ne l'en a même pas récompensé, contrairement à ce qu'il comptait, par le pachalik de Syrie. Paradoxalement, toute sa rancœur va se porter non contre ceux qui ont détruit sa marine mais contre le sultan, seul responsable à ses yeux du désastre. On lui refuse la Syrie ? Qu'à cela ne tienne : il l'obtiendra par la force.

---

1 Douin, *Les premières frégates..., op. cit*.

2 Douin, lettre de Mimaut à Sébastiani, Alexandrie, le 1er août 1831.

3 Viel, *op. cit.*

4 *Ibid*.

5 Cattaui, *Les archives russes en Égypte..., op. cit*.

6 Sabry, *op. cit.*

7 *Ibid*.

8 *Ibid*.

9 En débarquant à Alexandrie Charles Lenormant (*op. cit*.) est témoin du départ de 158 esclaves de ceux-ci pour la Grèce.

10 Le protocole du 5 février 1830 consacrera la constitution de la Grèce en un État indépendant.

OceanofPDF.com

21

L'INTERMÈDE ALGÉRIEN

(1289-1831)

Dans l'esprit du dernier pharaon, Navarin appartient déjà au passé, tel un de ces incidents de parcours auquel tout être qui joue à hauteur des nuées ne peut manquer de se trouver un jour ou l'autre confronté.

Qu'une flotte égyptienne formée par le génie français ait été coulée par des navires français peut paraître quelque chose d'absurde, de fou. Et pourtant, rien là que de très banal dans le jeu des nations. D'ailleurs, au sortir de ce fiasco, Méhémet-Ali n'éprouve aucune rancune à l'égard de la France et la France se sent toujours aussi proche de lui. Certes, il y a bien en filigrane entre les deux pays comme une alliance tacite, une sympathie réciproque. Mais, en l'occurrence Méhémet-Ali a surtout besoin de l'appui de la France pour conserver son empire et l'étendre à la Syrie ; la France, quant à elle, a besoin de Méhémet-Ali pour contrebalancer l'influence anglo-russe en Orient. Ils ne divergent que sur un point, mais capital : son empire, le pacha le rêve totalement indépendant et soustrait à toute tutelle étrangère qui, il le sait, finirait par l'absorber. La France, elle, *a contrario*, le souhaiterait sous *sa* protection.

Où en sont les pions, au lendemain de Navarin ?

À Istanbul, le sultan est sorti de la crise beaucoup plus affaibli que son vassal. Si l'épisode s'est terminé pour le vice-roi dès l'évacuation de la Morée, il s'est prolongé pour Mahmoud II par une guerre turco-russe et une paix ô combien désavantageuse.

Pour n'avoir essuyé aucune défaite, l'armée de Méhémet-Ali est plus puissante que jamais. Quant à la marine... Une seconde est déjà en construction, qui sera plus puissante, plus prestigieuse que la première. Et qui en sera le créateur ? Cerisy, c'est-à-dire la France, bien sûr.

Ainsi le vassal est-il du point de vue militaire plus que jamais en état d'obliger son suzerain à le craindre. Il peut, s'il le veut, rompre en visière

avec lui et se venger des humiliations et des frustrations subies. Reste que, du point de vue politique, l'heure n'a pas encore sonné.

Pour ce qui concerne la France, un événement s'est produit, lourd de conséquences encore imprévisibles, à savoir la rupture diplomatique de Paris avec la Régence d'Alger. À l'origine, deux différends – officiellement – la piraterie et le non-paiement au dey d'Alger de livraisons de grains effectuées sous le Directoire. Au vrai, toute l'affaire est partie d'une opération de politique intérieure destinée à redorer le blason des Bourbons, de leur armée et de leur régime.

Quoi qu'il en soit, la tension entre les deux pays a atteint son paroxysme le 30 avril 1827 à cause... d'un chasse-mouches, à moins que ce ne fût un éventail. Au cours d'une discussion orageuse, Hussein, dey d'Alger, s'est laissé aller à gifler de l'infamant objet le consul de France, Deval. Le gouvernement de Charles X a aussitôt exigé des excuses. Pour toute réponse, son envoyé, arrivé à bord du navire *Provence* dans le port algérien, a été accueilli par des coups de canon. Il est devenu urgent de laver l'offense et d'en profiter pour s'emparer des États barbaresques que l'on convoite depuis quelque temps déjà. Le nom de Méhémet-Ali est alors cité. Et par qui ? par Drovetti.

Le 1er septembre 1827, l'agent français fait remarquer à son gouvernement que Méhémet-Ali ayant une armée prête au combat, on pourrait le charger en lieu et place de la France de conquérir Alger. Les droits du sultan sur cette Régence – plus théoriques que matériels – ne sauraient constituer un obstacle insurmontable.

Le pacha est ravi et se montre entièrement disposé à entreprendre l'opération. Il a d'ailleurs fait lui-même naguère des ouvertures en ce sens à Villèle, se proposant de ramener personnellement à la raison le dey d'Alger. Mais Méhémet-Ali n'est pas don Quichotte. S'il s'empresse de soutenir la France, c'est qu'il compte qu'en contrepartie elle le soutiendra, l'heure venue, dans son double projet d'indépendance et de conquête de la Syrie.

Le prince de Polignac, qui a remplacé Martignac à la présidence du Conseil et La Ferronays aux Affaires étrangères, s'empare de l'idée : elle répond à ses propres convictions. Dès 1814, lui aussi avait songé à lier la question des Régences à celle de l'Égypte. Il est donc partie prenante. Cependant, avant de s'engager, il juge plus prudent d'informer la Sublime

Porte. Le 14 octobre 1829, il envoie des instructions au général Guilleminot, son ambassadeur à Istanbul, pour faire consentir le sultan à l'action du vice-roi d'Égypte contre les barbaresques. Au même moment, il soumet son plan au roi et à ses collègues du Cabinet. Bourmont, ministre de la Guerre, d'Haussez, ministre de la Marine, s'opposent au projet. Des navires de la marine royale ne peuvent pas, dit l'un, être cédés à l'Égypte ; la France, objecte l'autre, ne doit pas faire venger ses injures par un tiers nullement qualifié. Polignac cherche alors un moyen terme : les navires seraient prêtés et non cédés ; la France participerait à l'expédition par une escadre, un parc de siège, des officiers du génie. Charles X donne son consentement au projet ainsi modifié.

Polignac poursuit dans la voie qu'il s'est fixée et dépêche le capitaine Huder, aide de camp de Guilleminot, auprès de Méhémet-Ali. Huder s'embarque à Toulon le 3 novembre 1829 et arrive à Alexandrie le 16. Il rencontre le vice-roi, qui lui soumet ses exigences en échange du « service » que l'on attend de lui : un prêt de quatre millions de talaris à rembourser en quatre ans, la cession de quatre vaisseaux de ligne et quatre-vingts canons d'un modèle récent. Chacun pourrait trouver son compte dans ce marché : Méhémet-Ali des vaisseaux de guerre et de nouvelles possessions, la France la fin de l'affaire d'Alger, l'Europe l'abolition de la piraterie.

En décembre 1829, la discussion repart de plus belle au Conseil des ministres et le 19 décembre, après des débats orageux, on adopte le principe d'une expédition directement effectuée contre Alger par la France.

Dans l'intervalle, Guilleminot a tâté le terrain à Istanbul. Lors de la première consultation, la Porte n'a pas élevé d'objection contre l'action du pacha d'Égypte ; plus tard, elle a fait volte-face et signifié son refus, tout en proposant d'envoyer une mission de conciliation auprès du dey d'Alger. Ce brusque retournement n'est la conséquence ni d'un caprice ni du hasard. Il résulte du travail de sape opéré auprès du Grand Seigneur par l'ambassadeur d'Angleterre.

Le 20 décembre 1829, Huder rapporte à Paris le refus qu'oppose Méhémet-Ali aux dernières suggestions de Polignac : il veut agir seul, la coopération d'un État chrétien ne lui permettant pas de justifier sa conduite aux yeux des musulmans. Il n'admet le concours de la flotte française que pour le protéger lui-même contre une éventuelle agression. Polignac

n'entend pas malgré tout rompre les pourparlers avec le pacha. Au Conseil du 3 janvier 1830, il propose que l'on verse à Méhémet-Ali les quatre millions de talaris par fractions : une partie avant que l'expédition ne quitte Alexandrie, une partie à Tripoli, le solde à Alger. Il suggère aussi un don de huit millions en remplacement des quatre vaisseaux dont la cession ou le prêt ont paru impossibles.

Puis, par une circulaire (18 janvier 1830), il expose à ses ambassadeurs de France à Londres, Vienne, Pétersbourg et Berlin, le projet franco-égyptien dans ses grandes lignes. Les réactions sont immédiates.

Metternich est hostile à l'idée de faire agir le vice-roi d'Égypte contre les Régences barbaresques ; la Prusse appuie l'Autriche ; la Russie qualifie l'auteur du projet de « visionnaire » et en fait honte à la France, qu'elle incite à défendre ses intérêts par ses propres moyens.

Quant aux Anglais, ils désapprouvent formellement le plan, se placent d'emblée sur le terrain des sempiternelles « intégrité et sécurité de l'Empire ottoman », et engagent la France à vider elle-même son différend avec Alger. « L'Angleterre, ainsi que l'écrit le général Boyer, aura empêché le vice-roi d'envahir l'Abyssinie pour le laisser faire des conquêtes stériles au Soudan et en Arabie, épuiser ses forces et son trésor en Grèce, avant le coup fatal de Navarin. Invariable dans le fond, changeante et souple dans la forme, à aucun moment la diplomatie anglaise ne favorisera les vues du pacha. Elle le laissera faire, quitte ensuite à l'enfermer dans les limites de sa volonté implacable. Cette tactique ayant l'avantage d'engager le vice-roi à dépenser une partie de ses énergies au-dehors. En cas de défaite, l'Angleterre l'achèverait ; en cas de victoire, elle l'empêcherait de recueillir ses bénéfices[1]. »

Il est donc naturel qu'elle s'oppose à toute alliance de l'Égypte avec une puissance européenne.

En Égypte, le consul anglais fait clairement comprendre à Méhémet-Ali que sa renonciation au projet de Polignac est *la condition même de son salut* ; sinon, l'Angleterre s'opposera à ses vues sur la Méditerranée, la Syrie, la mer Rouge, tandis qu'à Istanbul l'ambassadeur d'Angleterre est chargé de demander à la Porte d'interdire toute initiative au pacha.

Du coup, Méhémet-Ali – évoquant, entre autres, l'*intégrité de l'Empire ottoman* si précieuse aux yeux du cabinet de Saint-James – déclare au

consul anglais, Barker : « L'Angleterre est puissante. J'ai prévu depuis longtemps que je ne pourrais rien entreprendre de grand sans sa permission. De quelque côté que je me tourne, elle est là pour me faire échouer[2]. »

Le projet franco-égyptien n'ayant rencontré qu'oppositions, critiques, reproches, voici exclue toute intervention de Méhémet-Ali dans l'affaire d'Alger.

Le 6 février 1830, Polignac fait partir pour Alexandrie un diplomate, le baron de Langsdorff, avec mission d'annoncer à Méhémet-Ali que la France se charge elle-même de l'expédition contre Alger, et de lui offrir un subside d'un million et demi de talaris, s'il soumet... Tripoli et Tunis.

Entre-temps, le pacha a pris connaissance des propositions précédentes, emportées de Paris par Huder le 20 janvier, et, enthousiaste, les a acceptées... la veille du jour où Langsdorff lui transmet les nouvelles. Exaspéré, il rompt la négociation, prédisant que les Français n'arriveront jamais à Alger ou n'oseront pas y rester, par peur de l'Angleterre. Il se trompe doublement.

Le 14 juin 1830, les troupes françaises débarquent à Sidi-Ferruch, à 17 kilomètres à l'ouest d'Alger, mettant fin ainsi à la domination exercée par la Turquie depuis le XVIe siècle. Celle de la France ne s'achèvera qu'en mars 1962.

Tout compte fait, on pourrait dire que ce fut une grande chance pour Méhémet-Ali que les événements l'aient dispensé de s'embarquer dans cette aventure algérienne. Selon toute probabilité, elle lui aurait réservé maintes déconvenues. Tandis que le voilà libre de reporter son regard sur l'Orient...

Les marches de l'Est

Le projet syrien n'a jamais quitté son esprit. Il veut cette terre. Rien ne devrait l'empêcher de s'en emparer. La Sublime Porte a dû pressentir l'impatience de son vassal car, le 17 août 1830, comme pour l'apaiser, elle édicte un firman qui réunit à l'Égypte, à titre d'apanage[3], le gouvernement de Crète. Méhémet-Ali est certainement satisfait de ce présent qui dote sa flotte d'une station navale hautement stratégique. Mais cette cession suffit-elle à compenser les sacrifices consentis lors de la guerre de Morée ? On

peut en douter d'autant plus que cette île lui coûte plus qu'elle ne lui rapporte. De surcroît, depuis Navarin, les rapports déjà difficiles du suzerain et de son vassal se sont singulièrement envenimés.

Le vice-roi remâche sa rancœur de n'avoir pas obtenu la Syrie en récompense de son concours contre les Grecs, de s'être vu refuser le pachalik d'Acre, de n'avoir pas reçu la moindre indemnité pour tous les services qu'il a rendus. Le sultan ne lui en veut pas moins d'être resté les bras croisés tandis que lui-même affrontait les Russes. Indirectement, c'est la Porte qui va offrir à Méhémet-Ali le prétexte qu'il guette pour envahir la Syrie. Mais qu'est donc la Syrie, au moment précis où le pacha s'apprête à y pénétrer ?

À l'instar de l'Égypte, elle a connu tour à tour l'invasion arabe, la succession des dynasties omeyyade, abbasside, fâtimide, les Mamelouks. À partir de 1517, elle est devenue elle aussi province ottomane et a été divisée en trois, puis quatre pachaliks : Damas, Tripoli, Alep puis Saïda, la Palestine faisant partie de l'ensemble.

La situation politique de la Syrie est tout à fait de nature à encourager les visées de Méhémet-Ali. On trouve dans cette province des populations semi-indépendantes, jouissant de privilèges traditionnels, formant en quelque sorte des États dans l'État : au premier rang, le groupement formé dans la région libanaise par les Druzes et les Maronites, alors unis sous un même chef : l'émir Béchir Chéhab. Méhémet-Ali, qui n'a jamais eu l'intention de s'engager à l'aveuglette dans la guerre à venir, entretient depuis longtemps déjà des relations étroites avec ce prince. Il l'a même accueilli par deux fois en Égypte, lorsque l'émir s'est vu contraint de fuir le Liban pour échapper à ses opposants locaux. Avec Béchir, c'est le soutien de toute la montagne libanaise assuré.

Voilà quelques semaines déjà que Méhémet-Ali a entamé des négociations secrètes avec le prince libanais. À peine le sultan l'apprend-il qu'il réagit avec autant de vigueur que de maladresse. Il ordonne au pacha de Saint-Jean-d'Acre, Abdallah, de rompre tous rapports avec son voisin d'Égypte et, en récompense, le nomme aussi pacha de Tripoli. Pour le bonheur de l'anecdote, ledit Abdallah a pris pour habitude de menacer ses concitoyens d'une façon assez cocasse. La manière dont il taxe ses sujets consistant à leur expédier des denrées tirées exclusivement de ses domaines : blé, savon, etc., qu'il les oblige à acheter à des prix exorbitants,

sitôt que quelqu'un l'irrite il profère volontiers ces seuls mots : « Prends garde que je ne t'envoie du savon[4] ! »

La décision prise par la Porte de pousser cet individu sur l'échiquier nous ramène une fois de plus au cynisme qui caractérise les jeux de la politique. En effet, une dizaine d'années plus tôt, en mai 1822, le même Abdallah a été l'ennemi juré d'Istanbul. Assez présomptueux pour jouer les conquérants, il s'est en effet hasardé dans une opération visant à faire main basse sur le pachalik de Damas, et il a pour ce faire divisé les émirs de la région, créé le désordre jusqu'à ce que le sultan, informé de ses agissements, décide de lancer une meute de pachas contre Acre avec ordre de lui rapporter la tête du rebelle. Ce dernier s'est alors replié dans sa ville de Saint-Jean-d'Acre pour y repousser toutes les attaques, confiant dans son absolue supériorité. Et pour cause, les troupes envoyées contre lui brillaient par leur incompétence, et il se savait protégé par les célèbres remparts, ceux-là mêmes qui avaient mis en échec les armées du grand Bonaparte.

Paradoxalement, c'est grâce à l'intervention de Méhémet-Ali que les choses sont à l'époque rentrées dans l'ordre. Soit qu'il ait offert, soit qu'il ait accordé sa médiation, il a négocié avec Istanbul la grâce d'Abdallah et obtenu qu'on lui restitue son gouvernement, moyennant le remboursement des frais de guerre et une amende de trois mille bourses (750 000 francs de l'époque). Et aujourd'hui, dix ans plus tard, c'est ce personnage que le sultan désigne pour lui servir de bouclier, voire d'épée contre l'Égypte...

Très vite Saint-Jean-d'Acre devient un foyer de conspiration contre le pouvoir du Caire. Abdallah n'a de cesse d'encourager l'immigration de déserteurs égyptiens auxquels il donne volontiers asile. En 1831, plus de six mille fellahs auraient ainsi passé la frontière[5].

Le vice-roi s'en plaint-il à la Sublime Porte ? On lui répond : « Les paysans égyptiens sont les sujets de l'Empire et non les esclaves du gouverneur d'Égypte. Il leur est loisible de se porter où bon leur semble. » À quoi il réplique aussitôt : « Dans ce cas, je ramènerai mes 6 000 fellahs plus un ! » C'est une déclaration de guerre à peine déguisée. Tout est d'ailleurs prêt. Le vice-roi a tout prévu, disposé, calculé désormais le succès ne dépend plus que de l'efficacité de l'exécution.

Dans sa volonté constante de conquérir la Syrie, certains ont cru déceler l'intention de fonder un empire, un empire arabe très précisément. Disons-le

tout de suite, cette thèse a surtout été soutenue par des historiens arabophiles, sans doute séduits par l'idée de faire du pacha le précurseur du mouvement panarabe qui prendra toute son ampleur sous Nasser. Cependant, et bien que dans un règne aussi long et aussi mouvementé on puisse trouver des éléments susceptibles d'étayer cette théorie, elle ne nous semble pas correspondre à la mentalité du pacha. Il nous paraît qu'il fut plutôt dominé par la même nécessité que ses lointains prédécesseurs, à savoir reculer les frontières de l'Égypte pour mieux la protéger des invasions extérieures, comme il l'a fait une première fois en s'emparant du Soudan.

Il y a plus de trois mille ans, l'invasion Hyksos avait fait comprendre aux Égyptiens qu'ils n'étaient pas seuls sur terre, et que les déserts qui entourent la vallée du Nil ne la rendent pas invulnérable. Dès lors, dans un esprit de défense, plutôt que de conquête, maintes expéditions avaient marqué le règne des pharaons de la XVIIIe dynastie en les entraînant à l'est via la Syrie, jusqu'aux bords du Tigre et de l'Euphrate, et au nord, via la Cilicie, jusqu'au pays des Hittites, l'Anatolie actuelle. Mais il y a aussi une autre raison, autrement plus déterminante ainsi que l'explique fort justement Mme Desroches Noblecourt : « Il s'agissait de savoir qui [...] donnerait à son pays la place prépondérante entre Tigre-Euphrate et Méditerranée pour devenir le maître des échanges commerciaux, ce qui l'élèverait *ipso facto* à la tête de la plus grande puissance de l'époque[6]. »

À l'instar des Thoutmosis et des Ramsès, c'est, nous semble-t-il, cette même politique qui entraîne Méhémet-Ali à prendre pied sur les « marches de l'est ». L'Empire ottoman d'aujourd'hui représente en quelque sorte, à ses yeux, la confédération hittite d'hier.

S'il s'est engagé dans l'affaire grecque aux côtés du sultan, c'est parce qu'en échange il espérait se voir offrir la Syrie, et que cette possession lui permettrait d'atteindre son but favori : assurer la sécurité de ses frontières et mettre entre l'Égypte et Istanbul un « État tampon ».

Début octobre les forces égyptiennes sont prêtes à partir, mais elles sont immobilisées par une épidémie de choléra qui dévaste le pays. Cerisy nous en fait entrevoir la gravité dans une lettre datée du 20 octobre 1831 : « C'est une singulière existence que de se tenir enfermé pendant un mois entier et de ne voir autour de soi que des morts et des mourants. L'Égypte a perdu

pendant le mois d'août plus de 120 000 personnes. Au Caire, il est mort quelques fois deux mille personnes par jour[7]... »

Aussitôt le mal enrayé, une armée forte de 25 000 hommes environ et placées sous les ordres d'Ibrahim, que seconde le fidèle Joseph Sève, se met en branle : direction, Saint-Jean-d'Acre.

---

1 Sabry, *op. cit.*

2 R. et G. Cattaui, *op. cit.*

3 En général, ce terme définit une portion du domaine royal accordée à un prince du sang (spécialement à un cadet de la Maison de France) à titre de compensation à son exclusion de la couronne.

4 Planat, *op. cit.*

5 Certains auteurs, notamment G. Enkiri (*op. cit.*), citent le chiffre de 18 000 fellahs.

6 *Ramsès II, la véritable histoire*, Paris, 1996.

7 Enkiri, *op. cit.*

OceanofPDF.com

22

SUR LES TRACES DE BONAPARTE

(1831-1832)

Vers la fin du mois d'octobre 1831, le gros de l'armée s'engage dans le Sinaï. Elle est commandée par un autre Ibrahim, Ibrahim Yéghen, surnommé *El-soghayar*, « le petit », pour qu'on ne le confonde pas avec le fils de Méhémet-Ali.

Ibrahim « le grand », quant à lui, s'embarque pour Jaffa à bord de la frégate *Kafr el-Cheikh*. Il est accompagné de Sève et de son état-major, suivi d'une division composée d'une corvette et de trois bricks. Le reste de l'escadre doit le rejoindre plus tard à Saint-Jean-d'Acre.

Après Bonaparte, à trente-trois ans d'écart, le fils de Méhémet-Ali va tenter de réussir là où le Corse a échoué.

Les troupes d'Ibrahim « le petit » arrivent à Gaza le 7 novembre, et l'occupent dès le soir même. Le 10, elles sont devant Jaffa. La ville est déjà entre les mains d'Ibrahim « le grand ». Il n'y a aucun mérite. En apprenant son arrivée, la garnison turque a pris ses jambes à son cou et est allée se réfugier à Jérusalem. Le 14 novembre, le corps expéditionnaire reconstitué part pour Haïfa, qui tombe à son tour sans coup férir. Dans les premiers jours de décembre, on est en vue de Saint-Jean-d'Acre.

La plupart des historiens attribuent l'échec de Bonaparte devant cette ville au fait qu'insuffisamment renseigné sur l'état des remparts, il en avait sous-estimé la résistance. C'est exact ; mais il faut ajouter que Napoléon ne fut jamais homme de siège. Il préférait, et de loin, les grands espaces, plus propices à l'épanouissement de son génie militaire.

La ville qui s'étale sous les yeux d'Ibrahim n'a guère changé depuis 1799. Elle offre toujours la forme d'un pentagone irrégulier dont trois côtés baignent dans la mer. Les deux autres, mieux fortifiés, constituent le front de terre. Tout autour court un fossé relativement profond. Le flanc sud est défendu par trois tours bastionnées, celui du nord par quatre tours. Deux portes seulement permettent d'accéder dans la place : « la porte Maritime » à l'extrémité du port et « la porte de la Ville », découpée dans un coude de la fortification et accolée à la mer.

Le port, défendu, lui, par une forteresse placée sur un îlot, est précédé d'une digue et d'une ligne de bas-fonds. La ville est formée d'un ramassis de chétives maisons en pierre surmontées de toits en terrasse ou en dôme et entremêlées de

bains, de souks et de caravansérails. Rien de remarquable, sinon une mosquée décorée de magnifiques colonnes en porphyre et surmontée d'une élégante coupole.

La garnison compte à ce moment plus de trois mille hommes, pour la plupart albanais. Elle est commandée par un officier de grande valeur, Kourchid bey, qu'entourent des ingénieurs et des artilleurs européens tout aussi valeureux que lui. Sous leurs directives, nul gaspillage. La poudre et les canons ne seront utilisés qu'à bon escient.

Le 8 décembre 1831 au matin, Ibrahim donne le premier assaut. Douze heures durant, la ville subit un pilonnage intensif : « Notre frégate seule, écrit le commandant de la *Djafariah*, lança contre la forteresse 3 000 boulets dont au moins 2 000 touchèrent les murailles. Ils n'eurent pour tout effet que d'y percer des trous, sans jamais les ébranler[1]. » Pilonnage donc plus impressionnant qu'efficace. Et, malgré l'action énergique de la flotte, les Égyptiens ne parviennent pas à effectuer la plus petite brèche dans les remparts. Dix jours durant, assauts et bombardement reprennent ; toujours sans résultat.

À Istanbul le sultan, quitte à fulminer, tente de parvenir à un compromis.

« La Porte, écrit en date du 10 décembre 1831 le baron de Varenne, chargé d'affaires français dans la capitale turque, en plaçant sur le même plan l'agresseur et l'offensé, s'est ménagé un moyen d'accommodement avec Méhémet-Ali et à moins que ce dernier ne veuille absolument se rendre indépendant, la Porte pourrait au besoin, sans paraître revenir sur ses pas, lui laisser la Syrie[2]. »

Des émissaires envoyés par Mahmoud II arrivent à Alexandrie le 28 décembre 1831. Ils sont reçus par le vice-roi qui leur déclare : « Mon fils est en train de donner l'assaut aux remparts de Saint-Jean-d'Acre. Je ne peux le rappeler sans ternir son honneur et le mien. Mais aussitôt après la chute de la place, je suis disposé, ayant châtié mon adversaire, Abdallah, à remettre les forts entre les mains du sultan. Il pourra s'en servir à son gré[3]. »

Transmise à Istanbul, cette réponse ne fait qu'accélérer les préparatifs, déjà entamés, d'une contre-offensive turque. Les gouverneurs d'Alep, de Tripoli, de Damas, de Jérusalem et de Césarée reçoivent l'ordre de lever immédiatement des troupes et de se précipiter au secours d'Abdallah. Alep est désigné comme lieu de rendez-vous de leurs forces.

Un premier homme se lève, mais pour prêter main forte à Ibrahim. Il s'agit de l'émir Béchir Chéhab. Son soutien était attendu. Le généralissime l'accueille à bras ouverts et profite de sa connaissance de la région pour assurer l'approvisionnement de l'armée. Ce qui fait écrire à Cadalvène et Barrault : « L'émir Béchir dans le camp d'Ibrahim, c'était la Syrie aux mains de l'Égypte. »

Pourtant ce soutien ne modifie guère la situation. En dépit des attaques renouvelées, la ville continue de résister. D'où ce commentaire du consul de France à Alexandrie : « La présomption avec laquelle on s'est engagé dans cette affaire et qui a fait croire que la place d'Acre serait enlevée comme une bicoque est une des causes qui contribuent à faire durer si longtemps la résistance. On a cru qu'il en était d'un siège comme d'une bataille, que la présence d'une belle escadre et d'une armée bien organisée suppléerait aux calculs de la science, et que la réputation militaire d'Ibrahim pacha suffirait à renverser tous les obstacles. Cette illusion paraîtra concevable, si l'on se rappelle qu'elle a été celle de Bonaparte, qui croyait aussi réduire Acre en peu de jours. Ce grand général avait du moins pour lui, hormis la grosse artillerie dont l'avait privé un malheureux hasard, en fait de matériel et de personnel, tout ce qui assure le succès d'une opération de ce genre, des officiers de génie de grand mérite. Or, le seul directeur des travaux du siège entamé par Ibrahim est un ingénieur italien qui, jusqu'à ce jour, n'avait eu aucun commandement de ce genre[4]. »

Les jours passent. L'hiver syrien mine insensiblement l'armée égyptienne. Finalement, conscient de l'inutilité de ses assauts répétés, Ibrahim se décide à écrire à son père pour lui réclamer l'envoi d'ingénieurs compétents et de canonniers. D'autre part, estimant sans doute que le rôle de l'escadre est devenu inutile, il donne l'ordre à la division navale de retourner à Alexandrie. Elle en profitera pour réparer les dégâts subis.

Méhémet-Ali répond sur-le-champ aux demandes de son fils. En plus d'armes et de munitions, il lui envoie un officier napolitain, colonel du génie, qui a déjà fait ses preuves lors du siège de Missolonghi : le colonel Romeï.
Le 23 janvier 1832, Romeï quitte Alexandrie accompagné d'un Corse, le sieur Albertini, et d'un Piémontais. Ils arrivent au camp d'Ibrahim le 2 février. À peine sur place, les trois hommes prennent les choses en main et modifient entièrement les dispositions prises par leur prédécesseur.

Dans l'intervalle, à Istanbul, la Porte a publié la liste annuelle des promotions ou confirmations des pachas de l'Empire : ni le nom de Méhémet-Ali ni celui de son fils n'y figurent, ce qui équivaut purement et simplement à une destitution.

Le 3 mars 1832, nuit de Baïram, Ibrahim ordonne le déclenchement d'un bombardement général de la ville. Conduit avec plus de maîtrise, celui-ci se poursuit sans interruption six jours et six nuits. Frappée de plein fouet, la tour qui domine la place principale s'écroule, entraînant dans sa chute une portion de la muraille et offrant ainsi une voie suffisamment large pour favoriser un assaut.

Le 9 mars, s'estimant fin prêt, le généralissime lance une nouvelle offensive. Tous les efforts se portent sur la brèche. L'affrontement est terrible. Abdallah

pacha et le meilleur de sa garnison se battent avec l'énergie du désespoir. Les fusils sont très vite remplacés par l'arme blanche. Quelques heures plus tard, c'est à nouveau l'échec. Selon le colonel Romeï, en sont responsables « l'orgueil et la grosse ignorance de toutes les personnes qui commandent au camp, le manque de discipline et, plus encore, le défaut d'ordre et de règlements indispensables pour le succès d'une entreprise militaire[5] ». Ce qui prouve que le *Nizam el guedid* n'est pas sans faille.

Comme pour aggraver les choses, un messager vient informer Ibrahim qu'un important détachement de l'armée ottomane, commandé par Osman pacha, attaque Tripoli, au nord de Beyrouth, occupé alors par les Égyptiens, tandis qu'un autre se concentre dans la plaine de Hama (Épiphanie), sur l'Oronte. Il faut réagir. Le 29 mars, Ibrahim laisse sous Acre deux régiments, transforme l'état de siège en blocus et se porte vers le nord avec 10 000 hommes.

Le 4 avril, il arrive à Tripoli. Les troupes d'Osman pacha n'y sont plus. Elles ont levé le siège de la ville, leur chef ayant préféré rejoindre le gros de l'armée ottomane à Hama. Après une halte de quarante-huit heures, Ibrahim part sur les traces du fuyard. En moins d'une semaine, il franchit le Liban et, le 15 avril 1832, se présente devant Homs (Émèse). La ville étant à court de provisions, il décide de ne pas y entrer et juge plus prudent de faire retraite vers la Bekaa. Osman pacha attribue ce recul à la crainte et, à la tête de 15 000 hommes, quitte Hama pour Homs et intercepte l'armée égyptienne dans le voisinage de Khan Kassieh, sur la route des grandes caravanes qui relie Istanbul à Damas.

L'affrontement tant souhaité par Ibrahim ne dure guère. Celui-ci ne fait qu'une bouchée de son ennemi, le culbute et le harcèle deux heures durant, l'épée dans les reins.

Fort de cette victoire et ne désirant pas trop s'écarter de sa cible principale, Saint-Jean-d'Acre, Ibrahim quitte Homs pour Baalbek. Il y séjourne une dizaine de jours, renforce les défenses de la ville et y laisse une garnison sous les ordres de son neveu, Abbas pacha, fils du défunt Toussoun. À l'abri désormais de toute attaque de flanc, il reprend le chemin d'Acre où il arrive dans les premiers jours de mai.

On l'informe que durant son absence les troupes d'Abdallah ont opéré plusieurs sorties, qui se sont transformées en combats sanglants au pied des vieilles murailles. Mais assiégés et assiégeants ont eu beau déployer toute leur audace, aucun n'est parvenu à un résultat décisif.

Ibrahim reprend l'offensive de plus belle. Le 15 mai 1832, toujours sous la direction de Romeï, un nouveau déluge de boulets se déverse sur la ville. Cette fois, les dégâts y sont considérables. Les maisons s'écroulent, des centaines

d'habitants sont ensevelis sous les décombres. Mosquées et places sont dévastées. Le palais d'Abdallah est à moitié détruit et le pacha contraint de se réfugier dans la vieille bâtisse qui appartenait au vainqueur de Bonaparte : Djezzar pacha.

Finalement, le 27 mai 1832, la fortune choisit son camp.

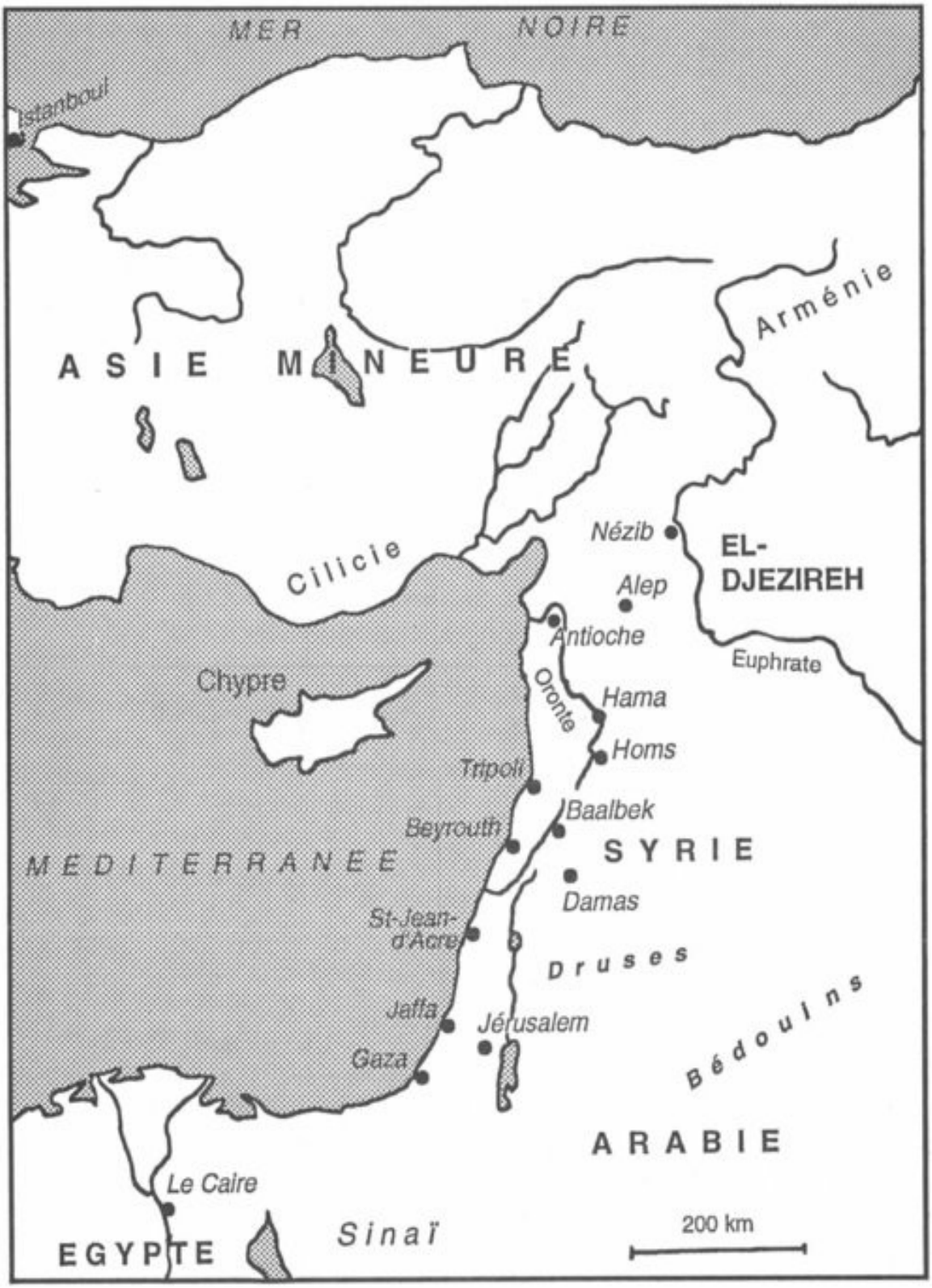

Campagne de Syrie

Ibrahim lance une attaque simultanée sur les trois points les plus vulnérables de la ville. Les combats se déroulent avec une extraordinaire intensité et, de part et d'autre, on rivalise d'audace et de courage. À un moment donné de la bataille, Ibrahim et Abdallah se retrouvent presque face à face, sabre au poing, non loin de la tour du Kharné. Mais le duel n'a pas lieu.

Vers cinq heures de l'après-midi, un détachement, Ibrahim en tête, réussit à escalader le rempart, entre Kapou-Bourdjou et la tour anglaise dont il s'empare. Il brise la résistance ennemie et réussit à prendre pied dans un caravansérail. C'est la fin. L'armée égyptienne est au cœur de la place. Démoralisés par cette action, épuisés, les habitants exigent d'Abdallah qu'il rende les armes et envoient une députation à Ibrahim réclamer merci. Après quelques tergiversations, le pacha finit par céder. Escorté par son *kiaya*, un mouchoir noué autour du cou en signe de soumission, il se rend vers minuit auprès du vainqueur, fait mine de s'agenouiller, mais Ibrahim le relève aussitôt :

« Je ne te reproche pas d'avoir lutté contre moi, parce que nous sommes égaux. Ton seul tort fut de croire que tu pouvais t'attaquer à Méhémet-Ali[6] ! »

On raconte que les deux hommes passèrent une partie de la nuit à deviser dans un kiosque d'été sis hors de la ville, au bout d'un aqueduc qui traverse la plaine. Ibrahim aurait ensuite pris congé d'Abdallah en déclarant :

« Tu vas pouvoir dormir tranquille cette nuit.

– Comme j'ai toujours dormi, aurait répliqué le pacha, s'empressant d'ajouter : Ne me traite pas comme une femme. La manière dont je me suis défendu prouve le contraire. J'ai commis l'erreur de croire en la parole de la Porte. Or, je sais maintenant que le sultan n'a pas plus d'honneur qu'une fille publique. Si je l'avais su plus tôt, j'aurais adopté d'autres mesures et je te garantis que je ne serais pas aujourd'hui entre tes mains. »

Le 30 mai, celui qui avait été le tout-puissant pacha d'Acre s'embarque sur une goélette égyptienne, en compagnie de ses femmes et de quelques membres de sa famille. Il est conduit à Alexandrie, où Méhémet-Ali le traite avec autant d'égards que l'a fait son propre fils.

En baisant le bord de la robe du vice-roi, l'infortuné pacha murmure, dit-on :

« Que le pardon qui me viendra de vous soit celui d'un monarque et non d'un vizir[7]. »

Quelque temps après, il est autorisé à s'établir avec les siens au Hedjaz. Il mourra à Médine, en 1842.

Plus heureux que Bonaparte, le fils de Méhémet-Ali a donc réussi à renverser les invincibles remparts de la cité mythique.

Cette prouesse lui aura coûté quatre mille morts et des centaines de blessés. Et tout reste à faire.

---

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Sabry, op. cit.*

5 *Ibid.*

6 Enkiri, *op. cit.*

7 Cadalvène et Barrault, *op. cit.*

OceanofPDF.com

23

L'AUTRE BATAILLE DE QADESH

(1832)

La nouvelle de la chute de Saint-Jean-d'Acre provoque à Istanbul la consternation qu'on imagine. « La prise d'Acre a produit ici une sensation. Ainsi, voilà Méhémet-Ali maître de la Syrie, assuré de la fidélité de la Montagne, rehaussé dans l'opinion des siens de tout ce qu'avait pu lui faire perdre la prolongation du siège. Il est désormais plus que jamais éloigné d'un accommodement avec la Porte. Nous doutons en effet que celle-ci se fasse illusion sur la puissance militaire de son adversaire, sur la supériorité de ses ressources et, par conséquent sur l'issue d'une lutte dont la chute de la place n'a pu qu'augmenter les chances en faveur du vice-roi[1]. »

Au lendemain de la victoire de son fils, Méhémet-Ali, fidèle à sa tactique qui a toujours consisté à négocier pour endormir ses adversaires, expédie sur-le-champ un courrier au sultan avec des offres de conciliation. Il pose toutefois comme préalable à sa soumission la publication d'un firman lui restituant le gouvernement de l'Égypte et lui conférant les pachaliks de Tripoli et d'Acre. De son côté, il serait disposé à abandonner ses prétentions sur Damas.

Or la Porte s'enferre dans son orgueil et, exaspérée par l'arrogance de son vassal, réplique en lançant des anathèmes contre lui et le déclarant hors la loi. La note que le sultan fait remettre aux ambassadeurs des puissances résidant à Istanbul mérite qu'on s'y attarde :

> Méhémet-Ali pacha, ex-gouverneur de l'Égypte, s'était vu, de simple particulier qu'il était, élever à la dignité de chef supérieur de cette vaste province. Depuis ce temps, la Sublime Porte n'a pas cessé d'accéder à la plupart de ses démarches, et si, tant qu'il agissait sous la direction du gouvernement, il a rendu quelques services à l'État (*sic*), il en a trouvé une ample récompense dans des faveurs et des bienfaits sans nombre.

Cependant, non seulement il n'a pas su apprécier la bienveillance impériale. mais encore, méconnaissant dans les fonctions qui lui étaient confiées, l'influence du gouvernement dont il dépendait, il a regardé ses succès comme le seul produit de son propre mérite ; plus d'une fois, aveuglé sur sa position de sujet essentiellement obéissant, il manifesta, par sa conduite, l'opinion qu'il s'était formée d'avoir trop fait pour l'Empire. Inspiré déjà par des intentions coupables, au moindre service rendu, il élevait des prétentions pour incorporer tel ou tel pays aux possessions placées sous son administration.

De telles démarches pouvaient être envisagées par la Sublime Porte comme contraires aux principes de la subordination aux lois générales qui régissent l'Empire ; mais agissant toujours dans une ligne de modération et d'indulgence, obéissant d'ailleurs aux sentiments bien connus de bonté qui animaient en particulier l'auguste personne de Sa Hautesse, elle ne voyait, dans les concessions qu'elle se plaisait à faire à Méhémet-Ali qu'un moyen de l'honorer et de le récompenser de quelques actes utiles.

Il revenait dès lors à une soumission apparente, pour former bientôt de nouvelles demandes, dont le rejet, ou même l'examen dilatoire exigé par les intérêts de l'Empire, provoquait de sa part de nouvelles doléances sur les sacrifices qu'il avait faits pour le bien de l'État, comme si le gouvernement pouvait admettre comme tels les services d'un fonctionnaire chargé d'exécuter ses ordres. Néanmoins, la générosité de la Sublime Porte ne s'est pas démentie un seul instant.

[...] Prenant prétexte de ses griefs contre Abdallah pacha et de démêlés sur quelques intérêts particuliers entre eux, il a osé, sans l'assentiment de la Sublime Porte, diriger ses troupes par terre et par mer, investir et assaillir la place impériale de Saint-Jean-d'Acre.

[...] La convoitise d'un vieillard aveugle, sa cupidité et son ambition aspirent à la conquête d'un pays tout entier, et ses insidieux préambules dans les demandes faites par lui des gouvernements de S aida et de Damas, trahissent ouvertement l'insolence de ses vues. Le doute à cet égard n'est plus permis.

Les dés sont désormais jetés. Dorénavant seules les armes décideront lequel, de Mahmoud II ou du « vieillard aveugle », sera le véritable maître

de l'Empire.

La défaite des pachas

Profitant des gesticulations stériles de la Porte, le vice-roi presse les préparatifs du deuxième choc frontal qu'il sait inéluctable. Redoublant d'énergie, il fait parvenir à son fils hommes, argent et matériel.

Il faut cinq jours pour se rendre d'Acre à Damas. Le 13 juin 1832, Ibrahim fait son entrée dans la capitale syrienne sans rencontrer la moindre opposition : Ali pacha, qui gouvernait la garnison de la ville, a estimé la fuite préférable à un combat perdu d'avance.

Protégée par une muraille mal entretenue et défendue seulement par une petite citadelle carrée, Damas n'offre aucun avantage militaire. Seul son rang dans la hiérarchie religieuse et politique de l'Empire justifie son occupation. Premier siège de la puissance des califes, boulevard de l'islamisme durant les croisades, elle est aussi le chef-lieu du gouvernement des sultans et le lien d'Istanbul avec La Mecque. Aussi deviendra-t-elle le siège de l'administration égyptienne, sous le gouvernement d'Ibrahim.

Aussitôt après, une partie de l'armée impériale ottomane se met en route sous les ordres de Hussein pacha. Curieusement, elle ne se hâte point. S'arrêtant huit jours à Antioche, où le choléra ravage ses rangs, elle se déplace ensuite vers Alexandrette (Iskanderun) et, malgré l'insalubrité qui y règne, et qu'accroît la chaleur de l'été, Hussein décide d'y camper et d'attendre la flotte et les approvisionnements promis par Istanbul.

L'autre partie de l'armée, commandée par Mohamed pacha, se dirige vers Hama, puis, estimant que les fortifications de la ville sont insuffisantes, le général turc préfère outrepasser les ordres du ministre de la Guerre et prend le chemin de Homs. Il y arrive aux alentours du 7 juillet 1832. Le pacha d'Alep l'y a devancé avec un corps d'irréguliers.

Alors qu'un drogman vient de lui transmettre un avis lui recommandant de ne point s'arrêter et de prendre position au-delà de Homs, Mohamed pacha accepte de prendre part au souper organisé en son honneur, déclarant, dit-on : « Aujourd'hui nous ne ferons rien. L'ennemi est à dix-huit heures d'ici. » Cette récréation lui sera fatale. Après avoir ordonné à ses hommes

de bivouaquer près de l'Oronte, il se laisse complaisamment porter dans la tente des cérémonies. Tandis qu'entre deux bouffées de narguilé les généraux turcs se repaissent de salamalecs et de compliments, Ibrahim, lui, va un train d'enfer. À l'aube du lendemain, il est aux abords de la ville.

Dans le camp turc, c'est la stupeur. Mohamed pacha tergiverse, s'affole. Ordres et contrordres se succèdent. Et finalement, au lieu de demeurer sous la protection des remparts, le général turc, inspiré par on ne sait quel démon, donne l'ordre à ses troupes de se séparer en deux colonnes et d'aller affronter les Égyptiens en rase campagne. En fin d'après-midi, les armées sont face à face.

Ibrahim n'a plus que l'embarras du choix : attaquer la colonne de gauche, adossée à un canal, ou celle de droite. Il choisit la première. À la tombée de la nuit, toutes deux sont anéanties. « Des onze canons que les pachas ennemis purent sauver au moment de leur défaite, nous en avons trouvé six sur notre route. La terreur dont l'ennemi fut frappé à la journée de Homs, était telle, qu'il a continué sa fuite sans même oser entrer à Hama[2]. » « Le corps de troupes réglées qui se trouvait au combat de Homs, qui se montait à 10 471 hommes, a été entièrement détruit[3]... »

Cette bataille est connue sous le nom de « défaite des pachas », huit de ces dignitaires à trois queues étant venus prêter main-forte à leur infortuné collègue[4], mais on pourrait l'appeler Qadesh[5]. C'est peut-être au lendemain de cette victoire que date le mot que l'on prête au fils de Méhémet-Ali : « J'irai aussi loin que je pourrai me faire comprendre en parlant arabe[6]. »

Les limites de l'impossible

Sur sa lancée, Ibrahim entre le 10 juillet 1832 dans la ville de Hama. Le 14 août il s'empare d'Alep, seconde capitale de la Syrie, jadis célèbre pour sa magnificence dont subsistent alors un certain nombre de vestiges. Sans posséder des monuments comparables à ceux qui ont fait la gloire du Caire ou d'Istanbul, nulle autre ville d'Orient ne la passait pour la beauté des édifices, des dômes, des khâns et des minarets. Bâtie du calcaire crayeux qui l'environne et assise aux bords mêmes du désert, on l'appelait alors « la blanche », en opposition avec Damas la brune. Peu docile au joug, elle voit

arriver Ibrahim, non sans un certain plaisir, espérant sans doute un sort meilleur que sous l'étau ottoman.

Le 28, le fils de Méhémet-Ali entre dans Antioche (Antakya) qui ne lui oppose qu'un simulacre de résistance. Le 29, il réussit à rattraper l'armée en fuite de Hussein pacha. La Syrie quasiment dépassée, le voici maintenant au pied des premiers contreforts du Taurus. Acculées, les troupes de Hussein prennent position à l'entrée des défilés de Baïlan, entre Antioche et Alexandrette. Route escarpée, tortueuse, tellement resserrée à certains endroits qu'un chameau peut à peine y passer. Au-delà de ce dernier rempart s'ouvre l'Anatolie.

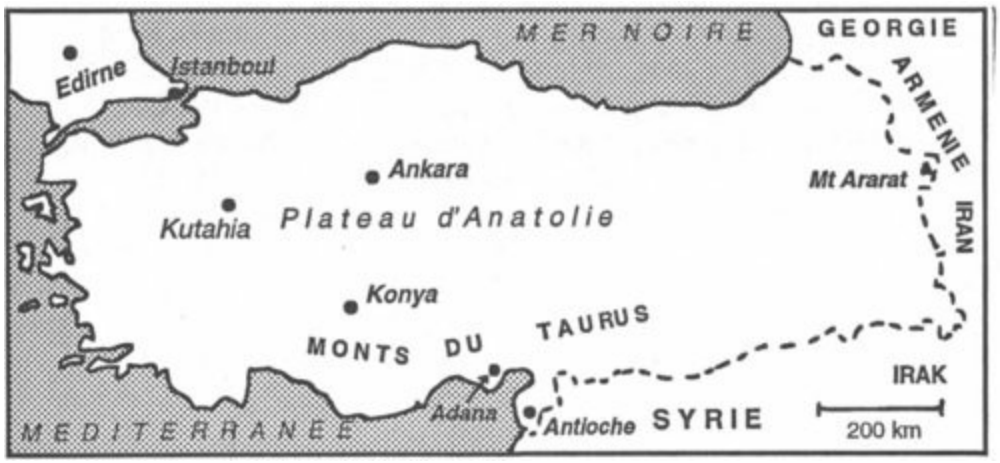

L'Anatolie

Selon tous les experts, les troupes turques bénéficient là d'une situation quasi inexpugnable. Mais au lieu de mettre à profit les défenses naturelles qui l'avantagent, Hussein réédite l'erreur tactique de son lieutenant à Homs et divise ses troupes en deux. Ibrahim lance son attaque. La bataille dure environ trois heures. Par la répétition de la manœuvre déjà exécutée à Homs, à savoir l'effort de la droite égyptienne contre la gauche des lignes turques combiné avec une diversion sur leur droite et leur centre, Ibrahim remporte une victoire éclatante. À telle enseigne qu'on dénombre deux mille cinq cents morts et blessés dans le camp turc et une vingtaine seulement chez les Égyptiens. Hussein pacha est donc réduit à battre en retraite vers Adana[7].

Dès cet instant, s'ouvre le nouveau chapitre au cours duquel deux mondes, l'ancien et le nouveau, l'Empire agonisant et l'Égypte naissante, vont atteindre immanquablement un point de non-retour au cours duquel le premier jouera sa chute définitive, le second son déclin. De ce moment date aussi l'affrontement de deux visions de l'avenir : celle de Méhémet-Ali et celle de son fils.

Après sa victoire aux défilés de Baïlan, l'armée d'Ibrahim n'avance plus d'un pas. Elle reste – parce que tel est le bon vouloir du vice-roi – sur la défensive. Cinq mois seront ainsi perdus en palabres stériles. On a l'impression que Méhémet-Ali retient son souffle, qu'il est presque effrayé par le crime de lèse-majesté qu'il s'apprête à commettre. Arrivé au seuil du sérail, osera-t-il s'asseoir sur le trône de son maître abattu ? S'il se présentait comme le vengeur des vrais croyants, comme le préservateur armé de la religion musulmane outragée par les réformes de Mahmoud, détrôner le sultan serait peut-être permis à son audace. Mais le remplacer ? En vérité jamais, et quoi qu'on en ait pu dire, il n'a eu l'intention d'entrer dans la capitale turque. À cet instant précis, il n'aspire ni au trône d'Istanbul ni à porter le coup de grâce à l'Empire ottoman qu'il tient à sa merci, il songe uniquement à arracher l'indépendance de l'Égypte à son suzerain tout en conservant sa conquête, la Syrie. D'ailleurs, que ferait-il de cet empire agonisant, de ses États disloqués et épars ? À Istanbul, il ne serait qu'un homme plein de vie à la tête d'un empire mort. Et, s'il a donné l'ordre à Ibrahim de stopper son avance, c'est qu'il est convaincu que le sultan cédera et que les puissances, France en tête, appuieront ses exigences. Il commet là une erreur de jugement qui va lui coûter cher.

Les propos qu'il tient à Mimaut éclairent parfaitement ses états d'âme : « Pourquoi la Porte ne ferait-elle pas, pour mieux assurer le reste de son Empire, le sacrifice de la portion qu'en détache la force des événements ? L'Amérique du nord n'a-t-elle pas été séparée de l'Angleterre, Haïti de la France, la Belgique de la Hollande ? La Porte elle-même n'a-t-elle pas été obligée, après s'être tant fait prier et menacer, de mettre son cachet au bas de l'acte qui lui arracha la Grèce ? Pourquoi serait-elle seule dispensée d'obéir à la première de toutes les lois humaines : celle de la nécessité[8] ? »

Dès le mois d'août 1831, Mimaut exposait à Sébastiani : « Ma correspondance avec le ministère depuis mon arrivée au Caire dans le mois de février, et depuis mon retour ici a eu pour objet de faire connaître la politique actuelle du vice-roi et l'idée dominante qui préside maintenant à ses conseils et dirige toutes ses actions. Je crois avoir assez développé ce sujet pour n'avoir plus besoin de revenir sur les détails, les circonstances et les faits qui prouvent que tout ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Son Altesse, d'après ce que j'ai vu de mes yeux et d'après les confidences de Méhémet-Ali, était la pure vérité, et que je ne m'étais point trompé dans les informations et les avis que j'avais donnés.

« Je suis autorisé à le dire aujourd'hui que l'objet de tant d'armements de terre et de mer est connu et que le but est hautement avoué.

« Les desseins qu'ont prêtés à Méhémet-Ali les écrivains politiques, pamphlétaires ou journalistes, et des voyageurs légers ou mal instruits de viser à la succession du sultan Mahmoud et de ne penser à rien moins qu'à s'asseoir sur le trône impérial est une fable de pure invention ; et si une semblable pensée a pu s'offrir quelques fois à son esprit actif, parmi les rêves de l'avenir et au milieu des écarts de l'imagination, il n'en plaçait la possibilité qu'à la suite d'une série d'événements inaccessibles à la prévision humaine, qui en feraient une nécessité irrésistible et l'expression des vœux de toute une nation. Aujourd'hui, quel que doive être l'avenir, ses vues tiennent à un ordre de choses plus actuel et plus positif. Son intention est de rester constamment dans les relations de vassal à suzerain et de fournir au sultan tous les secours d'argent qu'il lui sera possible d'ajouter au payement de ses tributs fixés, si on le laisse fonder ce qu'il appelle “son établissement arabe”. J'ai fait connaître dans quelques-unes de mes dépêches ce qu'entend par là Méhémet-Ali.

« Il ne voit, disait-il dernièrement, ni plus loin ni plus haut que la Syrie, mais la Syrie lui manque et il faut qu'il l'ait, ajoutait-il, parce qu'il le peut et parce qu'il le veut[9]. »

En vérité, si Mimaut a bien analysé l'attitude de Méhémet-Ali et son désintéressement quant à une éventuelle occupation de la capitale ottomane, il ne tient pas compte de cette interrogation, pourtant si essentielle, exprimée par son interlocuteur au lendemain de Baïlan : « Pourquoi la Porte ne ferait-elle pas, pour mieux assurer le reste de son Empire, le sacrifice de

la portion qu'en détache la force des événements ? L'Amérique du nord n'a-t-elle pas été séparée de l'Angleterre, Haïti de la France, la Belgique de la Hollande ? » C'est qu'en vérité le pharaon entrevoit son indépendance comme une conséquence « naturelle », inéluctable. Il parie alors sur ce qu'il croit être une logique implacable de l'Histoire. En quoi il se trompe de plus d'un siècle.

Là-bas, aux confins de la Turquie, Ibrahim poursuit le même rêve que son père, à ceci près qu'il ne croit guère à l'intercession des puissances et encore moins au fléchissement de la Sublime Porte.

Au lendemain de la victoire de Baïlan, une certaine inquiétude s'est emparée de la France et y a supplanté la joie manifestée après la prise d'Acre. Au nom du gouvernement français, Mimaut conseille à Méhémet-Ali la modération et la prudence. « Maître de la Syrie, il s'agit pour le pacha de savoir s'arrêter à propos et de mériter une autre gloire en usant sagement de ses succès. »

L'Angleterre ne bronche toujours pas[10]. Mais n'est-elle pas, en ces heures périlleuses, fidèle à sa vieille stratégie ? Souvenons-nous des propos de Boyer : « Invariable dans le fond, changeante et souple dans la forme, à aucun moment la diplomatie anglaise ne favorisera les vues de l'homme de Kavála. Elle le laissera faire, quitte ensuite à l'enfermer dans les limites de sa volonté implacable. »

OceanofPDF.com

Konya, dernier rempart de l'Empire

Ainsi tiraillé, Méhémet-Ali guette un signe de l'Occident qui lui dicterait la voie à suivre. Au pied des contreforts du Taurus, Ibrahim, lui, piaffe d'impatience. Il veut aller de l'avant, marcher sur le prochain point stratégique, Konya, prendre de vitesse les Turcs avant qu'ils n'aient eu le temps de concentrer de nouvelles forces. S'il ne tenait qu'à lui, il serait déjà sur les rives du Bosphore.

Le sultan, qui sait chaque instant précieux, fait miroiter au baron de Varenne, le chargé d'affaires français à Istanbul, l'éventualité d'un arrangement, et la Sublime Porte adresse même des lettres « conciliantes » à Méhémet-Ali.

De vagues négociations débutent, qui naturellement ne mènent à rien. Méhémet-Ali finit par percer le jeu de la Porte. Elle va le bercer d'illusions pour avoir le temps de réorganiser ses forces. Finalement, le pacha perd encore trois longs mois, et ce n'est qu'en date du 22 octobre 1832 qu'il envoie à son fils l'ordre d'avancer sur Konya. Mais il s'empresse de lui recommander de ne pas aller au-delà et ajoute même : « Après avoir dispersé les débris de l'ancienne armée ottomane, faites demi-tour et revenez sur Baïlan. »

Ibrahim ne comprend pas. Son impétuosité, sa conviction que le monde politique ne cède jamais que devant le fait accompli le poussent à conclure. Il répond à son père : « D'après vos ordres, nous devons de nouveau revenir en arrière dès que nous serons arrivés à Konya. Cependant, le bruit court que le grand-vizir avance vers nous à la tête d'une forte armée, et, si nous reculions, on attribuerait ce mouvement à la peur et à notre incapacité de croiser le fer avec lui. Ce n'est pas tout. Le grand-vizir ne manquerait pas de profiter de cette situation pour marcher sur Konya, voire la dépasser et nous poursuivre, répandant partout de faux bruits sur les motifs de notre retraite. Et, qui sait ? les populations se rallieraient peut-être à lui, et il parviendrait à soulever contre nous la Syrie et l'Anatolie. Le but de notre recul resterait incompris. Aussi devons-nous ne pas laisser l'occasion échapper de nos mains ; aller à Konya, mettre à mal la force armée et attendre le grand-vizir pour le battre au cas où il viendrait nous y attaquer. Il est de toute nécessité donc de nous envoyer avec diligence deux régiments. Je vais demander au

Moufti-Khadem [sorte de prélat] une *fetwa*[11] puis je déclarerai la déchéance du sultan[12]. »

Le pacha renonce alors à ses directives de retraite, mais fait observer : « Toute avance au-delà de Konya dans les circonstances présentes ne sera pas bien vue des puissances. » En réalité, lorsqu'il écrit ces mots, il ne sait toujours rien de l'attitude des puissances en question. Quant à la proclamation de la déchéance du sultan, Méhémet-Ali l'estime « contraire aux intérêts de l'Égypte dans les conjonctures actuelles ».

Ibrahim ne lâche pas prise. Il revient à la charge et réussit à arracher le consentement de son père sur ce dernier point. D'ailleurs la *fetwa* qu'il appelle de ses vœux a déjà été fulminée contre lui, et même contre son père par le sultan qui en avise les chancelleries occidentales par la note suivante : « Les lois saintes par l'organe de leurs interprètes, ont prononcé que la punition de l'ex-gouverneur de l'Égypte et de son fils, l'ingrat Ibrahim pacha, est devenue indispensable : la *fetwa* a été rendue, et l'Empire se voit obligé, par devoir religieux, à exécuter l'arrêt des lois. » Les atermoiements de l'homme de Kavála montrent à l'évidence qu'il ne sait trop quelle attitude adopter vis-à-vis de l'Europe qu'il cherche désespérément à ménager.

Entre-temps la Turquie, ses forces reconstituées, charge Mohamed Rechid pacha, celui-là même qui s'était cassé les dents contre Missolonghi, de conduire une nouvelle campagne contre Ibrahim. Les alliés d'hier sont devenus les adversaires d'aujourd'hui.

Ibrahim se met en mouvement. Il traverse Adana, atteint Tarsous, s'engage sur la route de Nemrod que les Turcs ont laissée sans protection et, le 18 novembre, conquiert Konya sans coup férir. Sur les modestes remparts de la ville, il découvre l'inscription apposée quelque huit siècles auparavant par l'un des princes seldjoukides : « Ces murs sont un rempart solide contre la fureur des flots et la fougue des chevaux, mais non contre le malheur et l'infortune qui nous assaillent par une nuit orageuse. »

Au Caire, Méhémet-Ali, empêtré dans ses doutes, se met à courtiser le cabinet de Saint-James dans l'espoir insensé que Londres lui apportera son appui. Espérances aussi vaines qu'absurdes, inlassablement inspirées par sa fameuse « peur de l'Angleterre ».

Ibrahim enrage. La lettre qui suit exprime très nettement combien, à ce moment de leur histoire commune, il est en formel désaccord avec son

père :

> Une politique saine doit consister avant tout à étudier la situation, à en calculer tous les résultats et à s'engager résolument dans la voie de l'action sans se laisser influencer par Pierre ou Paul. Quelle que soit l'utilité d'un revirement actuel de notre part, il ne faut pas oublier qu'une grande armée comme la nôtre ne peut pas souffrir une politique de tâtonnement qui ne sait pas profiter des faits, et ne peut pas, non plus, rester longtemps les bras croisés. C'est en vertu de vos ordres mêmes que nous avons marché sur Konya ; comment pourrions-nous nous en retourner sur nos pas pendant que le grand-vizir avance à la tête d'une forte armée bien organisée et pourvue de nombreux canons ? Aurions-nous intérêt, croyez-vous, à nous arrêter à Konya ou à nous en retourner ? Et, dans le cas d'une défaite infligée à son armée, si nous renoncions à le poursuivre, ne serait-il pas capable de se remettre et de nous attaquer de nouveau ? Osons-nous espérer que les populations de l'Anatolie abandonneront la cause des Turcs qui les gouvernent depuis six siècles pour se joindre à nous si nous marchons d'un pas hésitant ? Et notre recul ne serait-il pas, du reste, une faute militaire grave ?
> Vous nous aviez ordonné déjà de nous arrêter à Alep et autorisé ensuite à avancer jusqu'au Kulek-Boghaz puis à Konya. Eh bien ! laissez-nous maintenant faire sauter l'armée du grand-vizir et sachez bien que la terre et le climat de ce pays ne ressemblent nullement à ceux de l'Égypte et ne sont pas favorables, à toute époque, aux mouvements militaires. En outre, ce qui se dit en Égypte ne peut s'appliquer à la situation de fait ici et il n'est pas admissible d'écouter les paroles d'un Briggs ou les observations d'un commandant russe. En tout état de cause, il est fort regrettable que, d'ores et déjà, l'exécution de mes projets aille subir encore un retard de vingt jours en attendant votre réponse [13] .

À cela Méhémet-Ali répond par retour : « Vous m'écrivez, ô mon fils, qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud. Vous voudriez vous déclarer ouvertement contre la Porte et remplacer dans les prières dites le vendredi dans les mosquées le nom de Mahmoud II par celui de Méhémet-Ali. Sachez, mon cher enfant, que nous n'avons atteint la situation que nous

occupons que par la souplesse, la prudence et la modération. Il me suffit de porter le nom de Méhémet-Ali, exempt de tout titre et de qualificatif pompeux. Ce nom est plus grand à mes yeux que les titres de sultan ou de roi, car il me vaut tous les égards et tous les honneurs qui m'entourent. Comment puis-je le délaisser pour un autre quel qu'il soit ? Quant à vous mon cher fils, conservez aussi votre nom : Ibrahim. Il vous suffit[14]. »

Cette lettre prouve une fois encore que nombre de diplomates, à l'instar du baron de Varenne, se fourvoient lorsqu'ils écrivent : « On pense assez généralement ici [à Istanbul] que Méhémet-Ali ne se contenterait plus aujourd'hui du gouvernement de la Syrie, mais qu'il a de plus vastes desseins et qu'il veut venir ici, à Istanbul. »

Et cependant, Ibrahim en est réduit à attendre à Konya que l'armée du grand-vizir vienne l'en déloger. Elle arrive le 21 décembre 1832. Imposante, elle comprend quatorze régiments d'infanterie, vingt-huit escadrons de cavalerie, et dispose d'une centaine de pièces d'artillerie ; soit plus de 60 000 hommes. À sa tête, Mohamed Rechid pacha en personne.

Son échec devant Missolonghi est probablement le seul qu'il ait jamais connu, et sa réputation de plus talentueux général de l'Empire n'est aucunement usurpée. Il a livré d'admirables batailles au moment de la guerre contre la Russie et fait preuve d'un indiscutable courage. Né en Géorgie, esclave dans son enfance, il aime à porter le vêtement albanais, veste étroite, larges pantalons, et turban noué autour de son crâne. De taille moyenne, il a une allure dégagée et vive. Son regard bleu, acéré, conserve habituellement une grande sérénité sur les champs de bataille. Le personnage a toujours eu l'ambition de faire revivre les traditions de gloire et de puissance jadis en vigueur à la Sublime Porte, et il s'est toujours porté là où le désordre risquait de mettre en péril la stabilité de son gouvernement. En apprenant la marche des troupes de Méhémet-Ali sur la Syrie, il se serait écrié : « Le vieux renard a saisi le moment favorable mais, dût-il me susciter une nouvelle guerre, je réponds de forcer l'Égypte au repos. »

Au cours de ses semaines d'inaction forcée, Ibrahim, toujours conseillé par Sève, a cependant eu tout loisir d'étudier le terrain. Konya est située dans une plaine, à environ mille mètres d'altitude. Selon une vieille légende, elle aurait été la première ville à émerger après le déluge. Au XIIIe siècle un

poète mystique, originaire de Balkh, Djalal el-Din Mawlana, y a fondé l'ordre des *Mawlawiyya*, connus sous le nom de « derviches tourneurs ». Les fortifications qui entourent la place sont insignifiantes et se limitent à une muraille flanquée de petites tours. Ibrahim et Sève ont très vite conclu que la cité n'était point défendable. Ensemble, ils ont mûrement réfléchi quant au lieu où devrait se dérouler la bataille. Leur choix s'est porté sur un plateau situé au nord-ouest de la ville.

L'armée égyptienne (25 000 hommes environ) est organisée de manière à présenter à l'ennemi un centre mou, tandis que le gros de l'armée se tient en embuscade sur les deux flancs.

Il faut préciser que, jusqu'à cet instant, Rechid a désespérément réclamé du sultan que l'on mette à sa disposition – du moins qu'on rapproche du champ de bataille – le corps de réserve, fort de vingt-cinq mille hommes, qui compose l'élite de l'armée et que l'on a disséminé autour d'Istanbul pour lui servir de couverture en cas d'attaque. Rechid juge cette disposition vaine. Il estime, à juste titre, que si l'on perd la bataille de Konya le corps de réserve, démoralisé, ne pourra tenir ni contre l'élan des vainqueurs ni contre le soulèvement général qui leur ouvrirait la route. Alors qu'au contraire, s'il reste lié aux mouvements de l'armée impériale, il lui sera aisé de contrecarrer, fort de ses troupes fraîches et triées sur le volet, l'éventuelle progression d'Ibrahim. Or, influencé d'une part par Khosrew pacha qui, pour des raisons d'intérêt personnel, souhaite l'échec de Rechid, et de l'autre par le général Mourawiev[15] (qui s'est précipité à Istanbul pour offrir à la Porte le soutien de la Russie), le sultan n'a pas donné suite.

Le 21 décembre 1832, le brouillard épais qui recouvre la plaine contraint les deux armées à prendre leurs dispositions sans même s'entrevoir. Mais ces conditions climatiques offrent un auxiliaire puissant aux troupes égyptiennes. En effet, tout au long de ces journées d'attente, elles ont eu tout loisir de s'exercer régulièrement et le terrain leur est devenu familier. Sous les directives de Sève et d'Ibrahim, il est probable qu'elles ont dû répéter vingt fois la bataille à venir.

Les Égyptiens ont derrière eux Konya ; à leur droite, en avant, les marais qui avoisinent la ville ; à leur gauche, en arrière, Sileh et ses hauteurs distantes d'une lieue ; devant eux, les montagnes qui bordent au nord la plaine et au pied desquelles se tient l'armée de Rechid, qu'on devine dans le

brouillard. C'est dans cette atmosphère fantomatique que l'affrontement s'engage, certainement le plus dur, le plus éprouvant qu'ait jamais livré le fils de Méhémet-Ali.

Deux heures après le début des combats, Rechid est capturé et amené au camp d'Ibrahim où celui-ci l'accueille avec les honneurs dus à son rang. Cette capture anticipée a-t-elle joué un rôle décisif sur le moral des soldats turcs ? En tout cas, au terme de huit heures de lutte farouche, la victoire, une fois de plus, se décide en faveur d'Ibrahim.

Le général Weygand résume assez bien les divers jugements prononcés par les stratèges d'alors : « C'était la première fois qu'Ibrahim livrait une bataille défensive. Il l'a conduite supérieurement, ayant compris et démontré que la défensive ne peut être victorieuse que si elle a pour base l'action et le mouvement. S'il était resté figé sous les murs de Konya, il est certain que l'armée turque l'aurait mis en fâcheuse posture. En prenant l'initiative de la manœuvre et en attirant son adversaire sur le terrain où il pouvait le battre, il a triomphé d'un ennemi qui lui était trois fois supérieur en nombre. »

Étrange clin d'œil du destin : le fils a puisé chez Napoléon Bonaparte, l'idole de son père, une part de son génie. À partir de maintenant, plus rien ne peut arrêter Ibrahim jusqu'au Bosphore, qui est à quatre cents kilomètres. En ces heures funestes, Mahmoud a tout lieu de méditer dans son palais sur le sens du vieux dicton turc : « Le destin du maître est quelquefois écrit sur le front de son esclave. »

---

1 Douin (*op. cit.*), Sébastiani à Mimaut, Alexandrie, 23 juin 1832.

2 *Ibid*., annexe, 6e bulletin de l'armée de Syrie, 11 juillet 1832.

3 *Ibid*., Mimaut à Sébastiani, 20 juillet 1832.

4 Il s'agissait de Mohamed pacha, gouverneur d'Alep, Osman pacha, gouverneur de Maadan, Osman pacha, gouverneur de Kaisarieh, Ali pacha, ex-gouverneur de Damas, Mohamed pacha, candiote, Neguib pacha, Mohamed pacha et Dilaver pacha. Voir Cadalvène et Barrault, *op. cit*.

5 Aujourd'hui Tell Nebi Mend, au sud de Homs, la localité vit la victoire de Ramsès II sur les Hittites. Voir C. Desroches Noblecourt, *op. cit*.

6 Enkiri, *op. cit*.

7 Apparemment il n'y parvint jamais. Après avoir voyagé toute la nuit, il aurait gagné un modeste village de Bithynie sur la mer Noire et y aurait fini ses jours, anonyme parmi les anonymes. Enkiri,

op. cit.

8 Archives françaises, Affaires étrangères, in Sabry, *op. cit.*

9 Douin (*op. cit.*), Alexandrie, 10 août 1831.

10 Lord Ponsonby, futur ambassadeur anglais à Istanbul, cherchera plus tard à expliquer l'énigme de l'inaction de son gouvernement à cette époque par les embarras de la politique intérieure. Voir M. Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe (1815-1848*), Paris, 1891, et Sabry, *op. cit.*

11 Terme religieux que l'on pourrait traduire par anathème.

12 Archives égyptiennes, in Sabry, *op. cit.*

13 *Ibid.*

14 Enkiri, *op. cit.*

15 Nicolas Mourawiev, lieutenant général et aide de camp de l'empereur de Russie, était issu d'une famille honorable de l'Empire, quoique n'appartenant pas à la haute noblesse. Doué d'un caractère énergique et d'une intelligence supérieure, il possédait des connaissances scientifiques étendues et avait fait la guerre avec distinction. Il avait établi à Moscou, pour les jeunes gens de la noblesse, une école d'état-major qui eut un réel succès.

OceanofPDF.com

24

L'EUROPE DANS LA TOURMENTE

(1832-1833)

Au lendemain de Konya, un vent de panique souffle sur Istanbul. Le général égyptien va-t-il se porter sur la capitale ? La route est ouverte, l'opinion le porte, les populations l'attendent, nulle armée ne saurait l'arrêter. La panique gagne la Cour. Le « vieillard aveugle » excommunié par Mahmoud II se tient sur le seuil de sa porte ; un pas encore et il le saisira par le collet pour le jeter hors de son palais. On songe à Rome pétrifiée à l'approche d'Hannibal ; à l'effroi de ses sénateurs apprenant que leur plus formidable armée vient d'être balayée à quelque cinquante lieues de leur capitale par les troupes du Carthaginois. C'est la question d'Orient qui se pose à l'Europe dans toute son ampleur.

Mais l'Europe, ce n'est qu'un nom. Chacune des puissances a sa politique propre. Comment se débrouillera l'écheveau continuellement serré et desserré par la diplomatie ? La France, sous la Restauration, a fait le plus souvent équipe avec la Russie en Orient. Sous la monarchie de Juillet, donc depuis deux ans, France et Russie se tournent le dos. Suivant les conseils de Talleyrand, la diplomatie française a les yeux tournés vers l'Angleterre. La politique orientale de Paris et de Londres est antirusse et favorable à la survie de l'Empire ottoman. Toutefois, la France a toujours manifesté un faible pour Méhémet-Ali, cette France dont le pacha aime à se dire le protégé et l'élève, et qui voit en lui le continuateur de l'œuvre commencée par le vainqueur des Pyramides. Ses intérêts en Égypte n'épousent guère ceux de l'Angleterre. Aussi va-t-elle chercher à concilier ces deux préoccupations : le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman et la préservation du légitime avantage acquis sur le terrain par Méhémet-Ali. Autant le dire, la tâche est digne d'un funambule.

Le baron de Varenne, alors chargé d'affaires français à Istanbul (il n'y a pas à ce moment-là d'ambassadeur), s'emploie donc à faire agréer par le sultan les conditions du vice-roi (fin décembre 1832). Il se met directement

en rapport avec Méhémet-Ali et Ibrahim et cherche à hâter le raccommodement de la Turquie et de l'Égypte. Mais malgré Konya le sultan demeure intransigeant. C'est qu'il n'est plus seul : avec la présence de Mourawiev à Istanbul, la Russie a jeté le poids de son épée dans la balance. Aux côtés du Russe se trouve un homme à l'influence pernicieuse qui s'efforce de tout mettre en œuvre pour ruiner les plans de Méhémet-Ali : son vieil ennemi Khosrew pacha, cheville ouvrière s'il en est de la vieille politique turque intrigante et subtile. Personnage « hideux, sardonique et grotesque », pour reprendre la description de Cadalvène, il va tout faire pour briser les rêves de celui qui l'évinça, vingt-sept ans plus tôt, du pachalik du Caire.

Dans sa fureur contre Méhémet-Ali et Ibrahim, Mahmoud, cédant aux premières inspirations de la peur, décide donc de se jeter dans les bras du plus vieil ennemi de son empire et déclare à Mourawiev qu'il accepte le secours du tsar Nicolas Ier. Ce rapprochement turco-russe, pourtant contre nature, va devenir une véritable obsession pour les puissances européennes. Aussi redoubleront-elles d'efforts pour amener sans nul retard la paix entre le vassal et son suzerain.

De son côté, Ibrahim n'en démord pas : il est plus que jamais déterminé à exécuter son plan avec célérité afin de mettre l'Europe devant le fait accompli, sans lui laisser le temps de se concerter. Il tente même de rallier à ses vues son illustre prisonnier, Rechid pacha, et lui propose une marche conjointe sur la capitale ottomane, marche que soutiendraient les *ulama* et l'opinion musulmane tout entière. Voici un extrait de la conversation entre les deux hommes, extrait retrouvé par M. Sabry dans les archives égyptiennes. Ibrahim y expose la nécessité de renverser le sultan Mahmoud et de le remplacer par le tout jeune Abdel Medjid :

« Mais le prince Abdel Medjid est encore un enfant [il n'a alors que neuf ans] et croyez-vous, dans ce cas, qu'il soit à même d'occuper le trône et de diriger les affaires de l'État ?

– C'est à l'âge de sept ans que le sultan Mohamed le conquérant monta sur le trône. Abdel Medjid est plus âgé que lui maintenant. Quoi qu'il en soit, la jeunesse du prince, à mon avis, n'offre que des avantages, car les princes héritiers de cet empire ne reçoivent pas leur éducation première comme les princes des autres nations ; ils sont élevés dans le harem et

grandissent sans rien connaître des affaires de l'État. Si, par conséquent, Abdel Medjid occupait le trône, il pourrait facilement, par les hommes éclairés de son entourage, s'initier aux affaires de ce monde, développer graduellement son savoir et devenir un homme connaissant les droits et les devoirs du souverain et de la nation.

– C'est fort juste. Mais le sultan, mis au courant, pourrait faire assassiner les princes.

– L'unique but que nous poursuivons est que les affaires de la nation soient réglées conformément au vœu général de la nation ; et puisque chaque nation doit avoir un “sultan” pour la gouverner, nous lui choisirons le sultan que l'unanimité des suffrages aura désigné, et nous mettrons fin à l'arbitraire et aux caprices du despotisme qui n'hésite pas à dire : “Notre volonté suprême ordonne l'assassinat ou l'exil de tel ou tel.” Dans ces conditions, en cas d'assassinat des princes, le sultan seul en porterait toute la responsabilité, et il ne nous resterait qu'à exécuter la volonté de la nation et à nous passer définitivement du sultan.

– J'admets bien votre raisonnement. Seulement, la nation musulmane est-elle prête à accepter ce changement ?

– Il faut s'attendre à ce qu'il y ait, au commencement du moins, des oppositions, mais tous finiront avec le temps par reconnaître les avantages du nouvel état de choses et en saisir toute la portée ; alors, ils demanderont eux-mêmes à asseoir le gouvernement sur des bases solides. »

Bref, Ibrahim aspire à fomenter une révolution de palais. De fait, il écrit à son père, le 28 décembre 1832 :

> Nous pouvons avancer jusqu'à Istanbul et déposer le sultan promptement et sans difficulté. Mais nous voulons savoir, le plus vite possible, si vous avez réellement l'intention de mettre ce projet à exécution, afin que nous prenions, dès à présent, les mesures nécessaires, car le règlement véritable de nos affaires ne se fera qu'à Istanbul, et c'est là que nous devrons nous rendre pour y dicter nous-mêmes notre volonté.
>
> Cependant, je vous le répète, en toute franchise, la propagande seule ne nous y mènera pas. Mais si vous visez, par les bruits que vous lancez, un but politique tendant à menacer Istanbul et l'obliger à accepter nos conditions, il sera inutile de nous arrêter à Konya et de ne

pas continuer notre marche en avant. Konya est assez loin et les gens d'Istanbul ne seront disposés à conclure la paix avec nous que si nous entrons dans la capitale même, de même qu'ils n'ont conclu la paix avec les Russes que quand ces derniers ont pénétré jusqu'au cœur du pays et sont parvenus à Tchekmedjé, aux environs d'Istanbul.

C'est pourquoi nous devons poursuivre notre marche jusqu'à Brousse au moins et occuper les villes situées sur la côte de Marmara et en faire des bases maritimes pour l'approvisionnement de nos armées. C'est alors que nous pourrons propager facilement les bruits qui pourraient amener la chute du sultan. Dans tous les cas, si nous ne réussissons pas à provoquer son détrônement, nous pourrons du moins faire une bonne paix conforme à nos vœux.

Sans vos deux derniers ordres qui nous interdisent formellement toute avance, j'étais déjà aux portes d'Istanbul. Et je me demande à quel motif on peut attribuer cette mise en demeure. Est-ce la peur de l'Europe ou autre chose ? le vous prie de vouloir bien m'éclairer sur cette question avant que le moment opportun n'échappe de nos mains et de me communiquer vos décisions définitives à cet égard [1] .

Manifestement, les deux hommes ont des points de vue totalement opposés dans cette affaire. L'un voudrait le monde, l'autre se contenterait d'un empire constitué des conquêtes.

Ibrahim, lui, est fermement décidé à ne plus perdre de temps. Voilà plus d'un mois que son armée végète à Konya. À la différence de son père, peut-être ne veut-il pas s'entendre adresser un jour le reproche fait à Hannibal : « Tu sais vaincre, mais tu ne sais pas exploiter la victoire. »

Or, apprenant à Konya que la Porte a désigné Khalil Rifaat pacha pour négocier la paix avec son père, il ne s'est pas non plus fait la moindre illusion sur le caractère de cette mission, comme sur une paix conclue dans ces conditions. Il est convaincu qu'au mieux cette paix ne sera qu'une trêve car un abîme sépare maintenant les deux parties, et la puissance suzeraine humiliée cherchera tôt ou tard à prendre sa revanche.

Toute l'attitude de Méhémet-Ali pourrait se résumer en quelques mots : il vit dans la terreur que la prise d'Istanbul, geste d'une portée considérable, n'amène l'Europe à intervenir pour concrétiser son vieux rêve de partage de

l'Empire ottoman, lequel – il en est convaincu – fournirait alors à l'Angleterre l'occasion de s'emparer de l'Égypte.

Mais voilà que le 20 janvier 1833, faisant fi de tous les conseils de temporisation, Ibrahim annonce à son père qu'il reprend sa marche en avant :

> L'armée s'est remise aujourd'hui en marche de Konya, et les unités avancent par petits groupes à cause de la rigueur du froid et de l'insuffisance du nombre de chameaux nécessaires au transport.
> Il résulte des dires des courriers qui arrivent d'Istanbul qu'il ne se trouve sur notre chemin aucune force pour nous résister et qu'à Istanbul même il n'y a aucun signe d'activité militaire contre nous ; ce qui prouve clairement qu'ils mettent leur espoir suprême dans la paix et que c'est dans ce but qu'ils firent partir Khalil Rifaat pacha en mission.
> Il est du domaine du possible de conclure une paix honorable par l'intermédiaire de Rifaat, mais je pense, autant que ma faible raison puisse en juger, que tant que le sultan Mahmoud, ce mauvais génie, restera sur le trône, il n'y aura pas de paix véritable ni de règlement définitif du conflit. Car il sera toujours à l'affût de toute occasion qui se présentera, pour faire le mal et il continuera, comme par le passé, à commettre des violences et des excès sur cette malheureuse nation musulmane. Aussi notre attachement à cette nation et notre zèle religieux nous dictent-ils l'impérieux devoir, non seulement de travailler en vue de nos propres intérêts, mais encore et surtout, en vue des intérêts de la nation tout entière.
> Force nous est donc de revenir à la première décision de détrôner cet homme néfaste et de mettre à sa place le prince héritier, afin que des actes de cette gravité servent de levier puissant pour remuer cette nation et la réveiller de sa torpeur.
> Si on nous objectait que l'Europe ne nous approuverait pas, je dirais que nous ne lui laisserons pas le temps pour intervenir et que nous éviterons ainsi tout danger de ce côté. Car notre projet sera exécuté à peine connu et les puissances ne sauraient rien dire, devant le fait accompli.
> Si toutefois l'Europe cherchait à profiter de la circonstance pour réaliser ses ambitions dans un partage de l'Empire ottoman, de quoi

serions-nous responsables ? Et pourrions-nous l'empêcher de réaliser un vieux rêve qu'elle entretient depuis quatre-vingt-quatre ans ? Que Dieu nous accorde sa protection ! Dans tous les cas, il est préférable que ce qui doit arriver un jour ou l'autre arrive, maintenant, afin d'en finir et de régler en même temps, une fois pour toutes, cette question qui nous préoccupe également.

Aussi, animé de cet esprit et m'en remettant à Dieu, vais-je me diriger hardiment vers Brousse et Modania, de telle sorte que je n'aie point le temps de recevoir aucune nouvelle venant de vous ou d'Istanbul, m'interdisant toute avance. En restant sur nos positions actuelles, j'éprouve toutes sortes de difficultés à approvisionner l'armée à cause de la pauvreté du pays qui l'entoure ; il ne me reste plus d'autre ressource que d'aller à Brousse, d'où je vous expédierai un délégué extraordinaire afin de vous soumettre les résolutions que nous aurons arrêtées suivant les circonstances [2] .

En fait, sa théorie du « fait accompli », Ibrahim la pratique avec son propre père. À la tête de son armée, il franchit donc une nouvelle étape qui le rapproche encore des rives du Bosphore. Parti de Konya le 20 janvier 1833, il parcourt en treize jours, malgré un froid intense, les 224 kilomètres qui le séparent de Kutahia. Il est à moins de deux cents kilomètres d'Istanbul.

Kutahia, bâtie sur le flanc d'une montagne, est une ville assez importante d'environ 50 000 âmes. Ibrahim y trouve en abondance toutes les ressources d'approvisionnement dont il a besoin pour son armée.

Dans l'intervalle, Mourawiev s'est rendu auprès de Méhémet-Ali (13 janvier), ne lui a pas tenu le langage comminatoire auquel on s'attendait et le pacha s'est de son côté montré conciliant en laissant entendre qu'il était disposé à suspendre les hostilités.

Le 21 un négociateur de haut rang, Khalil Rifaat pacha, arrive à son tour à Alexandrie. Accueilli avec grands honneurs par Méhémet-Ali, il annonce en préalable à ce dernier que lui et son fils sont relevés de la déchéance et de l'excommunication prononcées par Istanbul. Les deux hommes entament une négociation empreinte de part et d'autre de bonne volonté, tandis qu'un émissaire est envoyé à Ibrahim pour lui enjoindre de s'arrêter où qu'il se trouve et d'attendre la fin des tractations.

Si le vice-roi est déchiré entre l'option radicale que lui suggère son fils et le compromis, Ibrahim, lui, est partagé entre son désir de renverser le sultan et l'obéissance qu'il doit à son père. Finalement, à la réception des ordres expédiés du Caire, le devoir filial l'emporte. La mort dans l'âme, il s'immobilise avant même d'avoir atteint Brousse, son objectif, but premier de son départ de Konya. Datée du 29 janvier, une lettre du baron de Varenne lui parvient alors :

> Très excellent et magnifique seigneur,
>
> Je crois de mon devoir de vous faire connaître que la Sublime Porte, désirant mettre un terme aux maux que la guerre attire sur les populations dont la Providence lui a confié le bien-être, a expédié à Alexandrie, l'ex capitan pacha, Khalil, accompagné de l'Ametchi Rechid bey [3] et qu'elle l'a muni des pleins pouvoirs nécessaires pour conclure un arrangement définitif avec S.A. Méhémet-Ali pacha.
> Cette détermination de la Sublime Porte étant une conséquence des propositions que j'ai été chargé de lui transmettre de la part de votre illustre père, je me trouve dans l'obligation spéciale de vous en informer. Ma qualité de représentant d'une puissance qui, bien qu'elle n'ait pas cessé un instant de faire des vœux pour la prospérité de l'Empire ottoman, m'autorise à entretenir Votre Altesse.
> Je me bornerai à Lui attester l'état des choses, dans l'espoir que S.A. comprendra que tout acte hostile est devenu sans objet, que le blâme et la responsabilité en retomberaient aujourd'hui sur leurs auteurs, et que de tels agissements pourraient créer des difficultés à la transaction qui se traite. V.A. jugera à propos d'arrêter sa marche et de prescrire à ses différents chefs de corps de suspendre également leurs mouvements.
> Si, comme j'ose m'en flatter, Votre Altesse adopte cette disposition, je suis assuré que, sur l'avis qu'elle en ferait parvenir aux commandants des troupes de la Sublime Porte, ils s'empresseraient, conformément aux ordres qui leur ont été adressés, de rester de même dans l'inaction. Elle recevra la présente dans un courrier qui pourra revenir avec la réponse dont il lui plaira de m'honorer.
> Je profite, très excellent et magnifique seigneur, de cette première occasion pour offrir à Votre Altesse l'hommage des sentiments de ma

plus haute considération [4] .

Ibrahim répond, le 3 février :

> Honorable, éclairé, affectionné et bienveillant Monsieur le baron de Varenne,
>
> J'ai reçu la lettre affectueuse que vous m'avez adressée sous la date du 29 janvier 1833, et j'ai pris connaissance de son contenu amical.
> J'ai prudemment expliqué en détail, par intermédiaire, à la Sublime Porte, que mon départ de Konya et mon intention d'aller directement à Brousse n'avaient aucun autre motif que la rareté des vivres et le manque de bois au cœur de l'hiver, et que ce mouvement de ma part provenait de la difficulté que j'éprouvais de pourvoir aux besoins de mon armée.
> Ma marche en avant a donc été occasionnée par la nécessité. Nous voilà donc arrivés à Kutahia, où le séjour offrant plus de facilités sous le rapport des vivres, je m'arrêterai, conformément aux désirs de mon père et bienfaiteur, jusqu'à ce que je reçoive de sa part un ordre à ce sujet.
> J'en informe la Sublime Porte et j'espère avoir également rempli ainsi le désir amical de Votre Excellence, dont l'accomplissement est un plaisir pour moi.
> Je profite de cette occasion pour m'informer de l'état de votre précieuse santé.

Or, au même moment, les Turcs implorent des Russes l'envoi d'une force qui leur permettra de contrer l'éventuelle avance d'Ibrahim. Le tsar accède à leur requête.

Le baron Roussin ou les malheurs d'un diplomate

Effectivement, le 18 février 1833, l'amiral baron Roussin, nouvel ambassadeur de France, reçoit de la Porte une note qui laisse prévoir l'imminente apparition de la flotte russe, à moins que l'armée égyptienne ne

batte en retraite. Dès le lendemain, il voit le ministre des Affaires étrangères turc et lui fait comprendre que l'arrivée des Russes signifierait l'effacement de la Turquie de la carte de l'Europe. Il demande à être saisi des conditions de paix de la Porte et insiste pour qu'on obtienne un contrordre arrêtant l'escadre russe. Le Grand Seigneur fait la sourde oreille et, le 20 février, cinq vaisseaux et sept frégates, placés sous les ordres de l'amiral Lazarev[5], mouillent dans la rade de Buyukdéré. Le sang de Roussin ne fait qu'un tour. La vue d'un pavillon russe sous les murs du palais du sultan lui produit l'effet d'un mouchoir rouge agité devant un taureau. Il perd son sang-froid et, de sa propre initiative, lance un ultimatum à la Porte : si la paix n'est pas conclue, il part et abandonne la Turquie à son sort.

Du coup, le sultan prend peur à son tour. Non sans raison. Depuis son arrivée à Istanbul, le général Mourawiev a eu le tort de faire un peu trop sentir aux Turcs le poids de sa présence. Il a parcouru les casernes et y a affecté avec les soldats le ton du commandement. C'était certes souffler sur des cendres, mais des cendres encore brûlantes. Il se trouve que les sujets avaient le cœur moins servile que leur maître. Une agitation alarmante a commencé à se déclarer dans la capitale ; on murmure tout bas que le pacha d'Égypte du moins n'humilierait pas à ce point la majesté du croissant. Et du jour au lendemain Méhémet-Ali compte dans le divan plus d'un partisan caché.

Face à cette situation, Mahmoud II déclare à Roussin qu'il s'engage à renoncer sans réserve au concours russe si la France lui garantit la conclusion de la paix aux conditions portées à Alexandrie par Khalil pacha. Ces conditions, rappelons-le, accordent à Méhémet-Ali les pachaliks d'Acre, de Tripoli, de Jérusalem et de Naplouse. Roussin, qui sait pourtant qu'elles seront jugées insuffisantes par le pacha, accepte de garantir au nom de la France la conclusion de la paix sur ces bases, pourvu que l'escadre russe soit invitée à sortir du Bosphore au premier vent favorable. La Porte s'y engage formellement. Seulement, elle ignore que l'amiral Roussin s'est institué de son propre chef à la fois médiateur, arbitre et garant de l'acceptation de Méhémet-Ali, qui n'est au courant de rien.

Aveuglé par l'urgence d'éloigner la flotte russe d'Istanbul, Roussin a-t-il substitué sa conception personnelle à celle de son gouvernement ? On peut en douter, conformément à la thèse défendue par M. Sabry, pour qui

Roussin, s'il a quelque peu outrepassé ses pouvoirs, n'en a pas moins exprimé les souhaits de la France en n'appuyant pas les exigences de Méhémet-Ali et en laissant limiter celles-ci aux pachaliks susmentionnés, *sans* la Syrie. En effet la France, turcophile à Istanbul et égyptophile à Alexandrie, est convaincue que d'accorder à Méhémet-Ali le pachalik d'Acre agrandi à la Syrie tout entière donnerait naissance à une nouvelle puissance non seulement dangereuse, mais dangereuse au détriment de la Porte. Toujours la recherche de l'impossible équilibre...

Cette conception émaille d'ailleurs l'entretien qu'a le docteur Clot le 25 mars 1833 avec Louis-Philippe[6].

« Eh bien ! Clot bey, vous allez retourner en Égypte ; êtes-vous satisfait de votre voyage ?

– Oui, Sire, je le suis beaucoup de l'accueil qui m'a été fait, tant en France qu'en Angleterre. Ces témoignages d'intérêt et d'estime que j'ai recueillis dans toutes les villes que j'ai visitées sont pour moi une douce récompense de mes travaux et un encouragement à de nouveaux efforts. Mais je ne dois pas taire à Votre Majesté que je pars peu content de voir le gouvernement si tiède pour la cause de l'Égypte, qui est celle de la France. Il me semble entendre le vice-roi me dire à mon arrivée : “Voilà donc comment me traite cette France que j'aime tant, que je me plaisais à associer à la régénération égyptienne en donnant à ses institutions, à ses hommes une préférence qui m'attira bien souvent le blâme des nations. Devais-je m'attendre à voir cette même France se déclarer le plus contre moi ?”

– Vous vous trompez. Le gouvernement français ne se déclare pas contre Méhémet-Ali : il est au contraire tout disposé en sa faveur !

– Sire, l'article 5 du traité de l'amiral Roussin n'est pas une bonne preuve de ces dispositions amies. Le traité est humiliant pour Méhémet-Ali qui ne l'acceptera certainement pas.

– Que voulez-vous ? Les Russes sont là, il est important de les renvoyer. D'ailleurs, ce traité n'est pas aussi humiliant que vous le prétendez. Méhémet-Ali garderait l'Égypte, le pachalik de Saint-Jean-d'Acre et ses dépendances et je ne doute pas qu'avec cela il n'obtînt aussi l'indépendance. »

Si cet échange est fidèlement rapporté – et tel est sans doute le cas –, on voit bien que le roi des Français tient le même langage que son

ambassadeur. Par contre, là où Roussin se montre inepte, c'est qu'à aucun moment il ne tient compte de la réaction du principal intéressé : Méhémet-Ali lui-même.

Le 22 février, il a, au surplus, fait porter à Méhémet-Ali par son aide de camp, le capitaine Olivier, une lettre pour le moins maladroite :

> Très illustre et magnifique Seigneur,
>
> Le gouvernement de Sa Hautesse, alarmé avec raison des progrès de votre fils Ibrahim et de son attitude équivoque, a accepté en dernier ressort l'assistance matérielle que la Russie avait offerte. Depuis lors, rassuré par les démonstrations conciliantes de Votre Altesse, il eût été à désirer que cette assistance pût être contremandée ; mais, par une de ces fatalités qui, plus d'une fois, présagèrent des catastrophes politiques, l'escadre russe est arrivée et a jeté l'ancre dans le Bosphore. Dans cette conjoncture qui compromet gravement la tranquillité de l'Europe et qui met l'Empire ottoman dans un péril imminent dont les chances doivent être partagées par Votre Altesse, j'ai entrepris, de concert avec la Sublime Porte, au nom du gouvernement du Roi, de vous amener à accepter les propositions dont Khalil pacha était porteur, à condition qu'il serait immédiatement annoncé à l'envoyé russe que, votre réconciliation s'étant opérée, l'assistance de l'escadre russe était superflue et sa présence sans objet.
> Je viens donc prier Votre Altesse, non pas dans votre intérêt particulier seulement, mais dans celui même de votre sûreté, de rappeler votre armée sans délai dans les limites du territoire dont l'administration vous a été confiée, et de revenir à ces relations naturelles avec la Sublime Porte, contractées au moment où vous reçûtes, conjointement avec votre fils Ibrahim, l'investiture des pachaliks de Saint-Jean-d'Acre, Jérusalem, Tripoli et Naplouse. La modération est devenue pour Votre Altesse une nécessité. Persister dans les prétentions que vous avez sou levées, ce serait appeler sur votre tête des conséquences désastreuses, qui, je n'en doute pas, éveilleront vos craintes. La France tiendra l'engagement que j'ai contracté ; elle en a le pouvoir et je garantis sa volonté. Il ne me reste plus qu'à espérer que vous ne nous

forcerez pas à la cruelle nécessité d'attaquer une puissance en partie notre ouvrage et de ternir une gloire dont je suis l'admirateur sincère.
C'est mon premier aide de camp qui aura l'honneur de remettre ces dépêches à Votre Altesse. Permettez-moi de le recommander à votre bienveillance. Je joins ici copie de la lettre que j'ai adressée à votre fils Ibrahim pacha.
Je saisis cette occasion, très excellent et magnifique Seigneur, de vous renouveler l'assurance de ma haute considération [7] .

Deux mois plus tard, le 5 mai suivant, lors d'un entretien avec le baron de Boislecomte, Boghos bey évoquera la lettre précédente en ces termes : « Dans toute la suite de nos rapports [avec la France], il n'y a eu qu'une seule circonstance qui nous aura été pénible, mais celle-là a blessé Son Altesse au cœur. Je l'ai vue supporter bien des fortunes diverses avec un esprit toujours égal et même toujours gai ; cette fois, elle a été bouleversée : recevoir une telle lettre, une véritable et impérieuse sommation, et la recevoir de la part de la France[8] ! »

On conçoit sans peine effectivement l'amertume du pacha... Ulcéré, il déclare au consul d'Espagne « qu'au péril de sa vie il ne saurait rien rabattre, pas même la pointe d'une aiguille, des propositions qu'il a déjà faites et qu'invoquant les dieux de l'Égypte il remet tout au sort des armes ».

Aussi répond-il dès le 8 mars à Roussin :

Monsieur l'ambassadeur,

J'ai reçu votre dépêche en date du 22 février, laquelle m'a été remise par votre premier aide de camp.
Dans cette dépêche, vous m'objectez que je n'ai pas le droit de réclamer d'autres territoires que ceux de Saint-Jean-d'Acre, de Jérusalem, de Naplouse et de Tripoli en Syrie, et qu'en conséquence je dois retirer immédiatement mon armée ; vous me déclarez qu'en cas de refus je dois m'attendre aux plus sérieuses conséquences : votre aide de camp, par suite des instructions que vous lui avez données, a ajouté verbalement que, si je persistais dans mes prétentions, une flotte combinée, anglaise et française, paraîtrait devant les côtes d'Égypte.

De grâce, monsieur l'ambassadeur, en vertu de quel droit exigez-vous de moi un pareil sacrifice ?
J'ai pour moi ma nation tout entière ; il ne tiendrait qu'à moi de soulever l'Anatolie. Avec l'assistance de ma nation je puis faire encore davantage. Maître de tant de contrées, victorieux sur tous les points, quand déjà l'opinion publique me promettait la possession de la Syrie, j'ai retardé la marche de mes troupes uniquement pour éviter une inutile effusion de sang et me donner le temps de consulter les dispositions de la politique européenne ; et, pour prix de cette modération et des nombreux sacrifices faits par ma nation dont le généreux appui m'a mis en état de remporter tant de victoires signalées, on me demande maintenant d'abandonner le pays que j'occupe en ce moment et de retirer mon armée dans une petite province que vous appelez pachalik ! N'est-ce pas prononcer contre moi une sentence de mort politique ?
Cependant, j'ai la confiance que la France et l'Angleterre ne refuseront pas de me rendre justice et de reconnaître mes droits : leur honneur y est intéressé. Mais si malheureusement je suis trompé dans cette espérance, je m'en remettrai alors à la volonté de Dieu, et, préférant une mort glorieuse à l'ignominie, je me dévouerai avec joie à la cause de ma nation, heureux de la servir jusqu'à mon dernier soupir. Telle est ma résolution bien arrêtée, et l'histoire offre plus d'un exemple d'un pareil dévouement.
Quoi qu'il arrive, j'espère que Votre Excellence reconnaîtra la justice de mes droits et appuiera l'acceptation des dernières propositions faites par moi à Khalil pacha, par l'intermédiaire de Son Excellence. C'est dans cette espérance, monsieur l'ambassadeur, que je vous écris cette lettre amicale et que je la remets entre les mains de votre aide de camp [9] .

D'Istanbul, Roussin écrit alors à Mimaut pour le prier de s'employer à faire plier Méhémet-Ali. Mimaut, bien qu'ayant toujours soutenu les vues du pacha, s'y emploie consciencieusement, mais sans plus de succès. Persévérant, Roussin écrit à Ibrahim et lui demande de faire rétrograder son armée dans les limites du territoire que la Porte cède à Méhémet-Ali. Ibrahim à son tour s'y refuse catégoriquement.

À Paris, avant même de connaître cet échec, le duc de Broglie estime que l'amiral Roussin a outrepassé ses instructions et manqué complètement de mesure en prenant à son compte les conditions de la Porte et en leur accordant la garantie de la France. S'il ne le désavoue pas, il lui adresse une de ces belles lettres diplomatiques qui tendent à dégager le ministre plutôt qu'à éclairer l'ambassadeur. Heureusement, le sultan rend à l'amiral Roussin le service involontaire de lui manquer de parole. Il ne fait rien pour exiger le départ des Russes et leur flotte demeure dans la rade de Buyukdéré. Elle reçoit même cinq mille hommes en renfort, et Mahmoud est invité à passer les troupes en revue en compagnie du général Mourawiev. Au cours de la cérémonie, le sultan exprime sa satisfaction et le plaisir qu'il éprouve devant les dispositions « amicales et sincères de l'empereur de Russie ». Tout à coup, le surnom de *Bien-gardée*, dont les Turcs ont doté Istanbul, revêt un sens bien étrange.

Le sultan ayant manqué à son engagement, l'amiral Roussin fait volte-face et insiste pour que la Porte accepte les propositions de Méhémet-Ali.

Le baron de Boislecomte

Tout à coup, fin mars, l'Angleterre, jusque-là relativement passive dans cette crise, informe Paris qu'elle a décidé d'expédier une escadre devant Alexandrie et de la mettre à la disposition de son consul général en Égypte, le colonel Campbell, pour faire pression sur Méhémet-Ali. Campbell débarque en Égypte le 27 mars. Dès le lendemain, il rencontre Boghos bey et lui déclare que l'Angleterre est fortement attachée au maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman, qu'elle considère comme un élément matériel d'équilibre dans la situation générale de l'Europe.

Au début du mois d'avril, c'est au tour de l'Autriche d'ajouter son grain de sel. Prokesch, envoyé par Metternich, informe Méhémet-Ali que « l'Autriche ne transigera jamais avec les principes vitaux de l'existence des États ». Elle est, ajoute-t-il, l'amie de la Porte et en tant que telle s'opposerait à tout arrangement qui équivaudrait au démembrement de celle-ci.

Cependant la France revient à la charge. Le duc de Broglie, aussitôt connu le déplorable effet produit en Égypte par la première injonction de l'amiral Roussin à Méhémet-Ali, a décidé d'envoyer en mission à Alexandrie le baron de Boislecomte auquel il a remis le 7 avril 1833 des instructions fondées sur le fait que le maintien de l'escadre russe dans le Bosphore a pleinement dégagé la France de la garantie donnée par Roussin. Il lui prescrit également d'engager Méhémet-Ali à faire évacuer la Turquie afin que la question posée par ses victoires ne mette plus en jeu les intérêts généraux de l'Europe.

Dans l'intervalle, Méhémet-Ali signifie à la Sublime Porte son refus formel d'obtempérer et précise que si dans les cinq jours elle ne donne pas satisfaction à ses exigences, Ibrahim recevra l'ordre de marcher sur Istanbul. À la réception de l'ultimatum, Mahmoud comprend qu'il devient urgent de mettre un terme à ses atermoiements et de conclure. Au tréfonds de lui, l'Égypte l'effraie jusque sous le bouclier de la Russie. Finalement, Mahmoud avise Varenne qu'il consent à accorder à l'homme de Kavála les quatre pachaliks de Syrie tant convoités avec leurs dépendances, mais ne cédera pour rien au monde le district d'Adana. Cette annonce que nul n'espérait plus fait grande sensation, et la Porte considère les négociations comme terminées.

Méhémet-Ali joue alors au plus fin. Il fait célébrer la paix au Caire par des réjouissances publiques, fait tirer le canon à la Citadelle, mais secrètement il entend bien ne pas renoncer à Adana. Ce district lui est indispensable, essentiellement parce qu'il est couvert de forêts et que son port (Tarsous) permettrait de transporter vers l'Égypte le bois indispensable à l'entretien et à l'accroissement de la flotte.

C'est sur ces entrefaites que, le 29 avril, le baron de Boislecomte arrive à Alexandrie. Il comprend d'emblée que rien n'est vraiment joué.

> La première nouvelle qui m'a accueilli a été celle de la conclusion de la paix ; on venait de la publier au bruit du canon, des réjouissances publiques étaient préparées pour la célébrer. Comme il arrive dans ces sortes d'occasions, l'événement principal avait fait disparaître les circonstances accessoires et tout paraissait entièrement terminé. Cependant, le jour même, M. Mimaut, ayant bien voulu m'informer avec beaucoup de détails et d'exactitude des circonstances qui avaient

> présidé à la signature de la paix, me fit observer que le plénipotentiaire turc, n'ayant de pouvoirs que pour la cession de la Syrie, s'était borné pour la seconde demande d'Ibrahim, relative à la cession d'Adana, à promettre de l'appuyer auprès de la Porte.
> [...] Le lendemain, 1er mai [1833], je me rendis chez le pacha. Méhémet-Ali était au fond d'une large galerie entouré d'une cour brillante et nombreuse ; c'est un homme d'une taille peu élevée, âgé déjà de près de soixante-dix ans, [en fait, 63], mais plein de verdeur et de vivacité ; son regard pénétrant et scrutateur et sa longue barbe blanche ajoutent à l'expression d'une figure singulièrement mobile et sur laquelle se peignent avec énergie et se succèdent rapidement les impressions les plus opposées.
> [...] Quand je vins à lui rappeler l'urgence de rappeler ses troupes d'Asie Mineure, il me répondit en souriant : « Eh bien, la France et l'Angleterre ont un moyen bien simple de faire revenir ces troupes : qu'elles conseillent à la Porte de me céder Adana, la Porte se rendra à leurs instances et tout sera terminé. »

Boislecomte le met en garde : « Contentez-vous de la Syrie, c'est un assez beau partage ; de puissants souverains s'en sont contentés avant vous. Croyez que dans les empires il est certaines limites au-delà desquelles tout agrandissement devient une cause de faiblesse ; c'est ce qui vous arrivera si vous vous étendez au-delà de la Syrie car, devenant un objet d'inquiétude et de malveillance pour la Porte, vous serez aussi un objet d'inquiétude de la part des puissances européennes. »

On ne saurait mieux résumer la situation, et l'avenir va le prouver. Mais Méhémet-Ali reste sur ses positions : « Nous sommes d'accord sur ce but, mais c'est pour donner à ma puissance un caractère stable et définitif que je veux Adana. La Syrie est inattaquable de ce côté, et il faut que toute idée d'agression devienne impossible entre l'Égypte et la Porte [...] Enfin, il nous faut pour ma flotte des bois de construction, et il ne doit plus dépendre de la volonté d'un pacha de renouveler toutes les vexations que l'on m'a déjà fait éprouver quand j'en ai été chercher dans ces mêmes provinces[10]. »

En son for intérieur, le baron de Boislecomte lui donne d'ailleurs raison. Mieux, il se laisse aller à penser que le pacha d'Égypte, une fois maître de ces contrées, pourrait devenir un formidable allié de la France. Il écrit : « Si

cependant une guerre générale venait un jour à éclater, peut-être le gouvernement du roi pourrait-il alors faire agir avec avantage un allié dont les moyens ne sont nullement méprisables et dont l'action occuperait et détournerait nécessairement une grande partie des forces des puissances qui pourraient se déclarer contre la France[11]. »

De son côté Ibrahim, qui a amorcé le mouvement de retrait de ses troupes, s'immobilise. Il enjoint au sultan de s'expliquer définitivement sur Adana. Et il ajoute : « Je ne bougerai plus d'où je suis que je n'en aie reçu l'ordre de mon père. » C'est ainsi que subsiste la pierre d'achoppement.

Désespéré, l'amiral Roussin charge Varenne de se rendre auprès d'Ibrahim pour tenter de le persuader. Le diplomate obtempère sans conviction. Il parcourt distraitement les instructions qui lui indiquent vaguement la marche à suivre, bien décidé du reste à ne prendre conseil que de lui-même. Il est secondé dans sa mission par l'Ametchi, Rechid bey.

Au terme d'un voyage épuisant, les deux hommes sont admis devant le vainqueur de Konya qui les accueille dans une grande maison de bois. Malgré le froid excessif, elle n'est point chauffée. Ainsi le généralissime s'associe-t-il aux épreuves de ses troupes. En revanche, pour honorer son hôte français, il fait jouer *La Marseillaise*. Très vite on en vient aux choses sérieuses. Ibrahim se lance dans une déclaration empreinte d'affection pour la France, mais reste ferme sur ses exigences et celles de son père. À savoir la Syrie, le pachalik de Diarbékir, les districts d'Itchyla et d'Alaya et Adana, c'est-à-dire un pied dans l'Asie Mineure. Varenne combat de son mieux ces prétentions et, finalement, Ibrahim consent aux districts d'Itchyla et d'Alaya, et renonce à remettre à des arrangements ultérieurs le sort du pachalik de Diarbékir. Mais pour ce qui est de la cession d'Adana, il reste tout aussi intraitable que son père.

Unkiar-Skelessi, le prix de la Russie

À Alexandrie, Boislecomte persévère. Il évoque le risque que représenterait l'arrivée de l'escadre anglaise à Alexandrie et déclare à Boghos bey : « Vous n'avez qu'un moyen de vous épargner le danger d'attendre cette escadre et l'humiliation de céder à la notification que va

vous faire M. Campbell, c'est de m'annoncer officiellement que Méhémet-Ali, sensible à la démarche que le Roi a faite à son égard et empressé d'écouter les conseils d'une voix amie, vient de donner des ordres pour faire repasser immédiatement le Taurus à ses troupes, sans attendre l'issue des négociations particulières ouvertes relativement à Adana. »

Le lendemain, Boghos apporte la réponse du vice-roi : contre toute attente, l'idée du danger qui le menace l'a exalté au lieu de l'abattre, et il prétend que « les choses sont trop avancées pour qu'il arrive rien de fâcheux et que d'ailleurs il a peu à redouter de l'escadre anglaise, qu'elle peut tout au plus bloquer Alexandrie et qu'il n'a plus besoin d'envoyer des vivres et des munitions à son fils ».

Sur ces entrefaites arrive à Istanbul un nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Ponsonby, qui laisse entendre à son collègue français qu'Adana ne vaut pas tant d'histoires, que l'essentiel étant d'éloigner les Russes d'Istanbul, il faudrait que la Porte se résigne à céder Adana. L'amiral Roussin n'a plus qu'à se rallier lui-même aux vues de lord Ponsonby. Le sultan, de plus en plus inquiet de la fermentation que la présence des Russes dans le Bosphore a produite parmi la population musulmane, prend son parti, et une ordonnance de la Porte investit Ibrahim de l'administration du district d'Adana. La paix dite de Kutahia est finalement scellée et la flotte russe se voit contrainte de se retirer du Bosphore.

Cependant la Russie ne va pas s'en tenir là. Elle a eu la fortune de se présenter aux portes d'Istanbul « à titre amical ». Elle ne voyait là qu'une étape dans l'acheminement de ses projets, un premier pas accompli sous les dehors du désintéressement, de la modération et de la magnanimité. Maintenant elle doit en toucher les dividendes, juste récompense du soutien militaire apporté au Grand Seigneur.

Le 8 juillet 1833, la nouvelle tombe et fait le tour des chancelleries européennes : le sultan vient de signer avec la Russie le traité d'Unkiar-Skelessi[12]. Sous couleur d'assurer une aide à la Turquie, le traité place la Porte, et par conséquent les détroits, sous une manière de protectorat russe. Valable pour huit années, il noue entre la Russie et la Turquie une alliance défensive et ferme aux vaisseaux de toutes les autres nations le détroit des Dardanelles. Que la guerre éclate entre la Porte et l'Égypte et la Russie peut en toute légitimité faire intervenir ses escadres dans le Bosphore. Ironie du

sort : Méhémet-Ali le vassal s'est rendu plus indépendant de son suzerain, tandis que son suzerain s'est fait le vassal d'une puissance étrangère.

En se retirant, la Russie a voulu laisser sur le lieu même où se dressaient ses tentes un monument inaltérable de son zèle pour l'Empire ottoman. La pierre dressée à Unkiar-Skelessi porte solennellement gravée l'inscription turque suivante : « Cette plaine a donné une courte hospitalité à l'armée russe. Que cette pierre monumentale en perpétue le souvenir. Puisse l'alliance des deux cours demeurer aussi ferme et aussi solide ! Puisse cet événement être à jamais célèbre dans les annales de l'amitié ! »

Dans cette affaire où chacun s'est trouvé en porte à faux, c'est la Russie qui triomphe finalement, en prenant une hypothèque sur la Turquie. Le traité met face à face les puissances occidentales et le monde slave. Si la paix de Kutahia rendait la situation de l'Orient précaire, le traité d'Unkiar-Skelessi la rend périlleuse pour l'Europe.

Méhémet-Ali, lui, peut être satisfait : il est maître de la Palestine, de toute la Syrie et des défilés du Taurus qui le protègent contre une agression turque et lui permettent même de prendre, le cas échéant, l'offensive contre Istanbul puisqu'ils sont la clef de la Turquie. Accroissement territorial immense, prestige politique rehaussé. Du point de vue militaire, ses victoires ont établi la supériorité de ses armes sur celles de l'empire dont il est le sujet et dont il reste, du bout des lèvres il est vrai, le vassal.

Mais en s'étendant de la sorte, l'autorité du dernier pharaon débordait sur des territoires de moindre unité géographique et de population plus hétérogène que l'Égypte, donc autrement plus difficiles à gouverner.

De ce jour, il va devenir, à l'instar de son idole, Napoléon, la première victime de son expansion.

---

1 Sabry, *op. cit.*

2 *Ibid.*

3 Ametchi, c'est-à-dire employé au ministères des Affaires étrangères, Rechid bey possédait des connaissances aussi étendues que variées, une vive et judicieuse intelligence et un caractère élevé. Il passait pour être le diplomate le plus distingué de l'Empire ottoman. Il fut tour à tour ambassadeur en France et en Angleterre.

4 Mouriez, *op. cit*.

5 Contre-amiral et aide de camp de l'empereur, il avait été élevé en Angleterre et formé dans la marine royale britannique.

6 Clot bey, 1864, *op. cit*.

7 Mouriez, *op. cit*.

8 Douin, 1927, *op. cit*.

9 Mouriez, *op. cit*.

10 Douin, 1927, *op. cit*.

11 *Ibid*.

12 Les deux termes qui composent le nom de la localité (le premier dérive du persan *Khounkiar*) signifient littéralement « l'échelle dispensatrice du sang », qui était l'un des titres du sultan. Pour le traité, voir en annexe.

OceanofPDF.com

25

IBRAHIM, GÉNÉRALISSIME ET ADMINISTRATEUR

(1833-1838)

Ibrahim est enfin maître de la Syrie tant désirée par son père. Mais comment ce pays vivait-il jusque-là ? Dans quelles conditions ? Nous allons l'esquisser dans les grandes lignes.

Depuis 1517, c'est-à-dire à partir de la conquête ottomane, les pachas n'ont fait que gouverner en combinant autant que possible les intérêts de la Porte avec les leurs. En entretenant la division des pouvoirs et en excitant les jalousies locales, la Sublime Porte espérait maintenir sa domination au risque de voir se tarir les ressources du pays, dévorées par l'anarchie. La conséquence directe de cette politique a été un climat insurrectionnel quasi endémique.

À Damas, Daoud pacha a dû capituler en 1831 devant l'émeute. Son successeur Sélim a été renversé par un soulèvement du peuple et massacré dans sa prison : ses administrés l'assiégeaient au moment même où Ibrahim entrait en Syrie. La même année, la ville d'Homs a été enlevée de force par un aventurier, Sélim agha Béchir, qui en avait déjà usurpé le gouvernement trois ans plus tôt. La région comprise entre Gaza et Jérusalem, vaste territoire formé des districts montagneux de Samarie et de Palestine, est quant à elle terrorisée par un célèbre bandit, le Bédouin Abou Ghosh, qui y fait la loi. Il prélève arbitrairement des droits sur toutes les marchandises et toutes les personnes traversant le pays pour se rendre en Terre sainte.

La Syrie méridionale appartient *de facto* à un Arabe, le cheikh Hussein, qui s'y est taillé un véritable État. En seigneur indépendant, il a réussi à étendre sa domination sur toute la montagne de Naplouse et la Sublime Porte, impuissante, a fini par s'incliner.

L'autorité de l'ex-pacha d'Acre, Abdallah, n'a jamais été respectée au-delà des murs de Saint-Jean-d'Acre où il résidait.

Alep est le théâtre d'une lutte chronique entre la milice des janissaires et la caste des chérifs. Le représentant du sultan est obligé de s'appuyer tour à tour sur les uns ou les autres pour se maintenir, mais les massacres et les dévastations répétés ont répandu partout l'insécurité et réduit son pouvoir à néant.

À Damas, depuis la mise à mort de Sélim pacha, un cheikh s'est emparé du pouvoir. Chrétiens et Juifs y subissent toutes sortes de violences et d'injustices de la part d'une populace fanatique et indisciplinée.

Dans toute la Syrie les nomades, Bédouins au centre et au sud, Kurdes et Turkmènes au nord, interceptent et dévalisent les caravanes en toute impunité.

Dans le Liban, l'État druzo-maronite de l'émir Béchir survit tant bien que mal, souffrant matériellement des troubles qui désolent la contrée environnante. Seul aspect favorable : l'émir n'a pas grand-chose à craindre de ses voisins, trop occupés à s'entre-déchirer.

D'un bout à l'autre du pays l'agriculture est négligée, délaissée, le commerce languit, les ports s'ensablent, les fortifications tombent en ruine. La corruption règne en maîtresse, tolérée et encouragée par Istanbul où les charges se donnent au plus offrant. Chaque grand pachalik syrien coûte, d'après un rapport consulaire vénitien, de 80 à 100 000 ducats ; la charge de *defterdar* de 40 à 50 000 ducats.

À partir de 1833 et jusqu'en 1840, Ibrahim va mettre bon ordre à ce capharnaüm.

Pour commencer, il se garde d'accepter le concours de personnages tels qu'Abou Ghosh, qu'il fera d'ailleurs arrêter et envoyer aux galères. Il refuse également le soutien des chefs de bandes. En revanche, il a l'habileté de laisser une part d'autorité à certains chefs locaux qui l'ont aidé à conquérir le pays. Il confirme le cheikh Hussein dans le commandement de son domaine palestinien et confie le gouvernement de Jérusalem, Naplouse, Jaffa, à des proches de ce cheikh. Il agit de même avec l'émir Béchir, dont les parents ou protégés reçoivent le gouvernement de Saïda, Beyrouth et autres villes de la région libanaise. Moustafa Barbar est rétabli à la tête de Tripoli. À Alep, le gouverneur est choisi parmi les chefs des janissaires. À Antioche et dans d'autres localités de l'intérieur, le commandement est confié à des indigènes influents. À Acre est installé un gouvernement militaire égyptien. Les anciens pachaliks de Damas, Acre, Saïda, Tripoli,

Alep sont supprimés. La Syrie et la Palestine ne forment plus qu'une seule unité administrative dont la capitale est Damas. À Damas est établi un gouverneur général égyptien, Chérif bey, dont les capacités ont déjà été éprouvées en Haute-Égypte.

Par ces nominations, Ibrahim s'assure le concours de chefs autochtones et respectés. Cette organisation, si elle ne met pas fin aux révoltes locales, assure néanmoins à l'ensemble de la Syrie des conditions de sécurité qui en avaient disparu depuis près d'un siècle. « On voyage dans toute la Syrie sans escorte et sans crainte », note Mimaut en 1836.

L'un des premiers firmans que publie Ibrahim concerne la ville de Jérusalem : « Jérusalem renferme des temples, couvents et monuments que viennent visiter toutes les nations, chrétiennes et juives, et leurs diverses sectes, qui entreprennent ce voyage des contrées les plus éloignées. Mais ces pèlerins ont à se plaindre des énormes droits de péage qu'on exige. Voulant donc mettre fin à pareil abus, nous ordonnons à tous les gouverneurs du pachalik de Saïda et des districts de Jérusalem et de Naplouse d'abolir ces sortes de redevances sur toutes les routes et postes sans exception.

« Les couvents et les églises de Jérusalem servant de demeure aux religieux et aux prêtres qui y lisent l'Évangile et y pratiquent les cérémonies de leur culte, il est juste de les affranchir de toutes les impositions arbitraires que l'avidité des autorités précédentes exigeait. Ainsi, nous voulons que l'on supprime toutes les impositions établies sur les temples et couvents de toutes les nations chrétiennes qui se trouvent à Jérusalem. [...]

« Quiconque, après la publication de cet ordre, le transgressera et exigera des susmentionnés une drachme, sera sévèrement puni. Aux fins de quoi nous vous avons adressé les présentes du divan au quartier général[1]. »

Il faut noter que la France, puissance protectrice du catholicisme en Orient et des Lieux saints de la Chrétienté, n'avait jamais pu à ce jour installer une agence consulaire à Jérusalem.

Ibrahim proclame l'égalité des cultes et des religions. Lui-même, ses généraux, ses soldats donnent l'exemple de la tolérance à une population syrienne encore imbue de préjugés médiévaux. Méhémet-Ali reçoit à Alexandrie le Révérendissime Père Custode de Terre sainte, accompagné

d'une députation, l'accueille avec faveur et lui tient un langage qui fait dire à ce religieux : « Mes frères, il nous a parlé comme un évêque ! »

Les agents français trouvent constamment, tant auprès de Méhémet-Ali que d'Ibrahim, les dispositions les plus libérales pour ce qui concerne la religion chrétienne, l'exercice du culte, les besoins des couvents, l'entretien des édifices religieux. Le consul général de France présente au pacha en 1835 le délégué apostolique de Syrie. Ce prélat déclare que, « loin d'avoir des plaintes à élever sur la manière dont les chrétiens sont traités en Syrie, il n'a qu'à se louer de l'esprit de tolérance dont on use à leur égard ». Méhémet-Ali lui assure que jamais les chrétiens de Syrie ne seront soumis au service militaire.

Ibrahim, aussi fervent partisan de l'agriculture que son père, s'emploie à faire revivre les champs syriens. À peine établi en Syrie, il y fait des expériences de cultures nouvelles, prescrit d'intensifier celles qui s'y pratiquaient déjà et remet une partie de leurs impôts aux villages qui suivent ses directives. Les terres incultes sont ensemencées, tandis qu'Ibrahim remet en valeur pour son compte la plaine d'Antioche, en friche depuis des siècles. Il fonde le Crédit agricole, l'une des institutions les plus appropriées aux mœurs du pays. L'expérience du café, qui n'avait pu réussir en Égypte, est tentée en une multitude d'endroits. Les plantations de mûriers vont se multiplier. En 1836, on peut en dénombrer 247 000. Plus de 50 000 oliviers boisent les environs d'Acre. Grand amateur de vin, Ibrahim fait planter 260 000 pieds de vigne, dont 14 000 importés de Bordeaux[2]. Le ricin croît en abondance.

En juin 1837, Méhémet-Ali pourra déclarer à Ferdinand de Lesseps : « La Syrie nourrit toute mon armée, à laquelle j'envoie seulement les sabres, les fusils et les pièces d'artillerie[3]. » Au cours de cette même année, la récolte de coton triple par rapport aux années précédentes.

L'industrie connaît elle aussi un véritable essor. Damas fabrique à elle seule près de 400 000 pièces de soieries mêlées de coton. Hébron vend dans toute la Syrie et jusqu'en Égypte ses bracelets de verre bleu et ses lampes.

On part à la recherche de carrières, de mines. Dans le sud du pays, ce sont des ingénieurs français qui prospectent le porphyre et le marbre. Au nord-est de Beyrouth, des Anglais extraient de la houille.

Comme en Égypte des travaux publics sont entrepris, d'autres mis à l'étude : amélioration du port de Saïda, projet d'un port à Alexandrette, assèchement de marais, nettoyage et creusement de la rivière qui coule d'Aïntab à Alep, travaux de navigabilité sur les deux rivières de Tarsous, construction de routes, exploration de gisements miniers de charbon et de fer.

Les relations commerciales avec l'Europe renaissent. Le produit de la douane de Beyrouth, qui était de huit cents bourses sous Abdallah, s'élève à trois mille sous l'administration égyptienne.

La centralisation obtenue par un pouvoir fort et unique fait rapidement sentir ses effets. Les impôts sont augmentés mais perçus plus régulièrement, et l'indigène n'est plus exposé aux caprices des pachas et de leurs employés.

Pas plus qu'en Égypte, nul besoin d'être armé pour circuler librement à travers le pays.

Des Arabes syriens sont pour la première fois appelés à des emplois élevés dans l'administration et dans l'armée et l'administration civile est calquée sur celle d'Égypte. Dès le début de l'automne 1833, l'édifice administratif de la Syrie est achevé. Le haut poste d'intendant des finances est confié à un Syrien chrétien, Hanna Bahari, promu par Méhémet-Ali et élevé au grade de bey.

Par égard pour son allié, le gouvernement égyptien laisse toute son indépendance à l'émir Béchir. Celui-ci a près de soixante-douze ans. C'est encore un homme vigoureux. Sa longue barbe blanche et ondoyante, sa taille élevée et élancée, ses nobles traits et la vivacité de son regard, tout en lui respire l'autorité et impose le respect. Il faut rappeler que le Liban (qui bien entendu n'est pas à l'époque un État à part entière) a été de tout temps une « montagne refuge », ce qui explique et sa mosaïque confessionnelle et sa diversité culturelle. Jusqu'en 1920, la région sera en quelque sorte « le Piémont de la Syrie ». Du temps d'Ibrahim, trois sectes dominent la montagne libanaise : les chrétiens maronites, les plus nombreux, qui se réclament toujours de la protection des rois de France ; les Druzes, qui professent une religion musulmane hétérodoxe[4], et les Metualis, descendants des anciens Perses. La terre les unit, religions et intérêts les séparent. Leur existence n'est faite que de combats et de déchirements.

Sous Ibrahim, les *mahkama* (tribunaux religieux) sont comme en Égypte doublés pour les affaires civiles du *majlis* (conseil) composé de notables, indistinctement chrétiens ou musulmans.

Tous ces faits sont attestés par la correspondance des consuls français ou même anglais : le colonel Damis, qui parcourt la Syrie en 1838 résume en ces termes les effets du gouvernement de Méhémet-Ali sur les intérêts commerciaux de l'Angleterre dans ce pays : « C'est à la sagesse et à l'énergie de son gouvernement que les Anglais, en particulier, doivent les avantages qu'ils retirent d'un commerce considérable avec l'intérieur de la Syrie par Beyrouth, Damas, Alexandrette et Alep. Avant l'arrivée des Égyptiens, le commerce était nul dans cette province. Mais il a su soumettre à son autorité les Bédouins et le résultat ne s'est pas fait attendre. Un commerce, redevenu important, augmente tous les ans et les Anglais sont ceux qui, parmi les étrangers, en tirent le meilleur profit. »

Outre l'extension du commerce, les Européens ont l'avantage de voir, dans les territoires gouvernés par le vice-roi, des droits d'importation et d'exportation exempts de variations arbitraires. Le taux primitif de trois pour cent qui, sous le pouvoir des pachas était de seize à trente pour cent, est rétabli.

Le marché de Damas est désormais ouvert au commerce étranger, c'est-à-dire aux étrangers non musulmans. Les signes distinctifs que les chrétiens du pays avaient été obligés de porter sur leurs vêtements disparaissent. Ibrahim veille en personne à l'exécution de ces mesures et à la transformation des mœurs.

Comme en Égypte enfin, Bédouins, Kurdes et Turcomans sont mis à la raison. Ibrahim les contraint à se soumettre et à se fixer ceux qui s'y refusent sont refoulés dans le désert.

Le généralissime se consacre aussi à l'instruction publique, tâche ô combien difficile dans un pays où la demande de livres était si faible qu'il n'y existait pas une seule librairie. Mais, comme celles de Méhémet-Ali, les écoles qu'il crée ont une vocation essentiellement militaire.

La châtelaine du Liban

S'il ne fait aucun doute que son gouvernement ait amélioré les conditions générales de la vie publique et particulière en Syrie, Méhémet-Ali n'a pas su, pas plus qu'en Égypte, se garder d'y imposer des mesures qui, insensiblement, dresseront contre lui les populations. Trois causes expliquent la mésentente appelée à croître jour après jour entre la conquête et son conquérant :

1. La Syrie n'est pas l'Égypte, mais une mosaïque complexe composée de peuples et de régions qui possèdent des caractéristiques extrêmement variées ;

2. Le Syrien est bien plus rebelle que le fellah. Si ce dernier, de par la docilité de son caractère, supporte la tyrannie de son seigneur et maître, il n'en va pas de même pour le paysan syrien ;

3. Comme toujours, Méhémet-Ali a besoin d'argent pour accroître et entretenir ses forces militaires. Il imposera donc les Syriens comme il l'a fait en Égypte. Or, habitués à vivre dans une anarchie totale, les premiers en viendront à déplorer l'ordre nouveau qui les pressure de manière systématique, et les impôts leur paraîtront aussi insupportables par leur nouveauté que par la régularité même de la perception et la rigueur des percepteurs ;

4. Toute forme de monopole sera perçue pour ce qu'elle est : une atteinte à la liberté de commercer inhérente à l'âme même du Syrien ;

5. Les frontières de Méhémet-Ali s'étant extraordinairement étendues, il devenait indispensable de les défendre et, par conséquent, d'augmenter les effectifs militaires. Istanbul se réarmait ; l'Égypte devait en faire autant. Or jamais les gouvernements qui s'étaient succédé en Syrie n'avaient osé entreprendre des levées forcées. Toutes les troupes étaient constituées de volontaires et elles n'avaient jamais excédé la valeur d'un régiment. C'est pourquoi la pratique de la levée sera totalement rejetée par les populations syriennes, même les plus guerrières, et la résistance au recrutement ira jusqu'à l'émeute, la fuite ou la désertion ;

6. La corvée sera tout aussi honnie.

À tous ces facteurs s'ajoutent deux autres causes de dissension :

1. Les intrigues régulièrement fomentées par la Sublime Porte, qui n'a jamais voulu se faire une raison de la perte des pachaliks syriens. En effet, il ne se passe pas de jour que des émissaires à la solde d'Istanbul ne s'efforcent par tous les moyens de provoquer des défections et de soulever

la région contre le gouvernement du vice-roi. Ils exploitent surtout le mécontentement des Turcs, anciens privilégiés, des Bédouins, qui se sont vu tout à coup déposséder des ressources énormes que leur procuraient les tributs imposés aux villages des frontières et aux pèlerins chrétiens et juifs. Ces intrigues se sont fait jour dès 1833, au lendemain de la paix de Kutahia ;

2. L'attitude des consuls et des agents étrangers.

Depuis toujours en Syrie, ceux-ci forment un État dans l'État, entretenant sur tout le territoire l'esprit de vénalité, le désordre financier et le mépris de l'autorité. Au lieu de faciliter sa tâche au nouveau gouvernement égyptien, les consuls cherchent à lui opposer de nouveaux obstacles qui tendent à compliquer singulièrement les réformes en cours. Les uns protègent les catholiques, les autres les orthodoxes, l'Angleterre se réservant les Druzes et les protestants.

Ibrahim dresse à leur encontre un terrible réquisitoire que confirme Campbell, pourtant agent anglais : « Quant à l'accusation portée par Ibrahim pacha contre les consuls, je puis attester généralement sa véracité et affirmer que le gouvernement a fait preuve de la plus grande modération en s'abstenant si longtemps de se plaindre d'eux. »

Très rapidement, Ibrahim fait comprendre au corps consulaire que désormais l'ère des interventions continuelles est close et qu'ils ne doivent plus se considérer comme des contrôleurs de la gestion publique, des protecteurs de telle ou telle faction syrienne, mais s'occuper exclusivement des intérêts de leurs seuls ressortissants et se conformer pour le reste aux lois du pays.

Aussi, jour après jour, l'administration de Méhémet-Ali va-t-elle être l'objet de doléances de la part des représentations étrangères qui (sauf la France) ne s'étaient jamais souciées du sort des populations syriennes sous la domination turque mais se découvrent une subite sollicitude pour elles depuis leur passage sous le sceptre de l'Égypte...

Bientôt la révolte gronde et, de Jérusalem au Hauran, des montagnes de Galilée à celles du Liban, le pays tout entier est prêt à s'embraser. Les premiers à se soulever sont les Palestiniens.

La première insurrection éclate au mois de mai 1834. Elle a pour cause une levée de soldats ordonnée par Ibrahim, qui a reçu l'ordre de son père de recruter 120 000 hommes dans les délais les plus brefs. Avant de prendre les

armes contre le fils du pacha, les notables de Jérusalem et de Naplouse ont dépêché une délégation afin de lui demander d'abolir le régime de la conscription : « Exigez de nous, lui dirent-ils, autant d'argent que nous pouvons vous en donner, mais ne prenez pas nos hommes, laissez-nous nos fils. » Ibrahim a fait la sourde oreille. Alors, des bords de la mer Morte aux montagnes de Galilée, la Palestine se dresse comme un seul homme. En quelques jours, le centre du pays tombe entièrement entre les mains de l'un des chefs rebelles, le cheikh Kassem. Si Ibrahim veut rétablir son prestige, il doit frapper fort et vite. Il bouscule les insurgés qui essaient de lui barrer la route de Jérusalem, pénètre le 7 juin 1834 dans la Ville sainte, libère la garnison et repousse l'ennemi au-delà de Bethléem. Alors qu'il s'apprête à poursuivre son avance, la nouvelle lui parvient que dans les montagnes alaouites les Ansariehs d'Antioche et de Lattaquieh viennent aussi de se révolter. Le mouvement menace de s'étendre à toute la région de l'Aumanus et du Taurus. Or c'est là précisément que campe l'armée turque. Elle pourrait, si elle le désirait, venir en aide aux insurgés. Informé de la tournure que prennent les événements, Méhémet-Ali décide d'intervenir en personne.

Le 28 juin il part d'Alexandrie à bord d'une goélette, le *Crocodile*, accompagné par une importante partie de l'escadre égyptienne. Et voici à nouveau cet homme, qui approche de ses soixante-quatre ans, reparti au combat comme aux plus belles années de sa jeunesse.

En un mois la révolte est étouffée et le 29 juillet le vice-roi regagne Alexandrie, tandis que s'opère le désarmement de la population qui a pris part au mouvement.

Simple accalmie...

Un adversaire redoutable se dresse en effet bientôt contre Ibrahim, une femme : lady Hester Lucy Stanhope, nièce de William Pitt le second et petite-fille de lord Chatham. Après avoir parcouru le monde, celle que Lamartine avait surnommée « La Châtelaine du Liban » et qui inspirera le roman de Pierre Benoit est venue s'installer au cœur de la région druze. Femme supérieure, audacieuse, douée d'une formidable énergie, elle a été séduite par la nature sauvage du pays et a très vite voulu y jouer un rôle politique susceptible de servir les intérêts de sa patrie. Elle a choisi pour demeure un véritable nid d'aigle qui domine le sud du Liban. Bientôt, tous les chefs druzes deviennent ses hôtes, ses protégés. Rien ne leur est refusé :

armes, munitions, tout ce qui peut leur être utile pour lutter contre les Maronites alliés des troupes égyptiennes leur est accordé. Évalués à environ 80 000, les Druzes comptent parmi les guerriers les plus courageux et les plus fiers non seulement de la Syrie et du Liban mais sans doute de tout l'Orient. La grande tâche de l'émir Béchir a toujours été d'éviter que l'animosité quasi séculaire qui existe entre Druzes et Maronites ne se transforme en conflit. Depuis l'arrivée des Égyptiens, sa tâche s'est fortement compliquée. Les Maronites se sont en effet promptement ralliés au nouveau régime, tandis que les Druzes adoptaient une attitude diamétralement opposée. Autant de dissensions qui faisaient le bonheur des agents turcs.

C'est vers la fin du mois d'octobre 1836 que de nouveaux incidents se déclenchent. Une fois encore, la levée en est la cause principale. Ibrahim, averti des troubles qui recommencent à se répandre, s'empresse d'envoyer deux régiments au Liban pour procéder, ainsi qu'il l'a fait en Palestine, à un désarmement rigoureux. Dans un premier temps, l'opération est un succès et l'on parvient à rétablir l'autorité des Égyptiens sur la Montagne. Mais ce succès, dû essentiellement au soutien actif de l'émir Béchir, n'est que momentané. Les désordres reprennent assez rapidement. « Il est regrettable, écrit à cette date l'agent consulaire d'Autriche Antoine Catafago, que les opérations de désarmement et la tentative d'imposer la conscription aux Libanais engendrent en ce moment une crise des plus graves au Liban. Toute la population, Maronites et Druzes, s'oppose à ces mesures. Si Ibrahim pacha ne modifie pas ses intentions, s'il s'obstine à vouloir user de la force pour arracher aux Libanais leurs fusils et pour envoyer leurs fils dans les camps de recrutement, la révolte éclatera et nous assisterons alors à de tristes événements. »

Une partie de ces prévisions ne tarde pas à se réaliser. Mais contrairement aux affirmations de l'agent consulaire, les Maronites restent pour la plupart à l'écart du conflit. C'est dans le sud du Liban surtout que les troubles sont les plus graves. Une fois encore, au prix d'une impitoyable répression, Ibrahim réussit à rétablir l'ordre mais deux ans plus tard la région du Hauran s'embrase à nouveau. Un nouveau chef a surgi parmi les Druzes, Chibli El-Arian. Un matin de janvier 1838, puissamment aidé par les largesses de lady Stanhope, El-Arian donne à ses guerriers le signal de la révolte, contraignant Ibrahim à affronter la phase la plus critique de son séjour en

Syrie. Toutes les troupes qu'il envoie contre les insurgés sont systématiquement décimées. Des renforts sont demandés au Caire et Sève (rappelé en Égypte pour inspecter les camps de recrutement) se voit obligé de retourner en toute hâte en Syrie. Le gouverneur de Crète, Moustafa pacha, reçoit lui aussi l'ordre de rejoindre Ibrahim à Beyrouth. Vers le 15 avril 1838 près de 30 000 hommes se trouvent ainsi rassemblés. Pourtant cela ne suffit pas à mater l'insurrection. Ce n'est qu'au milieu du mois d'août que le généralissime réussit à reprendre la situation en main. Il a fallu pour cela une armée de cinquante mille hommes, composée d'éléments venus à la rescousse d'Anatolie, du Soudan, de Crète et d'Arabie. Des milliers de morts ou blessés graves, des monceaux de munitions, des sommes énormes dépensées, tel est le bilan de ces deux années de campagne. Jamais, ni à Baïlan ni à Konya, face aux armées impériales ottomanes, les Égyptiens n'ont connu semblables pertes.

---

1 Enkiri, *op. cit*.

2 *Ibid*.

3 Sabry, *op. cit*.

4 À l'origine c'était une secte dérivée du mouvement ismaïlien, fondée vers la fin du Xe siècle par deux missionnaires, Mohamed ibn Ismaïl el-Darazi (d'où l'origine du mot druze) et Hamza ibn Ali ibn Ahmad, qui ont emprunté plusieurs principes de leur doctrine au messianisme, au gnosticisme et au néo-platonisme. Installés en Égypte en 997 de notre ère, ils affirmèrent que le calife fâtimide el-Hakim était selon eux la dernière incarnation divine. Personnage sans doute doué d'un exceptionnel pouvoir charismatique, il se proclama lui-même « **l**'Incarnation d'Allah » sur terre. En 1017-1018, persécutés par les musulmans orthodoxes, les fidèles s'établirent en Syrie. Après la mort de leur dernier « guide », Muktana, tout prosélytisme cessa, les Druzes n'ont plus accepté aucune conversion et sont devenus une communauté fermée, à la doctrine secrète, interdisant les mariages intercommunautaires. Depuis ils forment un peuple homogène, placé sous l'autorité d'une aristocratie dirigeante.

OceanofPDF.com

26

L'INDÉPENDANCE OU L'IMPOSSIBLE RÊVE

(1838-1839)

Pendant que le fils de Méhémet-Ali livre ses batailles, les Turcs, eux, font les cent pas de l'autre côté du Taurus. À plus d'une reprise, les troupes reconstituées de Rechid pacha ont failli se précipiter au secours des rebelles. Seule l'opposition des puissances a empêché Mahmoud II, d'ailleurs malade et très affaibli, de donner l'ordre à son armée de reprendre les hostilités.

Au Caire, Méhémet-Ali se retrouve une fois de plus à la croisée des chemins. Dans l'intervalle, là-bas, dans la péninsule arabique, les troupes égyptiennes sous le commandement de ses neveux Ahmed et Ibrahim ont conquis le Yémen (1834). Durant toutes ces années, la guerre d'Arabie n'a jamais connu de répit, contraignant le pacha à s'engager dans des hostilités sans fin, avec pour conséquences des sacrifices en hommes et en argent toujours renouvelés. Le 9 mars 1831, Lavison écrivait au baron Ruckman : « Les dernières lettres du Caire annoncent que Mohamed Aly a dû envoyer un nouveau régiment d'infanterie au Yémen pour y rétablir l'ordre ; une forte tribu de Wahhabites l'ayant troublé en fondant sur cette partie de l'Arabie, avec l'intention de porter ses ravages jusqu'à Moka. [...] De nouvelles conscriptions militaires viennent d'être ordonnées dans tout le territoire égyptien ; on prétend que le pacha veut porter à 100 000 hommes l'effectif de son armée de terre[1]. »

Au consul de France qui tente de lui faire admettre que cette affaire est devenue sa « guerre d'Espagne », pire même, sa « campagne de Russie », Méhémet-Ali répond par une parabole : « Un soldat turc avait fait un Russe prisonnier. “Conduis-moi ton prisonnier, lui cria son officier. – Il ne peut pas venir. – Alors viens tout seul ! – Il ne me lâche pas.” Je suis cet homme. Le Hedjaz est mon prisonnier russe. »

D'autre part, la courte visite que le pacha a faite à son fils en Syrie lui a permis de se rendre compte sur place des intrigues turques dirigées contre lui. À son retour au Caire tous les renseignements reçus de ses agents d'Istanbul, d'Adana, d'Alep ou de Damas lui ont confirmé l'impression que lui laissait son voyage : le sultan Mahmoud brûle de lui reprendre la Syrie. À la fois inquiet et irrité par tout ce qu'il pressent, le vice-roi entretient son fils de sa volonté de dénoncer la duplicité des Ottomans aux grandes puissances, en leur prouvant que la Sublime Porte se prépare à rouvrir les hostilités : « Si nous y parvenons, conclut-il, j'ai grand espoir que nous réussirons à briser le collier de la vassalité qui entoure nos cous. »

Ibrahim, cette fois plus pondéré qu'à Kutahia, répond : « Vous m'écrivez que nous devons briser la chaîne que nous portons à notre cou pour en entourer celui des hommes d'Istanbul. Vous souvenez-vous, ô mon père, que lorsque je vous proposai moi-même de nous libérer de notre esclavage, vous m'avez répondu que vous vous contentiez du nom de Méhémet-Ali ? Vous reprenez aujourd'hui mon idée, mais les circonstances ne sont plus les mêmes. La réalisation de vos projets se heurterait à d'énormes difficultés. Les Turcs ont maintenant des soldats comparables aux nôtres. Une offensive de leur flotte contre les côtes égyptiennes vous causerait plus d'ennuis qu'à moi-même. Et, ne l'oublions pas, il existe désormais un traité entre la Turquie et la Russie. Si nous attaquons les Turcs, les troupes russes coopéreront à la défense d'Istanbul et iront peut-être plus loin encore. Avant de nous décider à effectuer un nouveau pas, nous devons calculer toutes les conséquences qui peuvent en découler. Nous avons commis des erreurs dans le passé. Il ne faut pas que nous en commettions à l'avenir[2]. »

Mais ces avertissements ne détournent pas Méhémet-Ali du désir qui maintenant l'obsède : l'indépendance de l'Égypte. L'indépendance à tout prix. De toute façon, cette pensée était inscrite de tout temps dans son parcours ; il était inévitable qu'un jour ou l'autre elle prît corps et cherchât à s'affirmer.

En réalité, depuis la signature du traité d'Unkiar-Skelessi, il est devenu impossible au pacha de se résigner au *statu quo* qui, imposé par l'Europe et la Russie, ruine les finances de l'Égypte et le laisse, lui, Méhémet-Ali, dans l'incertitude absolue quant à l'avenir de sa famille et au sort du pays qu'il gouverne. Il commence par sonder le terrain auprès du gouvernement

français, sollicitant son appui, mais la France, redoutant les complications qui peuvent résulter pour elle et pour l'Europe d'une remise en question du *statu quo*, oppose une fin de non-recevoir à ses doléances. Méhémet-Ali persiste néanmoins, tout conscient qu'il est des extraordinaires répercussions qu'une nouvelle guerre risque d'entraîner, non seulement sur le terrain, en Orient, mais là-bas, en Occident. Seulement les résultats obtenus, les avantages acquis, les difficultés rencontrées, les dangers menaçants, tout le porte à vouloir son indépendance, tout contribue à le rendre de plus en plus impatient de se l'assurer. En l'obtenant, il entend couronner de son vivant l'œuvre qu'il a accomplie. Il s'en est expliqué d'ailleurs au consul de France avec une entière franchise : « Je n'ai pas dévoué toute ma vie à l'Égypte et fait des choses qui auraient paru impossible à d'autres pour en laisser après moi la jouissance à un pacha turc. » Il aspire à l'indépendance ou à l'hérédité dans l'intérêt même de l'héritage. Ce n'est pas tant les considérations de famille, que son regard d'homme d'État, qui lui inspirent ce raisonnement. Et puis son désir n'est-il pas légitime ?

Pückler-Muskau se livre à une analyse assez juste de la situation, même s'il semble en négliger certains aspects quand il écrit : « La Grèce n'appartenait-elle pas, aussi justement que l'Égypte, au Sultan ? Or, le roi Othon est-il un vassal de la Porte ? Le Sultan n'avait-il pas les mêmes droits sur Alger que sur l'Égypte ? Et est-ce que Louis-Philippe reconnaît la suzeraineté de la Porte sur ce pays, parce qu'elle l'exerçait autrefois sur le dey ? Méhémet-Ali n'a-t-il pas une autorité aussi solidement établie ? Il est jusqu'à présent un souverain beaucoup plus libre et beaucoup plus respecté dans les pays qu'il gouverne que le roi Othon en Grèce, les Français à Alger, ou le Sultan dans son empire même. » Néanmoins, lorsqu'il ajoute : « S'il avait profité du bon moment et, après avoir gagné une bataille, pris comme conquérant le titre correspondant à la réalité et, d'une main ferme, placé la couronne sur sa tête, il est probable que ni le sabre ni la diplomatie ne la lui aurait ôtée ou même essayé de le faire. Mais chercher par la voie des négociations ce qu'il avait négligé de faire par la hardiesse était une triste faiblesse et rendait le succès impossible, même s'il avait tous les arguments du monde en sa faveur. » Et il conclut, s'adressant à Méhémet-Ali : « Ce que vous avez refusé d'accepter du moment, l'éternité ne le rendra jamais. »

Le prince semble toutefois oublier que le pacha n'a jamais eu l'intention de franchir la ligne de démarcation qui séparait ses rêves de l'acte consistant à détrôner le sultan Mahmoud. De plus, Ibrahim se trouvait à cinquante lieues du Bosphore que, déjà, l'on affûtait les armes à travers l'Europe.

La dérive...

Si Méhémet-Ali a longtemps cherché à temporiser, à freiner l'élan pourtant irrésistible qui le poussait vers le palais du Grand Seigneur, c'est probablement qu'il était persuadé que les nations occidentales finiraient par prendre conscience de toute l'absurdité consistant à maintenir en vie cet Empire ottoman moribond quand son intégrité était un leurre, et qu'une fois cette évidence acquise elles se tourneraient vers lui. D'autre part, s'il n'a pas soulevé le problème de son indépendance dès la signature du traité d'Unkiar-Skelessi, c'est qu'en son for intérieur il était convaincu qu'une guerre opposant la France et l'Angleterre à la Russie était inéluctable : en quoi il devançait de plus de vingt ans les événements.

Dès 1833 il adresse à Paris et à Londres une note assez étonnante où il énumère tous les moyens dont lui-même, vice-roi d'Égypte, dispose pour défendre et régénérer l'Empire ottoman, puis expose un projet d'union qui associerait son propre État et la Perse... contre la Russie. La chose fait sourire les membres des deux cabinets. Le duc de Broglie la met sur le compte d'*une imagination bien orientale*, et les deux gouvernements lui répondent qu'il était dans l'erreur en supposant une guerre possible entre eux et la Russie et qu'il s'égarerait en persévérant dans de telles spéculations. En vérité, s'il a émis cette hypothèse, c'est parce qu'il se voyait d'avance saisissant l'occasion favorable pour faire reconnaître son indépendance. Reconnaissons tout de même que son projet n'aurait pas paru si étrange vingt ans après, lorsque l'Europe se jettera tête baissée dans la guerre de Crimée (1854-1855). Ainsi se forment et se reforment les conceptions humaines...

Aujourd'hui Méhémet-Ali ne peut plus compter sur la sagesse des puissances. Il est contraint de changer d'attitude. L'une des raisons qui l'y poussent est simple : le temps presse. En 1838, il a soixante-huit ans. Il n'est

plus qu'un homme qui jauge l'existence qui lui reste, et qui sait que dorénavant chaque heure compte pour une vie.

Sur son ordre Boghos bey, son ministre des Affaires étrangères, adresse la note suivante au consul général d'Autriche, doyen du corps consulaire au Caire :

« Vous avez sans doute eu connaissance des dispositions hostiles manifestées récemment par la Sublime Porte. Elle concentre depuis quelques mois et sans aucune raison apparente une importante armée à Sivas[3], sous le commandement de Rechid pacha, bien que S.A. le vice-roi ait envoyé à Istanbul un délégué pour mettre au point les conversations relatives au tribut que doit payer l'Égypte, ainsi qu'à l'évacuation d'Ourfa, occupée momentanément par Ibrahim pacha pour repousser les attaques de certaines tribus rebelles. La Porte a fait distribuer par d'anciens pachas qui ont gouverné certains districts de Syrie des armes, des munitions et de l'argent aux habitants de Naplouse, de l'Hermont et de Jérusalem, pour les inciter à la révolte. Cette révolte s'est de fait produite et il a fallu plusieurs semaines pour la réprimer. Ayant été informé de ces agissements hostiles de la Porte, le vice-roi notifie aux représentants des puissances qu'il se voit obligé de proclamer son indépendance, car la Sublime Porte ne vise qu'à saper son pouvoir et son autorité politique. Seule une séparation définitive entre les deux États, turc et arabe, peut éviter à leurs capitales les conséquences funestes d'une guerre civile et d'une invasion étrangère.

« Au cas où son indépendance serait reconnue, Son Altesse sera en mesure de réorganiser ses finances et de recruter une armée de 150 000 soldats réguliers parfaitement exercés et de s'acquitter ainsi de la grande tâche qui vise à sauver la Turquie de l'ingérence russe[4]. »

Le tribut mentionné ci-dessus, Méhémet-Ali ne l'a toujours pas payé. Il s'engage à le régler dans l'année en cours et selon Cochelet, le tout récent consul de France à Alexandrie, il envisage même d'offrir à la Porte l'année suivante 600 000 bourses, somme énorme, à la condition que le sultan accepte de reconnaître son indépendance. En cas de refus, conclut-il, il s'estimerait dégagé de tout vasselage.

Il n'en demeure pas moins que, par la lettre dictée à Boghos bey, Méhémet-Ali remet la question sur le tapis et, du même coup, rend possible une nouvelle intervention russe.

Quatre ans plus tôt, le 12 janvier 1834, le colonel Duhamel, aide de camp du tsar, lui a clairement signifié la position de son pays : « La franchise que j'ai promis de mettre dans toutes mes relations avec Votre Altesse me force aussi de lui dire sans détour que, si une ambition inquiète ou de mauvais conseils La portait à troubler derechef la paix du Levant en envahissant une seconde fois l'Asie Mineure, Elle trouverait de la part de la Russie la même opposition à Ses vues qu'elle a rencontrée jusqu'à présent[5]. »

Et en novembre 1837, juste avant de quitter l'Égypte, Duhamel a réitéré ses mises en garde : « Ne vous attendez à nul encouragement de la part des puissances, dont les intentions sont unanimes et qui toutes se sont prononcées, récemment encore, pour le maintien du *statu quo*. Quant à mon Auguste Souverain, jamais il n'encouragera l'acte de rébellion dont vous nous menacez. Et si vous vous déclarez indépendant, ce qui équivaudrait à une déclaration de guerre, les secours de la Russie ne manqueront pas au sultan pour vous réduire[6]. »

Le comte Medem[7], successeur de Duhamel[8], résume quant à lui à Nesselrode, le 20 mars 1838, l'entretien qu'il vient d'avoir avec le vice-roi et dont voici la substance :

Méhémet-Ali : Je vous affirme sur mon honneur, sur ma religion, que, le jour où la garantie de n'être point attaqué par la Porte me parviendra, je rappellerai 80 000 hommes de la Syrie et je n'y laisserai que des garnisons ; mes troupes seront alors armées de bêches au lieu de fusils et employées à des travaux de canalisation... Si les deux puissances maritimes consentaient à m'accorder mon indépendance, ou au moins l'hérédité dans ma famille, et si elles la regardaient comme la seule garantie d'une paix future, Sa Majesté l'Empereur donnerait-elle son assentiment à pareille combinaison ?

Medem : C'est une question hors de propos...

Méhémet-Ali : Eh ! Ne suis-je pas un vassal obéissant ? Dites-moi pourquoi les cours européennes qui ont bien consenti à la séparation de l'Amérique, de la Grèce et, en tout dernier lieu, de la Belgique, ne reconnaîtraient pas aussi la séparation de l'Égypte ? Montrez-moi dans l'histoire un vassal aussi puissant que je le suis qui se soit contenté du rôle de sujet et n'ait secoué le joug de l'obéissance. Il est donc injuste de vouloir m'y maintenir plus longtemps[9].

Indépendamment de la logique dont fait preuve le vice-roi, reconnaissons que l'interrogation : « Ne suis-je pas un vassal obéissant ? », est digne d'un *tragediante commediante*.

En tout cas, fidèle à son raisonnement, il déclare à Cochelet : « Je n'ai pas dépensé des sommes énormes à fonder de vastes établissements, à créer une immense marine, à ouvrir des canaux et à faire tant d'autres choses pour laisser après moi tous les miens dans la misère, car j'aurais mieux fait de les enrichir si je n'avais pas cru qu'ils me remplaceraient. Je suis vieux. Je veux être assuré que la puissance que j'ai fondée passe entre leurs mains[10]. »

Au début du mois d'avril 1838 les troupes turques s'étant avancées de quelques kilomètres vers le Taurus, l'ambassadeur de France adresse des remontrances au Divan et, sous une forme plus modérée, l'Angleterre s'associe à la protestation. La Russie, elle, ferme les yeux.

Sur ce contexte extérieur vient se greffer un mouvement intérieur. Au cours de cette même année 1838 les *ulama*, habituellement grands contempteurs des décisions de Méhémet-Ali, le supplient de déclarer son indépendance et lui jurent qu'il pourra compter sur leur aveugle obéissance et sur leur fidélité. Par ce geste, ils se font sans le savoir les porte-flambeau des prémisses du nationalisme égyptien.

En Europe, l'inquiétude commençait à sourdre. Le 6 juin 1838, le comte Molé, qui a succédé à Broglie aux Affaires étrangères, adresse à Cochelet des instructions on ne peut plus claires : « Vous voudrez bien dire au vice-roi qu'il tombe déjà dans une grave erreur quand, supposant les moyens par lesquels les puissances voudraient mettre obstacle à ses ambitieux desseins, il ne craint pas d'en signaler d'avance l'inefficacité. Nous avons, nous, la conviction que ces moyens dont la France et l'Angleterre n'hésiteraient pas à faire usage seraient, au contraire, très efficaces et éminemment aptes à le faire se repentir de s'être engagé dans des voies où il ne saurait y voir pour lui que péril et cause de ruine[11]. »

Palmerston, l'homme de fer

L'Angleterre, elle, a déjà sa politique toute tracée. Celui qui règne depuis huit ans sur le Foreign Office est l'un des plus grands hommes d'État

britanniques du XIXe siècle. Il s'agit de Henry John Temple, troisième vicomte Palmerston, véritable pour ne pas dire unique inspirateur de la politique étrangère anglaise entre 1830 et 1865. Ses choix lui sont guidés par la seule grandeur de son pays. C'est le patriotisme qui en juin 1850 lui inspirera la phrase restée célèbre : « Comme le Romain, autrefois, pouvait dire *civis romanus sum*, un sujet britannique, partout où il se trouve, pourra compter sur la force anglaise pour le protéger. »

Toute sa vision politique est fondée sur l'orgueil britannique et sur trois principes qu'il appliquera avec une rigueur sans défaut tout au long de sa carrière :

1. Refus de toute hégémonie sur le continent. D'où une méfiance permanente à l'égard de la France, même à l'époque de la première Entente cordiale ;
2. Respect des régimes existants ;
3. Équilibre des puissances. Par conséquent, l'Angleterre doit refuser tout engagement permanent et toute alliance en temps de paix.

Dans une lettre qu'il adresse le 5 juin 1838 au comte Granville, son ambassadeur à Paris, Palmerston laisse déjà entrevoir la stratégie qu'il compte adopter dans la question orientale :

> Mon cher Granville,
>
> Votre communication relativement à l'Égypte est importante, et s'accorde avec les nouvelles que nous recevons d'autre part. [...] Mon opinion individuelle, depuis longtemps formée, est que nous devons nous appuyer sur le sultan sincèrement et vigoureusement, avec la France, si la France veut agir avec nous ; sans elle, si elle refuse [12] .

Le 8 juin, il est plus explicite encore :

> Mon cher Granville,
>
> Je n'ai que le temps de vous écrire ces quelques lignes relativement à Méhémet-Ali et à l'Égypte. Hier, le cabinet a décidé qu'il ne faut pas laisser Méhémet-Ali se déclarer indépendant et séparer l'Égypte et la Syrie de l'empire ottoman. Il voit que la conséquence d'une déclaration

semblable de sa part entraînerait, ou immédiatement ou dans un avenir peu éloigné, un conflit entre lui et le sultan que, dans un tel conflit, les troupes turques seraient probablement battues ; qu'alors les Russes voleraient à l'aide du sultan et qu'une garnison russe occuperait Constantinople et les Dardanelles. Or, une fois en possession de ces deux points, les Russes ne les quitteraient plus jamais. Nous sommes donc prêts à fournir notre aide maritime au sultan contre Méhémet, si cela est nécessaire et si elle nous est demandée. Nous allons envoyer immédiatement notre flotte de la Méditerranée à Alexandrie pour donner à Méhémet un signe visible et palpable de la résolution que nous avons prise. Nous désirerions que l'escadre française y allât en même temps, si les Français veulent l'y envoyer.

Ce que je voudrais, et ce que je crois pouvoir décider le cabinet à adopter, ce serait une convention rédigée en quelques mots entre l'Angleterre et la France d'un côté, et la Turquie de l'autre, par laquelle les deux premières s'engageraient, pour un temps limité, à fournir à cette dernière un secours maritime, dans le cas où elle le demanderait pour la protection de son territoire contre une attaque, et dont l'énoncé serait libellé de façon à comprendre le cas de la Russie ou celui de Méhémet-Ali.

[...] Il ne faut pas oublier qu'un grand danger pour l'Europe se trouve dans la possibilité d'une entente entre la France et la Russie, entente qui, quelque difficile qu'elle soit pour le moment, grâce aux sentiments personnels de l'empereur Nicolas, pourrait ne plus toujours être aussi impossible ; et il serait bien de fixer la politique de la France dans la ligne droite relativement aux affaires du Levant, pendant que cela est en notre pouvoir [13] .

Pour le moment, nous le constatons, les vues françaises et anglaises ne sont guère éloignées alors que tout devrait les séparer.

À la fin du mois de juillet 1838, Molé envoie de Paris à Cochelet une seconde note à l'intention de Boghos bey. Le ton est maintenant plus incisif : « Notre gouvernement est fermement décidé, dans le cas où le vice-roi donnerait suite à son projet, non seulement à ne pas tenir compte de la position nouvelle que Mohamed Aly prendrait ainsi, mais encore à déclarer qu'il regarde cette démarche comme non avenue et à y mettre obstacle par

tous les moyens dont il dispose, en commençant par l'envoi d'une escadre devant Alexandrie et sur les côtes de Syrie. » La note se termine par la demande d'une réponse catégorique et de nature à faire cesser toute incertitude.

Cette note cause à Méhémet-Ali une déception profonde. Cochelet écrira : « C'est dans cet établissement [les deux hommes s'étaient alors retrouvés dans l'arsenal conçu par Cerisy] créé par un Français et attestant surtout la vaste puissance de Méhémet-Ali, que je devais lui signifier combien cette puissance est faible en face de l'opposition que la France et l'Angleterre mettent à ses projets. Il me reçut dans un petit pavillon en bois situé au bord de la mer et qui est entouré de tous les bâtiments de guerre qui sont en construction. En écoutant la traduction de la lettre du ministre Molé, le visage du vice-roi se contracta, sa main serra convulsivement la poignée de son sabre, mais aucun mot de mécontentement ne lui échappa[14]. »

Simultanément est adressée à Boghos une note de lord Palmerston déclarant que si Méhémet-Ali mettait son intention à exécution, si des hostilités éclataient entre le sultan et lui, l'Angleterre prendrait le parti du sultan, étant résolue à empêcher le démembrement de l'empire ottoman. Palmerston applique là la politique annoncée à Granville.

Au courant du mois précédent, Metternich avait suggéré à Palmerston une action concertée des grandes puissances – Autriche incluse – qui déboucherait sur l'envoi à Alexandrie de forces maritimes. Il avait lancé en outre l'idée d'une conférence qui se tiendrait à Londres et réunirait lesdites puissances autour d'une même table.

Palmerston avait adhéré au projet, puisqu'il l'évoque comme étant son souhait personnel dans un courrier adressé le 7 juillet à son ambassadeur à Paris : « Nous désirons, ainsi que Sébastiani, que les représentants des puissances s'assemblent à Londres ; que, là, nous soumettions la question, et leur proposions un système combiné d'action, en suggérant que, si la Porte avait besoin d'assistance par terre et par mer, les puissances maritimes fourniraient l'aide navale, et l'Autriche l'aide militaire[15]. »

Le 5 août 1838, il charge en conséquence son consul de menacer le pacha de « l'aide que l'Europe prêterait au sultan en cas de conflit ».

Dans une note communiquée aux consuls généraux, le vice-roi fait tout de même une dernière tentative mais, cette fois, il semble vouloir se

contenter de l'hérédité. Nesselrode en résume ainsi le contenu le 16 août : « Le pacha se repose toujours sur les bonnes intentions des quatre puissances à son égard. Il regrette de les voir maintenant opposées à ses vues, mais il attend avec confiance leur retour à de meilleurs sentiments. Il espère d'ailleurs que la question d'hérédité sera favorablement résolue ; il s'en contentera si elle est obtenue à l'amiable par la voie des négociations mais, s'il ne peut y réussir et s'il est forcé d'avoir recours aux armes, alors il proclamera l'indépendance de l'Égypte. Il est fermement décidé à ne point se laisser livrer à la Porte par les puissances européennes. Il est vieux, et peut-être n'a-t-il rien de mieux à faire que de succomber honorablement dans la lutte plutôt que de laisser au hasard des événements sa famille, ses serviteurs et tout ce peuple qui a tant travaillé pour lui. Il a dans sa vie été obligé de répandre bien du sang pour faire ce qu'il a fait, pour obtenir ce qu'il possède ; il ne veut pas que ce sang ait coulé en vain.

« Il sait bien du reste que, si les puissances sont d'accord pour l'accabler, il succombera. Il a quatre vingt-quinze pour cent de chances contre et cinq pour lui, mais qu'importe ! À la guerre, les dés sont toujours incertains, et si le hasard les fait tourner en sa faveur, il laissera aux puissances le soin de juger des conséquences d'une victoire que personne n'aura plus le droit de modérer[16]. »

Le même jour, lord Ponsonby (qui voue une haine implacable au vice-roi) conclut avec la Turquie un traité de commerce par lequel la Porte s'engage à abolir les monopoles en échange d'une augmentation des droits de douane[17]. Lorsque l'on sait que toute la stratégie commerciale de Méhémet-Ali n'est alors fondée *que* sur ce système, on imagine aisément les conséquences qui doivent en découler pour le pacha. Le grand commerçant qu'il est devrait abandonner toutes ses prérogatives sur le commerce égyptien et syrien.

Interrogée sur les motifs qui l'ont poussée à conclure ce traité sans la participation des autres puissances occidentales, la Sublime Porte répond qu'elle a voulu par là unir les intérêts de la Grande-Bretagne aux siens contre le pacha d'Égypte. Hier le sultan se jetait dans les bras de Saint-Pétersbourg, aujourd'hui il se réfugie dans ceux de Londres. En fait tous les moyens offerts sont bons dès que le suzerain peut marquer un point contre son vassal. Il faut dire que, brisé par la maladie, Mahmoud II ne tient encore

debout que par l'idée de se venger. La mort déjà fait le guet à son chevet, mais il lui tient tête avec une sorte de désespérance dans l'espoir de contempler, ne fût-ce que pour un moment, son rival à ses pieds.

Le seul acte qui pourrait amener le Grand Seigneur à modifier son attitude serait la restitution de la Syrie par Méhémet-Ali. Lorsque les agents consulaires évoquent cette hypothèse devant le vice-roi, celui-ci fait toujours la même réponse : « Un enfant, aux prises avec un serpent, eut la chance de lui écraser la queue. Sa mère, craignant la colère du serpent, entreprit de les réconcilier. “D'accord, dit le serpent : qu'il me rende ma queue et nous serons amis !” » Aux yeux de Méhémet-Ali l'éventuelle restitution de la Syrie est impensable, et pourtant l'Égypte est économiquement au plus mal.

M. Cochelet dresse un rapport qui en dit long sur les conditions qui règnent dans la vallée du Nil : « La situation actuelle de ce pays est déplorable. Les finances sont épuisées. Les revenus ne suffisent plus au paiement des dépenses. Les fonctionnaires ne sont pas réglés depuis longtemps. Il est dû à l'armée plus d'une année de solde et, en Arabie, plus de deux années. La récolte la plus abondante, celle du coton, qui suffisait à une partie des besoins de l'Égypte, a éprouvé une grande diminution. Le commerce est dans un état de gêne et de souffrance dont on ne peut se faire une idée. Toutes les ressources en hommes et en argent sont affectées à l'armée et à la marine. Cette lutte prolongée entre la Porte et l'Égypte dessèche toutes les ressources de prospérité et de commerce. »

Vers la mi-septembre 1838 les consuls d'Angleterre et de France effectuent une démarche commune auprès du pacha. Il leur répond qu'il déplore que leurs deux pays se montrent opposés à sa volonté d'indépendance, mais ajoute qu'il espère que la question de l'hérédité pour ses enfants sera favorablement résolue, et de conclure « qu'il limite désormais à ce but son espoir et son désir ».

L'orphelin de la France

Les cours européennes demeurant inflexibles, le pacha décide de se lancer dans des préparatifs militaires : « Méhémet-Ali fait des armements

considérables, note Cochelet, je lui fais les représentations les plus énergiques. Il voit clairement que, pour nous, le *statu quo* est une idée fixe, et que notre politique orientale n'a pas fait un pas depuis la paix de Kutahia[18]. »

De son côté Palmerston – qui sait que le premier à ouvrir les hostilités sera mal vu des puissances – insiste le 13 septembre auprès de son ambassadeur à Istanbul pour que celui-ci freine le sultan.

> Mon cher Ponsonby,
>
> J'ai eu l'autre jour une longue conversation avec Pethi pacha [l'ambassadeur turc à Londres], et je lui ai donné les meilleurs conseils que j'ai pu à l'égard de son gouvernement et de son pays. J'ai vivement cherché à lui prouver combien il était désirable pour le sultan de s'abs tenir d'attaquer Méhémet-Ali, parce que l'armée du pacha était probablement, à l'heure qu'il est, meilleure ou au moins aussi bonne que la sienne. Je lui ai dit que le sultan devait s'occuper d'organiser son armée et sa marine et d'améliorer son revenu, afin de pouvoir, avec ses propres forces, soumettre Méhémet-Ali.

On imagine les déchirements intérieurs, l'amertume, le sentiment d'isolement, la frustration que doit éprouver l'homme de Kavála. La France le lâche. L'Angleterre le soumet à un véritable chantage, l'Autriche observe et la Russie attend de rafler la mise.

Les choses en sont là lorsque soudain, alors que rien ne le laissait prévoir, se produit un coup de théâtre : Méhémet-Ali décide de quitter l'Égypte pour le Soudan. Nombre d'observateurs ont qualifié cette toquade de comédie, d'autres l'on imputée à une immense lassitude ou l'ont portée sur le compte de l'insatiable curiosité du pacha. Une curiosité qui le pousse avant de mourir à partir à la découverte des sources du Nil blanc. Une dernière théorie laisse entendre qu'il voulait tout simplement dresser sur place le bilan de l'occupation égyptienne. Qui saura jamais la vérité ?

Quoi qu'il en soit, il s'embarque le 15 octobre 1838 en compagnie du consul de Grèce, Tossiza, de Lambert, Lefebvre, Boreani, d'Ahmed effendi et de quelques autres ingénieurs égyptiens. Son voyage va durer jusqu'au 14 mars 1839[19]. Cochelet écrit : « Le départ du pacha a eu quelque

chose de solennel et d'attendrissant. En voyant partir ce vieillard auquel son fils Saïd bey et tous ses serviteurs assemblés sur le rivage venaient baiser respectueusement la main, les habits et même les pieds, on ne pouvait s'empêcher d'admirer la force d'âme et de caractère qu'il paraissait montrer, au moment d'une séparation douloureuse, qui sera longue et qui pourrait être éternelle. Indépendamment du merveilleux qui s'attache à une expédition au centre de l'Afrique, conduite par un vieillard de soixante-dix ans, qui a déjà rempli le monde de sa renommée et qui a élevé l'Égypte à un haut point de grandeur, ce voyage est surtout remarquable par les résultats commerciaux qu'il peut avoir et par l'influence qu'il exercera sur la civilisation de l'intérieur de l'Afrique[20]. »

Si le voyage au Soudan ne procure aucun des résultats économiques et « culturels » envisagés ci-dessus, en revanche, il joue peut-être légèrement en faveur du pacha, du moins pour ce qui est de la France. En effet, pendant l'absence du vice-roi, un changement – dont seuls les hommes politiques ont le secret – se produit au sein du gouvernement de Louis-Philippe, qui prend tout à coup conscience du bien-fondé des revendications égyptiennes et surtout des pressions que la politique anglaise continue d'exercer à son seul profit à Istanbul.

Le comte Molé décide brusquement de s'opposer non seulement à une intervention maritime des Européens contre Méhémet-Ali (plan Metternich), mais suggère au cabinet de Saint-James que les puissances occidentales laissent entrevoir au vice-roi qu'elles emploieraient volontiers leurs bons offices en vue d'obtenir pour ses enfants le droit à l'hérédité. Il conclut en expliquant que briser la puissance de Méhémet-Ali n'est pas souhaitable, puisque le pacha représente d'une certaine façon un obstacle à l'ambition de la Russie.

Par l'entremise de son agent, M. Aston, lord Palmerston lui oppose qu'il ne serait opportun ni pour l'Angleterre ni pour la France de renouveler auprès du sultan les négociations entreprises naguère lors de l'affaire syrienne. À ses yeux, il s'agit là d'une affaire purement intérieure, dans laquelle les puissances étrangères ne devraient pas s'immiscer, à moins d'y être invitées par Istanbul. Toujours fidèle à ses principes, il est du reste bien décidé à se passer de la bénédiction de la France : « Les dernières communications que je vous ai faites – écrira-t-il à Henry Bulwer, son agent

à Istanbul, le 1er septembre 1839 – doivent amener les Français à une décision. Ils verront par ces communications que, malgré notre extrême désir de continuer à marcher ensemble, nous ne sommes nullement disposés à rester stationnaires avec eux. »

Loin de s'abuser sur la faiblesse du roi des Français et son absence de détermination, il affirme dans ce même courrier : « Je ne puis pas croire Louis-Philippe capable de la dernière résolution qui consisterait à nous mettre des entraves. »

Pourtant, dans une dépêche datée du 12 avril 1839, Cochelet presse le gouvernement de Louis-Philippe de se hâter, « lorsqu'il est temps encore, d'arracher l'Égypte à une ruine complète et d'empêcher que le désespoir ne la forçât à se jeter dans les bras d'une puissance étrangère (l'Angleterre, en l'occurrence) qui en ferait la plus belle et la plus riche des contrées[21]. L'Europe gagnera d'être délivrée de toute inquiétude sur ces questions orientales, dont le dénouement imprévu pourrait apporter la perturbation dans ses relations politiques ».

Peine perdue, car le cabinet des Tuileries persiste à vouloir faire de l'alliance anglaise le pivot de sa politique. L'entente des deux puissances maritimes doit, dans ses pensées, dominer l'Europe et assurer son équilibre. Mais tandis que la France s'efforce de se rapprocher de l'Angleterre, Palmerston, qui, lui, sait tout ce qui sépare les deux nations, travaille avec Metternich à isoler la politique pro-égyptienne de la France.

L'Angleterre continue donc d'avancer ses pions, d'une manière qui va se révéler déterminante pour la suite des événements. Brusquement, vers la fin du mois d'avril 1839, une petite troupe britannique débarque dans le port d'Aden. Le vice-roi ne veut d'abord voir là qu'une opération destinée à créer un simple dépôt de charbon, et il pousse la bienveillance jusqu'à recommander à l'émir de la place de faire droit à la demande anglaise. Aussi à peine l'officier britannique chargé de la négociation s'est-il fait céder le port et les hauteurs d'alentour que le gouverneur général des Indes, lord Auckland, écrit au pacha pour le remercier de son intervention. Le vice-roi se rend compte, mais trop tard, qu'il a été joué : la soudaine occupation d'Aden n'est évidemment pas innocente ; les opérations menées depuis des années par Méhémet-Ali en Arabie ont fini par porter ombrage à l'Angleterre. Bagdad, le détroit stratégique de Bab el-Mandeb menacés par

un Bonaparte musulman, il y a là de quoi émouvoir le Foreign Office ! De plus, bénéficiant d'une position stratégique remarquable au contact de la mer Rouge et de l'océan Indien, Aden a une importance géopolitique extrême.

Méhémet-Ali proteste auprès du consul anglais et menace de faire reprendre Aden par l'armée égyptienne, mais son interlocuteur reste de marbre et ne lui laisse aucune illusion sur les conséquences d'une pareille action : Aden et son territoire sont et demeureront anglais jusqu'en 1967.

L'étau se resserre autour du vice-roi.

À Istanbul le sultan, maintenant convaincu qu'il peut compter sur l'appui de l'Angleterre en cas de défaite militaire, décide que l'heure est venue de prendre sa revanche... Une armée impériale reconstituée s'ébranle vers la Syrie.

---

1 Cattaui, 1931, *op. cit*.

2 Enkiri, *op. cit*.

3 Sebastea ou Mégalopolis, située au centre de la Turquie à une hauteur d'environ 1275 m. De récentes fouilles ont mis à jour des vestiges d'origine hittite.

4 Enkiri, *op. cit*.

5 René Cattaui, *L'importance des documents russes pour la connaissance du règne de Méhémet-Ali*. Communication présentée à l'Institut d'Égypte lors de la séance du 6 avril 1936.

6 *Ibid*.

7 Medem était honoré de l'estime de Méhémet-Ali et il avait gagné l'amitié d'Ibrahim. Il était l'un des plus fermes partisans du vice-roi, ce qui ne cadrait pas toujours avec la politique de Saint-Pétersbourg.

8 Le colonel Duhamel fut l'agent de la Russie de 1834 à 1837, Medem de 1837 à 1841.

9 Sabry, *op. cit*.

10 *Ibid*.

11 *Ibid*.

12 *Lord Palmerston, Correspondance intime, Londres*.

13 *Ibid*.

14 Hanotaux, *op. cit*.

15 Palmerston, *op. cit*.

16 Sabry, *op. cit*.

17 De 3 à 12 pour 100. Ce traité ne fut que partiellement exécuté en Égypte après 1841.

18 Sabry, *op. cit*.

19 De nombreux auteurs ont fait le récit de ce voyage mais le document le plus digne de foi reste celui qui fut publié en turc dans *L'Officiel égyptien* du 6 safar 1255 (21 avril 1839). Sabry, *op. cit*., en donne quelques extraits.

20 Hanotaux, *op. cit*.

21 Sabry, *op. cit*.

OceanofPDF.com

27

QUAND L'APOTHÉOSE DEVIENT DÉCLIN

(1839-1840)

Mi-mai 1839 l'armée ottomane, lentement concentrée sous le commandement de Hafiz pacha dans la région de Malatia, passe l'Euphrate à Biredjik et s'avance en direction d'Alep. Ibrahim écrit le 4 juin à son père.

> Je vous envoie ci-joint tous les rapports que j'ai reçus concernant l'armée turque. Parmi ces rapports se trouve une lettre de Kaftan bey par laquelle il m'annonce que la cavalerie turque vient de prendre possession d'un point de nos territoires, le village d'Ourout dans la province d'Aïntab. Le chef de ce village a été maltraité par les Turcs. Notre cavalerie s'est retirée vers Aïntab. Il est évident que demain les Turcs s'avanceront davantage et qu'ils maltraiteront les maires des villages que nous serons obligés d'évacuer. Ce système peut occasionner une grande révolution dans les provinces qui sont sous notre autorité. J'ai pensé à envoyer un officier à Hafiz pacha pour lui demander quelques explications là-dessus, mais je n'y étais pas autorisé. Les Turcs ne sont maintenant éloignés d'Aïntab que de cinq heures. Cet état de choses ne peut pas se prolonger. Je prévois qu'avant que cette lettre ne vous soit parvenue, le feu de la guerre sera allumé. Pour prévenir toute accusation et empêcher qu'on nous impute d'avoir commencé les hostilités, je n'entreprendrai rien avant d'avoir reçu votre réponse à cette lettre.
> P.S. Je vous expédie aussi toutes les lettres que je viens de recevoir d'Adana. Leur lecture vous fera connaître que les intrigues turques occasionnent de nombreux incidents. Je peux contrebalancer leurs menées, comme je l'ai fait à Aïntab et à Kurdux, en envoyant des troupes. Mais si les Turcs font encore un mouvement en avant, ils vont se trouver à une distance de trois heures d'Aïntab. Il ne nous restera que deux solutions : reculer ou combattre [1] .

En déclenchant l'invasion de la Syrie, le sultan a incontestablement pris la responsabilité de l'agression.

Palmerston lui-même en convient. Le fait est trop flagrant pour que, même à Londres, on puisse l'ignorer totalement. Méhémet-Ali compte précisément là-dessus pour obtenir l'appui des puissances. Il n'est pas loin de penser que les circonstances le favorisent et que, pour lui, l'heure de son indépendance va sonner. Le 9 juin, il répond à son fils :

> L'agression de nos adversaires a dépassé les bornes. Si nous faisons preuve de plus de patience, nous ne pourrons plus les arrêter car, peu à peu, ils sèmeront le désordre. Autant nous avons été patients et circonspects afin de ne pas agir contre le gré des puissances, autant nos adversaires se sont enhardis et ont porté les choses au point où elles sont. Il n'existe plus désormais de remède. En différant davantage, nous perdons du temps, ce qui ne convient pas à notre position. Nous n'avons d'autre ressource que celle de marcher sur l'ennemi et de l'attaquer. Comme de toute évidence, l'agression vient de sa part, les grandes puissances nous excuseront et nous donneront raison. En conclusion, à l'arrivée de la présente dépêche vous attaquerez les troupes qui sont entrées dans notre territoire et, après les en avoir chassées, vous marcherez sur leur grande armée à laquelle vous livrerez bataille. Si avec l'aide de Dieu, la fortune se déclare pour nous, sans passer le défilé de Kulek-Boghaz, vous marcherez tout droit sur Malatia, Karpont, Orfa et Diarbékir.

Les quatre places susmentionnées représentent une importance tant stratégique qu'économique.

À la nouvelle de l'offensive turque, qui parvient à Paris à la fin mai, le maréchal Soult, nouveau ministre des Affaires étrangères et président du Conseil, ne se dissimule pas que la responsabilité du conflit que la France a cherché à prévenir incombe au sultan. Il le constate, non sans quelques réserves, dans ces lignes qu'il adresse au consul général de France à Alexandrie : « Il serait assurément injuste de ne pas reconnaître que, depuis l'an dernier, les provocations sont parties d'Istanbul et que Méhémet-Ali a rempli assez fidèlement au contraire la promesse qu'il nous avait donnée de ne pas déclencher les hostilités. »

Et là-dessus, il expédie en même temps à Alexandrie et à Istanbul deux officiers d'ordonnance : Caillié et Foltz, pour notifier aux belligérants la volonté de paix de la France.

Le capitaine Caillié est reçu en audience par le vice-roi les 15 et 16 juin et lui transmet les désirs de Soult. Méhémet-Ali est prié de suspendre la guerre dans le cas où elle aurait déjà éclaté, de faire rentrer son armée dans les limites de Kutahia si elle les a franchies, de se replacer enfin dans une situation exclusivement défensive. Soult a précisé : « Je sais que ces demandes paraîtront bien dures au vice-roi, qu'elles pourront l'irriter d'abord et qu'il se posera en victime de sa déférence pour mes conseils et mes recommandations antérieurs. Mais sa supériorité d'esprit habituelle le ramènera promptement sans doute à reconnaître que, malgré les apparences contraires, son véritable intérêt consiste bien plus à respecter ce que j'appellerai “la nécessité européenne” qu'à la braver. Cette nécessité est telle et si nécessairement sentie qu'il se flatterait de voir les grandes puissances, qui sont d'accord sur le but, se diviser sur les moyens. Un mois ne s'écoulera pas que ces moyens n'aient été réglés de concert. »

La réaction du vice-roi est, de fait, un modèle de modération : il fait immédiatement écrire à son fils de ne pas recourir à l'affrontement dans le cas où celui-ci n'aurait pas encore eu lieu, et prie Caillié de se rendre en Syrie pour aviser Ibrahim dans les délais les plus brefs. Caillié arrivera trop tard.

Cochelet, qui a assisté à l'audience, rédige à l'intention du maréchal Soult un rapport dont l'extrait suivant suffit à traduire la gravité de la démarche française : « Au moment où Méhémet-Ali vient de donner une nouvelle preuve de déférence pour nos conseils, dans des circonstances graves où il pourrait facilement anéantir l'armée turque, nous venons, Monsieur le Maréchal, de prendre en quelque sorte vis-à-vis de lui l'engagement moral de lui prêter notre plus sincère appui lorsque les négociations qui doivent rétablir la paix de l'Orient sur des bases équitables et solides s'ouvriront. C'est pour nous maintenant une question de bonne foi. »

Il a parfaitement raison : c'est bien un engagement que vient de prendre la France et Méhémet-Ali l'interprète ainsi.

L'Austerlitz d'Ibrahim

Si la mission française auprès du pacha est un succès, celle de Foltz à Istanbul ne débouche sur rien. Le sultan refuse même d'accorder à l'envoyé français les firmans nécessaires à son départ pour le camp de Hafiz. Et, tandis que les négociations piétinent, l'armée impériale turque continue de progresser, celle d'Ibrahim aussi.

Le 24 juin 1839 elles sont face à face dans la plaine de Nezib. Plus rien ne peut empêcher l'affrontement. Il va être terrible.

Cette bataille a été décrite par un grand nombre d'historiens. Certains critiques militaires l'ont même considérée comme « l'Austerlitz du Napoléon égyptien ». La comparaison est peut-être exagérée, et pourtant... C'est là que tout s'est joué car, au lendemain de la bataille, les positions adoptées par les puissances occidentales auront des conséquences incalculables, tant sur le destin de l'Égypte et de l'Empire ottoman que sur celui de l'Occident.

En troupes régulières, les forces des deux camps sont sensiblement égales. Mais Hafiz pacha, secondé par un état-major prussien, dispose de milliers de soldats irréguliers. Les Turcs ont donc l'avantage du nombre.

Au lever du jour, le fidèle Soliman pacha (ex-Sève) déclare, dit-on, aux chefs des régiments : « Messieurs, dans trois heures, nous nous retrouverons tous sous la tente de Hafiz pacha. Nous y prendrons le café ! » Sa prédiction se révèle presque exacte : ce n'est point trois, mais deux heures plus tard qu'a lieu le rendez-vous...

À la fin du combat, l'armée turque laisse sur le champ de bataille plus de cent pièces de canon, ses équipements, ses munitions et un fabuleux trésor de guerre.

Sur les pertes en vies humaines, les chiffres divergent. Mais l'estimation moyenne retient 4 500 soldats ottomans tués et 8 500 prisonniers. Du côté égyptien, le nombre est beaucoup plus incertain. Le consul sarde d'Alep parle de 350 morts et 800 blessés, tandis que le capitaine Petit, un officier français attaché à l'état-major de Hafiz pacha, avance le chiffre de 3 000.

À des centaines de lieues de là, ce même 24 juin, l'une des ennemies les plus farouches d'Ibrahim s'éteint dans son palais de Djihoun : lady Stanhope, « la châtelaine du Liban », la reine de Palmyre. Elle serait morte

minée par la phtisie, haletante, désespérée de mourir sans avoir connu le résultat de la bataille.

L'armée égyptienne fête sa victoire avec l'enthousiasme qu'on imagine. « La journée avait été brûlante, écrit Vingtrinier, tous les fronts ruisselaient, mais les soldats égyptiens ne pouvaient songer à leur fatigue ; ils avaient la victoire, le triomphe et – avantage qu'ils savouraient plus que les vaines fumées de la gloire – le camp turc mis à leur entière disposition : Ibrahim abandonnait à ses guerriers toutes les richesses des Ottomans. Le camp de Hafiz était dans la même disposition, aussi intact que si on l'eût quitté pour la parade. Les vêtements, les tapis, les armes, les objets précieux, jusqu'aux humbles ustensiles militaires et aux pipes, étaient à leur place ; ils furent laissés aux vainqueurs. Les tentes furent attribuées au gouvernement et les Égyptiens, accoutumés à coucher sur la dure, les occupèrent. Jamais ils n'avaient été aussi somptueusement logés. Vaste comme un palais, ornée comme le salon d'un empereur, la tente de Hafiz s'élevait, majestueuse, au centre du camp ; elle était surmontée du drapeau impérial et des signes du commandement. Sa toile, d'un tissu serré, d'un vert clair, était décorée d'ornements rouges découpés et brodés. Doué personnellement d'une fortune immense, Hafiz avait orné cette tente avec tout le soin, l'élégance et le goût de la civilisation orientale. À l'heure dite, indiquée par Soliman pacha, les généraux égyptiens se présentèrent, émus, les vêtements en désordre, mais le visage radieux ; ce sont les héros du jour, ceux dont l'Histoire a enregistré les noms : le ministre de la Guerre, Ahmed Menikli, dont les charges hardies ont fait l'admiration de tous ; Sélim pacha, général d'infanterie de la garde ; Achmet pacha, autre général ; Achmet bey, général d'artillerie ; Amran bey, Wali bey, Moustafa bey, généraux d'infanterie ; Ali bey, Khalil bey, généraux de cavalerie et, à quatre pas en avant, Soliman pacha. Ibrahim les accueille en déclarant à ses généraux : “Messieurs, je vous reçois dans la tente de Soliman.” Puis, se jetant au cou de son ami, il le serra sur son cœur, l'embrassa au front et sur la bouche et murmura, les yeux embués de larmes : “Aujourd'hui, j'embrasse un soldat.” »

Le soir même, assis devant la table qui servait de bureau au vaincu, Ibrahim écrivit à son père : « Je vous annonce que j'ai attaqué à Nezib. En moins de deux heures, j'ai pris à l'ennemi son artillerie et ses munitions de guerre. L'armée turque est entièrement soumise. Je ne m'arrêterai qu'à

Konya. Pour vous, père, réjouissez-vous pendant sept jours et communiquez cette heureuse nouvelle à la population. »

Quarante-huit heures plus tard, le 26 juin, le généralissime quitte le lieu de son triomphe à la tête de trois régiments et prend le chemin de Biredjik. Deux batteries et un escadron de cavalerie l'accompagnent. À l'apparition des troupes égyptiennes, les Turcs abandonnent la place et se retirent en laissant trente-cinq pièces de gros calibre.

Le 28, Aïntab est occupé. Ibrahim campe à Inda Souyou. Il s'apprête le 30 à se remettre en route, lorsqu'on lui annonce l'arrivée d'un messager : c'est le capitaine Caillié. Après avoir pris connaissance de la lettre de son père, Ibrahim rétorque : « Monsieur, avez-vous lu des livres d'histoire ? Eh bien, où avez-vous jamais lu qu'un général victorieux s'arrêta dans sa marche ? » Caillié ne trouve rien à opposer à l'argument.

Là-bas, sur le Bosphore, le sultan Mahmoud ne saura point sa défaite. Tandis que le canon de Nezib fait trembler l'empire des Osmanlis sur ses vieux fondements, la prière publique est ordonnée dans les mosquées de la capitale pour le sultan à l'agonie. Le 14 juin on l'a transporté au kiosque de Tchamildja. Le 1er juillet 1839 il rend son âme à Allah, léguant à un adolescent de dix-sept ans, Abdel Medjid, l'héritage de son empire naufragé ; l'adolescent aura pour tutrice l'Europe entière.

La légende veut que les derniers mots de Mahmoud furent : *Méhémet-Ali... Méhémet-Ali...*

Les états d'âme de la France

Le 24 juin, le jour même de la bataille, la Chambre des députés française a eu droit à un rapport de M. Jouffroy sur la nécessité d'accorder aux ministres dix millions de francs pour augmenter les forces françaises dans le Levant. Le 1er juillet, la discussion est ouverte.

Premier à prendre la parole, le duc de Valmy prononce un réquisitoire amer de la conduite du gouvernement. Il estime que la France s'est empêtrée dès l'origine en Orient dans une situation fausse et équivoque ; qu'elle a créé, par la convention de Kutahia, un provisoire mortel ; qu'elle a trop favorisé Méhémet-Ali, qu'en un mot elle s'est attirée l'inimitié d'Istanbul

sans l'amitié du Caire. Aussi propose-t-il d'immoler le pacha d'Égypte au sultan.

D'autres députés, parmi lesquels M. de Carné, saluent en revanche dans le pacha le régénérateur d'une race que mal à propos on avait jugée éteinte. Selon Carné, la « nationalité arabe » va refleurir sous les auspices du vice-roi. Il importe donc « de ne rien jeter entre sa fortune et Istanbul ». Puisque la Turquie agonise, puisqu'elle ne peut plus s'interposer efficacement entre l'Europe occidentale et les Russes, que ne cherche-t-on à la remplacer ? On veut l'intégrité de l'Empire ottoman, et cette intégrité n'est plus possible si l'on s'en tient aux Turcs et au sultan. Il faut donc la rendre possible en recourant aux Arabes et donc à Méhémet-Ali. « Sur le trône d'Istanbul siège un fantôme ; il faut y mettre un homme armé. » D'ailleurs, Méhémet-Ali n'est-il pas un ami de la France ? Et l'Égypte soumise à l'influence française ne fait-elle pas de la Méditerranée ce qu'avait imaginé le génie de Napoléon : un lac français ?

Lamartine, lui, se prononce successivement et contre le système turc, et contre le système arabe. L'intégrité de l'Empire ottoman lui paraît aussi impossible avec le pacha d'Égypte qu'avec le sultan : « Si la Turquie vous importe, comme vous le dites, allez au secours non de la révolte établie en Syrie, mais de la légitimité impériale à Istanbul ! Prêtez vos conseils, vos ingénieurs, vos officiers, vos flottes aux énergiques efforts de l'héroïque Mahmoud II pour civiliser son peuple ; aidez-le à écraser Ibrahim, à ressaisir l'Égypte et toutes les parties de son empire qui s'en détachent. Au lieu de cela, que vous dit-on ? Armez pour le *statu quo*, unissez vos forces à celles des Anglais pour empêcher le Grand Seigneur de recouvrer ses meilleures provinces sur son pacha rebelle. Savez-vous ce que cela veut dire ? Cela veut dire : dépensez l'or, le sang et le temps de la France pour maintenir... quoi ? la Turquie d'Europe et Istanbul sous la main de la Russie ; la Turquie d'Asie sous le sabre d'Ibrahim et l'usurpation de Méhémet ! »

Et la discussion se précipite.

Sans exposer des vues particulières et nettement définies, Tocqueville souhaite que « la France monte sur la scène imposante qui vient de s'ouvrir, dans une attitude digne et forte, de manière à prouver que, sous sa monarchie récente, elle n'a point perdu le goût des grandes affaires ».

Berryer, lui, s'étonne qu'on ne sache prendre tout à fait parti ni pour le sultan ni pour le pacha.

Spécialement préoccupé de l'imminence d'une intervention russe à Istanbul, Odilon Barrot adjure le gouvernement de prévenir le danger par la constance de ses efforts et la fermeté de sa contenance.

Enfin, Guizot résume en ces termes la politique du *statu quo*, en la faisant sienne : « Maintenir l'Empire ottoman pour le maintien de l'équilibre européen, et quand, par la force des choses, par la marche naturelle des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache, favoriser la conversion de cette province en État indépendant qui prenne place dans la coalition des États et serve, un jour, sous sa nouvelle situation, au nouvel équilibre européen : voilà la politique qui convient à la France, à laquelle elle a été naturellement conduite, et que nous avons suivie. »

Finalement, le programme oriental se résume à un paradoxe, un de plus : préserver l'intégrité de l'Empire ottoman tout en conservant le *statu quo*, c'est-à-dire le maintien de Méhémet-Ali en Syrie.

Ce programme est – mais cela n'étonnera guère – diamétralement opposé à celui de l'Angleterre qui, elle, était *pour* l'intégrité de l'Empire ottoman *par* la restitution de la Syrie au souverain d'Istanbul. D'ailleurs, si l'on en juge par le courrier que Palmerston adresse le 22 septembre 1838 à Henry Bulwer à Istanbul, à aucun moment le ministre n'a supposé possible ni envisagé le démembrement de l'Empire turc : « On parle sans cesse de la décadence inévitable et progressive de l'Empire ottoman, que l'on prétend voir tomber en morceaux. D'abord il n'est pas probable qu'un empire tombe en morceaux s'il est laissé à lui-même et qu'aucun voisin charitable ne soit là pour le ramasser [*sic*]. Ensuite, je doute beaucoup qu'il y ait un progrès de décadence de l'Empire turc ; et je suis porté à soupçonner que ceux qui disent que cet empire va de mal en pis devraient plutôt dire que les autres pays de l'Europe deviennent d'année en année mieux informés des nombreux et manifestes défauts de l'organisation de la Turquie. »

Ce point de vue, il l'a d'ailleurs exprimé au même le 1er septembre 1839 mais, chose étonnante, en employant précisément la métaphore que Metternich utilisera trois mois plus tard pour démontrer exactement le contraire : « La moitié des fausses conclusions auxquelles les hommes arrivent vient de l'abus de ce qu'ils prennent une ressemblance

vague ou imaginaire pour la réalité même. *Ainsi, l'on compare une ancienne monarchie avec un vieil édifice, un vieil arbre ou un vieillard et parce que, par la nature des choses, il faut que l'édifice, l'arbre ou l'homme s'écroule, dépérisse, meure, on s'imagine qu'il en est de même d'un État, et que les mêmes lois qui régissent la matière inanimée ou la vie animale et végétale sont applicables également aux nations et aux États*. Il ne saurait exister d'erreur plus grande et plus illogique ; car, sans compter tous les autres points de différence, il faut se rappeler que les parties intégrantes de l'édifice, de l'arbre ou de l'homme, demeurent les mêmes, et sont décomposées par des causes externes ou modifiées dans leur organisation interne par le progrès de la vie, de manière à devenir avec le temps incapables de leurs fonctions originelles ; tandis qu'au contraire les parties intégrantes d'une communauté subissent journellement un travail de rénovation physique et d'amélioration morale. Ainsi, tout ce que nous entendons dire chaque jour au sujet de la dégénérescence de l'empire turc : que ce n'est plus qu'un corps inanimé et un tronc sans sève, etc., est une pure et simple absurdité. »

À quoi, si l'on peut dire, Metternich rétorque : « L'Empire ottoman a subi le sort commun de tous les États dont l'histoire est séculaire. *Les Empires, comme les individus, passent par les différents âges de la jeunesse, de la virilité et de la vieillesse*. Les corps restent les mêmes mais, parvenus à leur complète formation, ils tendent tous successivement à se décomposer ; ils se replient, pour ainsi dire, sur eux-mêmes[2]. [...] »

Lequel de ces deux hommes d'État voyait juste ? En tout cas, bien des années après, l'Histoire démontrera combien la manœuvre britannique était admirablement étudiée : l'Égypte, la Syrie, la Palestine et le Soudan – c'est-à-dire presque tout l'Empire de Méhémet-Ali – tomberont comme des fruits mûrs dans son escarcelle...

Sur ce, se produit un événement spectaculaire et probablement unique dans l'Histoire : le 9 juillet 1839, Ahmed Fawzi pacha, le grand amiral turc, vient livrer à Méhémet-Ali toute la flotte ottomane ; huit vaisseaux, douze frégates et deux bricks. Par ce geste, l'amiral espère obtenir la destitution du grand vizir, Khosrew pacha, qu'il accuse d'être vendu aux Russes. Jour certainement sans égal pour l'homme de Kavála que celui où, sous les yeux d'une foule qu'on imagine à la fois interloquée et émerveillée, la flotte

turque vient se confondre dans le port d'Alexandrie avec la flotte égyptienne. En moins d'un mois, la Turquie a perdu son souverain, son armée et sa flotte. Pour la seconde fois, les portes d'Istanbul sont grandes ouvertes : Ibrahim et son père n'ont plus qu'à en franchir le seuil.

Malgré cela, aucune des puissances – sinon la France, et avec quelle maladresse ! – ne semble disposée à céder aux désirs d'indépendance du pacha d'Égypte. Et pourtant, en quoi Méhémet-Ali a-t-il démérité ? A-t-il fait autre chose que de dégainer pour se défendre contre une agression unanimement reconnue ? Et vainqueur, n'a-t-il pas donné en arrêtant Ibrahim un gage de modération ? Les armées de l'Égypte n'ont-elles donc pas droit aux mêmes concessions que celles des résistants grecs ? Et ce quand, contrairement au mouvement de libération hellénique, le vice-roi n'a pas eu besoin de l'appui de l'Occident pour vaincre, nul n'est venu aux secours de ses armées ? Ce qu'il est en droit de souhaiter, c'est ce que la France avec plus de modération désire aussi : qu'on respecte l'arrangement de Kutahia, arrangement qu'ont garanti toutes les puissances sans exception.

Au lieu de cela, lord Palmerston n'envisage que d'en annuler les conventions revêtues pourtant de la sanction morale de l'Europe, et sans le vouloir le maréchal Soult fait le jeu de l'Angleterre... « Soult est une perle. Rien ne saurait être plus satisfaisant que sa manière de se conduire à notre égard ! » écrit le ministre anglais à Granville le 19 juillet 1839.

En tout état de cause, Palmerston ne peut qu'être formellement hostile au plan français qui, à ses yeux, créerait une situation inadmissible : la formation d'un empire égyptien indépendant et solidement établi soit, par voie de conséquence, la prépondérance directe de l'Égypte et indirecte de la France en Asie et en Afrique. Rien moins que la fin du rêve colonial britannique.

Palmerston et Metternich

Nous n'allons pas détailler ici la multitude de débats et de polémiques diplomatiques que soulève la victoire de Nezib. Néanmoins certaines étapes essentielles sont à retenir.

Le 5 juillet 1839, le grand vizir Khosrew expédie en Égypte l'un de ses hommes, Akif effendi, avec une lettre accordant au vice-roi, au nom du nouveau sultan, Abdel Medjid, la succession héréditaire au gouvernement de l'Égypte. Point n'est fait mention de la Syrie. Méhémet-Ali y répond sur un ton courtois, mais ferme :

> J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre par laquelle Votre Altesse m'annonçait que Sa Hautesse, le très-magnifique, très-formidable, très-puissant sultan Abd el-Medjid Khan était monté sur le trône impérial, resté vacant par un effet de la prédestination divine ; que Sa Hautesse m'avait accordé mon pardon, ainsi qu'une décoration semblable à celle des autres vizirs, et l'hérédité de l'Égypte en faveur de mes enfants ; que Son Excellence le seraskier d'Orient, Hafiz pacha, avait reçu l'ordre d'arrêter immédiatement la marche de l'armée ottomane, et qu'Akif Effendi, secrétaire du conseil, m'était envoyé pour m'expliquer combien la délicatesse de la position de la Sublime Porte rendait nécessaire l'union de la nation musulmane, et comment pourrait s'établir la sûreté sur laquelle devait reposer l'accord des deux parties.
> Mon premier soin a été d'adresser des vœux au Ciel afin que notre très-magnifique et très-puissant seigneur, bienfaiteur et empereur atteigne toujours le but de ses désirs et étende partout son ombre protectrice. J'ai ensuite écrit à mon fils Ibrahim de revenir aussitôt sur ses pas, s'il avait passé l'Euphrate, après la bataille qui a eu lieu dans la plaine de Nezib avec Son Excellence, le seraskier d Orient.
> Votre Altesse sait, et tout le monde le sait également, que j'ai toujours eu à cœur d'accélérer l'heureuse union dont il est question et de donner à la Sublime Porte des preuves de mon sincère dévouement. Mais Votre Altesse se rappelle aussi que sous le règne du défunt souverain, le beylitchi Sarim effendi, expédié ici en mission, m'annonça que le sultan m'accorderait à perpétuité l'Égypte, Saïda et Tripoli ; que je refusai humblement d'accepter cette proposition et que je priai Son Altesse de daigner me concéder à perpétuité pour moi et ma postérité toutes les provinces confiées à mon administration.
> J'ose espérer que guidée non seulement par l'ancienne liaison qui existe entre nous mais encore par la sagesse et la prévoyance qui distinguent Votre Altesse, et considérant la délicatesse de la position de la Sublime

> Porte ainsi que la loyauté de son dévoué serviteur, songeant aux moyens d'assurer le repos de la nation musulmane, voudra bien me traiter d'une manière conforme aux exigences du temps et du destin.
> Comme la lettre de Votre Altesse ne fait mention que de l'Égypte et qu'Akif effendi m'a déclaré n'avoir aucune instruction ni autorisation pour le reste c'est-à-dire pour la concession à perpétuité de toutes les provinces, une telle proposition ne pouvant être acceptée, ce fonctionnaire aime mieux repartir que de rester inutilement à correspondre et à traiter, et il va exprimer verbalement à Votre Altesse. Ce que j'ai l'honneur de lui demander par la présente [3] .

À Saint-Pétersbourg, on se réjouit tout de même d'apprendre l'initiative de la Porte. « Soyez persuadé, déclare le comte de Nesselrode au baron de Barante, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, que nous donnerons toute notre approbation à tout arrangement entre la Turquie et l'Égypte. »

Entre le 21 et le 27 juillet, trois divans se réunissent dans la capitale turque pour délibérer de la situation et prendre les décisions nécessaires. Au cours du troisième, on décide enfin d'accéder aux vœux de Méhémet-Ali. Deux émissaires, Saïd effendi et Tewfik effendi, doivent se rendre dès le lendemain matin à Alexandrie pour en informer le vice-roi. Il semble que le dénouement soit proche.

Le même jour Méhémet-Ali fait parvenir une note à tous les consuls généraux, dans laquelle il explique les raisons de son refus aux propositions de Khosrew. Il dit en substance :

1. Que feu le sultan Mahmoud lui a fait dans le temps, par l'entremise de Sarim effendi, des propositions bien plus avantageuses que celles que vient de lui transmettre le grand vizir, puisqu'il s'agissait alors de l'hérédité de l'Égypte ainsi que celle du vilayet de Saïda et du sandjak de Tripoli ;
2. Que, dans les circonstances actuelles lui-même sollicite l'hérédité de la Syrie et de la Crète ;
3. Qu'à cette condition, si l'on veut agir de bonne foi avec lui, il sera « le plus fidèle des serviteurs et des vassaux de Sa Hautesse, et la défendra quand et contre qui elle voudra ».

Dans le même temps, il expédie une circulaire aux pachas dans laquelle il dénonce Khosrew comme *le seul artisan de tous les maux qui ont successivement fondu sur l'empire (...), un être dangereux et gonflé de*

venin. Il précise qu'il ne restituera pas la flotte à un homme qui bientôt *aura détruit ce qui a été si péniblement construit*. Et il conclut que, pour la sauvegarde des intérêts de l'empire, il est indispensable que l'on destitue le grand vizir de ses fonctions[4].

On en est là lorsque tout coup Metternich, ayant eu vent des tractations en cours et redoutant une paix trop favorable à l'Égypte, prend la décision d'intervenir auprès d'Istanbul au nom de l'Europe, afin d'empêcher coûte que coûte tout arrangement direct qui n'aurait pas l'aval des puissances. Le 27 juillet le chancelier fait intervenir son ambassadeur en lui prescrivant de présenter immédiatement avec ses collègues une note au sultan pour « qu'aucune initiative ne fût entreprise sans en référer aux grandes puissances ».

Le 28, la note est effectivement remise au sultan alors que le grand divan délibère sur les dernières conditions à offrir à Méhémet-Ali : « Les cinq ambassadeurs soussignés, conformément aux instructions reçues hier de leurs cours respectives, se félicitent d'avoir à annoncer au ministre de la Sublime Porte que l'accord des cinq puissances touchant à la question orientale est certain, et ils prient la Sublime Porte, en attendant les fruits de leurs dispositions bienveillantes, de ne décider rien sur la susdite question d'une manière définitive sans leur concours[5]. »

Palmerston triomphe. La note de Metternich lui rend sa proie. Quant à Khosrew, il est trop heureux d'une intervention qui lui permet de différer tout règlement avec son rival et de renouveler les intrigues contre lui. Il s'incline donc devant la sommation des puissances et écrit à Méhémet-Ali le chef-d'œuvre d'hypocrisie suivant : « Notre envoyé [Saïd effendi] allait partir sur le bateau à vapeur [pour Alexandrie], lorsque les ambassadeurs des cinq puissances ont remis à la Sublime Porte une note signée par eux, dont la traduction se trouve dans la présente lettre [...] Immédiatement après la présentation de cette note, les hauts dignitaires de la Sublime Porte se sont réunis de nouveau en conseil, et ils ont été d'avis que l'ingérence des étrangers dans une affaire de suzerain à vassal est une chose assez peu convenable ; mais, considérant que les cinq grandes puissances sont déjà intervenues de concert, refuser leur médiation serait offensant pour elles et pourrait attirer des embarras et du trouble à la nation musulmane [...] Les grands dignitaires assemblés, tout en faisant des vœux pour que nous

n'ayons jamais à recourir aux étrangers, n'ont pas jugé à propos, dans les circonstances actuelles, de repousser la demande imprévue des cinq ambassadeurs et y ont donné leur adhésion. » À partir de ce jour, tous les efforts du pacha d'Égypte en vue d'un accord direct avec la Porte resteront vains.

Fort du succès de son initiative du 27 juillet, Metternich s'empresse dès le 7 août d'envoyer une dépêche aux missions autrichiennes à Paris, Londres, Saint-Pétersbourg et Berlin, dans laquelle il formule le vœu que la reconnaissance de l'hérédité pour Méhémet-Ali soit limitée au seul pachalik d'Égypte. Dans le même temps, il s'emploie à réunir un congrès à Londres ou à Vienne, afin que soit d'un commun accord réglée la question d'Orient.

Palmerston applaudit à l'initiative autrichienne. La Russie n'y est pas opposée : qu'y perdrait-elle ?

Mais voilà, la note du 27 juillet a eu le mérite de sonner le réveil en France. Sous la pression de l'opinion, Louis-Philippe décide de modifier sa politique. Engagé moralement envers l'Égypte et déçu par Londres, le gouvernement français commence à sentir qu'il y va de la dignité de la France. On décide donc de se détacher de l'alliance anglaise et de prendre fait et cause pour Méhémet-Ali. Insensiblement dans l'esprit des ministres français a fini par s'ancrer la conviction que soutenir le vice-roi, c'est soutenir une cause aussi juste que noble, c'est aussi offrir une chance de vie à un pays sur lequel d'autres veulent sceller une pierre tombale. Sont réunis là tous les éléments propres à sublimer les sentiments de grandeur et d'idéalisme français.

Malheureusement, le revirement de Louis-Philippe s'opère trop tard. Palmerston a depuis longtemps réussi à se ménager des appuis solides dans les cabinets européens.

À partir de septembre 1839, c'est Londres qui devient le centre de l'activité européenne. À la différence de la France, l'Angleterre puise la force de sa politique dans une unité de vues et d'action. Jour après jour, patiemment, Palmerston met tout en œuvre pour écarter le gouvernement français de l'échiquier. À la mi-septembre, il lui propose d'exiger impérieusement de Méhémet-Ali la restitution de la flotte turque et, s'il refuse, de capturer la flotte égyptienne. Les ministres français repoussent vigoureusement la proposition.

Palmerston ne se décourage point. Il insiste sur la nécessité d'adopter certaines mesures coercitives susceptibles de briser au besoin la résistance du vice-roi. Il en détaille même le programme : interception des communications par mer entre la Syrie et l'Égypte, blocus des ports, saisie de tous bâtiments naviguant sous drapeau égyptien.

Dans l'intervalle la Russie, qui pressent la rupture imminente de la France et de l'Angleterre, tente de se rapprocher du cabinet de Saint-James en proposant de soutenir les vues de Palmerston. C'est dans cet esprit que les Russes – par l'intermédiaire du baron de Brunow – soumettent à ce dernier un plan pour le moins machiavélique : dans le cas où Ibrahim reprendrait sa marche sur Istanbul, la Russie se chargerait de protéger le sultan menacé, tandis que les flottes alliées agiraient sur les côtes d'Égypte. On a compris le sens caché de la démarche : livrez-nous Istanbul, nous vous livrons Alexandrie. Quelque monstrueux que soit le marché, le ministre anglais acquiesce. Mais la France aussitôt prévenue proteste avec la plus grande énergie : « Jamais, écrit le maréchal Soult à son ambassadeur à Londres le 20 septembre, jamais de notre aveu une escadre de guerre étrangère ne paraîtra devant Istanbul sans que la nôtre s'y montre aussitôt[6] ! » De leur côté les collègues de Palmerston, sans doute moins empressés que lui, refusent à leur tour de se laisser entraîner dans le projet russe. Il n'en demeure pas moins que le rapprochement anglo-russe se dessine.

M. de Pontois est alors nommé ambassadeur à Istanbul en remplacement de l'amiral Roussin, notoirement défavorable au vice-roi, et le 21 décembre 1839 le gouvernement français donne connaissance à l'Europe de son plan : « l'hérédité accordée à Méhémet-Ali sur l'Égypte, la Syrie, l'Arabie, et l'île de Crète à titre de viager ». Une fois de plus, il est trop tard.

Palmerston fait une contre-proposition : l'Égypte à titre héréditaire et le pachalik d'Acre, moins la ville du même nom, à titre viager. Le ministère français refuse, estimant excessif l'écart entre les exigences égyptiennes et les concessions anglaises. Erreur de jugement qui aura des conséquences funestes. Étant donné la difficulté de la situation et la prépondérance britannique, il faudrait saisir la perche sur-le-champ. L'accord des puissances se réaliserait sur l'heure et le pacha obtiendrait bien plus qu'il ne

finira par garder. Au refus français, Palmerston réplique avec froideur : « La concession est retirée. »

Il faut préciser que le ministre anglais n'éprouve que dédain à l'égard de Louis-Philippe. Chaque fois qu'il en a l'occasion, il se plaît à déclarer que le roi des Français ne se décidera jamais à un acte de vigueur, que tant qu'un pareil monarque dirigera les affaires de son pays, il n'est rien qu'on ne puisse oser.

Le rapprochement anglo-russe ne cesse, lui, de progresser. Le plan proposé par le baron de Brunow est revu et corrigé. Nicolas Ier et Nesselrode décident de rapprocher leur point de vue de celui du gouvernement anglais, soit de « fixer le sort de Méhémet-Ali et d'arrêter des mesures coercitives pour le lui imposer ». Brunow propose de conclure à cet effet un traité conjoint. Palmerston ne décline pas la proposition, mais n'y accorde pas non plus son aval. Sans doute rechigne-t-il à suivre les Russes sur une voie où, il le sait, les Français ne le suivront pas. Il n'en demeure pas moins que l'adhésion de la Russie à la conception britannique peut être considérée comme acquise.

Là-bas, dans la vallée du Nil, Méhémet-Ali durant tous ces mois s'est confiné dans une attitude ferme vis-à-vis des puissances, mais souple et conciliante à l'égard de la Porte.

Finalement, se rendant bien compte de l'inutilité de ses efforts pacifiques, on le voit brusquement ériger des fortifications et lever de nouvelles troupes, comme s'il pressentait qu'il va devoir se battre une nouvelle fois.

Dans le même temps la Porte s'arme aussi. Ses troupes de Malatia reçoivent d'importants renforts : plusieurs régiments, cent pièces de canon de calibre 24, des caissons et des cartouches en grand nombre. À Istanbul même la garnison est portée à 26 000 hommes.

Le 16 janvier 1840 le colonel Hodges, qui entreprend une nouvelle démarche auprès du pacha, est accueilli de façon cinglante : « On veut me pousser à bout ? Eh bien, j'accepte le défi. On veut la guerre ? Je la ferai à outrance, et peut-être aura-t-on lieu de se repentir de m'avoir jeté dans cette terrible extrémité ! » Et lorsque le lendemain Cochelet revient à la charge, la détermination du vice-roi n'a pas varié d'un iota : « On m'oblige à tirer le canon ? Que le canon décide. Je ne céderai pas un seul palmier de la Syrie ! »

Le 5 février 1840 le général Sébastiani, non moins opposé que l'amiral Roussin aux exigences de Méhémet-Ali, est remplacé par Guizot. Hélas, dans l'intervalle, la Russie a jeté les bases d'un accord complet avec l'Angleterre et l'isolement de la France est un fait accompli. Désormais la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre forment un bloc homogène, incontournable. Leur union leur permet d'agir sans la France et d'imposer la paix de Palmerston, c'est-à-dire celle des armes.

Méhémet-Ali se rend compte que l'on court à un nouvel affrontement. Dans une lettre du 23 février, il écrit à Khosrew pacha une lettre d'une grande lucidité et le met en garde contre les intentions des puissances. « Je sais qu'on persuade le divan de recourir aux puissances étrangères pour me chasser de la Syrie : mais comment ne voyez-vous pas que ces mêmes puissances veulent le démembrement de l'Empire ottoman, et qu'elles veulent abattre en moi “la force des reins” de cet empire ? Altesse, je vous parlerai avec franchise et loyauté. J'ai soixante-dix ans, et je n'ai plus d'ambition pour moi-même ; mais j'ai une famille, et il est de mon devoir d'assurer son avenir. Que mon souverain veuille bien m'accorder l'Arabie, je continuerai de rendre à ma religion et à mon pays les mêmes services que j'ai été assez heureux pour lui rendre jusqu'à présent ; autrement, je résisterai et je ne donnerai pas gain de cause aux ennemis de l'Empire qui voudraient l'affaiblir pour s'en partager ensuite les dépouilles. Si l'on ne médite pas de projets hostiles contre moi, alors dites-moi pourquoi l'on veut m'enlever les défilés du Taurus qui sont les frontières naturelles de mon gouvernement. Altesse, votre haute sagesse et la bienveillance que vous avez voulu me témoigner en toutes circonstances, me font espérer que vous accueillerez ma demande en toute bonté. Je me réfugierai alors dans son sein comme dans un asile sacré, et Votre Altesse aura assuré son bonheur dans cette vie et dans l'autre. »

Voilà qui confirme assez que le vice-roi ne se fait pas la moindre illusion sur le concours des puissances, et encore moins sur l'appui de la France. À tous les hommes politiques qui lui conseillent de ne pas précipiter les événements, il ne cache pas sa déception : « J'ai toujours cru que l'Europe me voulait du bien. J'ai écouté les remontrances de ses agents, j'ai eu foi dans leur parole. Je me suis trompé. Maintenant, je n'écoute plus rien. Je redeviens turc. Je ferai de la politique turque. Je mourrai en Turc. Je ne survivrai pas à la ruine de mon pays qu'on cherche à démembrer sous des

prétextes fallacieux. Je ne souffrirai jamais que l'Égypte devienne anglaise et la Turquie russe. Je voulais être le plus ferme appui du sultan ; on ne m'a pas compris. J'en appellerai aux populations musulmanes. Je ferai la guerre sainte. Je sais que je ne pourrai pas résister aux forces des puissances européennes qui m'attaqueront. Je succomberai avec les miens dans la lutte, mais je mourrai avec honneur[7] ! »

---

1 Enkiri, *op. cit*.

2 *Mémoires de Metternich*, publiés par son fils, le prince Richard de Metternich.

3 *Histoire de Méhémet-Ali, op. cit*., Le Caire, 1919.

4 *Ibid*.

5 Soit Ponsonby pour l'Angleterre, Roussin pour la France, Stürmer pour l'Autriche, Kœnigsmark pour la Prusse et Boutenieff pour la Russie.

6 Dépêche du maréchal Soult à Sébastiani, 20 septembre 1839, in Charles-Roux (François), *Thiers et Méhémet-Ali*, Paris, 1951.

7 Enkiri, *op. cit*.

OceanofPDF.com

28

LES BALBUTIEMENTS DE THIERS

(1840)

À la fin du mois de février 1840 le maréchal Soult, mis en minorité par la Chambre sur une question sans aucun rapport avec la situation extérieure, est contraint de remettre sa démission à Louis-Philippe. Le 1er mars sa succession échoit à Adolphe Thiers, tandis que Guizot est nommé ambassadeur à Londres, poste ô combien sensible à ce moment. Dorénavant, c'est à leur tandem qu'incombent le destin de Méhémet-Ali et le devenir de la question orientale.

Dès le 7, le directeur des affaires politiques Desages écrit à Cochelet, consul de France à Alexandrie : « Le nouveau cabinet est installé depuis trop peu de jours pour que nous nous trouvions en mesure de vous écrire officiellement par le bateau qui va partir. Vous devez donc rester en panne jusqu'à nouvel ordre. Du reste, tout est également en suspens à Londres. Ici, le Conseil n'a point encore eu de délibération sur les affaires d'Orient. Dans mon opinion, les choses à Paris et à Londres traînent en longueur. Le cabinet anglais est, au fond, beaucoup moins vif que naguère ; mais en admettant l'opinion de quelques personnes, qui le croient disposé à faire retraite, encore faut-il lui ménager les moyens de le faire honorablement. Comme vous le croirez sans peine, notre nouveau chef [Thiers] est loin d'être hostile au vice-roi. Il ne faudrait pas prendre pourtant tout ce qu'il a dit, étant opposant, pour la règle inflexible de sa conduite comme ministre. Dites-vous pour votre gouverne que, dans l'intérêt même du pacha, nous avons de grands ménagements à garder avec l'Angleterre, que nous ne voulons rien brusquer avec elle, et que par conséquent tout cela prendra du temps et prolongera le *statu quo*, à moins que (ce qui serait fort à mon goût) le pacha ne s'arrange directement avec la Porte[1]. »

De fait, la politique de Thiers va consister à jouer double jeu : si d'une part il continue à négocier pour endormir les puissances, de l'autre il pousse le sultan à faire des concessions à Méhémet-Ali. C'est compter sans la

détermination anglaise. Celle-ci ne se cachait pourtant guère, lors de l'entretien qu'ont eu Guizot, encore ambassadeur à Londres, et lord Palmerston :

« Milord, pourquoi faire courir à la paix de l'Orient, à la sécurité de la Porte et de l'Europe, tant de hasards ? Pour refuser l'hérédité à un vieillard de soixante et onze ans ? Qu'est-ce donc que l'hérédité en Orient, Milord, dans cette société violente et précaire, dans ces familles nombreuses et désunies ? L'histoire de Mohamed Ali n'est pas un fait nouveau dans l'Empire ottoman ; plus d'un pacha avant lui s'est élevé, a fait des conquêtes, s'est rendu puissant et presque indépendant. Qu'a fait la Porte ? Elle a attendu. Les pachas sont morts, leurs fils se sont divisés, et Istanbul a repris ses territoires et son pouvoir. C'est encore ici pour elle la meilleure chance et la conduite la plus prudente.

– Il y a du vrai dans ce que vous dites là. L'hérédité n'aurait peut-être pas grande valeur. Pourtant, Ibrahim pacha est un chef habile, aimé de ses troupes, meilleur administrateur que son père, dit-on. Il a auprès de lui des officiers capables, des Français. Nous nous disons tout, n'est-ce pas ? Est-ce que la France ne serait pas bien aise de voir se fonder en Égypte et en Syrie une puissance nouvelle et indépendante, qui fût presque sa création et devînt nécessairement son alliée ? Vous avez la Régence d'Alger. Entre vous et votre allié d'Égypte, que resterait-il ? presque rien : ces pauvres États de Tunis et de Tripoli. Toute la côte d'Afrique et une partie de la côte d'Asie sur la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'au golfe d'Alexandrette, seraient ainsi en votre pouvoir et sous votre influence. Cela ne peut nous convenir[2]. »

L'importance de cet aveu n'a point échappé à Guizot, puisqu'il l'a reproduit textuellement dans son rapport au ministère. Et Thiers n'en est pas moins frappé puisqu'il cite les propos de Palmerston (sans le nommer) à la tribune de l'Assemblée. Dès lors comment ni l'un ni l'autre ne concluent-ils pas qu'à l'évidence un ministre de la trempe de Palmerston ne ferait jamais la moindre concession, même pour sauvegarder l'alliance franco-anglaise ?

Dans le courant du mois de mars 1840 un remaniement ministériel se produit à Istanbul. Le portefeuille des Affaires étrangères échoit à Rechid pacha, anglophile notoire. Comment ne le serait-il pas, d'ailleurs, alors que la politique préconisée par l'Angleterre sert bien mieux les intérêts de son

pays que celle défendue par la France ? En effet, la stratégie anglaise ne semble-t-elle pas devoir libérer Istanbul de la « protection russe » dont le défunt sultan ne s'est encombré qu'à titre d'expédient et en désespoir de cause ? Ne cherche-t-elle pas en outre à interposer entre la Sublime Porte et son vassal indocile un arbitrage européen qu'elle s'efforce de lui rendre le plus favorable possible ?

Résumons les vues de la politique anglaise.

1. Palmerston, on le sait, n'est pas opposé à ce que Méhémet-Ali obtienne le gouvernement de l'Égypte à titre héréditaire. Non par faiblesse, mais tout simplement parce que le relâchement du lien juridique entre ce pays et la Turquie ne pourra que rendre plus facile dans l'avenir une intervention anglaise dans la vallée du Nil ;

2. Pourquoi Palmerston tient-il à conserver au sultan la Syrie ? Parce que l'Angleterre – il l'a dit sans ambages à Guizot – ne peut tolérer que la Syrie reste entre les mains d'un protégé de la France.

Or à quoi se résignerait la Turquie, sinon à céder éventuellement sur le terrain de l'hérédité à condition de récupérer sa province syrienne. Dès lors, comment douter que la voix du cabinet de Saint-James soit plus écoutée à Istanbul que celle de Paris ?

L'autre erreur que commet Thiers est de continuer à croire qu'un accord direct entre la Porte et Méhémet-Ali est possible, alors que depuis la note du 27 juillet nul ne peut ignorer combien Palmerston et Metternich y sont opposés.

De surcroît, Khosrew de son côté n'a garde d'ouvrir les oreilles aux demandes de son vieux rival. Quel intérêt y aurait-il ? Aucun, comme il l'écrit brutalement à Méhémet-Ali le 28 mars 1840 : « Notre attitude vis-à-vis des puissances européennes nous permet d'attendre les événements avec une parfaite tranquillité et sécurité. »

Après six semaines d'exercice du pouvoir, Thiers prend la plume le 18 avril pour exposer sa vision de la question orientale. Il adresse une lettre particulière à Cochelet. Nous nous permettons de la reproduire dans sa presque totalité, car elle nous paraît d'une extrême importance pour la compréhension de la suite, tout en nous éclairant sur la personnalité de celui que Hugo qualifiait de « portier écrivain qui a trouvé des portiers lecteurs ».

Je porte assurément un grand intérêt à la cause du vice-roi. Je ne fais en cela que partager un sentiment très général en France ; mais il ne faut cependant pas que le vice-roi s'abuse sur sa situation et la croie meilleure qu'elle n'est en effet. L'intérêt de la France pourra lui être utile assurément ; cet intérêt lui épargnera de trop dures exigences de la part des puissances européennes, lui ménagera quelques mois de répit, au moyen de négociations plus ou moins bien conduites ; mais tôt ou tard, il se pourra que les quatre puissances finissent par se coaliser contre lui pour lui arracher les concessions qu'il ne veut pas faire aujourd'hui.

L'Angleterre est fort obstinée contre le vice-roi ; la Russie ne refuse rien à l'Angleterre pour arriver à faire accepter les propositions de M. de Brunow ; l'Autriche et la Prusse suivent la Russie et l'Angleterre. On hésitera longtemps à signer un accord sans la France, mais on finira peut-être par signer sans elle et, une fois engagé, on ne sait pas trop où l'on pourra être conduit.

Je sais bien que le vice-roi, très faible quand il passe le Taurus pour entrer en Asie Mineure, est très fort quand il se renferme en Égypte et en Syrie, et que les difficultés se tournent contre ceux qui voudraient passer le Taurus contre lui ; cependant je crains beaucoup pour lui certaines chances. Ainsi, par exemple, la déclaration des quatre puissances, venant à être connue et appuyée par une flotte anglaise, ne soulèvera-t-elle pas la Syrie contre les Égyptiens ? C'est là un résultat possible et peut-être probable. Le pacha ferait des efforts pour contenir la Syrie. Mais y réussirait-il ? En supposant qu'il y réussît d'abord, les quatre puissances, si elles étaient tenues longtemps en échec, ne finiraient-elles pas par s'irriter de leur impuissance et ne prendraient-elles pas quelque résolution énergique contre l'Égypte ? Je ne crains guère pour le vice-roi une armée d'Anglais, car l'Angleterre n'a pas un soldat disponible ; je crains un peu plus, mais, pas beaucoup plus, une armée autrichienne transportée sur des vaisseaux anglais ; mais dans certains cas, je craindrais davantage une armée russe qui, passant le Taurus, viendrait arracher au pouvoir des Égyptiens une province facile à soulever.

Ce n'est pas au début de la guerre faite au vice-roi que je crains un tel résultat : non, au début, on fera des déclarations et on se bornera à

montrer le pavillon britannique ; mais, après un certain temps d'attente, je crains l'amour-propre irrité des grandes puissances, et l'épuisement des ressources du vice-roi, qui ne pourra pas longtemps supporter les dépenses qu'il fait aujourd'hui. On dit beaucoup à Vienne, à Berlin, à Londres, qu'il faut y regarder longtemps avant de signer un arrangement, mais qu'une fois signé, il faudra l'exécuter coûte que coûte et ne pas se laisser constituer en impuissance par le pacha d'Égypte.

Il faut donc que Méhémet-Ali ne vive pas d'illusions et ne s'imagine pas que la résistance de la France peut lui épargner une coalition des quatre puissances. La France pourra retarder cette coalition, mais n'est pas assurée le moins du monde de réussir à l'empêcher. Quand cette coalition aura été formée, l'amour-propre engagé des quatre puissances peut amener des résolutions extrêmes. La France, prête à se lever tout entière pour un intérêt sur le Rhin ou sur les Alpes, ne montrerait pas le même élan pour des événements qui se passeraient sur le Nil ; et il ne faudrait pas que le pacha crût que, pour sa cause, une guerre générale serait entamée. Je ne conviens avec personne de ce que je vous dis ici ; bien loin de là, je dis que le pacha est invincible ; je parle bien haut, à la tribune, de l'appui que la France entend lui donner ; mais tout cela est dit pour l'Europe ; au fond, je crains que le pacha ne soit faible en Syrie ; et je ne crois pas que la diplomatie française réussisse toujours à empêcher un accord de la Russie, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse. Il faut donc que le pacha d'Egypte n'en croie pas les médiocres correspondances qu'il entretient à Paris, et qu'il voie les choses telles qu'elles sont. Il ne peut conjurer les dangers de sa situation, qu'en montrant beaucoup de sagesse et de modération. Je vois qu'il revient sur la concession d'Adana, autrefois à demi faite ; il a tort ; il rendrait tout arrangement amiable impossible. Je doute que l'on consente à lui donner l'hérédité de l'Égypte et de la Syrie. Ce serait un immense succès de l'obtenir ; mais nous ne l'obtiendrions, dans tous les cas, qu'à la condition de céder Candie, Adana, les villes saintes. Il y a un autre arrangement peut-être possible ; ce serait de donner au vice-roi l'hérédité de l'Égypte seule, avec la possession viagère de tout le reste, la Syrie, Adana, Candie, l'Arabie. J'aimerais mieux ce dernier ; je ne l'espère que très peu. Le *statu quo* , c'est-à-dire la continuation de

l'état antérieur à la bataille de Nezib, me semble la troisième chance possible. Elle ne pourrait résulter que de la fatigue des négociateurs européens ; cependant, on a pris une précaution à Pétersbourg contre la fatigue : on a voulu se donner du temps et, pour cela, on a nommé M. de Brunow ministre à Londres. De toute façon, la situation est grave. Ce que je conseille au vice-roi, c'est de se préparer à des sacrifices raisonnables et de se confier à nous.

Si on lui donnait l'Égypte et la Syrie héréditairement, moins Candie, Adana, les villes saintes, il devrait se rendre. Si on lui donnait l'Égypte seule héréditairement, et la Syrie, Adana, Candie à titre viager, il devrait se rendre encore. Quant à nous, nous croirions avoir fait pour lui dans l'un ou l'autre de ces cas tout ce que la situation comporte. Il faut lui faire bien entendre que, s'il voulait résister à des concessions raisonnables, nous ne pourrions plus l'appuyer ; et que nous ne risquerions pas notre alliance avec l'Angleterre pour soutenir des prétentions démesurées.

Je ne sais donc ce qui adviendra de toute cette affaire, si grande et si mal engagée ; mais il faut détruire les illusions que se ferait le pacha ; il faut surtout lui répéter que dans la situation présente, loin de devenir plus difficile, il doit au contraire se rendre plus facile. Que, du reste, il se confie en nous ; il peut nous regarder comme des amis fidèles, sûrs et désintéressés. Nous ne l'abandonnerons point, s'il comprend sa position et sait bien y adapter sa conduite.

[...] Du reste, ne faites aucune proposition au pacha : bornez-vous à préparer son esprit à la modération ; prenez soin de détruire les illusions trop grandes qu'il pourrait se faire, sans toutefois diminuer sa confiance en nous, sans le décourager surtout ; car il aura besoin peut-être de beaucoup de courage et de force [3] .

Thiers se dissimule donc si peu la gravité de la situation que sa politique se résume à... prôner la modération. Il s'abuse seulement sur l'ampleur des concessions que Palmerston compte exiger de Méhémet-Ali. Aucun des cas de figure qu'il envisage n'a la moindre chance d'être agréé par le cabinet de Saint-James.

À toutes les pressions auxquelles l'Europe entière le soumet, Méhémet-Ali réplique en redoublant d'activité militaire : fortifications d'Alexandrie et

des côtes égyptiennes, création d'une garde nationale dans les principales villes. Son but est clair : opposer la résistance la plus énergique en cas d'attaque étrangère.

D'où ce nouveau commentaire de Thiers : « Ce serait bien vainement que le pacha se flatterait d'imposer à l'Europe par l'éclat de ses préparatifs et de lui cacher l'embarras de sa position réelle. Ces embarras sont aujourd'hui connus de tous. Personne n'ignore que la Syrie, travaillée par un sourd mécontentement, n'est contenue que par la présence des forces égyptiennes ; qu'une insurrection peut d'un moment à l'autre y éclater. La notoriété de cet état de choses encourage les puissances, moins favorablement disposées que jamais à l'égard du vice-roi ; et, dans le cas où il persisterait à refuser les seules conditions jugées compatibles avec le maintien de la paix générale, je craindrais qu'il ne nous fût plus possible de les empêcher [les puissances] de prendre contre lui – même sans notre participation – des mesures dont, tôt ou tard, le succès ne serait pas douteux. »

« Il [Méhémet-Ali] ne pense certainement pas lui-même que nous envisagerions, lorsque les choses en seraient venues là, de rompre avec l'Angleterre, dans l'unique but de l'aider à soutenir un système politique que nous aurions condamné d'avance[4]. »

Les vœux syriens de Palmerston

L'insurrection syrienne évoquée ci-dessus, Palmerston l'appelle de tous ses vœux. Ah ! Si seulement la fortune la lui accordait. Mais il n'est pas homme à se contenter d'espérer la chance, il serait plutôt de ceux qui la forcent. Tout au long de ces mois de négociations, le sieur Wood, éminent orientaliste attaché en qualité de drogman à l'ambassade anglaise à Istanbul, s'emploie à fomenter les troubles que souhaite si fort son ministre. Ses voyages en Syrie ne se comptent plus. D'ailleurs il n'est pas le seul à y intriguer ; il a pour complices les consuls d'Autriche, de Sardaigne, et même le patriarche grec et le clergé de Damas.

Dès le début du mois de mars 1840 se sont d'ailleurs manifestés les premiers symptômes d'un nouveau mouvement insurrectionnel en Syrie. Une association s'est créée au Liban pour « la défense de la Montagne ».

Chrétiens, Druzes et Juifs se sont réunis pour en préserver les privilèges spécifiques, et la convention signée à cet effet comporte quatre clauses essentielles :

1. On ne restituera pas au gouvernement égyptien les 16 000 fusils qu'il a distribués aux chrétiens en 1838, lors de la révolte druze ;

2. On ne fournira pas à l'Égypte de soldats, qu'ils soient maronites, druzes ou juifs ;

3. On s'opposera à l'extradition de tout individu réfugié dans la montagne libanaise, s'agît-il d'un déserteur de l'armée égyptienne ;

4. On instituera une caisse à laquelle chaque habitant devra verser mensuellement une contribution allant de vingt paras à trois piastres, pour assurer la défense de l'indépendance du Liban.

Le 5 mai 1840 les membres de ce conseil décident de lancer un vaste mouvement de révolte et adressent à l'émir Béchir une supplique dans laquelle ils l'adjurent de soutenir leurs revendications, et qui dit en substance : « En récompense de nos sacrifices, nous avons été accablés de vexations et d'avanies. Nous avons cependant continué de tout faire pour soutenir les autorités égyptiennes. Nous avons contribué à réprimer les révoltes, en échange de quoi nous espérions enfin avoir le droit d'être traités avec moins de rigueur. Les injustices et les violences se sont accrues. On réquisitionne tous nos produits. On nous prive de nos enfants qu'on emmène dans des camps militaires loin de leur pays. Si Votre Altesse obtient que ce régime cesse, nos vœux seront satisfaits, sinon nous nous révolterons. »

Confronté à cette atmosphère insurrectionnelle, Ibrahim donne l'ordre aux gouverneurs de désarmer immédiatement toutes les populations.

Début juin, la révolte libanaise éclate : les vœux de Palmerston sont exaucés.

Le 7 juin 1840 un autre événement achève de le combler : le grand vizirat est retiré à Khosrew pacha. Il semblerait que le penchant trop prononcé du grand vizir pour la Russie ait causé sa disgrâce soudaine. Vrai ou faux, n'importe, Palmerston a tout lieu d'exulter car voici le champ libre pour son homme lige, Rechid pacha.

Il est quelqu'un d'autre qu'enchante la disgrâce de Khosrew : Méhémet-Ali, mais pour d'autres raisons. À peine informé de la nouvelle, il ne doute plus qu'il ne touche au but et, dans sa jubilation, s'imagine qu'il va enfin pouvoir s'accommoder directement avec le sultan. Sans attendre il

s'empresse d'envoyer à Istanbul Sami bey, son premier secrétaire, chargé de présents pour le Grand Seigneur, pour la sultane mère et quelques ministres influents. Hélas, Rechid pacha, arguant de la médiation des puissances, refuse tout net d'envisager le moindre arrangement direct. Il n'en demeure pas moins que cet intermède inquiète un moment Metternich et Palmerston. Une fois l'alerte passée, tous deux redoublent d'énergie pour en finir une bonne fois pour toutes. La situation peut d'autant moins durer d'ailleurs que dans la capitale turque on commence à manifester son impatience.

La France blessée

Le 15 juillet 1840, sur la proposition du baron Stürmer et de Rechid pacha, un projet est soumis et adopté conjointement par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse[5]. En voici les articles les plus déterminants.

« **Article** 1er. Sa Hautesse le sultan promet d'accorder à Méhémet-Ali, pour lui et ses descendants en ligne directe, l'administration du pachalik d'Égypte. Sa Hautesse promet en outre de lui accorder, sa vie durant, avec le titre de pacha d'Acre, et avec le commandement de la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, l'administration de la partie méridionale de la Syrie dont les limites seront déterminées par la ligne de démarcation suivante[6] [...]. »

Toutefois le sultan, en faisant ces offres, y attache la condition que Méhémet-Ali les accepte dans l'espace de dix jours après que communication lui en aura été faite à Alexandrie par un agent de Sa Hautesse et qu'en même temps, Méhémet-Ali dépose entre les mains de cet agent les instructions nécessaires aux commandants de ses forces de terre et de mer de se retirer immédiatement d'Arabie et de toutes les villes saintes qui s'y trouvent situées, de l'île de Candie, du district d'Adana, et de toutes les autres parties de l'Empire ottoman qui ne sont pas comprises dans les limites de l'Égypte et dans celles du pachalik d'Acre, tel qu'il a été désigné ci-dessus.

« Article 2. Si dans le délai de dix jours fixé ci-dessus, Méhémet-Ali n'accepte pas le susdit arrangement, le sultan retirera alors son offre de l'administration viagère du pachalik d'Acre, mais Sa Hautesse consentira encore à accorder à Méhémet-Ali, pour lui et ses descendants en ligne directe, l'administration du pachalik d'Égypte, pourvu que cette offre soit acceptée dans l'espace des dix jours suivants, c'est-à-dire dans un délai de vingt jours, à compter du jour où la communication lui aura été faite. »

« Article 4. Il est expressément entendu de plus que, dans le premier comme dans le second cas, Méhémet-Ali (avant l'expiration du terme fixé de dix ou vingt jours) sera tenu de remettre la flotte turque, avec tous ses équipages et armements, entre les mains du préposé turc qui sera chargé de la recevoir. »

La convention stipule aussi, que « si le pacha refusait d'adhérer au susdit arrangement qui lui sera communiqué par le sultan, avec le concours de Leurs Majestés la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le roi de Prusse et l'Empereur de toutes les Russies, celles-ci s'engagent à prendre des mesures concertées et arrêtées entre elles, afin de mettre cet arrangement à exécution ».

Palmerston se frotte les mains. La France n'a été ni informée ni consultée. On ne l'avise que douze jours plus tard, le 27 juillet. Malgré l'ignorance où on l'a tenu jusque-là, Guizot a, semble-t-il, eu vent que quelque chose se préparait, mais sans en acquérir la certitude. Il en a averti Thiers mais sans lui fournir de précisions, et pour cause. Un moraliste a écrit : « Les hommes savent qu'ils mourront, mais ils n'y croient pas. » Cette pensée trouve ici son application en politique. Thiers avait beau savoir que les quatre puissances finiraient par s'entendre sans lui, sans doute a-t-il toujours refusé d'y croire. Metternich, lui, n'a cessé d'y croire. Aussi écrit-il, le 4 août suivant, à son envoyé à Paris, le comte Apponyi : « Le cabinet des Tuileries a déclaré qu'il lui était impossible de s'associer à une action matérielle quelconque contre le pacha d'Égypte. Les quatre autres cours ont, de leur côté, le sentiment qu'en laissant le sultan livré à sa seule faiblesse son trône, son empire périraient. Elles se sont dès lors entendues sur la base d'une action commune. Telle est l'histoire de la négociation de Londres et que faut-il en conclure, si ce n'est qu'entre la France, d'une part, et les quatre

cours de l'autre, il y a dissentiment quant à la possibilité d'une action ? De ce fait, il ne ressort d'insulte pour personne. Il peut en résulter de la gêne politique mais dans les affaires de ce monde, quelle question n'en renferme pas ? [...] Méhémet-Ali et ses successeurs héréditaires seraient en réalité les maîtres de plus de la moitié du territoire ottoman et disposeraient de ressources qui, réunies en une seule main, dépasseraient dans une mesure incalculable celles qu'aurait le sultan. »

En recevant le mémorandum de Palmerston, l'ambassadeur de France a été atterré. Guizot le communique immédiatement à Paris, où le document provoque des réactions analogues. Louis-Philippe en est révolté, Thiers « profondément blessé et indigné de l'offense faite à la France ». Dans l'opinion publique, c'est une véritable explosion de sentiment national. On exige une riposte immédiate. À l'exception des légitimistes, tous les Français se rassemblent autour du drapeau tricolore avec pour seul mot d'ordre : « Guerre à la perfide Albion. »

La première réplique de Thiers au traité du 15 juillet n'est pas heureuse, loin s'en faut. Répondant à la communication de Palmerston, il critique les résolutions prises par les signataires du traité comme étant « des mesures auxquelles ne répondent pas les moyens d'application ». Objection absurde et sans prise sur Palmerston, qui juge plus sainement que Thiers les forces réelles du pacha. Thiers, en effet, demeure convaincu que la puissance militaire égyptienne est intacte. Il se trompe lourdement. Éparpillée entre la Crète, l'Arabie, le Soudan et la Syrie, terriblement démoralisée, l'armée de Méhémet-Ali n'est plus en mesure de supporter un nouveau choc. Comment dans ce cas Thiers pourrait-il miser sur l'incapacité des puissances à réduire le pacha d'Égypte par la force ?

C'est le 6 août que Cochelet communique à Méhémet-Ali la nouvelle du traité. Le pacha est étonnamment calme. Aux dires du consul de France, il n'a même pas l'air abattu. Son premier mot est d'annoncer qu'il va ordonner à son fils de marcher sur l'Asie Mineure. Cochelet fait tout pour l'en dissuader. On le voit, la France, comme avant le traité de Londres, persiste à détourner le vice-roi de passer le Taurus, Rubicon de l'Orient. La raison est claire : on craint de s'engager à fond derrière lui.

Ordre est donné à l'armée du Hedjaz de rentrer en Égypte. Le gros de l'armée de Syrie est maintenu sur la frontière du Taurus ; les troupes employées à réprimer l'insurrection libanaise sont échelonnées sur le rivage

syrien. Le pacha se veut optimiste. Il estime, comme Thiers sans doute, que rien n'est joué, alors que tout est perdu.

---

1 Charles-Roux, *op. cit*.

2 Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, Paris, 1861.

3 Charles-Roux, *op. cit*.

4 Sabry, *op. cit*.

5 Voir en annexe le texte intégral du traité.

6 C'est-à-dire une ligne qui part du cap Ras-el-Nakhora, sur les côtes de la Méditerranée, s'étend jusqu'à l'embouchure de la rivière Seisaban, extrémité septentrionale du lac Tibérias, longe la côte occidentale de la mer Morte, se prolonge de là jusqu'à la mer Rouge, aboutit à la pointe septentrionale du golfe d'Akaba, et suit la côte occidentale du golfe et sa côte orientale jusqu'à Suez.

OceanofPDF.com

29

MÉHÉMET-ALI ET LE FILS DE NAPOLÉON

(1840)

Le 27 juillet 1840 au soir Thiers fait prier le comte Walewski de passer d'urgence au ministère. Polonais d'origine, naturalisé français la veille, enfant naturel des amours de Napoléon et de la comtesse Marie Walewska, le comte est la dernière carte du gouvernement français. La mission dont le charge Thiers consiste à obtenir de Méhémet-Ali qu'il s'en remette à la France pour le tirer d'embarras et lui laisse le soin de traiter pour lui avec le sultan. Mais il faut avant tout dissuader le pacha de faire franchir le Taurus à ses troupes, de mettre Alexandrie en état de défense, de n'en pas faire sortir la flotte égyptienne, d'éteindre l'insurrection qui couve en Syrie et d'empêcher qu'elle ne se rallume en octroyant quelques privilèges aux populations sous la garantie de la France.

Sous de pareils propos s'entrevoit la curieuse politique du président du Conseil. On peut se demander s'il a lu les lettres où Cochelet exposait au maréchal Soult que l'unique chance de Méhémet-Ali de faire accepter ses prétentions par la Porte était *justement d'envahir l'Asie Mineure*, et qu'il était par contre *hors d'état de résister à une attaque turco-européenne en Syrie ou en Égypte*.

Dans une lettre du 6 août Cochelet, rendant compte de son entretien avec le vice-roi sur l'alliance des quatre puissances, confirme, prouvant à Thiers son peu de confiance dans les capacités de résistance du vice-roi. Au milieu du mois, il lui transmet la copie d'une lettre d'Istanbul à Ibrahim Pacha soutenant que l'offensive était la meilleure carte des Égyptiens : « Méhémet-Ali, y lit-on, peut encore profiter des circonstances pour réussir dans ses projets. Il ne dépend que de lui de renverser le ministère et de faire changer la politique du cabinet ottoman. Mais, je vous le dis franchement, ce n'est pas en laissant son armée l'arme au bras et en expédiant, de temps à autre, des envoyés ou des dépêches aux ministres turcs qu'il atteindra son but. La marche d'Ibrahim pacha sur la capitale est de toute nécessité. Vous

ne trouverez pas un seul Turc à Istanbul qui ne soit partisan du vice-roi, ainsi que dans tout l'empire ottoman. » Bref, tous les avis concordent : les forces égyptiennes seraient incapables de résister à une attaque européenne, pas plus en Syrie qu'en Égypte ; la seule manière de défendre ces territoires serait donc de porter la guerre en Asie Mineure.

Le système imaginé par Thiers est donc incohérent et contraire aux réalités qu'on lui signale de toutes parts : il interdit à Méhémet-Ali l'offensive qui, vu la situation, serait la seule stratégie efficace, et il lui prescrit une défensive, vouée d'avance à l'échec. Il condamne à la démoralisation des troupes déjà immobilisées depuis plus d'un an. Il tend à laisser s'écouler sans l'utiliser toute la saison d'été, favorable au passage du Taurus. Il exclut l'unique moyen d'obtenir des négociations avec la Porte qui, à moins d'y être contrainte par la nécessité, ne se prêtera évidemment pas plus, contre le gré des quatre alliés du 15 juillet, à traiter par l'intermédiaire du gouvernement français qu'avec Méhémet-Ali en personne. D'autre part, est-il censé inviter ce dernier à demander officiellement le protectorat de la France ? N'y a-t-il pas là de quoi donner prise aux adversaires de la politique française ? Mais Thiers, engagé dans son système, n'en démord plus ; il y persévérera jusqu'à la complète démonstration de son erreur.

Le 28 juillet Walewski se met en route. Le 7 août il embarque de Nice pour l'Égypte à bord d'un bâtiment à vapeur, le *Tartare*. Le 14 il entre dans le port d'Alexandrie. Là, sous ses yeux, se découpent « quarante vaisseaux de guerre, quarante vaisseaux gigantesques, hauts de bord, portant debout toute une forêt de mâts, d'antennes et de cordages ». Ce qu'il décrit là, c'est l'ensemble des flottes turque et égyptienne réunies.

En pressentant Walewski pour cette mission, Thiers table peut-être sur l'adulation que Méhémet-Ali éprouve pour Napoléon. Présumer que le pacha se plairait à entendre le fils naturel du vainqueur des Pyramides lui prodiguer les conseils d'un ministre de Louis-Philippe est assez matois. De fait, le « charme » va se révéler relativement efficace.

Deux jours avant que Walewski soit reçu en audience (16 août), le pacha s'est entendu notifier par un envoyé de la Porte, Rifaat bey, et par les consuls généraux des quatre puissances, les conditions du traité de Londres et les a repoussées avec hauteur. Le premier délai de dix jours au-delà

duquel serait caduque l'offre du pachalik de Saint-Jean-d'Acre à titre viager commence à courir...

Du 16 au 30 août, Walewski s'active auprès du vice-roi. Il prône avec vigueur le système imaginé par Thiers et obtient de nouvelles concessions, à savoir : l'Égypte héréditaire, la Syrie, Adana et Candie en viager, étant entendu que la France pourra en cours de négociation céder Adana et Candie.

Pour ce qui est d'encourager Méhémet-Ali à la résistance, Walewski se rend vite compte que c'est utopique. Il s'empresse de signaler à son gouvernement la situation intenable du vice-roi, exprime ses doutes sur la possibilité d'une défensive efficace et insiste surtout sur l'urgence d'envoyer des secours directs, militaires ou au moins pécuniaires, au pacha d'Égypte. Peine perdue. Thiers va laisser Méhémet-Ali se débrouiller seul et se contente de l'encourager par des paroles et de vaines promesses. À Paris, Louis-Philippe et son ministère se dépensent en manifestations bruyantes qui ne reposent, hélas, sur aucune donnée concrète. « Vous êtes des ingrats ! » lance le roi aux ambassadeurs des puissances, lors de la première audience qu'il leur accorde depuis la signature du traité, après leur avoir rappelé tout ce qu'il a fait et risqué pour préserver la paix. « Mais cette fois ne croyez pas que je me sépare de mon ministère et de mon pays ! Vous voulez la guerre, vous l'aurez, et, s'il le faut, je démusellerai le tigre. Il me connaît, et je sais jouer avec lui. Nous verrons s'il vous respectera comme moi ! »

Mais à toutes ces gesticulations puériles et pseudo-cris de guerre Mettemich et Palmerston répondent par de froids calculs : « Déployez le plus grand calme vis-à-vis de Thiers », écrit Metternich à Apponyi le 4 août. Et de railler le 9 octobre, cette fois à l'adresse de Frédéric-Guillaume IV de Prusse, non sans motif : « Un jour viendra où il faudra demander à ce grand maître [Thiers] avec qui donc il compte faire la guerre. Si c'est à l'Allemagne, il faudra qu'il dise pourquoi il veut se battre ; car il ne suffit pas du bonheur d'être voisin de la France pour lui tendre son dos et recevoir les coups qu'elle voudra bien donner, pas plus que pour ouvrir sa bourse et lui verser les contributions qu'elle daignera demander. S'il ne veut pas l'avouer, il faudra interpréter son silence dans le mauvais sens ; car un grand corps politique ne peut pas se payer de silence. »

Palmerston n'était pas moins cynique avec Granville, le 11 mars précédent : « Qu'ils disent ce qu'ils voudront, les Français ne peuvent entreprendre une guerre contre les quatre puissances pour soutenir Méhémet-Ali. Voudraient-ils hasarder une guerre maritime pour un tel objet ? Où trouveront-ils des vaisseaux capables d'entrer en lutte contre la marine anglaise, sans parler de la marine russe, qui en pareil cas se joindrait à nous ? »

Le 30 août 1840, dans l'intention de hâter les choses, Walewski part pour Istanbul. Entre-temps est échu (26 août) le premier délai de dix jours imparti à Méhémet-Ali. L'envoyé de la Porte, Rifaat bey, est revenu, toujours escorté des quatre consuls généraux, prendre sa réponse : le vice-roi a répondu, non sans habileté, qu'il acceptait, s'en remettant pour le surplus à la générosité du sultan. Nul doute que cette réponse, concertée entre lui et Walewski, n'aurait été interprétée par la Porte comme une acceptation et n'aurait permis de terminer l'affaire si les diplomates n'avaient exigé que Rifaat bey l'interprète comme un refus. Ainsi s'est mis à courir le second délai de dix jours...

Alors que l'été approche déjà de sa fin, les puissances ne laissent plus à Méhémet-Ali que ces quelques jours pour conserver l'Égypte héréditaire. Après quoi il risque une dépossession complète, de gré ou de force. La seule échappatoire pourrait être comme toujours une entente directe avec la Turquie. Malheureusement la démarche de Walewski n'aboutit à rien. Les Turcs, sous la coupe des ambassadeurs des quatre puissances, s'en tiennent à la stricte application du traité de Londres.

Le rêve fracassé

Le vice-roi tente alors lui-même, une fois encore, de renouer des négociations avec le sultan. Le 5 septembre il écrit au nouveau grand vizir, Ahmed Fethi, sur un ton soumis, déclarant accepter toutes les conditions de Londres, se bornant à exprimer l'espoir d'une plus large part à la bienveillance de Sa Hautesse et « suppliant les puissances de mettre le comble à la justice et à l'équité qui les caractérisent en ne méconnaissant pas les droits acquis par ses services ».

Tant de pondération permettait sans aucun doute de trouver un terrain d'entente. Thiers en fait part le 18 septembre à Bulwer, le chargé d'affaires d'Angleterre à Paris, et conclut : « Si ces concessions, obtenues grâce à l'influence de la France sur le vice-roi, n'étaient pas acceptées, la France serait alors tenue de lui prêter son appui. » Le message est transmis à Palmerston. Or le 23 l'escadre alliée est en vue des côtes syriennes.

Trois conseils de cabinet se tiennent à Londres, les 29 septembre, 1er et 2 octobre, pour délibérer sur les concessions du pacha. Les partisans d'une politique pacifique les déclarent susceptibles de fonder une transaction et demandent que l'on fasse à ce sujet quelque ouverture à la France. Mais l'irréductible Palmerston ne cède point : « Le traité s'exécute, déclare-t-il, et s'exécutera facilement ; comment le rétracter sans humilier l'Angleterre et l'Europe[1] ? »

En fait, il sait qu'il a déjà gagné, mais le reste du monde l'ignore encore. C'est seulement le 3 octobre, date où la Sublime Porte prononce la déchéance du vice-roi et son remplacement par Izzet pacha, que les nouvelles d'Orient arrivent en Europe.

Les navires alliés sont entrés en action et ont bombardé Beyrouth. Deux jours plus tard, le 5 octobre, des transports ont débarqué 1 500 marins anglais et 7 à 8 000 Turcs qui ont occupé deux points du littoral et établi leur camp entre Jounieh et *Nahr el Kalb* (la rivière du chien), à une vingtaine de kilomètres au nord de Beyrouth.

Le commodore Napier et l'amiral Stopford, chef de l'escadre anglaise, somment Abbas pacha (petit-fils de Méhémet-Ali) de restituer les troupes turques passées sous le drapeau égyptien depuis 1833 et les fusils enlevés aux Libanais et lui déclarent que, la Syrie étant à nouveau propriété du sultan, lui-même n'a par conséquent plus rien à faire dans la province.

Entre-temps Wood, drogman du consulat anglais, était entré en correspondance avec Béchir et avait pris au nom du gouvernement britannique des engagements concernant l'indépendance et les privilèges des Druzes et des Maronites. Le 11 octobre, Béchir arrive à Saïda et de là est dirigé sur Beyrouth où on lui donne le choix entre l'Angleterre ou Malte comme lieu d'exil. Il opte pour Malte. Ainsi s'achève la vie politique de celui qui fut certainement un grand prince et qui, le premier parmi les émirs de la montagne libanaise, conçut l'idée d'unité et de réforme.

Ibrahim avait confié à Sève la défense de la côte, lui-même se réservant la tâche de secourir les points menacés. Le plan commun des deux hommes était de tenir jusqu'à l'hiver où, les navires anglais étant alors obligés de se retirer des côtes, tous deux seraient en mesure de harceler les troupes débarquées. Mais décidément la fortune a délaissé le camp égyptien. À aucun moment les troupes alliées ne vont leur accorder le répit nécessaire à la réalisation de leur plan.

Le 10 octobre Beyrouth, abandonnée la veille par sa garnison, est occupée. Ce même jour le commodore Napier prend l'audacieux parti de livrer bataille à Ibrahim avant que celui-ci n'ait eu le temps de concentrer des forces plus importantes. Chaudement disputée aux alentours de Kalat Meïdan, la victoire est finalement anglaise.

Le baron de Stürmer, intemonce d'Autriche, écrit le 21 octobre : « On fut si proche des Égyptiens que tout le monde put distinguer la figure d'Ibrahim pacha, si remarquable par l'ampleur de sa taille [*sic*] et devant qui l'on voyait les soldats se ranger toutes les fois qu'il se montrait. Son drapeau, dont on s'empara au terme de la bataille, se trouve chez lord Ponsonby. Il est en taffetas blanc et l'on voit en son milieu des lettres d'or formant deux lignes dont la première signifie : “Ali, le lion de Dieu” et la seconde l'article de foi musulman : “Il n'est qu'un Dieu et Mahomet est son prophète”. »

Ainsi s'achève le seul engagement que le vainqueur de Nezib ait soutenu contre les alliés.

Le 19 octobre Tripoli est prise, le 20 octobre Lattakieh, le 2 novembre la célèbre place de Saint-Jean-d'Acre. Avant la fin du mois, la Syrie peut être considérée comme perdue. « La puissance militaire égyptienne, écrit l'amiral Roussin, se détraqua comme par enchantement, les villes tombèrent comme les grains d'un chapelet. »

Cette défaite précipitée a suscité maintes réflexions, et nombre de stratèges et d'historiens ont essayé de l'expliquer. Manque de cohésion et absence d'initiative ? Trop grande dispersion des troupes ? Incapacité à lutter face aux armées européennes ? « Comment se fait-il, interroge Mouriez, que l'artillerie qui décida du sort de la bataille de Nezib eût tout à coup perdu la voix ? Dans aucune rencontre avec l'ennemi, les Égyptiens ne tirèrent un seul coup de canon. »

On pourrait épiloguer sur le sujet, mais une chose nous paraît évidente : le rythme accéléré des désertions, une vague de démoralisation, plus d'un an

d'inaction ont contribué à cet écroulement brutal. Il faut aussi préciser que les soldats égyptiens n'étaient plus payés depuis bien longtemps : on devait aux régiments venus du Hedjaz plus de quarante-huit mois de solde, dix-huit mois aux régiments de cavalerie et d'artillerie qui se trouvaient en Syrie.

Walewski, qui cite ces chiffres, écrit le 31 octobre à Thiers pour lui annoncer que la situation d'Ibrahim est on ne peut plus critique. Il estime alors que l'unique solution serait que le fils de Méhémet-Ali entame sa marche sur l'Asie Mineure mais, ajoute-t-il, « une avance de fonds ou une garantie d'emprunt est devenue indispensable. Si d'ici à quelques semaines Méhémet-Ali ne parvient pas à se procurer les ressources pécuniaires, je ne crois pas trop dire en vous assurant que son existence politique serait très compromise. En résumé, Monsieur le Président du Conseil, je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité d'une prompte détermination relative aux opérations de la Syrie[2] ». Sa requête reste lettre morte. Passe encore sur la difficulté d'intervenir militairement aux côtés de l'Égypte. Mais l'absence de tout soutien financier est inexplicable de la part d'un homme qui se disait peu auparavant « blessé de l'offense faite à la France »... Faut-il citer Alphonse Karr ? « M. Thiers joue le sort de la France à pile ou face, et la pièce est en l'air. » Quant à Louis-Philippe, il craint probablement pour son trône.

La chute d'Acre a sonné le glas. Ibrahim, conformément aux ordres de son père comme aux nécessités de la situation, entame sa retraite vers l'Égypte. Elle se déroule de façon dramatique. La Berezina sous le soleil d'Orient.

D'après les instructions de Thiers datées du 17 septembre, Cochelet le 2 octobre cherchait encore à dissuader Méhémet-Ali non seulement de faire sortir sa flotte du port d'Alexandrie, mais de faire franchir le Taurus à ses troupes, à l'heure où la Syrie tout entière ne prête plus l'oreille qu'aux canons anglais et où Ibrahim est exsangue. Aussi Mouriez ne manque pas de faire remarquer : « Dire à Ibrahim de ne pas faire passer le Taurus à son armée en ce moment où elle était en proie à tous les fléaux, c'était de la même force que de lui dire de ne pas aller jusqu'à Saint-Pétersbourg ! »

D'ailleurs Méhémet-Ali n'est plus, après ce qu'il ressent comme une trahison de l'Occident et de la France en particulier, qu'un homme brisé,

amer, incapable de vigueur et de résolution.

En tout cas, les maladresses répétées du président du Conseil ont dû finalement exaspérer le roi des Français, puisque le 20 octobre il exige la démission de Thiers et fait appel pour le remplacer au maréchal Soult et à Guizot qui prend les Affaires étrangères.

Lorsqu'il évoque le 23 octobre ce méli-mélo pour Apponyi, Metternich trouve des mots acerbes : « Jamais l'Europe n'a offert pareil spectacle ! Dans son centre, un grand État se remue et se proclame en danger. D'où lui viennent ces dangers ? Où sont les ennemis prêts à l'attaquer ? Pas un soldat en dehors des frontières de cet État, même dans les directions les plus éloignées, n'est en marche ; pas un arsenal ne travaille ; pas une idée de guerre ne s'est emparée des esprits ! Où donc est l'ennemi ? C'est le pays qui pousse le cri de guerre, qui se couvre de soldats, qui fait appel aux idées guerrières, qui proteste en même temps de ses intentions pacifiques ! Ce pays se proclame insulté. De qui et par quelles voies l'insulte lui serait-elle venue ?[...] L'Europe, Monsieur l'ambassadeur, n'y comprend rien, et je suis tout aussi peu avancé que l'Europe ! Ce dont j'accuse M. Thiers, c'est d'une audace mal calculée et d'une illusion de pouvoir qui n'a et ne saurait avoir d'autre valeur que celle d'une illusion. Cette aptitude à se livrer à l'illusion du pouvoir ne se trouve-t-elle pas résumée dans l'axiome : *le Roi règne, mais ne gouverne pas* ? Axiome que repousse le bon sens, et qui renferme à lui seul les causes du malaise qu'éprouve la France, ainsi que de celui qu'elle déverse sur l'Europe tout entière. [...] M. Thiers a voulu faire du bruit, il a fait plus, il a voulu prouver sa force et il se trouve placé en face de sa faiblesse. Il est léger, il se croit du poids. Il est en dernier ce résultat : fort peu de chose pour faire le bien, et une véritable puissance sur le terrain du mal. »

Paradoxalement, le 9 octobre précédent, il n'était pas plus tendre pour stigmatiser à l'adresse du roi de Prusse l'intransigeance de Palmerston envers Méhémet-Ali vaincu : « Nous nous trouvons réduits à une situation toute particulière, je serais presque tenté de dire absurde. Nos adversaires sont absurdes et, dans notre propre camp, il se commet bien des absurdités. Deux individualités se distinguent ici : M. Thiers et lord Palmerston. Le premier, qui est un héros sur le terrain où, à une autre époque, feu l'abbé de Pradt a révélé un tout autre Jupiter-Scapin ; l'autre, qui a reconnu une fois

dans sa carrière de whig le véritable droit, mais qui veut le faire triompher à la manière des joueurs qui prétendent faire sauter la banque. »

Le 14 novembre Palmerston prie Stopford d'envoyer à Alexandrie un officier anglais notifier à Méhémet-Ali que les quatre puissances ont décidé de conseiller à la Porte de lui laisser l'Égypte s'il renvoie immédiatement la flotte turque à Istanbul et évacue tous les autres territoires. À cette offre, Méhémet-Ali devra répondre par une lettre ouverte que portera à Istanbul un officier anglais. Le même jour, la Porte est avertie de la démarche prescrite à l'amiral. Guizot aussi, puisqu'il en informe Cochelet dès le 19 novembre et lui écrit à nouveau dix jours après de presser Méhémet-Ali d'accepter immédiatement l'offre. Mais, avant que Stopford ait eu le temps d'exécuter ses instructions, Napier prend sur lui de le devancer. Le commodore a en effet noué une correspondance si pressante avec Boghos bey que Méhémet-Ali s'est enfin résigné à rendre la flotte turque, à évacuer la Syrie et à se contenter de l'Égypte héréditaire. Le vice-roi suit en l'occurrence les conseils de son entourage, consuls, négociants étrangers, turcs et arabes. Il y a été poussé par la crainte du bombardement d'Alexandrie, du soulèvement des troupes et de la population. Ainsi fait-il son deuil de la Syrie, déclarant à ses proches qu'il est désormais résolu à tout conclure à l'amiable puisque de toute manière, ajoute-t-il, « les hommes, en quittant le monde n'emportent rien avec eux ».

D'où la convention suivante, passée le 27 novembre à Alexandrie avec Napier :

> Entre le commodore Napier, commandant les forces navales de S.M. britannique devant Alexandrie, d'une part, et Son Excellence Boghos Youssoufian bey, ministre des Affaires Étrangères de Son Altesse, le vice-roi d'Égypte [...]
>
> Art. 1er. Le commodore Napier, en sa qualité susdite, ayant porté à la connaissance de S.A. Méhémet-Ali que les puissances avaient recommandé à la Sublime Porte de le réintégrer dans le gouvernement héréditaire de l'Égypte, et S.A. voyant dans cette communication une cir constance favorable pour mettre un terme aux calamités de la guerre, elle s'engage à ordonner à son fils Ibrahim pacha de procéder à l'évacuation immédiate de la Syrie. S.A. s'engage, en outre, à restituer

la flotte ottomane aussitôt qu'elle aura reçu la notification officielle que la Sublime Porte lui accorde le gouvernement héréditaire de l'Égypte, laquelle concession est et demeure garantie par les puissances.

Art. 2. Le commodore Napier mettra à la disposition du gouvernement égyptien un bateau à vapeur pour porter en Syrie l'officier désigné par S.A. pour ordonner au général en chef de l'armée égyptienne d'évacuer la Syrie. Le commandant en chef des forces britanniques, sir R. Stopford, nommera de son côté un officier pour veiller à l'exécution de cette mesure.

Art. 3. En considération de ce qui précède, le commodore Napier s'engage à suspendre, de la part des forces britanniques, les hostilités contre Alexandrie et toute autre partie du territoire égyptien. Il autorisera en même temps la libre navigation des bâtiments destinés au transport des blessés, des malades et de toute autre portion de l'armée égyptienne que le gouvernement de l'Égypte désirera faire rentrer dans ce pays par la voie de mer.

Art. 4. Il est bien entendu que l'armée égyptienne aura la faculté de se retirer de la Syrie avec son artillerie, ses armes, ses chevaux, ses munitions, bagages et en général tout ce qui constitue le matériel de l'armée.

Fait en double original. Ch. Napier, Boghos Youssouf bey.

Or à peine l'amiral Stopford est-il informé de l'accord qu'il refuse de le ratifier et désavoue Napier. Et pourtant les articles ci-dessus consacrent en tout point l'exécution du traité de Londres. Stopford écrit immédiatement à Méhémet-Ali pour lui signifier son opposition :

À bord de *La princesse Charlotte* , dans la baie Saint-Georges, Beyrouth, le 2 décembre 1840

Je me vois forcé de désapprouver le commodore Napier dans la convention qu'il a faite avec Votre Altesse concernant l'évacuation de la Syrie par les troupes égyptiennes.

Il n'était nullement autorisé à faire pareille convention qui, d'ailleurs, devait être approuvée et signée par moi [...] J'espère que cette

convention qui a été faite à la hâte et sans autorisation, n'occasionnera aucun embarras à Votre Altesse. Il n'y a pas de doute qu'elle a été faite par amitié, quoique le commodore ne fût pas au courant des affaires de la Syrie, mais cela ne diminuera en rien l'ardent désir que j'ai d'adopter promptement des mesures tendant à renouveler cette amitié, et ces bons sentiments que j'espère rétablir entre l'Angleterre et Votre Altesse.

Aussitôt mis au courant, Palmerston approuve Stopford et rejette à son tour la convention. Il se peut qu'à ses yeux elle ne présente pas assez le caractère d'une contrainte ou peut-être ne soit pas assez humiliante. C'est donc la procédure prescrite par Palmerston, et par lui seul, le 14 novembre, qui entre en application dans les jours suivants et se substitue à la convention caduque de Napier. Cette procédure est cette fois parfaitement définie dans la lettre envoyée par Stopford quatre jours plus tard :

À bord de *La Princesse Charlotte* , devant Chypre, le 6 décembre 1840

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse, par l'entremise du capitaine Flanshaw, capitaine de mon vaisseau, l'autorisation officielle du gouvernement britannique et, au nom des quatre puissances, de conserver le pachalik d'Égypte, avec la condition que dans trois jours après cette communication faite par le capitaine Flanshaw, vous consentirez à rendre la flotte au sultan et à évacuer définitivement la Syrie. Son Altesse me permettra de La supplier de prendre ces conditions en sérieuse considération.
Je prie Dieu tout-puissant de faire connaître à Votre Altesse de quel bien elle gratifiera son malheureux pays en donnant son adhésion à la décision des quatre puissances.

Le délai de *trois jours*, l'évacuation *définitive* de la Syrie, le *malheureux* pays... Est-ce par le biais de ces quelques nuances que Palmerston se flattait d'assouvir sa vindicte à l'endroit du pacha...?

Le 10 décembre Méhémet-Ali se plie à toutes les conditions et remet à Flanshaw une lettre ouverte où il confirme au grand vizir son acceptation.

C'en est fini du rêve. Dès cette heure, l'empire du dernier pharaon est dissous. Ne lui reste plus que l'Égypte. Et l'Égypte est un roseau brisé.

---

1 Guizot, *op. cit*.

2 François Charles-Roux, *op. cit*.

OceanofPDF.com

30

UNE DYNASTIE SAUVÉE DES SABLES

(1841-1846)

Le 13 février 1841 le sultan rend un *hati-chérif* dans lequel il accorde l'hérédité au vaincu. La rédaction du texte porte indiscutablement la marque de lord Ponsonby et de Palmerston. Tous deux trouvaient indispensable de restreindre cette hérédité par des clauses bien spécifiques qui enfermeraient l'Égypte dans les plus étroites limites de l'autonomie intérieure et extérieure. Dans l'ensemble, il s'agit ni plus ni moins d'un carcan conçu sur mesure pour le cou de Méhémet-Ali.

1. Lorsque le trône de l'Égypte deviendra vacant, y accédera celui des enfants mâles qu'aura préféré et choisi le sultan et selon un principe indéfiniment applicable à la succession. En cas d'extinction de la descendance masculine, la Sublime Porte confiera le gouvernement de l'Égypte à qui elle voudra ;
2. La prérogative d'hérédité conférée au gouverneur de l'Égypte ne lui accorde aucun droit de plus qu'aux autres pachas. Les traités, les lois de l'empire sont applicables à l'Égypte comme à tout autre pachalik ; la forme, le titre, la valeur de la monnaie sont les mêmes qu'en Turquie ;
3. Désormais, le quart des revenus bruts de l'Égypte revient au sultan pour les besoins généraux de l'empire[1]. Les trois quarts restants servent à couvrir les frais de perception et d'administration, ainsi qu'à payer le blé que l'Égypte doit envoyer chaque année aux villes saintes de La Mecque et de Médine. Tous les impôts seront perçus au nom du sultan pour que les habitants du pays ne soient pas exposés à des extorsions et à des perceptions irrégulières ;
4. L'Égypte ne peut construire de bâtiments de guerre qu'avec la permission du sultan. Son armée ne peut excéder vingt mille hommes, dont deux mille résidant à Istanbul. Les uniformes, les insignes en sont en tous points conformes à ceux des troupes de l'empire. La nomination des

officiers de terre et de mer, jusqu'au grade de major inclusivement, appartient au gouvernement de l'Égypte ; celle des officiers supérieurs à ce grade est dévolue au sultan.

La concession de l'hérédité au gouvernement de l'Égypte étant soumise aux conditions ci-dessus énoncées, l'inexécution de l'une d'elles motiverait le retrait de cette concession.

Le 20 février un envoyé de la Porte, Saïd Mohib effendi, est chargé de porter le *hati-chérif au* pacha d'Égypte. Immédiatement, le vice-roi refuse d'y souscrire : « Mon fils Ibrahim, déclare-t-il avec vigueur, a des droits fondés sur la nature, sur son mérite, sur la victoire et, voulût-on le nier, il commande encore à une armée considérable et il est homme à revendiquer ses droits les armes à la main. D'ailleurs, quelque brillante que soit l'éducation de mes fils, ils ne consentiront jamais à obéir à un autre que leur aîné. Saïd est un excellent marin. Il parle plusieurs langues, il a des talents distingués ; mais aucun de ses frères ne se soumettrait à lui au préjudice d'Ibrahim. Non, il faut que la succession soit réglée d'une manière certaine et selon l'ordre de primogéniture ; sans cela, point d'hérédité possible. Quant au droit de choisir les officiers de mon armée que la Porte veut m'enlever, elle n'agit ainsi que dans le but de m'humilier, et l'exigence qu'elle témoigne, relativement à la coupe et à la couleur des uniformes, n'est que ridicule ; si je m'y pliais, je me rendrais méprisable aux yeux des miens. Vingt mille hommes, ajoute-t-il, je me demande comment on peut gouverner l'Égypte avec si peu de troupes. Grâce à Dieu, il n'y a plus en Égypte de troubles d'aucune espèce ; et ce nombre de troupes a été jugé suffisant pour la défense du pays ! Fort bien ! Mais ce pays-ci est la clef de l'Afrique, la clef peut-être d'Istanbul. Enfin, prélever le quart des revenus de l'Égypte, c'est lui ôter les moyens essentiels de pourvoir à son entretien, à son administration civile et militaire ; c'est lui ravir l'existence même[2] ! »

Les conditions édictées par le sultan sous l'emprise britannique sont effectivement si contraignantes que même le commodore Napier, qui se trouve encore à Alexandrie, les trouve inacceptables. À Londres même, les tories soulèvent la question à la Chambre des communes, et manifestent leur réprobation quant à l'attitude de Palmerston.

Il faut tout de même rien moins que quatre mois supplémentaires pour aplanir les difficultés suscitées par Ponsonby et promulguer un nouveau *hati-chérif*. Édicté le 1er juin, celui-ci rectifie certains points :

1. L'hérédité est accordée selon la loi de la séniorité. C'est-à-dire que le trône reviendra à l'aîné des héritiers mâles de la famille de Méhémet-Ali ;

2. Le vice-roi a la faculté de nommer les officiers de l'armée jusqu'au grade de colonel exclusivement ;

3. Le tribut, au lieu d'être calculé proportionnellement aux revenus de l'Égypte, est fixé une fois pour toutes à quarante millions de piastres.

Mais dans le fond, et malgré ces atténuations, le document maintient toujours l'Égypte dans une étroite dépendance vis-à-vis de la Sublime Porte. Il impose à chaque nouveau vice-roi de se rendre à Istanbul pour recevoir l'investiture et s'incliner devant son suzerain. Les effectifs de l'armée égyptienne demeurent limités à dix-huit mille hommes, sauf en cas de guerre et par autorisation expresse du sultan. De même, il est interdit à l'Égypte d'entreprendre la moindre construction navale. Bref, Méhémet-Ali est assimilé aux simples pachas de l'empire, et la vallée du Nil demeure province ottomane. L'unique avantage – non négligeable – est qu'à dater de ce jour une dynastie règne en Égypte et que par là même se trouve posée la question de son indépendance.

En acceptant ces ultimes conditions, Méhémet-Ali met fin à l'un des épisodes les plus complexes et sans doute les plus dramatiques de la question d'Orient. Celle-ci renaîtra sous de nouveaux avatars.

Dorénavant, l'Égypte doit se replier sur elle-même et Méhémet-Ali faire le deuil de ses rêves de grandeur. Redevenue ce que tout compte fait elle n'a jamais cessé d'être, une conquête ottomane, elle n'aura plus d'autre politique intérieure que celle définie par les contraintes turques. Quant à sa politique extérieure, elle est définitivement muselée.

En ce printemps 1841, le vieux pharaon n'a plus que huit années à vivre. Des années qui s'écouleront insipides, sans passion, sans ferveur. Certes, les intérêts anglo-français continuent de s'affronter, mais si leur lutte revêt d'autres masques, l'enjeu, lui, reste inexorablement le même : le contrôle des communications avec l'Asie, la route des Indes.

Très vite, la paix revenue, deux projets qui sommeillaient en coulisse refont surface. Le premier, français, concerne le vieux rêve de jonction des

deux mers : le futur canal de Suez. L'autre, anglais, médite une voie de chemin de fer reliant Le Caire à Suez, et Le Caire à Alexandrie. Naturellement, chacune des parties s'efforce d'anéantir le projet rival.

En 1844, à l'instigation de Thomas Waghorn[3], ex-officier de l'armée des Indes, le gouvernement anglais soumet au vice-roi, par l'entremise de l'ingénieur Galloway, son plan de voie ferrée. Celle-ci serait construite sous la direction des sieurs Stephenson et Brunnel.

« Les temps sont arrivés, explique Waghorn, où le gouvernement anglais a besoin de se tracer le chemin le plus court vers l'Orient ; ce chemin, c'est à travers ce pays qu'il doit passer, car l'Égypte est un centre et une grande route entre la Chine à l'est et l'Amérique à l'ouest. »

Pour commanditer le projet, les Anglais proposent au vice-roi les services des premiers financiers d'Europe : les Rothschild. Méhémet-Ali refuse catégoriquement. Sans doute pressent-il qu'une dette financière peut en un clin d'œil se transformer en dette politique. Et cela, il ne le veut à aucun prix.

Reste le canal de Suez. Ferdinand de Lesseps, alors consul à Alexandrie, se jette corps et âme dans la bataille, s'évertuant à convaincre le vieux pacha de l'utilité d'une telle réalisation. Là aussi, la position de Méhémet-Ali est sans appel : ce canal, il le veut, mais à *ses* conditions. Avec une acuité prophétique, il est convaincu qu'une fois ce projet exécuté par le génie français, c'est l'Angleterre qui en tirera le plus grand profit. On lui prête le propos suivant, digne d'un grand visionnaire : « Si, un jour, la France et l'Égypte creusent le lit du canal de Suez, c'est l'Angleterre qui s'y couchera. » Authentiques ou non, ces mots traduisent en tout cas le raisonnement tenu à Lesseps. Il redoute qu'une fois l'isthme ouvert l'Angleterre ne désire encore plus ardemment faire main basse sur l'Égypte, désir auquel, le cas échéant, il ne serait pas en mesure de s'opposer militairement. Aussi dit-il sans détour à Lesseps qu'avant de consentir au canal, il lui faut obtenir de l'Europe des garanties préservant l'Égypte de toute agression étrangère. En quelque sorte, c'est la neutralité de l'isthme qu'il exige. Dans son opinion, l'ouverture d'une communication de cette nature entre les deux mers ne serait envisageable qu'à la condition que les grandes puissances soient en mesure d'en assurer la jouissance par un acte collectif et solennel. Pour soustraire l'Égypte aux dangers qui ne

manqueraient pas de survenir en cas de percement du canal, il réclame en somme la caution d'un acte international. Pour reprendre la formule de son petit-fils Ismaïl, il désire « que le canal soit à l'Égypte et non l'Égypte au canal ». Bref, il pense, à juste titre, que la réalisation du projet donnerait à la conquête du pays un intérêt immense et que l'Angleterre profiterait de la première crise pour s'en emparer. Exactement ce qui se produira.

Presque octogénaire, Méhémet-Ali, en dépit de tous les revers et de la maladie qui commence à le ronger, fait donc toujours preuve d'une étonnante lucidité quant aux risques que court la terre qu'il a réussi à conserver près d'un demi-siècle durant.

En janvier 1844 une mort l'affecte au plus haut point, celle du serviteur entre tous le plus fidèle : Boghos Youssoufïan bey. Aux dires de tous les témoins, cette disparition lui cause une véritable commotion. En apprenant que pour toute fortune on n'a trouvé que dix-neuf pièces de cinq piastres dans la maison de son ministre, il s'écrie : « Ce n'est pas possible, il a été volé ! On aurait dû trouver chez lui un diamant de dix-sept carats que je lui avais confié. Si ce diamant n'a pas été retrouvé, c'est qu'on l'a dérobé, ainsi que la fortune qu'à dû laisser Boghos ! »

Le lendemain, sur ordre du Caire, le gouverneur d'Alexandrie, Zaky effendi, et le grand douanier, Ratib bey, font fouiller de fond en comble la maison du ministre défunt. Dans ses mémoires, Nubar pacha, neveu de Boghos, écrit : « Si l'on ne retrouvait pas le diamant, quelle suspicion allait planer sur les gens de la maison ? Et les seuls qui eussent pu avoir accès à la chambre du malade, c'étaient son secrétaire circassien, Soliman effendi, moi-même et le valet de mon oncle. Tout à coup, je vis Soliman manquer de défaillir en tendant une enveloppe qu'il serrait entre ses doigts : c'était le diamant du vice-roi. Il n'y avait donc pas eu vol. Nous découvrîmes en outre dans les papiers personnels de mon oncle six blancs-seings signés de la main du vice-roi. Méhémet-Ali les avait remis à Boghos au moment de son départ pour le Soudan, afin qu'il s'en servît en cas de nécessité. Les blancs-seings et le diamant furent remis à Zaky effendi. Il était constaté que Boghos bey, après avoir occupé en Égypte pendant quarante ans une position exceptionnelle, était mort pauvre, laissant même quelques dettes. »

Mis au courant, le vice-roi déclare : « Si j'avais su que Boghos ne dût rien laisser, j'aurais fait cacher cent mille talaris sous son lit afin qu'on ne dise pas que Méhémet-Ali néglige ses serviteurs. »

« Le jour de l'enterrement, poursuit Nubar, lorsque le moment vint de lever le corps, on attendit vainement les militaires. Et il n'y eut pour accompagner la dépouille de Boghos au cimetière que la population d'Alexandrie et les Européens. Trois jours après, un ordre du vice-roi était adressé au général commandant les régiments en poste à Alexandrie. Je le cite textuellement : “Au seigneur très fortuné général Osman pacha : tu es un âne, tu es une brute ! Comment, l'homme qui t'a acheté, qui t'a élevé meurt, et toi et tes hommes ne l'accompagnez même pas au cimetière ! À l'arrivée de cette lettre, tu te rendras à l'église arménienne, accompagné des officiers de la garnison d'Alexandrie, le corps de Boghos bey sera déterré et enterré à nouveau et vous lui rendrez les honneurs militaires. Prends garde de désobéir !” » À l'exhumation près, il est obéi ponctuellement, et un service funèbre est effectivement célébré en présence des troupes.

C'est alors que le pacha présente les premiers symptômes d'altération mentale. Aussi, dès le 26 juillet 1844, le consul de Grèce à Alexandrie évoque-t-il certains comportements étranges : « Ce matin, le pacha s'est réveillé en colère. Il s'est rendu dans le jardin de Moharrem bey, dont la demeure est située non loin de la ville[4]. Ce déplacement impromptu succédait à l'annonce de son départ pour Le Caire ; voyage auquel, la veille encore, il n'avait fait aucune allusion. Une fois rentré du jardin, il s'est enfermé dans ses appartements et refusa de recevoir qui que ce soit. Cette attitude a troublé tous ses familiers et ses ministres. Elle provient, paraît-il, de quelque mécontentement de Son Altesse... »

Le lendemain, le même diplomate écrit : « Son Altesse a annoncé qu'elle partait pour La Mecque. Aucun de ses familiers n'était présent à l'embarquement, parce que Son Altesse leur avait fait savoir qu'Elle ne voulait ni les voir ni les entendre. Son Altesse n'a emmené avec Elle que son pharmacien et une partie de ses serviteurs. »

En réalité, Méhémet-Ali n'entreprend nullement ce voyage. Quelques heures plus tard, il déclare à Ibrahim qu'au lieu de se rendre à La Mecque il part pour Le Caire.

Le 28 juillet 1844, les consuls sont reçus en audience au palais de la Citadelle, et le vice-roi les tranquillise en leur déclarant qu'il a eu une « crise passagère », mais qu'il se sent maintenant entièrement maître de lui. L'alerte est passée. Simple rémission.

Ibrahim aux Invalides

Un an plus tard Méhémet-Ali, désireux de renouer des liens avec l'Occident, décide d'envoyer Ibrahim en Europe. Or, Ibrahim est malade. Usée par l'existence militaire, sa constitution s'est dès le retour de Morée révélée fragile, et en ce mois d'août 1845 il est littéralement miné par la dysenterie contractée jadis au Soudan[5]. Ses médecins lui ont prescrit un séjour aux bains de San Guitano près de Pise, bains souverains, disait-on alors, contre « les maux d'entrailles ». La tournée européenne que lui impose son père pourrait lui permettre par la même occasion de se soigner.

Il séjourne donc en septembre et en octobre à Pise, où l'héberge le grand-duc qui a mis à sa disposition une aile de son palais. Mais le traitement suivi à San Guitano se révèle inopérant. Ibrahim décide alors de se rendre en France et de profiter de sa visite pour consulter les sommités médicales du pays. Il se rend à Toulon vers le début du mois de novembre et de là à Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées, où les eaux, de l'aveu même des praticiens pisans, sont seules capables de le guérir. À Vernet l'accueille un arc de triomphe érigé en son honneur et qui porte l'inscription : « Au vainqueur de Konya et de Nezib. » Des faisceaux de drapeaux égyptiens et français décorent deux larges allées de houx qui conduisent à un second arc qui porte ces mots : « Au digne fils de Méhémet-Ali. Au civilisateur de l'Orient. À l'ami des Français. Au héros égyptien. »

Son traitement se prolonge là jusqu'en avril 1846. Seul Soliman pacha est à ses côtés. À la mi-avril, le docteur Lallemand déclare que le prince est guéri et qu'il peut sans inconvénient effectuer le voyage jusqu'à Paris.

Le 22 avril, après deux haltes à Bordeaux et à Tours, Ibrahim arrive enfin à Paris. On l'y accueille avec un enthousiasme et un éclat qui dépassent tout ce qu'il a connu jusque-là. Son cortège met plus de deux heures à franchir la distance qui sépare la gare de l'Élysée-Bourbon. On lui a préparé au premier étage les appartements que Napoléon avait occupés, et, clin d'œil du destin, le vainqueur de Nezib couche cette nuit-là dans le lit du vainqueur d'Austerlitz. Mais la fatigue surgit à nouveau et les médecins prescrivent quelques jours de repos.

Il n'est donc reçu aux Tuileries que le 28 avril. En son honneur, Louis-Philippe et la reine sont entourés de la duchesse d'Orléans, de la princesse Adélaïde, du duc et de la duchesse de Nemours, du prince et de la princesse de Joinville, de la duchesse d'Aumale et du duc de Montpensier. Soult et Guizot sont également présents.

Le lendemain il visite les Invalides, accompagné par le duc de Montpensier, Soliman pacha et ses aides de camp, et après s'être incliné devant le tombeau de l'Empereur, il est reçu par le gouverneur militaire, le duc de Reggio, et salué par 2 000 vétérans des guerres napoléoniennes, massés dans la cour principale.

Le 30 une réception est donnée en son honneur au Luxembourg. Dans un salon du palais trône le fameux tableau d'Horace Vernet décrivant le massacre des Mamelouks. Ibrahim contemple longuement la toile puis murmure : « Non, ce n'est pas le visage de mon père. C'est un autre visage. »

La suite de son séjour dans la capitale n'est qu'une succession de fêtes et de concerts. L'apothéose s'en déroule au Champ-de-Mars le 25 mai. Édouard Gouin, qui en est le témoin, écrit : « Jamais, depuis Napoléon, le Champ-de-Mars n'avait servi de théâtre à plus brillante solennité. Huit princes et six princesses, un état-major de soixante officiers généraux et supérieurs étaient de la partie. Le soleil paraissait lui-même avoir revêtu ses habits de fête pour saluer le vainqueur de Nezib, un de ses enfants. Le 25 mai fut le plus beau jour du plus beau mois de la plus belle saison de 1846. »

Après la France, c'est l'Angleterre. Sur une invitation officielle de la reine Victoria, Ibrahim se rend à Londres, où il est dignement reçu à Buckingham par la souveraine, puis par le commodore Napier, Palmerston lui-même et les officiels. Dans la soirée du 13 juillet, lord Palmerston donne en l'honneur du prince un somptueux banquet. À l'heure des toasts, chaque ministre y va de son discours. Palmerston parle le dernier et termine son allocution par ces mots : « L'Égypte, à cette heure, doit se rendre compte qu'elle n'a pas d'ami plus sincère que la Grande-Bretagne. » *No comment*...

Le lendemain Ibrahim s'embarque à bord d'une frégate à vapeur, l'*Avenger*. Le 23 juillet il est à Lisbonne. Le 3 août il est de retour à Alexandrie.

Dans l'intervalle, au Caire, Méhémet-Ali s'est consacré à rétablir l'équilibre des finances affecté par tant d'années de guerre. Bien qu'en 1843 les produits égyptiens aient considérablement perdu de leur valeur commerciale (le coton, qui représentait bon an mal an un capital brut de 30 millions de francs, ne rapporte plus que le tiers), le vice-roi envisage la situation avec optimisme. Il crée une banque d'État chargée essentiellement de mettre fin à la spéculation illicite sur le cours des monnaies, des valeurs ou des marchandises et de faciliter le paiement des fonctionnaires. Il semble que cette institution ait donné quelques bons résultats.

En 1846, seule année sur laquelle nous possédions des données budgétaires plus ou moins fiables, la situation financière se présente sous de meilleurs auspices. Les recettes sont évaluées à 840 160 bourses, et les dépenses à 409 000.

En 1846 toujours le vieux pacha décide de répondre à l'invitation de son suzerain et de se rendre à Istanbul, où il débarque le 10 juillet, soit un mois environ avant le retour d'Ibrahim. Son déplacement est entouré de toute la munificence orientale, afin sans doute de tirer un trait sur les conflits passés et d'effacer les vieilles querelles qui n'ont cessé de laminer les deux pays.

Abdel Medjid accueille son vassal avec faste et déférence. Mais, à la vue de ce vieil homme amaigri et courbé par l'âge, l'enthousiasme retombe très vite. Méhémet-Ali prolonge inutilement son séjour dans le Bosphore, et c'est triste et déçu qu'il s'embarque pour la Macédoine où l'attend le petit port de son enfance : Kavála.

Nul témoin oculaire ne nous a rapporté ce que fut ce pèlerinage. Mais on peut aisément l'imaginer. Un petit marchand de tabac anonyme, un analphabète, a fait trembler sur ses bases le tout-puissant Empire ottoman. Il a tenu à sa merci le Bosphore, conquis un immense empire, tiré la vallée du Nil de la nuit et captivé les regards de l'Europe. Recueilli dans le silence du modeste cimetière de Kavála, au pied de la sépulture de son père, c'est à tout cela que doit songer Méhémet-Ali...

---

1 Sur ce point, lord Ponsonby écrivit le 1er février au sultan : « Si la collecte des revenus est laissée entre les mains de Méhémet-Ali, Votre Seigneurie constatera par l'étude du budget égyptien

quelle vaste somme d'argent sera laissée à sa disposition, et personne n'ignore que l'argent est l'arme la plus formidable dont il puisse se servir contre le sultan, et il s'en servira. » Sabry, *op. cit*.

2 Sabry, *op. cit*.

3 Convaincu depuis toujours que l'on pouvait établir une nouvelle route par terre jusqu'à Bombay ou Calcutta et que celle-ci serait nettement plus courte que la voie maritime, Waghorn s'était efforcé de convaincre les autorités britanniques de la justesse de ses vues, mais en vain. Emporté par la passion qui caractérise les aventuriers de génie, il s'était rendu au siège de la Compagnie des Indes à Londres, procuré un double du courrier que l'on expédiait habituellement par voie maritime via Le Cap, et après avoir avisé les hommes d'affaires entretenant des relations commerciales avec le continent indien, s'était embarqué de Farmouth à bord d'un vapeur qui assurait la liaison avec Malte. De là, il avait poursuivi jusqu'à Alexandrie. Une fois parvenu dans le port égyptien, il avait poussé jusqu'à Suez, franchi la mer Rouge et une quarantaine de jours après son départ d'Angleterre arrivait à Bombay. Quarante jours, au lieu de sept à huit mois, la démonstration était faite.

4 À propos de cette demeure, Champollion avait écrit en date du 14 septembre 1829 : « Le pays environnant est d'une affreuse tristesse, et le point où est bâtie la maison de campagne de Moharrem bey, gendre du pacha et gouverneur d'Alexandrie, n'est guère plus gai d'aspect, malgré quelques plantations de palmiers qu'on appelle un jardin. »

5 Clot bey mentionne aussi une atteinte de la prostate soignée par les docteurs Prunier et Castagnoni.

OceanofPDF.com

31

L'ULTIME BATAILLE

(1846-1849)

Dès qu'il est de retour en Égypte, le 24 août 1846, sa santé déjà fragile décline et l'oblige à s'aliter. Selon Clot, son affection du moment présente quelques symptômes typhoïdiques.

C'est probablement à cette occasion que se font jour les premiers conflits sérieux entre le pacha et son fils. Manifestement, Ibrahim piaffe d'impatience au pied du trône. Il ne comprend pas pourquoi son père – terriblement diminué – ne lui cède pas la place. D'autre part, le prince semble pressé d'engager des réformes dans le domaine de l'agriculture, réformes auxquelles Méhémet-Ali est catégoriquement hostile. La tension qui ne cesse de croître entre eux ne connaît qu'un vague répit le 9 avril 1847, date de la pose de la première pierre d'un ensemble de barrages baptisé El Anater el-Khaïreiah, les « barrages de la prospérité ».

En septembre la santé d'Ibrahim recommence à péricliter. On parle à nouveau de dysenterie et les consultations se succèdent. Une fois de plus, on conseille au prince de partir pour Malte puis pour l'Italie.

Le 9 octobre, l'homme qui faisait trembler les parquets de Ras-el-Tine doit être porté, tant sa faiblesse est grande, à bord du vapeur *Le Caire*. Curieusement, à peine arrivé à Malte, il recouvre toute son énergie. Il parle même à ses médecins de l'inutilité de poursuivre le voyage mais, sur leurs instances, consent tout de même à faire la cure prévue en Italie. Il arrive à Pise le 20 octobre et y réside jusqu'à la fin janvier 1848.

Selon son secrétaire d'alors, qui n'est autre que Nubar pacha, Ibrahim est agité et inquiet, constamment aux aguets des nouvelles d'Alexandrie : « Il commençait peut-être à trouver le temps long, et que son père tardait trop à lui céder la place. Il se croyait d'ailleurs délivré de la prédiction courante selon laquelle *Méhémet-Ali survivrait à Ibrahim*, car son cousin, nommé aussi Ibrahim, venait de mourir. La prédiction était donc réalisée : un Ibrahim avait disparu avant Méhémet-Ali. Le destin était satisfait. »

Rétabli en apparence, il se rend en février 1848 à Naples où il doit retrouver son père auquel on a conseillé comme à lui-même de faire un voyage en Europe. Le 11 février, Méhémet-Ali descend le Nil de Choubra à Alexandrie et, après quarante-huit heures de séjour dans cette dernière ville, il prend place à bord du vapeur l' *Alexandre*, mis à sa disposition par le consul de France en Égypte, Barrot.

Après cinq jours de navigation, l'état du vice-roi ne s'étant pas amélioré, son entourage juge plus prudent de faire escale à Malte. Méhémet-Ali est censé y subir douze jours de quarantaine. Toutefois, le climat de l'île ayant été estimé défavorable, on repart pour Naples[1]. Le docteur Clot, qui est du voyage, insiste sur l'inaltérable affabilité du pacha, courtois envers tous et plein de sollicitude. À telle enseigne qu'en dépit de son extrême fatigue, loin d'oublier qu'il a promis neuf boutiques à son médecin, il lui recommande d'en réclamer la construction au ministre concerné Sami pacha.

Le 6 mars, après six heures d'étape à Syracuse, l' *Alexandre* arrive à Naples où Méhémet-Ali est accueilli par le prince d'Aquila, frère du roi des Deux-Siciles, et par Ibrahim. « Avec quelle anxiété Ibrahim regardait son père ! rapporte Nubar pacha. On ne pouvait dire que le roi était fou car, par moments, il était conscient de son état. Il s'observait alors et, lorsqu'il sentait la raison ou plutôt la mémoire lui échapper, il se renfermait dans un mutisme complet, faisant des efforts pour retrouver le fil de ses idées. Qu'il y parvînt ou non, sa physionomie et sa manière d'être étaient restées les mêmes. Il avait conservé son grand air, cette propreté recherchée confinant à l'élégance ; l'œil était vif, animé ; assis, les jambes à demi repliées, toujours son sabre à portée de main. Quel contraste avec Ibrahim, debout devant lui, couvert d'un paletot grossier, la tête courbée, les mains croisées sur sa poitrine en signe de respect, attendant un ordre ou une parole ! Épiant son père, et se demandant si sa maladie était feinte ou réelle. »

C'est à Naples que Méhémet-Ali apprend les événements dont la France vient d'être le théâtre, à savoir la révolution de février et la proclamation de la république. L'abdication de Louis-Philippe le plonge dans la plus vive consternation. Étant, semble-t-il, véritablement attaché de cœur et d'esprit au roi déchu, le trouble qu'il éprouve aggrave sa fragilité, semant désordre et confusion dans son cerveau. On l'entend fulminer contre « les misérables

qui ont osé toucher à la personne et au trône d'un aussi grand monarque ». Puis il en vient aux menaces : il va rentrer en Égypte, lever une armée et débarquer sur les côtes françaises pour rétablir la monarchie...! Dès lors, ses facultés mentales se dégradent de façon tragique. Trois jours plus tard, Clot qualifie son état de démence.

Les spécialistes les plus réputés sont mandés au chevet du vieil homme. Leurs conclusions sont catégoriques : le pharaon qui a régné sur l'Orient n'est plus qu'un enfant. La seule solution est de le ramener en Égypte. Le retour est aussitôt décrété et, le 30 mars 1848, l' *Alexandre* vogue vers Alexandrie. Ibrahim s'embarque de son côté sur une frégate anglaise et précède de cinq heures l'arrivée de son père dans le port égyptien.

La Régence fantôme

Quelques jours plus tard, l'idée de constituer un conseil de régence présidé par Ibrahim est émise par les ministres du vice-roi. Ibrahim la repousse aussitôt. À en croire Nubar, il désire bien le pouvoir effectif, mais l'idée que son père ne guérisse et ne lui fasse « payer de sa vie cet acte en le considérant comme une usurpation » le terrifie. Il pense en outre que la constitution d'une régence exigerait la sanction de la Sublime Porte. La Porte l'accorderait-elle ? Et, dans l'affirmative, ne la subordonnerait-elle pas à des conditions qui amoindriraient le pouvoir du régent ?

Quoi qu'il en soit, les hésitations d'Ibrahim ne se prolongent guère, puisque le conseil entre en fonction dès le 15 avril. Les ordres, les arrêtés sont bien libellés au nom de Méhémet-Ali, mais c'est désormais Ibrahim qui gouverne.

Le 20 juillet, un envoyé extraordinaire du sultan apporte à Alexandrie le firman aux termes duquel la Sublime Porte reconnaît le fils de Méhémet-Ali comme nouveau vice-roi d'Égypte. Il ne reste plus à Ibrahim qu'à se rendre à Istanbul pour y recevoir son investiture officielle. Obsédé par l'idée que son père le châtierait s'il venait à se douter des véritables raisons de son départ, il attend plus d'un mois avant de se rendre dans le Bosphore. Une épidémie de choléra lui procure finalement le prétexte nécessaire. Encore prend-il soin d'abord, pour faire croire que son propre embarquement n'est

inspiré que par la crainte de l'épidémie, d'expédier son fils, Moustafa, et son jeune frère, Méhémet-Ali, sur une corvette qui reçoit l'ordre de louvoyer entre Rhodes et Alexandrie jusqu'à ce que lui-même revienne d'Istanbul. Ensuite il fait préparer le seul vaisseau de guerre restant de la flotte créée par le vice-roi et quitte à son tour Alexandrie. Les apparences sont ainsi sauves.

Le 25 août 1848 il entre dans le port ottoman et le lendemain il est conduit au palais où le firman d'investiture lui est lu à voix haute, en présence d'Abdel Medjid.

Son séjour s'y prolonge jusqu'au 29 août. Le 30, deux crises successives d'hémoptysie l'obligent à s'aliter et c'est dans un état des plus critiques que, le 3 septembre, il reprend la mer. Nubar écrit : « Vers quatre heures de l'après midi, étant seul sur le pont, je fus rejoint par un des Mamelouks d'Ibrahim : “*La tête déménage, me dit-il, il cherche Caloust* [son homme d'affaires à Istanbul] *il dit qu'il l'a trompé dans une affaire de fourrures. On lui a répondu que, par son ordre, Caloust était resté dans la capitale turque. Il refuse de le croire et prétend qu'il est caché dans la cale. Il veut qu'on le cherche et qu'on le jette à la mer*.” Après m'avoir donné ces informations, le Mamelouk s'éloigna. Cette nouvelle m'inquiéta. Il était évident qu'Ibrahim avait eu un accès de fièvre chaude. Chez un être comme lui, c'était dangereux. De sang-froid, il aurait pu commettre quelque crime caché mais, n'ayant plus sa tête à lui, il était capable de tout. Je me rendais exactement compte de sa situation mentale. Il avait peur pour sa vie. Il avait une caverne, le sang lui venait par la bouche[2]. À Istanbul, il était passé par des moments de grande anxiété. Il était heureusement sorti du guêpier dans lequel il s'était jeté. Mais s'il avait échappé à ce danger, un autre se dressait à l'horizon, celui-là plus grave encore que le premier et qui le hantait depuis son enfance : la terreur de son père. Si, en effet, de retour à Alexandrie nous trouvions le pacha complètement guéri, c'en était fait de lui. Il ne se faisait aucune illusion sur les sentiments de crainte ou de haine qu'il inspirait et savait que dans ce cas, sa perte était certaine. Ni investiture, ni firman n'auraient pesé d'un poids quelconque. Que ces craintes fussent exagérées ou non, je sentais qu'elles existaient dans la tête d'Ibrahim, et qu'elles se présentaient à son esprit affaibli et fatigué d'émotions non comme des rêves mais comme des réalités. »

Une fois au Caire, Ibrahim va s'installer à la Citadelle, dans le corps de bâtiments du harem, et se voit bientôt obligé de se retirer dans l'appartement des femmes. Il se décide alors à écrire au docteur Lallemand mais, toujours obsédé comme on l'a vu par la question des honoraires, il se contente de lui rappeler sa promesse de venir un jour visiter l'Égypte.

Le 10 novembre 1848, vers minuit, la gravité du mal atteint son point de non-retour. Six personnes sont alors réunies à son chevet : son fils Moustafa, le frère de Nubar pacha, Nubar lui-même, le capitan bey, et les médecins. Ibrahim promène un instant son regard sur l'assistance. En y apercevant son fils, il ferme les paupières comme si cette vue le blessait, puis porte les yeux sur le capitan bey, sur Nubar[3]. Sur les conseils des médecins chacun se retire, abandonnant le vainqueur de Nezib aux soins suprêmes de sa sœur et des femmes du harem. Vers deux heures du matin, des cris perçants s'élèvent. C'est la fin. Et, tandis que toute l'Égypte guettait la mort de Méhémet-Ali, c'est celle de son fils qu'elle apprend.

Nubar écrit qu'à huit heures du matin la salle du palais regorge de monde et il ajoute ce terrible détail : « Quelle satisfaction sur tous les visages, quelles conversations tenues à voix haute comme sur une place publique ! »

Le jour même, selon la règle imposée par le *hati-chérif* du 1er juin 1841 qui, rappelons-le, accorde le trône au descendant direct le plus âgé du vice-roi, le pouvoir passe entre les mains du neveu d'Ibrahim, petit-fils de Méhémet-Ali : Abbas, fils de Toussoun.

L'Histoire ne nous dira pas lequel de ces malheurs fut le plus tragique pour l'Égypte, de la mort prématurée d'Ibrahim ou de l'accession au trône d'Abbas. Ce dernier laisse à la postérité l'image d'un prince borné, paresseux, frivole, avide de luxe et de plaisirs. Hostile à l'Occident et à la civilisation occidentale, dédaigneux du progrès et des réformes, le nouveau souverain n'apportera à la vallée du Nil que l'absurde et l'inutile. À peine au pouvoir, son premier geste est de renvoyer chez eux tous les Européens, « ces chrétiens qu'il déteste ». Il fait fermer l'hôpital du Caire et ses dépendances, l'école de médecine, la maternité, l'école de sages-femmes, les dispensaires, annihilant d'un coup tout le labeur de Clot. De l'instruction publique il n'a cure et, alors que beaucoup d'écoles ont déjà été supprimées, il en réduit encore le nombre. Jour après jour, il va s'évertuer à prendre le contre-pied de son grand-père et à saccager son œuvre.

Or, pendant que le petit-fils brûle l'héritage, Méhémet-Ali se meurt dans son palais de Ras-el-Tine. Sa situation est devenue intolérable par suite des ulcérations dont il est affligé, et c'est à peine s'il parvient à dormir une heure ou deux. Lorsqu'on lui annonce la mort d'Ibrahim, il répond, dit-on : « Je le savais. Il m'a enfermé, il a été cruel pour moi comme il le fut pour tous. Dieu l'a puni. Il lui a pris son âme. Mais je me trouve être son père, je dois intercéder auprès du Très-Haut pour lui. »

Le 28 novembre 1848, lorsque son petit-fils Abbas vient lui baiser la main avant de partir pour Istanbul recevoir son investiture, il lui dit : « J'ai maudit Ibrahim parce qu'il m'avait enfermé, et Allah a pris son âme. N'agis pas comme lui à mon égard, si tu ne veux pas que je te maudisse aussi. » Abbas l'apaise en lui assurant : « Tu es et tu seras toujours notre maître. »

Cette demi-lucidité disparaît peu à peu. L'un des Mamelouks qui monte la garde dans sa chambre affirme à Nubar pacha que le vice-roi est la proie d'hallucinations où il se voit à la tête de son armée, tantôt repoussant les troupes du tsar sous les murs d'Istanbul, tantôt rétablissant Louis-Philippe sur son trône.

Neuf mois plus tard, le 2 août 1849, à midi, la mort vient frapper à la porte du dernier pharaon.

Sa dépouille est transportée au Caire à bord d'un bateau à vapeur qui emprunte le canal Mahmoudieh creusé sous ses ordres quelque trente ans auparavant, puis le Nil.

Le 4 août, le cercueil de Méhémet-Ali est déposé dans la grande mosquée de la Citadelle, où il a désigné lui-même la place de son tombeau.

Sans un coup de canon, sans cortège, sans honneurs militaires : ainsi l'a voulu Abbas.

---

1 Selon Nubar, les médecins du vice-roi eurent recours à un remède à base de nitrate d'argent. La chose est plausible, le sel d'argent étant reconnu pour ses vertus antiseptiques et cicatrisantes. En revanche Nubar lui impute les troubles intellectuels de Méhémet-Ali, ce qui ne paraît pas crédible dans la mesure où les premiers signes d'affection mentale furent antérieurs au traitement en question (juillet 1844). Il se peut néanmoins que le nitrate ait accentué ou accéléré les déficiences cérébrales du patient car, en cas de dosage inapproprié, il risque non seulement de produire l'exact contraire des

effets escomptés mais d'entraîner diarrhées, vomissements, lésions des muqueuses et collapsus cardio-vasculaire.

2 De toute évidence, Ibrahim était rongé par la tuberculose.

3 Nubar pacha, *op. cit.*

OceanofPDF.com

ÉPILOGUE

Le 2 août 1882, un contingent de marins anglais occupe sans coup férir Suez.

Fin septembre 1882, l'Égypte est entièrement conquise. Le dernier soldat britannique n'en partira que le 18 juin 1956.

En 1885, le Soudan est à son tour occupé par les Anglais. Il ne retrouvera son indépendance que le 1er janvier 1956.

Le 9 novembre 1917, les troupes du général Allenby entrent dans Jérusalem puis s'emparent de toute la Palestine. Elles n'en partiront que le 15 mai 1948.

OceanofPDF.com

ANNEXES

OceanofPDF.com

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

La Maison Royale de Mohamed Aly
a l'honneur de faire part du mariage de
S.A.R. Le Prince Fouad II d'Egypte
avec Mademoiselle Fadila France Picard.

La cérémonie a eu lieu dans la stricte intimité
le 5 Octobre 1977, au Palais de LL.AA. SS.
Les Princes Souverains de Monaco, en la Principauté
de Monaco, sous la haute autorité de S.E. Si Hamza
Boubakeur, Recteur de l'Institut Musulman de la
Mosquée de Paris, Membre-Correspondant du Conseil
Supérieur des Affaires Islamiques du Caire.

82, Avenue Foch, Paris 16e
France

Ce faire-part a été adressé par le prince Fouad à Mme Desroches Noblecourt, que nous remercions pour son aimable communication.

OceanofPDF.com

I

LA DYNASTIE DE MÉHÉMET-ALI

Abbas Hilmi Ier (novembre 1848-juillet 1854). Fils de Toussoun.

Après un règne désastreux dominé par une volonté rétrograde et vaine, il est assassiné le 13 juillet par l'un de ses esclaves.

Mohamed Saïd (juillet 1854-janvier 1863). Fils de Méhémet-Ali.

De culture occidentale, généreux, libéral, il accorde à son ancien « précepteur », Ferdinand de Lesseps, la concession du canal de Suez que lui a refusée Méhémet-Ali.

Trois réformes importantes sont à mettre à son actif : l'abolition de l'esclavage en Égypte et au Soudan, la possibilité accordée aux Égyptiens d'accéder aux hauts grades de l'armée et en 1858 la libéralisation du système de l'*iltizâm*, qui introduit la notion de propriété privée.

À sa mort, la dette extérieure de l'Égypte se monte approximativement à 250 millions de francs.

Ismaïl (janvier 1863-juin 1879). Fils d'Ibrahim.

En augmentant fortement son tribut au sultan, il obtient le droit de succession héréditaire par primogéniture à ses descendants directs et le titre persan de « khédive », qui veut dire « souverain » (ce titre abolissant l'idée de sujétion incluse dans le terme de « vice-roi »). Avare dans les petites choses, prodigue à outrance dans les grandes, il inaugure le canal de Suez, le 17 novembre 1869, avec un faste digne des Mille et Une Nuits.

Il contracte des emprunts dans les plus mauvaises conditions et à des taux usuraires. Pour éviter la débâcle financière, il vend en 1874 à Disraeli, Premier ministre britannique, les parts égyptiennes du canal de Suez. Deux ans plus tard, acculé à la faillite, il est contraint par les puissances européennes d'accepter l'installation au Caire d'un organisme (la Caisse de la dette publique ou « condominium »), chargé de contrôler les recettes du pays et leur affectation au remboursement des emprunts.

À l'ingérence étrangère dans les finances nationales s'ajoute en 1877 celle dans l'administration d'un « Conseil des ministres » formé de trois membres, un Français, un Anglais et un Égyptien ; de là s'ensuit une explosion nationaliste qui l'année suivante prend la forme d'un soulèvement de l'armée conduit par le colonel Orabi, l'un des premiers officiers supérieurs égyptiens promus lors des réformes de Saïd. Le khédive, fort de l'appui de l'opinion publique, chasse ses ministres étrangers mais la Porte, manipulée par la Grande-Bretagne, le force à abdiquer le 25 juin 1879.

Mohamed Tewfik (juin 1879-janvier 1892). Fils d'Ismaïl.

En 1881, le colonel Orabi obtient des élections libres. Elles donnent la victoire au parti nationaliste. Devenu ministre la Guerre, Orabi réclame la suppression du condominium franco-anglais. En réaction, le 2 août 1882, les Anglais occupent l'Égypte. Un an plus tard, l'Angleterre met fin au condominium et demeure seule pour contrôler la politique égyptienne. Les forces armées anglaises assurent l'ordre et le consul anglais dirige souverainement le pays.

Le 7 janvier 1892, Tewfik meurt. Son fils, Abbas Hilmi II, lui succède.

Abbas Hilmi II (janvier 1892-décembre 1914). Fils de Mohamed Tewfik.

Il accède au trône à l'âge de dix-sept ans. Le 18 décembre 1914, les Anglais saisissent le prétexte de la guerre mondiale et de la présence turque dans le camp adverse pour établir officiellement leur protectorat sur l'Égypte. Dès le lendemain, ils déposent Abbas qui se montre trop favorable à l'opposition nationaliste. Son oncle, Hussein Kamel, monte sur le trône.

Hussein Kamel Ier (décembre 1914-octobre 1917). Oncle d'Abbas Hilmi.

Il adopte le titre de sultan afin de marquer la fin de sa soumission à la Porte. À sa mort en 1917, son frère Fouad lui succède. En fait, un haut-commissaire britannique détient la réalité du pouvoir et la monnaie égyptienne est rattachée à la livre sterling.

Fouad Ier (octobre 1917-avril 1936). Frère de Hussein Kamel.

Dès 1919 les nationalistes égyptiens, dirigés par Saad Zaghloul, forment une « délégation » (*wafd*) chargée de négocier à Londres les conditions de

l'indépendance. Le gouvernement anglais refuse de les recevoir. Il fait arrêter Saad Zaghloul et le déporte aux Seychelles. La réaction ne se fait pas attendre, des émeutes éclatent dans toute l'Égypte. L'Angleterre décide alors de renoncer au protectorat tout en se réservant quatre « priorités » : le droit d'assurer ses lignes de communication avec l'Empire, la défense militaire de l'Égypte, la protection des étrangers et des minorités du pays et le Soudan. En fait, l'occupation militaire continue et le haut-commissaire britannique reste tout-puissant.

En 1922, Fouad abandonne le titre de sultan et adopte celui de roi. En 1923, il promulgue une constitution que les nationalistes utilisent aussitôt pour renforcer leur opposition. Il l'abolit en 1930 après avoir dissous le Parlement, applique un régime d'exception puis, en 1935, face à la pression des partisans de Zaghloul, il est contraint de la rétablir. Tout son règne est marqué par sa lutte contre le *wafd*. Il décède en avril 1936. Son fils Farouk lui succède.

Farouk Ier (avril 1936-juillet 1952). Fils de Fouad.

Lorsqu'il monte sur le trône d'Égypte, il a tout juste seize ans.

Des accords complémentaires (8 mai 1937) signés avec les Britanniques mettent fin au régime préférentiel des capitulations dont jouissaient les étrangers, mais les concessions faites par Londres restent très limitées : les troupes britanniques sont maintenues en Égypte, cantonnées dans la zone du canal de Suez avec liberté d'occuper l'ensemble du territoire en cas de crise internationale.

Le 15 mai 1948, l'armée égyptienne, unie à celle des pays arabes, pénètre en Palestine afin de s'opposer à la création de l'État d'Israël. La débâcle subie par les forces égyptiennes est ressentie moins comme une humiliation que comme une trahison des dirigeants du Caire.

Le souverain, déjà critiqué pour son train de vie dispendieux, est tenu pour responsable de la défaite. L'exaspération règne dans le pays et le 26 janvier 1952 des incendies embrasent Le Caire. Le 23 juillet, un groupe d'officiers dits « libres », constitué entre autres de Gamal Abd el-Nasser et d'Anouar el-Sadate, prend le pouvoir et contraint Farouk à abdiquer (il mourra en exil à Rome, le 18 mars 1965).

Cette « révolution égyptienne » impose la république et met fin au règne de la dynastie de celui qui fut le dernier pharaon.

OceanofPDF.com

II

LES SAINT-SIMONIENS ET L'ÉGYPTE

Claude-Henri de Rouvroy, né à Paris en 1760, comte de Saint-Simon, lointain cousin du mémorialiste Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, apparaît comme le premier socialiste français de l'ère industrielle. « Industriel », il l'est lui-même, du moins au sens saint-simonien du mot : c'est-à-dire toujours lancé dans la vie active. Il « entreprend ». Il se ruine, s'enrichit, se ruine de nouveau, et vit enfin de mécénat. Il est à la fois encyclopédiste, économiste, humaniste, prophète et Messie de l'ère industrielle qui s'annonce.

« L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres, esclaves ; patriciens, plébéiens ; seigneurs, serfs ; propriétaires, fermiers ; oisifs et travailleurs... Association universelle, voilà notre avenir. [...] L'homme n'exploite plus l'homme ; mais l'homme, associé à l'homme, exploite le monde livré à sa puissance. [...] Tous nos théoriciens politiques ont les yeux tournés vers le passé [...] ; ils nous disent que le fils a toujours hérité de son père [...] ; mais l'humanité l'a proclamé par Jésus : plus d'esclavage ! Par Saint-Simon, elle s'écrie : À chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres, plus d'héritage[1]. »

Lorsque meurt le comte de Saint-Simon en 1825, sa doctrine n'a touché qu'un petit nombre de disciples, souvent d'origine juive (Olinde Rodrigues, Léon Halévy). Entre 1825 et 1830, elle gagne des recrues d'élite, notamment parmi les élèves de l'École polytechnique. Les plus remarquables de ces disciples sont Prosper Enfantin, esprit d'envergure servi par un véritable magnétisme, Auguste Comte, Armand Carrel, Saint-Amand Bazard, moins doué mais plus sûr, Charles Duveyrier, le remarquable ingénieur des mines H. Fournel, Michel Chevalier, les frères Talabot, le musicien Félicien David, Pierre Leroux, J. Terson, Émile Barrault, un des rares saint-simoniens hommes de lettres, Édouard Charton, Gustave d'Eichthal. Beaucoup sont d'anciens libéraux, tel Bazard qui a été l'un des fondateurs de la charbonnerie française.

Ainsi avec les saint-simoniens se constitue en France une sorte de mouvement « socialiste » avant la révolution de 1830. Et dans l'atmosphère des lendemains de révolution, la prédication saint-simonienne va se diversifier et s'élargir, à Paris comme en province.

Bientôt ils dépassent les directions spirituelles du maître pour prêcher l'établissement d'une « nouvelle religion », frappent l'imagination publique sans toujours servir la cause. Ainsi, le couvent saint-simonien de Ménilmontant soulève-t-il l'ironie ou le scandale avant de se disperser, en 1832, à la suite de sanctions judiciaires.

Le mouvement recrute surtout dans les professions libérales ainsi que dans l'armée, un peu dans les milieux ouvriers, mais il ne touche guère les masses, malgré les vastes auditoires qu'il a pu rassembler. *Le Globe*, quotidien libéral, passe au saint-simonisme. La secte diffuse, parfois massivement, toute une littérature de propagande dans laquelle la chanson tient une bonne place. Toutefois le mouvement ne deviendra jamais populaire et n'agrégera que d'étroits et éphémères groupements.

Insensiblement, il devient une sorte d'église hiérarchisée. Le jour de Noël 1829, le Collège qui groupe les anciens choisit Enfantin et Bazard comme chefs de l'Église, Pères de la famille : en 1831, celle-ci compte, non compris les catéchumènes, quatre-vingts disciples environ, dont quelques femmes (Eugénie Niboyet, Suzanne Voilquin, Sophie Lambert).

Le gouvernement est peu favorable à un mouvement qui ébranle l'ordre établi et demande à Louis-Philippe d'abandonner le trône. Les audaces vestimentaires des saint-simoniens provoquent parfois les réactions hostiles des classes populaires. Les pires difficultés naissent à l'intérieur du mouvement lui-même. Comme toute religion, il est menacé par le schisme et la surenchère. Bazard s'inquiète des exagérations d'Enfantin et n'admet ni sa morale sexuelle ni sa condamnation du mariage. Les esprits raisonnables se refusent à penser que « Jésus revit en Enfantin », que celui-ci est « le Christ des nations ». Le schisme de Bazard est suivi de celui de Rodrigues. Les difficultés matérielles surgissent au même moment : la salle de la rue Taitbout doit être fermée ; *Le Globe* cesse de paraître, faute d'argent. Enfantin, Chevalier, Duveyrier sont condamnés à un an de prison et à cent francs d'amende, Rodrigues et Barrault à cinquante francs.

Au lendemain de la condamnation, les saint-simoniens sont désorientés. Certains s'engagent dans la recherche de la « femme messie ». Barrault

fonde en janvier 1833 les Compagnons de la femme. *Il faut aller à la femme, comme le fleuve à la mer, l'aigle à la lumière*. Cette femme, les uns vont la chercher à Istanbul, d'autres au Caire.

Du fond de sa prison de Sainte-Pélagie, le Père Enfantin *entend l'Orient qui appelle l'Occident endormi*. Pendant ses six mois d'incarcération, il a tout loisir de réfléchir longuement à l'Égypte et... au canal des deux mers. Il en déduit la nécessité d'une union dont la Méditerranée sera le centre : l'Occident donnera sa technique, l'Orient ses réserves de foi. Un premier groupe arrive en Égypte en 1833 afin d'y appliquer les idées saint-simoniennes et surtout pour réaliser le grand rêve : la jonction des deux mers, ce canal qui deviendrait « le centre de leur vie laborieuse ». Déjà en 1783 Claude-Henri de Rouvroy avait suggéré au vice-roi du Mexique le percement de l'isthme de Panama. Et en 1787 il avait proposé à l'Espagne de relier Madrid à l'Atlantique, via Séville, en utilisant le Guadalquivir. Aux yeux d'Enfantin, « le percement de l'isthme de Suez ne serait pas uniquement un exploit technique, il répondrait à une nécessité religieuse. Creuser sur la carte du monde ce sillon bleu serait un signe de paix, de concorde et d'amour entre les deux continents. »

Il n'est donc pas surprenant que les saint-simoniens songent à l'Égypte. Elle les séduit par les merveilleux récits de son passé et les promesses de son avenir incarnées en la personne de Méhémet-Ali. Pour eux, d'une certaine façon, la politique du vice-roi n'est guère très éloignée de la doctrine saint-simonienne. Comme l'écrit Philippe Régnier : « D'un côté, le pacha semble miraculeusement réaliser leur doctrine : concentration de la propriété foncière, mobilière et industrielle, entre les mains les plus capables de la faire fructifier (en l'occurrence le souverain lui-même), mobilisation du peuple autour des grands travaux d'intérêt collectif, formation d'ingénieurs d'État, etc.[2] »

Ils rêvent aussi, en leur langage audacieux, de féconder la race noire, la race « femelle et sentimentale », avec les vertus « mâles et scientifiques » de la race blanche[3].

C'est aux alentours du 14 mai 1833 que, débarquant de la *Clorinde*, les premiers arrivants prennent pied à Alexandrie. Certains les y ont précédés dès le 30 avril. Il y a là entre autres Cayol, Barrault, Alric, Félicien David, Descharmes, Granal, Rigaud et Urbain.

Ils vont tenter par deux fois de rencontrer Méhémet-Ali grâce à l'appui de Cerisy, mais en vain. La première fois Méhémet-Ali dort, la seconde ses drogman sont absents.

Le 24 octobre, c'est au tour de Prosper Enfantin de débarquer.

Reçus par Mimaut, alors consul de France, et par Ferdinand de Lesseps, vice-consul, ils leur font part de leurs ambitions pour l'Égypte : une voie de chemin de fer entre Le Caire et Suez, et surtout le canal de Suez, pour lequel ils ont déjà envisagé un tracé. Linant de Bellefonds qui les rencontre par la suite est séduit d'emblée par la philosophie de ces hommes, mais ne sera jamais membre de leur groupe.

Finalement, ce n'est qu'en janvier 1834 que Fournel – et uniquement lui – est reçu par Méhémet-Ali. L'audience a lieu le 13, à 9 heures du soir : il est question des mines de Syrie et du chemin de fer, mais pas un mot sur le saint-simonisme, pas même de la manière la plus indirecte. Pas le moindre échange de vues non plus sur la question de l'isthme, « comme si le pacha y avait coupé court[4]... ». Méhémet-Ali – pour des raisons essentiellement politiques – accordera la concession à l'Anglais Galloway, mais rien ne sera non plus entrepris. En revanche, le groupe participera de manière effective à la construction du barrage prévu sur le delta. À ce propos, Enfantin fera un certain nombre de propositions au gouvernement égyptien. Il suggérera l'interdiction de recruter des ouvriers qui auraient plus de quarante ans, d'engager ceux qui se seraient mutilés[5].

S'inspirant des principes militaires, il proposera que les ouvriers soient organisés en dix-huit bataillons divisés en dix compagnies, elles-mêmes réparties en cinq escouades. Au sein de chaque bataillon, six ouvriers seraient désignés comme instructeurs, au salaire de vingt-cinq piastres par mois. Il envisagera aussi d'allouer pour tous et sans distinction de grade des rations de nourriture identiques, une couverture, ainsi qu'un uniforme constitué d'une robe de laine, une ceinture en cuir et un bonnet pour se protéger du soleil. Les ouvriers pourraient faire venir auprès d'eux leurs femmes et leurs enfants, lesquels auraient aussi la possibilité, pour un salaire proportionné au travail qu'ils effectueraient, de contribuer à l'ouvrage. Inutile de préciser que non seulement aucune de ces propositions ne fut agréée par le vice-roi, mais – nous l'avons constaté au chapitre lié à la

construction de ce barrage – que rien ne fut prévu ni pour le logement, ni pour la nourriture des ouvriers.

Fournel refusera de s'engager dans la construction du barrage. Il partira pour la Syrie, estimant sans doute que seul le projet du canal méritait un effort.

Les conflits causés par l'ingérence personnelle du chef des saint-simoniens dans la direction du chantier, le dérèglement des mœurs de ses disciples, les soucis financiers et militaires du vice-roi compromirent bientôt la marche des travaux. Sur cela vint se greffer une effroyable épidémie de peste (janvier 1835) qui décima le chantier. Dès lors, les uns après les autres, les saint-simoniens se retireront d'Égypte. Lambert fera partie des rares personnes qui y resteront et fondera l'École Polytechnique de Boulaq.

Mais de retour à Paris Enfantin va poursuivre le projet de percement du canal. En novembre 1847 est constituée la Société d'études pour le canal de Suez, société internationale au capital de 150 000 francs. Le conseil d'administration sera constitué d'un Autrichien, Louis Negrelli (conseiller de Metternich), de deux Anglais, Robert Stephenson, fils de l'illustre George Stephenson, inventeur de la traction à vapeur et l'ingénieur Edward Starbruck, de Prussiens, Féronce et Sellier, de Français, Edmond et Léon Talabot, Arlès-Dufour et... Enfantin. Le cahier des charges stipulait, entre autres :

1. La neutralisation de l'isthme, c'est-à-dire la renonciation de la part de la Sublime Porte à tout droit de souveraineté ou de propriété, et la déclaration formelle qu'il ne pourra jamais appartenir à aucun État ;

2. La faculté pour le vice-roi d'élaborer avec la Compagnie des conditions qu'il jugera favorables afin de mettre ladite Compagnie en possession du territoire de l'isthme déclaré neutre ;

3. La prohibition absolue de laisser passer par le canal aucun navire de guerre, aucun corps de troupes, sous quelque prétexte que ce soit, d'une manière ostensible ou déguisée. Comme conséquence de cette prohibition, le droit de la Compagnie de vérifier la cargaison de tout navire qu'elle soupçonnera de cacher des munitions de guerre ou des troupes.

Ces clauses répondaient grandement aux espérances de Méhémet-Ali Mais on ne trouvera aucun gouvernement occidental pour les approuver et tous les efforts d'Enfantin pour mener à bien le projet seront voués à l'échec.

In fine, l'octroi de la concession ira à Ferdinand de Lesseps, ancien précepteur du plus jeune fils de Méhémet-Ali : Saïd. C'est ce dernier qui, une fois à la tête de l'Égypte (14 juillet 1854), la lui accordera. Dès cet instant, les brouilles se succéderont entre Lesseps et les saint-simoniens, jusqu'à la rupture définitive.

Le 17 novembre 1869, le canal des deux mers sera inauguré au cours d'une cérémonie dont les berges se souviennent encore...

---

1 D'Allemagne (Henri), *Les saint-simoniens*, Paris, 1930.

2 Philippe Régnier et Amin F. Abdelnour, *Les saint-simoniens en Égypte*, Le Caire, 1989.

3 Enfantin, hanté par la femme, espérait aussi trouver en Égypte l'élue qu'il appelait « la Mère ». L'Occident avait le Père ; à l'Orient, croyait-il, d'enfanter la Mère.

4 Régnier, *op. cit*.

5 Il pensait que de contraindre les fellahs à travailler sur un chantier finirait par les décourager de se livrer à l'automutilation pour échapper à la conscription.

OceanofPDF.com

III

DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

Traité d'Unkiar-Skélessi

Sa Majesté Impériale le très haut et très puissant Empereur et Autocrate de toutes les Russies, et Sa Hautesse le très haut et très puissant Empereur des Ottomans, également animés du sincère désir de maintenir le système de paix et d'harmonie heureusement établi entre les deux Empereurs, ont résolu d'étendre et de fortifier la parfaite amitié et la confiance qui règnent entre Elles par la conclusion d'un traité d'alliance défensive.

En conséquence, Leurs Majestés ont choisi et nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : Sa Majesté. l'Empereur de toutes les Russies, les excellents et très honorables au sieur Alexis comte Orloff, son ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte Ottomane, etc., etc.

Et le sieur Apollinaire Boutenieff, son envoyé extraordinaire près la Sublime Porte Ottomane, etc.

Et Sa Hautesse le sultan des Ottomans, le très illustre et très excellent, le plus ancien de ses vizirs, Khosrew Méhémet pacha, seraskier commandant en chef des troupes régulières et gouverneur général de Constantinople, etc., les très excellents et très honorables Ferzi Ahmet pacha, commandant de la garde de Sa Hautesse etc, et Hadji Méhémet Akif, effendi, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE IER

Il y aura à jamais paix, amitié et alliance entre Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et Sa Majesté, l'Empereur des Ottomans, leurs empires et leurs sujets, tant sur terre que sur mer. Cette alliance ayant uniquement pour

objet de la défense commune de leurs États contre tout empiétement, Leurs Majestés promettent de s'entendre sans réserve sur tous les objets qui concernent leurs tranquillités et sûreté respectives, et de se prêter, à cet effet, mutuellement des secours matériels et une assistance efficace.

Article II

Le traité de paix conclu à Andrinople, le 2 septembre 1829, ainsi que les autres traités qui y sont compris, de même aussi la convention signée à Saint-Pétersbourg, le 14 avril 1830, et l'arrangement conclu à Constantinople, le 9 [21] juillet 1833, relatif à la Grèce sont confirmés dans toute leur teneur par le présent traité d'alliance défensive, comme si lesdites transactions y avaient été insérées mot pour mot.

Article III

En conséquence du principe de conservation et de défense mutuelles qui sert de base au présent traité d'alliance, et par suite du plus sincère désir d'assurer la durée, les maintien et entière indépendance de la Sublime Porte, Sa Majesté. l'Empereur de toutes les Russies, dans le cas où les circonstances qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime Porte à réclamer l'assistance morale et militaire de la Russie viendraient à se présenter, quoique ce cas ne soit nullement à prévoir, s'il plaît à Dieu, promet de fournir, par terre et par mer, autant de troupes et de forces que les deux parties contractantes le jugeraient nécessaire. D'après cela, il est convenu qu'en ce cas les troupes de terre et de mer dont la Sublime Porte réclamerait le secours seront tenues à sa disposition.

Article IV

Selon ce qui a été dit plus haut, dans le cas où l'une des deux puissances aura réclamé l'assistance de l'autre, les frais seuls d'approvisionnement pour les forces de terre et de mer qui seraient fournies tomberont à la charge de la puissance qui aura demandé le secours.

ARTICLE V

Quoique les deux hautes puissances contractantes soient sincèrement intentionnées de maintenir cet engagement jusqu'au temps le plus éloigné, comme il se pourrait que, dans la suite, les circonstances exigeassent qu'il fût apporté quelques changements à ce traité, on est convenu de fixer sa durée à huit ans, à dater du jour de l'échange des ratifications impériales. Les deux parties, avant l'expiration de ce temps, se concerteront, suivant l'état où seront les choses à cette époque, sur le renouvellement du même traité.

ARTICLE VI

Le présent traité d'alliance définitive sera ratifié par les deux hautes parties contractantes, et les ratifications en seront échangées à Constantinople, dans l'espace de deux mois ou plus tôt, si faire se peut.

Le présent instrument, contenant six articles, et auquel il sera mis la dernière main par l'échange des ratifications respectives, ayant été arrêté entre nous, nous l'avons signé et scellé de nos sceaux, en vertu de nos pleins pouvoirs, et délivré, en échange contre un autre pareil, entre les mains des plénipotentiaires de la Sublime Porte ottomane.

Fait à Constantinople, le 26 juin, l'an 1833

Comte Alexis Orlof
A. Boutenieff

Article séparé et secret du précédent traité d'alliance

En vertu d'une des clauses de l'article 1er du traité patent d'alliance définitive entre la Sublime Porte et la cour impériale de Russie, les deux parties contractantes sont tenues de se prêter mutuellement des secours matériels et l'assistance la plus efficace pour la sûreté de leurs États respectifs. Néanmoins, comme Sa Majesté, l'empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime Porte ottomane les charges et les embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours, si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir, la Sublime Porte ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin, d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action, en faveur de la cour impériale de Russie, à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer, sous un prétexte quelconque.

Le présent article, séparé et secret, aura les mêmes force et valeur que s'il était inséré dans le traité d'alliance définitive de ce jour.

Fait à Constantinople le 26 juin, l'an 1833.

Comte Alexis Orloff
A. Boutenieff

Traité de Londres

Du 15 juillet, conclu entre les cours de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, d'une part, et de la Sublime Porte Ottomane de l'autre, pour la pacification du Levant, signée à Londres le 15 juillet 1840.

Au nom de Dieu très miséricordieux,

Sa Hautesse le sultan ayant eu recours à Leurs Majestés la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies, pour réclamer leur appui et leur assistance au milieu des difficultés dans lesquelles il se trouve placé par suite de la conduite hostile de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, difficultés qui menacent de porter atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman et à l'indépendance du trône du sultan, leurs dites Majestés, réunies par le sentiment d'amitié qui subsiste entre elles et le sultan, animées du désir de veiller au maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'Empire ottoman, dans l'intérêt de l'affermissement de la paix de l'Europe, fidèles à l'engagement qu'elles ont contracté par la note remise à la Porte par leurs représentants à Constantinople, le 27 juillet 1839, et désirant de plus prévenir l'effusion de sang qu'occasionnerait la continuation des hostilités qui ont récemment éclaté en Syrie entre les autorités du pacha et les sujets de Sa Hautesse, leurs dites Majestés et Sa Hautesse le sultan ont résolu, dans le but susdit, de conclure entre elles une convention, et ont nommé à cet effet pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande le très honorable Henri Jean, vicomte Palmerston, baron Temple, pair d'Irlande, conseiller de Sa Majesté en son conseil privé, chevalier grand-croix du très honorable ordre du Bain, membre du Parlement, et son principal secrétaire d'État, ayant le département des Affaires étrangères ;

Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême le sieur Philippe, baron de Nieuman, commandeur de l'ordre de Léopold d'Autriche, décoré de la croix pour le mérite civil, commandeur des ordres de la Tour et de l'Épée de Portugal, de la croix du Sud du Brésil, chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Stanislas de seconde classe de Russie, son conseiller aulique et plénipotentiaire près Sa Majesté ;

Sa Majesté le roi de Prusse le sieur Henri-Guillaume, baron de Bülow, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge de première classe de Russie, grand-croix de l'ordre de Léopold d'Autriche et de Guelphe de Hanovre, chevalier grand-croix des ordres de Saint-Stanislas de seconde classe et de Saint-Wladimir de quatrième classe de Russie, commandeur de l'ordre du Faucon de Saxe-Weimar, son chambellan, conseiller intime actuel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté ;

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies le sieur Philippe, baron de Brunow, chevalier des ordres de Sainte-Anne de première classe, de Saint-Stanislas de première classe, de Saint-Wladimir de troisième classe, commandeur de l'ordre de Saint-Etienne de Hongrie, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge et de Saint-Jean de Jérusalem, son conseiller privé, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté ;

et Sa Hautesse le très majestueux, très puissant et très magnifique sultan Abdul-Medjid, empereur des Ottomans, Chekib effendi, décoré du Nichan-Iftchar de première classe, beviikdgi du divan impérial, conseiller honoraire du département des Affaires étrangères, son ambassadeur extraordinaire près Sa Majesté ;

Lesquels, s'étant réciproquement communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, ont arrêté et signé les articles suivants :

Article ier

Sa Hautesse le sultan s'étant entendu avec Leurs Majestés reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies sur les conditions de l'arrangement qu'il est de l'intention de Sa Hautesse d'accorder à Méhémet-Ali, lesquelles conditions se trouvent spécifiées dans l'acte séparé ci-annexé, Leurs Majestés s'engagent à agir dans un parfait accord, et à unir leurs efforts pour déterminer Méhémet-Ali à se conformer à cet arrangement, chacune des hautes parties contractantes se réservant de coopérer à ce but selon les moyens d'action dont chacune d'elles peut disposer.

Article II

Si le pacha d'Égypte refusait d'adhérer au susdit arrangement, qui lui sera communiqué par le sultan avec le concours de Leurs dites Majestés, celles-ci s'engagent à prendre, à la réquisition du sultan, des mesures concertées et

arrêtées entre elles afin de mettre cet arrangement en exécution ; dans l'intervalle, ayant invité ses alliés à se joindre à lui pour l'aider à interrompre la communication par mer entre l'Égypte et la Syrie et empêcher l'expédition de troupes, chevaux, armes, munitions et approvisionnements de guerre de tout genre d'une de ces provinces à l'autre, Leurs Majestés la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, s'engagent à donner immédiatement à cet effet les ordres nécessaires aux commandants de leurs forces navales dans la Méditerranée. Leurs dites Majestés promettent en outre que les commandants de leurs escadres, selon les moyens dont ils disposent, donneront, au nom de l'alliance, tout l'appui et toute l'assistance en leur pouvoir à ceux des sujets du sultan qui manifesteront leurs fidélité et obéissance à leur souverain.

ARTICLE III

Si Méhémet-Ali, après avoir refusé de se soumettre aux conditions de l'arrangement mentionné ci-dessus, dirigeait ses forces de terre ou de mer vers Constantinople, les hautes parties contractantes, sur la réquisition qui en serait faite par le sultan à leurs représentants à Constantinople, sont convenus, le cas échéant, de se rendre à l'invitation de ce souverain et de pourvoir à la défense de son trône au moyen d'une coopération concertée en commun, dans le but de mettre les deux détroits du Bosphore et des Dardanelles ainsi que la capitale de l'empire ottoman, à l'abri de toute agression. Il est en outre convenu que les forces qui, en vertu d'une pareille atteinte, recevront la destination indiquée ci-dessus y resteront employées aussi longtemps que leur présence en sera requise par le sultan ; et lorsque Sa Hautesse jugera que leur présence aura cessé d'être nécessaire, lesdites forces se retireront simultanément et rentreront respectivement dans la mer Noire et la Méditerranée.

ARTICLE IV

Il est toutefois expressément entendu que la coopération mentionnée dans l'article précédent, et destinée à placer temporairement les détroits des Dardanelles et du Bosphore et la capitale ottomane sous la sauvegarde des hautes parties contractantes contre toute agression de Méhémet-Ali, ne sera considérée que comme une mesure exceptionnellement adoptée à la demande expresse du sultan, et uniquement pour sa défense dans le cas seul indiqué ci-dessus. Mais il est convenu que cette mesure ne dérogera en rien à l'ancienne règle de l'empire ottoman, en vertu de laquelle a été de tout temps défendue aux bâtiments de guerre des puissances étrangères l'entrée dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore ; et le sultan, d'une part, déclare, par le présent acte, qu'à l'exception de l'éventualité ci-dessus mentionnée, il a la ferme résolution de maintenir à l'avenir ce principe invariablement établi, comme ancienne règle de son empire, et, tant que la Porte se trouve en paix, de n'admettre aucun bâtiment de guerre étranger dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles ; d'autre part, Leurs Majestés la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies s'engagent à respecter cette détermination du sultan et à se conformer au principe ci-dessus énoncé.

Article v

La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées à Londres dans l'espace de deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé les sceaux de leurs armes.

Fait à Londres, le 15 juillet, l'an de grâce 1840.

Palmerston, Nieuman,
Bulow, Brunow, Chekib

Acte

Séparé annexé à la convention conclue à Londres, le 15 juillet, entre les cours de la Grande-Bretagne, d'Autriche, de Prusse et de Russie, d'une part, et la Sublime Porte Ottomane de l'autre.

Sa Hautesse le sultan a l'intention d'accorder et de faire notifier à Méhémet-Ali les conditions de l'arrangement ci-dessous :

Article 1er

Sa Hautesse promet d'accorder à Méhémet-Ali, pour lui et ses descendants en ligne directe, l'administration du pachalik d'Égypte ; et Sa Hautesse promet en outre d'accorder à Méhémet-Ali, sa vie durant, avec le titre de pacha d'Acre, et avec le commandement de la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, l'administration de la partie méridionale de la Syrie, dont les limites seront déterminées par la ligne de démarcation suivante : cette ligne, partant du cap Ras-el-Nakhora, sur les côtes de la Méditerranée, s'étendra de là directement jusqu'à l'embouchure de la rivière Seisaban, extrémité septentrionale du lac Tibérias, longera la côte occidentale de la mer Morte, se prolongera de là en droiture jusqu'à la mer Rouge, en aboutissant à la pointe septentrionale du golfe d'Akaba, et suivra la côte occidentale du golfe d'Akaba et la côte occidentale du golfe de Suez jusqu'à Suez.

Toutefois, le sultan, en faisant ses offres, y attache la condition que Méhémet-Ali les accepte dans l'espace de dix jours, après que la communication en aura été faite à Alexandrie par un agent de Sa Hautesse, et qu'en même temps Méhémet-Ali dépose entre les mains de cet agent les instructions nécessaires aux commandants de ses forces de terre et de mer, pour se retirer immédiatement de l'Arabie et de toutes les villes saintes qui s'y trouvent situées, de l'île de Candie, du district d'Adana, et de toutes les autres parties de l'empire ottoman qui ne sont pas comprises dans les limites de l'Égypte et dans celles du pachalik d'Acre, tel qu'il a été désigné ci-dessus.

Article II

Si, dans le délai de dix jours fixé ci-dessus, Méhémet-Ali n'accepte point le susdit arrangement, le sultan retirera alors son offre de l'administration viagère du pachalik d'Acre, mais Sa Hautesse consentira encore à accorder à Méhémet-Ali, pour lui et ses descendants en ligne directe, l'administration du pachalik d'Égypte, pourvu que cette offre soit acceptée dans l'espace des dix jours suivants, c'est-à-dire dans un délai de vingt jours à compter du jour où la communication lui aura été faite, pourvu qu'il dépose également entre les mains de l'agent du sultan les instructions nécessaires à ses commandants de terre et de mer pour se retirer immédiatement en dedans des limites et dans les ports du pachalik d'Égypte.

Article III

Le tribut annuel à payer au sultan par Méhémet-Ali sera proportionné au plus ou moins de territoire dont ce dernier obtiendra l'administration, selon qu'il accepte le premier ou le second *ultimatum*.

Article IV

Il est expressément entendu de plus que, dans le premier comme dans le second cas, Méhémet-Ali (avant l'expiration du terme fixé de dix ou vingt jours) sera tenu de remettre la flotte turque, avec tous ses équipages et armements, entre les mains du préposé turc, qui sera chargé de la recevoir ; les commandants des escadres alliées assisteront à cette remise.

Il est entendu que dans aucun cas Méhémet-Ali ne pourra porter en compte, ni déduire du tribut à payer au sultan les dépenses pour entretien de la flotte ottomane pendant tout le temps qu'elle sera restée dans les ports d'Égypte.

Article V

Tous les traités et toutes les lois de l'empire ottoman s'appliquent à l'Égypte et au pachalik d'Acre, tel qu'il a été désigné ci-dessus, comme à toute autre partie de l'empire ottoman ; mais le sultan consent qu'à condition du paiement régulier du tribut susmentionné Méhémet-Ali et ses descendants perçoivent au nom du sultan et comme délégués de Sa Hautesse dans les provinces dont l'administration civile leur sera confiée ; il est entendu en outre que, moyennant la perception des taxes et impôts susdits, Méhémet-Ali et ses descendants pourvoiront à toutes les dépenses de l'administration civile et militaire desdites provinces.

Article VI

Les forces de terre et de mer que pourra entretenir le pacha d'Égypte et d'Acre, faisant partie des forces de l'empire ottoman, seront toujours considérées comme entretenues pour le service de l'État.

Article VII

Le présent acte séparé aura les mêmes forces et valeur que s'il était inséré mot à mot dans la convention de ce jour ; il sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Londres en même temps que celles de ladite convention.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé les sceaux de leurs armes.

Fait à Londres, le 15 juillet, l'an de grâce 1840.

Palmerston, Nieuman,
Bülow, Brunow, Chekib

Protocole I

Signé à Londres, par les plénipotentiaires de Leurs Majestés, etc., le 15 juillet 1840.

En apposant sa signature à la convention de ce jour, le plénipotentiaire de la Sublime Porte Ottomane a déclaré :

qu'en constatant par l'article 4 de ladite convention l'ancienne règle de l'empire ottoman, en vertu de laquelle il est défendu de tout temps aux bâtiments de guerre étrangers d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, la Sublime Porte se réserve, comme par le passé, de délivrer des firmans aux bâtiments légers sous pavillon de guerre, lesquels sont employés, selon l'usage, au service de la correspondance des légations des puissances amies.

Les plénipotentiaires des cours de la Grande-Bretagne, etc., ont pris note de la présente déclaration pour la porter à la connaissance de leurs cours.

Palmerston, Nieuman,
Bülow, Brunow

Protocole II

Réservé, signé à Londres le 15 juillet 1840, par les plénipotentiaires des cours de la Grande-Bretagne, etc.

Les plénipotentiaires des cours de la Grande-Bretagne, etc., ayant, en vertu de leurs pouvoirs, conclu et signé en ce jour une convention entre leurs souverains respectifs pour la pacification du Levant ;

considérant que, vu la distance qui sépare les capitales de leurs cours respectives, un certain espace de temps devra s'écouler nécessairement avant que l'échange des ratifications de ladite convention puisse s'effectuer et que des ordres fondés sur cet acte puissent être mis à exécution ;

et lesdits plénipotentiaires étant profondément pénétrés de la conviction que, vu l'état actuel des choses en Syrie, les intérêts d'humanité aussi bien que les graves considérations de politique européenne qui constituent l'objet des sollicitudes communes des puissances signataires de la convention de ce jour réclament impérieusement d'éviter, autant que possible, tout retard

dans l'accomplissement de la pacification que ladite transaction est destinée à atteindre, lesdits plénipotentiaires, en vertu de leurs pleins pouvoirs, sont convenus entre eux que les mesures préliminaires mentionnées en l'article 2 de ladite convention seront mises à exécution tout de suite et sans attendre l'échange des ratifications, consentent formellement, par le présent acte, avec l'assentiment de leurs cours, à l'exécution immédiate de ces mesures.

Il est convenu en outre entre lesdits plénipotentiaires, que Sa Hautesse le sultan procédera de suite à adresser à Méhémet-Ali la communication et les offres spécifiées dans l'acte séparé annexé à la convention de ce jour.

Il est convenu de plus que les agents consulaires de la Grande-Bretagne, d'Autriche, de Prusse et de Russie se mettront en rapport avec l'agent que le sultan y enverra pour adresser à Méhémet-Ali la communication et les offres susmentionnées, que lesdits consuls porteront à cet agent toute l'assistance et tout l'appui en leur pouvoir, et qu'ils emploieront tous leurs moyens d'influence auprès de Méhémet-Ali à l'effet de le déterminer à accepter l'arrangement qui lui sera proposé par ordre de Sa Hautesse le sultan.

Les amiraux des escadres respectives dans la Méditerranée recevront les instructions nécessaires pour se mettre en communication à ce sujet avec lesdits consuls.

Palmerston, Nieuman,
Bülow, Brunow

Mémorandum

Adressé au vicomte Palmerston par M. Guizot le 24 juillet

La France a toujours désiré, dans l'affaire d'Orient, marcher d'accord avec la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Elle n'a jamais été mue, dans sa conduite, que par l'intérêt de la paix. Elle n'a jamais jugé les propositions qui lui ont été faites que d'un point de vue général, et jamais du point de vue de son intérêt particulier : car aucune puissance n'est plus

désintéressée qu'elle en Orient. Jugeant de ce point de vue, elle a considéré comme mal conçus tous les projets qui avaient pour but d'arracher à Méhémet-Ali, par la force des armes, les portions de l'empire turc qu'il occupe actuellement.

La France ne croit pas cela bon pour le sultan, car on tendrait ainsi à lui donner ce qu'il ne pourrait ni administrer, ni conserver. Elle ne le croit pas bon non plus pour la Turquie en général et pour le maintien de l'équilibre européen ; car on affaiblirait, sans profit pour le suzerain, un vassal qui pourrait aider puissamment à la commune défense de l'empire. Toutefois, ce n'est là qu'une question de système, sur laquelle il peut exister beaucoup d'avis divers. Mais la France s'est surtout prononcée contre tout projet dont l'adoption devait entraîner l'emploi de la force, parce qu'elle ne voyait pas distinctement les moyens dont les cinq puissances pouvaient disposer. Ces moyens lui semblaient insuffisants, ou plus funestes que l'état des choses auquel on voulait porter remède.

Ce qu'elle pensait à ce sujet, la France le pense encore, et elle a des raisons de croire que cette opinion n'est pas exclusivement la sienne.

Du reste, on ne lui a adressé, dans les dernières circonstances, aucune proposition sur laquelle elle eût à s'expliquer. Il ne faut donc pas imputer à des refus qu'elle n'a pas été en mesure de faire la détermination dont l'Angleterre fait preuve, sans doute au nom des quatre puissances.

Mais, au surplus, sans insister sur la question que pourrait faire naître cette manière de procéder à son égard, la France le déclare de nouveau, elle considère comme peu réfléchie, comme peu prudente une conduite qui consistera à prendre des résolutions sans moyens de les exécuter, ou à les exécuter par des moyens insuffisants ou dangereux.

L'insurrection de quelques populations du Liban est sans doute l'occasion qu'on a cru pouvoir saisir pour y trouver les moyens d'exécution qui jusque-là ne s'étaient pas montrés. Est-ce un moyen bien avouable, et surtout bien utile à l'empire turc, d'agir ainsi contre le vice-roi ? On veut rétablir un peu d'ordre et d'obéissance dans toutes les parties de l'empire, et on y fomente des insurrections ! On ajoute de nouveaux désordres à ce désordre déjà général que toutes les puissances déplorent dans l'intérêt de la paix. Et ces populations, réussirait-on à les soumettre à la Porte après les avoir soulevées contre le vice-roi ? Toutes ces questions, on ne les a certainement pas résolues. Mais si cette insurrection est réprimée, si le vice-roi est de

nouveau possesseur assuré de la Syrie, s'il n'en est que plus irrité, plus difficile à persuader, et qu'il réponde aux sommations par des refus positifs, quels sont les moyens des quatre puissances ? Assurément, après avoir employé une année à les chercher, on ne les aura pas découverts récemment, et on aura créé soi-même un nouveau danger, le plus grave de tous : le vice-roi, excité par les moyens employés contre lui ; le vice-roi, que la France avait contribué à retenir, peut passer le Taurus et menacer de nouveau Constantinople.

Que feront encore les quatre puissances dans ce cas ? Quelle sera la manière de pénétrer dans l'empire pour y secourir le sultan ? La France pense qu'on a préparé là, pour l'indépendance de l'empire ottoman et pour la paix générale, un danger plus grave que celui dont les menaçait l'ambition du vice-roi. Si toutes ces éventualités, conséquences de la conduite qu'on va tenir, n'ont pas été prévues, alors les quatre puissances se seraient engagées dans une voie bien obscure et bien périlleuse. Si, au contraire, elles ont été prévues, et si les moyens d'y faire face sont arrêtés, alors les quatre puissances en doivent la connaissance à l'Europe, et surtout à la France, qui s'est toujours associée au but commun, à la France dont encore aujourd'hui elles réclament le concours moral, dont elles invoquent l'influence à Alexandrie.

Le concours moral de la France dans une conduite commune était une obligation de sa part ; il n'en est plus une dans la nouvelle situation où semblent vouloir se placer les puissances. La France ne peut plus être mue désormais que par ce qu'elle doit à la paix, et ce qu'elle se doit à elle-même. La conduite qu'elle tiendra dans les graves circonstances où les quatre puissances viennent de placer l'Europe dépendra de la solution qui sera donnée à toutes les questions qu'elle vient d'indiquer.

Elle aura toujours en vue la paix et le maintien de l'équilibre actuel entre les États de l'Europe. Tous ses moyens seront consacrés à ce double but.

Note

Adressée par lord Palmerston à M. Guizot

Le 17 juillet, le soussigné a eu l'honneur d'informer S. Exc. M. Guizot qu'une convention concernant les affaires de la Turquie avait été signée le 15 du même mois par les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie, d'une part, et par le plénipotentiaire de la Porte Ottomane d'autre part. Les ratifications de cette convention ayant été échangées, le soussigné a l'honneur de transmettre à S. Exc. M. Guizot une copie de ladite convention et de ses annexes, pour qu'il la communique au gouvernement français. En faisant cette communication à S. Exc. M. Guizot, le soussigné ne peut s'empêcher de lui exprimer de nouveau les sincères regrets du gouvernement de Sa Majesté, de ce que la répugnance du gouvernement français à s'associer aux mesures concernant l'exécution de ce traité a créé un obstacle qui ait empêché la France de se rendre partie au traité. Mais le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que le cabinet des Tuileries verra dans les dispositions de ce traité des preuves irréfragables :

1. Que les quatre puissances, en s'imposant les obligations qu'il contient, ont été animées d'un désir désintéressé de maintenir les principes de politique à l'égard de la Turquie que la France a, dans plus d'une occasion, déclaré nettement et formellement être les siens ;

2. Qu'elles ne cherchent pas à obtenir, par les arrangements qu'elles ont en vue, un avantage exclusif pour elles-mêmes, et que le grand objet qu'elles se proposent est de maintenir l'équilibre politique en Europe, et de détourner les événements qui troubleraient la paix générale.

Foreign Office, 16 seotembre 1840

Palmerston

Mémorandum

De M. Thiers, président du Conseil, à M. Guizot, ambassadeur à Londres

Monsieur l'Ambassadeur, la grave question qui préoccupe en ce moment l'attention générale a pris un aspect tout nouveau depuis la réponse de la

Porte aux concessions offertes par le vice-roi d'Égypte.

Méhémet-Ali, en réponse à la sommation du sultan, a déclaré qu'il se soumettait à la volonté de son auguste maître, qu'il acceptait la proposition héréditaire de l'Égypte, et qu'il se mettait, à l'égard du reste des territoires par lui occupés, entièrement à la discrétion du sultan. Nous avons fait connaître au cabinet anglais l'interprétation qui doit être donnée à ces expressions. Bien que Méhémet-Ali n'ait pas consenti à préciser immédiatement toute l'étendue des concessions auxquelles il avait été amené à consentir par les pressantes recommandations de la France, nous avons pris sur nous de les faire connaître ; nous avons annoncé que le vice-roi se résigne à la nécessité d'accepter la souveraineté héréditaire de l'Égypte, et la possession viagère de la Syrie, consentant en même temps à l'abandon immédiat de Candie, Adana, et des villes saintes. Nous ajouterons que si la Porte avait adhéré à cet arrangement, nous aurions consenti à garantir son exécution de concert avec les puissances qui travaillent maintenant à déterminer la future condition de l'empire ottoman.

Tout homme éclairé a été frappé de la loyauté de la France qui, bien qu'elle fût forcée d'agir dans une voie séparée, n'a cependant pas un seul instant cessé d'exercer son influence dans le but d'amener une solution pacifique et modérée de la question d'Orient. Les hautes intelligences de l'Europe n'auront pas moins apprécié la sagesse qui a engagé le vice-roi à prêter l'oreille aux conseils de prudence et de modération. En réponse à ces concessions, la Porte, agissant spontanément, ou entraînée peut-être par des conseils irréfléchis et précipités donnés au moment même et sur les lieux, la Porte, je le répète, avant qu'aucun recours aux puissances alliées pût être fait, a répondu à la déclaration de soumission du vice-roi en proclamant sa déchéance. Une telle mesure, aussi inattendue qu'outrageante, va au-delà même de l'esprit du traité du 15 juillet ; elle dépasse aussi les résultats les plus extraordinaires que l'on devait s'attendre à voir suivre la publication de ce document. Ce traité, que la France ne pouvait pas invoquer, puisqu'elle n'y avait jamais adhéré et qu'elle ne l'avait pas reconnu, mais qu'elle mentionne aujourd'hui pour prouver la promptitude avec laquelle les parties signataires ont été amenées à de plus dangereuses conséquences, ce traité, dans le cas d'un refus absolu de la part du vice-roi d'agréer tout ou partie de ses conditions, donnait à la Porte la faculté de retirer ses premières propositions et d'agir comme elle le jugerait le plus avantageux à ses

intérêts, conformément aux conseils des puissances alliées. Toutefois, il se trouvait une double alternative hypothétique dans ce traité, savoir : un refus péremptoire et absolu du vice-roi à l'égard de tous les points qui y étaient spécifiés, et un recours ultérieur aux quatre puissances pour leur demander conseil.

Rien de semblable, cependant, n'a eu lieu, le vice-roi n'a pas refusé d'une manière absolue, et le sultan ne s'est pas même donné le temps de concerter avec ses alliés une réponse. Il a répondu par un acte de déchéance à des concessions inespérées.

Les quatre puissances ne pouvaient pas approuver une semblable conduite, et nous savons en effet que plusieurs d'entre elles ont déjà exprimé leur désapprobation à ce sujet. Lord Palmerston a fait faire à notre cabinet une communication déclarant que nous ne devons considérer cette mesure que comme un acte comminatoire sans conséquence ni portée effective. Le comte d'Apponyi, dans une conférence que j'ai eue avec lui à ce sujet, m'a annoncé que son cabinet partageait cette opinion sur la déchéance. Nous avons avec empressement pris connaissance de ce sage avis, et nous saisissons l'occasion de manifester les intentions de la France à ce sujet. La France a déclaré vouloir user de tous les moyens en son pouvoir pour conserver la paix et l'équilibre en Europe. Il est temps qu'elle explique clairement le sens de sa déclaration.

En acceptant avec une religieuse fidélité l'état de l'Europe défini par les traités existants, la France a compris que, pendant la paix générale qui a heureusement prévalu depuis 1815, cet état ne pouvait être changé ni pour l'avantage ni au détriment d'aucune des puissances existantes. C'est sous cette impression qu'elle s'est toujours prononcée en faveur du maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman. Le peuple turc, à raison de ses qualités nationales, méritait à ce titre seul que l'on respectât l'indépendance de ce royaume.

Mais, abstraction faite de cette considération, les plus chers intérêts de l'Europe se rattachaient à la continuation de l'existence de la Turquie. Cet empire, tenu dans l'abaissement, ne pouvait que servir à l'agrandissement des États voisins, au détriment de l'équilibre général, et sa ruine aurait amené, dans les proportions existantes des grandes puissances, un changement qui aurait modifié l'aspect du globe entier. La France, et les autres puissances avec elle, a si bien compris ce résultat éventuel que, de

concert avec ses alliés, elle a constamment et loyalement travaillé à la conservation de l'empire ottoman, quelque profondément que leurs intérêts respectifs puissent être engagés relativement à la conservation ou à la ruine de ce royaume. Mais la partie intégrale de l'Empire ottoman s'étend des rives de la mer Noire à celles de la mer Rouge. Il est aussi essentiel de garantir l'indépendance de l'Égypte et de la Syrie que l'indépendance des Dardanelles et du Bosphore. Un prince vassal (prince vassal !) est parvenu à établir un gouvernement ferme dans les deux provinces que les sultans de Constantinople n'avaient pas depuis longtemps pu dominer.

D'autres pachas viendront, qui désobéiront à leurs maîtres et se soumettront à toutes les influences étrangères ; en un mot, une partie de l'empire turc se trouvera compromise et, en même temps, l'équilibre général sera en danger. Dans l'opinion de la France, l'existence du vice-roi dans les provinces qu'il gouverne et dans les mers où son pouvoir se manifeste est essentielle pour garantir les positions telles qu'elles sont actuellement établies entre les différentes parties du globe. Dans cette conviction, la France, également intéressée dans la question d'Orient avec les quatre puissances qui ont signé le protocole du 17 septembre, se croit dans la nécessité de déclarer que la déchéance du vice-roi (déposition), si on y donnait suite, serait, dans son opinion, un coup porté à l'équilibre général.

La question, en ce qui concerne les limites qui doivent être établies en Syrie pour séparer les possessions du sultan de celles du vice-roi d'Égypte, pourrait sans danger être livrée aux chances de la guerre ouverte en ce moment. Cependant la France ne peut prendre sur elle d'abandonner à une pareille chance Méhémet-Ali comme prince vassal de l'empire.

Ce prince vassal, s'il n'a pas pu introduire dans les pays qu'il gouverne l'humanité qui distingue la civilisation européenne et qui, probablement s'accorderait mal avec les mœurs actuelles du pays sous ses lois, y a du moins introduit plus d'ordre et de régularité qu'il n'en existe dans aucune autre partie de l'empire ottoman.

Il a trouvé le moyen d'élever une force publique, il a réuni des troupes, il a créé une flotte, il a relevé la fierté du peuple turc, et lui a rendu en partie cette confiance en lui-même, indispensable à une nation pour pouvoir défendre et maintenir son indépendance. Ce prince vassal est devenu, selon nous, une partie essentielle et nécessaire de l'Empire ottoman.

Si le vice-roi est renversé, l'Empire n'en trouvera pas plus, pour cela, les moyens qui autrefois manquaient pour permettre au sultan de gouverner l'Égypte et la Syrie, et la Porte perdra un vassal qui est en ce moment un de ses plus forts remparts.

Les limites territoriales qui pourront définitivement séparer les deux puissances par les chances de la guerre, sont nécessaires à l'Europe, et la France ne saurait donner son adhésion à la suppression de l'une ou de l'autre, disposée comme elle est à prendre part à tout arrangement acceptable qui aurait pour base la double garantie de l'existence du sultan et du vice-roi d'Égypte ; elle se borne à présent à déclarer qu'elle ne saurait consentir à la mise à exécution du décret de déchéance rendu à Constantinople. Sous d'autres rapports, les manifestations spontanées de plusieurs des puissances qui ont signé le traité du 15 juillet nous prouvent qu'à cet égard nous entendons le mot *balance de l'Europe* dans le même sens qu'elles, et que leurs vues ne diffèrent pas des nôtres ; nous regretterions le désaccord que nous n'apercevons pas encore, mais nous ne pourrions nous écarter de cette manière d'entendre et d'assurer le maintien de cet équilibre.

La France nourrit l'espoir que l'Europe appréciera les motifs qui l'ont déterminée à rompre le silence qu'elle avait gardé jusqu'à présent.

On peut compter sur son amour pour la paix, car ce sentiment l'a constamment animée, malgré les procédés dont elle croit devoir se plaindre. Peut-on aussi compter sur son désintéressement, car il est impossible même de la soupçonner de viser à des acquisitions de territoire dans l'Orient. Elle aspire au maintien de l'équilibre en Europe. C'est aussi la sollicitude des grandes puissances, et ce doit être l'objet de leur gloire et de leur ambition.

Paris, 8 octobre 1840

Dépêche

Adressée par Lord Palmerston, ministre des Affaires étrangères, à Lord Ponsonby, ambassadeur à Constantinople

Milord, le gouvernement de Sa Majesté. ayant pris en considération l'acte par lequel le sultan a ôté le pachalik d'Égypte à Méhémet-Ali, l'influence acte sur les questions en suspens, et la marche qu'il serait utile de suivre à cet égard, a invité les ambassadeurs d'Autriche, de Prusse et de Russie à la cour de Saint-James, à exposer à leurs gouvernements respectifs qu'il y a incontestablement beaucoup de force dans les raisons qui, d'après les rapports de V.E., ont déterminé le sultan à faire cette démarche, et que, si d'un côté cette mesure n'empêche point le sultan de réintégrer Méhémet-Ali, s'il se soumet promptement à son souverain, d'un autre côté, elle pourra exercer une haute influence morale sur Méhémet-Ali, en lui faisant comprendre que si la lutte entre lui et son souverain se prolongerait, et si cette lutte lui était défavorable, il perdrait tout par sa résistance opiniâtre.

Dans ce but et pour que l'exercice que le sultan a cru devoir faire de son autorité hâte la solution de la question d'Orient, le gouvernement de Sa Majesté pense qu'il serait convenable que les représentants des quatre puissances à Constantinople reçussent l'ordre de se rendre auprès du ministre turc, et de lui déclarer que leurs gouvernements respectifs, par application de l'article 7 de l'acte séparé annexé au traité du 15 juillet, recommandent vivement au sultan de vouloir bien, dans le cas où Méhémet-Ali ferait promptement sa soumission, et consentirait à rendre la flotte et à retirer ses troupes de la Syrie, d'Adana, de Candie et des villes saintes, non seulement réintégrer Méhémet-Ali dans son pachalik d'Égypte, mais lui accorder en outre l'hérédité de ce pachalik, conformément aux conditions spécifiées dans le traité du 15 juillet, et sous la menace de le retirer, si Méhémet-Ali ou ses successeurs ne remplissaient pas ces conditions.

Le gouvernement Sa Majesté a de fortes raisons pour croire que cette idée obtiendra le concours des gouvernements de Russie, de Prusse et d'Autriche ; V.E. fera par conséquent les démarches nécessaires aussitôt que ses collègues auront reçu de leurs gouvernements respectifs leurs instructions. Si le sultan jugeait à propos d'agir conformément à cet avis à lui donné par ses quatre alliés, il serait convenable qu'il prît des mesures immédiates pour faire connaître à Méhémet-Ali ses gracieuses intentions à cet égard. Dans ce cas, V.E. et sir Robert Stopford fourniraient au gouvernement turc toutes les facilités qu'il pourrait réclamer à cet effet.

Londres, 15 octobre 1840

OceanofPDF.com

IV

GLOSSAIRE DES MOTS ARABES ET TURCS

Achraf (plur. de *charif*) *:* descendants du Prophète
Agha : chef de la milice des janissaires. Seigneur, commandant
Alim (plur. *ulama*) : savant, docteur de la loi
Azab : Célibataires
Bab : porte
Bahr : mer, Nil
Baïram : nom des deux grandes fêtes musulmanes qui se célèbrent pour l'une à la fin du jeûne de ramadan, pour l'autre soixante jours plus tard. *Petit et grand baïram*
Baladi : indigène, « local »
Beït : « maison », parti d'émirs
Bey : dignitaire de l'Égypte ottomane. Titre porté par les souverains vassaux du sultan ou par certains hauts fonctionnaires turcs
Beylerbey : gouverneur
Bimbachi ou *binbachi :* commandant, chef de bataillon
Cadi : juge
Cadi askar : juge militaire
Calife : successeur du Prophète
Capitan bey : capitaine de vaisseau
Capitan pacha : amiral
Cawas : garde, soldat, policier
Cheikh : chef, homme âgé et respecté. Chef de communauté
Cherif (plur. *achraf*) *:* noble, descendant du Prophète
Courbache (de l'arabe *kourbac* et du turc *qirbac*) *:* sorte de fouet d'une seule lanière de peau d'hippopotame ou d'éléphant
Daftar : registre
Defterdar : contrôleur des finances
Dère-bey : seigneur de la vallée, grand propriétaire foncier
Dhimmi : « protégé », minoritaire chrétien ou juif

Divan : salle garnie de coussins où se réunissait le conseil du sultan, sous l'Empire ottoman. Par ext. le gouvernement turc
Djerme : barque à marchandises
Dora ' : maïs
Drogman : traducteur, du mot arabe *targama*', traduction
Effendi : maître, personne
Émir : chef, commandant, prince
Fatwa : consultation religieuse, par extension anathème
Fellah (plur.*fallahin*) *:* paysan
Firman : décret, écrit impérial
Haj : pèlerinage
Hanem : titre féminin
Harem : appartement des femmes
Hati-chérif : rescrit impérial
Iltizâm : fermage rural
Imâm : prédicateur
Iqtâ : dotations foncières
Janissaires : Yénicéri, « nouvelle troupe »
Kachef (plur. *kuchaf*) *:* représentant du gouvernement dans les provinces. Sorte de délégué local
Kaïmakam : qâ'im maqâm, gouverneur du Caire par intérim
Kapudan pacha : grand amiral ou capitan pacha
Katkhodâ : lieutenant-colonel
Khalig : canal
Khân : caravansérail
Kharadji : terre soumise à l'impôt foncier
Khazîna : tribut annuel
Khaznadar : trésorier
Khédive : seigneur
Kutchuk imbrokor : second écuyer
Mahkama : tribunal
Malek : roi, prince
Mamelouk (plur. *mamâlîk*) *:* « esclave », « qui appartient à... »
Miqyâs : nilomètre
Mir lewa : sorte de maréchal de camp
Miri : ce qui appartient au Trésor impérial

Moudir : directeur, gouverneur, préfet
Moudirieh : gouvernorat, préfecture
Muftî : consultant qui proclame des fatwâ
Muhtasib : prévôt des marchés, chargé de la hisba
Multazim (plur. *multazimun*) *:* propriétaires fonciers
Muqâta 'â : fermage
Mustahfizân : nom des janissaires au Caire
Nazir : administrateur
Nili : culture d'été
Odjaq : milice
Ohdeh : fermage, terres agricoles
Ouchouri : terres soumises à la dîme
Pacha : titre ottoman d'origine militaire
Ramadan : mois du jeûne musulman
Raya : sujet ottoman non musulman
Rouznameh : chancellerie, registre financier
Sadrazam : un des titres du grand vizir
Saïs : palefrenier
Salamlec : lieu de réception des hommes
Sarraf : percepteur, caissier, banquier
Selicdar : écuyer
Seraskier : ministre de la Guerre, général en chef
Souq : marché
Tâger (plur. *tuggâr*) *:* négociants
Tchiflik : ferme, propriété domaniale
Ulama (plur. de *alim*) *:* savants, docteurs de la loi
Vilayet : province
Vizir : ministre
Wakâla : okel, caravansérail
Wakf : fondation pieuse, fidéicommis, bien de mainmorte
Wali : gouverneur

OceanofPDF.com

V

GLOSSAIRE NAUTIQUE POUR LA PÉRIODE DE 1800-1835

Brick de guerre et de commerce : long de 10 à 22 mètres, large de 7 à 9,50 mètres. Une vingtaine de pièces d'artillerie moyenne (ceux du commerce avaient souvent six à huit canons). Seulement deux mâts et le beaupré.

Corvette : intermédiaire entre la frégate et le brick. Vingt à vingt-six pièces de moyen calibre.

Cutter ou cotre : petit bâtiment, le beaupré et un seul mât fortement incliné sur l'arrière. Six à huit canons assez faibles. Environ 20 mètres de long sur 6 de large.

Frégate : dimensions et artillerie fort variables. Trois mâts. Intermédiaire entre la corvette et le vaisseau de ligne. De 40 à 50 mètres de long, de 10 à 12 mètres de large. De 30 à 60 canons. Très maniables et rapides : 10 à 12 nœuds (20 km à l'heure).

Goélette : bâtiment léger à deux mâts (mât de misaine et grand mât) et voiles triangulaires ou auriques.

Vaisseau de ligne : caractérisé par le nombre de canons, de 70 à 120. Longueur variant de 54 à 64 mètres. Largeur de 14 à 16 mètres environ. Tirant d'eau de six à huit mètres. Le tonnage allait de 3 000 à 5 000 tonneaux. Distinction entre trois-ponts (3 batteries couvertes) et deux-ponts (2 batteries couvertes). Vitesse au mieux : 7 à 8 nœuds (15 kilomètres à l'heure). Bordages atteignant 60 cm d'épaisseur (et, au droit des membrures, y compris le vaigrage, plus d'un mètre). Le meilleur type est le deux-ponts, de 80 à 90 canons, bien maniable en tous temps et, par mer forte, presque capable d'étaler une frégate : combine puissance et vitesse.

Artillerie des vaisseaux : du 36 à la batterie basse, puis du 24 et du 18 dans les autres (poids en livres du boulet lancé). Théoriquement, après 1824, il

n'y aura plus que du 30 partout, en pièces longues ou courtes suivant l'emplacement.

Équipages : sur les vaisseaux on comptait, en plus de dix hommes par canon, un supplément de service général. Un trois-ponts de cent vingt canons pouvait avoir à son bord plus de 1 300 hommes. Plus le calibre était réduit, moins il fallait de servants de pièce. Les frégates portaient 350 à 500 hommes, les bricks et les corvettes de 150 à 250 matelots.

OceanofPDF.com

VI

NOTE SUR LES MONNAIES ET LES POIDS ET MESURES

Monnaies

C'est à Bonaparte que revient le mérite d'avoir le premier établi un tarif monétaire égyptien. Le 5 juillet 1798, il édicta le cours du change entre les monnaies françaises et étrangères et égyptiennes.

Monnaies d'or	*Paras*
Le double louis de France	1 344
Le louis simple	672
Le sequin vénitien	340
Le sequin hongrois	300
Le sequin zer-mahboub	180
Le sequin de Constantinople	200
Monnaies d'argent	*Paras*
L'écu de six livres de France	168

L'écu de 5 livres 1 s. 3 d. de France	142
L'écu de trois livres de France	84
La pièce de trente sols	42
La pièce de vingt-quatre sols de France	33
La piastre d'Espagne pour 5 livres 7 s. de France	150
Le talari pour 5 livres 7 s. de France...	150

Il faut noter que le gouvernement égyptien ne prit pas pour base une monnaie orientale quelconque, para, piastre turque ou sequin d'Istanbul ou du Caire. Ces diverses pièces avaient trop varié en valeur tant intrinsèque que nominale ; elles étaient trop dépréciées pour servir de fondement à un tarif monétaire. On choisit donc le thaler germanique, universellement estimé dans les pays musulmans.

Bourse : 25 000 paras
Funduqi : 80 paras
Fals, gadid, gudad (bourbes, bulbes, fortes) : pièces de cuivre
Founduqli : de 134 et 146 paras en 1736
Livre : cent piastres
Para : utilisé pendant toute la période ottomane, le para d'argent égyptien avait pour origine la pièce d'argent mamelouke, dite *mu'ayyadi* d'un demi-dirham. Dans les premières années du règne de Soliman Ier (1520-1566), le para pesait 1,289 g (soit deux cinquièmes du dirham). Deux siècles plus tard, il ne pesait plus que 0,225 g.
Pataque : 90 paras
Piastre : de 30 à 40 paras
Riyal : de 36 à 45 paras
Talari : 20 piastres ou un cinquième de livre

L'essentiel des activités commerciales était assuré au moyen de monnaies étrangères. Les transactions courantes s'effectuaient au moyen de monnaies locales, dont la dépréciation devait constituer le phénomène le plus spectaculaire et le plus lourd de conséquences de la vie économique égyptienne dans les deux derniers siècles de la domination ottomane[1].

Poids et mesures

Ardab : mesure de capacité pour céréales. En ce qui concerne le blé, Edward Lane l'évalue à 5 buschels, soit environ 182 litres.

Dira'a : coudée. Mesure extrêmement variable suivant les produits concernés, de 57,57 cm à 67,3 cm.

Feddan : mesure de superficie agricole (4 200 m^2 environ).

Qantar : 44,33 kg, divisé en 36 oques et en 100 ratl (de 0,443 kg).

---

1 Voir André Raymond, Damas, 1973.

OceanofPDF.com

VII

BIBLIOGRAPHIE

A BASSI (Aly bey El), *Voyages en Afrique et en Asie pendant les années 1803-1807* , 3 vol., Paris, 1814

A BBAS H ILMI II, khédive d'Égypte (1892-1914), *Mémoires d'un souverain* . Cedej, Le Caire, 1996

A LLEMAGNE (Henri d'), *Les saint-simoniens* , Paris, 1930

A MORGATHE et L EPRUN , *Pascal Coste ou l'architecte cosmopolite* , Paris, 1990

A MPÈRE (Jean-Jacques), *Voyage en Égypte et en Nubie* , Paris, 1868

Archives des Affaires étrangères , correspondance politique, Égypte, 1803-1841

Archives des Affaires étrangères . Cartons d'Alexandrie, Égypte, même période

A RTIN PACHA (Yacoub), *Lettres du docteur Perron, du Caire et d'Alexandrie, à M. Jules Mohl* , à Paris, Le Caire, 1911

B ANKES (W.G.), *Narrative of the life of Giovanni Finati* , 2 vol., Londres, 1830

B ARKER (J.), *Syria and Egypt under the last five sultans of Turkey, 2* vol., Londres, 1876

B ELLEFONDS (Linant de), *Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours* , Paris, 1872-1873

B ELZONI (Gianbattista), *Voyages en Égypte et en Nubie, 2* vol., Paris, 1821

B LANC (Louis), *Histoire de dix ans* (1830-1840), tomes IV et V, Paris, 1845 *Histoire de dix ans (1840-1848*), Paris, 1882

B OVIER -L APIERRE , *La Renaissance intellectuelle de l'Orient* , Paris, 1933

B OWRING (John), *Report on Egypt and Candia* , Londres, 1840

C ADALVÈNE (Éd. de) et B ARRAULT (Émile), *Deux années de l'histoire d'Orient, 1839-1840* , Paris, 1840
C ADALVÈNE (Éd. de) et B ARRAULT (Émile), *Histoire de la guerre de Méhémet-Ali contre la Porte ottomane (1831-1833*), Paris, 1937
C ADALVÈNE (Éd. de) et B REUVERY (J. de), *L'Égypte et la Nubie, 2* vol., Paris, 1841
C AILLIAUD (Frédéric), *Voyage à Méroé, au Fleuve blanc, au-delà du Fazogl, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis* , 4 vol., Paris, 1823-1827
C ARRÉ (Jean-Marie), *Voyageurs et écrivains français en Égypte* , 2 vol., IFAO, Le Caire, 1932
C ATTAUI (René et Georges), *Mohamed Aly et l'Europe* , Paris, 1950
C ATTAUI (René), *L'importance des documents russes pour la connaissance du règne de Méhémet-Ali* , Communication présentée à l'Institut d'Égypte dans sa séance du 6 avril 1936, Bulletin de l'Institut, t. XVIII.
C ATTAUI (René), *Le règne de Méhémet-Ali d'après les archives russes en Égypte (1805-1844), 4* vol., Le Caire, 1931-1936
C ATTAUI (René), *Le règne de Mohamed Aly, rapports consulaires* , Le Caire, 1931
C HAIX (Paul), *Lettres des bords du Nil* , Genève, 1908
C HAMPOLLION , *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828-1829* , Paris, 1833
C HARLES -R OUX (F.), *Jomard et la réforme de l'Égypte en 1839* , IFAO, Le Caire, 1955
C HARLES -R OUX (François), *L'Angleterre et l'expédition française en Égypte* , 2 vol., Le Caire, 1925
C HARLES -R OUX (François), *Thiers et Méhémet-Ali* , Paris, 1951
C HARLÉTY (S.), *Essai sur l'Histoire du saint-simonisme* , thèse, Paris, 1896
C HATEAUBRIAND (F.-R. de), *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris* , 3 vol., Paris, 1811
C HATEAUBRIAND , *Mémoires d'outre-tombe*
C HIVEKIAR , voir Princesse
C LOT BEY (A. Barthélemy), *Aperçu général sur l'Égypte, 2* vol., Paris, 1840

C LOT BEY (A. Barthélemy), *Compte rendu des travaux de l'École de médecine d'Abou-Zaabel (1825-1832*), Paris, 1833
C LOT BEY (A. Barthélemy), *Divers mémoires, derniers souvenirs aux académies et sociétés médicales* , Marseille, 1864
C LOT BEY (A. Barthélemy), *Histoire de Méhémet-Aly, Mohammed Ali, Vice-Roi d'Égypte* , Marseille, 1862
C OOLEY , *The American in Egypt* , New York, 1842
C OSTE (Pascal), *Mémoires d'un artiste. Notes et souvenirs de voyages* , Marseille, 1878
C OSTE , (Pascal), *L'architecture arabe ou monuments du Kaire* , Marseille, 1837
C URZON , *Visit to monasteries in the Levant* , Londres, 1849
D EBIDOUR (A.), *Histoire diplomatique de l'Europe (1815-1848*), Paris, 1891
D EHÉRAIN (Henri), *Le Soudan égyptien sous Méhémet-Ali* , thèse de doctorat présentée à la faculté des Lettres de l'université de Paris, 1898
D EHÉRAIN (Henri), *Le Soudan Égyptien sous Mohamed-Aly* , 1898
D ENY (Jean), *Sommaire des archives turques du Caire* , IFAO, Le Caire, 1930
D ESROCHES N OBLECOURT (Christiane), *Ramsès II la véritable histoire* , éd. Pygmalion/Gérard Watelet, Paris, 1996
D JABARTI (Abd El Rahman El), *Ajaïb El Atar fi El taragim wa'l akhbar* , 9 vol., traduction française, *Merveilles biographiques et historiques* , Le Caire, 1888-1896
Documents historiques, in *Histoire de Méhémet-Ali* (anonyme), Le Caire, 1913
D ODWELL (Henry), *The founder of modern Egypt, a study of Muhammed Ali* , Cambridge University Press, 1931
D OUIN (G.) et Mme F AWTIER -J ONES , *L'Angleterre et l'Égypte, la campagne de 1807* , Le Caire, 1928
D OUIN (G.) et Mme F AWTIER -J ONES , *L'Angleterre et l'Égypte, la politique mamelouke (1801-1803*), Le Caire, 1929
D OUIN (G.), *Navarin* (6 juillet-20 octobre 1827), Le Caire, 1927
D OUIN (G.), *Correspondances des consuls de France en Égypte, 1802-1804* , IFAO, Le Caire, 1925

D OUIN (G.), *Correspondance des consuls de France en Égypte, 1805-1807* , IFAO, Le Caire, 1926
D OUIN (G.), *L'Égypte de 1828 à 1830* , Rome, 1935
D OUIN (G.), *L'Égypte et la Syrie* , Le Caire, 1927
D OUIN (G.), *La conquête de la Syrie* , Le Caire, 1931
D OUIN (G.), *La première guerre de Syrie, La paix de Kutahia* , Le Caire, 1931
D OUIN (G.), *Les premières frégates de Mohamed Aly* (*1824-1827*), Le Caire, 1926
D OUIN (G.), *Mohamed Aly et l'expédition d'Alger* , Le Caire, 1930
D OUIN (G.), *Mohamed Aly, pacha du Caire* , Le Caire, 1926
D OUIN (G.), *Une mission militaire française auprès de Mohamed Aly* , Le Caire, 1923
D OUIN (G.), *Mathieu de Lesseps, commissaire général en Égypte, 1803-1804* , Le Caire
D OUIN . (G.), *La mission du Baron de Boislecomte* , Le Caire, 1927
D RIAULT (Édouard), *La formation de l'empire de Mohamed Aly de l'Arabie au Soudan* , Le Caire, 1927
D RIAULT (Édouard), *La question d'Orient des origines à nos jours* , Paris, 1898
D RIAULT (Édouard), *Mohamed Aly et Napoléon* , Le Caire, 1925
D RIAULT (Édouard), *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours* , 5 vol., Paris, 1925-1926
D RIAULT (Édouard.), *L'Égypte et l'Europe, 1839-1841* , 5 vol., IFAO, Le Caire, 1931
D RIOTON et V ANDIER , *L'Égypte* , Paris, 1989
D UFF G ORDON (Lady Lucie), *Lettres d'Égypte (1862-1869*), trad. franç. de Mrs. Ross, Paris, 1996
D UMAS (Alexandre) et D AUZAT , *Quinze jours au Sinaï (en 1830*), Paris, 1841
E NKIRI (Gabriel), *Ibrahim pacha* , Le Caire, 1948
E RHARDT , *Le prince Pückler-Muskau* , 2 vol., Paris, 1927
E STOURMEL (comte J. d'), *Journal d'un voyage en Orient, 2* vol., Paris, 1844
F AGAN (Brian), *L'aventure archéologique en Égypte* , Paris, 1981
F AIVRE D 'A CIER , *Les agents de Napoléon en Égypte* , Paris, 1990

F IECHTER (J.-Jacques), *La moisson des dieux* , Paris 1994
F IRMIN -D IDOT , *Notes d'un voyage fait dans le Levant* , Paris, 1857
F LAUBERT (Gustave), *Voyage en Orient* , Paris
Fonds saint-simonien de la Bibliothèque de l'Arsenal
F ORBIN (comte L. de), *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818* , Paris, 1819
F ORNI , *Viaggio nel'Egitto en nell' Alta Nubia* , 2 vol., Milan, 1857
F ROMENTIN , *Voyage en Égypte* , journal publié par Jean-Marie Carré, Paris, 1935
G ARREAU , *Besson bey, vice-amiral et major général d'Égypte* , Paris, 1949
G AULTIER , *L'Égypte et la France au XIXe siècle* , Paris, 1991
G AUTIER (Théophile), *L'Orient* , 2 vol., Paris, 1893
G LIDDON , *An appeal to the antiquaries of Europe on the destruction of the monuments of Egypt* , Londres, 1841
G OUIN (Édouard), *L'Égypte au XIXe siècle* , Paris, 1847
G OUPIL F ESQUET , *Voyage d'Horace Vernet en Orient* , Paris
G UÉMARD , *Les réformes en Égypte (d'Ali bey El Kébir à Méhémet-Ali*), Le Caire, 1936
G UICHEN (vicomte de), *La crise d'Orient de 1839-1841 et l'Europe* , Paris
G UIZOT , *Mémoires pour servir à l'Histoire de notre temps* , Paris, 1861
H AHN -H AHN , *Letters from Turkey, and Holy land* , 3 vol., Londres, 1845
H AJJAR , *L'Europe et les destinées du Proche-Orient* , 5 vol., Damas, 1988
H AMONT et P RISSE , *L'Égypte sous Méhémet-Ali* , 2 vol., Paris, 1843
H ANOTAUX (Gabriel), *Histoire de la Nation égyptienne* , 7 vol., Paris, 1936
H ARTLEBEN (Hermine), *Jean-François Champollion, sa vie et son œuvre* , éd. Pygmalion/Gérard Watelet, Paris, 1993
H AUTECŒUR (L.) et W IET (G.), *Mosquées du Caire* , 2 vol., Paris, 1932
H UNTER (F. Robert), *Egypt under the Khedives, 1805-1879* , Londres

J OMARD (E.-F.), *Coup d'œil impartial sur l'état présent de l'Égypte comparé à sa situation antérieure* , Paris, 1836
J OMARD (E.-F.), *Description abrégée de la Ville et de la Citadelle du Kaire ; Description des environs de la Ville du Kaire* , in *Description de l'Égypte, État moderne* , Paris, 1822
J OMARD (E.-F.), *Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly* , Paris, 1839
J ONES , *Excursions to Cairo, Jérusalem, Damascus and Baalbek* , New York, 1836
L'Égypte au XIXe siècle , Groupe de recherches et d'études sur le Proche-Orient (Aix-en-Provence, 4-7 juin 1974), Paris, 1982. Voir Louca Anouar
L ABORDE (Léon de) et B ELLEFONDS (Linant de), *Pétra retrouvée, voyage de l'Arabie Pétrée* , 1828, Paris, 1994
L ACOUTURE (Jean), *Champollion, une vie de lumières* , Paris, 1988
L A J ONQUIÈRE (C. de), *L'expédition d'Égypte (1798-1801*), 5 vol., Paris, 1899-1907
L AMARTINE (A. de), *Voyage en Orient 1832-1833,4* vol., Paris, 1835
L ANE (Edward), *Cairo, fifty years ago* , Londres, 1896
L ANE (Edward), *The manners and customs of the modern Egyptians* , Londres, 1908
L ANE (Edward), *The english woman in Egypt. Letters from Cairo, written during a Residence there in 1842, 3 and 4* , with Edward Lane, by his sister, 3 vol., Londres, 1844-1846
L A S ALLE (Eusèbe de), *Pérégrinations en Orient, 2* vol., Paris, 1840
L AURENS (Henry), *Kléber et Bonaparte* , 3 vol., Le Caire, 1988
L AURENS (Henry), *L'Expédition d'Égypte, 1798-1801* , Paris, 1989
L AUVERGNE (Émile), *Souvenirs de la Grèce pendant la campagne de 1825* , Paris, 1826
L EGH (T.), *Narrative of a journey in Egypt and the country beyond the cataracts* , Londres, 1816
L ENORMANT (Charles), *Beaux-Arts et voyages* , Paris, 1861
L E P ÈRE (J.-M.), *Mémoire sur la communication de la mer des Indes et l'isthme de Soneys* (sic), in *Description de l'Égypte* , t. XI

Le règne de Mohamed Aly d'après les archives russes en Égypte , Société royale de géographie d'Égypte, 3 vol., Le Caire
L'H ÔTE (Nestor), *Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839* , Paris, 1840
L'H ÔTE (Nestor), *Notice historique sur les obélisques égyptiens* , Paris, 1836
L INDSAY (Lord C.), *Letters on Egypt* , 2 vol., Londres, 1836
L INDSAY (Lord C.), *Letters on Egypt, Edom, and the Holy land* , 2 vol., Londres, 1838
L OUCA (Anouar), *Une vision européenne de l'Égypte agricole du XIXe siècle, John Ninet (1815-1995*)
L OUCA (Anouar), *Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIXe siècle* , Paris, 1970
M ADDEN (R.R.), *Egypt and Mohammed Aly* , Londres, 1841
M ADDEN (R.R.), *Travels in Turkey, Egypt, Nubia and Palestine* , 2 vol., Londres, 1829
M ARCEL (J.-J.), *Histoire de l'Égypte, depuis la conquête des Arabes jusqu'à l'expédition française* , Paris, 1848
M ARCELLUS (comte de), *Souvenirs de l'Orient* , 2 vol., Paris, 1839
M ARIN (Scipion), *Événements et aventures en Égypte en 1839 et 1840, 2* vol., Paris, 1840
M ARMONT , *Voyage du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en Syrie, en Palestine et en Égypte* , 5 vol., Paris, 1837-1838
M ARSOT (Afaf Lutfi Al-Sayyid), *The role of the ulama in Egypt during the early XIXth century* , Le Caire, 1969
M ARSOT (Afaf Lutfi Al-Sayyid), *Egypt in the reign of Muhammad Ali* , Cambridge University Press, 1984
M ENGIN (Félix), *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed Aly* , 2 vol., Paris, 1823
M ENGIN (Félix), *Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed Aly* , Paris, 1839
M ERRUAU (Paul), *L'Égypte contemporaine de Méhémet-Ali à Saïd Pacha* (*1840-1857*), Paris, 1858
M ETTERNICH , *Mémoires, documents et écrits divers* , réunis par M.A. de Klinkowstrœm, publiés par son fils, le prince Richard de

Metternich, 6 vol., Paris, 1883
M ICHAUD (M.) et P OUJOULAT (M.), *Correspondance d'Orient* , 7 vol., Bruxelles, 1841
M OORE (John), *The Diary of Sir John Moore , edited by Major General Sir J.F. Maurice* , 3 vol., Londres
M OURIEZ (Paul), *Histoire de Méhémet-Ali* , 5 vol., Paris, 1855-1858
M URRAY (Sir Charles), *Narrative of a journey in Egypt and the country beyond the Cataracts* , Londres, 1816
M URRAY (Sir Charles), *A short Memoir of Mohammed Ali* , Londres, 1898
N APOLÉON , *Campagnes d'Égypte et de Syrie* (dictées à Bertrand), 2 vol., Paris, 1847, et réimpr. dans les *Commentaires de Napoléon* , 1867
N ERVAL (Gérard de), *Voyage en Orient, 2* vol., Paris, 1869
N INET (John), *Dégénérescence du coton égyptien Mako-Jumel* , Paris, 1887
N UBAR (Nubarian) pacha, *Mémoires* , Introduction et notes de Mirrit Boutros Ghali, Le Caire
P ALGRAVE (William), *Une année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-1863*), 2 vol., trad. franç., Paris, 1866
P ALMERSTON (Henry John Temple, troisième vicomte), *Correspondance intime* , Londres
P ARDIEU (comte C. de), *Excursions en Orient, en 1849 et 1850* , Paris, 1851
P ATON , *A history of the Egyptian Revolution, from the period of the Mameluks to the death of Mohammed Aly, 2* vol., Londres, 1863
P LANAT (Jules), *Histoire de la régénération de l'Égypte* , Paris, 1830
P OLITIS (A.G.), *L'Hellénisme et l'Égypte moderne, 2* vol., Le Caire, 1928
P OLITIS (A.G.), *Le conflit turco-égyptien de 1838-1841 et les dernières années du règne de Mohamed Aly* , Le Caire, 1931
P OLITIS (A.G.), *Les rapports de la Grèce et de l'Égypte pendant le règne de Mohamed-Aly, 1833-1849* , Le Caire, 1930-1931
P RINCESSE (Chivekiar), *Mon pays. La rénovation de l'Égypte. Mohammed Aly* , Paris, 1933

P RISSE D 'A VENNES (Émile), *L'Art Arabe d'après les monuments du Kaire* , Paris, 1877, 3 vol. de planches
P RISSE D 'A VENNES (Émile), *Les Monuments Égyptiens. L'histoire de l'art égyptien d'après les monuments depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine* (atlas en 2 volumes de 160 planches en chromolithographie et en gravure)
P RISSE D 'A VENNES (Émile), *Mœurs et coutumes des Égyptiens* , B.N., fonds français, nouvelles acquisitions 9135, 190 f.
P ÜCKLER -M USKAU , *Travels and adventures in Egypt, with anecdotes of Mehemet Ali* , 3 vol., Londres, 1847
R AYMOND (André), *Artisans et commerçants au Caire au* XVIIIe *siècle, 2* vol., Damas, 1973
R AYMOND (André), *Le Caire* , Paris, 1993
R AYMOND (André), *Quartiers et monuments populaires au Caire* , dans *Political and social Change in Modern Egypt* , Londres, 1968
Recueil des firmans impériaux ottomans adressés aux walis et aux khédives d'Égypte (1597-1904), réunis sous l'ordre de Sa Majesté Fouad Ier . Archives égyptiennes
R ÉGNIER (Philippe) et A BDELNOUR (Amin), *Les saint-simoniens en Égypte* , Le Caire, 1989
R OCHFORT (Scott), *Rambles in Egypt and Candia, 2* vol., Londres, 1837
S ABRY (M.), *L'Empire égyptien sous Mohamed-Ali et la Question d'Orient (1811-1849*), Paris, 1930
S AINT -J OHN , *Egypt and Mohammed Ali, 2* vol., Londres, 1934
S AMMARCO (Angelo), *Histoire de l'Égypte moderne* , 3 vol., Le Caire, 1935
S AMMARCO (Angelo), *Il regno di Mohammed Ali nei documenti diplomatici italiani inediti* , Le Caire, Rome, 1930-1932
S AVARY , *Lettres sur l'Égypte (1785-1786*), 3 vol., Paris, 1798
S CHŒLCHER (V.), *L'Égypte en 1845* , Paris, 1846
S HAW (Stanford J.), *Ottoman Egypt in the eighteen century* , Harvard, 1964
S TANHOPE (Lady Hester), *Travels of Lady Hester Stanhope* , 3 vol., Londres, 1847

T AGHER (Jacques), *Mohamed Ali jugé par les Européens de son temps* , Le Caire, 1942
T AGHER (Jacques), *Mohammad Ali, Cahiers d'histoire égyptienne* , série II, n º 1, Le Caire
T AHTÂWI (Rifaât el), *L'or de Paris* , trad. franç. Anouar Louca, Paris, 1988
T AYLOR (baron), *La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée, considérées sous leur aspect historique, archéologique descriptif et pittoresque* , 2 vol., Paris, 1839
T HEDENAT -D UVENT , *L'Égypte sous Méhémet-Ali* , Paris, 1822
T URC (Nicolas), *Chronique d'Égypte (1798-1804*), trad. franç. Gaston Wiet, Le Caire, 1950
V ALENTIA , *Voyages and Travels to India, Ceylon and the Red Sea, Abyssinia and Egypt* , 3 vol., Londres, 1809
V AUJANY (de), *Le Caire et ses environs* , Paris, 1883
V AULABELLE , *Histoire de l'Égypte sous Méhémet-Ali* (tomes IX et X de *L'histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte* , Paris, 1830-1836)
V ERNINAC (de Saint-Maur), *Voyage du* Luxor *en Égypte entrepris par ordre du roi (1831-1832*), Paris, 1835
V IEL (Durand), *Les campagnes navales de Mohammed Aly, 2* vol., Paris, 1935
V INGTRINIER (Émile), *Soliman pacha, généralissime des armées égyptiennes* , Paris, 1887
V OILQUIN (Suzanne), *Souvenirs d'une fille du peuple* , Paris, 1866
V OLNEY (C.-F.), *Voyage en Égypte et en Syrie* , Paris, 1787, rééd. 1959
W EYGAND (Maxime), *Histoire militaire de Mohammed Aly, 2* vol., Paris, 1936
W IET (Gaston), *Journal d'un bourgeois du Caire* (Ibn Iyas), 6 vol., Paris, 1960
W IET (Gaston), *Mohammed Ali et les Beaux-Arts* , Le Caire

OceanofPDF.com

VIII

CHRONOLOGIE

1798	*1er juillet :* l'expédition française débarque en Égypte George III est depuis 1760 roi d'Angleterre	
1801		*8 mars :* débarquement anglo-ottoman à Aboukir. Méhémet-Ali fait partie des troupes. Il est promu binbachi *22 juin :* capitulation de Menou *9 août :* départ du dernier soldat français d'Égypte Khosrew pacha vice-roi d'Égypte. Kourchid pacha nommé gouverneur d'Alexandrie *22 octobre :* massacre des beys mamelouks
1803		*11 mars :* les Anglais quittent l'Égypte *12 avril :* destitution

		de Khosrew que remplace Taher pacha *27 mai :* assassinat de Taher pacha *8 juillet 1803 :* El-Djezaïry débarque à Alexandrie en remplacement de Khosrew *Juillet :* assassinat d'El-Djezaïry, El-Bardissi maître virtuel de l'Egypte
1804		*Février :* retour d'Alfi bey en Égypte *Mi-février :* fuite d'Alfi en Haute-Égypte
	Mai : Bonaparte proclamé empereur des Français *Décembre :* Sacre de Napoléon I er	
1805	*2 décembre :* Austerlitz	*Février :* Khosrew rétabli à la tête de l'Égypte par Méhémet-Ali *Mi-février :* Khosrew destitué s'embarque pour Istanbul *Fin février :* Kourchid pacha nommé vice-roi *Début mai :* Méhémet-Ali nommé pacha de Djeddah *Nuit du 12 au 13 mai :* Méhémet-Ali est plébiscité par les ulama *18 juin :* Méhémet-Ali est officiellement investi par la

		Sublime Porte *Fin août :* arrivée en Égypte d'Ibrahim et de Toussoun *28 octobre :* départ de Kourchid pour Istanbul
1806		*Juillet :* tentative de destitution de Méhémet-Ali par la Porte, en échange du pachalik de Salonique *Octobre :* mort de Bardissi
1807	Traité de Tilsit	*Janvier :* mort d'Alfi *17 mars :* débarquement anglais *21 mars :* défaite anglaise à Rosette *25 septembre :* départ de l'expédition anglaise
1808	Guerre d'Espagne	*Janvier :* Méhémet-Ali s'empare des biens dits de mainmorte *Mai :* coup d'État à Istanbul : Sélim III est remplacé par Mahmoud II Nationalisation de toutes les terres agricoles par Méhémet-Ali
1809		*Mai :* arrivée en Égypte de l'épouse de Méhémet-Ali et du reste de la famille
	Juillet : Wagram	

1810	*Avril :* Napoléon épouse Marie-Louise d'Autriche	
1811		*1er mars :* massacre des Mamelouks à la Citadelle *Octobre :* début de la campagne de Toussoun en Arabie
1812	Campagne de Russie	*Novembre :* prise de Médine
1813	Défaite de Leipzig	*Janvier :* prise de La Mecque *Septembre :* expédition de Méhémet-Ali en Arabie
1814	Campagne de France	*20 janvier :* victoire de Bisel
1815	Les Cent-Jours	*19 juin :* retour de Méhémet-Ali au Caire
	18 juin : Waterloo Louis XVIII remonte sur le trône	
1816	Dissolution de la Chambre ultraroyaliste Le duc de Richelieu chef du gouvernement	*23 septembre :* début de la campagne d'Arabie d'Ibrahim

1818	Richelieu est remplacé par Decazes	*15 septembre :* prise de Der'yeh
1819		*Juillet :* arrivée en Égypte de Joseph, dit Anthelme, Sève, futur Soliman pacha
1820	Triomphe électoral des ultras George IV succède à son père George III, atteint de démence	*Juin :* début de la campagne du Soudan Coton Jumel
1821		*Février :* inauguration du *Mahmoudieh*
	5 mai : mort de Napoléon à Sainte-Hélène Richelieu se retire du gouvernement, il est remplacé par Villèle	*25 mars :* soulèvement national de la Grèce contre les Ottomans 27 *mai :* arrivée d'Ismaïl à Omdourman (futur Khartoum)
	Metternich chancelier d'Au- triche	*Septembre :* Ibrahim au Soudan
1822		*Octobre :* assassinat d'Ismaïl à Chendy Fondation de Khartoum
1823		*Avril :* Méhémet-Ali mate la rébellion crétoise

1824		*Juillet :* début de la campagne de Morée
	16 septembre : mort de Louis XVIII auquel succède son frère sous le nom de Charles X	
1825	*29 mai :* sacre de Charles X à Reims	2 *mars :* Ibrahim à Modon *18 mai :* prise de Navarin *Décembre :* arrivée du docteur Clot en Égypte
1826		Première mission d'étudiants égyptiens à Paris *23 avril :* prise de Missolonghi Mahmoud II fait massacrer les janissaires
1827		*20 octobre :* défaite de Navarin
1828	Villèle est remplacé par Martignac (libéral)	*26 avril :* la Russie déclare la guerre à la Turquie Évacuation de la Morée par Ibrahim *18 août :* Champollion est accueilli par Drovetti à Alexandrie *24 août :* Champollion est reçu par Méhémet-Ali

1829	*8 août :* Martignac est remplacé par Polignac (ultra)	*14 septembre :* paix d'Andrinople
1830	Lord Palmerston au Foreign Office Guillaume IV roi d'Angleterre	
	5 juillet : prise d''Alger *27-29 juillet :* révolution de Juillet, les « Trois Glorieuses » *31 juillet :* abdication de Charles X	
	7 août : Louis-Philippe, duc d'Orléans, roi des Français	*7 août :* la Sublime Porte accorde à Méhémet-Ali le pachalik de Candie
1831	*13 mars :* ministère Casimir Perier *15 avril :* le *Luxor* appareille pour l'Égypte	*26 janvier :* Champollion quitte l'Égypte
		Octobre : début de la campagne de Syrie
1832	*Mars :* mort de Casimir Perier	

	4 mars : mort de Champollion	
	Soult, président du Conseil	*27 mai :* prise de Saint-Jean-d'Acre *8 juillet :* « défaite des pachas » *14 août :* prise d'Alep *21 décembre :* victoire de Konya
1833		*6 janvier :* Ferdinand de Lesseps vice-consul de France à Alexandrie
1833	*14 mai :* arrivée des premiers saint-simoniens en Égypte	*20 février :* l'escadre russe jette l'ancre dans le Bosphore *25 mars :* entretien de Louis-Philippe avec le docteur Clot *Avril :* mission Boislecomte *8 juillet :* traité d'Unkiar-Skelessi Méhémet-Ali promu à la tête des pachaliks d'Acre, Jérusalem, Naplouse, Tripoli, Damas, Alep et district d'Adana
	23 décembre : l'obélisque de Louxor est érigé place de la Concorde	
1834	Thiers ministre des Affaires étrangères	*Mai :* première insurrection en Palestine

		28 juin : Méhémet-Ali quitte l'Égypte pour la Syrie 29 *juillet :* retour de Méhémet-Ali au Caire
1836	*Septembre :* démission de Thiers. Molé président du Conseil et ministre des Affaires étrangères *6 novembre :* mort de Charles X	
1837	Victoria reine d'Angleterre	
1838		Démarches pour l'indépendance, opposition des puissances *15 octobre :* départ impromptu de Méhémet-Ali pour le Soudan
1839		*14 mars :* retour de Méhémet-Ali au Caire *24 juin :* victoire de Nezib *1er juillet :* mort de Mahmoud II. Abdel Medjid lui succède *9 juillet :* la flotte ottomane se livre à Méhémet-Ali
1840	*Février :* chute de Molé, retour de Thiers à la prési- dence du Conseil	*Mars :* nouvelle insurrection syrienne *7 juin :* destitution de Khosrew

	29 octobre : cabinet Soult- Guizot	*15 juillet :* traité de Londres *Juillet :* mission Walewski *16 août :* notification à Méhémet-Ali des conditions du traité de Londres *Septembre :* l'escadre alliée croise vers les côtes syriennes *Octobre :* Beyrouth bombardée *19 octobre :* prise de Tripoli par les forces alliées
	Octobre : désavoué par le roi, Thiers est contraint à la démission	27 *novembre :* convention Napier
1841		*13 février :* firman accordant le droit d'hérédité à Méhémet-Ali sur l'Égypte
1844		Mort de Boghos Youssoufian bey *Juillet :* premiers signes d'altération mentale de Méhémet-Ali
1845		*Août :* Ibrahim à San Guitano
1846		*Janvier :* Ibrahim à Vernet-les-Bains 22 *avril :* arrivée d'Ibrahim à Paris *28 avril :* réception aux Tuileries

		25 *mai :* Champ-de-Mars *10 juillet :* Méhémet-Ali rencontre le sultan Abdel Medjid à Istanbul *13 juillet :* Ibrahim assiste à Londres au banquet donné en son honneur par Lord Palmerston *3 août :* retour d'Ibrahim en Égypte *24 août :* retour de Méhémet-Ali à Alexandrie
1847	Guizot président du Conseil	*9 avril :* pose de la première pierre des barrages « El Anater el-Khaïreiah » *20 octobre :* Ibrahim est de nouveau à Pise, sa santé décline à vue d'œil
1848	*24 février :* chute de Louis- Philippe 25 *février :* proclamation de la République	*11 février :* l'état physique et mental de Méhémet-Ali s'aggrave. Sur les conseils de Clot, il part pour l'Europe *6 mars :* Ibrahim accueille Méhémet-Ali à Naples *30 mars :* retour d'Ibrahim et de Méhémet-Ali en Égypte *15 avril :* Ibrahim est virtuellement le nouveau vice-roi d'Égypte 25 *août :* Ibrahim reçoit l'investiture à Istanbul *3 septembre :* Ibrahim est de retour au Caire. Il est au plus

		mal *10 novembre :* mort d'Ibrahim, Abbas I [er] vice-roi d'Égypte
	10 décembre : Louis-Napoléon élu président de la République	
1849		2 *août :* mort de Méhémet-Ali

OceanofPDF.com

REMERCIEMENTS

Certains passages de cet ouvrage doivent beaucoup aux travaux de MM. Sabry, Afaf Lutfi Al-Sayyid Marsot, Gabriel Guémard, Gaston Wiet, André Raymond ou encore Gabriel Hanotaux. Leurs enquêtes ayant précédé celle-ci, il serait mal venu de nous faire passer pour des novateurs, la rédaction de ce livre n'ayant été inspirée, essentiellement, que par le désir de rassembler, d'ordonner, dans la limite imposée par l'espace et le temps, l'essentiel de ce qui a été écrit à ce jour sur Méhémet-Ali pacha.

Disons d'emblée que ce livre n'aurait jamais existé sans le soutien de M. Yves Mabin, sous-directeur de la politique du livre et des bibliothèques au ministères des Affaires étrangères.

Merci à Roger Camille qui nous a confié – avec une exceptionnelle générosité – ses trésors de documentation, patiemment rassemblés au fil des années.

Merci également à Annie Rallo, Marie Marié (à Paris), Christian Hamamdjian (au Caire) qui, des mois durant, ont joué le rôle ingrat d'archiviste. Je remercie Magda Greich-Sidarous pour ses lumières de traductrice.

Ma pensée va au révérend père Martin, fidèle gardien de la bibliothèque des pères jésuites au Caire.

Merci à Évelyne Pezzopane, pour sa relecture attentive.

À Jean Sola, venu me seconder dans ce (très) lourd cheminement que sont les travaux de vérification et de correction.

À ma femme, Danielle, qui, avec une abnégation proche de la sainteté, a supporté de longues années l'insupportable omniprésence du vice-roi.

Ma gratitude enfin va à Mme Desroches Noblecourt, pour l'illustre soutien qu'elle a bien voulu apporter à l'historien néophyte.

OceanofPDF.com

INDEX

Abassi (Badia Castillo), 82 -83
Abbas (fils de Toussoun), 121 , 187 , 218 , 299 , 397 , 419 -420
Abd el-Halim (fils de M.-Ali), 34
Abd el-Wahab, 109 , 130
Abdallah (pacha d'Acre), 291 , 297 -299, 301 , 304 , 336 , 339
Abdel Medjid (sultan), 319 , 368 , 372 , 413 , 418
Abercromby, 22 , 41 , 45
Abou Ghosh, 336
Ahmed (frère de M.-Ali), 26
Ahmed effendi, 359
Ahmed Fawzi, 371
Ahmed Fethi, 397
Akoub (Joseph), 176
Alessandri, 186
Alfi (Mohammed El-), 46 , 49 , 60 -61, 65 -66, 74 -75, 81 -82, 84 -87, 104 , 153
Amina Harem (femme de M.-Ali), 33 , 103 , 116
Amran bey, 367
Angelelli, 235
Apponyi, 390 , 396 , 400
Armandy, 135 , 163
Artin, 30 , 156 , 177 -178, 216 -217
Aston, 360
Auckland, 361
Baffi, 171 , 212
Baki bey, 158
Bakri, 190
Bardissi (El), 46 -47, 50 , 54 -56, 60 -65, 80 , 84 , 101 , 116 , 153
Barker, 246 -247, 268 , 289
Béchir (Chérab), 290 , 297 , 335 -337, 339 , 344 , 387 , 398
Bellefonds,

voir Linant de Bellefonds
Belliard, 166 , 265
Besson, 228 , 230 , 245
Béchir Chéhab, 290 , 297 , 335 -337, 339 , 344 , 387 , 398
Bochna, 220
Bockhti, 204
Boghos, 125 , 133 , 154 -156, 158 , 163 , 176 , 190 , 198 , 213 , 226 , 271 , 327 , 329 , 332 , 351 -352, 355 -356, 401 -402, 409 -410
Boislecomte, 327 , 329 -332
Bonaparte,
voir Napoléon
Boreani, 138 , 359
Bossarian, 184
Botzaris, 257
Boundouqdari (Baïbars el-), 14
Boutin (colonel), 101
Boyer, 166 , 226 , 265 , 288 , 310
Brassy, 164
Brocchi, 138
Broglie (duc de), 328 -329, 350 , 353
Brueys, 230
Bruneau, 178 , 215
Brunow, 376 -377, 384 -385
Bulwer, 360 , 370 , 397
Burckhardt, 138 , 210
Byron, 259 , 261
Cailliaud (Frédéric), 234
Caillié, 365 , 368
Canning (George), 264
Canning (Stratford), 264 -265, 271 , 280
Castillo
voir Abassi
Cauvière, 184
Cerisy, 229 -231, 233 , 245 , 286 , 293 , 355
Chahine bey, 84 , 104 -105
Champollion, 233 -249

Charles X, 179 , 226 -227, 235 , 246 , 248 -249, 263 , 265 , 286 -287
Chateaubriand, 13 , 31 -32, 83 , 258 , 262
Cherubini, 235
Clot (Barthélemy), 24 , 27 -29, 106 , 173 , 177 -178, 182 , 184 -187, 213 , 238 , 243 , 325 , 415 -417, 420
Cochelet, 351 , 353 , 355 , 358 -360, 365 , 378 , 381 , 384 , 391 , 393 -394, 399 , 401
Codrington, 271 -272, 276 -279, 283
Coste (Pascal), 24 , 162 , 164 , 171 , 212 -213, 220 , 223
Cradock, 270 -272
Damas, 190 , 270 , 272 , 280 , 290 -291, 297 , 299 , 303 -306, 335 -338, 340 , 348 , 387
Daoud pacha, 335
Desages, 381
Desgenettes, 185
Drovetti (Bernardino), 65 , 67 -68, 70 -72, 74 , 76 , 81 -82, 84 , 86 -87, 89 -94, 101 -104, 111 , 165 , 176 , 227 , 235 -236, 240 -244, 248 -249, 269 -270, 286
Duchesne, 235
Duhamel, 352
Dussap, 184 , 213
Edriss effendi,
voir Prisse, 183
El-Arian, 344
El-Djezaïry, 55 -56, 154
El-Sadat (cheik), 58 -59, 77 , 100
El-Saleh, 13 -14
Enfantin (le « Père »), 215 -216
Farouk (roi), 25
Figari, 185
Foltz, 365 -366
Forbin, 27 , 210 , 214 , 236
Fraser (général), 86 -87, 89 -91
Gaetani, 185
Galloway, 205 , 215 , 408
Gawhari, 70 , 112

Gentili, 125
George III, 39
Ghaleb, 115
Ghalieh, 114
Gonon, 171
Granville, 20 , 354 , 356 , 372 , 396
Guillaume IV, 396
Guilleminot, 205 , 269 -271, 287
Guizot, 370 , 378 , 381 -383, 389 -390, 400 -401, 412
Habib effendi, 158
Hafiz pacha, 363 , 366 , 373
Hagilân, 128
Hallowel (amiral), 92
Hamont (P.), 27 , 35 -38, 130 , 178 , 186 , 197 , 255 , 257
Hanna Bahari, 339
Hassan (effendi), 158
Hassan pacha, 50 , 53 , 56 , 64 , 70 , 77 , 81 , 89
Haussez (baron d'), 245 -246, 287
Hautpoul, 164
Hekekian, 177 -178
Heyden, 276
Hodges, 378
Houssart, 228
Huder, 205 , 271 , 287 -289
Hussein (fils de M.-Ali), 34
Hussein pacha, 305 , 307
Hutchinson, 43 , 45 -47
Ibn el-As, 14 , 195
Ibn Séoud (Abdallah), 115 -117, 127 -130
Ibn Tulun, 13
Ibrahim (fils de Méhémet-Ali), 31 -34, 38 , 65 , 80 , 84 , 93 , 115 -118, 121 , 123 -130, 132 -133, 145 -148, 150 , 157 , 159 , 164 , 168 , 170 , 183 , 187 , 200 , 220 , 238 , 242 , 254 -255, 257 -259, 263 , 266 , 268 , 270 , 272 -274, 275 , 277 , 281 , 283 , 293 , 295 -299, 301 , 305 -308, 310 -315, 318 -324, 326 -332, 335 -345, 347 -348, 350 -351, 363 , 365

-369, 371 -373, 376 , 382 , 388 , 394 , 398 -400, 402 , 406 , 411 -413, 415 -420
Ibrahim (bey), 16 , 46 , 54 , 62 , 64 , 153
Ibrahim (père de M.-Ali), 25 -26, 33
Ibrahim Yéghen, 295
Ismaïl (fils de M.-Ali), 34 , 38 , 114 , 116 , 118 , 141 -143, 145 -148, 150 , 220 , 409
Izzet pacha, 397
Jomard, 156 , 176 -178, 182 , 189 , 212
Jourdain, 263
Jumel, 197 -198, 204
Kanaris, 254
Kassem, 343
Keith (lord), 22 , 41
Kellermann, 42
Khalil effendi, 51
Khalil pacha, 320 , 322 -323, 325 -326, 328
Khosrew pacha, 22 , 24 , 45 , 48 , 50 -53, 55 , 64 , 67 , 86 , 101 , 252 , 254 , 266 , 268 -269, 282 , 314 , 318 , 371 -372, 374 -375, 378 , 383 , 388
Kléber, 20 -22, 42 , 209
Koenig, 27 , 222
Kourchid pacha, 45 , 64 -77, 86 , 101
Koutchouk Hussein, 42
Laborde, 210
Lallemand, 37 , 185 , 411 , 419
Lamartine, 343 , 369
Lambert (Charles), 177 -178, 181 , 215 , 359
Langsdorff, 289
Lanusse, 42
Larrey, 185
Latifbey, 114 , 118 -119
Lazarev, 324
Lazoglou, 115 , 119 , 154
Ledoux, 212
Lefebvre, 359

Leibniz, 18
Lenormant, 234 -237
Le Père, 210
Lesseps (Ferdinand de), 16 , 338 , 408 -409
Lesseps (Mathieu de), 16 , 60 , 66 , 75 , 82 , 86
Letellier, 228 -229, 275 -277
L'Hôte, 197 , 235 , 243
Linant de Bellefonds, 30 , 138 , 178 , 210 , 212 , 214 -218, 221 , 223 , 231 , 239 , 245
Lion (M.), 36 , 39 -40, 79 , 81 , 83 , 85 , 87 , 89 , 91 , 93 , 398
Livron, 166 , 226 -227, 229
Louis XIV, 18
Louis XVIII, 166 , 244
Louis-Philippe, 183 , 222 , 248 , 325 , 349 , 360 , 375 -377, 381 , 390 , 395 , 399 , 412 , 417 , 420
Lubbert, 179
Magallon, 15 -19
Mahmoud II (sultan), 95 , 107 , 109 , 114 , 140 , 252 -253, 261 , 264 , 286 , 297 , 304 , 308 -309, 313 , 315 , 317 -319, 321 , 324 , 328 -330, 347 -348, 350 , 357 , 368 -369, 374
Maho,
voir Jumel
Mahrouqi, 70
Maison, 242 , 283
Makram, 59 , 73 , 77 , 89 , 100 -101
Malus, 177
Marengo, 42 , 172
Mari, 164 , 179
Martignac, 245 , 287
Mavrocordato, 252 , 257 , 259
Meade, 87 -88
Medem, 352
Mendrici, 106 , 184
Menikli, 158 , 367
Menou (général), 22 , 41 -45, 47 , 49 , 51 , 53 , 139 , 209 , 214

Metternich, 263 , 266 , 288 , 329 , 356 , 360 -361, 370 -372, 374 -375, 383 , 388 , 390 , 395 -396, 400
Miaoulis, 254
Michaud, 182
Mimaut, 37 , 124 , 229 , 239 , 244 , 246 , 277 , 308 -310, 328 , 330 , 337
Missett, 48 , 81 , 85 -88, 90 , 104 , 114 , 120
Mohamed pacha, 281 , 305 -306
Mohamed bey el-defterdar, 116 , 141 , 148 -150
Moharrem bey, 272 , 276 -279, 410
Mokhtar, 158 , 178 , 214
Molé, 353 , 355 -356, 360
Monachis, 173
Montpensier, 412
Morpugo, 184
Mougel, 210 , 216 -218, 231
Mourad, 16 , 47 , 50 , 66 , 153
Mourawiev, 314 , 318 , 322 , 324 , 328
Moustafa Barbar, 337
Moustafa bey, 367
Moustafa pacha, 345
Mouwajlhi, 58
Murat, 42 , 83
Murray, 28 , 107 , 219
Nafissa, 66
Naguib effendi, 111 , 160
Napier, 397 -398, 401 -403, 407 , 412
Napoléon, 13 -14, 16 , 18 -20, 22 , 24 -25, 28 -29, 37 , 42 , 46 , 59 -60, 71 , 82 -83, 85 , 91 , 99 , 104 , 107 , 112 -113, 118 , 120 , 161 , 163 , 170 , 173 , 209 -210, 215 , 218 , 223 , 244 , 251 , 291 , 295 -297, 299 , 301 -302, 315 , 334 , 361 , 366 , 369 , 393 , 395 , 397 , 399 , 401 , 403 , 412
Nassif, 22
Nazli (fille de M.-Ali), 34
Nelson, 19
Nemours, 412

Nemr, 147 -148
Nerval (Gérard de), 170 , 183
Nesselrode, 262 , 264 , 352 , 356 , 373 , 377
Nicolas I er , 264 , 318 , 377
Ninet (John), 99 , 198
Noureddin, 181
Nubar pacha, 36 -37, 155 , 409 -410, 416 -420
Osman pacha, 299 , 410
Othon, 349
Palmerston (lord), 188 , 354 , 356 , 358 , 360 -361, 364 , 370 , 372 , 375 -378, 382 -383, 386 -390, 395 -397, 400 -403, 405 , 407 , 412
Pariset, 238
Pitt (William, le second), 343
Planat (Jules), 119
Polignac, 245 , 287 -289
Ponsonby (lord), 332 , 357 -358, 398 , 405 , 407
Pontois, 377
Prétot, 186
Prisse, 178 , 182 -183, 243
Prokesch-Osten, 266 -268, 329
Prom, 164
Pückler-Muskau (prince), 29 -30, 35 -36, 52 , 106 -107, 160 , 188 , 205 , 239 , 349
Raddi, 235
Ratib bey, 409
Rechid pacha, 257 -259, 312 -313, 318 , 347 , 351 , 383 , 388
Rey, 166
Reynier, 42 , 228 , 276
Rhigas, 251 -252
Ricci, 146 , 235
Richelieu (duc de), 123 , 126 , 130 , 133 -134, 193 , 206 , 240 , 262
Rifaat, 320 -322, 395 -396
Rigny, 270 -272, 276 -278, 280
Romeï, 298 -299
Rosellini, 235 , 241

Roussel, 123 , 126 , 130 , 133 -134, 163 , 193 , 240
Roussin, 324 -329, 331 -332, 377 -378, 398
Royze, 42
Rüppel, 138
Saïd (fils de M.-Ali), 26 , 34 , 199 , 222 , 228 , 359
Saïd Mohid effendi, 374 -375, 406
Saladin, 31 , 154 , 214 , 220
Salt (Henry), 134 , 142 -143, 165 , 182 , 240 , 242 -243, 245 -246, 265 -266, 268 , 270 -272
Sami bey, 388
Sami pacha, 416
Sarim effendi, 373 -374
Scotto, 146
Sébastiani, 37 , 48 , 71 , 82 , 91 , 229 , 308 , 356 , 378
Ségur, 162
Sélim agha Béchir, 335
Sélim (bey), 47
Sélim I er , 14 , 153
Sélim III, 19 , 21 , 86 , 95 , 140
Sélim pacha, 281 , 336 , 367
Séoud, 114 -116, 127 , 129
Sève (Joseph), 161 -165, 179 , 253 -254, 267 , 293 , 295 , 314 -315, 345 , 371 , 398
Sharquawi, 77
Smith (Sidney), 21 -22
Socio, 125
Soliman effendi, 409
Soliman pacha,
voir Sève
Soult, 364 -365, 372 , 376 , 381 , 393 , 400 , 412
Spencer (John), 20 -21
Stanhope (lady), 343 -344, 366
Stopford, 397 , 401 -403
Stürmer, 388 , 398
Taher, 45 , 50 -53, 80 , 86 , 101 , 157 , 269 , 276

Tahtawi, 176
Talleyrand, 17 -18, 48 , 60 -61, 65 -66, 68 , 70 -71, 82 , 84 , 93 -94, 111 , 156 , 317
Taraboulsi, 55
Taylor, 246 , 248
Tedeschi, 125
Tehvide (fille de M.-Ali), 34 , 116
Tewfik effendi, 374
Thédenat-Duvent, 163 , 206
Thiers, 381 -387, 389 -391, 393 -397, 399 -401
Tocqueville, 369
Tossiza, 359
Tourneau, 166 , 184
Toussoun (fils de M.-Ali), 25 , 34 , 38 , 80 , 93 , 104 -105, 113 -114, 117
121, 125 -126, 148 , 299 , 419
Turle, 182
Ucelli, 185
Vaissière (capitaine), 124 -125, 127 -128
Varenne, 297 , 310 , 313 , 318 , 322 -323, 330 -332
Varin, 178 , 188 , 200
Vernet, 35 , 106 , 236 , 411 -412
Verninac, 17 , 248
Villèle, 265 , 282 , 287
Vogelsang, 89 -90
Wacop (général), 87 -88
Waghorn, 408
Walewska, 393
Walewski, 393 -396, 399
Walfingen, 164
Wali bey, 367
Walles, 215
Wellington, 25 , 264
Wood, 387 , 398
Zaky effendi, 409 -410
Zeinab (fille de M.-Ali), 26 , 34 , 204

Flammarion

OceanofPDF.com